



Sociologie politique d'une expérience de démocratie participative. Le cas d'une radio communautaire au Sénégal

Yacine Diagne

► **To cite this version:**

Yacine Diagne. Sociologie politique d'une expérience de démocratie participative. Le cas d'une radio communautaire au Sénégal. Science politique. Université Paris Dauphine - Paris IX, 2014. Français. <NNT : 2014PA090018>. <tel-01373766>

HAL Id: tel-01373766

<https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01373766>

Submitted on 29 Sep 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université Paris-Dauphine
École doctorale de Science politique
Doctorat de Science politique

**SOCIOLOGIE POLITIQUE D'UNE EXPÉRIENCE DE
DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE**
***LE CAS D'UNE RADIO COMMUNAUTAIRE AU
SÉNÉGAL***

Yacine DIAGNE

Thèse dirigée par Brigitte Le Grignou

Présentée et soutenue publiquement à l'Université Paris-Dauphine

Le 19 mai 2014

JURY

Ismaila Madior FALL, Professeur de Droit public et de Science politique, Université Cheikh Anta Diop, Dakar

Pascal GUÉNÉE, Directeur de l'Institut pratique du journalisme, Université Paris-Dauphine

Choukri HMED, Maître de conférences, Université Paris-Dauphine

Brigitte LE GRIGNOU, Professeur de Science politique, Université Paris-Dauphine (directrice)

Rémy RIEFFEL, Professeur de Sociologie à l'Institut français de presse, Université Paris 2 Panthéon-Assas (rapporteur)

Johanna SIMÉANT, Professeur de Science politique, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (rapporteur)

« L'université n'entend donner ni approbation ni improbation aux opinions émises dans cette thèse. Ces opinions doivent être considérées comme propres à leur auteur ».

Remerciements

Cette thèse n'existerait pas sans l'attention constante que Brigitte Le Grignou a porté à mon travail tout au long de sa réalisation, les conseils qu'elle m'a donnés, les pistes de recherche qu'elle m'a ouvertes, les lectures qu'elle m'a recommandées et les encouragements généreux et chaleureux qu'elle n'a cessé de me prodiguer sans jamais rien céder de ses exigences de rigueur et de son souci du terrain. Qu'elle en soit ici infiniment remerciée.

À ces remerciements je souhaite joindre ceux, profonds, que j'adresse à Choukri Hmed qui a étroitement participé à l'encadrement de mon travail avec tant de patience, sans ménager son temps et sa peine pour me stimuler et me faire partager son expérience du travail empirique et sa connaissance des travaux de sociologie politique. Qu'il sache toute ma gratitude.

À tous mes collègues de l'Institut de recherche interdisciplinaire en sciences sociales (IRISSO) je dois de nombreuses remarques enrichissantes sur mon travail, notamment dans le cadre des présentations que j'ai pu en faire à l'école doctorale, et la grande solidarité qu'ils m'ont manifestée, même dans les moments les plus difficiles. Nombre d'entre eux sont devenus des amis proches. Au personnel du département de science politique de l'Université Paris Dauphine je suis redevable d'un accueil toujours bienveillant et d'un soutien matériel constant.

Merci à Johanna Siméant pour la riche et belle expérience de recherche collective qu'elle m'a permis de vivre en m'acceptant dans son équipe d'enquête au Forum social mondial de Dakar. Mes collègues du Groupe de recherches et d'initiatives sur l'Afrique (GIRAF) m'ont permis de participer à leurs débats enrichissants. Florence Brisset Foucault, qui travaillait sur un sujet voisin, s'est donné le mal de lire les premières versions de cette thèse et m'a fait, avec gentillesse, beaucoup de suggestions qui m'ont été très utiles.

J'espère que cette thèse laisse deviner que la découverte de Pikine a été pour moi une expérience rare qui m'a marquée. Je voudrais rendre hommage aux journalistes, animateurs que j'ai suivis et aux auditeurs Pikinois que j'ai rencontrés pendant toutes ces années ; à leur disponibilité, à leur ouverture à l'autre, à leur force vitale si contagieuse. Au-delà de toutes les informations qu'ils m'ont données ou qu'ils ont accepté que je collecte, j'ai beaucoup appris de la vie à leur côté simplement en partageant une partie de la dureté de leur existence quotidienne. Leur affection est l'un des plus précieux biens que je tire de cette expérience.

Je remercie ma mère, mes nombreux frères et sœurs, et mes amis, Tassadit Lahlou toujours présente et infailliblement fidèle, de leur appui moral et de leur confiance sans faille. Mon mari sait tout ce que je lui dois.

SOMMAIRE

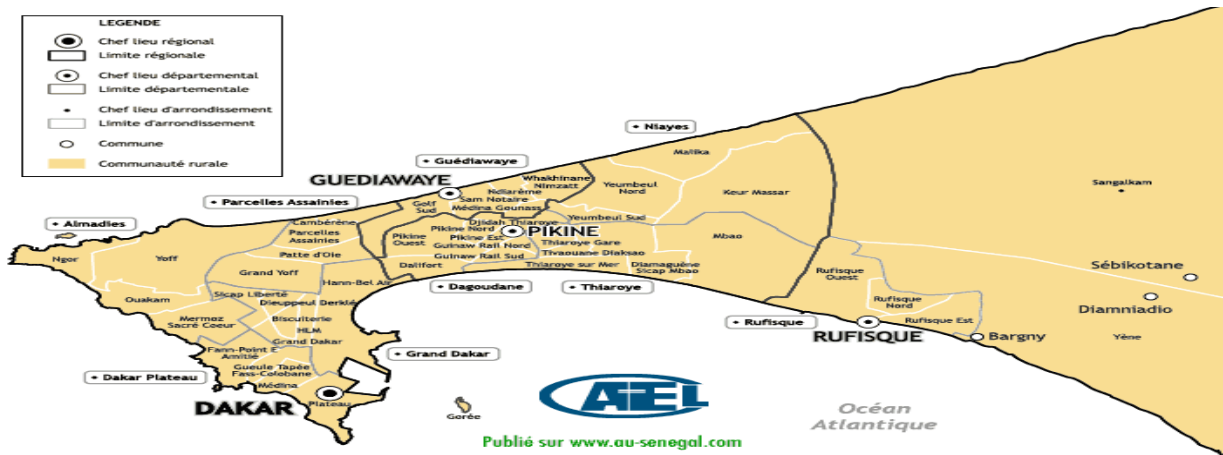
CARTE DU SÉNÉGAL.....	9
CARTE DE DAKAR-PIKINE.....	11
INDICATIONS LEXICALES.....	13
LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES.....	15
INTRODUCTION.....	21
CRÉER UN DISPOSITIF DE DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE À PIKINE PAR <i>DÉBAT LOCAL</i>	21
PREMIÈRE PARTIE-UN PROJET DE RADIO COMMUNAUTAIRE COMME QUÊTE DU COMMUNISME COMMUNICATIONNEL À PIKINE	91
CHAPITRE 1-LE COMPROMIS ORIGINEL DE LA RADIO <i>AIR'JEUNES</i>	93
SECTION 1-L'ONG « DÉVELOPPEMENT ET PAIX » AU CŒUR DU COMPROMIS.....	94
SECTION 2-L'ESPACE DE NÉGOCIATION D' <i>AIR'JEUNES</i>	124
SECTION 3-L'ANCRAGE COMMUNAUTAIRE DANS LE COMPROMIS.....	144
CHAPITRE 2-UN ESPACE JOURNALISTIQUE FERMÉ.....	161
SECTION 1-LES MARGES DE JEU DE <i>DÉBAT LOCAL</i> DANS L'ESPACE MÉDIATIQUE PIKINOIS .	164
SECTION 2-ARISTOCRATIE JOURNALISTIQUE ET « LUMPEN-JOURNALISME »	192
SECTION 3-LES MODÈLES DE JOURNALISME POLITIQUE ORDINAIRE À PIKINE.....	202
CHAPITRE 3-<i>DÉBAT LOCAL</i> AU CŒUR DES ENJEUX DE LA REPRÉSENTATION POLITIQUE À PIKINE.....	217
SECTION 1-LE PROJET DE <i>DÉBAT LOCAL</i> À LA LUMIÈRE DES POUVOIRS DES ÉLUS LOCAUX	218
SECTION 2-LA CONCURRENCE DES DISPOSITIFS LOCAUX DE DEMOCRATIE DIRECTE	236
CONCLUSION PREMIÈRE PARTIE	267
DEUXIÈME PARTIE -LES USAGES DU DISPOSITIF PARTICIPATIF LOCAL	269
CHAPITRE 4-<i>DÉBAT LOCAL</i> À L'ÉPREUVE DES CONTRADICTIONS DE LA GESTION CITOYENNE DES BIENS PUBLICS PIKINOIS.....	271
SECTION 1- <i>DÉBAT LOCAL</i> , DIALOGUE DE SOURDS.....	273
SECTION 2-LA « TERRA INCOGNITA » DE <i>DÉBAT LOCAL</i>	301
CHAPITRE 5-<i>DÉBAT LOCAL</i> FACE AUX « PRINCES » ÉLUS	321

SECTION 1-LES « PRINCES » DE PIKINE ET LEURS « SUJETS »	323
SECTION 2-À <i>DÉBAT LOCAL</i> , « NE PARLE PAS À L'ÉLU QUI VEUT »	332
SECTION 3-LES FORMES DE L'INTERACTION RADIOPHONIQUE	360
CHAPITRE 6-LA FABRIQUE DE LA RÉCEPTION DE <i>DÉBAT LOCAL</i>	375
SECTION 1- SAISIR LA RÉCEPTION PAR LES USAGES	377
SECTION 2-RÉCEPTION ATTENDUE ET RÉCEPTION OBSERVÉE : LA FORCE DES DÉTERMINATIONS SOCIALES	393
CHAPITRE 7-UNE RADIO AU SERVICE DE CEUX QUI LA FONT	421
SECTION 1-HEURS ET MALHEURS DU JOURNALISME MAUDIT	422
SECTION 2-LES FORCES D'ATTRACTION DU JOURNALISME ORDINAIRE	434
CONCLUSION DEUXIÈME PARTIE	455
CONCLUSION GÉNÉRALE	457
LES CONDITIONS DE RÉUSSITE D'UNE RADIO COMMUNAUTAIRE.....	459
ÉTAT ET RADIO COMMUNAUTAIRE, UN RAPPORT AMBIVALENT	464
LES PROLONGEMENTS DE CETTE ÉTUDE	465
BIBLIOGRAPHIE.....	473
LISTE DES ENTRETIENS EFFECTUÉS	497
LES ÉMISSIONS ENREGISTRÉES ET/ OU SUIVIES EN DIRECT	511
TABLE DES ENCADRÉS	517
TABLE DES TABLEAUX	519
TABLE DES ILLUSTRATIONS.....	521

CARTE DU SÉNÉGAL



CARTE DE DAKAR-PIKINE



Source : Carte administrative de la région de Dakar, publié sur www.au.senegal.com.

INDICATIONS LEXICALES

Traduction et vocabulaire Wolof

Nous avons effectué toutes les traductions du wolof au français du matériel empirique (entretiens, émissions, articles de presses, débats) et académique

Battù : Calebasse

Benno Bok Yakaar : Ensemble pour l'espoir

Benno Siggil Senegaal : S'unir pour un Sénégal debout

Bokk Guiss Guiss : Avoir la même vision

Bop Kogne : Au coin de la rue

Borom Kër : Chef de famille

Dahira : Association religieuse

Dilgati Xibar : Détourner l'information

Diné Ak Jamono : Religion et actualités

Dissoo : Entente ou dialogue

Ëttub Sud : La cour de Sud

Euto Askan wi : La cours du peuple

Fedde ou Mass : Association d'âge

Gokh bi : Le quartier

Gorgorlu : Débrouillardise ou bricolage

Guindi : Éclairer

Khar matt : Couper du bois

Mboolo møy doolé : L'union fait la force

Mbotaay : Groupement associatif de même sexe

Nawete : Saison des pluies

Ndiguël : consignes de vote

Ndimbeul Niabott : Aide à la famille

Penthie : Assemblée ou arbre à palabres

Pikini : Rien

Set Setal : Rendre propre

Sopi : Changement

Talibé : Disciple

Tasxatu Xibaar : Distributeurs d'informations ou journaliste

Tekki : Parvenir ou s'émanciper

Wakh Sa Xalaat : Donner son avis

Xippi : Regard

Sur le système scolaire

Le système scolaire sénégalais auquel nous ferons souvent référence (notamment pour les entretiens) est divisé en quatre cycles :

- **L'école maternelle** divisée en deux sections (petite et grande) est essentiellement développée dans les grandes villes. Gérée par des structures privées, elle est peu fréquentée et destinée aux enfants de 3 ans à 5 ans.
- **L'enseignement élémentaire** destiné aux enfants de 7 ans à 12 ans, comprend six années d'études : cours d'initiation (CI), cours préparatoire (CP), cours élémentaire première année (CE1), cours préparatoire deuxième année (CE2), cours moyen première année (CM1), cours moyen deuxième année (CM2), sanctionnées par le certificat de fin d'études élémentaires (CFEEE).
- **L'enseignement moyen et secondaire général** est subdivisé en deux cycles : un cycle moyen de quatre années allant de la 6^{ème} à la 3^{ème} où les élèves passent le brevet de fin d'études moyen (BFEM) ; un cycle secondaire de trois ans allant de la 2^e à la terminal, sanctionné par le baccalauréat nécessaire pour entrer à l'Université ou dans certaines écoles techniques et professionnelles même privées.
- **L'enseignement supérieur** est assuré dans les universités et les institutions de formation supérieure (souvent rattachées à l'Université de Dakar comme c'est le cas pour le CESTI (Centre d'Études des Sciences et Techniques de l'Information). Les Universités délivrent une licence au premier cycle après une formation de 3 ans, un master au deuxième cycle obtenu en 2 ans et un doctorat de troisième cycle. Avant la réforme des universités sénégalaises en 2009 avec le système LMD, elles délivraient un diplôme universitaire après 2 ans d'études (Duel, Dues, Duej), ensuite une licence en 3^{ème} année, une maîtrise en 4^{ème} année et un doctorat.

Unité de mesure monétaire

Nous avons systématiquement converti les sommes de leur valeur en monnaie locale (le Franc CFA) en euro au taux de 1 euro = 656 F CFA qui est le taux fixe officiel.

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

ACDI : Agence canadienne de développement international
ACODEP : Appui aux collectivités décentralisées pour un développement participatif
ADIE : Agence de l'information de l'État
AFD : Agence française de développement
AFP : Alliance des forces du progrès
AGETIP : Agence d'exécution des travaux publics
AJ/PADS : And Jëff/ Parti africain pour la démocratie et le socialisme
AJYPROS : Association des jeunes de Yeumbeul pour la promotion sociale
ALTERCOM : Association pour les femmes et la communication alternative
AMARC : Association mondiale des radiodiffuseurs communautaires
ANE : Acteur non étatique
APS : Agence de presse sénégalaise
ARC : Association des radios communautaires du Sénégal
ARPAC : Association des radios et projets de radios associatives, rurales et communautaires
ARTP : Agence de régulation des télécommunications et des postes
ASC : Associations sportives et culturelles
BBC : British broadcasting corporation
BFEM : Brevet de fin d'études secondaires
BSDA : Bureau sénégalais des droits d'auteur
CADAK : Communautés des agglomérations de Dakar
CAMCUD : Coordination des associations et des mouvements associatifs de la communauté urbaine
CAR : Communauté des agglomérations de Rufisque
CCDRG : Comité de coordination pour le développement de Guinaw Rail Nord et Sud
CCIJP : Commission de la carte d'identité des journalistes professionnels
CDDTK : Collectif des associations pour le développement de Djiddah-Thiaroye-Kao
CDEPS : Centre départemental d'éducation populaire et sportive
CDEPS : Conseil des diffuseurs et éditeurs de presse au Sénégal
CDP/ Garap Gui : Convention des démocrates et des patriotes
CERPAC : Centre de recherches populaires pour l'action citoyenne
CESTI : Centre d'études des sciences et techniques de l'information

CFPA : Centre de formation professionnelle de l'audiovisuel
CFPI : Centre de formation professionnelle de l'information
CIERRO : Centre interafricain d'études en radio rurale de Ouagadougou
CJRS : Convention des jeunes reporters du Sénégal
CLC/DPE : Cadre local de concertation pour le développement de Pikine-Est
CMC : Centre multimédia communautaire
CNJ : Conseil national de la jeunesse
CNRA : Conseil nationale de régulation de l'audiovisuel
CNRL : Confédération nationale des radios libres
COGAPO : Collectif des groupements associatifs de Pikine-Ouest
COQ : Conseil de quartier
CORED : Comité d'observation des règles d'éthique et de déontologie
COSEF : Conseil sénégalais des femmes
COTA : Collectif d'échanges pour la technologie appropriée
CSLP : Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté
CTLP : Comité technique de lutte contre la pauvreté
CTP : Comités thématiques participatifs
CUD : Communauté urbaine de Dakar
DIAPOL : Prospectives dialogue politiques
DPH : Dialogues, propositions, histoires
DSRP : Document stratégique de réduction de la pauvreté
ECO/PN : Espace de concertation et d'orientation de Pikine-Nord
ELID : Espace local d'interprétation démocratique
ESIJY : École supérieure internationale de journalisme de Yaoundé
ESSTIC : École supérieure des sciences et techniques de l'information
FAL : Front pour l'alternance
FED : Fonds européen de développement
FMJ : Forum mondial de la jeunesse
FOJES : Forum jeunesse Sénégal
FRANCLR : Fédération des radios associatives non commerciales de Languedoc-Roussillon
FSM : Forum social mondial
GIE : Groupements d'intérêts économiques
GSM : Groupe Sopi média

HCA : Haut conseil de l'audiovisuel
HIMO : Haute intensité de main d'œuvre
IDEN : Inspection départementale de l'éducation nationale
IED : Innovations environnement développement
IFASSIC : Institut facultaire des sciences de l'information et de la communication
IFTIC : Institut de formation aux techniques de l'information et de la communication
IIED : Institut internationale pour l'environnement et le développement
INFORMORAC : Initiative de formation mobile en radios communautaires
IPAO : Institut Panos Afrique de l'Ouest
ISEG : Institut supérieur d'entrepreneurship et de gestion
ISSIC : Institut supérieur des sciences de l'information
ISTI : Institut des sciences et techniques de l'information
LD/MPT : Ligue démocratique/Mouvement pour le parti du travail
MFDC : Mouvement des forces démocratiques de la Casamance
MFI : Médias France intercontinents
MOST : Management of social transformation (Gestion des transformations sociales)
MRDN : Mouvement révolutionnaire pour la démocratie nouvelle
NOMIC : Nouvel ordre mondial de l'information et de la communication
OCB : Organisation communautaire de base
ODCAV : Organisation départementale de coordination des activités de vacances
ONAS : Office nationale de l'assainissement du Sénégal
ONCAD : Office nationale de coopération et d'assistance au développement
OPM : Œuvres pontificales missionnaires
ORSEC : Organisation des secours
ORTS : Office de radio-télévision sénégalaise
OSIRIS : Observatoire sur ses systèmes d'information, les réseaux et les inforoutes au Sénégal
OSIWA : Open society initiative for West Africa
OST : Organisation socialiste des travailleurs
OXFAM : Oxford committee for famine relief
PACTE : Programme d'appui à la citoyenneté totale et engagée
PANA : Agence panafricaine de presse
PAPNBG : Programme d'appui au programme national de bonne gouvernance

PDS : Parti démocratique sénégalais
PS : Parti socialiste
PSTEP : Programme de stratégies et techniques contre l'exclusion sociale et la pauvreté
PT : Parti des travailleurs
RADDHO : Rencontre africain pour la défense des droits de l'homme
RADI : Réseau africain pour le développement intégré
RDA : Rassemblement démocratique africain
RER : Radio éducative rurale
RFI : Radio France internationale
RFM : Radio futur média
RLSC : Radios locales de service à la communauté
RMD : Radio municipale de Dakar
RNTC : Radio Nederland training
RSF : Reporter sans frontières
RSI : Radio Sénégal internationale
RTL M : Radio-télévision des mille collines
RTS : Radio-télévision sénégalaise
SMJ : Service missionnaire des jeunes
SYNPICS : Syndicat des professionnels de l'information et de la communication du Sénégal
UCAD : Université Cheikh Anta Diop
UDP : Union pour la démocratie populaire
UDQU : Unités de développement de quartier
UNESCO : Organisation des Nations-unies pour l'éducation la science et la culture
UNIFEM : Fonds de développement des nations-unies pour la femme
UPS : Union progressiste sénégalaise
URAC : Union des radios associatives et communautaires
URD : Union pour le renouveau démocratique
WADR : West Africa democracy radio

À la mémoire de mon père

INTRODUCTION

CRÉER UN DISPOSITIF DE DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE À PIKINE PAR *DÉBAT LOCAL*« VOUS ÉCOUTEZ *DÉBAT LOCAL* SUR *AIR'JEUNES* À PIKINE¹ »

« Bonjour, comme tous les lundis nous avons le plaisir de vous accueillir dans votre émission *Débat Local* sur la voix du peuple, la radio *Air'Jeunes*. Nous attendons vos appels au 33 854 ..., pour participer au débat, et poser vos questions ou faire des suggestions sur les problèmes qui vous préoccupent dans votre commune² ». (Issa Diop, technicien-animateur de *Débat Local* à *Air'Jeunes*).

24 juillet 2006, il est 22h30, dans un studio exigu pourvu d'un climatiseur usagé qui ne protège plus de la canicule, six personnes rassemblées par groupe de trois assises face à face autour d'une table ronde chuchotent. Deux autres discutent avec un jeune homme derrière une vieille table qui perd ses feuilles de placage où sont posés un lecteur de CD, un studio mobile, un téléphone et une console fort modeste sur laquelle on peut lire « don de la Coopération canadienne », comme au demeurant sur la plupart des équipements. C'est l'heure du *Débat Local*, nous sommes à la radio *Air'Jeunes*, au Complexe Culturel Léopold Sédar Senghor à « Bountou Pikine » « (entrée de Pikine en wolof) », dans la banlieue dakaroise, qui fourmille d'activités en tout genre du matin au soir. Sous l'escalier central, un maître anime, bénévolement et « à l'ancienne », une école pour de jeunes gens indigents. Derrière les escaliers, des apprenties couturières s'activent silencieusement. Est annoncé dans un haut-parleur que demain des groupes de danseurs et de percussionnistes viendront s'entraîner dans la grande salle du niveau supérieur. C'est au premier étage de cette ruche qu'est installée la radio communautaire de Pikine.

¹ La bande annonce de l'émission *Débat Local*. Certains interlocuteurs ont changé de fonction au cours de notre enquête qui s'étend sur la période 2006 à 2012. Pour faciliter la lecture, nous utilisons les fonctions qu'ils occupaient au moment de l'enquête. Tel est le cas, notamment de l'ancienne directrice du CESTI Eugénie Rokahaya Aw, nous l'appellons directrice du CESTI bien qu'elle a été remplacée en 2011 par Ibrahima Sarr dans ces fonctions. Pour les élus locaux de Pikine, nous utilisons les termes « anciens maires » pour désigner ceux qui dirigeaient les communes d'arrondissement avant les élections locales de 2009, « nouveaux maires » pour ceux qui exercent la fonction depuis cette date et « maires » pour ceux qui ont été réélus. Pour les journalistes d'*Air'Jeunes*, nous les nommons journaliste ou animateur selon la désignation de leur fonction utilisée par nos interlocuteurs au moment de l'enquête. Nous avons également anonymisé le nom de la radio, de l'émission ainsi que certains de nos enquêtés (animateurs, responsables de la radio, auditeurs) afin de préserver leur vie professionnelle et sociale, sauf les maires, les responsables d'ONG et les autorités gouvernementales qui ont une fonction reconnue et ont accepté la diffusion de la thèse. Tous les médias cités, groupes de presse et émissions sont en italiques.

² La bande annonce de l'émission *Débat Local*.

Ces phrases prononcées en wolof en direct de cette radio communautaire, chaque lundi, à la même heure (22h30), depuis son installation en 1999, constituent le rituel utilisé pour lancer le dialogue local pendant une heure trente minutes entre élus et citoyens, représentants et représentés, mandants et mandatés ou encore « clercs » et « profanes ».

Le concept de *Débat Local* est d'instaurer une tribune critique interactive sur l'action des élus locaux et de favoriser les coopérations entre les membres de la communauté pour la réalisation d'actions collectives locales. Ses promoteurs en parlent comme d'un dispositif de « participation à l'émergence d'une conscience citoyenne démocratique et participative¹ », visant à « promouvoir un comportement citoyen et une gestion démocratique de la cité² ». L'émission a ainsi le double objectif d'animer la vie citoyenne locale et de contribuer à en élargir les bases et à en approfondir l'enracinement. Elle se présente ainsi elle-même à ses auditeurs comme un élément de la construction du local à Pikine dans la dynamique en cours de la décentralisation.

« Il fallait, dans le cadre de la décentralisation, faire en sorte que les populations qui vivent dans la banlieue disposent à travers la radio d'un contre-pouvoir. La parole était mobilisée par les politiciens et les syndicalistes, donc les jeunes, les femmes et les OCB [Organisations communautaires de base³] avaient besoin d'un médium qui leur permettait de crier quand ils en avaient envie et quand ils n'étaient pas contents, *Air'Jeunes* est un instrument contre le nouveau pouvoir local. C'est la principale raison qui nous a poussés à installer la radio ici [Pikine]⁴ ». (Charles Sylla, coordonnateur d'*Air'Jeunes*).

« *Air'Jeunes* a été créée en janvier 1999 juste après la décentralisation en 1996, pour être au cœur des nouvelles politiques locales. *Débat Local* a été mise en place à la même date afin de permettre aux populations d'interpeller les maires directement au téléphone pour leur dire leurs besoins et ce qu'ils attendaient comme réalisations de projets. L'émission a été réfléchi par rapport au contexte politique local de la décentralisation⁵ » (Lassana Samb, ancien animateur de *Débat Local* et ancien chef de desk politique à *Air'Jeunes* [1999-2002]).

« Avec la décentralisation, il fallait créer un espace pour informer les citoyens sur les communes, c'est ainsi que *Débat Local* a été mise en place en fonction des besoins des communautés en matière de décentralisation. C'est la seule émission qui n'a jamais disparu de la grille des programmes de la radio depuis sa création, car elle accompagne la politique locale à Pikine⁶ ». (Cheikh Fall, responsable des programmes à *Air'Jeunes*).

¹ Entretien avec Alex Sakho, animateur de *Débat Local*, effectué le 13 septembre 2006 à Pikine.

² Entretien avec Cheikh Fall, responsable des programmes à *Air'Jeunes*, effectué le 13 septembre 2006 à Pikine.

³ Les OCB sont des associations de quartier créées à l'initiative des municipalités.

⁴ Entretien effectué le 21 septembre 2006 à *Air'Jeunes*, Pikine.

⁵ Entretien effectué le 7 septembre 2006 chez lui à Pikine.

⁶ Entretien effectué le 18 mai 2009 à la radio *Air'Jeunes* à Pikine.

La mission affichée de *Débat Local* porte donc à la fois sur le jeu politique local et sur les règles de ce jeu, sur les structures de la démocratie locale et sur leur fonctionnement, sur les sujets divers relatifs aux politiques locales.

DÉBAT LOCAL, ÉMISSION POLITIQUE D'UNE RADIO COMMUNAUTAIRE À PIKINE

Une offre abondante d'émissions politiques par les radios ordinaires

L'émission *Débat Local* répond-elle à un besoin ? Comble-t-elle un manque dans l'offre d'information politique des Pikinois ? À regarder les devantures des kiosques de journaux à Pikine où sont épinglées les « unes » des journaux offerts aux regards, ou à tourner à midi, à l'heure des journaux radiophoniques, le bouton d'un poste de radio à la recherche d'une station, l'observateur pressé conclurait que les Pikinois bénéficient d'une information vivante, dynamique et libre.

Même dans le domaine des seules radios, l'abondance domine. Limitons-nous dans un premier temps aux concurrents immédiats et directs de la radio *Air'Jeunes* et de l'émission *Débat Local* : les radios qui peuvent être reçues par les Pikinois (qui sont soit nationales soit de la zone dakaro-pikinoise) et les émissions politiques. Le marché apparaît très ouvert à la concurrence. Les Pikinois peuvent écouter la radio d'État (*RTS*) qui s'inscrit dans la continuité de la radio publique de la période du monopole d'État. Ils peuvent aussi capter vingt-trois radios commerciales (*Zik Fm*, *RFM*, *Sud Fm*, *Walfadjiri Fm*, etc.). D'après un sondage¹ effectué par l'institut BDA (Bâ Djibril et Associés) en 2007 sur le taux d'audience dans la région de Dakar², les radios les plus écoutées sont *Walf Fm* (60%), la *RFM* (31,1%) et *Sud Communication* (28,8%). Créées au moment de la libéralisation des médias, en 1994, les radios commerciales sont récentes, mais elles ont connu un essor rapide. Leur audience est forte : dès 1997, 98,3% des personnes de la région dakaro-pikinoise écoutaient la radio (selon la même étude). À titre de comparaison, par rapport au Burkina Faso, S. T. Balima indique

¹ Voir *Walfadjiri*, « Sondage des chaînes de radio : Walf Fm toujours leader », édition du 11 juillet 2007.

² Le Sondage effectué par l'institut BDA (Bâ Djibril et Associés) en juillet 2004, sur un échantillon de 1 000 personnes, sur l'audience des chaînes de radio les plus écoutées dans la région de Dakar, classait déjà *Sud Fm* en 2^{ème} place derrière *Walf Fm* (74,9%), soit 40 points d'avance. Le classement fourni par l'institut pour les autres radios s'établissait ainsi : *Nostalgie* et *RFM* (27,9%), *Sokhna Fm* 21,1%, *Dunya Fm* (17,5%), *Rfi* (14, 8%), *Lamp Fall* (13,2%), *Envi Fm* (10,2%), *Oxy-Jeunes* (6,2%), *Chaîne nationale* (4,8%), *Dakar Fm* (3,7%), *Africa n°1* (3,1%), *Sud Banlieue* (2,8%), *Ndef Leng Fm* (2,7%), *7Fm* (2,5%), *Manooré Fm* (2,3%), *BBC Afrique* (1,6%),

dans son étude sur ce pays menée en 2003 que 63% des personnes interrogées écoutaient la radio¹. En 2009, selon une étude d'Africascope, la durée d'écoute des plus de 15 ans à Dakar était de 103 minutes par jour. D'après une étude réalisée par le CSA sur la période 2003-2008, le temps consacré à l'écoute de la radio en France est de 179 minutes².

Toutefois, derrière cette profusion se dissimule une très forte standardisation des messages et des usages. Pour des raisons historiques, les médias sénégalais sont très concentrés et le marché de l'information politique est oligopolistique. L'opérateur public a été maintenu après la libéralisation des médias. L'ensemble public³ est composé d'un organe de radio et de télévision (*RTS*) et d'un journal (*Le Soleil*). Ses journalistes sont des fonctionnaires.

Parallèlement à ce consortium se sont développés des grands groupes privés eux aussi intégrés et puissants, dont les quatre plus importants sont : *Sud Communication*, *Walfadjiri*, *Futurs Médias* et *D-Média*⁴. *Sud Communication* a pendant longtemps été le groupe dominant. Il s'est développé rapidement. L'histoire du groupe exerce une réelle fascination sur les journalistes politiques de la région Dakar-Pikine. *Sud Quotidien* a été le journal le plus lu au moment de la libéralisation. *Sud Fm* radio - la principale rivale d'*Air'Jeunes* dans la région dakaro-pikinoise via *Sud Banlieue* - est la seule radio qui ait été pendant longtemps en concurrence directe avec la radio nationale. Le groupe *Walfadjiri* de l'islamologue Sidy Lamine Niass s'est constitué en même temps que *Sud Communication*. Il dispose de deux journaux, d'une radio généraliste *Walf Fm*, de deux radios thématiques, *Walf 2* à vocation religieuse, et *Walf 3* musicale, d'une chaîne de télévision et d'une imprimerie. Le groupe était au départ islamiste (son nom signifie l'Aurore, extrait d'une sourate) et ses premiers financements sont réputés être provenus des pays arabes, notamment de la Libye. Le groupe

Excaf Allahamdoulilahi (1,6%), *Fagaru Fm* et *Témoin Fm* (1,5%). Voir « Un sondage classe *Walfadjiri* en tête des stations Fm de Dakar », *OSIRIS*, n°62, septembre 2004.

¹ Voir Balima S. T. et Frère M. S. (2003), *Médias et communications sociales au Burkina Faso. Approche socioéconomique de la circulation de l'information*, Paris, L'Harmattan, p. 212.

² Voir Fédération des radios associatives non commerciales du Languedoc Roussillon, « Les tendances de l'écoute de la radio », publié le 3 juillet 2009, <http://franc-lr.fr>.

³ La société nationale *RTS* (Radiotélévision sénégalaise) a été créée en 1991 pour succéder à l'Office de Radiodiffusion télévision du Sénégal (*ORST*) qui avait le monopole de la diffusion d'émissions de radio et de télévision. La *RTS* avait le pouvoir de sélectionner ses concurrents par l'octroi des autorisations d'émettre, ce qui la plaçait en position de juge et partie et assurait à l'État un contrôle direct sur la programmation et la régulation des médias audiovisuels.

⁴ Ils disposent chacun d'un site internet qui ne donne pas beaucoup d'informations sur leur gestion et ils ont donné lieu à peu d'études empiriques. Ils sont limités par une loi anti cumul, à cause de la loi du 22 février 1996 qui limite le nombre d'autorisation d'une entreprise de communication à trois pour un sénégalais et une pour un

s'est déconfessionnalisé sous l'influence de ses journalistes. S'il est le deuxième groupe multimédia du Sénégal, il a occupé une position dans le champ médiatique très secondaire par rapport à *Sud Communication*, bien que la direction soit riche et puissante¹. Le groupe *Futurs Médias (GFM)* créé lui aussi sur le modèle de *Sud Communication* en 2003 par le chanteur Youssou Ndour et ministre de la Culture, (2012-2013), dispose d'un quotidien (*L'Observateur*), d'une radio (*RFM*), d'une télévision (*TFM*) ainsi que d'une imprimerie (« Xippi », « Regard » en wolof). Le groupe *D-Média* créé en 2008 par Bougane Gueye Dany, ancien journaliste à *Walf Fm*, puis à la *RFM*, possède un quotidien (*La Tribune*), une radio (*Zik Fm*), un magazine (*Dakar Life*) ainsi qu'une Télévision (*Sen TV*). En dépit de la forte standardisation, *Débat Local* a une singularité qui la distingue des émissions semblables diffusées dans les autres radios : elle est l'émission politique interactive d'une radio communautaire, *Air'Jeunes*, qui se propose de construire avec les auditeurs des usages radicalement libérateurs de la radio pour leur émancipation citoyenne.

***Air'Jeunes*, « une radio pas comme les autres² »**

« Partout, la jeunesse réclamait une radio pour les jeunes. Le jour de l'inauguration du stade Alassane Djigo de Pikine, alors même que le président Abdou Diouf y présidait en même temps la finale de la coupe du Sénégal, des jeunes ont brandi, tout le long du parcours présidentiel dans le département de Pikine, des pancartes sur lesquelles on pouvait lire : « À quand notre fréquence ? », « Une fréquence pour Pikine », etc... Lors de la présentation officielle au chef de l'État des membres des ASC de Pikine, les porteurs du projet se sont emparé de l'opportunité pour sensibiliser le président Abdou Diouf. Quatre questions clés lui furent posées : « Votre mandat est-il sous le signe de la jeunesse ? », « Sommes-nous des Sénégalais ? », « Sommes-nous des jeunes ? », et enfin : « Si nous sommes des jeunes Sénégalais et que votre mandat est dédié aux jeunes, pourquoi votre gouvernement nous refuse-t-il l'autorisation de fréquence ? ». Embarrassé par cette dernière question, le président demanda alors à son Premier ministre, Habib Thiam, et à son conseiller en communication, de prendre en charge la requête des jeunes de Pikine. Ainsi fut octroyée la fréquence et l'aventure de la radio communautaire pouvait enfin commencer le 3 mars 1999³ » (Cheikh Fall, cofondateur et responsable de la programmation et de la production à *Air'Jeunes*).

étranger. Notre analyse repose sur les études qui leur ont déjà été consacrées et notre propre connaissance pratique tirée d'une fréquentation intense, comme consommatrice et comme journaliste.

¹ Voir Mbow M. (2005), *Éthique, déontologie et régulation de la presse écrite au Sénégal*, Mémoire de DEA, sous la direction d'Annie Lenoble-Bart, Université Michel de Montaigne, Bordeaux 3. Parmi ces quatre « grands » groupes il y a aussi le groupe *Com 7* créé en 1998 par trois hommes d'affaire, Bara Tall, Cheikh Tall Dioum et Youssou Ndour (un musicien sénégalais très connu). Ce groupe dispose d'une radio, *7 Fm*, édite trois quotidiens, *L'Info 7* (1999), *Le Populaire* et *Tract* qui sont des journaux « people », et deux hebdomadaires (*7 Week-end* et *Lion*) et possède sa propre imprimerie (7 éditions).

² Entretien avec Charles Sylla, coordonnateur de la radio *Air'Jeunes*, effectué le 11 septembre 2006 à Pikine.

³ Entretien effectué le 13 septembre 2006 à Pikine.

Ainsi est relatée la création de la radio par ses fondateurs dans un document entièrement consacré à celle-ci et à sa « success story¹ », édité par l'Institut Panos (IPAO), tout entier voué à la cause du pluralisme médiatique. *Air'Jeunes* a - certes, un peu abusivement - une réputation de « pionnière » des radios communautaires au Sénégal. Elle diffuse vingt et une heures par jour, dont cinq heures d'émissions interactives journalières et vingt heures de débats par semaine, onze concernant les politiques nationales ou locales en dehors des périodes de campagne électorale². *Débat Local* est considérée comme son émission « phare³ », celle qui définit le mieux son identité et le lien qu'elle entend construire avec la communauté des auditeurs. *Air'Jeunes* et *Débat Local* sont inséparables.

Air'Jeunes s'est inscrite dans une dynamique porteuse : après la libéralisation des ondes en 1994⁴, le développement des radios communautaires a été extrêmement rapide. Dès les premières lois de dérèglementation se créent les premières radios communautaires et s'enclenche une dynamique puissante de multiplication de leur nombre. La première radio communautaire, *Penc Mi Fm* à Fissel (région de Thiès), a été créée en 1996 par trois organisations agricoles avec l'aide d'« Oxfam Grande Bretagne » qui prend à sa charge le matériel et les frais de fonctionnement. Cette création précède de peu celle d'*Air'Jeunes* qui a vu le jour en 1999. Quatre ans plus tard, est créée *Gaynnako Fm, La voix du berger* - toujours avec l'aide d'« Oxfam » - dans le nord du pays. À la même époque (1999), l'Agence de la francophonie a financé l'achat de cinq radios communautaires en milieu rural, dont la *Côtière* à Joal-Fadiouth. En 2002, douze radios de types communautaires avaient été créées. En 2008, il en existe cinquante, qui sont toutes membres d'une association professionnelle, l'Urac (Union des radios associatives et communautaires). Parmi elles, sept émettent à Pikine (*Afia Fm, Jappoo Fm, Air'Jeunes, Manooré Fm, Rail Bi Fm, Ceneer Fm, Pen Mi*), même si elles n'y sont pas implantées⁵.

¹ Voir Ly A. (2010) « Quand une radio fait école...La success story de la radio école Oxy-Jeunes de Pikine », *Institut Panos Afrique de l'Ouest*.

² Voir Annexe 36-Grille des programmes d'*Air'Jeunes*. Les annexes détaillent, lorsque c'est nécessaire, l'interprétation du matériel empirique (entretiens, observations ethnographiques, résultats d'enquêtes, portraits, données chiffrées) que nous avons pu collecter lors de notre enquête et développent, parfois de façon critique, les éléments théoriques sur lesquels nous nous sommes appuyée.

³ Entretien avec Charles Sylla, coordonnateur de la radio *Air'Jeunes*, effectué le 11 septembre 2006 à Pikine.

⁴ Voir Annexe 7-La libéralisation des médias au Sénégal.

⁵ Le Sénégal compte 49 radios communautaires en 2008, d'après les statistiques fournies dans son rapport annuel par le Cnra (Conseil national de régulation de l'audiovisuel).

TABLEAU I-LES RADIOS COMMUNAUTAIRES À DAKAR-PIKINE (liste non exhaustive)

Stations	Lignes éditoriales	Bailleurs/ Partenaires	Langues utilisées	Émissions politiques	Date de création
<i>Air'Jeunes</i>	Gouvernance locale (politiques publiques, économie, santé, etc.)	Développement et Paix	Wolof, Puular, français	<i>Débat Local</i> <i>Débat politique</i> <i>local</i>	1999
<i>Rail Bi Fm</i>	Développement local (Santé, Éducation, environnement)	Unesco, Dagoudane Anvers, Enda santé	Wolof, puular, diola, français	<i>Ngindi</i> <i>(Éclairer)</i>	2006
<i>Jakko Fm</i>	Santé communautaire, économie urbaine, bonne gouvernance locale, etc.	Mairie de Rufisque	Wolof, Puular, Sérère, français	<i>Espace</i> <i>Communal</i>	2003
<i>Manooré Fm</i>	Femmes et développement, entrepreneuriat féminin, Éducation, etc.	Oxfam Grande Bretagne, Oxfam America	Wolof, Puular, Diola, français	<i>Euto Askan wi</i> <i>(La cours du</i> <i>peuple</i>	2002

Air'Jeunes occupe une place particulière dans cet ensemble. C'est la seule radio à se définir et se présenter comme la radio communautaire dont la communauté d'ancrage - terme consacré du monde des radios communautaires - est la ville de Pikine et plus généralement la région dakaro-pikinoise. Les autres radios sont davantage des radios thématiques, comme par exemple *Manooré Fm* consacrée aux femmes, *Ndef Leng* pour la communauté Sérère, *Envi Fm* sur l'environnement ou *Fm Santé* disparue après une brève existence. L'enquête fait apparaître clairement qu'elle a obtenu au début de son existence un réel succès, qualifié par plusieurs interlocuteurs de divers horizons « d'engouement », avant de connaître, un relatif déclin à partir de 2009.

Air'Jeunes a réussi à imposer l'image d'une radio fidèlement attachée à la réalisation parfaite des principes fondamentaux de ces radios communautaires, tels qu'ils sont définis au niveau international par les institutions autorisées : l'Amarc (Association mondiale des radiodiffuseurs communautaires) une ONG fondée en 1983 à Montréal où elle a son siège, est composée de plus de 4 000 membres dans 114 pays¹ ; l'Urac (Union des radios associatives et communautaires) compte 12 projets de radios et 10 radios associatives : *Ndef Leng Fm* à Dakar, *Air'Jeunes* à Pikine, *Penc Mi Fm* à Fissel, *Niani Fm* à Tambacounda, *La Côtère* à Joal Fadiouth, *Jeeri Fm* à Louga, *Gaynaako Fm* à Namarel, *Jiida Fm* à Bakel, *Awagna Fm* à Bignona, *Timtimol* à Matam ; le Cota (Collectif d'échanges pour la technologie appropriée)

¹ L'Amarc est un réseau « d'échange et de solidarité entre les radiodiffuseurs communautaires (associatifs) qui vise à coordonner et à faciliter la coopération entre ses membres ». Elle s'intéresse particulièrement aux femmes

une ONG de droit belge, financé par la direction générale de la coopération au développement belge a été créé en 1979 pour apporter aux ONG un appui et des conseils en lien avec la technologie appropriée¹ ; l'Ipao (Institut Panos Afrique de l'Ouest) intervient principalement en Afrique pour « favoriser le pluralisme des médias, soutenir l'accès à une information indépendante, diversifiée et responsable, contribuer à l'expression des populations les plus marginalisées² ».

Air'Jeunes se présente comme une radio émanant de la volonté de la communauté des jeunes de Pikine de se doter d'une radio qui leur appartient, qui est leur « chose », dans laquelle ils peuvent se reconnaître et qui porte vers les autorités les plus éminentes du pays leurs plaintes et leurs désirs ardents de se réaliser, tout en étant un moyen de cette réalisation. Elle apparaît, tout au moins à ses débuts, comme porteuse d'un idéal de nouveauté médiatique et politique. Si la communauté pikinoise a joué un rôle - dont il faudra apprécier la réelle mesure par-delà cette image légendaire de la radio - dans la création d'*Air'Jeunes*, cette radio doit surtout son existence et ses caractéristiques à la rencontre de quelques projets individuels des fondateurs avec le soutien et à la participation active d'une ONG canadienne étrangère à Pikine et au Sénégal - « Développement et Paix ».

PIKINE, UNE COMMUNAUTÉ LIVRÉE À ELLE-MÊME

Le nom de Pikine vient du mot wolof « Pikini³ » qui veut dire « rien ». C'est en fait presque tout dire sur l'identité sociologique et économique de cette banlieue populaire de Dakar : Pikine est une immense agglomération de « petites gens » et de prolétaires. Situé à dix kilomètres de la capitale sénégalaise, le département de Pikine avec ses 1,15 millions d'âmes est le plus peuplé - sa population représente 51% de l'agglomération dakaroise - et il est le plus pauvre de la région. La cité n'a accédé au statut de ville autonome qu'en 1990, et du fait

comme en témoigne la conférence d'Oaxtepec au Mexique en 1992 au cours de laquelle est affirmée que les radios communautaires ont un rôle important à jouer dans l'éducation des femmes. Voir www.amarc.org.

¹ Voir <http://www.cota.be>.

² Voir www.panos.org.

³ Voir Ndione E. S., Gueye O. (2009), *Pikine aujourd'hui et demain. Diagnostic participatif de la ville de Pikine*, Dakar, Enda Graf Sahel.

de l'extension accélérée de sa taille Pikine a été divisée en seize communes d'arrondissement en 1996¹.

« Ville champignon² », Pikine est aussi une ville improvisée au développement anarchique. Sa population est issue majoritairement de l'exode des citoyens les plus pauvres de Dakar qu'on appelle les déguerpis et de la migration rurale³. La pauvreté peut se lire ici de deux manières, à travers des données chiffrées, mais aussi à partir des réalités vécues et perçues. De ce dernier point de vue, ce qui traduit le plus éloquemment ce caractère de banlieue dortoir et pauvre, c'est la vue des trottoirs noirs de monde dès les premières heures de la matinée. La promiscuité, le surpeuplement, l'encombrement, le vacarme, l'agitation, sont les traits qui caractérisent le mieux la cité.

Bricoler pour survivre à Pikine

N'déye Amy, mère de famille dans un quartier de Pikine, Tally Bou bess, est représentative de la population de Pikine frappée par la pauvreté et qui tente de s'en sortir par le bricolage. Des milliers de Pikinois - la quasi-totalité - vivent de façon comparable. Analphabète, trente-sept ans, huit enfants en bas âge (entre sept ans et six mois) dont la plupart vont à l'école, elle est la deuxième épouse d'un homme (son cousin) qui se rend dans la capitale sénégalaise tous les matins à la recherche « de petits boulots ». Originaire de Birkélane, région de Kaffrine, bassin arachidier du Sénégal où la polygamie demeure fréquente, (elle concerne 53,80% des chefs de famille et parmi eux 44% ont deux femmes, selon l'enquête de B. Diop⁴, elle arrive à Dakar à l'âge de douze ans pour exercer le métier de « petite domestique », elle tient un kiosque à pain, sorte de cabane en métal où elle découpe matin et soir entre 25 à 35 kilos de pain. Elle est installée sur la rue en face de sa maison, qui

¹ Code des collectivités locales. Article 77 de la loi 96-06 du 05 février 1996 portant code des collectivités locales. Exposé des motifs, Gouvernement du Sénégal, <http://www.gouv.sn/Code-des-Collectivites-locales.htm>.

² Voir Collignon R. (1984), « La lutte des pouvoirs publics contre les encombrements humains à Dakar » in *Revue canadienne des études africaines*, vol. 18, n°3, <http://www.jstor.org/stable484769>, pp. 572-582.

³ Créée par l'administration sans aucun statut ni vision à long terme, elle n'est pour les premiers migrants qu'un lieu d'attente pour les « déguerpis » et un site de transit pour les migrants qui sont soit des saisonniers effectuant des allers-retours entre le village et la capitale, soit des temporaires à la recherche des voies et moyens pour leur projet de migration internationale. Hormis les Sénégalais, la commune est habitée également par une forte communauté guinéenne et maure.

⁴ Voir Diop A. B. (1992), « Les paysans du bassin arachidier. Conditions de vie et comportements de survie », *Politique Africaine*, n°45, pp. 39-61. Le bassin arachidier vit une crise agricole depuis le début des années 1970 avec la sécheresse de 1971 et la mise en application d'une nouvelle politique agricole en 1984, sous l'influence de la Banque mondiale et du FMI.

se distingue peu d'un taudis, où elle loue trois chambres non rentables à cause de l'insolvabilité chronique des locataires qui, « mettant la main souvent au plat familial¹ », se transforment de plus en plus en charges supplémentaires. Occasionnellement, elle vend de la friperie et de l'encens qu'elle conditionne elle-même. Elle prépare la soupe, achète des poissons et fait le thon à la mayonnaise pour la clientèle du voisinage. À la saison, elle vend des mangues que lui envoie sa coépouse restée au village dont elle dit : « elle se débrouille comme moi ». N'déye confectionne des pagnes en dentelle qu'elle place chez ses connaissances du quartier, élève des poussins et envisage d'installer un élevage de poules dans sa courette quand elle en aura les moyens. Elle participe à plusieurs tontines, une à 100 francs CFA par jour pour acheter des habits aux enfants, deux à 200 francs CFA pour acheter des tissus et des bijoux et préparer l'éventualité d'une demande en mariage de l'une de ses cinq filles. N'déye gère également une autre tontine de vingt personnes à 1 000 francs CFA (1,50 euros) par mois. Faute de revenus stables, elle verse quotidiennement 100 francs CFA (0,15 euros) lorsqu'elle le peut, à un vendeur ambulant qui fait du porte-à-porte pour tirer profit d'une pièce de tissu. Aussitôt perçu, l'argent est aussitôt placé ou dépensé pour les besoins du quotidien. Parfois, pour ajouter à ses revenus, elle remplace une de ses amies comme femme de ménage au centre de santé. Ce système de survie fondé sur le bricolage, où se mêlent production de biens et de services, commerces, échange de dons d'argent et surtout de paroles, est le quotidien de la plupart des Pikinois. Cette débrouillardise dans la survie, cette solidarité qui lie les uns aux autres et qui transcende même les rivalités matrimoniales intenses liées à la polygamie, représente une forme d'organisation socio-économique qui leur permet de résister au jour le jour à l'extrême pauvreté. Toutes les structures de développement (« Enda Ecopop », « Unicef », « Usaid », etc.) et les chercheurs² qui travaillent dans la localité ou sur elles, ont été frappés par cette capacité d'auto organisation des Pikinoises et estiment que c'est là un point d'appui essentiel pour lutter contre la pauvreté.

¹ Entretien avec N'déye Amy, mère de famille à Pikine, effectué le 8 juin 2009 à Pikine.

² Voir Jaglin S., Dubresson A. (1993), *Pouvoirs et cités d'Afrique noire. Décentralisation en question*, Paris, Éditions Karthala ; Bulle S. (1999), *Gestion urbaine et participation des habitants : quels enjeux, quels résultats ? Le cas de Yeumbeul, Sénégal*, Paris, Unesco.

ILLUSTRATION 1-MAISONS ABANDONNÉES À CAUSE DES INONDATIONS ET DES ORDURES MÉNAGÈRES

Photo : Agence française de développement (version provisoire) (2005), *Profil environnemental des villes de Pikine et Guédiawaye*. Programme d'Accra (2008), *Forum à haut niveau*, Dakar, République du Sénégal, la Coopération belge au développement, IAGU, UN-Habitat, <http://www.afd.fr>.

Une ville entre l'urbain et le rural

L'importance des occupations irrégulières donne à la ville de Pikine, la plus peuplée du Sénégal, un caractère périurbain, à mi-chemin entre l'urbain et le rural. C'est dans cette zone qu'on rencontre les poches de pauvreté les plus dures (notamment Yeumbeul, Thiaroye, Malika). La forte fécondité (le taux de natalité est d'environ sept enfants par femme) s'explique par l'impact plus important des facteurs socioculturels favorables à la fécondité sur la population de Pikine que sur d'autres populations : soumission aux règles religieuses (Islam) qui s'opposent à la limitation des naissances, précocité des mariages et des grossesses, analphabétisme, interdiction de l'avortement qui pousse les femmes à le pratiquer clandestinement faute de moyens pour l'effectuer dans les cliniques privées. Une part de cette forte natalité est décimée par une mortalité infantile beaucoup plus élevée à Pikine que dans la

capitale¹. Les conditions socio-économiques défavorables, la malnutrition, le manque d'équipements sanitaires pour les consultations prénatales et la qualité des soins dispensés dans les postes de santé et maternité, sont à l'origine d'un grave problème de santé maternelle et infantile. À cela s'ajoute la faiblesse du niveau d'instruction des jeunes (moins de 40 % seulement des enfants sont scolarisés) qui produit une masse élevée d'analphabètes.

La migration vers Dakar

La description que faisait de Pikine, il y a trente ans, R. Collignon², reste actuelle et elle montre, au-delà de l'impuissance des pouvoirs publics à améliorer les conditions de vie dans cette commune, la permanence de la représentation que les autres habitants de Dakar se font de Pikine, intériorisée par les habitants de Pikine eux-mêmes et en premier lieu les jeunes. Cette représentation durable est la base de la stigmatisation des jeunes de Pikine et d'une certaine façon de l'adoption par ceux-ci de ce sentiment de rejet par l'autre.

« Ce matin encore le journal en a parlé : ces mendiants, ces talibés, ces lépreux, ces diminués physiques, ces loques constituent des encombrements humains. Il faut débarrasser la ville de ces hommes - ombres d'hommes plutôt - déchets humains qui vous assaillent et qui vous agressent partout et n'importe quand. Aux carrefours c'est à souhaiter que les feux ne soient jamais rouges ! Mais une fois que l'on a franchi l'obstacle du feu, on doit vaincre une nouvelle barrière pour se rendre à l'hôpital, forcer un barrage pour pouvoir aller travailler dans son bureau, se débattre afin de sortir de la banque, faire mille et un détours pour les éviter dans les marchés, enfin payer une rançon pour pénétrer dans la maison de Dieu. Ah ! Ces hommes, ces ombres d'hommes, ils sont tenaces et ils sont partout ! La ville demande à être nettoyée de ces éléments³ ».

C'est sur ces pensées, qu'A. Sow Fall prête à son héros Kéba Dabo, l'adjoint du Directeur du Service de la salubrité publique chargé de l'application des circulaires ministérielles sur l'assainissement des voies publiques, que s'ouvre *La grève des battù* (calebasses en wolof), le roman qui s'est vu décerner le grand prix littéraire de l'Afrique noire en 1980. Ces termes « encombrements humains », « déchets humains » ne sortent pas tout droit de l'imagination de la romancière. Tout comme l'expression « déguerpi », ils sont repris, selon R. Collignon, des déclarations publiques des autorités gouvernementales sénégalaises, dont le discours semble s'emballer à mesure que croissent les difficultés rencontrées face aux problèmes mal

¹ Voir Agence nationale de la statistique et de la démographie (2005), *Enquête démographique et de Santé IV Sénégal*, Dakar.

² Voir Collignon R. (1984), « La lutte des pouvoirs publics contre les « encombrements humains à Dakar », *art. cit.* René Collignon est un économiste français qui s'est installé au Sénégal après l'indépendance, il a été un des plus proches collaborateurs des présidents Senghor et Diouf.

³ Voir Fall A. S. (1979), *La grève des Battù*, Dakar, Nouvelles Éditions Africaines, p. 5.

maîtrisés de l'urbanisation, de l'exode rurale, de l'emploi. Le vocable même d'encombres humains apparaît dès le 19 juillet 1972, lors du conseil national de l'Union progressiste sénégalaise (actuel Parti Socialiste sénégalais) consacré à l'urbanisme. On a pu l'y entendre de la bouche du président Senghor qui officiait ce jour-là en tant que Secrétaire Général du parti. *Le Soleil*, l'unique quotidien national de l'époque, s'en est fait largement écho. C'est dire la quasi officialisation par le relais des médias (journal, mais aussi surtout radio et télévision nationales) d'un vocabulaire stigmatisant une catégorie de la population¹.

Dakar est le pôle attractif majeur du pays et le lieu privilégié de focalisation d'une crise économique et sociale généralisée. La capitale concentre l'essentiel des entreprises et des emplois du secteur moderne, la majorité des salariés du public et une partie importante de la population active au chômage (21% en 2010, selon le bureau sous régional pour l'Afrique de l'ouest de la Commission économique des Nations-Unies²). Les maigres opportunités d'emplois qu'elle offre ont suscité un afflux important de population migrante. La baisse de la productivité et des revenus monétaires ruraux a aussi obligé une partie importante de la population rurale à l'immigration et a transformé une proportion importante des actifs sous-employés en chômeurs sur le marché urbain de l'emploi. Le taux de non-activité pour la population de 15 à 65 ans est d'environ 70%. Plus de 45% de la population totale du pays se concentre dans les villes, en particulier dans Dakar et sa banlieue qui abritent deux millions d'habitants (25% de la population sénégalaise). Sur le plan spatial, cela se traduit par l'importance des occupations irrégulières qui couvrent environ 25% des zones urbanisées et 30% à Dakar³.

Le manque de politique publique et d'équipements collectifs

Pikine manque de tout. La commune est d'abord confrontée à la difficile planification des structures sanitaires et à la définition des stratégies des soins préventifs (deux centres de santé, vingt-neuf postes de santé, douze maternités, dix cases de santé, deux sous brigades d'hygiène, pour une population de près de 1,15 millions de personnes), pour des populations peu solvables et à mobilité insuffisante pour se rendre dans les quatre cliniques et officines

¹ Voir Diop M. C. et Diouf M (1990), *Le Sénégal sous Abdou Diouf. État et Société*, Paris, Karthala, pp. 51-59.

² Voir Office des Nations-Unies contre la drogue et le crime (2011), *Programme régional pour l'Afrique de l'Ouest 2010-2014*, New York, Nations-Unies, <http://www.unodc.org>.

³ Voir Diop A. A. (2007), « Quelles centralités pour la ville de Dakar, Sénégal ? », *Rives nord-méditerranéennes*, n°26, pp. 75-92.

privées qui se trouvent dans l'espace communal¹. Selon le rapport annuel de l'Iden (Inspection départementale de l'éducation nationale) de Pikine Dagoudane, les établissements scolaires existants, confrontés à la vétusté, ne sont pas en mesure de satisfaire la forte demande en matière de formation et d'inscription chiffrée pour cette seule localité à 4 500 élèves par an. Ces contraintes induisent des problèmes d'échec scolaire et d'inoccupation des jeunes désœuvrés que confirment les données sur l'importance du taux de déperdition scolaire (environ 30%) et le faible taux de scolarisation (58%)². Ainsi, le déséquilibre entre la capacité d'accueil des établissements et la demande de scolarisation constitue le principal problème auquel doivent faire face les habitants et les autorités politiques. Même si l'instruction des filles est devenue une priorité du ministère de l'Éducation nationale, le taux de scolarisation de ces dernières reste très faible à Pikine, même dans l'enseignement professionnel qu'elles fréquentent davantage. Généralement, ce sont elles qui souffrent le plus du faible niveau d'éducation et de qualification technique des Pikinois. Les chiffres rendent mal compte de la réalité quotidienne telle qu'elle est vécue par ces filles. Salimata Diop, 22 ans, a abandonné l'école à l'âge de 15 ans pour s'occuper des tâches ménagères et aider ses parents aux dépenses quotidiennes. Elle raconte :

« Mes parents n'ont plus les moyens de me laisser à l'école. Ma mère vend des beignets à la gare routière, mon père se débrouille à Dakar, il est nécessaire que je reste à la maison pour m'occuper des travaux ménagers et de mes jeunes frères qui eux vont à l'école³ ».

La construction informelle est le principal mode de production de logements dans ces zones d'occupation irrégulière concernant plus de 95% des concessions. La production de parcelles viabilisées connaît de sérieuses limites à cause des difficultés liées à la mobilisation des moyens financiers de l'État et la solvabilité de la plupart des ménages demandeurs de parcelles d'habitation. Les problèmes d'hygiène et d'assainissement se posent avec une particulière acuité dans les quartiers d'habitat irrégulier dépourvus d'égouts et de systèmes d'évacuation des eaux de pluies⁴. Il en découle de constants problèmes d'assainissement - le

¹ Le nombre de lits total est de 206, répartis en 41 lits d'hôpitaux et 165 lits de maternité. Par ailleurs, on relève l'existence d'un hôpital psychiatrique à Thiaroye. Voir Ville de Pikine (2005), *Projet d'appui à la formulation des agendas locaux 21*, op. cit.

² Voir Plan International, Save The Children Sweden (2005), *Recherche-action sur les violences faites aux enfants en milieu scolaire et extrascolaire au Sénégal : étude des cas des départements de Pikine, Rufisque et Guédiawaye*, <https://plan-international.org/apprendresanspeur/rapport-la-violence-faite-aux-enfants-en-milieu-scolaire-au-senegal>.

³ Entretien effectué le 14 septembre 2006 au marché de Thiaroye, Pikine.

⁴ Seul Pikine régulier dispose d'un système de canalisation d'environ 29 700 mètres linéaires répartis entre les communes d'arrondissement de Pikine-Ouest (11 500m), Pikine-Nord (15 700m) et une faible partie de Djiddah-

paludisme et les épidémies sévissent de façon endémique dans les quartiers limitrophes de la Grande Niaye¹. En outre, l'inexistence de réseaux de collecte et d'évacuation des eaux de pluie crée des nuisances sévères aux populations dans certains quartiers pendant la saison hivernale. De plus, les eaux ménagères (de cuisine, lessive) sont généralement déversées dans les regards transformés en vidoirs, ce qui perturbe très sérieusement leur fonctionnement et occasionne des besoins fréquents d'intervention de l'Onas (Office nationale de l'assainissement du Sénégal) qui ne peut y répondre que rarement du fait de l'insuffisance des ressources qui lui sont allouées. S'ajoute à ces problèmes, la déficience, voire l'absence dans certains quartiers isolés, de systèmes de collecte et d'évacuation des ordures ménagères. Tous les secteurs d'habitation à Pikine ne sont pas desservis par le système de collecte mis en place par la Cud (Communauté urbaine de Dakar). Pour faire face aux limites et insuffisances de ce système (contraintes dues à la typologie de l'habitat et à l'urbanisation non contrôlée), les populations ont recours à la collecte informelle (par les charretiers) ou rejettent simplement leurs ordures dans les terrains vagues, les dépressions naturelles ou les maisons abandonnées pour cause d'inondation. Pour résoudre ce problème majeur de la gestion des ordures ménagères à Pikine, lié à l'insuffisance de la couverture de certaines zones d'habitation par les camions de collecte (étroitesse des rues et leur état d'ensablement), les GIE (Groupements d'intérêts économiques) et associations de quartier fournissent la main d'œuvre pour la collecte. Ils assurent le raclage des points de regroupement des poubelles individuelles, effectuent la surveillance des coffres et procèdent à la sensibilisation des populations locales. Mais la constitution de nombreuses micro-décharges à l'intérieur des zones d'habitation constitue de réels dangers au plan environnemental et sanitaire. Il n'est pas rare, par exemple, de voir pendant la période hivernale, les populations enlever les couvercles des regards pour tenter d'évacuer les eaux de ruissellement. Enfin, la gestion de la plus grande décharge autorisée d'ordures de la région de Dakar, dans la commune d'arrondissement de Malika (la moins peuplée de la ville de Pikine, environ 8 000 habitants) sur le lac Mbeubeuss, pose des problèmes spécifiques. Le volume des déchets déversés, leur nature et surtout l'anarchie dans l'exploitation de la décharge, ont fait de cette localité un gigantesque dépotoir sauvage très

Thiaroye-Kao (2 500m). Ces indicateurs traduisent de façon très nette le degré de sous-équipement en matière d'assainissement dans la commune. Voir Plan International, Save The Children Sweden (2005), *Recherche-action sur les violences faites aux enfants en milieu scolaire et extrascolaire au Sénégal : étude des cas des départements de Pikine, Rufisque et Guédiawaye*, op. cit.

¹ L'assainissement y est individuel pour les rares ménages disposant de puisards. En outre, mis en place il y a une dizaine d'années, le réseau d'assainissement de Pikine présente des contraintes d'exploitation liées au mauvais usage par les populations, ce qui perturbe leur fonctionnement.

polluant¹. Le site n'a pas fait l'objet de travaux d'aménagement préalables pour assurer les fonctions d'une décharge contrôlée. En effet, aucune mesure de protection de la nappe n'a été prise, il en est de même du drainage et de l'évacuation des eaux. En outre, le taux d'habitations ne disposant d'aucun système d'assainissement (environ 6%) étant relativement important, le péril fécal constitue une menace sérieuse sur la santé des populations concernées qui ont recours soit aux terrains vagues, soit aux rares édicules publics existants (trente-cinq au total) pour se soulager. Au plan environnemental et sanitaire, le secteur de Pikine est caractérisé par la proximité de la nappe phréatique de Thiaroye qui est très vulnérable. La grande quantité d'effluents domestiques rejetés sans dispositif de traitement adéquat entraîne de fortes contaminations bactériennes et azotées. Or, de nombreux puits traditionnels d'alimentation en eau sont encore utilisés par la population locale. L'état et l'entretien de ces puits à Pikine, dont la gestion revient théoriquement à la municipalité, sont insuffisants au plan de l'hygiène.

Une ville clé dans le jeu démocratique national : « Pikine, la machine à élire² »

Pikine présente deux caractéristiques particulières sur le plan du jeu électoral. En dépit de sa sociologie, elle vote régulièrement pour le parti libéral (contre le parti socialiste, lorsque celui-ci était dominant, c'est-à-dire jusqu'en 2000). Du fait de l'importance de sa population et de sa concentration, elle exerce une influence décisive sur l'issue des scrutins nationaux. Le rapport démographique est tel que celui qui s'impose à Pikine, Guédiawaye et Rufisque, où vivent près de trois millions de personnes, gagne la région de Dakar. Et qui gagne Dakar, l'emporte dans le Sénégal tout entier puisque les autres régions sont démographiquement presque désertes, sauf Kaolack et Thiès. Pikine a ainsi voté massivement Abdoulaye Wade, candidat de la coalition libérale « Sopi » (Changement), le 19 mars 2000 (76,44% des voix), en creusant un écart important entre la coalition et ses adversaires regroupés autour d'Abdou Diouf (Parti socialiste) (23,56%)³. La majorité des jeunes pikinois sans emploi fixe ont fortement contribué à l'élection d'Abdoulaye Wade. La ville a fait de même aux élections

¹ La décharge reçoit environ 2 800 m³ par jour (environ 700 tonnes par jour) de déchets de toutes sortes dont environ 98% proviennent des ménages, 6% des industries et 1,2% des hôpitaux. Présentement, le volume total de déchets est estimé à 3 millions de m³ non traités. De par sa situation, Mbeubeuss contribue fortement à la pollution de la nappe phréatique. Certains ménages s'approvisionnent directement à partir de puits traditionnels existants (environ 5 000), qui pompent la nappe superficielle polluée. Voir Ville de Pikine (2005), *Projet d'appui à la formulation des agendas locaux 21*, op. cit.

² Entretien avec Cheikh Fall, responsable des programmes à *Air Jeunes*, effectué le 13 septembre 2006 à Pikine.

³ Sur le plan national, Abdoulaye Wade et sa coalition obtiennent 58,49% contre 41,51% pour Abdou Diouf.

législatives de 2001 et aux municipales de 2002, en confiant la quasi-totalité des 16 communes d'arrondissement de Pikine aux libéraux du PDS¹. Cependant, à la veille de l'élection présidentielle du 25 février 2007 et après sept années d'alternance certains journalistes et politistes se posaient la question de savoir s'il restait quelque chose de cette fidélité au PDS dans cette grande agglomération, qui avait été décisive dans l'échec des socialistes après quarante années de règne. L'opposition pensait que l'alternance avait déçu ces quartiers populaires qui lui étaient traditionnellement attachés et avait anéanti les espoirs des populations de Pikine, principalement ceux des jeunes. Mais, le temps d'un scrutin, les banlieusards ont oublié le chômage, la pauvreté, les inondations, l'insécurité, la cherté de la vie, les délestages, les maladies hivernales et les difficultés du transport, pour mettre à nouveau leur espoir sur le Président Wade, ce 25 février 2007, en lui accordant 60,1% des voix selon les chiffres départementaux publiés par la Commission de recensement des votes. Ainsi Abdoulaye Wade, candidat à sa propre succession, a créé la surprise dans la cité « dortoir », l'un des plus importants bastions électoraux du Sénégal. Au centre Massaer Diagne de Djidah-Thiaroye-Kao, il est arrivé en tête dans les 26 bureaux de vote. Le bureau de vote n°5 de Pikine-Ouest est la parfaite illustration de la suprématie d'Abdoulaye Wade dans la banlieue : sur les 570 votants (avec un taux d'abstention de 29,4%), il obtenu 303 voix. Les uns disent vouloir lui accorder un autre mandat pour terminer ses grands travaux, comme ce jeune de Yeumbeul qui met parfois plus de trois heures pour accéder au centre de Dakar où il travaille comme mécanicien, du fait des embouteillages et des ruptures du trajet, à cause également du mauvais état de la seule route qui la dessert :

« Le vieux a entamé d'importants travaux comme le nouvel aéroport qui peut générer des emplois pour les jeunes, et surtout l'autoroute à péage qui est très bénéfique pour les habitants de la banlieue. S'il part maintenant les autres ne vont pas poursuivre ses œuvres, c'est comme ça, les successeurs ne travaillent jamais sur les programmes de leurs prédécesseurs² ».

Les autres évoquent l'affection qu'il lui porte et sa sagesse. C'est le cas de cet homme de 72 ans, domicilié à Thiaroye-Gare, qui expose dans son salon un grand poster d'Abdoulaye Wade imprimé pour la campagne électorale :

¹ En 1998 à Pikine le PDS fait 30,19 %, le PS 29,82%.

² Entretien avec un habitant de Pikine, effectué le 11 mars 2009 à Pikine.

« Regarde cette belle photo de Maître Wade [il est avocat de profession], tu as vu son « kala » [turban en Wolof, souvent porté par les personnes âgées comme signe de sagesse] et son bonnet qui symbolisent le troisième âge... Rien que pour ça, je vais voter pour lui aux prochaines élections¹ ».

Un tournant, cependant, est pris en 2009. La déception face aux promesses non tenues et l'indignation inspirée par le comportement arrogant de certains hauts responsables de l'État ont érodé l'attachement des Pikinois à Abdoulaye Wade. N'avait-il pas promis de sortir rapidement les jeunes de la banlieue du chômage et de la pauvreté avec un projet nommé « Projet banlieue » ? Lors des élections locales du 22 mars 2009, las d'attendre, les Pikinois ont confié leur ville à Pape Sagna Mbaye, responsable local de l'Alliance des forces de progrès (AFP) de la coalition « Benno Siggil Senegaal » (S'unir pour un Sénégal debout) alliée du parti socialiste sénégalais. Cette coalition pilotée par le Parti socialiste regroupait la quasi-totalité des partis de l'opposition et certains mouvements de la société civile. Elle a remporté les onze communes d'arrondissement sur les seize que compte Pikine, ainsi que et la majeure partie des villes du Sénégal.

TABLEAU 2-LES ÉLUS LOCAUX DE PIKINE EN 2009

Communes d'arrondissement	Élus	Partis politiques		Communes d'arrondissement	Élus	Partis politiques
Pikine-Est	El hadji Malick konté	Benno Siggil Senegal		Thiaroye-Sur-Mer	Ndiaga Niang	PDS
Pikine-Ouest	Pape Malick Hann	Benno Siggil Senegal		Tivaouane Diacksao	Malick Dieng	Benno Siggil Senegal
Pikine-Nord	Momar Fall	Benno Siggil Senegal		Diamaguene Sicap Mbao	Khady Bâ	Benno Siggil Senegal
Mbao	Mamadou Seck	PDS		Keur Massar	Mbacké Diop	Benno Siggil Senegal
Guinaw Rail Nord	Mamadou Mactar Seck	Benno Siggil Senegal		Yeumbeul Sud	Youssou Diop	Benno Siggil Senegal
Guinaw Rail Sud	Abdoulaye Diop	PDS		Yeumbeul Nord	Mamadou Lamine Diédhiou	PDS
Dalifort Foirail	Idrissa Diallo	Benno Siggil Senegal		Malika	Momar Talla Gadiaga	PDS
Djiddah-Thiaroye-Kao	Aliou Badara Ndiouck	Benno Siggil Senegal		Maire de la ville de Pikine	Pape Sagna Mbaye	Benno Siggil Senegal
Thiaroye-Gare	Babacar Séne	Benno Siggil Senegal				

En 2012, aux élections présidentielles, les Pikinois accordent 32,5% des voix à Macky Sall (ancien premier ministre de Wade) contre 28,2% à Abdoulaye Wade, président sortant. En

¹ Entretien avec un habitant de Pikine, effectué le 11 mars 2009 à Pikine.

outre, pour les législatives du 3 juin 2012, Pikine a failli à sa tradition de grand vivier électoral, en déjouant tous les pronostics avec un taux de participation de moins de 25 %. Néanmoins la coalition présidentielle de Macky Sall remporte les 6 sièges du département.

TABLEAU 3-RÉSULTATS AU DEUXIÈME TOUR DES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES DE 2012 SUR LES QUATRE DÉPARTEMENTS DE LA RÉGION DE DAKAR (Pikine, Guédiawaye, Dakar, Rufisque)

Départements	Abdoulaye Wade	Macky Sall	Abdoulaye Wade/total
Pikine	72 034	179 948	28,6 %
Guédiawaye	27 317	69 211	28,3 %
Dakar	83 429	272 268	23,4 %

Source : Ministère de l'Intérieur du Sénégal, www.cena.sn/presidentielle2012.

UNE ÉMISSION INTERACTIVE DANS UNE BANLIEUE DÉSHÉRITÉE COMME OBJET DE RECHERCHE

Nombreuses, diverses et riches sont les études portant sur les formes de la domination culturelle et politique exercée par les médias sur leurs publics, y compris dans les dispositifs de communication qui leur laissent une possibilité d'intervention directe comme l'interactivité¹, et sur les moyens par lesquels ces derniers parviennent à y résister, au moins partiellement, par les usages propres qu'ils en font². Par rapport à ces études, *Débat Local* constitue une expérience pratique nouvelle qui ouvre la possibilité de soulever des questions inédites et qui de ce fait, peut permettre d'apporter des approfondissements ou éclairages intéressants à ce corpus d'études et de réflexions sur les notions de public, d'usages, notamment politiques, et de réception. La nouveauté de cette expérience tient à *Débat Local* elle-même (programme d'une radio communautaire) et au contexte géographique (banlieue pauvre) et historique (ville d'accueil de l'immigration rurale et réservoir électoral) dans lequel elle s'inscrit : à *Débat Local* et à Pikine.

¹ Voir Mehl D. (1994), « la télévision compassionnelle », *Réseaux*, vol. 12, n°63, pp. 101-122 ; Cardon D., Heurtin J. Ph., Lemieux C. (1995), « Parler en public », *Politix*, vol. 8, n°31, pp. 5-19 ; Cardon D. (1995), « Comment se faire entendre ? Les prises de parole des auditeurs de RTL », *Politix*, n°31, pp. 145-186 ; Mehl D. (1996), *La télévision de l'intimité*, Paris, Seuil ; Darras E. (1999), « Télévision et démocratisation : la télévision forum en France et aux États-Unis », in Neveu E., François B. (dirs.), *Espaces publics mosaïques. Acteurs, arènes et rhétoriques des débats publics contemporains*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, pp. 61-84 ; Sedel J. (2009), *Les médias et la banlieue*, Lormont, Le Bord de l'eau/INEA ; Goulet V. (2010), *Médias et classes populaires. Les usages ordinaires des informations*, INA éditions, médias essai.

² Voir Le Grignou B. (2003), *Du côté du public. Usages et réceptions de la télévision*, Paris, Economica, coll. « Études politiques » ; Rieffel R. (2010) (3ème édition), *Sociologie des médias*, Ellipses.

Commençons par *Débat Local*. Au titre d'émission interactive politique, *Débat Local* ne présente pas d'originalité particulière et ne constitue pas ce qu'il est loisible d'appeler une innovation communicationnelle. C'est en tant qu'émission d'une radio communautaire, *Air'Jeunes*, qu'elle est un objet d'étude spécifique. Ce type de radio entend, en effet, apporter une réponse nouvelle à la question de la domination communicationnelle des médias, en faisant, idéalement, des membres de la communauté les seuls et uniques acteurs de la radio sur toute la chaîne de production des émissions. Il est sous-tendu par l'idée que l'existence même des professionnels des radios ordinaires (privées commerciales et publiques), les animateurs et journalistes, et au-delà de leurs opinions, positions sociales et pratiques professionnelles, du seul fait qu'ils sont des intermédiaires spécialisés, est la raison première de la domination culturelle et politique qu'elles exercent sur les auditeurs. Le modèle de radio que constitue la radio communautaire vise à instaurer une sorte de communisme communicationnel dans lequel la notion même de public se dissout avec l'abolition qui la fonde de la séparation de l'émetteur du récepteur, elle-même produite par la professionnalisation du premier et sa séparation sociale d'avec le récepteur. On ne peut s'empêcher de penser, pour montrer toute la portée et aussi le caractère utopique de ce modèle, à la célèbre phrase de K. Marx critiquant la division du travail pour en dénoncer les aliénations et indiquant que dans la société communiste : « il n'y aura plus de peintres, tout juste des hommes qui peindront ». Plus près de nous, et aussi de façon plus réaliste, cet idéal présente de nombreuses similitudes avec les réseaux sociaux. Cette première spécificité est à la base de la première grande question qui sous-tend la problématique de ce travail : en quoi le fait que *Débat Local* soit une émission interactive politique d'une radio communautaire a-t-il influé sur les usages par les acteurs (animateurs, responsables politiques, auditeurs, etc.) de l'émission dans le contexte pikinois ?

Venons-en à Pikine. Le contexte de l'émission est aussi spécifique. Pour le chercheur en sciences sociales - ou plus simplement l'observateur curieux de la vie politique - *Débat Local* et *Air'Jeunes*, offrent une opportunité d'analyse de terrain et de réflexion théorique proche d'une situation quasi expérimentale¹. La situation à Pikine est extrême : une population

¹ Au sens donné à ce terme par les spécialistes des sciences sociales qui, parce qu'elles sont historiques, sont dépourvues de l'outil d'étude qu'est l'expérience de laboratoire dont peuvent bénéficier les autres sciences. Une telle situation peut être définie comme une situation dans laquelle des modifications sortant de l'ordinaire (un choc ou une variation aléatoire mesurable d'une variable) des paramètres d'un phénomène susceptibles de l'expliquer, offrent la possibilité de faire apparaître des causes de ce phénomène, dissimulées ordinairement dans

exploitée sur le plan économique ; une communauté dominée sur le plan politique ; des citoyens dépossédés des moyens de leur émancipation. Au moment de la création de la radio, deux évènements étaient de nature à affaiblir la tolérance absolue des Pikinois exploités et dominés à leur propre exploitation et domination. L'implantation d'*Air Jeunes* elle-même, d'abord, et notamment de la création de *Débat Local* en tant que forme de communication, en particulier politique, qui vise expressément à redonner aux citoyens les moyens pratiques et intellectuels de leur libération par l'intermédiaire d'une réappropriation complète de leur moyen de communication ; le renouvellement complet de l'organisation de la vie politique locale, ensuite, qui se donne pour objectif de rendre à ces mêmes citoyens le pouvoir d'organiser localement et démocratiquement leurs conditions d'existence par l'intermédiaire de la décentralisation (1996) intervenue quelques années avant la création de la radio (1999).

Par ailleurs, ces transformations locales se déroulent dans un contexte politique général et un climat idéologique particulièrement propices à la vigilance citoyenne et à la réflexion sur le contenu et le fonctionnement de la démocratie : la thématique de la participation citoyenne ou de la démocratie participative bénéficie au moment du début de notre enquête (2006) d'une forte audience. Cette conjoncture ou conjonction favorable d'évolutions historiques indépendantes appelle la seconde interrogation de ce travail : les usages nouveaux de *Débat Local* par les représentants et les représentés, permis par le modèle de radio communautaire, ont-ils participé de la construction de la démocratie participative dans le contexte pikinois ?

Répondre à ces questions, ce à quoi est consacrée la **seconde partie**, suppose de préciser d'abord le modèle de radio que constitue pour les acteurs la radio communautaire et d'étudier les conditions de son application dans le contexte pikinois au moment de la création d'*Air Jeunes*. La **première partie** s'y attache.

la continuité des évolutions courantes de ces variables explicatives. Se trouvent en effet réunies à Pikine au moment de la création de *Débat Local*, les « conditions limites » d'une telle « quasi-expérience », fondée sur le fort contraste entre la situation avant l'évènement ou l'action dont on cherche à évaluer l'incidence et celle que l'évènement ou l'action doit créer.

UN PROJET DE RADIO COMMUNAUTAIRE COMME QUÊTE D'UN COMMUNISME COMMUNICATIONNEL À PIKINE

Air'Jeunes comme compromis entre les acteurs

Le **chapitre 1** analyse les conditions dans lesquelles le projet de création d'*Air'Jeunes* a été conçu et étudie le compromis sur le modèle de radio communautaire à créer auquel sont parvenus les acteurs. Il s'attache d'abord à dégager les différences et les concurrences entre les projets des acteurs, l'origine et l'importance de ces différences et concurrences, la nature du compromis atteint. Il explore les marges de liberté que ce compromis laisse aux principaux responsables et acteurs de la radio et aux membres de la communauté pour, selon leur pouvoir et leurs ressources, l'infléchir selon leurs objectifs après son lancement. L'enjeu de ce compromis initial est le modèle de radio que les deux principaux acteurs de la création d'*Air'Jeunes* - l'ONG canadienne « Développement et Paix » et un groupe de jeunes locaux que l'on appelle les fondateurs - souhaitent promouvoir et les objectifs, notamment sociaux et politiques, qu'ils souhaitent lui assigner. Ces projets, nous avons cherché, selon une approche subjectiviste, à les connaître à partir des entretiens avec les responsables de l'ONG et les fondateurs. Mais nous avons aussi tenté selon une méthode plus objectiviste de les appréhender dans leur réalité sociale à travers l'histoire, la culture et les croyances, les expériences en matière de radio communautaire et les caractéristiques sociales des acteurs porteurs de ces projets.

L'ONG « Développement et Paix » est représentative d'un type d'ONG que nous avons appelé éthique, dont l'action vise d'avantage à promouvoir une certaine manière de faire de la radio et en particulier à impliquer les membres de la communauté dans le fonctionnement de celle-ci à tous les niveaux, y compris à celui de la production des émissions, que du contenu des messages transmis - qui intéresse davantage les ONG que nous avons appelées utilitaristes (le modèle en étant « Oxfam »). L'enjeu de la négociation pour « Développement et Paix » est donc ce qui est appelé par les acteurs des radios communautaires l'ancrage communautaire de la radio lui-même. L'ONG vise à soutenir un modèle de radio dans lequel cet ancrage est le plus profond qu'il soit afin que la radio soit l'outil d'une démocratie la plus directe possible.

Les interlocuteurs de l'ONG pour la création d'*Air'Jeunes*, les fondateurs, ont été constitués d'un nombre très limité de personnes - des individualités - plus proches

d'entrepreneurs de projets que de spécialistes de la radio ou de militants de la cause des radios communautaires. Ce sont des acteurs sociaux dont les caractéristiques sociales, les histoires personnelles, les trajectoires scolaires, les dispositions personnelles les portent à considérer le projet de radio comme un projet professionnel. Ce projet de radio repose sur une conception d'une radio communautaire exigeant un ancrage communautaire moins profond que celui de l'ONG, plus proche d'une radio commerciale privée ordinaire. Le projet de « Développement et Paix » et celui des fondateurs appelés à être les responsables de la future radio s'avéraient ainsi notablement différents.

Pour caractériser le compromis finalement réalisé il faut étudier le contexte dans lequel il est élaboré. La communauté est peu intervenue et a été peu sollicitée après le départ de Fojes (Forum jeunesse Sénégal) qui a été à l'initiative de la création d'*Air Jeunes*, avant l'apparition des fondateurs. Les élus se sont aussi maintenus à l'écart. Deux types de contraintes externes principales nous ont semblé avoir particulièrement pesé sur le compromis : les règles fixées par l'État au fonctionnement des radios communautaires et les normes imposées par les professionnels de ces radios. L'État sénégalais impose aux radios communautaires, pour des raisons essentiellement historiques, deux contraintes drastiques : elles doivent s'abstenir de participer directement au débat politique et elles ne peuvent se financer sur des ressources de publicité¹. La réglementation nationale ne laisse donc aux radios communautaires que la possibilité d'être financées par une ONG ou une organisation internationale. Cette contrainte financière donnait à l'ONG canadienne un pouvoir important pour faire prévaloir son projet dans le compromis initial.

Nous nous sommes attachée à évaluer avec précision l'influence collective qu'ont exercée les professionnels des radios communautaires sur le projet initial d'*Air Jeunes* : les associations professionnelles, les responsables de ces radios, les animateurs, les ONG qui s'y investissent². Cette influence, quoique sourde, immatérielle et indirecte est importante. Les acteurs des radios communautaires exercent des pressions collectives sur chacun d'entre eux en tant que producteur et gardien collectif des lois du champ dans le sens donné à ce terme par P. Bourdieu³ - que l'on peut comprendre comme l'ensemble des obligations et normes que les

¹ Voir Annexe 35-Cahier des charges applicables aux radios communautaires au Sénégal.

² Voir Annexe 17-Les ONG intervenant dans les radios communautaires au Sénégal.

³ Voir Bourdieu P. (2008), *Sur la télévision, suivie de l'emprise du journalisme*, Paris, Raisons d'Agir, Éditions Seuil, pp.79-94.

promoteurs des radios communautaires doivent respecter pour bénéficier des avantages matériels et symboliques qu'ils peuvent tirer de leur investissement dans un projet de radio communautaire. Cela nous a amenée à étudier la première de ces normes, celle qui commande largement toutes les autres et fait l'objet de luttes intestines intenses : les caractéristiques propres aux radios communautaires qui permettent de les distinguer des autres radios et qui commandent l'appartenance au champ de leurs responsables et animateurs. La radio communautaire est une forme de radio qui a une histoire complexe, des institutions professionnelles spécialisées nationales et internationales qui produisent beaucoup de travaux et documents théoriques et pratiques riches et divers et une technologie, c'est-à-dire un ensemble de pratiques de création, de gestion et de mise en œuvre d'une radio, codifiées. Mais la notion présente un degré élevé de polysémie et reçoit des contenus, notamment prescriptifs, divers, autant qu'elle articule en des combinaisons multiples les normes à respecter et les intérêts à espérer. Pour rendre compte de ces variétés, pour porter au jour leurs enjeux communicationnels et sociaux et pour nous donner les outils d'analyse technique du compromis, nous avons eu recours à la méthode des idéaux-types : nous avons établi un tableau des critères de différenciation des types de radio communautaire et des modèles qui leur correspondent¹. Cette analyse révèle que la notion de radio communautaire mise en avant par les acteurs s'inscrit dans une sorte de continuum. À l'extrême supérieur de cet éventail se trouve une version que nous avons appelée le modèle pur de radio communautaire : la radio est créée à l'initiative de la communauté qui en assure directement la totalité du fonctionnement. Elle définit une sorte d'orthodoxie du champ. À l'autre extrême se trouve un modèle de radio communautaire qui se distingue par des traits souvent peu nombreux et relativement secondaires d'une radio commerciale ordinaire. Les auditeurs participent peu à la définition de la ligne éditoriale, à la gestion de la radio et pas du tout à la fabrication des émissions. Ce modèle, nous l'avons appelé modèle faible de radio communautaire, il résulte souvent d'un processus de dérive d'une radio communautaire pure, ou proche de ce modèle extrême, vers une radio commerciale ordinaire. Pour nous donner les moyens de les analyser, il était nécessaire, de replacer ces deux modèles, et ces conceptions opposées de la communication culturelle et politique par rapport aux approches de la communication développées par les théoriciens des médias, notamment ceux qui ont travaillé sur leur place

¹ Voir Tableau n°4-caractéristiques ou critères relatifs aux usages et les différentes modalités que chacun des critères peut prendre.

dans la domination culturelle et politique des classes défavorisées, en particulier l'approche critique¹ et le modèle du « Codage/décodage² ».

Les acteurs des radios communautaires utilisent la notion d'ancrage communautaire pour rendre compte de façon synthétique, pratique et intuitive de ce qui différencie ces radios des autres radios et de l'intensité de cette différenciation. C'est l'aune auquel tous les acteurs, sans exception, considèrent que le caractère communautaire ou non d'une radio doit être rapporté. L'ancrage peut être très étroit, c'est le modèle pur de radio communautaire ; il peut être plus lâche, c'est le modèle faible. Il est considéré comme l'antidote aux effets de dépossession et d'aliénation induits par la professionnalisation de la relation de communication institutionnalisée dans le modèle de radio ordinaire. La radio communautaire est une critique en acte de la délégation communicationnelle.

Cette diversité des modèles, ce large éventail de notions et d'expériences, laisse finalement une large plage de compromis entre l'ONG dont le projet était plus proche du modèle pur de radio communautaire et les fondateurs dont le projet était voisin du modèle faible. Elle donne aussi une importance particulière aux conditions matérielles et concrètes du compromis initial pour l'analyse de sa dynamique. Conformément à la logique de la radio communautaire qui met plus l'accent sur l'usage d'un média que sur le contenu des messages qu'il émet, l'essentiel de ce compromis réside plus dans l'intensité de l'ancrage communautaire de la radio - qui est supposé commander les usages - que dans les caractéristiques proprement radiophoniques d'*Air Jeunes*, notamment la ligne éditoriale, la programmation, la grille des émissions - qui commandent plus les contenus dérivés de l'ancrage.

Trois domaines relatifs à trois types de capitaux nous ont paru stratégiques pour étudier l'ancrage d'*Air Jeunes* dans le compromis initial : l'appropriation symbolique de la radio - ou le capital symbolique - par la communauté qui passe par l'attribution de la paternité du projet ; le financement de la radio - le capital économique - qui commande la liberté laissée à la communauté de développer elle-même, en toute indépendance, l'usage qu'elle veut développer de la radio ; le recrutement et la formation des responsables et animateurs - le

¹ Voir Adorno T. W., Horkheimer M. (1974), « La production industrielle de biens culturels. Raison et mystification des masses », in *La dialectique de la raison*, Paris, Gallimard, pp. 126-176. Voir aussi Annexe 30- Une critique de l'approche critique.

² Voir Hall S., CCCS, Alabaret M., Gamberini M. C. (1994), « Codage/décodage », *Réseaux*, vol. 12, n°68, pp. 27-39 ; Hall S. (1997), « Codage/Décodage » in *Sociologie de la communication*, volume 1, n°1, pp. 59-71.

capital humain - qui définissent par le niveau de déprofessionnalisation de la radio et le lien sociologique des animateurs avec la communauté l'appropriation corrélative directe ou indirecte par la communauté elle-même de la radio dans toutes ses dimensions - stratégie, gestion, production des émissions. Pour chacun de ces domaines nous avons étudié les ressources investies et leur degré de contrôle par la communauté directement, « Développement et Paix » et les fondateurs, sous l'hypothèse que plus ces ressources sont sous le contrôle de la communauté ou l'ONG, plus le compromis est favorable à un modèle pur de radio communautaire, plus elles sont sous le contrôle des fondateurs, plus il penche vers le modèle faible.

L'ONG fournit des fonds initiaux importants et, de plus, un appui technique déterminant par le biais d'une formation longue des premiers animateurs d'*Air'Jeunes* devant leur permettre d'acquérir les compétences techniques spécifiques et les dispositions sociales nécessaires pour que la radio se conforme au modèle de radio communautaire qu'elle veut promouvoir. Son attachement à un certain modèle de radio était en outre marqué par sa volonté de diffuser le modèle mis au point à Pikine en faisant d'*Air'Jeunes* une radio-école qui, par la formation sur le tas qu'elle peut fournir, permet de disséminer au Sénégal et ailleurs le modèle de radio communautaire qui se veut le plus proche possible d'un modèle dont l'appropriation par la population est totale. C'est aussi cette ONG qui a défini les modalités de recrutement des premiers animateurs. Là s'arrête son intervention : « Développement et Paix » ne se propose ni d'intervenir dans les programmes, ni dans la gestion d'*Air'Jeunes* afin de donner à son caractère communautaire sa portée la plus large. Mais elle conditionne la pérennité de son soutien au respect par les responsables et les animateurs des principes fondamentaux d'une radio communautaire.

Au-delà des déclarations des acteurs, cet ancrage pratique d'*Air'Jeunes*, seule l'analyse sociologique des acteurs, notamment des fondateurs, permet de l'éclairer. Nous nous sommes ainsi attachée à préciser la place des citoyens, en particulier à travers les associations pikinoises, dans *Air'Jeunes* à tous les stades (gestion, programmation, production des émissions), les formes de sélection des animateurs, la formation reçue par eux de la part de « Développement et Paix » et ses liens avec le modèle communautaire de radio et enfin, les liens culturels et sociaux que les animateurs entretiennent avec la communauté (notamment leur origine géographique et sociale, leur capital culturel). Cette analyse a été menée au

moment de la création de la radio - moment crucial, car c'est à ce moment que le rôle de l'ONG est le plus actif, et, comme dans toute institution la genèse d'*Air'Jeunes* commande largement sa dynamique ultérieure. Elle a aussi été développée tout au long de la vie de la radio car le compromis initial a évolué sous l'effet du développement des stratégies des principaux acteurs (les responsables, les animateurs, l'ONG, les responsables politiques, les auditeurs) et notamment de leur renouvellement.

Le déploiement pratique par les acteurs d'un projet de radio communautaire ne dépend pas seulement de la forme que ses créateurs ont voulu lui donner à l'origine, ni de leurs liens avec la communauté, il est fortement influencé par les contextes communicationnel et politique de sa mise en œuvre.

Le contexte communicationnel du compromis

Le contexte de la communication politique est, à Pikine, très particulier ; ses principaux traits, qu'il tire de sa dynamique depuis la récente libéralisation des médias (dans les années 1990) fait l'objet du **chapitre 2**. Nous nous interrogeons sur les possibilités et contraintes de développement induites par ce contexte sur *Air'Jeunes*. Nous étudions l'intensité et les modalités de concurrence dans trois domaines : la concurrence commerciale entre les médias et la course à l'audience ; la rivalité entre les journalistes pour les revenus économiques, la notoriété, et le pouvoir ; l'imposition des formes de journalisme politique par le jeu de la concurrence entre les médias et les journalistes. Des puissants groupes privés et un groupe public qui dispose encore d'une forte capacité d'influence dominant le monde des médias. Autour de ces acteurs gravitent une constellation de petits médias qui parviennent à survivre grâce à des coûts de fonctionnement extrêmement faibles. La rivalité médiatique a joué : les radios privées ont créé à Pikine des antennes locales qui ont développé des émissions concurrentes de *Débat Local* dès qu'elles ont compris le risque commercial que cette émission leur faisait courir. Les pressions commerciales et éditoriales exercées par cette concurrence sur *Air'Jeunes* et *Débat Local* nous ont paru modérées compte tenu du dualisme du marché des médias, de la faible diversité des sources d'informations dont ils disposent et des usages spécifiques de ces médias à Pikine, notamment le colportage. En tout cas elles ne sont pas de nature à remettre en cause la pérennité d'*Air'Jeunes* à moyen terme, en raison du soutien de l'ONG et du faible niveau de salaires des animateurs.

Mais cette concurrence entre les groupes et les titres se double à Pikine d'une rivalité forte entre les journalistes dans le cadre d'un corporatisme puissant. Le monde des journalistes est dominé par une aristocratie bien formée issue d'une école publique - le Cesti (Centre d'études des sciences et techniques de l'information) - qui bénéficie de privilèges matériels et culturels lui donnant le pouvoir d'exercer une influence décisive sur l'ensemble des médias, leur relation au pouvoir et sur la forme de la concurrence que ces journalistes se font. Pour mettre au jour l'influence que ce monde journalistique, et spécifiquement le journalisme politique, peut exercer sur les usages de *Débat Local*, nous nous sommes attachée à analyser les marges de liberté que ce contexte laisse aux animateurs de l'émission pour mettre en pratique les formes de journalisme que le modèle de la radio communautaire prescrit de façon assez souple au sein du continuum de modèles possibles. Mais nous avons aussi étudié les forces d'attraction que ce journalisme politique exerce sur les responsables et les animateurs d'*Air Jeunes* compte tenu des perspectives professionnelles dans la radio elle-même et dans le monde assez fermé, mais offrant des opportunités professionnelles du fait de l'appui des ONG et des organisations internationales, des radios communautaires. Elles nous ont paru essentielles pour comprendre la faible capacité d'*Air Jeunes* à retenir les journalistes formés, leur professionnalisation progressive et leur tendance à importer dans la radio les usages professionnels et formes de journalisme de leurs confrères des médias publics et privés qui dans leurs perspectives professionnelles s'inscrivent comme des modèles à imiter.

Nous avons enfin montré que les formes de journalisme politique à Pikine - l'écriture et la rhétorique journalistiques¹ - sont peu diversifiées en dépit d'un système médiatique libéralisé et composé d'un grand nombre d'organes et de titres et d'un système de formation des journalistes d'un bon niveau. Nous inspirant d'une typologie élaborée par D. Weaver et C. Wilhoit², il nous est apparu que deux grandes formes de journalisme politique issues de l'histoire des relations entre le monde journalistique et le monde politique au Sénégal dominant : le journalisme que nous avons appelé légitimiste qui est pratiqué par les médias du groupe public et qui a pour principal ligne éditoriale de ne pas entamer le crédit des institutions publiques auprès des citoyens par des critiques susceptibles de l'affaiblir par-delà les appartenances politiques et idéologiques des majorités et personnalités qui exercent ce

¹ Voir Neveu E. (2009) (3ème édition), *Sociologie du journalisme*, Paris, La Découverte.

² Voir Weaver D. H., Wilhoit G. C. (1991) (2nd edition), *The American Journalist. A Portrait of U.S. News People and Their Work (Le journaliste américain. Un portrait de nouveaux journalistes aux États-Unis et de leur travail)*, Indiana University Press, cité par Rieffel R. (2010), *Sociologie des médias, op. cit.* p. 132.

pouvoir d'État¹. À cette forme de journalisme s'oppose une forme de journalisme politique que nous avons appelée antagoniste développée par les médias des grands groupes privés et qui, à l'opposé de la précédente, est fondée sur le principe du harcèlement critique des responsables politiques qui occupent des postes gouvernementaux ou ont des charges publiques par des attaques systématiques et souvent personnelles à caractère moral². Nous nous sommes interrogée sur les contraintes qu'exerce sur *Air'Jeunes* cette dualité très contrastée des formes de journalisme dominant à Pikine. Elles sont fortes car ces deux formes de journalisme diffusent et imposent des visions passives et passionnelles de la citoyenneté en tout point opposées à celle que veulent promouvoir les approches de la démocratie participative et le modèle de radio communautaire.

Les conditions politiques pikinoises du déploiement du projet d'*Air'Jeunes*

Le contexte structurel de la vie politique locale pikinoise et des formes de démocratie qui y prévalent joue également un rôle majeur dans les possibilités et formes de déploiement du compromis originel d'*Air'Jeunes*. Il fait l'objet de l'analyse du **chapitre 3** qui porte sur les enjeux de la décentralisation et les opportunités qu'ils offrent de débat et d'action local à *Débat Local*.

Juridiquement lancée en 1996 par le régime d'Abdou Diouf, la décentralisation a été un moment important pour la démocratie locale à Pikine. Elle marque, par les principes qu'elle adopte, une rupture radicale avec les évolutions antérieures de l'organisation territoriale qui donnaient la prééminence aux pouvoirs officiels locaux déconcentrés sur les pouvoirs décentralisés et laissaient une place importante aux formes informelles d'organisation communautaire regardées comme traditionnelles³. Cette organisation territoriale formelle et légale reposait sur un principe de discrimination et de hiérarchisation de la population, opposant ceux qui étaient considérés comme aptes à participer à la gestion des affaires locales et ceux qui ne l'étaient pas (aptitude reposant empiriquement sur des critères de localisation - être citadin ou non - et de rapport au savoir - être alphabétisé ou analphabète). La décentralisation de la fin des années quatre-vingt-dix, par son caractère général et uniforme et

¹ Voir Annexe 9-La partialité des médias publics.

² Voir Annexe 8-L'invention du journalisme d'antagonisme à Dakar-Pikine.

³ Voir Annexe 19-La décentralisation au Sénégal. Voir aussi Tall S. M. (1998), « La décentralisation et le destin des délégués de quartier à Dakar (Sénégal) », *Bulletin de l'APAD*, n°15, <http://apad.revues.org/567>.

par la consécration du droit de vote universel et inconditionnel aux élections locales, pose pour la première fois les principes d'une citoyenneté locale. Ainsi, le maire de Pikine, avec les maires d'arrondissement qui ont des larges prérogatives, a vu ses pouvoirs légaux d'action largement étendus. Le responsable exécutif de la ville et de la commune est devenu un personnage politique potentiellement puissant pouvant mener des politiques de développement local intéressant directement les conditions de vie des Pikinois en toute autonomie. Neuf domaines de compétences sont attribués aux autorités communales : « Environnement et Gestion des Ressources Naturelles ; Santé, Population et Action Sociale ; Jeunesse, Sports et Loisirs ; Culture ; Éducation Nationale ; Planification ; Aménagement du territoire ; Urbanisme et Habitat »).

Les enjeux de la décentralisation pour la vie matérielle des Pikinois sont considérables. Mais, initiative à laquelle les citoyens n'ont pas été associés, largement imposée par le pouvoir central avec le concours actif des organisations internationales - dont l'Union européenne - elle est demeurée une œuvre juridique et politique sans prise réelle sur les conditions de vie matérielle des Pikinois. Le maire de Pikine et les maires d'arrondissement ne sont pas en mesure d'assurer régulièrement les responsabilités que leur confie la loi : l'État ne verse pas à la ville les subventions prévues pour couvrir les nouvelles dépenses transférées, la fraude fiscale est généralisée en raison du non consentement à l'impôt des Pikinois, les organisations internationales ne décentralisent pas leur aide. Le système des petites faveurs individuelles innombrables, distribuées par les élus et financées sur les maigres fonds de la commune pour souvent venir au secours des plus déshérités et sans lesquelles toute élection paraît impossible aux responsables politiques locaux, s'est étendu du niveau central au niveau local. Cette décentralisation par défaut compromet le déploiement du projet de *Débat Local*. Nous explorons les options alternatives qui s'offrent aux animateurs de l'émission et aux responsables d'*Air Jeunes* pour, malgré les faibles pouvoirs réels des maires, en faire un instrument de la démocratie participative. L'instauration d'un budget participatif local, apte à surmonter le non consentement des Pikinois au prélèvement fiscal sans garantie d'emploi des fonds, en serait une.

Mais la vie politique locale pikinoise ne se réduit pas à l'activité du gouvernement représentatif incarné par les élus communaux. De très nombreuses associations informelles animées par les jeunes et les femmes, à activités multiples, très vivantes à Pikine assurent

souvent à la population les services publics minimum que les pouvoirs publics ne leur fournissent pas directement ou sous forme de l'organisation d'autoproduction. Les délégués de quartier exercent aussi des responsabilités locales importantes. L'espace du quartier a une réalité sociale et politique supérieure à celle de la commune qui reste un découpage administratif. Nous nous interrogeons sur les enjeux que représentent pour *Débat Local* ces acteurs de la vie locale et explorons les opportunités d'action qu'ils ouvrent à l'émission comme alternative à la décentralisation défailante. En outre, des tentatives d'institutionnalisation de ces associations informelles de la vie locale des Pikinois fortement appuyées par l'Union européenne visent à les inféoder au pouvoir communal. Cette dynamique nous a conduite à nous interroger sur la nature exacte du profond dualisme qui marque la vie locale pikinoise, des luttes qu'il suscite et des questions de positionnement de *Débat local* dans ces luttes. Il nous a paru recouper l'opposition entre d'un côté, une forme de gouvernement représentatif qu'incarne le pouvoir communal et de l'autre, une forme spécifique de démocratie directe qu'animent les associations informelles et les délégués de quartier. L'issue de cette dynamique est incertaine, et celle-ci ne saurait se réduire à la transition d'un système politique post colonial fortement teinté de tradition vers une démocratie achevée considérée comme moderne. La place de *Débat Local* dans cette dynamique apparaît dans cette problématique comme une question fondamentale de l'analyse de ses usages par les citoyens.

LES USAGES DU DISPOSITIF PARTICIPATIF LOCAL

« Les radios communautaires ont quelque chose que les autres n'ont pas, c'est le fait d'être au cœur de la démocratie participative' ». (Eugénie Rokhaya Aw, directrice du Cesti, ancienne présidente de l'Amarc).

Les responsables et animateurs des radios communautaires, comme Eugénie Rokhaya Aw, directrice de la principale école de journalisme sénégalaise de la sous-région, le Cesti, et ancienne présidente de l'Amarc (Association mondiale des radiodiffuseurs communautaires) le rappelle, inscrivent tous leurs projets et ambitions professionnels dans la problématique de la démocratie participative. Les entretiens menés en 2006, 2009 et 2011 témoignent que, sans nécessairement se référer explicitement à ce terme, les animateurs de *Débat Local*, les responsables d'*Air Jeunes* et plus largement les acteurs des autres radios communautaires

¹ Entretien effectué le 11 septembre 2006 au Cesti.

s'affilient au mouvement multiforme des militants de la démocratie participative, en tant qu'elle se définit, largement, comme un ensemble de dispositifs visant à renforcer la participation des citoyens à la décision politique, à leur donner les moyens de se mobiliser pour des actions communes, à contraindre les élus à expliciter les motifs de leurs actions et à rendre compte de leurs mandats.

« À travers un exercice démocratique et participatif les populations de Pikine ont trouvé des solutions grâce à *Air'Jeunes*. La radio a mis en place des émissions, notamment *Débat Local*, qui tournent autour de la démocratie participative, la bonne gouvernance et les aspects éducation et politique au sens gestion de la cité, parce qu'il fallait apprendre aux citoyens comment prendre la parole, comprendre les politiques locales et revendiquer leurs droits¹ ». (Charles Sylla, coordonnateur de la radio *Air'Jeunes*).

« *Débat Local* est une émission conçue pour permettre aux citoyens de contrôler la gestion des collectivités locales et surtout obliger les élus locaux à rendre compte de cette gestion. Elle facilite l'implication des populations dans le fonctionnement des mairies en leur montrant ce qui s'y passe réellement² ». (Alex Sakho, animateur de *Débat Local*).

« La radio communautaire est un espace de dialogue, de revendication et de proposition, afin d'impliquer les populations dans la prise de décision politique, dans l'orientation du développement de leur localité³ » (Babacar Diouf, Secrétaire général de l'Urac).

Les formes pratiques de démocratie participative - ou reconnues et étudiées comme telles - sont nombreuses et très diverses⁴. Depuis l'expérience inaugurale du budget participatif à Porto Alegre (Brésil) en 1989, les dispositifs regardés comme des dispositifs de démocratie participative ont en effet essaimé : conseils de développement, cadres de concertation, enquêtes publique, conseils de quartier, commissions extra communales, ateliers d'urbanisme,

¹ Entretien effectué le 21 septembre 2006 à *Air'Jeunes*, Pikine.

² Entretien effectué le 11 septembre 2006 à Pikine.

³ Entretien effectué le 29 mai 2009 à *Afia Fm*, Grand Yoff.

⁴ Voir Briquet J. L., Sawicki F. (dirs.) (1998), *Le clientélisme politique dans les sociétés contemporaines*, Presses Universitaires de France ; Blondiaux L. et al. (1999), *La démocratie locale, représentation participation et espace public*, Paris, PUF ; Wojcick S. (2002), « Les forums électroniques municipaux. Espaces démocratiques de débat ? », *Sciences de la société*, n°60, pp. 107-126 ; Gret M., Sintomer Y. (2002), *Porto Alegre. L'espoir d'une autre démocratie*, Paris, La Découverte ; Neveu C. (2003), *Citoyenneté et espace public. Habitants, jeunes et citoyens dans une ville du Nord*, Lille, Presses universitaires du Septentrion ; Tall S. M., Gueye M. B. (2003), *Participation et citoyenneté locale dans le processus de décentralisation au Sénégal : entre mobilisation des ressources et quête d'une démocratie participative*, Bruxelles, Échos du Cota ; Rui S. (2004), *La démocratie en débat. Les citoyens face à l'action publique*, Paris, Armand Colin ; Bacqué M. H., Rey H., Sintomer Y. (2005), *Gestion de proximité et Démocratie participative*, Paris, La Découverte ; Revel M., Blatrix C., Blondiaux L., Fourniau J. M., Hériard Dubreuil B., Lefebvre R. (dirs.) (2007), *Le Débat public : une expérience française de la démocratie participative*, Paris, La Découverte ; Blondiaux L. (2008), *Le nouvel esprit de la démocratie, Actualité de la démocratie participative*, op. cit. ; Fromentin T. et Wojcik S. (2008), *Le profane en politique. Compétences et engagements du citoyen*, Paris, L'Harmattan ; Bacqué M. H., Mechmache M. (juillet 2013), *Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires*, Paris, Ministère de l'Égalité des territoires et du Logement, <http://www.ville.gouv.fr/IMG/pdf/rapport-participation-habitants.pdf>.

conseils de résidents étrangers, de jeunes, forums de discussion, conseils de sages, comités consultatifs interactifs, jurys citoyens (commissions locales de l'eau, conférence de consensus, forum, grands débat, sondages délibératif, groupes de qualification mutuelle, universités de citoyen, etc.). Les radios communautaires, cependant, ne sont pas comptées habituellement parmi les dispositifs de démocratie participative. Tenter de les y intégrer pour mieux en mesurer la portée politique et la nouveauté institutionnelle, est-ce céder à une certaine mode ou se plier à une injonction de penser « le politique autrement » selon des normes dont les bases devaient trop à un engouement passager et sur lesquelles prospèrent des pratiques le plus souvent ambiguës¹ ?

La démocratie participative rassemble des acteurs très opposés sur le plan des opinions politiques et des pratiques sociales. Les dispositifs qui s'en réclament font l'objet d'une curiosité et attention mondiales. Des « professionnels de la participation² » récemment apparus développent des techniques et des savoirs présentés comme nouveaux et les diffusent à grand frais. Au nom de la démocratie participative s'impose dans le langage politique une rhétorique nouvelle autour de concepts récents : appropriation de la décision, transparence de l'action administrative, responsabilité de l'homme politique, information du citoyen et gouvernance de l'État.

Ambigu, le concept de démocratie participative inspire aussi bien le militant altermondialiste que l'organisation internationale néolibérale prônant l'appropriation des politiques gouvernementales par les exclus. Rien ne lui échappe. *Philosophie de l'existence*, la démocratie participative est une morale individuelle de l'engagement dans les affaires de la cité, condition de la plénitude et de la réalisation de l'être. *Pédagogie*, elle est une technique de formation de la citoyenneté informée pour être active. *Rationalité de la décision collective*, elle est un outil au service du meilleur argument délibératif pour une meilleure légitimité. *Critique de la division du savoir et de ses inégalités de répartition*, elle transcende les compétences et les savoirs préexistants. *Technique gouvernementale*, elle est un instrument de désarmement des conflits et de canalisation des mécontentements. Comme l'indique L. Blondiaux, en effet,

¹ Voir Blondiaux L., Sintomer Y. (2000), « L'impératif délibératif », *Politix*, n°57, pp. 17-35 ; Blondiaux L. (2008), *Le nouvel esprit de la démocratie*, *op cit.* p. 15.

² Voir Nonjon M. (2005), « Professionnels de la participation : savoir gérer son image militante », *Politix*, n°70, pp. 89-112.

« Réfléchir aux évolutions de la démocratie participative locale... oblige à faire un constat : celui du décalage entre l'importance des enjeux soulevés par la question de la participation, le consensus dont fait l'objet cette idée aujourd'hui et la pauvreté des concepts, des cadres théoriques et des moyens dont les acteurs disposent pour penser une réalité nouvelle¹ ».

Si, pourtant, nous avons considéré que la notion de démocratie participative devait constituer l'arrière fond de l'analyse et le canevas de la problématique, c'est parce qu'elle présente à nos yeux deux valeurs particulièrement pertinentes pour l'étude d'une émission d'une radio communautaire dans le contexte pikinois : une valeur critique et une valeur que nous qualifierons de maïeutique.

Débat Local et la critique du gouvernement représentatif

Si la démocratie participative est une notion dont la précision, comme on l'a vu, est très relative, elle tire son intérêt de constituer une approche complète et vivante des défaillances de la démocratie électorale au regard de l'idéal de la démocratie et de tenter d'élaborer des dispositifs institutionnels, des valeurs, des normes, des pratiques, propres à réduire ces défaillances. Elle sert utilement de système de référence à une réflexion comme la nôtre qui porte sur un dispositif pratique - une émission politique - à la disposition d'une communauté, les Pikinois, dont le système politique est regardé comme très imparfait au regard des normes communément admises par la doctrine pour définir un système démocratique. Deux précautions doivent cependant être prises. La première est de tenter d'explicitier les références théoriques - le modèle de démocratie - par rapport auxquelles les réflexions sur la démocratie participative élaborent leurs critiques de la démocratie électorale. Il nous a semblé, à la lumière de la réflexion de B. Manin sur le gouvernement représentatif² que cette référence était la démocratie directe, bien que celle-ci soit souvent tue dans les approches pratiques et théoriques actuelles et qu'on lui substitue des considérations éthiques moins précises, sans doute parce que cette notion de démocratie directe est aujourd'hui en quelque sorte refoulée comme trop irréaliste et aussi subversive. La seconde précaution est de tenir compte du caractère fondamentalement idiosyncrasique de tout système démocratique : à chaque pays ses formes propres de mise en œuvre institutionnelle de la démocratie électorale ; à chaque système institutionnel démocratique électif propre à un pays, des usages, fonctions et

¹ Voir Blondiaux L. (2005), « L'idée de la démocratie participative. Enjeux, impensés et questions récurrentes », in Bacqué M. H., Rey H. et Sintomer Y. (dirs.) *Gestion de proximité et démocratie participative, op. cit.* p. 119.

² Voir Manin B. (1996), *Principes du gouvernement représentatif*, Paris, Flammarion.

significations spécifiques. Nombre d'analyses de la réalité politique du Sénégal et de Pikine, notamment celles qui s'inspirent du diffusionnisme ou de la théorie du néo-patrimonialisme¹, ou encore celles qui traitent de la réalité politique d'un pays africain comme participant d'un modèle politique africain général caractérisé par son « extraversion² » sont faussées par une absence de prise en compte des spécificités contextuelles qui ne se laissent appréhender que par une observation de l'intérieur du système politique étudié et l'adoption d'une grille d'analyse la plus objectivante possible. Pour cela nous nous sommes attachée à préciser les principales spécificités du système politique sénégalais en tant que mode particulier du système démocratique et non comme modèle particulier de système politique africain ou subsaharien³. Cela nous a obligée à étudier les liens étroits qui unissent les systèmes politiques sénégalais et pikinois et les systèmes sociaux, culturels et économiques dont ils sont les émanations. Mais la référence à la démocratie participative, sous les précautions qui viennent d'être mentionnées, nous a permis de délimiter trois grands domaines d'études des usages de *Débat Local* par les principaux acteurs que sont les responsables politiques, les auditeurs et les animateurs. Nous avons retenu les trois grands domaines principaux de critique de la démocratie électorale par les approches de la démocratie participative : l'appropriation réelle de la gestion de leur condition de vie collective par les citoyens ; les relations symboliques de domination des représentés par les représentants ; l'information des représentés sur l'action des représentants. Nous les avons associés à trois moments distincts et principaux de déroulement de *Débat Local* : la programmation des thèmes et la place des politiques publiques et de la production matérielle des biens publics dans cette programmation ; le déroulement de l'émission elle-même et le type d'interaction entre les acteurs auquel il donnait lieu ; enfin la réception de *Débat Local* par les auditeurs. Ils sont successivement abordés dans les trois premiers chapitres de la **deuxième partie**. Dans ces trois domaines l'analyse montre que si l'émission permet que s'expriment publiquement et directement des formes populaires réprimées de contestation du pouvoir, les usages de *Débat Local* par les

¹ Voir Médard J. F. (1995), « Théories et échanges politiques », in Claeys P. H. et Frogner A. P. (dirs.), *L'échange politique*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, pp. 15-45 ; Médard J. F. (1997), « La corruption internationale et l'Afrique sub-saharienne : un essai d'approche comparative », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 4, n°2, pp. 413-440 ; Daloz J. P. (2006), « Au-delà de l'État néo-patrimonial. Jean-François Médard et l'approche élitaire », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 13, n°4, pp. 617-623.

² Voir Bayart, J. F., (2006), *L'État en Afrique. La politique du ventre*, Paris, Fayard.

³ Voir Fall I. M. (2012), *Sénégal. Une démocratie « ancienne » en mal de réforme. Évaluation critique du régime constitutionnel sénégalais. L'État de la démocratie et de la participation politique au Sénégal*, Dakar, Open Society, foundations, <http://www.afrimap.org>. Voir aussi l'annexe 1-Le politique au Sénégal.

auditeurs, les responsables politiques et, plus généralement, les citoyens pikinois diffèrent peu des usages ordinaires d'une émission politique interactive ; et de moins en moins : *Air'Jeunes* s'est progressivement alignée sur le modèle des radios commerciales émettant à Pikine. Le modèle de radio communautaire que voulait promouvoir « Développement et Paix » qui impliquait des usages beaucoup plus participatifs d'*Air'Jeunes* par les auditeurs a été progressivement abandonné, ce qui a entraîné le départ de l'ONG du projet. Le **chapitre 7** montre l'importance dans cette évolution de l'usage de la radio par ses animateurs et ses responsables comme tremplin professionnel.

***Débat Local* et la production des biens publics locaux**

Le premier domaine de la démocratie participative analysé dans le **chapitre 4** est celui des usages de l'émission dans la production des services publics locaux par le pouvoir communal des élus et aussi, de façon informelle, par les associations de base et les citoyens eux-mêmes. Nous étudions d'abord comment le projet de *Débat Local* s'insère, dans ce domaine, dans celui plus général de la radio ; comment le compromis originel d'*Air'Jeunes* se manifeste, se décline, dans le projet d'émission élaboré et mis en œuvre par ses animateurs successifs ; comment il modèle la conception que ces derniers se font de leur travail, notamment comment ils conçoivent leur spécificité, c'est à dire la différence entre l'animation de *Débat Local* et l'animation d'une émission interactive du même type dans une radio privée ou publique. Cette analyse met en évidence la place centrale qu'occupe dans le projet des animateurs, conformément au modèle pur de radio communautaire, l'usage de celle-ci par les citoyens comme un instrument de production matérielle de biens publics : soit, indirectement, en permettant aux citoyens de peser sur les décisions et les actions des élus et c'est celui qui est privilégié ; soit, directement, en mettant en réseau les citoyens pour qu'ils assurent eux-mêmes cette production en dehors du pouvoir communal. Mais, à côté de cet objectif prioritaire très spécifique, les animateurs retiennent un objectif pédagogique de portée politique plus limitée d'explication de la décentralisation aux citoyens. Ils mentionnent aussi la fonction d'exutoire au mécontentement des citoyens au service de laquelle *Débat Local* peut être mise. Dans ces deux derniers cas, les objectifs des animateurs ne s'écartent pas des fonctions prêtées aux émissions interactives ordinaires. C'est sur la réalisation du premier objectif, plus spécifique, qu'ont porté principalement nos interrogations.

À cet égard, l'absence de décentralisation réelle et donc de pouvoirs des élus en matière de politiques et de biens publics locaux ne peut que compromettre la réalisation du projet de *Débat Local* dans ce qu'il a de plus spécifique et appeler une redéfinition de ses objectifs, voire de son format. Ce contexte pikinois très particulier nous a semblé ouvrir là deux grandes thématiques.

La première porte sur les stratégies développées par les animateurs, les maires et les auditeurs pour surmonter la contradiction devant laquelle ils se trouvent de devoir organiser un débat sur l'exercice par les élus de pouvoirs qu'ils n'ont pas, pour l'essentiel, les moyens financiers d'exercer. Les réponses des acteurs à cette difficulté ont résulté d'un rapport de force favorable aux élus du fait qu'ils ont la possibilité - dont ils ont fait un usage croissant - de refuser de participer à une émission dont la programmation et les règles d'animation leur sont imposées dès lors que d'autres acteurs importants pour la production de services publics locaux (les associations informelles et les citoyens eux-mêmes par l'autoproduction) ne sont pas invités. Cette position de force des maires leur permet d'imposer aux animateurs, dans la programmation de *Débat Local* et les formes d'animation deux contraintes principales : la première, de demeurer impartiaux dans le débat politique local ; la seconde, de contenir l'expression des besoins en biens publics et actions publiques des citoyens aux seuls domaines pour lesquels la décentralisation donne des pouvoirs aux élus. Les animateurs se pliant à ces exigences externes ont été ainsi placés dans l'obligation de privilégier la fonction didactique de *Débat Local* et de réduire son objectif à l'explication aux citoyens des règles complexes de la décentralisation. Nous analysons comment les élus ont ainsi cantonné les animateurs au seul terrain des règles professionnelles habituelles et donc les ont éloignés de leur projet originel, qui exigent d'autres règles, de faire de *Débat Local* l'émission des citoyens. Ces contraintes imposées par les élus ont fait écran pour les animateurs à toute autre option d'usage alternatif au projet originel de *Débat Local*. Notamment, n'a pas été recherchée, dans la logique du budget participatif, la possibilité que l'émission devienne un moyen de surmonter le non consentement des Pikinois aux impôts dès lors qu'ils n'ont aucune garantie que l'usage des prélèvements se fera à leur profit.

Cette stratégie des élus de confinement de *Débat Local* dans la pédagogie de la décentralisation n'empêche pas que les citoyens l'utilisent comme tribune d'expression de toutes leurs revendications - et que les effets de censure habituellement observés dans les

autres émissions interactives et imposés par le journalisme ordinaire ne puissent se développer. La fonction cathartique de *Débat Local* s'est ainsi amplement déployée. Cette pression des élus sur le cadrage de l'émission n'est pas, malgré tout, parvenue à créer un espace de débat acceptable pour eux dès lors que le fossé entre les compétences transférées - rappelées par les animateurs - et les compétences applicables - sur lesquelles les élus voulaient limiter la discussion - est si profond qu'ils ne peuvent apparaître que sans réponse face à l'expression des besoins par les auditeurs, même limités au périmètre des compétences transférées.

Nous nous interrogeons ensuite sur les raisons pour lesquelles *Débat Local* n'a pu traiter des missions de redistribution des maires - les petites faveurs individuelles qu'ils accordent de façon en apparence arbitraire. Elles apparaissent pourtant, pour les élus, comme la condition première de leur réélection et constituent, à n'en pas douter, leur mission - implicite - essentielle dans le cadre de la décentralisation. Cette question nous a amenée à explorer la nature exacte de ces pratiques : « clientélisme » ou système institutionnalisé de solidarités rapprochées équivalent à une forme indigène d'aide sociale ?

La seconde thématique que nous avons explorée, dans ce chapitre, porte sur les raisons pour lesquelles les animateurs de *Débat Local*, face à ce dialogue de sourds qui s'est finalement institué entre les élus et les citoyens, n'ont pas élargi son champ aux producteurs informels de services publics. Deux axes d'explication sont envisagés : le premier est la faible participation de ces acteurs de la démocratie directe que sont les associations informelles et les délégués de quartier au fonctionnement d'*Air'Jeunes* et donc le type d'ancrage communautaire de celle-ci ; le second renvoie aux visions restrictives de la démocratie participative des responsables et animateurs d'*Air'Jeunes* qui en limitent strictement le champ à toute action collective placée sous l'autorité du maire.

L'aristocratie électif dans *Débat Local*

Le **chapitre 5** analyse le deuxième domaine d'usage de *Débat Local* par les Pikinois : celui des relations interpersonnelles et intersubjectives - symboliques - entre les représentants et les représentés, les élus et les électeurs ; c'est-à-dire le système de *distinction*¹ - dans le sens

¹ Voir Bourdieu P. (1979), *La distinction. Critique sociale du jugement*, coll. Le sens commun, éd. de Minuit.

de la théorie de B. Manin du gouvernement représentatif¹ - des représentants élus par rapport aux représentés. Il nous a paru d'abord nécessaire pour identifier et caractériser l'éventuelle spécificité de l'usage de *Débat Local* dans ce domaine de nous donner une référence, c'est-à-dire les formes et intensités des règles habituelles de distinction par lesquelles les élus marquent qu'ils sont supérieurs aux citoyens qui les ont élus du seul fait de cette élection. Nous montrons ainsi, à partir des observations des formes routinières d'interaction entre les élus et les citoyens dans les situations sociales ordinaires, que le fossé social et culturel qui sépare les élus des citoyens est à Pikine particulièrement profond. Cette domination symbolique participe directement des formes de fonctionnement de la démocratie au Sénégal², et elle en est, plus sans doute qu'ailleurs, un élément constitutif essentiel. Son rôle dans le processus de reproduction politique local est d'autant plus décisif que faute de pouvoir réel, à défaut d'une décentralisation effective, l'autorité des élus pikinois repose essentiellement sur leur capacité à imposer le respect du pouvoir public aux Pikinois par les ressources de la seule domination symbolique. Cet aristocratie politique local qui prend la forme d'un pouvoir symbolique quasi absolu est l'un des principaux obstacles au déploiement d'une citoyenneté active dans cette banlieue de Dakar et l'un des principaux moyens d'exercice du pouvoir et d'imposition de la domination des représentants sur les représentés que ce pouvoir suppose. La question traitée dans ce chapitre est de savoir si *Débat Local* crée des situations dans lesquelles les modalités d'échange social entre les élus et les citoyens soient moins asymétriques qu'elles le sont ordinairement et traduisent la similitude entre les représentants et les représentés qui est au principe de la démocratie et la conditionne.

Répondre à cette question exige d'observer *Débat Local* avec les méthodes ethnographiques et de lui appliquer les grilles d'analyse mises en œuvre dans les études sur les usages de l'interactivité, notamment radiophonique³, en leurs principales composantes : modalités de réception des appels des auditeurs au standard, processus et critères de sélection des intervenants par le technicien-animateur, organisation de l'interaction par l'animateur, échanges verbaux au cours de l'émission, environnement matériel et humain dans lequel est placé le maire dans le studio, attitudes corporelles et gestuel des personnes présentes dans le studio, notamment les élus, les personnes qui les accompagnent et l'animateur, manières

¹ Voir Manin B. (1996), *Principes du gouvernement représentatif*, op. cit.

² Voir Annexe 1-Le politique au Sénégal.

³ Voir Cardon D. et Heurtin J. Ph. (1993), « Risquer son opinion », art. cit. ; Le Grignou B. (2003), *Du côté du public*, op. cit. ; Goulet V. (2010), *Médias et classes populaires*, op. cit.

différentielles de s'exprimer des acteurs selon les interlocuteurs (notamment le maire et l'auditeur intervenant à l'antenne) et enfin répartition du temps de parole. Nous avons, pour mener cette analyse, suivi *Débat Local* à plusieurs reprises dans le studio d'*Air'Jeunes*. Nous avons collecté, par voie de questionnaire ou oralement, des informations sur les participants à l'émission. Nous nous sommes particulièrement attachée à analyser en quoi les caractéristiques sociales des animateurs, notamment celles relatives aux relations directes ou indirectes à la communauté de ces acteurs, permettent d'expliquer les formes symboliques des interactions entre les élus et les intervenants au cours de l'émission. Ainsi, cette étude nous a permis d'éclairer en quoi l'ancrage communautaire d'*Air'Jeunes* - par le biais de la proximité sociale des animateurs à la communauté, par les formes de journalisme et techniques d'animations spécifiques mises en œuvre - permet de surmonter les obstacles à l'instauration d'un débat entre égaux que l'interactivité ordinaire ne peut franchir ; débat entre égaux fondé sur la seule valeur argumentative des échanges que la démocratie participative, en référence à la démocratie directe, appelle et auquel s'oppose la *distinction*¹ inhérente au gouvernement représentatif. Contrairement aux conclusions des études sur les émissions interactives dans les radios ordinaires², cette analyse montre que les usages par les auditeurs de l'interaction dans *Débat Local* sont très divers et qu'en dépit de tous les mécanismes sociaux et les règles professionnelles qui tendent à assurer la protection de la prééminence symbolique de l'élu, des formes plus libres d'expression du citoyen ont accès au statut de parole publique et peuvent, dans des conditions très particulières, rarement réunies, ramener pour un temps l'élu à son statut de citoyen ordinaire lorsqu'un auditeur est parvenu par la forme de son intervention à se substituer à l'élu dans sa fonction de représentant légitime de la communauté.

La réception de l'information politique dans l'espace public local

Le troisième domaine, étudié dans le **chapitre 6**, est celui des moyens de communication politique locaux : le système de circulation des argumentations politiques ou l'espace public local. Là, comme pour les services publics locaux, les insuffisances de l'offre aux citoyens sont manifestes. Non pas qu'elle soit quantitativement limitée : les moyens d'information des

¹ Voir Bourdieu P. (1979), *La distinction*, op. cit.

² Voir Champagne P. (1971), « La télévision et son langage, l'influence des conditions sociales de réception sur le message », *Revue française de sociologie*, vol. 12, n°3, pp. 406-430 ; Charpentier I. (dir.) (2006), *Comment sont reçues les œuvres*, Paris, Éd. Creaphis ; Goulet V. (2010), *Médias et classes populaires*, op. cit.

Pikinois sont surabondants ; la pénurie est qualitative, l'information politique locale est dominée par deux formes de journalisme politique polaires qui se définissent toutes les deux par leur rapport au pouvoir en soi. Rejetant l'approche des effets limités ou non et celles reposant sur la notion de public pour les raisons développées par B. Le Grignou dans « Du côté du public¹ » - dont nous montrons qu'elles valent avec encore plus de pertinence pour ces radios communautaires - nous appliquons à *Débat Local* la problématique sociologique de la réception développée, notamment, par le courant des *Cultural Studies*². Nous avons centré cette étude sur la réception de l'émission par les auditeurs. Enquêter avec les outils de l'ethnographie sur la réception et les usages, les obstacles pratiques qui s'y opposent surmontés, permet de sortir du cercle des questions sans réponses des approches par les effets et les publics. Cela exige, toutefois, sauf à demeurer au seul niveau de la pure description, d'explicitier les hypothèses théoriques que cette approche permet de tester. Guidant l'observation, ces hypothèses permettent aussi de délimiter ce qui parmi tout ce qui peut être observé par le regard ethnographique doit être relevé comme pertinent ou non, essentiel pour l'appréhension et la compréhension de l'objet d'étude ou contingent.

Pikine étant une ville très populaire, nous nous sommes d'abord posé la question de savoir s'il pouvait être rendu compte des usages par les Pikinois de l'information politique produite par *Débat Local* par transposition des hypothèses et résultats des études menées sur les comportements de consommation des biens culturels, notamment informatifs, par les classes populaires³ dans la lignée de R. Hoggart⁴ et de celle de P. Bourdieu fondée sur les notions d'habitus et de distinction⁵. Ces études font apparaître l'autonomie relative par rapport aux intentions des émetteurs des usages des messages par leur récepteur et les stratégies de défense - mêmes si elles sont souvent passives - de ces récepteurs contre la volonté de sujétion culturelle et politique que les médias développent. Nous nous sommes attachée à élaborer une sorte d'idéal type, ou modèle général de la réception des biens d'informations politiques par les classes populaires à partir des études existantes⁶. Et nous avons comparé ses

¹ Voir Le Grignou B. (2003), *Du côté du public*, op. cit.

² Voir Mattelart A., Neveu E. (2003), *Introduction aux Cultural Studies*, Paris, La Découverte, Collections Repères ; Hall S. (2007), *Identités et cultures. Politiques des Cultural Studies*, traduit par Christophe Jacquet, Paris, Éditions Amsterdam.

³ Voir, Goulet V. (2010), *Médias et classes populaires*, op. cit.

⁴ Voir Hoggart R. (1970), *La culture du pauvre, Étude sur le style de vie des classes populaires en Angleterre*, présenté par Jean-Claude Passeron, Collection Le sens commun, Paris, Edition de Minuit.

⁵ Voir Bourdieu P. (1979), *La distinction*, op. cit.

⁶ Notamment celle de Vincent Goulet [voir Goulet V. (2010), *Médias et classes populaires*, op. cit.].

principaux éléments aux observations que nous avons pu faire de la réception de *Débat Local* dans trois situations d'écoute. Ces observations confirment nombre de conclusions contenues dans le modèle général de réception des informations politiques ordinaires par les membres des classes populaires : les formes de protection contre les messages, notamment l'équivalent du connu et important regard ou écoute oblique ; le rôle essentiel des sentiments et de la gestuel ; le scepticisme généralisé ; l'appétence pour le sensationnel ; le poids du jugement moral. Et donc elles valident le modèle d'explication de cette réception par les conditions sociales dans lesquelles sont placées les classes populaires et tout particulièrement leur position dans le système économique.

Cependant, cette ligne de problématisation tend à substantifier les classes populaires¹ - et dont les classes sociales - en passant sous silence, et donc en considérant comme subalterne, voire neutre, le rôle de toutes les institutions intermédiaires - l'école, le système politique, le système médiatique la religion, etc. qui s'interposent entre le système économique et les comportements culturels et qui diffèrent grandement d'un terrain à un autre. La confirmation de cette hypothèse se trouve dans le fait que si le modèle général de réception des classes populaires s'applique à Pikine, cette application laisse dans l'ombre certaines spécificités pikinoises de réception de *Débat Local*, notamment la violence des formes de protection des auditeurs contre les propos des élus, le rôle majeur de la gestuel et finalement la domination, dans la réception, du refus de véritablement écouter le discours du pouvoir. Pour rendre compte de ces spécificités, il nous a semblé fondamental, suivant le modèle de S. Hall², d'intégrer dans l'analyse le rôle des codes de réception des messages politiques (au sens large de code, code de déchiffrement mais code d'usage) produits par le système médiatique pikinois et intériorisé par la reproduction du cycle émission/réception par les auditeurs. Le modèle de S. Hall fait intervenir plusieurs codes : nous en avons privilégié deux que nous avons appelés le code cognitif - le système de divisions et de catégories de perception qui sous-tendent les visions de la réalité sociale - et le code identitaire - la construction par la réception d'une communauté d'identité entre chaque récepteur et l'ensemble des récepteurs incarné par le média.

¹ Schwartz O. (2011), « Peut-on parler des classes populaires ? », *La vie des idées*, www.laviedesidees.fr/Peut-on-parler-des-classes.html.

² Voir Hall S. (1997), « Codage/Décodage », *art. cit.*

Débat Local est-elle parvenue à libérer les auditeurs de ces codes et de ces usages ; c'est-à-dire l'émission et la radio ont-elles réussi à organiser autour d'elles, avec la participation active de la communauté d'ancrage et grâce à elle, la diffusion d'informations et la production de schèmes d'interprétation des informations politiques plus propres à l'exercice direct ou indirect des droits politiques locaux - au sens large - que celles des médias dominants ? Cette question nous a conduite à expliciter les codes de ces médias dominants qui sous-tendent les deux formes de journalisme politique prévalentes - légitimiste et antagoniste - et à voir dans quelle mesure ils structurent les modèles de réception de *Débat Local* mis au jour par l'analyse ethnographique et expliquent leur spécificité.

Une radio pour ceux qui la font

Comme tous les entretiens l'ont indiqué et comme l'a aussi montré l'analyse des carrières professionnelles des animateurs et des responsables, *Air'Jeunes* a connu à ses débuts un succès important et s'est vite construit une réputation favorable dans le milieu des médias et parmi les Pikinois. Elle est devenue en quelques mois un modèle dans le milieu des radios communautaires. Ses émissions, en particulier *Débat Local*, ont été copiées par les autres radios, notamment les radios privées qui par ailleurs ont fait des efforts particuliers pour venir lui faire directement concurrence à Pikine même afin qu'elle ne se constitue pas en station de référence dans cette banlieue de Dakar. Les animateurs d'*Air'Jeunes* ont été recrutés par ses rivales. Mais progressivement cette notoriété s'est atténuée et l'audience a faibli. La radio a perdu de son identité et elle s'est progressivement conformée au modèle de radio privée. Cette dérive a engendré de fortes tensions internes entre les animateurs et les responsables, qui se sont polarisées autour de la question de la fidélité d'*Air'Jeunes* à sa vocation initiale de radio communautaire et au compromis originel qui avait présidé à sa création. L'ONG « Développement et Paix » lui a, finalement, retiré son appui en 2011. Le **chapitre 7** étudie cette dynamique et s'interroge sur les raisons pour lesquelles au cours des dix années pendant lesquelles nous avons pu l'observer *Air'Jeunes* s'est progressivement écartée de son modèle initial, proche du modèle pur, imposé par l'ONG canadienne et initié par elle à travers ses appuis techniques, pour tendre à se rapprocher du modèle faible.

Les analyses de la première partie, et notamment celles qui portent sur le contexte journalistique d'*Air'Jeunes*, nous ont incitée à traiter cette question moins dans le cadre de la

concurrence entre les médias, selon la problématique traditionnelle qui met en son cœur la logique des liens entre la puissance financière et la captation de l'audience (la dictature de l'audimat), que selon une problématique plus adaptée au contexte pikinois mettant l'accent sur les rivalités professionnelles entre les journalistes. Nous avons ainsi été conduite à étudier, avec les outils de l'analyse sociologique, les trajectoires professionnelles des responsables de la radio et de ses animateurs, les raisons qui en sous-tendent la logique et les conséquences qu'elles entraînent sur la dynamique des usages d'*Air Jeunes* et de *Débat Local* par ceux qui la font.

Beaucoup de facteurs poussent les animateurs à devenir des professionnels comme les autres. Les forces d'attraction qu'exerce le journalisme privé et public pour les animateurs et responsables compte tenu des faibles perspectives de carrière qu'*Air Jeunes* leur offre à terme sont puissantes. L'incitation à quitter le monde des radios communautaires que crée pour un animateur la dévalorisation symbolique par le milieu journalistique local, à cause notamment de la structure très corporatiste et élitiste de la profession, est aussi forte. Le militantisme - inscrit dans le modèle de radio communautaire - ne leur donne des armes pour résister à ces forces de banalisation professionnelle que pendant un très court temps. La rotation des animateurs a toujours été rapide. Ils ont été très demandés par les autres médias dès le début d'*Air Jeunes* du fait de leur formation, de l'expérience acquise, de la réputation de la radio et de la forte demande de journalistes suite à la libéralisation de l'information¹. La création de la radio-école a cherché à institutionnaliser, pour le maîtriser, ce mécanisme et aussi pour en tirer profit. Cet usage d'*Air Jeunes* comme tremplin professionnel par les animateurs les a aussi portés à exercer leur métier comme les autres journalistes, pour se préparer au départ et le favoriser, au détriment de l'objectif fondamental de la radio d'inventer une écriture journalistique propre, de ne pas être une radio comme les autres afin de « rendre la parole au citoyen » et de se mettre au service de la démocratie participative.

Est posée en conclusion la question de savoir si finalement le concept de radio communautaire - sous une de ses multiples formes - est viable ; et si oui, à quelles conditions. Le communisme communicationnel promu par les radios communautaires n'est-il qu'une utopie de plus ?

¹ Voir Annexe 7-La libéralisation des médias au Sénégal.

DEUX QUESTIONS POUR UNE PROBLÉMATIQUE

Les deux questions qui structurent la problématique qui vient d'être exposée sont en apparence disjointes. La première porte sur la radio communautaire, la seconde sur la démocratie participative à Pikine. L'analyse du compromis et de ses enjeux, des usages d'*Air Jeunes* et de *Débat Local* et de leur dynamique, notamment dans le contexte politique pikinois, montre qu'elles sont en réalité très similaires et très complémentaires : les questions que soulève le modèle de radio communautaire et celles que pose la démocratie participative ont de nombreuses affinités. L'une et l'autre reposent sur le constat d'une forte délégation et d'une importante professionnalisation : délégation communicationnelle à des journalistes professionnels dans un cas ; délégation politique à des représentants qui en font un métier dans l'autre cas. Il existe des relations étroites entre les différents modèles de radio communautaire et les différentes versions de démocratie participative. Au modèle pur de la radio communautaire correspond un modèle de démocratie participative proche de la démocratie directe, tous deux portant à leur extrême les idéaux de déprofessionnalisation des représentants et intermédiaires. Les citoyens sont supposés assurer eux-mêmes l'information mutuelle de la communauté pour être en mesure d'exercer eux-mêmes en pleine connaissance de cause et en parfaite transparence les missions de politique publique. L'un et l'autre sont portés par l'ONG canadienne. Symétriquement, au modèle faible de radio communautaire correspond un modèle de démocratie participative proche de la démocratie représentative, tous deux composant avec la délégation et la professionnalisation et visant à leur donner des formes - notamment une proximité sociale plus grande des professionnels avec les citoyens - qui sont de nature à atténuer les effets de dépossession inhérents à la délégation.

L'ENQUÊTE DE TERRAIN : UNE ETHNOGRAPHIE DE LA PRODUCTION ET DE LA RECEPTION CULTURELLES

Au départ, nous pensions nous appuyer sur notre expérience personnelle de rédactrice en chef d'une radio communautaire. Mais, nous nous sommes vite rendue compte que si cette expérience et cette position particulière par rapport à l'objet nous avaient permis d'accumuler des connaissances privilégiées sur le sujet¹ (avantage informationnel), elles produisaient aussi

¹ Voir Diagne Y. (2005), *Radios communautaires, outil de développement au Sénégal*, DEA de Communication, sous la direction de Caroline Ulmann, Université Paris 13 (Villetaneuse) ; Diagne Y. (2008), « *Dialogue Communal*, une émission d'une radio communautaire dakaroise entre interactivité moderne et palabre

des effets de méconnaissance et des fausses évidences (doxa), d'autant plus que cette expérience était une expérience de jeunesse, période pendant laquelle la capacité de distanciation est réputée plus faible. Pour échapper à ces illusions de la familiarité, une prise de distance par rapport à la culture dominante du milieu qui nous imprégnait s'imposait. Ce travail d'objectivation difficile à faire explique le choix du terrain : un quartier populaire (Pikine) très différent géographiquement et sociologiquement de celui dans lequel nous vivions (quartier résidentiel du centre-ville de Dakar) ; une radio certes communautaire mais différente de celle dans laquelle nous travaillions quant à l'orientation de ses lignes éditoriales¹. Cette distanciation implique d'étudier en même temps que le terrain (ou l'objet à analyser), le rapport au terrain de celui qui l'analyse (ou à l'objet à analyser), l'observation de l'observateur².

Cette enquête est fondée sur des entretiens formels et informels, l'observation participante, les écoutes improvisées, l'analyse du contenu des émissions et des discours, ainsi que sur la revue de la littérature existante. Elle nous a permis de mettre au jour les enjeux méthodologiques susceptibles d'expliquer les pratiques des acteurs des radios communautaires et les discours sur leur pratique dans la construction de l'objet³. Cinq étapes nous ont paru fondamentales dans notre rapport à notre terrain d'enquête : la négociation de notre entrée sur le terrain (la radio *Air'Jeunes* et Pikine) en tant qu'« étrangère » et les exigences de l'acceptation ou du refus de notre présence ; la collecte des informations

traditionnelle », Congrès du cinquantenaire du CEAN, Bordeaux, 3-5 septembre, www.cean.cinquantenaire.sciencespobordeaux.fr/diagne-communication.pdf.

¹ *Manooré Fm* a été créée à l'initiative d'Oxfam et financée par elle par le biais de l'Association pour les Femmes et la communication alternative (Altercom) composée de femmes professionnelles de la communication, d'animatrices d'ONG, de spécialistes des questions des femmes et du développement. Le champ d'action d'Altercom, est défini par le triptyque : « Femmes, communication et développement ». Son ambition est de « faire des femmes des communautés de base, généralement marginalisées et défavorisées, des actrices dans les processus de communication, afin qu'elles deviennent une composante essentielle des programmes et projets de développement, et d'élargir leurs possibilités d'accès aux informations, aux savoirs et à la connaissance ». Son objectif est de « participer à l'information, l'éducation et la sensibilisation des femmes en utilisant les moyens de communication traditionnels et modernes ». Voir Macnaughton-Osler K. (2007), « Manooré Fm et Altercom : les femmes, les médias et le droit à l'information au Sénégal », en ligne le 4 décembre 2007, <http://archivesfemmes.cdeacf.ca>, consulté le 2 janvier 2008.

² Voir les questions soulevées par Nicolas Renahy lors de son enquête sur son village d'enfance [Renahy N. (2005), *Les gars du coin, enquête sur une jeunesse rurale*, Paris, La Découverte, pp. 23-30].

³ Voir Beaud S., Weber F. (1997), *Guide de l'enquête de terrain*, Paris, La Découverte ; Duchesne S. (2000), « Pratique de l'entretien dit « non-directif » », in Bachir M. (dir.), *Les méthodes au concret. Démarches, formes de l'expérience et terrains d'investigation en science politique*, Paris PUF, pp. 9-30 ; Hmed C., Combes H., Mathieu L., Siméant J., Sommier I. (dir.) (2011), « Observer les mobilisations », *Politix. Revue des sciences sociales du politique*, De Boeck, n°93, pp. 7-139. Sur les défauts de la multiplication des entretiens comme mauvais palliatif de l'enquête, voir Beaud S. (1996), « L'usage de l'enquête dans les sciences sociales », *Politix*, n°35, pp. 226-257.

générales indispensables sur cette radio et les radios communautaires avec la classification du corpus d'entretiens effectués en quasi-totalité en wolof (113 sur 138) à Dakar et à Pikine dont un à Thiès (70 km de Dakar), selon des caractéristiques et origines sociales des enquêtés (dirigeants de différentes stations, producteurs, animateurs d'émissions, journalistes¹, auditeurs), et leur appartenance ethnique, politique et religieuse² ; les conditions d'entretien et d'enquête ; le décryptage des discours (observations participantes et écoutes improvisées) tenus dans les entretiens effectués avec les promoteurs de la radio, les auditeurs et les élus locaux, les responsables d'ONG qui financent les radios communautaires ou ce genre d'émission, ou promeuvent la démocratie participative et la bonne gouvernance locale, les autorités administratives en charge de l'audiovisuel ou de la décentralisation, des enseignants et étudiants de l'école de journalisme, Cesti ; enfin, la retranscription et l'analyse des vingt-sept émissions (en wolof), suivies en direct ou enregistrées à notre demande.

Nous avons effectué quatre séjours à des moments différents, dont trois d'une durée de trois mois chacun (septembre-décembre 2006 ; avril-juillet 2009 ; décembre 2009-mars 2010 et le dernier en mars 2011 lors du Forum social mondial à Dakar), dans une optique ethnographique et longitudinale. Il importait en effet de faire apparaître l'évolution au cours de la période de *Débat Local* et d'*Air'Jeunes*, notamment de son ancrage communautaire et de sa programmation par rapport au compromis originel. Nous avons également utilisé de la littérature grise (rapports d'activité, grilles des programmes, projets, comptes rendus, contrats de partenariats, archives) que les acteurs nous ont confiée à l'occasion des entretiens répétés.

Négocier une place dans la banlieue et réinvestir le milieu des médias

Nous avons réalisé différents types d'entretien en fonction du profil de l'enquêté (membres de la radio, élus locaux, dirigeants d'ONG locales, membres d'associations, délégués de quartier, autorités administratives ou citoyens ordinaires), sans jamais pour autant laisser apparaître que les questions - mémorisées - étaient préparées. Certaines réponses étaient

¹ Dans la présentation, nous faisons la différence entre journaliste et animateur selon la CCIJP (Commission de la carte d'identité des journalistes professionnels) qui stipule que le journaliste doit avoir « pour occupation principale, régulière et rétribuée l'exercice de sa profession dans une ou plusieurs publications quotidiennes ou périodiques ou dans une ou plusieurs agences de presse et qui en tire le principal de ses ressources », pour obtenir sa carte de presse. Voir Article L761-15 du code du travail. Mais, parfois, nous nommons les animateurs « journalistes » s'ils se présentent comme tel au cours de l'entretien car, dans la pratique, la frontière entre les deux est poreuse.

² Voir Bibliographie : Liste des entretiens effectués.

enregistrées, d'autres notées dans notre journal de terrain, sur le champ dans certains cas, enfin, elles étaient retranscrites ultérieurement : tel est le cas, notamment, de certaines discussions qui ont eu lieu dans une « gargote¹ », au stade, dans les « taxis clandestins » ou autour du thé. Cette façon de faire nous a permis d'obtenir des informations sur les trajectoires individuelles de certains de nos interlocuteurs. Partager de façon amicale certains moments de la vie des enquêtés (les échecs scolaires, les drames intimes, les fêlures, les ratages de l'émigration clandestine ou pas, etc.), permet de mieux appréhender des aspects plus difficiles à exprimer pour eux dans le cadre d'un entretien formel, tels que leurs stratégies pour « s'en sortir » politiquement ou professionnellement grâce à *Débat Local* ou leurs rapports ambigus avec les politiques locaux.

Autant le dire d'emblée : enquêter à Pikine n'est pas chose facile. En dehors des problèmes de mobilité, les habitants prennent leur temps ; parfois, ils racontent des histoires au lieu de répondre aux questions, nous avons l'impression que tout était lent. Ainsi, il fallait aussi négocier notre place dans un milieu qui nous était complètement étranger, la banlieue. Cela implique de créer une autre relation de proximité ailleurs que dans la situation d'enquête afin de maîtriser les codes sociaux des enquêtés (Pikinois) et des animateurs de *Débat Local*. Nous avons vécu avec eux, parfois, des moments intenses de leurs vies quotidiennes : marchandage avec les clientes d'une commerçante derrière son étal au marché ; bavardage autour du thé sur les politiques locales ou les problèmes personnels ; participation en tant que spectatrice supporter à un match de l'équipe de foot du quartier ; perte d'un membre de la famille dans le naufrage d'une chaloupe transportant des émigrés clandestins ; etc. Cette familiarité nous a permis de mieux saisir les pratiques sociales les plus cachées des acteurs afin de franchir la barrière qu'établissent souvent les enquêtés entre eux et les enquêteurs, comme protection de leur être social. Cette proximité nous a permis de comprendre les enquêtés et leurs trajectoires. Certains sont devenus des proches et parfois des amis.

Pour mieux saisir la sociologie de notre terrain, nous ne nous sommes pas limitée à aller dans cette banlieue isolée géographiquement et socialement en simple observatrice. Nous y sommes installée parfois pendant des jours chez certains animateurs ou enquêtés, surtout

¹ La fréquentation de ces restaurants installés souvent sous des bâches et qui proposent des plats bon marché, est perçue par certains Sénégalais comme marque de pauvreté. Les clients sont le plus souvent des migrants, ainsi les gargotes peuvent être considérées comme des espaces où des nouveaux liens sociaux se créent ou un lieu de rencontre et d'organisation des migrants.

quand nous devions mener des entretiens après l'émission. Parfois même, en périodes de fortes pluies (inondations), lorsque les problèmes de transport nous y obligeaient, nous demeurions sur place pour dormir chez l'habitant. Nous avons été aussi souvent invitée à des cérémonies privées (mariages, baptêmes, etc.) ou à partager le repas du soir dans une famille. De fait, nous nous sommes parfois retrouvée dans une position d'enquêtrice-amie. Cette proximité cultivée nous a aidée à nous intégrer localement à la communauté pikinoise et à faire oublier épisodiquement que nous étions une enquêtrice. Signe pour nous d'une familiarité naissante, nous fûmes très tôt dotée d'un surnom amical : « Yass » (diminutif de Yacine au Sénégal).

Mais cette proximité n'a pas empêché que se développe une certaine forme de méfiance de certains enquêtés à notre égard. Notre position sociale a créé une distance entre certains de nos interlocuteurs et nous. Nous vivons en France et nous venons d'un quartier résidentiel de Dakar, « Point E », habité par des diplomates, des expatriés et des hauts fonctionnaires sénégalais. De fait, nous avons grandi dans une réalité sociale différente de celle des Pikinois, complétement éloignée des problèmes d'inondations ou des coupures d'électricité permanentes. Ainsi, par exemple, lors d'une discussion avec un groupe de jeunes pikinois lorsque nous évoquons le discours du Président Wade lors du FSM (Forum Social mondial) 2011 à Dakar¹, par rapport aux coupures d'électricité et aux inondations, l'un d'eux nous interpelle vivement :

« Les coupures d'électricité ou les inondations ne te concernent pas, tu ne connais pas cette galère, tu vis là-haut² [comprenez par-là à l'étranger]. De quel droit parles-tu de choses que tu ne connais pas ?³ ».

Cette distance que crée l'inégalité sociale nous exclut vite de cet espace social et cet entre soi pikinois. Aux yeux de certains élus locaux, nous représentions un ennemi, une journaliste

¹ En effet, Abdoulaye Wade avait déclaré lors du FSM de Dakar à côté de Lula, l'ex-président brésilien, et devant un parterre d'altermondialistes : « Depuis 2000, je suis votre mouvement. Mais, je me pose la question de savoir ce qu'il y a de nouveau. Vous n'avez pas changé le monde. Je suis un libéral. Je suis un partisan de l'économie de marché et non de l'économie d'État. Je vous demande de me suivre dans ma façon de réaliser. Je suis de ceux qui veulent changer le monde. Si je vous reçois ici, c'est parce que j'estime que tous les hommes ont le droit de s'exprimer où ils veulent. Je suis un libéral et mon désaccord avec vous est profond ». Voir Lô N. K. (2011), « Au Forum Social Wade, Lula et Aubry règlent des comptes », *Slate.Afrique*, en ligne le 10 février 2011, <http://www.slateafrique.com/359/wade-lula-aubry-forum-social-mondial-dakar>, consulté le 13 février 2011.

² Les immigrés de retour au Sénégal sont surnommés « Come from », « Venants » ou « ceux qui viennent d'en haut ».

³ Discussion informelle avec des jeunes Pikinois, le 14 février 2011 à Pikine.

d'investigation aux pratiques insidieuses ou une collaboratrice d'*Air Jeunes*. Ainsi c'est avec un mélange de méfiance et de politesse que nous étions parfois accueillie par certains responsables politiques. Tout en nous dévisageant, ils nous disaient un peu maladroitement « nous n'avons rien à cacher, vous savez », ou nous faisaient des réflexions comme « votre radio me fait la guerre ». Cette méfiance pouvait vite se transformer en tentative d'intimidation voire de domination à cause de notre âge et de notre genre. Certains interlocuteurs (surtout les élus) voulaient imposer des limites a priori à notre liberté de leur poser des questions ou d'enquêter sur leurs politiques. Ils s'engageaient dans des stratégies de déstabilisation avec des remarques banales comme « tu dois avoir l'âge de ma fille », ou encore plus intimes : « où est ton mari ? », « As-tu des enfants ? », et parfois des jugements culturels « tu es trop occidentalisée ». Cette remarque sur notre « occidentalisation » apparaissait souvent dans les entretiens effectués en wolof ; selon nos interlocuteurs, nous ne pouvons pas prononcer une phrase entière sans mettre un mot en français dans un accent non sénégalais. D'autres franchissaient les limites que le travail de recherche imposait. Ils essayaient de nouer des relations extra professionnelles qui pouvaient aller jusqu'à des propositions à peine déguisées telles que, par exemple, « si tu veux que je réponde à tes questions tu me retrouves dans ma maison de campagne ce week-end », ou « on serait plus à l'aise au restaurant pour discuter ». Ces observations confirment les résultats de l'« Intersectionality theory »¹, qui suggère que le genre, l'âge, le statut social, le niveau d'instruction, le statut matrimonial, le fait d'avoir des enfants ou non, etc. sont autant de facteurs influençant l'identité perçue des enquêteurs par les enquêtés et la façon dont la recherche est conduite. C'est un élément qui permet au chercheur de comprendre la place qu'il occupe sur le terrain et de prêter attention aux statuts que lui attribuent les enquêtés en fonction des registres d'interprétation dont ils disposent. Confrontée au terrain, les perspectives du « Black Feminism » se sont révélées tout aussi pertinentes qu'ailleurs. En effet, les travaux d'E. Dorlin² montrent que l'intersectionnalité constitue un outil d'analyse transversal quelle que soit l'expérience de la domination. Le sexe et l'âge de l'enquêteur-trice sont autant d'informations disponibles que les enquêté(e)s mobilisent pour attribuer une

¹ Voir Davis K. (2008), « Intersectionnalité comme mot d'ordre. Une sociologie de la science en perspective sur ce qui fait une théorie féministe à succès », in *Feminist Theory*, n°9, pp. 67-85.

² Voir Dorlin E. (2009), *Sexe, classe, race. Pour une épistémologie de la domination*, Paris, Actuel Marx, PUF.

position au premier/à la première¹. Être une jeune femme sénégalaise, étudiante, d'âge inférieur aux élus locaux, implique inéluctablement un certain type de rapport avec les enquêtés masculins plus âgés, dotés de capitaux corporels, politiques et symboliques plus importants.

En outre, nous avons effectué des entretiens avec douze élus locaux dont une femme, qui est l'unique femme maire de la localité qui compte seize communes d'arrondissement pour Pikine et trois pour Guédiawaye. Comme nous le rappelle Mawdo Top, présidente de l'antenne Cosef (Conseil sénégalais des femmes) à Pikine, lors du *Débat Local* du 10 janvier 2009 sur la parité dans les listes électorales :

« Sur 76 collectivités locales au Sénégal il n'y a que 522 femmes conseillères régionales soit 14,56%, 528 conseillères municipales sur 2720 soit 19,4%, 1008 conseillères rurales sur 9196 soit 10,90%, 48 membres du bureau municipale sur 311 soit 15,3%, 90 femmes contre 960 hommes dans les bureaux ruraux soit 9,37%, 1608 élues locales sur 14 352 soit 11,99%, 145 les femmes conseillères locales sur 1326 soit 10,83%. Les femmes ne constituent même pas 20% sur les listes électorales, c'est aussi le cas à Pikine où il n'y a qu'une seule maire² ».

Un accès difficile dans un milieu idéalisé : le monde des radios communautaires

Le travail d'objectivation a été rendu difficile par le fait que les radios communautaires, en Afrique en général et au Sénégal en particulier, constituent un objet sur lequel il existe peu ou pas d'études scientifiques, pas de monographie, pas d'enquête à caractère sociologique ou politiste. Il est aussi rendu difficile par le caractère séduisant du milieu des acteurs des radios communautaires, dont le discours mêle romantisme politique (thèmes du service des « sans voix », de la démocratie active, de l'action de proximité), générosité (absence de mobile marchand et financier, désintéressement, anti bureaucratisme), rhétorique de la liberté, proclamation d'émancipation par la parole, refus de la frontière marchande entre la production et la consommation, lyrisme de l'action pionnière. Nous avons pu réinvestir le monde des radios communautaires avec un statut d'enquêtrice et non celui de journaliste, même si parfois certains enquêtés (anciens confrères ou camarades de promotion) se faisaient un plaisir de nous le rappeler. Cela implique de nous présenter autrement (étudiante,

¹ Voir Fournier P. (2006), « Le sexe et l'âge de l'ethnographe : éclairants pour l'enquêté, contraignant pour l'enquêteur », *Ethnographiques.org*, n°11, en ligne, <http://www.ethnographiques.org/2006/> Fournier, consulté le 23 février 2010.

² Voir Annexe 4-Les femmes et la participation politique : paroles, paroles....

chercheure) que celle qu'on a pu connaître (consœur) et d'expliquer notre démarche pour lever le plus possible d'ambiguïté.

Enquêter sur Air'Jeunes et Débat Local

Selon O. Schwartz :

« Dès lors que l'interaction démarre, se met en place un processus de contre interprétation de l'« observateur » par les observés, au cours duquel ceux-ci élaborent leurs propres réponses aux questions que leur pose son enquête (que vient-il faire ? Pour qui et pourquoi travaille-t-il ?), ainsi que des représentations spécifiques concernant à la fois ce qu'il attend d'eux et ce qu'ils peuvent attendre de lui. Le rôle - ou les rôles variables dans le temps - qu'ils lui prêtent se nourrit aussi bien des signes qu'il émet, consciemment ou à son insu, que des classifications endogènes dont disposent les enquêtés pour s'expliquer sa présence et lui donner un sens. Ce processus de définition projeté sur la personne de l'enquêteur, largement indépendant de sa volonté, constitue certes une des conditions de son acceptation. Tout ethnographe sait d'expérience que ce qui normalise sa présence, c'est qu'on finit par lui attribuer une « case » : ce qu'il fait, ce qu'il veut et comment en user avec lui. On s'en forme une idée semi consciente, qui affleure parfois dans la manière dont on le présente aux autres¹ ».

Les responsables d'*Air'Jeunes* nous posaient beaucoup de questions sur notre travail et sur nous-mêmes, ce qui pouvait les rendre suspicieux. Les promoteurs de la radio apparaissaient souvent saisis par la crainte ; ne sachant ce qu'ils avaient le droit de dire ou l'obligation de taire, ils se réfugiaient parfois dans un devoir de réserve prudent. Ainsi, un rédacteur en chef nous répond : « pour cette question, il faut s'adresser au directeur des programmes ou plutôt à Charles (le coordonnateur) ». Parfois aussi, nous avons eu le sentiment que le coordonnateur de la radio redoutait notre présence dans les locaux. Il essayait de guider notre enquête par des suggestions bibliographiques ou nous opposait un refus de communiquer sous un prétexte fallacieux (une douleur à l'œil). Ces conditions nous donnaient parfois l'impression d'être retardée, d'être contrôlée, d'être prise comme simple réceptrice d'un discours lyrique de propagande : « nous avons obtenu en novembre 1999 le grand prix de l'IPAO et le prix spécial de l'Amarc lors de la deuxième édition du festival des radios africaines, nous avons aussi remporté, en 2005, le prix Béchir Ben Jelloun pour la meilleure production radiophonique sur la santé de la reproduction et le Sida, et le prix du meilleur correspondant africain pour l'agence de nouvelles Simbani² », et au pire d'être manipulée. Pour rendre vaines ces tentatives d'instrumentalisation et accéder à des informations dans un cadre moins suspect de mise en scène, nous avons obtenu d'assister aux réunions de rédaction. Nous ne

¹ Voir Anderson N., Schwartz O. (2011), *Le Hobo, sociologie du sans-abri. L'empirisme irréductible*, Paris, Armand Colin, p. 268.

² Entretien avec Charles Sylla, coordonnateur d'*Air'Jeunes*, effectué le 21 septembre 2006 à Pikine.

nous sommes pas limitée à y écouter ou y regarder ce que nos enquêtés nous donnaient à voir ou à entendre. Ainsi nous avons sollicité les commentaires des participants à ces réunions, avant, pendant et après la séance ; nous avons aussi eu des conversations informelles avec certains membres de la radio sur ces réunions.

L'enquête sur les émissions concurrentes de Débat Local

Nous avons aussi enquêté auprès de deux émissions concurrentes de *Débat Local* : *Forum de l'Actu* à la *RSI (Radio Sénégal Internationale)*, une radio publique, et *La parole aux auditeurs* à la *RFM (Radio Futurs Médias)*, une radio privée commerciale. Les critères de choix de ces deux autres émissions ont été l'ancienneté et l'interactivité dans le service public pour *RSI*, et l'audience de radio privée commerciale pour *RFM* (la radio la plus écoutée à Dakar au moment de l'enquête). Les heures de diffusion des différentes émissions : *Forum de l'Actu* était réalisée du lundi au vendredi de 10h15 à 11h, *La parole aux auditeurs* de 12h30 à 12h40 (en français) et de 13h30 à 13h40 (en wolof) du lundi au vendredi, nous permettaient de nous rendre à Pikine (nous passions deux heures ou plus dans les transports en communs entre Dakar et la banlieue), pratiquement tous les jours, de suivre la préparation de l'émission diffusée le lundi à 22h30 et de mener des observations. Cela nous a permis d'analyser certaines spécificités des émissions interactives selon le média dans lequel elles sont produites : radio privée commerciale, radio publique ou radio communautaire.

Les ONG, un milieu contraignant pour l'enquêteur

Si les ONG ont déjà fait l'objet d'enquêtes de la part des chercheurs en sciences sociales¹, elles présentaient pour nous un objet d'interrogation spécifique qui était celui de leurs rapports avec les radios communautaires, rapports notamment financiers. Enquêter dans le monde des ONG présente de grandes difficultés qui justifient qu'elles soient considérées comme un terrain hostile ou « un terrain fermé² » à l'enquêteur. L'accueil réservé au chercheur vise à le décourager ; toute demande d'observation participante dans le but de mener une démarche ethnographique fait l'objet d'un refus immédiat. Cette méfiance du chercheur s'explique par le cadre institutionnel dans lequel les ONG déploient leurs activités

¹ Voir Dauvin P., Siméant J. (2002), *Le travail humanitaire. Les acteurs des ONG, du siège au terrain*, Paris, Presses de Sciences Po ; Siméant J., Dauvin P. (dirs) (2004), *O.N.G. et Humanitaire*, Paris L'Harmattan.

² Voir Fournier P. (2001), « Attention danger ! », *Ethnologie française*, vol. 31, pp. 69-80.

marqué par un contexte politique et diplomatique sensible. Les acteurs interprètent immédiatement toute demande d'information sur le fonctionnement ou le financement de l'ONG ou sur les influences politiques qui s'exercent sur elles comme une intrusion malveillante. Dans ce contexte, le chercheur est renvoyé à un professionnel de la communication (généralement le chargé de communication) et les demandes doivent être très formalisées (synopsis). Elles sont ensuite transmises à la hiérarchie (chef du projet ou responsable du bureau régional) qui accepte ou rejette la requête. Certaines demandes sont rejetées ou restent sans réponse. Les responsables prétextent souvent le caractère confidentiel des informations demandées (ce fut le cas avec « Oxfam Grande Bretagne » lors de notre enquête). Les réponses se limitent souvent à la transmission de documents de communication institutionnalisée (plaquettes ou discours préparés et vérifiés par la hiérarchie). Notre position d'ancienne journaliste nous a permis bien souvent de mener les entretiens au-delà des réponses formelles qui nous étaient initialement apportées. Par exemple, l'entretien avec Aliou Bassoum, chargé de communication pour le bureau régional d'« Oxfam », qui s'est déroulé dans les locaux de l'ONG après l'envoi qui nous a été imposé d'un questionnaire soumis à la hiérarchie de l'organisation, était supervisé par son supérieur hiérarchique. Dès notre arrivée, notre interlocuteur a entrepris de lire les plaquettes préparées pour ce type d'entretien. Dès que son superviseur est sorti de la salle, nous avons pu interrompre cette lecture et lui suggérer un dialogue direct avec des questions de relance en lui rappelant amicalement son statut de journaliste. Cette méthode que nous avons pu imposer à notre interlocuteur a été rendue possible par le fait que nous avons fréquenté la même école de journalisme (Cesti) où nous étions dans une promotion antérieure à la nôtre et le fait aussi qu'il avait été notre stagiaire lorsque nous occupions du desk économie au quotidien privé, *L'Évènement du Soir*.

Les observations participantes

Nous avons observé vingt-sept émissions interactives, dont dix-huit en direct de la radio *Air'Jeunes* (2006, 2009 et 2011), quatre à la *RSI* et cinq à la *RFM* (mai-juin 2009). *Débat Local* est difficile à observer lors d'une seule séance car l'espace d'émission est divisé en trois parties : la salle d'attente (réservée aux invités, maires et amis du maire), la cabine technique et le studio. Il nous était impossible de nous déplacer d'un endroit à l'autre, car nous devons éviter de faire du bruit, l'émission étant en direct. Ainsi, pour mieux

comprendre les interactions, nous avons choisi d'observer un seul espace d'interactions par émission, plus rarement deux (studio et cabine technique à la fois ou cabine technique et salle d'attente) ; cela nous a permis de mieux contrôler l'endroit où nous nous trouvions. Ce contrôle est plus difficile dans la salle d'attente, car c'est là que nous faisons nous-même l'objet d'enquête par les enquêtés. Parfois, les enquêtés nous posaient des questions sur l'émission, sur le débat politique local ou national ou sur la politique française. Le fait que les acteurs nous intègrent dans le débat avant, pendant et après l'émission, nous a permis d'analyser plus finement la nature des interactions. Introduite dans les rédactions (*RSI et RFM*) et présentée aux équipes par des anciens collègues ou camarades de promotion, nous avons pu bénéficier d'une certaine légitimité en tant que journaliste et ancienne élève du Cesti. Ce statut a sans doute contribué à faciliter nos déplacements dans les différents locaux. Nous fûmes mentionnée quelques fois à l'antenne par les animateurs (deux fois à *Débat Local* et une fois au *Forum de l'Actu*) qui nous présentaient comme une journaliste vivant en France venue faire des recherches sur leurs émissions. Cette présentation donnait certes un prestige à leur émission, comme l'a mentionné une auditrice « jusqu'en Europe on parle de vous », mais elle pouvait aussi perturber notre enquête en nous faisant sortir de notre rôle d'enquêtrice pour endosser celui d'animatrice, de participante, ou « d'experte » sur une question précise, comme c'est le cas par exemple lors de l'émission sur la démocratie participative comparée à la palabre¹ à la *RSI*. De nombreuses fois les animateurs nous ont demandé de participer directement à l'émission, soit en co-animant avec eux ou en posant des questions, soit en disant un mot par politesse aux auditeurs qui nous souhaitaient la bienvenue. Mais nous avons toujours refusé de parler au micro de peur d'attirer trop d'attention sur nous et de modifier nos rapports avec nos interlocuteurs sur le terrain.

Les écoutes improvisées

Afin d'analyser la réception de *Débat Local* par les auditeurs - les différents publics² c'est-à-dire les participants (ceux qui écoutent et appellent) et les non participants (ceux qui

¹ Voir Bidima J. G. (1997), *La palabre. Une juridiction africaine*, Éditions Michalon.

² Nous ne disposons d'aucun chiffre d'audience sur la réception des émissions interactives au Sénégal, notamment *Débat Local*. En effet, les organismes privés en charge de ces mesures à Dakar, tel que le BDA (Ba Djibril et Associés), ne mènent ces enquêtes que sur demande du client (les grandes industries agro-alimentaires pour le besoin d'une publicité) et ne s'intéressent aucunement aux radios communautaires qui ne font pas office de « gros marché ». En outre, les études sur la réception nécessitent un lourd investissement en terme de temps (présence accrue dans les lieux de réception) ainsi nous avons limité cette méthode dans notre enquête. En ce qui

écoutent et échangent derrière leur poste mais n'appellent pas) - nous avons réalisé trois écoutes improvisées, à des endroits différents, en septembre 2006 et en mai 2009 : au sein d'une famille de pêcheurs à Thiaroye-Sur-Mer (18 septembre 2006) ; avec des jeunes dans une cabine téléphonique (cyber café) à Djiddah-Thiaroye-Kao (25 mai 2009) et dans une « gargote » à « Bountou Pikine » (entrée de Pikine) (1 juin 2009). Contrairement aux « focus groups » qui ont été notre première option et qui se sont avérés inefficaces du fait des réactions des auditeurs allant à l'évidence au-devant de ce qu'ils présumaient être nos attentes, ces écoutes improvisées nous ont permis de saisir « à chaud » les réactions immédiates des populations d'auditeurs de *Débat Local*. Les participants étaient des auditeurs qui écoutaient régulièrement ou occasionnellement l'émission et intervenaient dans le débat. Pour obtenir leur consentement, nous leur avons fourni l'assurance de la confidentialité, s'ils le souhaitent, et la possibilité de se retirer de la discussion à tout moment ou de refuser de répondre à certaines de nos questions.

L'analyse des informations provenant des écoutes improvisées a révélé quelques biais liés, notamment, à la question de la relation des Pikinois à leur appartenance à une famille politique. Certains acteurs n'avaient systématiquement leur engagement dans un parti politique. Nombre d'entre eux (surtout les jeunes de la cabine téléphonique) affirmaient n'avoir jamais milité ou pris position pour un élu local. Pour les acteurs, le militantisme associatif doit être strictement séparé du militantisme politique, ce qui interdisait à nos interlocuteurs tout aveu de militantisme politique devant le groupe, sous peine d'être pointés et dénoncés comme « profiteur du système ». En dehors du groupe, toutefois, lors des entretiens individuels, certains pouvaient reconnaître avoir soutenu tel ou tel candidat pendant les élections locales ou nationales¹.

Il nous est apparu primordial de maîtriser les rapports sociaux de domination (statut, genre, etc.) au sein du groupe². L'effet de groupe crée une situation contextuelle qui pousse les acteurs à changer leurs témoignages en fonction de ceux des autres, quitte à apparaître tenir un double langage. Pour tenter d'en limiter les effets, nous nous sommes attachée à multiplier

concerne les difficultés d'enquête de terrain sur la réception, voir Le Grignou B. (2003), *Du côté du public*, op. cit. pp. 75-86. Voir aussi le chapitre 6-« La fabrique de la réception de *Débat Local* ».

¹ Voir Simard G. (1989), *Animer, planifier et évaluer l'action. La méthode du Focus Group*, Laval, Mondia.

² Pour plus de détails sur la manière par laquelle la hiérarchie sociale au sein du groupe peut influencer sur les données, voir Kitzinger J., Marková I., Kalampalikis N. (2004), « Qu'est-ce que le focus group ? », *Bulletin de psychologie*, n°471, pp. 237-243.

les entretiens individuels et les situations d'observation. Ce croisement des sources d'information par des recoupements visait à minimiser les biais supposés de l'écoute improvisée.

L'exploitation des entretiens

Nous avons utilisée largement, pour mener notre recherche, l'enquête par entretien avec les acteurs. Au-delà de l'information qu'il permet d'obtenir, l'entretien doit être interprété. Force est, en effet, de reconnaître que « les informations obtenues par un enquêteur dépendent des évaluations réciproques de la situation faites par lui-même et par son interlocuteur au fur et à mesure du déroulement de l'entretien¹ ». Il y a, a priori, deux manières principales de lire les entretiens pour les interpréter : une manière biographique (ou verticale) et une manière thématique (ou transversale). Considérons que l'ensemble des entretiens est constitué d'entretiens d'un certain nombre d'individus (n) sur un certain nombre de thèmes (p). La première manière consiste à analyser les entretiens un par un, séparément, comme des éléments de biographie de notre interlocuteur. On réalise alors (n) interprétations. C'est la méthode utilisée par les auteurs de la *Misère du monde*². L'interprétation consiste principalement à mettre en rapport les unes avec les autres les manières avec lesquelles cet individu traite les différents thèmes pour faire apparaître des contradictions, des similitudes en tous cas une certaine logique d'ensemble, une unité structurelle, par rapport, évidemment, à des critères théoriques qu'il importe d'explicitier. Les critères utilisés sont en général en correspondance (ou corrélation) avec les caractéristiques sociales de cet individu (caractéristiques sociologiques de ses parents, niveau scolaire, place dans le système économique, affiliations culturelles et religieuses qui bien sûr ne sont pas indépendantes). La seconde manière consiste à analyser les thèmes un par un, là encore séparément, pour chacun des (p) thèmes, pour faire apparaître les différences ou les similitudes entre les façons des différents (n) individus de traiter ces thèmes. Cette manière est celle utilisée par P. Bourdieu dans son travail sur le goût, dans son ouvrage *La distinction*³. Les critères utilisés sont ici davantage les relations entre les différentes manières avec lesquelles les (n) individus traitent de chacune de ces (p) thématiques prises isolément.

¹ Voir Bizeul D. (2003), *Avec ceux du FN. Un sociologue au Front National*, Paris, Éditions La Découverte.

² Voir Bourdieu P. (dir.) (1993), *La Misère du monde*, Paris, Éditions Seuil.

³ Voir Bourdieu P. (1979), *La distinction, op. cit.*

Évidemment, comme les agents sociaux se définissent plus par leur relation que par leurs caractéristiques intrinsèques, ces deux approches des entretiens doivent être mises en relation. C'est une des vertus de l'approche par les champs proposée par P. Bourdieu que de tenter cette mise en relation de deux systèmes de mises en relation : le champ des positions (qui est lui-même un système de relations car les positions sont des positions relatives) et le champ des prises de positions (qui est lui aussi - dans la logique de la distinction sociale - un système de relations). Mais cette opération de croisement est difficilement maîtrisable en pratique. Nous avons choisi de privilégier la seconde approche. Ainsi, les entretiens ont-ils fait l'objet d'un usage transversal. Pour chaque thème étudié dans ce travail, nous avons ainsi constitué un tableau des fragments de discours tirés des entretiens des différents acteurs et c'est sur le rapprochement systématique de ces fragments que les analyses thématiques ont été menées. Toutefois, ces analyses se réfèrent aussi - mais hors tableau, ou plutôt dans ses marges par l'indication du nom de la personne qui énonce le fragment de discours - aux caractéristiques sociales (notamment les positions professionnelles) des auteurs des extraits d'entretiens.

L'analyse des émissions interactives et de *Débat Local*

Ce travail est rendu difficile à cause du fait que les émissions sont peu conservées et archivées. La plupart des radios au Sénégal (hormis la *RTS*) n'ont pas de bibliothèque pour archiver les émissions enregistrées dans la durée, faute de moyens car cela exige un équipement dans lequel elles ne souhaitent pas investir. Comme l'affirment A. Lenoble-Bart et A. J. Tudesq, en Afrique, « l'enregistrement par le chercheur des émissions qu'il veut étudier reste incontestablement le moyen le plus sûr¹ ». Ainsi pour ce qui est de *Débat Local*, nous avons nous-même enregistré la plupart des émissions que nous avons exploitées, sauf quelques-unes que nous avons pu obtenir (moyennant l'achat des cassettes ou leur remboursement), auprès du technicien-animateur qui conservait certaines émissions pour des raisons personnelles. Pour ce qui est du *Forum de l'Actu* à la *RSI*, la tâche était moins fastidieuse grâce à leurs archives et après une demande auprès de la direction de la radio, nous avons pu obtenir la copie des émissions. Pour la *RFM*, le réalisateur du journal radiophonique et l'animateur de l'émission qui conservaient les enregistrements dans leurs ordinateurs les ont mis à notre disposition. Toutes ces émissions, dont la plupart en wolof (*Débat Local* est

¹ Voir Lenoble Bart A. et Tudesq A. J. (2008), *Connaitre les médias d'Afrique subsaharienne. Problématiques, sources et ressources*, Paris, Karthala, p. 63.

uniquement en wolof), ont fait l'objet d'une retranscription intégrale par nous-même. Cependant nous faisons souvent référence aux émissions écoutées en direct ou observées sur place.

LA CONSTRUCTION THÉORIQUE AU CŒUR DE L'EXPÉRIENCE DE TERRAIN

La démarche empirique si elle est indispensable ne se suffit pas à elle-même. Elle doit être le moment de la validation d'un modèle théorique dans une démarche déductive ou le premier pas de la construction d'un schéma théorique dans une démarche inductive.

Avant de présenter les modèles sur lesquels nous nous sommes appuyée, il nous paraît utile de dire les raisons pour lesquelles les autres modèles - ceux auxquels il est le plus souvent recouru dans le domaine des questions politiques et de communication en Afrique - ont été écartés¹.

Vigilance à l'égard du diffusionnisme

Héritage sans doute inconscient de la pensée coloniale du colonialisme, le diffusionnisme hante toutes les études sur les réalités postcoloniales des anciens peuples colonisés². Plusieurs raisons nous ont amenée à une certaine vigilance à l'égard de ce qui nous apparaît plus comme une posture d'analyse que comme une théorie en soi. Le diffusionnisme est toujours porteur d'un jugement de valeur souvent implicite et c'est ce qui le constitue en théorie et ce qui le distingue d'une simple analyse d'influence extérieure. L'importation d'une institution est toujours interprétée comme une forme de domination de celui qui importe par celui qui exporte. Le diffusionnisme déshistorise d'une certaine manière les institutions locales en

¹ Ces théories sont essentiellement tirées de la revue de la littérature que nous avons menée, et notamment des travaux de O'Brien D., Dunn J. and Rathborne R. (1989), *Contemporary West African States*, Cambridge, Cambridge University Press ; Diop M. C. et Diouf M. (1990), *Le Sénégal sous Abdou Diouf*, op. cit. ; Médard J. F., (1991), (dir.), *États d'Afrique noire : formation, mécanismes et crise*, Paris, Karthala ; Paye M. (1992), « La presse et le pouvoir », in Diop M. C. (dir.), *Sénégal. Trajectoires d'un État*, Dakar, Codesria, pp 331-377 ; Hesseling G. (2000), *Histoire politique du Sénégal. Institutions, droit et société* (traduction Catherine Miginiac), Paris, Karthala ; Loum Nd. (2003), *Les médias et l'État au Sénégal*, op. cit. ; Mbow M. (2005), *Éthique, déontologie et régulation de la presse écrite au Sénégal*, op. cit. ; Bayart J. F. (2006), *L'État en Afrique*, op. cit.

² Le diffusionnisme repose sur un modèle dans lequel un groupe réagit à un contact plus ou moins continu, plus ou moins direct, en empruntant, reformulant ou rejetant un élément d'un domaine spécifique de la vie sociale, économique ou politique d'un autre groupe. Il induit une certaine démarche d'analyse impliquant trois phases que l'on peut ainsi présenter en utilisant le vocabulaire de l'économie (qui est souvent le plus utilisé) : l'analyse de la situation du groupe, le moment de l'importation et les effets de l'importation sur le groupe importateur. Elle doit être menée simultanément mutatis mutandis sur le pays exportateur.

voyant dans les processus de diffusion - implicitement le plus souvent - des processus de renversement ou de dissolution des structures locales considérées comme traditionnelles et immuables sous les pressions des forces de l'extérieur. Il sous-estime la capacité endogène de transformation des institutions locales par leur propre dynamique. Enfin, le diffusionnisme masque une réelle difficulté que nous avons dû surmonter tout au long de notre enquête qui est l'illusion nominale. Elle consiste à donner à des mots (ou à leur traduction conventionnelle) les mêmes contenus dans deux espaces sociaux différents. Or le sens des mots varient avec une grande ampleur d'un espace social (ou sous espace comme la culture, l'économique, le droit) à un autre. Nous avons rencontré cette difficulté - qui ne peut être vue et analysée que par une personne qui appartient à ou fréquente les deux mondes - dans pratiquement tous les domaines que nous avons eu à étudier. Ainsi le terme d'association qui est un élément central de la vie locale pikinoise désigne la même réalité juridique en France et au Sénégal (et donc à Pikine) ; il s'oppose linguistiquement à une entreprise privée dans les deux langues. Mais les réalités concrètes auxquelles il renvoie - les usages par les agents de ces associations et le sens qu'ils donnent à cette réalité - présentent d'infinies différences dans le monde social français et le monde social pikinois. Si l'on applique le sens d'association donné en France aux associations pikinoises (indistinctement) on risque de passer à côté d'un enjeu majeur de la décentralisation à Pikine : l'opposition des formes de démocratie directe à l'implantation du gouvernement représentatif. À tel point qu'il nous a fallu pour distinguer l'association française de l'association pikinoise, recourir au terme d'association informelle (ce qui est en France une quasi tautologie). Plus, on risque de ne pas voir que pour favoriser cette implantation du gouvernement représentatif local, les organisations internationales tentent de développer les associations du type français que nous avons appelées les associations formelles. Des réflexions semblables pourraient être menées avec la notion de société civile, d'oralité, etc. Le diffusionnisme prend les mots à leur valeur faciale sans faire l'effort d'appliquer un taux de change linguistique.

Les travers du néo-patrimonialisme

Après la domination des approches *par la dépendance* - hors celles qui s'inscrivaient dans la théorie libérale du décollage¹ - les études sur l'Afrique se sont orientées vers la recherche des causes internes aux pays d'Afrique de leur sous-développement. Deux théoriciens font figure de pionniers et de fondateurs de cette réorientation théorique : J. F. Bayart, *L'État en Afrique*, en s'inspirant des travaux philosophiques de M. Foucault et de G. Deleuze, a élaboré l'approche développée dans la *Politique du ventre*² ; et J. F. Médard, en se référant à la sociologie de M. Weber et de N. Elias, a construit la théorie du néo-patrimonialisme³.

Ces nouvelles théorisations ont servi de cadre général théorique à pratiquement toutes les études sur les médias au Sénégal que nous avons consultées⁴. Longtemps fertiles, à cause notamment des nouvelles élaborations théoriques qu'elles exigeaient, des nouveaux paradigmes qu'elles induisaient et des études empiriques détaillées qu'elles appelaient, elles nous sont apparues, non pas fausses ou dépassées, mais plutôt, inadaptées à l'objet de recherche que nous nous étions fixé et aujourd'hui l'objet d'un usage moins roboratif que par le passé. Nous nous limiterons dans le cadre de cette introduction aux principales critiques⁵.

Ces approches sont essentiellement des théorisations relatives au processus de construction de l'État considéré comme fondement du développement et condition de la modernité. Elles sous-estiment - même lorsqu'elles l'évoquent pour la louer et la constituer en espoir - la capacité de la société non étatique à s'organiser de façon autonome et donc sa dynamique endogène et ses différenciations croissantes. Elles ne prennent pas en compte la montée en puissance de couches économiques dont les ressources ne sont pas dépendantes de l'État. Elles apparaissent comme excessivement globalisantes. Elles adoptent systématiquement le point de vue global de l'Afrique, ce qui les amène à des généralisations excessives qui ne tiennent pas compte des différences essentielles qui séparent les pays et les régions (et qui ne viendraient pas à l'idée d'un historien ou d'un sociologue étudiant l'Europe). De surcroît,

¹ C'est cette théorie libérale du décollage que Rostow a lié son nom par son ouvrage de référence sur les étapes de la croissance [voir W. W. Rostow (1960), *The Stages of Economic Growth: A non-communist manifesto*, Cambridge: Cambridge University Press].

² Voir Bayart J. F. (2006), *L'État en Afrique*, *op. cit.*

³ Voir Médard J. F., (1991), (dir.), *États d'Afrique noire*, *op. cit.*

⁴ Voir par exemple, Paye M. (1992), « La presse et le pouvoir », *art. cit.* ; Loum Nd. (2003), *Les médias et l'État au Sénégal*, *op. cit.* ; Mbow M. (2005), *Éthique, déontologie et régulation de la presse écrite au Sénégal* *op. cit.*

⁵ Voir Annexe 5-Les enjeux du néo-patrimonialisme qui rappelle les principales critiques que nous a suggérées précisément l'application - quasi unanime - de la théorie néo-patrimonialiste aux médias sénégalais.

elles surestiment la place structurelle de la corruption dans les sociétés. Elles placent au centre de l'État et des sociétés africaines les problèmes de corruption - grande et petite - considérée comme un mécanisme systémique comparable structurellement au profit dans les sociétés capitalistes développées. Dénoncer ce fait est une chose, l'ériger en principe de fonctionnement structurel d'une société en est une autre. À la corruption systémique est associée - comme les classes le sont au profit (ou dans un langage plus théorique, à la plus-value) dans une société capitaliste - la notion de clientèle. Cette notion empruntée à la sociologie et à l'anthropologie reste peu explicitée. Elle surestime la place des partis et des appartenances aux partis dans la vie pratique des citoyens. Elle mésestime la place désormais acquise par la légitimité électorale dans le processus de sélection des dirigeants politiques africains, notamment et tout particulièrement au Sénégal. Elle passe à côté de réalités tout aussi structurantes de la vie sociale et politique du Sénégal et de Pikine que les divisions partisanses comme celles qui opposent les intellectuels aux non intellectuels¹ - qui sous-tendent de très fortes solidarités au sein de ces deux groupes - les ethnies (de façon latente)², les sexes³ et les confréries⁴ et, au sein de chaque marché ou domaine d'activité, les oppositions spécifiques qui leur donnent leur dynamique. Ainsi cette problématique appliquée systématiquement au monde de la presse politique décrit les luttes internes à la presse comme des luttes opposant les titres favorables aux bénéficiaires du système (la presse publique au service du parti socialiste qui était alors le parti au pouvoir) et les titres qui - au nom des victimes de ce système, le peuple - luttent contre le système⁵. Elle ne prend pas en compte les oppositions spécifiques au monde de la presse qui ne sont pas directement ou indirectement commandées par les oppositions globales de la société sénégalaise ou pikinoise du fait de la relative autonomie de cette sphère. En outre, cette approche, dans son application habituelle

¹ Voir Diaw A. (1992), « La démocratie des lettrés », in Diop M. C. (dir.), *Sénégal. Trajectoires d'un État*, op. cit. pp. 299-329 ; Coulon C. (2000), « La tradition démocratique au Sénégal. Histoire d'un mythe », in Jaffrelot C. (dir.), *Démocratie d'ailleurs, démocraties et démocratisation hors d'Occident*, Karthala, pp 67-92 ; Diaw A. (2002), « Les intellectuels entre mémoire nationaliste et représentations de la modernité », in Diop M. C. (dir.), *Le Sénégal contemporain*, Paris, Karthala, pp. 549-574.

² Voir Diouf M. (1981), « Le problème des castes dans la société wolof. Essai sur l'histoire du Saluum », *Revue sénégalaise d'histoire*, n°2, pp. 25-37.

³ Diouf M. et Sow F. (1993), *Étude prospective « femmes sénégalaises à l'horizon 2015 »*, Dakar, Ministère de la femme, de l'enfant et de la famille ; Guéye M. S. D. (2009), *Genre et gouvernance urbaine au Sénégal. La participation des femmes à la gestion urbaine*, Presses Universitaires de Louvain.

⁴ Voir Cissé B. (2007), *Confréries et communauté politique au Sénégal*, Paris, L'Harmattan ; Mané M. (2012), *Les valeurs culturelles des confréries musulmanes au Sénégal*, Dakar Unesco.

⁵ Voir Annexe 8-L'invention du journalisme d'antagonisme à Dakar-Pikine qui décrit précisément le monde de la presse et son analyse par les études de Ndiaga Loum et de Moussa Mbow [Loum Nd. (2003), *Les médias et l'État au Sénégal*, op. cit. ; Mbow M. (2005), *Éthique, déontologie et régulation de la presse écrite au Sénégal* op. cit.].

aux sociétés africaines sous-estime les facteurs symboliques de la domination politique et sociale qui nous sont apparus de plus en plus déterminants au fil de notre étude de *Débat Local*¹. Enfin, comme l'a noté J. P. Daloz, le concept de néo-patrimonialisme, d'un point de vue théorique, est un « oxymore² ».

Contre ces approches les plus souvent retenues dans les études portant sur les pays africains, trois modèles théoriques sous-tendent l'interprétation que nous avons développée des données empiriques que nous avons collectées.

« Bourdieu à Pikine³ » : le modèle général

Nous avons pris le parti, pour justement tenir compte de la relative autonomie et la spécificité des domaines étudiés (les radios communautaires d'un côté, la démocratie participative ou directe de l'autre), de nous appuyer pour l'ensemble du travail sur une approche théorique générale - en quelque sorte transversale aux thématiques et sur lesquelles les théorisations locales peuvent venir s'appuyer et s'encadrer - et de compléter cette approche générale par deux approches théoriques locales spécifiques aux thématiques, évidemment, cohérentes avec l'approche globale, pour les deux terrains principaux de notre recherche, le politique, le communicationnel. L'approche générale est une *approche sociologique* qui s'inscrit dans la lignée des travaux de P. Bourdieu. Cette approche nous a été la plus utile dans trois domaines de notre terrain de recherche. Le premier domaine est celui

¹ Les points – et les textes théoriques et empiriques relatifs au Sénégal qui s'y réfèrent - sont détaillés dans l'annexe 5-Les enjeux du néo-patrimonialisme notamment celle spécifiquement consacrée au système politique Sénégalais et l'annexe 1-Le politique au Sénégal, que cette partie de cette introduction ne peut que synthétiser.

² Le concept de néo-patrimonialisme, bâti pour étendre (par l'adjonction de néo) le concept de « patrimonialisme » de M. Weber à une situation pour laquelle il n'a pas été construit, n'opère pas une extension conceptuelle mais vise à résoudre une contradiction ou une inadaptation empirique. Il est de ce point de vue inadéquat car il couvre une réalité qui correspond à deux idéaux types différents et opposés dans la construction webérienne. Le mode de gouvernement patrimonialiste est fondé sur la domination personnelle du chef qui obtient l'obéissance des personnes qui appartiennent à la communauté sur laquelle s'exerce cette domination, par la force de la tradition et de l'arbitraire. La domination légale-rationnelle propre aux États modernes implique l'existence d'une bureaucratie avec laquelle le chef doit composer. Ces deux concepts sont chez M. Weber inconciliables car ils renvoient à des réalités opposées dans leur caractérisation interne. Voir Daloz J. P. (2006), « Au-delà de l'État néo-patrimonial. Jean-François Médard et l'approche élitaire », *art. cit.*

³ Nous empruntons cette expression en l'adaptant à Romain Bertrand [voir Bertrand R. (2009), « Habermas au Bengale, ou comment « provincialiser l'Europe », avec Dipesh Chakrabarty », *Political Science, Working Paper Series*, n°40, Lausanne, Université de Lausanne, Crapul (Centre de Recherche sur l'Action Politique de l'Université de Lausanne), <http://www.unil.ch/iepi>]. L'expression est aussi reprise par Florence Brisset, [voir Brisset-Foucault F. (2011), « Habermas à Kampala », in *Prendre la parole en Ouganda. Critique et citoyenneté sous l'hégémonie du mouvement de résistance nationale(NRM)*, Doctorat de Science Politique, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, pp. 60-64].

des définitions des radios communautaires et de la démocratie participative. L'analyse empirique, notamment les entretiens, montre que ces définitions sont multiples et que leurs oppositions sont vives. Deux thèses sociologiques enrichissent considérablement leur analyse. La première est qu'elles sont objet de lutte entre les acteurs, que cette lutte n'est pas seulement intellectuelle - pour être l'auteur de la meilleure définition en soi - mais que leur différence s'explique par les positions de ces agents dans le champ où cette lutte se déroule. La seconde est que cette lutte a pour enjeu l'imposition par chaque acteur à ses rivaux d'une certaine vision de la réalité favorable à ses intérêts, à sa position dans le champ. Ces deux thèses montrent qu'il est vain de chercher la meilleure définition mais qu'il est préférable d'élaborer un système de variations de définitions sociologiquement référencées et de travailler à l'interpréter en tant que révélateur des intérêts actuels et anticipés des acteurs. Jamais les acteurs ne révèlent mieux leurs valeurs et intérêts que dans le travail d'élaboration de définitions à cause du fait qu'ils vivent ce travail comme un travail d'objectivation réflexif (une réflexion générale sur soi) qui les engage plus que l'expression d'une simple opinion.

Le concept d'*habitus*¹ et les liens de codétermination qu'il oblige à établir d'une part avec les origines sociales des acteurs - et plus généralement leur histoire - et d'autre part, les sphères sociales - les champs ou les marchés - dans lesquelles leurs pratiques sont inscrites, permet de poser en des termes à la fois généraux et empiriques le problème central pour les radios communautaires de leur ancrage communautaire. Cette problématisation sort le concept de radio communautaire des limites étroites et utopiques d'une radio qui, parce qu'elle est entièrement faite par les membres de la communauté, supprime l'opposition entre l'émission et la réception. L'*habitus* étend l'idée d'appartenance communautaire physique à la notion de similitude communautaire ou d'appartenance communautaire sociologique. Ainsi la notion d'*habitus* est-elle - souterrainement - au centre de l'analyse que nous menons des facteurs qui expliquent le déclin d'*Air Jeunes* et son alignement progressif sur le standard des radios privées. Dans cette dynamique, l'origine sociale et la trajectoire scolaire des fondateurs et des animateurs, puis, progressivement, la constitution d'intérêts professionnels spécifiques

¹ « Systèmes de dispositions durables, structures structurées prédisposées à fonctionner comme structures structurantes, c'est-à-dire en tant que principe de génération et de structuration de pratiques et de représentations qui peuvent être objectivement « réglées » et « régulières » sans être en rien le produit de l'obéissance à des règles, objectivement adaptées à leur but sans supposer la visée consciente des fins et la maîtrise expresse des opérations nécessaires pour les atteindre et, étant tout cela, collectivement orchestrées sans être le produit de l'action organisatrice d'un chef d'orchestre ». Voir Bourdieu P. (2000), *Esquisse d'une théorie de la pratique*, Paris, Éditions du Seuil, p. 256.

sont des éléments qui nous sont apparus déterminants et dont la logique et la force n'auraient pas pu être mises en évidence sans la notion d'habitus. Ce concept permet de rendre compte de cette dynamique en dehors de toute introduction de notion de calcul rationnel conscient par les acteurs.

La notion de champ ou de marché de biens (matériels et symboliques) permet de penser l'autonomie des règles de fonctionnement - c'est-à-dire de concurrence et de rivalité ou de solidarité entre les acteurs - et la spécificité des intérêts des acteurs (les intérêts professionnels des journalistes, des stations), sans pour autant que cette idée exclut une dépendance du champ à l'égard d'autres champs (notamment le champ politique ou économique). Ce concept de champ a été pour notre travail une condition décisive pour échapper aux visions les plus courantes - y compris académiques - du monde des médias politiques au Sénégal (et en Afrique en général), qui font - via la théorie du néo-patrimonialisme - de ces médias les instruments directs et absolus des puissances politiques¹. Ainsi en est-il lorsque la domination des médias au Sénégal est simplement rapportée au fait que les gestionnaires ou propriétaires de ces médias appartiennent nécessairement à un réseau clientéliste dans un système néo-patrimonialiste².

Il importe de tenir compte des relations de concurrence économique entre les titres - et donc de l'audience - et de rivalité professionnelle entre les journalistes qui déterminent tout autant la stratégie et la dynamique des médias que la soumission des titres et des journalistes aux intérêts des puissances financières qui les possèdent et les emploient ou aux appartenances clientélistes. En témoigne par exemple, le maintien dans l'opposition au pouvoir après l'alternance (2000) de toute la presse d'opposition au pouvoir d'Abdou Diouf alors qu'elle avait contribué activement à l'élection d'Abdoulaye Wade. En témoigne aussi l'extrême mobilité des journalistes politiques entre les titres et les groupes dont les affinités supposées clientélistes sont opposées. Il n'est pas possible de comprendre la dynamique

¹ Ce travail a été d'autant plus difficile que Pierre Bourdieu y cède quelque peu, en dépit d'une annexe théorique sur la notion de champ, dans son étude sur la télévision. Voir Bourdieu P. (2008), *Sur la télévision, op. cit.*

² Le travail de Ndiaga Loum me paraît illustrer de façon exemplaire les faiblesses du holisme et de la démarche de l'approche critique [voir Loum Nd. (2003), *Les médias et l'État au Sénégal. L'impossible autonomie*, Paris, p. 44 et p. 49]. Selon cet auteur, le journalisme indépendant s'est construit contre le pouvoir socialiste incarné par le pouvoir de Senghor puis de Diouf et fondé sur les principes du néo-patrimonialisme : « Ce sont les médias qui vont éclairer de manière particulière l'opinion sur les pratiques de l'État néo patrimonial sous Abdou Diouf » [...]. « Toutefois c'est sur le terrain de ces révélations qu'allaient prospérer les attaques permanentes des médias sénégalais, surtout ceux appartenant aux groupes *Sud Communication* et *Walfadjri*, qui s'étaient singulièrement distingués dans la contestation du modèle néo patrimonial en cours au Sénégal.

d'*Air'Jeunes*, les difficultés concrètes, pratiques, auxquelles elle se heurte si on ne décrit pas précisément le monde des médias avec lesquels elle est en concurrence au quotidien pour des enjeux professionnels et corporatistes, ou si on ne voit dans cette concurrence que le seul reflet des rivalités clientélistes. Cette lutte est soumise à des logiques spécifiques pour des enjeux spécifiques - proprement médiatiques - qui ne se laissent pas réduire à des sous-produits de logiques globales ou d'enjeux globaux politiques et économiques comme le suppose la théorisation en termes de clientélisme.

Enfin, dernier domaine où l'approche sociologique de P. Bourdieu est indispensable : le poids et la force de la dimension symbolique dans les relations entre les acteurs sociaux à Pikine. Le champ politique local fonctionne à Pikine, pour des raisons historiques et sociologiques, selon des modalités très particulières de la vie partisane et de la rivalité démocratique. Les programmes y jouent, en tout cas directement, un rôle faible comme les luttes idéologiques. En revanche les relations symboliques interpersonnelles, notamment l'opposition entre les intellectuels et les non intellectuels, y occupent une place déterminante¹.

Coder/décoder *Air'Jeunes* et *Débat Local*, le modèle communicationnel

Le modèle de radio communautaire met au cœur de la problématique de la relation de communication la question de la professionnalisation de la fonction d'émission du message et la dépossession du message qui en découle pour le récepteur. Les animateurs de *Débat Local* et d'*Air'Jeunes* définissent leur ambition - par opposition aux autres radios - comme la volonté de « rendre la parole » au peuple, ce qui suppose que les citoyens en sont dépossédés et que pour qu'ils puissent se réapproprier cette parole qui est la leur il soit nécessaire de refondre dans son ensemble la relation de communication entre l'émetteur et le récepteur. B. Le Grignou a proposé une synthèse des problèmes que soulèvent les théories de la réception². De cette analyse nous avons tiré deux conclusions principales pour notre objet de recherche. La première est que les analyses des médias au Sénégal (notamment celle de Nd. Loum sur *Sud Communication*, mais aussi pratiquement toutes les autres, telles celle de M. Mbow sur la presse écrite au Sénégal ou celle d'I. Sarr sur la sémiologie du débat démocratique et de la

¹ Voir Annexe 1-Le politique au Sénégal.

² Voir Le Grignou B. (2003), *Du côté du public*, *op. cit.*

communication politique dans la presse quotidienne sénégalaise¹) s'inspirent de façon générale de l'approche critique. Nous avons proposé une analyse critique détaillée de cette approche pour en montrer à la fois les forces et les nombreuses contradictions internes². Elle présente, nous semble-t-il, les mêmes insuffisances que la théorie néo-patrimoniale que nous venons d'évoquer, que d'ailleurs elle complète, et avec laquelle elle partage les mêmes principes analytiques, notamment le holisme. Elle a le mérite de souligner toutes les insuffisances des théorisations de la massification de la diffusion des biens de culture en termes de démocratisation. Mais elle tend à massifier le public sans voir les différenciations qui le traversent et qui sous-tendent des usages multiples des biens culturels. Or, on peut penser, avec B. Le Grignou, que pour restituer leur pluralité :

« Les réceptions [...] doivent être saisies à travers l'expérience des participants, leur analyse et leur évaluation du débat, de leur propre prestation, des énoncés et conditions d'énonciation et l'expérience des téléspectateurs, leurs pratiques, leurs goûts, leurs jugements, les ressources mobilisées et les compétences mises en œuvre pour lire, interpréter, refuser, s'appropriier et faire usage de l'émission³ ».

L'approche critique sous-estime l'influence de ces publics différents sur la production des industries culturelles, même soumises aux puissances financières et politiques dominantes dans le capitalisme, sur la production des biens culturels produits, et, aussi, sur l'usage de ces biens par ces publics⁴.

¹ Paradoxalement, Ndiaga Loum, traite peu expressément de la presse et des médias publics ; la seule mention se trouve à la page 59 de son livre, et elle est exprimée sur un ton modéré et dans une forme euphémisée : « Tandis que les médias restaient encore la caisse de résonance ... », [voir Loum N. (2003), *Les médias et l'État au Sénégal*, op. cit. p. 59]. Moussa Mbow présente *Le Soleil*, comme un organe idéologique au service du parti au pouvoir, un journal du parti-État au sens où « les journalistes ne sont pas uniquement au service de l'État, mais également à celui de ceux qui décident de sa politique, c'est-à-dire les hommes du parti au pouvoir... ils sont à la solde du pouvoir », [voir Mbow M. (2005), « Chapitre 2, Les journaux de la nouvelle génération. Le quotidien gouvernemental » *Éthique, déontologie et régulation de la presse écrite au Sénégal*, op. cit.]. Ibrahima Sarr analyse la prédominance des effets persuasifs de l'information du *Soleil* pendant la présidentielle de 2000. Selon l'auteur le quotidien national s'est illustré lors de la campagne électorale de 2000 par sa « vision sélective de l'agenda électoral », [voir Sarr I. (2007), *La démocratie en débats. L'élection présidentielle de l'an, 2000 dans la presse quotidienne sénégalaise*, Paris, L'Harmattan, pp. 193-243].

² Voir Annexe 30-Une critique de l'approche critique.

³ Voir Le Grignou B. (2000), « Le rêve démocratique de la télévision. Les Vox Pop Talk-Shows », *Cahiers Politiques*, n°4, Credep, Université Paris Dauphine, pp. 30-47.

⁴ Les multiples contradictions produites par cette pure transposition mécanique d'une théorie d'un champ à un autre conduisent, *in fine*, à la conclusion que si les consommateurs de biens culturels sont réduits à l'état de masse indifférenciée, idéologiquement conditionnée par les industries culturelles (et donc communicationnelles), c'est en raison d'un désir inconscient psychanalytiquement explicable d'être trompé. La domination absolue de l'offre sur la demande, que la théorie économique n'admet que dans une configuration de marché spécifique - le monopole -, qui ne peut certainement pas être retenue dans le cas des industries culturelles, est finalement fondée par l'approche critique sur les raisons extra économiques externes au modèle, invérifiables empiriquement (hors les périodes de totalitarisme qui inspirent à l'évidence les auteurs de l'approche critique) et improbables.

Des perspectives de la réception développées par B. Le Grignou, il nous est apparu que l'approche de la réception dans les termes d'une demande qui fait face à une offre présentait beaucoup d'intérêts car elle offrait les outils analytiques permettant de décrire les interrelations entre la réception et l'émission. C'est moins le modèle en lui-même que la démarche qu'il induit qui est transposable et utilement transposable. Il oblige en effet, dans un premier temps, à identifier précisément les facteurs qui déterminent la seule réception, les facteurs qui déterminent la seule émission, les facteurs qui déterminent conjointement la réception et l'émission. Il oblige aussi, dans un second temps, à déterminer parmi les facteurs conjoints ceux qui ne dépendent pas de la relation entre l'émission et la réception - les facteurs exogènes - et ceux qui dépendent de cette relation - les facteurs endogènes - qui assurent l'ajustement au cours du temps entre l'émission et la réception¹. Cette façon de procéder, délibérément analytique, et fondée sur les pratiques des acteurs, est la seule qui permet de sortir de l'arbitraire des prises de position concernant les publics et la réception. Elle permet de faire apparaître le degré d'autonomie de la réception - et donc le caractère plus ou moins actif de la réception - comme le résultat d'une confrontation - d'une lutte - entre les acteurs qui produisent le bien émis et ceux qui le consomment - le reçoivent². Il est cependant nécessaire de bien mesurer ce qui distingue le couple émission/réception du couple offre/demande ; d'identifier précisément, et théoriquement, d'une part en quoi un bien communicationnel se distingue - du point de vue de cette confrontation - d'un bien matériel ordinaire qui fait l'objet d'une analyse en terme d'offre et de demande ; d'autre part, d'appréhender l'incidence de ces spécificités sur le processus de confrontation et donc d'autonomie de la réception par rapport à l'émission. Le modèle de S. Hall fournit en ce domaine des éléments fondamentaux³. Il définit les concepts premiers nécessaires à l'application spécifique du modèle d'offre et demande à l'émission et la réception tout au long du cycle communicationnel en ses différents moments : évènement, nouvelle, évènement

¹ Ce travail nécessite une recherche empirique, notamment des enquêtes auprès des auditeurs, qui permettent de rompre avec une approche quantitative de l'audience et qui se veulent attentives à leurs usages et à leurs pratiques des médias. Voir, pour une revue analytique et critique de ce type de travaux, B. Le Grignou (2003), « Chapitre VI Le tournant ethnographique », in *Du côté du public*, op. cit. pp. 71-84. L'approche par les usages et gratifications, influencée par E. Katz dans les années 1970, a eu une influence importante en ce sens. Elle a été critiquée pour son fonctionnalisme et son approche psychologisante, *Idem*, pp. 21-22.

² *Idem*. Voir aussi Hoggart R. (1970), *La culture du pauvre*, op. cit. ; Mattelart A., Neveu E. (2003), *Introduction aux Cultural Studies*, op. cit. ; Hall S. (2007), *Identités et cultures*, op. cit.

³ Voir Hall S. (1997), « Codage/Décodage », art. cit.

communicationnel, codage, décodage et ses deux composantes (connotations et dénotations) enfin usages.

Ce modèle permet d'établir des régimes de codage/décodage selon les facteurs de l'émission et de la réception identifiés. La partie portant sur la réception compte tenu du système de communication politique à Pikine s'attache à définir ces régimes. Pour cela, elle analyse le système médiatique à Pikine et s'attache à mettre en évidence les principales composantes des codes qui le sous-tendent.

Banlieusardiser Manin : le modèle politique

Le premier volet de notre réflexion - le modèle de la radio communautaire - a trouvé sa théorisation spécifique avec le modèle communicationnel de S. Hall. Le second volet - la démocratie participative - soulève aussi des questions spécifiques de théorisation. Les travaux sur la démocratie participative, notamment ceux de L. Blondiaux, montrent qu'au-delà de la multiplicité de ses dispositifs et de la variété de ses définitions, la démocratie participative n'est pas associée à une théorie politique générale positive¹ ; c'est-à-dire une théorie qui livrerait les principes fondamentaux communs à toutes les formes institutionnelles sous lesquelles la démocratie participative apparaît et par lesquels elles se distingueraient des formes institutionnelles d'une démocratie qui ne serait pas participative. Les travaux de B. Manin et la théorie pure de l'élection fournit les éléments d'élaboration d'un cadre rigoureux d'analyse théorique de la démocratie directe et des conséquences théoriques et pratiques des écarts par rapport à ce modèle de ce qu'il appelle le gouvernement représentatif². Les concepts fondamentaux qu'il articule, pour penser à la fois la démocratie directe et ces écarts, nous sont apparus particulièrement pertinents pour analyser les usages de l'émission *Débat Local* du point de vue de la démocratie participative. Nous avons mobilisé ses principaux concepts : l'exigence de similarité qui fonde la démocratie ; le critère de similitude qui est à la base de la démocratie directe lorsque l'assemblée générale des citoyens n'est pas possible ; les dispositifs fondamentaux de la démocratie directe notamment le tirage au sort et la rotation des responsables ; le principe de *distinction* de l'élection et le caractère a priori arbitraire des critères de choix des électeurs dans le système de gouvernement représentatif ;

¹ Voir Blondiaux L. (2008), *Le nouvel esprit de la démocratie*, op. cit.

² Voir Manin B. (1996), *Principes du gouvernement représentatif*, op. cit.

l'aristocratie des élus qui en découle ; et finalement, avec la professionnalisation d'une couche de spécialistes de la représentation, l'émergence d'un type d'intérêts spécifiques qui entrent en contradiction de façon plus ou moins générale et intense avec les intérêts des représentés. Ils nous ont fourni un critère théoriquement fondé pour caractériser, étudier et évaluer la sélection des auditeurs admis à intervenir dans l'émission. Ils nous ont permis d'interroger les usages de *Débat Local* au regard des relations symboliques, particulièrement violentes et brutales (symboliquement) à Pikine, entre les élus et les citoyens qui fondent l'aristocratie des premiers et qui est au principe de leur pouvoir et du mouvement en cours de dépossession des citoyens de leurs conditions locales de vie. Cet aristocratie est un élément essentiel des insuffisances démocratiques du gouvernement représentatif et un des domaines dans lesquels la théorie de B. Manin montre que les dispositifs de démocratie participative remettent en cause le plus radicalement les principes du gouvernement électif. Ces concepts nous ont aussi fourni les outils théoriques de l'analyse dans le détail des relations de l'émission avec les associations informelles pikinoises et nous ont donné les moyens de comprendre la portée des luttes qui les opposent à la fois aux élus et aux organisations qui promeuvent et soutiennent l'implantation à Pikine d'un gouvernement représentatif local.

**PREMIÈRE PARTIE-UN PROJET DE RADIO COMMUNAUTAIRE COMME QUÊTE DU
COMMUNISME COMMUNICATIONNEL À PIKINE**

Ce qui peut être dit dans *Débat Local* par tous les acteurs admis à y prendre la parole, ce qui peut être entendu par les auditeurs de ce qui y est dit et, plus généralement encore, ses usages par les uns et les autres ne peut être compris que si les propos et actes des acteurs sont replacés dans leur environnement social et institutionnel¹. Cette première partie livre en trois chapitres les principaux traits pertinents pour notre problématique du contexte de *Débat Local* : la radio *Air'Jeunes* elle-même dans laquelle l'émission s'insère ; l'espace médiatique de la région Dakar-Pikine dont elle est un acteur spécifique ; et, enfin, le monde politique local qu'elle veut contribuer à rendre plus démocratique et plus proche des citoyens.

Le **premier chapitre** analyse les objectifs et la stratégie d'*Air'Jeunes*. Il montre qu'ils résultent d'un compromis entre le projet de l'ONG canadienne et celui d'un groupe de personnalités qui a marqué un intérêt particulier pour ce projet et qui en assurera par la suite la direction : les fondateurs. Les motivations de « Développement et Paix » et des fondateurs sont différentes ainsi que leurs attentes tant sur le plan du modèle de radio à développer - son ancrage à la communauté - que des usages politiques de la radio par les citoyens - l'appropriation qu'ils permettent de la chose publique locale. L'appropriation symbolique de la paternité d'*Air'Jeunes*, les conditions financières mises en place, la sélection des animateurs et leur formation, définissent un compromis originel objectif plus favorable au projet des animateurs, plus proche d'une radio professionnalisée ordinaire qu'à celui de l'ONG attachée à un modèle de radio plus « profane ».

Le **deuxième chapitre** décrit le monde médiatique local et souligne ses importantes spécificités. Il explore les pressions et forces qu'il exerce sur la réalisation du projet et le développement d'*Air'Jeunes* et de *Débat Local*. Trois canaux d'influence existent. Le premier est la concurrence commerciale entre les médias - la course à l'audience et son effet sur la rentabilité économique. Contrairement aux résultats des études sur la soumission, via la loi du marché, des médias aux puissances économiques, elle est à Pikine, pour une radio

¹ Comme S. Hall l'a rappelé sur un mode quelque peu humoristique : « Quel que soit l'objet sur lequel vous travaillez, la question qui doit toujours vous hanter est la suivante : qu'est-ce que cela a voir avec tout le reste (Londres, 2007). Voir Glevarec H., Macé E., Maiget E. (dirs.) (2008), *Cultural Studies. Anthologie*, Paris, Armand Colin.

communautaire soutenue par une ONG, relativement faible. Un large secteur de petits titres informels subsiste avec peu de moyens. Le deuxième concerne les rivalités professionnelles entre les journalistes dont l'organisation est au Sénégal très corporatiste. Pour des journalistes comme ceux d'*Air'Jeunes* exclus de l'élite très fermée et dominatrice issue de l'école publique, le Cesti (Centre des études des sciences de l'information), le monde du journalisme public et privé constitue un pôle d'attraction puissant qui se traduit par la forte diffusion du mimétisme journalistique. Enfin, le troisième canal d'influence est constitué des modèles de journalisme politique dominant les médias locaux. Ceux-ci sont polarisés autour de deux extrêmes dont les relations au pouvoir sont opposées : le modèle légitimiste des médias publics et le modèle antagoniste de ceux des groupes privés. Ils sont peu propices au développement d'une émission politique comme *Débat Local* qui se fixe comme objectif un journalisme politique exigeant une participation active des citoyens et la promotion d'un espace de discussion argumentée.

Le **troisième chapitre** porte sur l'espace politique local et le système de production des biens et services publics locaux dans celui-ci. L'ample mouvement de décentralisation juridique dans lequel *Air'Jeunes* et *Débat Local* s'inscrivent ne s'est pas concrétisé sur le terrain par la constitution d'un gouvernement représentatif local doté de moyens d'agir. L'absence de pouvoirs des élus qui en résulte rend difficile pour l'émission l'organisation d'un dialogue exclusif entre les maires et les citoyens sur les politiques locales. Mais les associations informelles actives et nombreuses à Pikine, organisées sur la base du quartier, proches des délégués de quartier, étroitement ancrées sur la population, pallient les défaillances du pouvoir local représentatif dans la fourniture aux citoyens des biens et services publics locaux qui leur sont nécessaires. Elles pourraient être des partenaires actives de *Débat Local*, à condition sans doute d'en adapter le format.

CHAPITRE 1-LE COMPROMIS ORIGINEL DE LA RADIO *AIR'JEUNES*

Pour comprendre en quoi les usages que les citoyens de Pikine font de l'émission *Débat Local* présentent des caractéristiques spécifiques, différentes de celles des émissions interactives politiques des radios ordinaires, publiques et privées, il est nécessaire d'analyser tout particulièrement le moment de la création de la radio *Air'Jeunes*, les conditions de son « invention » par ses fondateurs. D'abord, parce que comme toute émission d'une station quelconque, *Débat Local* est fortement façonnée par la radio à laquelle elle appartient et dont elle est, pour partie, l'élément d'une programmation d'ensemble. Ensuite, parce que les pratiques des acteurs sociaux sont fortement déterminées par les institutions dans lesquelles elles s'inscrivent, et celles-ci par leur genèse¹.

Dans la **première section**, nous étudions les principaux acteurs qui ont participé à la création de la radio, leur projet et les ressources dont ils disposent pour l'imposer aux autres acteurs. Cette analyse fait apparaître le rôle majeur exercé par l'ONG « Développement et Paix » dans la création de la radio et le rôle plus ambigu et difficile à cerner d'un groupe de personnes, appelé les fondateurs dans tous les entretiens, qui ont monopolisé les principaux postes de responsabilité de la radio après sa création. Elle montre aussi que l'émergence de ce groupe de fondateurs, s'est faite au détriment d'un autre groupe d'acteurs qui a joué un rôle majeur au tout début mais qui a été éliminé en cours du processus de création de la radio et qui est appelé dans les entretiens les membres de Fojes (Forum jeunesse Sénégal). Responsables et membres des grandes associations de jeunes de la région de Dakar, ce sont eux qui sont à l'origine de la volonté de la création d'une radio communautaire dans la région de Dakar-Pikine. Cette analyse montre enfin que les projets portés par « Développement et Paix » et le groupe des fondateurs étaient sensiblement différents au regard de l'ancrage communautaire de la radio. L'ONG promouvait un modèle en rupture franche avec le modèle ordinaire de radio - un modèle pur ou idéal - dont elle voulait assurer la diffusion en créant autour d'*Air'Jeunes* une radio-école communautaire. Le groupe des fondateurs défendait quant à lui un modèle plus proche du modèle commercial - un modèle faible.

¹ Voir Neveu E. (2009) (3^{ème} édition), *Sociologie du journalisme*, *op. cit.*

Dans la **deuxième section** nous analysons les conditions externes du compromis entre ces deux projets auquel sont parvenus ces acteurs. Nous y étudions le poids du cadre institutionnel global dans lequel ce compromis s'est négocié, notamment la réglementation étatique. Nous nous attachons aussi à éclairer l'influence sur ce compromis du « petit monde » ou, pourrait-on dire, du champ des radios communautaires que nous appelons les acteurs des radios communautaires : les responsables des radios communautaires existantes, les ONG qui les appuient, les animateurs des radios communautaires, les responsables des très influentes organisations professionnelles nationales et internationales de radios communautaires, les associations, les responsables politiques locaux.

Dans la **troisième section**, enfin, nous tentons de mettre au jour le compromis pratique auquel les créateurs de la radio sont parvenus. Nous le définissons par les ressources symboliques, économiques et humaines mises à la disposition d'*Air'Jeunes* et la répartition de leur contrôle et usage entre les acteurs, créateurs ou non. Cette analyse nous permet d'éclairer l'ancrage communautaire initial d'*Air'Jeunes* et le rapport de force que ce compromis consacre entre l'ONG et les fondateurs, entre le modèle pur et le modèle faible de radio communautaire. Pour ce faire, nous portons une attention toute particulière à la sélection et à la formation des premiers animateurs de la radio.

SECTION 1-L'ONG « DÉVELOPPEMENT ET PAIX » AU CŒUR DU COMPROMIS

Ce sont des associations locales de jeunes de Dakar qui, au début des années 1990, ont eu l'idée de créer une radio communautaire dans la région de Dakar-Pikine. Grâce à leur réseau associatif international, elles sont entrées en contact avec l'ONG canadienne « Développement et Paix » spécialisée dans le soutien aux radios communautaires considérées par elle comme un outil privilégié de lutter contre la pauvreté par la participation des plus déshérités à la définition et mise en œuvre des politiques locales en leur faveur. Le processus de création est alors entré dans une phase plus structurée. Son développement a fait émerger un groupe de quelques personnes issues des associations qui se sont imposées comme des leaders, peu liées à Pikine, surtout intéressées, en raison de leur formation, au monde de la communication et des projets de développement locaux. C'est entre le modèle pur de radio communautaire porté par l'ONG et fondé sur une appropriation complète de la radio par les membres de la communauté d'une part et un modèle plus faible laissant plus de place à la

professionnalisation des animateurs et plus proche d'une radio commerciale ordinaire dans ses usages par les membres de la communauté que le compromis s'est constitué.

1. L'expropriation des associations initiatrices

L'histoire reconstituée par les principaux acteurs de la radio - l'ONG canadienne « Développement et Paix » et le groupe des premiers dirigeants, appelés les fondateurs - met en avant d'abord le rôle de ces fondateurs puis celui de l'ONG canadienne. En réalité, selon notamment Kéba Cissé, responsable des finances à *Air'Jeunes*, et la plaquette de Panos intitulée « Quand une radio fait école¹ », l'idée de radio communautaire à Pikine est un projet qui date du début des années 1990 bien antérieur donc à la création d'*Air'Jeunes*. Cette initiative a été lancée par des associations de jeunes pikinois composées de catégories sociales très diverses : élèves, étudiants, jeunes chômeurs, membres ou non de partis politiques ; beaucoup de ces acteurs étaient issus du mouvement « Set Setal » (littéralement : « rendre propre² »), regroupés dans un ensemble appelé Fojes (Forum jeunesse Sénégal). Cette idée de radio était associée à un projet de développement économique assez flou, fondé sur la conviction qu'il fallait que les jeunes de Pikine prennent leur destin en main pour se construire une alternative à la seule stratégie qui leur paraissait alors possible et qui était l'émigration clandestine. Le projet de radio communautaire a été exposé à des associations canadiennes lors du Forum mondial de la jeunesse tenue à Dakar en 1991. Et ce sont ces associations canadiennes qui ont, selon les mots de Kéba Cissé, responsable des finances à *Air'Jeunes*, « vendu » l'idée à l'ONG canadienne « Développement et Paix ».

« Nous [membres du Forum jeunesse Sénégal] avons présenté le projet à des jeunes canadiens membres du Forum mondial de la jeunesse, qui ont vendu l'idée à l'ONG Développement et Paix qui était favorable³ ».

Cette phase est dominée par les associations locales de jeunes. Dès que l'ONG entre en scène, en 1999, notamment à l'occasion de la sélection des premiers animateurs et de leur

¹ Voir Ly A. (2010), « Quand une radio fait école », *art. cit.* Nous utilisons beaucoup cet opuscule, mais avec le maximum de précautions compte tenu de son statut « d'outil de promotion » de la radio-école. L'ouvrage a été édité par l'institut Panos qui intervient principalement en Afrique pour « favoriser le pluralisme des médias, soutenir l'accès à une information indépendante, diversifiée et responsable, contribuer à l'expression des populations les plus marginalisées ».

² « Set Setal » est un mouvement spontané de la jeunesse de la région de Dakar lancé en 1987 visant à une rénovation du cadre urbain par des actions culturelles bénévoles et collectives. Il a exercé une influence importante sur la jeunesse pikinoise sur laquelle il sera revenu dans le chapitre 3. Voir Encadré n°13-« Set Setalisme », la réhabilitation de la démocratie directe.

³ Entretien effectué le 11 septembre 2006 à la radio *Air'Jeunes* à Pikine.

formation, les associations disparaissent pratiquement de l'histoire de la radio *Air'Jeunes*. La forme qu'elle va prendre, le compromis initial, seront négociés entre, principalement, l'ONG « Développement et Paix » et un groupe de personnalités composé de quatre individualités issues des associations mais détachées d'elles - n'ayant aucune prétention à les représenter ni aucune légitimité à le faire. Le moment de la formation des premiers animateurs, qui est un moment de professionnalisation comme on le montrera, est ainsi un moment de dépossession des tout premiers initiateurs de leur projet et de constitution d'un acteur collectif ayant des intérêts et des valeurs propres, les fondateurs. Le processus de formation de ces fondateurs est en même temps un processus d'expulsion des initiateurs et d'expropriation de leur initiative.

2. « Développement et Paix », un acteur important dans la mise en place d'*Air'Jeunes*

L'ONG « Développement et Paix » est un acteur puissant à la fois de l'univers de l'aide internationale et du monde des radios communautaires. Fondée en 1967 par les évêques, les laïcs et le clergé canadiens dans « le but de combattre la pauvreté dans les pays du Sud et promouvoir une plus grande justice dans le monde¹ », « Développement et Paix » est l'organisme officiel de solidarité internationale de l'Église catholique au Canada et le membre canadien de Caritas International, une très grande ONG institutionnelle mondiale. Elle a toujours fonctionné grâce à l'appui financier considérable (plus de 12,5 millions de dollars canadiens par an entre 1999 et 2011) de l'église catholique canadienne et du gouvernement canadien lequel est un partenaire essentiel de toutes ses actions. Elle constitue un modèle de ces « multinationales du cœur » décrites par les spécialistes des ONG² : « Développement et Paix » soutient dans 70 pays 15 000 initiatives locales dans des domaines de l'agriculture, de l'éducation, de l'action communautaire, de la consolidation de la paix et de la défense des droits humains. Elle travaille en étroite collaboration avec l'opérateur canadien de l'aide au développement, l'ACDI (Agence canadienne de développement international). Le financement des radios communautaires est un élément essentiel de son programme d'appui aux pays en voie de développement comme le déclare Gerry Barr, Président directeur général

¹ Entretien avec Julie Perrault, chargée de programmes Afriques pour « Développement en Paix », effectué le 9 février 2011 au FSM (Forum social mondial) de Dakar, Ucad II (Université Cheikh Anta Diop de Dakar).

² Voir Pech Th., Padis M. C. (2004), *Les multinationales du cœur. Les ONG, la politique et le marché*, Éditions Seuil, Collection La République des idées.

du Conseil canadien de la coopération internationale, dans une lettre ouverte au ministre canadien de la Coopération Internationale en 2001 :

« L'appui à la démocratisation est un ingrédient essentiel à l'efficacité de l'aide. « Développement et Paix » met présentement en œuvre un programme triennal d'appui aux processus de démocratisation et de renforcement de la société civile dans les vingt-six pays où nous sommes présents en partenariat avec des organismes locaux. Il s'agit d'une action multiforme visant à renfoncer des groupes locaux, tels que les radios communautaires, les associations de femmes, etc.¹ ».

Air'Jeunes occupe une place centrale dans la stratégie de l'ONG au Sénégal. « Développement et Paix » a, en effet, donné à la radio le caractère d'une expérience visant à la construction d'un prototype de ce qu'elle appelle radio communautaire pour le Sénégal, propre à être dupliqué dans d'autres localités. *Air'Jeunes* est ainsi devenue, grâce au soutien de « Développement et Paix », une *Radio-école* communautaire, une sorte de pépinière de gestionnaires et d'animateurs de radio spécialisés dans le modèle de radio communautaire et dispensant un enseignement différent des écoles de journalisme existant déjà pour les médias publics : le Cesti (Centre des études des sciences et techniques de l'information) créé en 1965 avec l'appui de l'Unesco et les médias privés et l'Issic (Institut supérieur des sciences de l'information et de la communication) fondé en 1996 par le puissant premier groupe privé : *Sud Communication*. Par l'inscription de la création de la radio dans un projet de radio-école, l'ONG canadienne a voulu donner une portée que l'on pourrait qualifier de conceptuelle à *Air'Jeunes* : elle devait être la radio dont les principes de fonctionnement se rapprochaient le plus possible de ceux d'une radio communautaire ; et réciproquement, sa création devait permettre de préciser ces principes et leurs conditions de mise en œuvre pratique dans un contexte où ces principes n'avaient jamais encore reçu application (un contexte non rural). En tant que radio-école, *Air'Jeunes* n'avait pas pour but de former des animateurs dont les compétences (au sens large incluant donc les aptitudes techniques et les dispositions sociales individuelles) étaient similaires à celles des radios privées et publiques. Ces compétences et dispositions devaient être les instruments de la réalisation du modèle de la radio communautaire. Au cœur de ce concept de radio communautaire, l'ONG a ainsi placé la question de la professionnalisation des animateurs et des journalistes et celle, corrélative, de la délégation de la communication à des professionnels de la communication au sein d'une communauté.

¹ Voir Gerry Barr, Président Directeur Général du Conseil canadien de la coopération internationale, « Lettre ouverte au ministre de la Coopération Internationale, Maria Minna », Québec, Canada, Conseil canadien pour la coopération internationale, en ligne le 30 août 2001, <http://www.ccic.ca/>, consulté le 8 juin 2006.

2.1. Le modèle de radio communautaire vu par « Développement et Paix » : « rendre la parole aux pauvres¹ »

Les entretiens effectués avec Julie Perrault, Chargée de programmes Afrique pour « Développement et Paix », en 2011 au Forum Social Mondial de Dakar, et les animateurs de la radio en 2006, 2009 et 2011 font bien apparaître le modèle de radio communautaire que l'ONG entend promouvoir. Trois caractéristiques de la radio sont mises en avant comme condition de l'appui de l'ONG au projet : la radio doit être une initiative de la communauté ; le partenariat avec les acteurs de la radio et en premier lieu les responsables doit reposer sur une communauté de « vision² » ; enfin, la radio doit être un outil d'émancipation de la population.

Une Initiative de la communauté

Julie Perrault, jeune femme d'une trentaine d'années, fait montre d'un esprit de militante très engagée et passionnée par la cause : elle tape souvent sur la table du restaurant où a lieu notre rencontre, comme pour donner plus de force à ses propos, agite ses bras, répète les phrases, insiste sur les mots en nous regardant droit dans les yeux comme pour vérifier que nous la comprenons bien. Au moment de l'entretien (2011)³, elle n'est en charge du programme que depuis quatre ans ; n'étant pas présente au début du programme (qui était vieux de dix ans), elle avoue ne pas connaître les conditions précises dans lesquelles l'ONG a été amenée à soutenir le programme. Néanmoins, elle commence l'entretien par un récit de la naissance de la radio comme initiative d'un groupe de jeunes de Pikine qui se lèvent contre le sort qui leur est réservé et prennent conscience, tout en même temps, de leur force et de la nécessité de disposer d'un moyen pour s'unir, se faire entendre et agir de façon complètement autonome. Elle exprime ainsi une composante essentielle du type de radio que l'ONG entend promouvoir : une radio qui est l'émanation de la communauté au service de son émancipation politique par ses propres moyens.

¹ Entretien avec Julie Perrault, chargée de programme Afrique de l'Ouest pour « Développement et Paix », effectué le 9 février 2011 au FSM de Dakar à l'Ucad II.

² *Idem.*

³ Le premier que nous avons pu avoir avec l'ONG après quatre courriers demeurés sans réponse. Le Forum social mondial de Dakar en 2011 fut l'occasion pour nous de rencontrer Julie Perrault. Sachant qu'elle était présente à cette rencontre mondiale des ONG et des altermondialistes, par l'intermédiaire du responsable des programmes d'*Air'Jeunes*, nous avons pu obtenir son numéro et fixer un rendez-vous au campus universitaire de Dakar où se déroulaient les festivités et les débats.

« Il y a presque une dizaine d'années, beaucoup de jeunes ici qui étaient tentés par l'exil ont eu des difficultés pour partir du Sénégal et tenter leur chance en Europe, il y a eu un mouvement de jeunes qui a commencé à s'organiser pour dire ce n'est pas normal de vouloir s'exiler, on devrait plutôt être la force pour structurer le pays et pour cela on devrait avoir une voix, partir d'une radio pour pouvoir dire ce qu'on a à dire, pour pouvoir aussi exprimer notre voix et être entendu dans cette société. Ils ont mené une longue lutte pour se faire entendre et donc « Développement et Paix » a choisi de les appuyer dans ce travail parce qu'on croyait que les jeunes sont effectivement la force du développement. Pour nous l'idée de se regrouper et de vouloir faire entendre leur voix et participer sur leurs propres bases c'est l'approche que « Développement et Paix » souhaite développer¹ ».

Un esprit commun avec les partenaires

« Développement et Paix » ne recherche pas a priori, pour mettre en œuvre son projet, de professionnels de la radio, des animateurs ou des journalistes formés dans les écoles spécialisées ou ayant de l'expérience, ni même des individus dotés d'un certain capital culturel ou scolaire. Ce qui compte d'abord pour elle, c'est ce que Julie Perrault appelle la vision, une philosophie de base partagée avec ses partenaires, l'esprit, ce que les sociologues appellent l'*ethos* ou encore, plus généralement, la culture. Et cet esprit commun doit être tourné exclusivement vers les déshérités. La programmation précise des émissions n'est pas la première préoccupation de l'ONG.

« Développement et Paix n'est pas du tout au niveau de la grille des programmes, ce n'est pas notre façon de faire comme partenaire. C'est plutôt discuter globalement de certains sujets, de certaines idées, de vision. C'est plus à ce niveau-là qu'on échange avec les partenaires mais on ne va pas s'insérer en général dans la programmation comme telle sinon savoir un peu ce qu'ils ont fait, discuter avec eux des bons coups, qu'est-ce qu'ils ont comme intention et donner des idées de ce qu'on a vu ailleurs, mais ce n'est pas nous qui faisons la grille ou qui disons il faudrait toucher tel sujet ou tel autre. C'est par échange sur le pays, sur ce qu'on a vu comme enjeux importants, mais jamais on va demander une émission en particulier, on va dire cette idée est bonne, on va l'encourager, on va leur dire telle organisation qu'on appuie ici ou ailleurs pourrait vous aider mais après c'est eux qui décident. On essaie le moins possible d'avoir une ingérence dans les organisations....nous appuyons l'ensemble de l'œuvre de la radio *Air'Jeunes*, nous n'appuyons pas un programme particulier² ».

(Julie Perrault, Chargée de programmes Afrique pour « Développement et Paix »).

Un outil de politique participative des populations

Au cours de l'entretien, la chargée de programmes Afrique pour « Développement et Paix » met l'accent à plusieurs reprises sur les liens entre la radio et la population, et plus spécifiquement, les pauvres, et sur le fait que l'ONG n'a pas de relation directe avec les États ni même les organisations internationales :

¹ Entretien effectué le 9 février 2011 au FSM de Dakar à l'Ucad II.

² *Idem*.

« Ce qu'on veut c'est que les populations puissent participer au développement et aux questions qui les concernent, ce n'est pas d'imposer un modèle démocratique externe. C'est beaucoup plus la participation des pauvres à leur développement et aux questions qui les concernent, le développement de la banlieue, avec la banlieue et bien sûr avec d'autres intervenants qui ont un pouvoir ou des moyens économiques. Notre première volonté c'est que les pauvres puissent participer, ceux qui habitent dans la banlieue doivent participer au développement de la banlieue, pour « Développement et Paix » c'est fondamental et je pense que dans ce sens *Débat Local* participe à cela ainsi que d'autres émissions d'*Air'Jeunes*, par exemple, sur les questions de l'organisation des femmes dans toutes les sphères de la société, cela fait partie du travail que l'on encourage. Le fait de produire une radio dans les langues locales est très innovateur au début ça, c'est rejoindre les populations par les moyens qui leur ressemblent, parler dans leurs langues. Tout cela pour nous est en lien avec ce que l'on croit, même la musique qui émerge de la banlieue donne du pouvoir à ceux qui y habitent de dire, de revendiquer, d'être et de faire leur culture, de la promouvoir, c'est tout cela qu'on appuie¹ ». (Julie Perrault, Chargée de programmes Afrique pour « Développement et Paix »).

A contrario, les raisons propres à *Air'Jeunes* que Julie Perrault, avec une certaine gêne, invoque sur un ton plus calme et hésitant pour justifier l'arrêt de l'appui de l'ONG (annoncé en 2011 aux membres d'*Air'Jeunes*) à la radio traduisent en creux les attentes de « Développement et Paix », sa vision du compromis initial et les composantes de sa stratégie : elle considère d'une part que la gestion interne n'est pas aux standards qu'elle attend et d'autre part que l'ancrage communautaire n'est pas suffisant :

« Je pense qu'*Air'Jeunes* est à la base une radio communautaire, parce qu'elle est située dans une communauté et la plupart des gens qui y travaillent y restent encore et créent des liens avec les communautés culturelles et les associations qui sont toujours présentes dans la radio. Donc dans ce sens oui c'est une radio communautaire. Certains membres de la radio viennent des associations là aussi on est dans une logique communautaire, c'est un aspect qui doit être redynamisé parce que l'ancrage communautaire au niveau de l'équipe est très faible, il y a pratiquement que les animateurs des émissions culturelles qui ont un ancrage communautaire, pourtant la radio est capable de faire plus que cela. Ensuite, elle est communautaire dans la mesure où elle s'intéresse à la problématique que vivent directement les communautés de la banlieue de Pikine, par exemple dans son émission *Débat Local* qui interpelle les élus et les citoyens, elle favorise le dialogue entre citoyens et élus, dans ce sens-là oui elle est communautaire. Elle est intégrée dans la communauté, elle parle de la communauté. Par contre, au niveau de l'ancrage et d'une certaine démocratie de l'organisation, je pense qu'il y a des défis à relever au niveau de la coordination² ». (Julie Perrault, Chargée de programmes Afrique pour « Développement et Paix »).

Kéba Cissé, responsable des finances à *Air'Jeunes*, confirme dans les mots mêmes du monde des radios communautaires (ancrage notamment), l'importance attachée par l'ONG au modèle de radio promu et à sa dimension communautaire : « les seuls critères (du soutien de l'ONG) étaient l'appropriation et l'ancrage communautaire³ ». L'ONG est ainsi moins attachée aux contenus des programmes diffusés par les radios qu'elle soutient qu'au type de lien entre cette radio et ses auditeurs ; elle a plus pour objectif de soutenir *Air'Jeunes* en tant

¹ Entretien effectué le 9 février 2011 au FSM de Dakar à l'Ucad II.

² *Idem.*

³ Entretien effectué le 11 septembre 2006 à la radio *Air'Jeunes* à Pikine.

qu'elle est pour elle une radio communautaire, c'est-à-dire en tant qu'elle se distingue des radios commerciales plus par l'usage de la radio par les auditeurs que par les seuls effets purement informationnels ou mêmes, plus largement, communicationnels que la radio peut exercer sur les auditeurs. La radio est, dans cette perspective, beaucoup plus qu'un outil de communication, c'est une institution sociale, un outil d'intégration communautaire. L'ONG souhaite soutenir financièrement, techniquement, et moralement, au-delà de la radio elle-même, de ses programmes, de ses messages, voire de son influence, le type de rapport entre le médium et son auditorat impliqué par le modèle de la radio communautaire. Elle est attachée à un concept de radio, à une manière particulière de faire de la radio. L'approche qu'elle développe peut ainsi être décrite comme une approche se fondant plus sur la notion d'usage - les modalités d'utilisation sociale de la radio par les acteurs - que sur celle d'effets, les modifications de pensée et de comportement des auditeurs par les émissions.

2.2. Les sources d'inspiration doctrinale de ce modèle

Cette conception de l'appui de l'ONG est au croisement de deux courants : la tradition religieuse dans laquelle « Développement et Paix » s'inscrit ; la doctrine établie en matière de radio communautaire.

La tradition religieuse

« Développement et Paix » fait partie des ONG que nous appelons éthiques qui fondent plus leur aide sur le partage de valeurs communes avec ceux qu'elles aident que sur la définition précise d'objectifs communs. Elle est affiliée, comme nous l'avons indiqué, aux institutions du catholicisme social militant - « Caritas » - et s'inspire de cette doctrine. Elle met au principe de son action en faveur des radios communautaires l'éthique des acteurs, le devoir moral de charité à l'égard des « pauvres » et le salut par l'action individuelle de ceux qui aident comme de ceux qui sont aidés. Il est même possible, sans trop d'exagération, de mettre en correspondance directe les idées exprimées par Julie Perrault dans l'entretien - formulées dans un lexique laïcisé, largement tiré de celui des radios communautaires - avec les concepts fondamentaux de la religion catholique à laquelle se rattache l'ONG : l'initiative spontanée de la création de la radio par les jeunes, emprunte beaucoup au vocabulaire de la « révélation » ; la nécessité de l'esprit commun entre les partenaires n'est pas éloignée autant qu'il peut y paraître de l'idée de foi commune et de communion spirituelle ; le souci qui doit

être porté au pauvre fait écho à l'obligation de charité de la religion chrétienne ; la volonté de dissémination de l'expérience d'*Air'Jeunes* par la transformation de la radio en radio-école évoque l'idée de messianisme et d'apostolat ; enfin, la croyance dans la nécessité pour tous les acteurs, les responsables de la radio comme les populations, de refuser la remise de soi à autrui pour réussir leur projet ou se sauver de leur condition renvoie à l'idée de salut individuel. Le vocabulaire utilisé n'est certes pas celui de la religion catholique, mais les thématiques présentées comme fondatrices et les manières de les aborder et de traiter les questions qu'elles recèlent s'y réfèrent, notamment à cause de leur tonalité morale, spirituelle et individuelle. Elle rejoint, par d'autres mots, d'autres représentations, d'autres croyances, la foi proclamée des autres promoteurs d'*Air'Jeunes* en le développement économique et social par la démocratie citoyenne et leur idéal d'ascèse et de dévouement militant. Tel est le fondement déclaré du terrain de leur rencontre : un *ethos* commun, au moins en apparence. S'il peut constituer la condition d'une action commune, il porte en lui, par son idéalisme, nombre de malentendus potentiels et de nombreuses opportunités de jeux tactiques des acteurs de la radio.

La doctrine établie des radios communautaires

Il existe un « petit monde » sénégalais et, au-delà, international, des radios communautaires. Il forme un univers aux dimensions réduites d'acteurs dont les activités principales sont attachées aux radios communautaires. Il renvoie à ce que P. Bourdieu désigne par le concept de champ : un espace social rassemblant un ensemble d'acteurs ayant des intérêts et des valeurs spécifiques et fonctionnant selon des règles ou des lois propres qui assurent la reproduction de ces intérêts et de ces valeurs tout en étant le produit de cette reproduction.

ENCADRÉ 1-LE « PETIT MONDE » OU CHAMP DES RADIOS COMMUNAUTAIRES ET SES RÈGLES : SOLIDARITÉ ET RIVALITÉ

Les acteurs principaux du champ des radios communautaires sont d'abord les responsables et les animateurs des radios communautaires, professionnels ou bénévoles, qui se développent au Sénégal et plus largement en Afrique subsaharienne depuis les années 1990. Il faudrait sans doute y ajouter leurs « auditeurs » (les guillemets indiquant que ces auditeurs ne sont pas des « auditeurs » au sens habituel) qui, cependant, dans le monde des radios communautaires sont censés ne pas avoir d'existence autonome. Ce sont ensuite les associations professionnelles (Arpac, Amarc, Urac, Panos, etc.) qui regroupent en organisation de défense des intérêts et instance de régulation les acteurs précédents. Il faut y ajouter les ONG qui financent les radios communautaires parce qu'elles sont radios communautaires, celles que nous avons appelées éthiques telle « Développement et

Paix ». En font également partie des chercheurs en sciences sociales, spécialistes en communication¹, experts en science politique qui développent une réflexion indépendante et scientifique sur cette forme de radio et sur ses différences avec les autres usages de la radio. À côté de ces acteurs internes au champ dont les intérêts principaux sont liés aux radios communautaires, interviennent aussi des acteurs externes dont les intérêts principaux ne sont pas liés directement à cette forme de radio. Il s'agit, principalement de l'État en tant que tel, comme régulateur et financeur, des responsables politiques locaux, des associations locales et aussi des ONG qui les utilisent comme des outils de communication comme les autres, que nous appelons les ONG utilitaristes (là aussi, au regard de leur usage des radios communautaires), telle « Oxfam ». Comme dans tout champ social, ces acteurs internes sont à la fois solidaires et rivaux et le fonctionnement du champ résulte du jeu conjoint de cette solidarité et de cette rivalité, sous la contrainte des règles qui lui sont imposées par les acteurs extérieurs. La solidarité est régie par leurs intérêts communs (défendre leur modèle de radio contre la concurrence des autres radios privées ou publiques ; contre les autres journalistes) et des valeurs communes (promouvoir une certaine éthique, un certain modèle de radio) ; ils sont aussi engagés dans des luttes intenses pour la conquête des profits matériels et symboliques qu'offre le champ ; notamment : accès aux financements des ONG ; accès aux postes dans les associations professionnelles ; reconnaissance comme spécialiste d'une forme spécifique de radio ; accès à des positions dans d'autres champs, notamment le journalisme ordinaire, privé ou public, la gestion de projets, le monde politique. Ces intérêts communs et ces luttes intestines se reflètent et se cristallisent dans les modèles de radio communautaires à la fois identiques, par certains aspects qui les distinguent tous de la radio ordinaire, et différents par d'autres aspects, qui différencient les différents modèles entre eux. Les différents acteurs promeuvent et veulent imposer, selon une logique d'imposition des visions et divisions du monde étudiée par P. Bourdieu dans son analyse de la lutte symbolique, le modèle le plus conforme à leurs intérêts et valeurs.

Sources : Enquêtes de terrain 2006-2009.

Nous indiquons simplement ici que le modèle de radio communautaire que l'ONG canadienne veut soutenir est, dans ses lignes directrices telles qu'elles sont présentées par Julie Perrault, très proche de celui qui est aujourd'hui défendu par les associations professionnelles de radios communautaires internationales et locales qui sont chargées de promouvoir cette forme de radio (l'Arpac, l'Amarc, l'Urac, Panos, etc.), les organisations internationales culturelles qui veulent en faire un instrument de développement (Unesco) et des chercheurs en sciences sociales qui s'en sont fait les spécialistes comme S. Boulc'h². Ce modèle on l'appellera le modèle pur de radio communautaire lorsqu'on le comparera aux modèles défendus par d'autres acteurs.

Selon l'Amarc (Association mondiale des radiodiffuseurs communautaires), la radio communautaire se distingue des autres radios³ par différents principes de fonctionnement. Son objectif historique est de permettre aux « sans voix » de s'exprimer, de servir de porte-parole aux « opprimés » (soumis aux oppressions racistes, sexistes ou sociales). Il est aussi d'être

¹ Voir Fraser C. et Estrada S. (2001), « Manuel de la radio communautaire », Unesco ; Boulc'h S. (2008), *Plaidoyer pour l'appui des radios locales de service aux communautés en Afrique de l'Ouest. Guide à l'intention des ONG et des bailleurs de fonds*, op. cit. p. 34.

² *Idem*.

³ Voir Gagnon L. (1996), *L'administrateur de la radio communautaire. Un guide pratique*, Montréal, Éditions Arc.

instrument de libération pour les « exploités » (soumis à la domination capitaliste) et ainsi outil de développement. D'après la charte de la Confédération nationale des radios libres¹ :

« La radio communautaire se caractérise par la participation active de la communauté au processus de création des informations, des divertissements et du matériel culturel. Cette participation conduit à mettre l'accent sur les intérêts et problèmes locaux... Sa responsabilité est de servir la communauté afin d'améliorer ses conditions sociales ».

L'Unesco retient l'accès, la participation et l'autogestion des membres de la communauté comme critères fondamentaux définissant ce type de radio². Ainsi, selon son ancien Directeur général, Amadou Mahtar Mbow, il importe de faire la distinction entre les médias d'État ou publics, les médias du secteur privé et enfin les médias qui répondent à un mandat communautaire, qu'il définit ainsi :

« Les stations de radio communautaire sont porteuses d'un espoir nouveau et peuvent offrir de nouveaux horizons de liberté. Elles sont à même d'insuffler le désir d'agir et par-dessus tout de s'organiser pour le changement ».

Selon l'IPAO (l'institut Panos Afrique de l'Ouest, déjà évoqué dans l'introduction générale) une radio est dite communautaire lorsqu'elle favorise la participation des citoyens et défend ses intérêts en répondant aux exigences de la majorité. Il faut aussi que « l'espoir demeure toujours sa priorité³ ». Elle doit encourager la diversité culturelle et non l'uniformité commerciale. Les femmes doivent transmettre des informations et ne pas être que de simples voix décoratives, un attrait publicitaire. Aucune « dictature », aussi douce fût-elle, n'est tolérée, la musique n'est pas imposée par les distributeurs et les paroles de tout un chacun sont entendues sans discrimination ni censure. « Cota » (Collectif d'échanges pour la technologie appropriée⁴), en collaboration avec l'Institut Panos, propose d'utiliser le concept de radio locale de service à la communauté (RLSC) qui déborde largement le champ des radios communautaires :

« Les RLSC sont des radios locales qui, quel que soit leur statut légal ou leur objet social affiché, entretiennent et mettent à profit une relation de proximité avec leurs auditeurs et le milieu dans lequel elles sont implantées ; ont vocation de servir une communauté [en veillant à la satisfaction du plus

¹ Pour plus d'informations sur cette conférence, voir Amarc (1995), *Les ondes pour la liberté*, Dakar, <http://www.amarc.org>.

² Voir Unesco (1997), *L'accès et la participation a produit un ensemble de critères distinctifs pour évaluer le développement des médias communautaires*, <http://publishing.unesco.org>.

³ Voir « Guide du radiodiffuseur », (1997), *Institut Panos Afrique de l'Ouest-Cierro*, Dakar-Ouagadougou.

⁴ Cota est une ONG de droit belge financée par la direction générale de la coopération au développement belge. Créée en 1979 pour apporter aux ONG un appui et des conseils en lien avec la technologie appropriée, voir <http://www.cota.be>.

grand nombre]; recherchent la meilleure participation possible de la population dans leurs programmes et/ou leur gestion et/ou la production de leurs émissions¹ ».

Enfin, selon C. Fraser et S. Estrada de « Communication Project », auteurs d'un manuel des radios communautaires publié par l'Unesco, les radios communautaires sont des radios libres, indépendantes, laïques, attachées aux droits de l'homme et attentives à l'environnement². Elles sont plurielles et pluralistes et refusent la communication marchande. Elles ont un statut associatif, un fonctionnement démocratique et un financement cohérent à but non lucratif³.

Les acteurs qui soutiennent ce type de modèle de radio communautaire au Sénégal se trouvent principalement dans la mouvance de ces associations professionnelles.

«Une radio communautaire appartient à une communauté d'où émanent les comités de programmation et de gestion. Seuls les émetteurs doivent être propriétaires, c'est fondamental. La radio communautaire n'est pas seulement « on fait de la radio pour », on doit retrouver les membres de la communauté dans toute la structuration. Elle doit être faite avec les communautés et leur ressembler. Les membres de la communauté font la radio ils ne sont pas que des récepteurs, ils deviennent des émetteurs⁴ ». (Eugénie Rokhaya Aw, directrice du Cesti et ancienne présidente de l'Amarc).

Cet extrait provenant d'une personnalité occupant une place stratégique dans le monde des médias au Sénégal et ayant eu des rapports étroits avec les radios communautaires, est particulièrement significatif car il introduit un concept fondamental que l'on retrouve dans la théorie de la démocratie et de la représentation qui est celui de ressemblance ou de similitude sur lesquels l'étude de B. Manin sur le gouvernement représentatif et la démocratie directe met l'accent⁵. Transposée dans le domaine de la radio communautaire, de façon sans doute involontaire par la directrice du Cesti, ancienne présidente de l'Amarc, cette idée implique que la radio communautaire si elle ne peut être faite par la communauté elle-même, doit être faite par des personnes qui ressemblent aux membres qui la composent. Par ailleurs, l'accent est mis sur les aspects juridiques - la propriété par la communauté - et administratifs - la gestion par la communauté - mais surtout sur l'activité pratique - la fabrication des émissions

¹ Voir Boule'h S. (2008), *Plaidoyer pour l'appui des radios locales de service aux communautés en Afrique de l'Ouest*, op. cit. p. 34.

² Voir Fraser C. et Estrada S. (2001), « Manuel de la radio communautaire », art. cit.

³ Voir « Guide du radiodiffuseur », *Institut Panos Afrique de l'Ouest-Cierro*, Dakar-Ouagadougou, 1997.

⁴ Entretien effectué le 2 mai 2009 au Cesti.

⁵ Si, pour des raisons pratiques, la délégation des fonctions publiques est inévitable, au moins la procédure de désignation des délégués, doit-elle être telle que les délégués « ressemblent » aux délégants, afin que le collège de représentant soient dans un rapport de « similitude » avec le collège des représentés ce qui justifie et implique le recours au tirage au sort des représentants. Voir Manin B. (1996), *Principes du gouvernement représentatif*, op. cit.

par la communauté. Aux notions larges et lâches - comme celles utilisées par les responsables politiques, telles que participation, éducation, etc. - destinées à définir les relations entre la radio et la communauté sont substituées des notions plus étroites mais aussi plus conceptuelles et abstraites, telles qu'appropriation et inclusion.

« La radio communautaire part du principe que dans une approche participative et inclusive, la minorité doit avoir un espace d'expression¹ ». (Babacar Diouf, secrétaire général de l'Urac [Union des radios associatives et communautaires]).

« Elle doit appartenir et être gérée par la population, à qui il faut donner la parole et pas simplement l'associer à la prise de parole² ». (Martin Faye, journaliste, directeur d'Intermedia Consultants Afrique).

Les animateurs des radios communautaires rurales retiennent les modèles les plus proches des responsables des organisations professionnelles (Amarc et Institut Panos), notamment lorsqu'ils évoquent l'origine communautaire, endogène de la radio qui, à leurs yeux, la distingue radicalement des radios créées sur une initiative externe quelles que soient les bonnes intentions affichées par ses initiateurs : « c'est une radio créée par la communauté et dirigée par celle-ci³ ». Ce sont aussi les acteurs qui vont le plus loin dans l'expression de leur vision de l'appropriation : « lorsque la communauté s'approprie la radio, elle en fait sa chose⁴ » par l'utilisation d'une image proche de celle de la fusion. À tel point que la communauté peut être définie non pas en soi, de façon externe à la radio, mais en relation à la radio. La communauté d'ancrage est alors l'ensemble des personnes qui font la radio ; elle s'oppose à la notion de public en tant que communauté indifférenciée des auditeurs. La radio *Penc Mi Fm* à Fissel est sans doute la radio communautaire rurale la plus proche de ce modèle pur de radio communautaire. Elle a été créée en 1996 par trois organisations agricoles locales avec l'aide d'« Oxfam Grande Bretagne ». À Pikine, la radio *Rail Bi Fm*, mise en place en 2006 par l'Unesco dans son programme centre multimédia communautaire, après *Air'Jeunes* en constitue une version citadine.

¹ Entretien effectué le 20 mai 2009 à *Afia Fm*, Grand Yoff.

² Entretien effectué le 12 septembre 2006 au Cesti.

³ Entretien avec Grégoire Guy Roger Yakouto, chef de la radio rurale locale d'*Ouest terre* au centre du Bénin, effectué le 11 septembre 2006 au Cesti.

⁴ Entretien avec Babacar Diouf, secrétaire général de l'Urac, effectué le 20 mai 2009 à *Afia Fm*, Grand Yoff.

ENCADRÉ 2-UN MODÈLE DE RADIO COMMUNAUTAIRE PURE EN MILIEU URBAIN RAIL BI FM

Extraits d'entretien avec Nouha Badji, gérant de la radio communautaire *Rail Bi Fm*, à Guinaw Rail Sud, dans un quartier populaire de Pikine avec un rayon de couverture de 50 km dans une bâtisse en construction.

« Chaque personne nous offre 2 heures et avec 60 personnes nous pourront poursuivre nos programmes et nous n'aurons pas des problèmes de rémunération. C'est un outil qui participe à la promotion des initiatives locales de développement. Avant de mettre en place cette radio nous avons fait un état des lieux en rencontrant les communautés pour connaître leurs attentes... Notre particularité c'est que nous sommes une organisation communautaire de base, nous orientons sur l'information locale. Nous sommes dans une zone où les populations ont besoin d'avoir une information sur leur localité, ce qu'elles n'entendent jamais dans les grandes radios. Au-delà de ça, il y a d'autres acteurs qui sont impliqués dans la gestion des collectivités locales comme les OCB, nous les invitons et à travers eux nous essayons de développer un concept et créer surtout un cadre de concertation entre acteur. Certaines radios communautaires préfèrent privilégier les activités à l'Assemblée nationale et nous nous ciblons les activités des associations de la localité. Par exemple, quand nous sommes invités pour couvrir une manifestation au Méridien Président [reconnu comme l'un des hôtels le plus raffinés de l'Afrique de l'Ouest, Le Méridien Président accueille aussi les rencontres internationales et nationales de grande envergure], je n'y vais pas....Personne n'est payé au niveau de la radio. L'Unesco a simplement fourni le matériel, c'est à la communauté de s'organiser et de développer le projet...Nous avons ainsi opté de travailler qu'avec des bénévoles...Nous voulons aller beaucoup plus loin que cela à travers ces groupes nous essayons de voir comment former les enfants pour qu'ils animent leurs propres émissions. Nous travaillons avec nos partenaires pour mettre en place les émissions qui sont animées par les membres de la communauté »

Source : Entretien avec Nouha Badji, gérant de la radio communautaire *Rail Bi Fm*, effectué le 28 mai 2009 à Guinaw Rail, Pikine.

3. Le groupe de fondateurs d'*Air'Jeunes*

Les conditions dans lesquelles *Air'Jeunes* a été créée sont difficiles à reconstituer car elles font l'objet d'un travail social intense de la part des acteurs qui s'attachent à la présenter comme l'émanation directe des jeunes de Pikine afin d'être le plus fidèle possible à la doctrine des radios communautaires et de pouvoir tirer le plus de profit symbolique d'une création qui présente le caractère d'une véritable « légende ». Le récit - au sens fort du terme - qui est ainsi fait de la création de la radio présente ainsi une large part d'ombre, comme nous l'avons vu. Néanmoins, il semble correspondre à la réalité sur un point : lors de la création d'*Air'Jeunes*, après l'expropriation des initiateurs, quatre individus ont pris une part active à sa mise en place pratique ; Charles Sylla, le coordonnateur ; Cheikh Fall, le responsable des programmes ; Moctar Ndiaye, le responsable de la promotion et des relations publiques et Kéba Cissé, le responsable des finances. Ils sont désignés par les acteurs actuels des radios communautaires et Julie Perrault par le terme de groupes des fondateurs. Ils deviendront les responsables de la radio après sa création en 1999.

3.1. Investissement dans le compromis originel des fondateurs *d'Air'Jeunes*

Tous diplômés, fils de membres de la classe supérieure ou moyenne sénégalaise, ne résidant pas à Pikine, les fondateurs sont séparés par un gouffre social et culturel des jeunes de Pikine. Charles Sylla, le coordonnateur détient un DESS en Information Communication, Issic (Institut supérieur des sciences de l'information et de la communication) et une maîtrise en Droit des affaires, Université de Dakar ; Moctar Ndiaye, le responsable de la promotion et des relations publiques et coordonnateur de la radio-école communautaire a une maîtrise en Économie, Université de Dakar ; Cheikh Fall, le responsable des programmes, a un master en Finances, Université de Dakar; Lassana Samb, ancien chef de desk politique et ancien animateur de *Débat Local* [1999-2002] qui est venu se joindre au groupe des fondateurs très rapidement et a participé activement à ses premières réalisations, a un baccalauréat en comptabilité. Contrairement à l'image qu'ils veulent donner d'eux-mêmes, « la communauté commençait à croire à notre projet, cela n'était pas évident : nous étions des jeunes en jeans et basket¹ », ils ne sont pas tous très jeunes. Le principal fondateur et coordonnateur avait 33 ans au moment de sa création, et le responsable des programmes en avait 37. À l'exception de l'un d'entre eux, le responsable financier dont le comportement ultérieur sera très différent de celui des trois autres et traduira un attachement plus fort à la radio et à son caractère militant, ils ne sont pas nés à Pikine et n'y demeurent pas.

« Au début les gens croyaient que nous habitions tous à Pikine, ce n'était pas le cas² ». (Lassana Samb, ancien chef de desk politique à *Air'Jeunes* [1999-2002]).

Militants politiques actifs de petites formations de la majorité de gauche (Parti socialiste à l'époque) et de l'opposition (Parti Démocratique Sénégalais à l'époque) - Cheikh Fall, le responsable des programmes est ancien membre de l'URD (Union pour le renouveau démocratique³), ancien chef de desk politique [1999-2002], ancien secrétaire permanent de la CDP/ Garap Gui (Convention des démocrates et des Patriotes⁴) - ils entretiennent des liens

¹ Entretien avec Cheikh Fall, responsable des programmes à *Air'Jeunes*, effectué le 13 septembre 2006 à Pikine. Voir aussi Ly A. mars 2010), « Quand une radio fait école », *art. cit.*

² Entretien effectué le 7 septembre 2006 à Pikine.

³ URD : Union pour le renouveau démocratique, d'obédience de gauche, créée par Djibo Leyti Ka, ancien ministre de l'Intérieur d'Abdou Diouf, en 1998 après une scission avec le PS.

⁴ CDP/ Garap Gui : Convention des démocrates et des patriotes, proche du parti libéral le PDS, créé en juillet 1992 par l'ancien ministre de l'Éducation Nationale d'Abdou Diouf, Iba Der Thiam.

étroits avec les responsables politiques, comme le révèle incidemment l'ancien député - maire de Pikine :

« J'ai autorisé l'installation de la radio au Complexe culturel Léopold Sédar Senghor parce que j'ai de bons rapports avec les dirigeants d'*Air'Jeunes*. D'ailleurs le père du coordonnateur est un ami d'enfance¹ ». (Kabirou Mbodji, ancien député maire de Pikine [1962-1993]).

Les responsables d'*Air'Jeunes* ont leurs entrées dans les institutions officielles : la mairie de Pikine (socialiste à l'époque, 1999) a collaboré au départ du projet en fournissant les locaux :

« L'ancien maire de Pikine, Demba Seck [1993-2009] a beaucoup collaboré avec la radio au début, il a facilité toutes nos démarches administratives² ». (Lassana Samb, ancien chef de desk politique à *Air'Jeunes* et ancien animateur de *Débat Local* [1999-2002]).

Leurs intérêts personnels pour le projet, directement liés à leur passé scolaire et leur trajectoire professionnelle anticipée, ne sont pas principalement et directement liés à ceux des Pikinois. Le groupe de fondateurs du projet est « intéressé avant tout par le journalisme³ ». Ils inscrivent leur projet de radio dans une perspective de conquête d'une position dans le champ médiatique en général, bien au-delà du champ des radios communautaires, en reprenant une expression spécifique du monde médiatique propre à l'arracher du monde ordinaire des intérêts professionnels - le paysage médiatique.

« *Air'Jeunes* s'est très vite positionnée dans le paysage médiatique sénégalais comme radio leader⁴ » (Lassana Samb, ancien chef du desk politique à *Air'Jeunes* et ancien animateur de *Débat Local* [1999-2002]).

Ils expriment ainsi une ambition professionnelle avouée et, surtout, formalisée dans la forme d'un projet rationnel - un « plan » comme le raconte Lassana Samb, ancien animateur de *Débat Local*, ancien chef du desk politique à *Air'Jeunes* (1999-2002) :

« Tous les animateurs avaient un plan de carrière même si nous aimions Pikine et la radio. C'est pour réaliser mes ambitions de devenir un vrai journaliste que j'ai accepté la galère au début⁵ ».

Aucun, cependant, n'est passé par le Cesti, l'école de journalisme publique - seul le coordonnateur, Charles Sylla, a une formation de journaliste à l'Issic, l'école de journalisme

¹ Entretien effectué le 15 septembre 2006 chez lui à Guédiawaye.

² Entretien effectué le 7 septembre 2006 à Pikine.

³ Entretien avec Lassana Samb, ancien chef de desk politique à *Air'Jeunes* et ancien animateur de *Débat Local*, effectué le 7 septembre 2006 à Pikine.

⁴ Entretien effectué le 7 septembre 2006 à Pikine.

⁵ Entretien effectué le 7 septembre 2006 à Pikine.

du groupe *Sud Communication* - qui constitue la voie de consécration du journalisme et forme les membres reconnus de l'aristocratie journalistique au Sénégal. Ils n'ont pas non plus d'expérience antérieure dans un grand média public (le quotidien national [*Le Soleil*] ou le groupe public audiovisuel [*RTS*]). Par-là, ils se distinguent fondamentalement des créateurs des autres radios et notamment celles des autres groupes multimédias sénégalais. Cette volonté de réussite est toutefois présentée comme subordonnée à un projet militant dont il importe de ne pas mettre a priori en cause l'authenticité, sous prétexte qu'il coexiste de façon conflictuelle avec un projet d'ascension sociale, comme le dit Lassana Samb, ancien chef de desk politique à *Air'Jeunes* [1999-2002] : « les Pikinois s'intéressaient à notre travail¹ ». Loin de surgir spontanément de la communauté, comme une expression de sa volonté de libération et d'émancipation, le projet est construit indépendamment de Pikine et des jeunes pikinois. Une autre communauté aurait pu être choisie par les mêmes promoteurs. Pikine a été choisie dans le cadre d'une programmation indépendante de la ville : au départ les intentions s'étaient portées sur toute la région de Dakar, d'après Charles Sylla, le coordonnateur et cofondateur d'*Air'Jeunes* :

« La ville de Pikine n'est pas déterminante dans la création d'*Air'Jeunes*. Au départ le projet n'était pas exclusivement pour la banlieue mais pour toute la région de Dakar, la radio communautaire pouvait s'installer n'importe où. Nous sommes là parce que les Pikinois se sont accaparés du projet² ».

Un autre choix évidemment aurait donné au projet un caractère tout à fait différent sur le plan des visées sociales et politiques. Si, sans doute, aucun véritable calcul n'a été réalisé, une démarche organisée a été suivie sur le modèle d'une étude de marché. Cette démarche visait à saisir les opportunités offertes sur le plan stratégique par la décentralisation combinée à la libéralisation des ondes et sur le plan tactique par les élections présidentielles de 2000.

« Les autres canaux n'avaient pas donné d'espace aux Pikinois. Pourtant Pikine constitue un vivier électoral, donc les citoyens de Pikine devaient avoir un moyen d'expression, un dispositif de contre-pouvoir pour les élections présidentielles [2000]. La radio communautaire dans sa forme d'organisation et de programmation, était un outil de plaidoyer pour faire face aux défaillances de la décentralisation³ ». (Charles Sylla, cofondateur et coordonnateur d'*Air'Jeunes*).

Les fondateurs placent d'emblée leur réflexion dans la perspective d'un plaidoyer. Ils lui donnent une forme pré adaptée à la logique de la promotion du projet devant une ONG susceptible d'être intéressée par le financement des radios communautaires. Cette tonalité

¹ Entretien effectué le 7 septembre 2006 à Pikine.

² Entretien effectué le 9 septembre 2006 à *Air'Jeunes*, Pikine.

³ Entretien effectué le 9 septembre 2006 à *Air'Jeunes*, Pikine.

marketing de la réflexion prospective fait apparaître l'actualisation par les fondateurs des connaissances acquises dans leurs études tournées vers le commerce et les affaires. Ils vivent la création de la radio comme une expérience leur permettant d'exercer leur capacité d'anticipation fondée sur des données objectives (de nouveaux besoins, la décentralisation, etc.). Cette inclination à recourir aux catégories de pensée et de perception du monde social propre au marketing s'observe également dans le sens de la formule et du logo des « pères » de la radio. Formés à la communication dans des cursus visant à inculquer une approche gestionnaire et commerciale de la vie sociale, ils ont choisi de façon professionnelle le nom *Air'Jeunes* en raison des sentiments et impressions inconscients qu'il pouvait inspirer :

« *Air'Jeunes* est un jeu de mot, avec la crise de l'emploi, les jeunes rêvaient de partir ailleurs, il fallait ainsi créer une démarche inverse avec des approches et des perspectives. L'image d'*Air'Jeunes* c'est redonner la vie et l'espoir¹ ». (Charles Sylla, cofondateur et coordonnateur d'*Air'Jeunes*).

Le caractère professionnellement négatif de Pikine comme type d'audience de la radio pour ces fondateurs (dans la perspective qui était la leur d'une stratégie individuelle d'ascension sociale dans le milieu intellectuel, journalistique et celui du développement) est contrebalancé par le caractère très positif du public visé intégré dans le nom de la station (*Air'Jeunes*), la jeunesse, alors même que le centrage de la radio sur la jeunesse comme public n'a jamais été visé par eux. La jeunesse leur apparaît comme une catégorie sociale qui incarne génériquement l'espoir tout en n'étant pas encore socialement marquée et donc professionnellement marquante. L'idée de marque structure aussi l'appréciation rétrospective - au regard de sa situation actuelle - que font, au moment de l'enquête, les fondateurs de leur action principale et de leur succès passé :

« On avait imprimé une marque à *Air'Jeunes* et les Pikinois s'identifiaient à la radio par rapport à celle-ci² » (Lassana Samb, ancien chef du desk politique à *Air'Jeunes* et ancien animateur de *Débat Local* [1999-2002]).

Alors qu'aujourd'hui, poursuit-il, « quand on écoute *Air'Jeunes* on se croirait dans une radio privée ». Le concept à la fois communicationnel et politique de radio communautaire devient dans cette logique managériale dominante comme un style de produit commercial. Le fait que Pikine ait été choisi - outre qu'il dément le caractère endogène de la naissance de la

¹ Entretien effectué le 9 septembre 2006 à *Air'Jeunes*, Pikine. Le changement du nom de la radio pour les besoins de l'anonymisation affaiblit malheureusement cet aspect « marketing de la stratégie des fondateurs.

² Entretien effectué le 7 septembre 2006 à Pikine.

radio - souligne l'extériorité objective mais aussi subjective des fondateurs par rapport à la communauté :

« Pikine a été choisi délibérément à cause de sa marginalisation, de ses clichés et préjugés mais aussi ses enjeux politiques, économiques et sociaux¹ ». (Cheikh Fall, cofondateur et responsable des programmes à *Air'Jeunes*).

Cette distance ne fait pas obstacle, cela va de soi, à l'empathie voire à la sympathie au sens premier du terme, des fondateurs à l'égard de la population de la ville choisie, inspirée par la solidarité d'adoption, l'affinité élective, le partage intellectuel de sa condition et la volonté de la servir et de contribuer à l'amélioration de son sort. Même si cette disposition est de nature compassionnelle, elle paraît dénuée de tout cynisme. Charles Sylla, coordonnateur et cofondateur d'*Air'Jeunes*, raconte :

« Tous les atouts de Pikine, à savoir la grande diversité culturelle et le dynamisme du tissu associatif, étaient masqués par l'image véhiculée dans les autres médias à savoir la violence et la drogue. C'est pour gommer cette image et montrer la force de la banlieue que nous avons choisi Pikine² ».

Le faible degré d'endogénéité du processus de création de la radio par rapport à la population entraîne que sa réussite est vécue par les fondateurs comme une bonne fortune, « une chance », bref, comme un « coup » commercial.

« Nous avons la chance que les Pikinois considèrent la radio comme leur bien³ ». (Simon Mbengue, rédacteur en chef d'*Air'Jeunes*).

Alors que son succès avait été appréhendé comme un défi à soi-même et aux intérêts établis du champ à la conquête duquel ils sont partis.

« Personne ne nous croyait capables de mener le projet à bout. Certains confrères se moquaient de nous en disant : des jeunes qui veulent faire du journalisme sans formation ni expérience⁴ ». (Lassana Samb, ancien chef du desk politique à *Air'Jeunes* et ancien animateur de *Débat Local* [1999-2002]).

La distance sociale objective entre les animateurs et la communauté est corrélative d'une distance affective entre ces animateurs et la radio. Ainsi, avant d'être un professionnel des médias, a fortiori un journaliste, le fondateur le plus engagé dans *Air'Jeunes*, puisqu'il est le responsable de la programmation et de la production, se définit d'abord comme un « développeur », c'est-à-dire un entrepreneur :

¹ Entretien effectué le 13 septembre 2006 à Pikine.

² Entretien effectué le 9 septembre 2006 à *Air'Jeunes*, Pikine.

³ Entretien effectué le 11 septembre 2006.

⁴ Entretien effectué le 7 septembre 2006 à Pikine.

« Nous sommes d'abord des développeurs et des acteurs communautaires, c'est pour cette raison que je suis encore à la radio¹ ». (Cheikh Fall, cofondateur et responsable des programmes à *Air'Jeunes*).

Les figures sociales et professionnelles que dessinent les caractéristiques individuelles des fondateurs ne correspondent pas aux profils que l'on pourrait associer aux exigences d'appropriation de la radio par sa communauté d'ancrage et de lien organique avec elle. Toutes ces caractéristiques les condamnent à la conquête d'une position de challenger dans le champ journalistique, dont la réussite est subordonnée à la promotion d'une nouvelle manière - une innovation - de faire le métier de patron de presse ou de journaliste. La principale caractéristique des fondateurs qui leur donne un ancrage communautaire est leur appartenance à des associations locales. Mais, naturellement en position dominante de leader et parfois hors de Pikine.

« Tous les fondateurs d'*Air'Jeunes* étaient des leaders d'associations, par exemple, Moctar Ndiaye, le responsable du marketing et de la promotion, est le président de l'Odcav [Organisation départementale de coordination des activités de vacances²] de Dakar. Pour être dans la coordination ou même journaliste à la radio il fallait être membre d'une association³ ». (Cheikh Fall, responsable des programmes).

3.2. Le projet des fondateurs

Il est, certes, difficile de reconstituer le modèle de radio communautaire dont était porteur le groupe de fondateurs au moment de la création d'*Air'Jeunes*. Il est toutefois possible de l'approcher à partir des entretiens que nous avons eus avec eux peu de temps après la création de la radio, en 2006. Nous nous sommes appuyés, pour cette question, sur les entretiens réalisés avec deux d'entre eux. En effet, du fait de l'absence du responsable de la promotion et des relations publiques et coordonnateur de la radio-école communautaire, souvent en déplacement au Canada, nous n'avons pu avoir un entretien avec ce fondateur⁴. Par ailleurs, Kéba, le responsable financier et cofondateur d'*Air'Jeunes* s'est exclusivement limité à des

¹ Entretien effectué le 18 mai 2009 à la radio *Air'Jeunes* à Pikine.

² Chaque département (Dakar, Rufisque, Pikine, Guédiawaye) dispose de son propre organisme qui coordonne les activités sportives et culturelles pendant les vacances et redistribue les subventions que la Mairie de la ville attribue aux ASC.

³ Entretien effectué le 13 septembre 2006 à Pikine.

⁴ Ses nombreuses déclarations directes dans la plaquette de Panos sur la radio-école, auraient pu s'y substituer ; mais compte tenu de la très grande différence de statut de ces deux modes d'expression (entretien et déclarations dans une plaquette), nous nous sommes abstenue de le faire, sauf de façon tout à fait exceptionnelle. Le même problème de reconstruction se pose pour l'ONG canadienne étudiée ci-dessus, mais comme les déclarations de sa représentante Julie Perrault avec laquelle nous avons pu avoir un entretien, ont un caractère fortement institutionnel, elles sont probablement plus stables dans le temps ; celles des fondateurs sont plus individuelles (même si elles ont une composante institutionnelle car ils parlent en leur nom personnel mais aussi en tant que responsable de la radio *Air'Jeunes*) et donc plus volatiles.

propos techniques en rapport avec ses fonctions sur le financement de la radio, sans jamais se hasarder à des considérations sur la nature de la radio et ses spécificités. Ce silence est très significatif. Il trahit la place marginale qu'il occupe dans le groupe fondateur et le rapport de proximité qu'il entretient avec ses collègues (animateurs de base) d'*Air'Jeunes* et Pikine ; il est le seul à être né à Pikine et à y résider. Très discret, Kéba est le seul à ne pas être très visible dans le paysage médiatique sénégalais et les organisations professionnelles des radios communautaires mondiales ou nationales à travers des contributions ou des participations à des rencontres internationales. La quarantaine, il garde encore son allure d'étudiant. Il est le seul parmi les fondateurs à assister encore à toutes les réunions de rédactions pour discuter des sujets à traiter et donner des conseils aux animateurs sur leurs rubriques. Il continue à faire des reportages pour la radio et à animer des émissions. Il fréquente rarement le bureau climatisé du coordonnateur qui est une sorte de « lieu des rendez-vous » pour les fondateurs. Si le responsable financier n'est pas dans la salle de rédaction ou dans le studio, il déambule dans les couloirs de la radio à la recherche des animateurs avec qui il continue encore à prendre le thé. Cette manière d'être simple, modeste et disponible contraste avec celle des trois autres fondateurs. Les conceptions de leur projet développées par le coordonnateur et le responsable des programmes sont très voisines. Les vues sur le modèle de radio qu'ils souhaitent promouvoir apparaissent lorsque ces deux fondateurs comparent le projet d'*Air'Jeunes* aux radios commerciales ordinaires (pour montrer en quoi il en diffère sans cependant leur être totalement étranger) et au modèle de radio communautaire que nous avons appelé pur développé par les associations professionnelles et l'ONG canadienne « Développement et Paix » (pour montrer en quoi il s'en rapproche sans toutefois lui être identique). Beaucoup plus que le projet de l'ONG, celui des fondateurs est ainsi soumis à des tensions internes dues aux deux tropismes divergents vers le modèle pur de radio communautaire et vers un modèle faible plus associatif que communautaire auxquels il est soumis.

Une radio pour la communauté

Charles Sylla et Cheikh Fall développent une conception très finaliste - en terme de besoins - de leur projet initial et très politique - en terme de besoins d'expression politique des Pikinois. Ce dernier trait de leur conception intègre leur projet de radio communautaire dans une perspective de développement de la démocratie participative beaucoup plus distinctement que ne le fait Julie Perrault. Ils considèrent ainsi que la radio a été créée pour trois raisons :

combler un « vide » en terme d'expression pour les citoyens de Pikine, spécifiquement, les jeunes, les femmes et les organisations de base qui ne pouvaient trouver dans les autres médias l'espace d'expression qu'il leur fallait ; réduire le déficit de communication entre les organisations de base ; enfin briser le monopole de la parole des « politiciens » et des syndicalistes pour donner aux citoyens les moyens de « crier quand ils en avaient envie et de taper » et aussi « démystifier le maire pour qu'il ne soit pas un dieu mais un citoyen comme tout le monde¹ ». L'objectif était de doter les citoyens d'un instrument d'expression contre le pouvoir. Là où « Développement et Paix » s'appuie sur une approche culturelle de la radio communautaire, voire spiritualiste, proche de l'idéal de la démocratie directe, les fondateurs s'inspirent d'une approche plus politique - dans une perspective de démocratie participative selon les conceptions qu'ils expriment et selon leurs propres mots.

« À travers un exercice démocratique et participatif les gens ont trouvé des solutions mais tout tournait autour de la démocratie participative, la bonne gouvernance et les aspects éducation et politique au sens gestion de la cité, parce qu'il fallait apprendre aux gens à prendre la parole² ». (Charles Sylla, coordonnateur et cofondateur d'*Air'Jeunes*).

Par ailleurs, beaucoup plus que Julie Perrault, ils présentent leur projet dans les termes quasi techniques utilisés par les professionnels des médias - praticiens et experts - pour critiquer la logique de fonctionnement des médias ordinaires. Enfin, ils conçoivent davantage la communauté comme un public du fait notamment de sa segmentation en différents auditoires (les jeunes, les femmes, les retraités) et de l'impact de cette segmentation sur la grille des programmes.

« Pourquoi la radio communautaire ? Parce qu'elle ne devrait pas appartenir à quelques individus mais être l'instrument de la communauté, un porte-voix de la communauté à travers ces différentes composantes jeunes, femmes, retraités, etc. On a trouvé que le médium le plus approprié était la radio communautaire dans sa forme d'organisation, de gestion et de programmation donc on a opté pour une radio communautaire parce qu'elle est associative et qu'elle n'est pas une propriété privée³ ». (Charles Sylla, coordonnateur et « cofondateur » d'*Air'Jeunes*).

Ce modèle de la radio communautaire est, à leurs yeux, adapté pour que l'agenda (le choix des sujets faisant l'objet d'une communication) corresponde à celui dont la communauté est privé par la logique commerciale (sous-entendu, la logique de l'audimat qui dicte aux médias ce dont ils doivent parler, quand ils doivent le faire et la place qu'il importe d'y consacrer). Il

¹ Entretien avec Charles Sylla, cofondateur et coordonnateur d'*Air'Jeunes*, effectué le 9 septembre 2006.

² Entretien effectué le 9 septembre 2006 à *Air'Jeunes*, Pikine.

³ Entretien effectué le 9 septembre 2006 à *Air'Jeunes*, Pikine.

permet aussi, pour que les Pikinois comprennent les enjeux des sujets traités, que la radio les éclairent et les expliquent, mais de façon non directive :

« La radio n'est pas là pour dire aux gens ce qu'il faut faire, mais les aider à comprendre les enjeux qui se posent dans la localité. Toutes les émissions qui permettent aux gens de comprendre et de prendre la parole en tenant compte de toutes les composantes, les femmes, les jeunes, les handicapés, les retraités, etc. entrent dans la grille des programmes. Pour décentraliser, il fallait que les gens comprennent qu'est-ce que c'est la décentralisation¹ ». (Charles Sylla, coordonnateur et cofondateur d'*Air'Jeunes*).

Pour les fondateurs, le caractère communautaire d'*Air'Jeunes* provient pour une large part de sa vocation pédagogique, ou mieux didactique. Cheikh Fall, responsable des programmes, rappelle bien qu'une des spécificités de la radio est la place des citoyens dans la production même des émissions :

« C'est une radio aussi participative, parce qu'au niveau des radios commerciales il faut recruter des journalistes qui sont payés, alors qu'à *Air'Jeunes* ce sont les acteurs à la base qui font la radio² ».

Mais il lie de façon indirecte cette caractéristique à la question financière et la conditionne à une professionnalisation intense des animateurs. Et si la communauté fait la radio au-delà d'en être seulement la réceptrice, c'est essentiellement parce que la radio permet à ses membres d'en être les reporters d'un instant lorsqu'ils sont témoins d'un événement de nature à être transformé en nouvelle, c'est-à-dire en produit médiatique ou bien communicationnel.

« C'est la radio qui est dans le quartier, ce n'est pas la radio et les auditeurs, c'est un tout ensemble. Il y a quatre ans de cela *Walfadiri* [quotidien privé] avait fait un article en disant *Air'Jeunes* a des reporters dans chaque coin de rue. Pour les gens c'est leur radio, ce n'est pas *Air'Jeunes* ou autres, ils participent et on gagne beaucoup plus de temps, par exemple, les populations s'improvisent souvent reporter pour nous amener des enregistrements parce que c'est leur radio, elle leur appartient, voilà ce qui change³ » (Charles Sylla, coordonnateur et cofondateur d'*Air'Jeunes*).

Cette façon de concevoir pratiquement que les membres de la communauté sont en même temps consommateurs et producteurs des émissions, émetteurs et récepteurs des messages, est relativement faible - du fait notamment que la participation des membres de la communauté à la réalisation des émissions est épisodique et partielle. Pour Julie Perrault, cette composante de l'appropriation est plus forte - elle implique que la radio soit la « chose » de la communauté, que les animateurs soient en permanence dans un rapport d'ancrage étroit avec la communauté, de quasi fusion.

¹ Entretien effectué le 9 septembre 2006 à *Air'Jeunes*, Pikine.

² Entretien effectué le 18 septembre 2006 à *Air'Jeunes*, Pikine.

³ Entretien effectué le 9 septembre 2006 à *Air'Jeunes*, Pikine.

Une radio par des professionnels

Dans la continuité du modèle de radio communautaire précédent, le coordonnateur comme le responsable des programmes, manifestent un refus net de tout projet de radio qui ne soit pas organisé sur un modèle hiérarchique fondé sur la délégation et la professionnalisation. À cet égard, ils se placent aux antipodes d'une conception de la radio telle qu'elle est formulée par Julie Perrault.

« On ne peut pas tout se permettre car une radio communautaire ne veut pas dire anarchie, c'est une forme d'expression organisée autrement et dans toute organisation il y a une hiérarchie, même les structures informelles ont une hiérarchie¹ ». (Charles Sylla, cofondateur et coordonnateur d'*Air'Jeunes*).

« Une radio bien qu'elle soit communautaire doit être performante et professionnelle. Les radios communautaires n'ont pas certes des moyens mais elles sont professionnelles et n'ont rien à envier aux radios commerciales sur le plan du travail. Sur le plan de l'espace nous [*Air'Jeunes*] sommes mieux loti que *Walfadjiri Fm* [radio privée], peut être sur le plan technique elle a plus de moyens que nous, dans nos éditions il y a parfois des problèmes techniques parce que nous n'avons pas de véritables matériels Hight Tech mais sur le plan de la conception et du travail il n'y a rien qui nous différencient² ». (Cheikh Fall, responsable des programmes à *Air'Jeunes*).

Le projet de modèle de radio communautaire développé par les fondateurs ne peut être confondu avec le modèle de la radio commerciale car il s'en distingue par de nombreux traits fondamentaux. Ce modèle est bien sous-tendu par un certain ancrage qui n'est pas celui des radios privées dont les liens avec la communauté passent principalement par l'influence de l'audience sur la programmation et le marché. Mais cet ancrage est limité, il ne va pas jusqu'à la fusion organique de la radio et de la communauté du fait qu'il implique pour des raisons présentées par les fondateurs comme naturelles, allant de soi, immanentes à toute organisation, le maintien intégral, sous des formes certes spécifiques, des principes de professionnalisation des agents de la radio et leur soumission à une autorité interne. Cette légitimation de la délégation technique et fonctionnelle de la fonction communicationnelle et décisionnelle par la communauté à des mandataires rapproche ce modèle de radio du modèle de radio commerciale.

¹ Entretien effectué le 9 septembre 2006 à *Air'Jeunes*.

² Entretien effectué le 18 mai 2009 à la radio *Air'Jeunes* à Pikine.

3.3. Un modèle partagé par des acteurs extérieurs au monde des radios communautaires

Rares sont les acteurs du monde des radios communautaires qui font d'un tel modèle la référence cardinale du modèle de radio communautaire à cause de sa trop grande proximité avec le modèle de radio commerciale privée considéré comme l'anti modèle, celui contre lequel le modèle de radio communautaire doit se penser et se concevoir. Mais il existe des acteurs extérieurs à ce champ des radios communautaires se situant à sa périphérie qui, sans promouvoir expressément ce modèle, tendent à identifier la radio communautaire à ce modèle. Beaucoup de raisons peuvent les y pousser : désintérêt des questions de principes ; approche pragmatique ; faible croyance dans le caractère réaliste du modèle pur ; intérêt de promouvoir une forme faible de radio communautaire par peur des effets potentiels des usages possibles des radios communautaires pures. Parmi ces acteurs, les plus importants sont les ONG que nous avons appelées utilitaristes (pour caractériser l'usage qu'elles font des radios communautaires et le distinguer de celui de l'ONG « Développement et Paix »), les responsables politiques et les associations locales.

4. Les ONG utilitaristes : « Oxfam America »

« Oxfam America » (« Oxford Committee for Famine Relief ») spécialisée dans le développement¹ est aussi, tout comme « Développement et Paix », très engagée dans les radios communautaires au Sénégal. C'est notamment elle qui a appuyé la première radio communautaire, *Penc Mi* de Fissel, ainsi que la radio *Manooréé Fm*, *La voix des femmes*, installée dans la capitale sénégalaise en 2002 et que nous avons dirigée. Cette radio communautaire qui a pour ligne éditoriale « Femme et développement » cible les femmes et les jeunes filles. Elle s'est fixée comme objectif de sensibiliser les sénégalaises, surtout dakaroises sur tous les problèmes de la scolarisation des filles, l'excision, les mariages forcés, les grossesses précoces, le VIH/SIDA, la pauvreté, l'avortement clandestin, etc. Présente au Sénégal depuis 1984, « Oxfam America » fait partie des leaders de la campagne « No Dirty Gold » lancée en 2004 pour dénoncer le manque de transparence qui règne dans le monde des

¹ Oxfam consacre l'essentiel de ses activités « aux femmes, aux enfants et aux jeunes », et son objectif est « de leur assurer des moyens de subsistance de manière durable et de faire respecter leurs droits fondamentaux pour qu'ils puissent échapper à la pauvreté ». Voir OCDE (1997), *Coopération internationale pour l'habitat et le développement urbain. Répertoire des organisations non gouvernementales dans les pays de l'OCDE*, <http://www.oecd-ilibrary.org>; Cohen S. (2004), « ONG, altermondialistes et société civile internationale », *Revue française de science politique*, vol. 54, n°3, pp. 379-397.

industries extractives dans le pays¹. C'est ainsi qu'elle organise des sessions de formation pour les animateurs de radios communautaires implantées dans les zones concernées (région de Tambacounda) par l'industrie extractive en contrepartie de financements ou d'installation d'équipements radiophoniques performants². Elles consistent à apprendre aux animateurs de ces radios sans formation, les meilleures techniques rédactionnelles et de production d'un magazine pour vulgariser les informations, y compris les plus techniques, sur l'industrie extractive auprès des populations.

Ces ONG proches des radios communautaires, « Développement et Paix » et « Oxfam America », partagent, certes, quelques vues communes sur les radios communautaires ; notamment ils s'accordent sur l'importance qu'il convient de leur reconnaître. Aliou Bassoum, chargé de communication au Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest de l'ONG « Oxfam America », considère ainsi que « la radio communautaire est le meilleur moyen de lutter contre la pauvreté et l'injustice sociale³ » en raison du rapport de la radio avec la communauté :

« La puissance et le pouvoir de la radio communautaire viennent de la légitimité qu'elle tire de son rapport à la communauté, de son ancrage communautaire. Elle est animée par et pour la communauté, le vedettariat est moins présent que dans les radios privées. Elle reflète l'aspiration de la communauté, l'animateur qui vit au sein de la communauté vit aussi sa crainte et ses interrogations. On ne parle pas d'un sujet parce qu'il vend, mais parce qu'il intéresse la communauté⁴ ».

Mais tout oppose ces deux ONG quant à l'usage qu'elles font des radios communautaires. L'entretien avec Aliou Bassoum, effectué en 2009, est en quelque sorte le contrepoint de celui de Julie Perrault. La tonalité éthique du premier contraste avec le caractère utilitariste du second.

Ce que l'ONG « Oxfam America » attend d'une radio communautaire est très proche du modèle de radio communautaire que les fondateurs voulaient développer. Julie Perrault considère que l'initiative de toutes les actions de lutte contre la pauvreté doit venir des personnes qu'elle frappe et non de l'ONG. Aliou Bassoum d'« Oxfam » est beaucoup plus proactif : « Oxfam cible les publics ... ». Là où Julie Perrault voit dans la radio

¹ L'économie minière de la région de Tambacounda repose sur les mines d'or et de fer ainsi que sur l'exploitation des carrières de marbre. L'exploitation de l'or et du fer fait intervenir des compagnies minières internationales comme la société australienne MDL (Mineral Deposits Limited) installée à Sabodola et Mittal Steel.

² Cette formation se fait par le biais d'Informorac (Initiative de formation mobile de radio communautaire) qui est-elle même financée par *Radio Nederland* avec l'appui de la coopération hollandaise.

³ Entretien effectué le 17 juin 2009 au Bureau régionale d'Oxfam America en Afrique de l'Ouest.

⁴ Entretien effectué le 17 juin 2009 au Bureau régionale d'Oxfam America en Afrique de l'Ouest.

communautaire un outil d'intégration de la communauté, Aliou Bassoum voit un instrument de mobilisation sur une cause précise par la conscientisation des citoyens, leur sensibilisation mais surtout leur formation et information. Le domaine privilégié par la radio étant la défense des droits des pauvres dans les industries extractives, « Oxfam » se donne pour objectif de vulgariser l'information sur les industries extractives afin que les populations aient suffisamment de connaissances sur ces industries pour pouvoir prendre des décisions ou participer au débat :

« Oxfam a des projets de financement avec des organisations comme l'Ujao [Union des journalistes de l'Afrique de l'Ouest], elle avait un programme avec l'Institut Panos pour sensibiliser les journalistes et les éditeurs de presse sur les questions d'industries extractives¹ ». (Aliou Bassoum, chargé de communication au Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest d'Oxfam America).

Plus fortement et explicitement que les fondateurs d'*Air'Jeunes*, cependant, l'ONG « Oxfam » lie les radios communautaires à la démocratie participative :

« Conscientiser les populations sur leur rôle dans les projets miniers, c'est la démocratie participative. Il faut que les populations soient consultées pour donner leurs avis sur les projets miniers dans leurs localités, mais il faut également que les journalistes soient conscients du problème et puissent poser ce débat. Si les journalistes ont une capacité et on [Oxfam] leur donne suffisamment de connaissances et de background ils seront en mesure de poser ce débat pour qu'il ne soit plus relégué au second plan. Les populations sont de plus en plus conscientes de ce problème grâce aux formations et séminaires qu'Oxfam organise sur le sujet à l'intention des médias communautaires. Si les médias sont suffisamment informés ils poseront le problème sur la place publique et les populations seront en mesure d'apporter leur contribution. Oxfam participe ainsi à la démocratie participative en travaillant avec les radios communautaires² ». (Aliou Bassoum, chargé de communication au Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest d'Oxfam America).

Les radios communautaires procèdent d'une conception très différente de ces deux ONG de leur inscription dans le système institutionnel local. Là où Julie Perrault considère que l'ONG a pour rôle de renforcer les liens organiques entre les institutions chargées de lutter contre la pauvreté - qui ne peuvent réussir que si elles sont aussi celles des pauvres, si elles sont appropriées par les pauvres - et les populations, Aliou Bassoum d'« Oxfam America » voit dans ces institutions des relais à son action vers les populations.

« Oxfam ne finance pas les femmes, mais aide les organisations locales qui s'occupent d'elles en recrutant des animateurs locaux qu'elle forme pour leur donner les moyens d'encadrer ces femmes. Le crédo d'Oxfam c'est lutter contre la pauvreté et l'injustice sociale en intervenant par l'intermédiaire des partenaires qui sont des organisations de la société civile locale³ ».

¹ Entretien effectué le 17 juin 2009 au Bureau régionale d'Oxfam America pour l'Afrique de l'Ouest.

² *Idem.*

³ *Idem.*

« Oxfam » laisse une place beaucoup plus importante dans la lutte des pauvres contre leur misère à la pratique de la délégation et à la représentation dans les institutions luttant contre cette pauvreté, même si elle considère aussi qu'« on ne peut lutter contre la pauvreté en mettant les gens sous perfusion, il faut leur donner les moyens d'être indépendants¹ ». À l'action par les pauvres, privilégiée par Julie Perrault répond l'action pour les pauvres, mise en avant par Aliou Bassoum. « Oxfam » fait un même usage des prestations radiophoniques que les radios communautaires sont en mesure de lui offrir que celui qu'elle ferait avec les radios commerciales et elle les finance comme elle finance une radio commerciale. Une radio communautaire constitue, pour elle, un créneau spécifique de promotion de son action et d'information des auditeurs sur ses programmes politiques. Plus sensible au type d'auditeurs que les radios communautaires leur permettent de toucher et d'influencer selon leur mission qu'au type d'usage par ces auditeurs de ces radios, elle est donc moins attachée au respect plus ou moins strict d'une certaine conception des radios communautaires, à leur conformité à un certain modèle. Elle leur laisse tout loisir de développer des usages très proches de ceux d'une radio commerciale. Si elle manifeste une certaine indifférence à la conception des radios communautaires et à la question de savoir à quel type de radio appartient celle avec laquelle elle contracte, elle est en revanche attentive à sa capacité à mobiliser les populations autour des causes qu'elle soutient : en l'espèce, les résistances aux abus des industries minières et les conditions de vie dans les régions d'industries extractives.

« Les radios communautaires doivent éduquer, conscientiser, sensibiliser les populations afin qu'elles puissent participer au débat, qu'elles connaissent leur droits et sachent les défendre² ». (Aliou Bassoum, chargé de communication au bureau régional d'Oxfam America pour l'Afrique de l'Ouest).

Ainsi, si « Oxfam » préfère la radio communautaire à la radio privée commerciale ou la radio publique, c'est qu'elle estime que la radio communautaire permet aux populations de mieux s'approprier les informations et opinions qu'elle souhaite leur faire partager parce que la radio communautaire reflète l'aspiration de la communauté et que l'animateur vivant parmi la population, connaissant ses craintes et ses aspirations, est un meilleur communicant qu'un professionnel non indigène. Le critère est celui du rendement communicationnel. « Oxfam » utilise les radios communautaires comme des vecteurs de message dans une relation communicationnelle verticale et fondamentalement orientée de haut en bas, à moins que les

¹ Entretien avec Aliou Bassoum, chargé de communication au Bureau régional d'Oxfam America pour l'Afrique de l'Ouest, effectué le 17 juin 2009 au Bureau régionale d'Oxfam America pour l'Afrique de l'Ouest.

² Entretien effectué le 17 juin 2009 au Bureau régionale d'Oxfam America pour l'Afrique de l'Ouest.

exigences d'efficacité communicationnelle en décident autrement en impliquant un « feed back » non critique qui ne soit pas de nature à changer le contenu du message qu'elle souhaite transmettre. Cette relation utilitariste inscrit directement le modèle de radio partenaire de ce type d'ONG dans la lignée des radios éducatives (notamment rurales qui furent les premières de ces radios éducatives) : « les projets de radio communautaire à Oxfam consistent à éduquer les populations¹ ». La nature des émissions sponsorisées par « Oxfam », évoquées par Aliou Bassoum, en témoigne : amélioration des semences ; habitudes alimentaires ; place des femmes dans la société ; éducation des enfants ; vol de bétail ; paix du Sénégal avec les voisins. En témoignent plus encore les voies et moyens utilisés pour cette action qui est toute à la fois une mission d'information et une mission d'éducation : appel à des spécialistes ; témoignages de femmes exemplaires... ; seule la lutte contre le vol de bétail exige une participation directe de la population qui consiste à « faire le guet ». Si l'ONG soutient l'action des radios communautaires, c'est aussi parce qu'elles fonctionnent avec peu de ressources ce qui leur permet d'être présentes là où les radios commerciales ne peuvent survivre compte tenu de leur contrainte de fonctionnement et de leur exigence de rentabilité.

Cet usage de la radio communautaire (et aussi, inséparablement cette conception de la démocratie participative) induit une certaine forme de soutien de l'ONG aux radios communautaires. Le soutien financier est moins une aide globale non spécialisée - comme dans la relation éthique - qu'une sponsorisation conditionnée à la réalisation d'une émission à caractère promotionnel - d'une ONG et d'une cause. L'ONG « Oxfam » forme surtout les animateurs aux questions sur lesquelles elle a décidé de porter son action (les industries extractives) ; si elle octroie des fonds pour les équipements, c'est pour compléter les financements qu'elle donne pour les actions de vulgarisation que ces radios mènent ; si elle forme les animateurs aux techniques journalistiques, c'est pour qu'ils soient capables d'animer des émissions de formation, qu'ils soient de bons vulgarisateurs. Ce qui domine, c'est l'efficacité du message et l'effet qu'il doit produire sur les populations. L'accord avec l'animateur est recherché sur le sujet du message et son contenu, et par là sur les effets de conscientisation recherchés sur les auditeurs.

¹ Entretien avec Aliou Bassoum, chargé de communication au Bureau régional d'Oxfam America pour l'Afrique de l'Ouest, effectué le 17 juin 2009.

« Les animateurs ne connaissaient pas le genre rédactionnel ou la production d'un magazine pour vulgariser ou conscientiser. Ils ne sont pas des professionnels, ils viennent des communautés¹ ». (Aliou Bassoum, chargé de communication au bureau régional d'Oxfam America).

« Oxfam » intervient directement dans la grille des programmes. Elle intervient aussi dans la préparation des émissions en donnant des informations, en indiquant des personnes ressources.

Les responsables politiques locaux

« Une radio communautaire éduque les populations afin qu'elles puissent participer au développement local. Elle doit permettre aux élus de rendre compte et d'informer les citoyens² ». (Ndiaga Niang, maire de la commune de Thiaroye-Sur-Mer).

Les responsables politiques mettent en avant les fonctions pédagogiques, voire éducatives, et informationnelles de la radio communautaire. Ils la conçoivent avant tout comme un outil d'intermédiation entre eux et les électeurs. Elle doit permettre aux élus d'informer les citoyens sur leur action et, au plus, les obliger à « rendre compte³ ». Elle est aussi un canal de « remontée d'information⁴ » sur l'opinion de leurs mandants qui brise l'isolement du pouvoir et - à la limite - un moyen d'exprimer des critiques.

« C'est une radio qui doit jouer un rôle important dans le développement de la localité par l'information et l'éducation⁵ ». (Mamadou Kabirou Mbodj, ancien député maire de la ville de Pikine [1962-1993], et ancien directeur de cabinet de Senghor).

À leurs yeux, la circulation de l'information se doit d'être naturellement « de haut en bas » - conformément aux lignes hiérarchiques de la conception de la démocratie représentative qui est la leur. Elle peut aussi se faire - exceptionnellement - « de bas en haut », mais dans le cadre d'un droit d'interpellation respectueux des positions sociales afin de porter à leur connaissance ce que la distance entre eux et leurs électeurs - inévitable mais légitime à leurs yeux - ne leur permet pas de connaître. La radio communautaire doit réduire le fossé de savoir naturel entre ceux qui ont les compétences pour exercer les responsabilités collectives - et qui ont été désignés pour ces compétences - et ceux sur qui elles s'exercent. Elle rapproche ceux « d'en haut⁶ » et ceux « d'en bas » sans porter cependant atteinte à la distance sociale qui les

¹ Entretien effectué le 17 juin 2009 au Bureau régionale d'Oxfam America pour l'Afrique de l'Ouest.

² Entretien effectué le 14 septembre 2006 à Thiaroye-Sur-Mer.

³ Entretien avec Amadou Diarra, ancien maire de Pikine-Nord [2002-2009]), effectué le 23 mai 2009 à Pikine.

⁴ Entretien avec Pape Malick Hann, maire de Pikine-Ouest, effectué le 22 mai 2009 à Pikine.

⁵ Entretien effectué le 15 septembre 2006 à Guédiawaye.

⁶ Entretien avec Alex Sakho, animateur de *Débat Local*, effectué le 13 septembre 2006 à Pikine.

sépare, au principe de distinction qui le fonde. Bref, elle corrige le caractère fatalement et irrévocablement aristocratique de la démocratie représentative.

Les associations de base

Les associations de base de Pikine sont les seules à traiter la communauté comme un acteur collectif autonome composé de (sous) communautés ou institutions ayant chacune une identité propre et autonome ; c'est-à-dire comme autre chose que la somme de ses individus. De ce fait, elles posent la question, explicitement, de la mission et fonctions des radios communautaires, de leur usage, dans un autre cadre que celui de l'approche individualiste des autres acteurs. Mais le critère qu'elles avancent et privilégient pour définir une radio communautaire demeure très formel et institutionnel, voire corporatiste. À leurs yeux, le degré d'appropriation de la radio par les populations dépend de la place des associations dans ses structures, de la possibilité qu'elles ont de faire des émissions elles-mêmes et de la couverture de leurs activités par *Air'Jeunes*.

SECTION 2-L'ESPACE DE NÉGOCIATION D'AIR'JEUNES

Deux systèmes de contraintes externes pèsent sur la concrétisation de leur projet par l'ONG et le groupe des fondateurs. Le premier est tangible, il s'agit de la réglementation des radios communautaires imposée par les pouvoirs publics, en l'espèce l'État central, arrêtée au moment de la libéralisation et revue ultérieurement, de façon d'ailleurs confuse. Elle figure dans le cahier des charges des radios communautaires. Elle est particulièrement restrictive puisqu'elle repose sur deux interdictions sans contrepartie, ni financière, ni règlementaire : interdiction de faire de la politique (article 18) et interdiction de recourir au financement par la publicité (article 19). Nous avons cherché à analyser les raisons pour lesquelles l'État sénégalais a adopté une attitude aussi coercitive, ce qui nous a amenée à étudier l'histoire des radios communautaires - ou de leurs ancêtres, les radios rurales - au Sénégal et tout particulièrement l'expérience ancienne de l'émission *Dissoo* (entente ou dialogue en wolof). Cette émission produite par la radio nationale de 1966 à 1975 issue d'un programme de l'Unesco de « Radio éducative rurale » (RER) à but pédagogique et développementaliste très proche d'une radio communautaire a montré aux gouvernements d'alors le potentiel contestataire, voire subversif, d'une telle radio et d'un tel usage de la communication radiophonique. La seconde contrainte est plus difficile à définir et à saisir ; elle est constituée

des règles - non écrites et implicites - qu'impose le monde des radios communautaires dans son ensemble aux acteurs qui y appartiennent. Ces pressions s'exercent sur les responsables des radios communautaires par l'intermédiaire d'influences diffuses engendrées par un système complexe d'incitations, d'avantages et de sanctions symboliques ou économiques. Elles sont produites, pour une large part, par ces responsables eux-mêmes à travers, notamment, leurs organisations professionnelles pour assurer la pérennité du champ des radios communautaires à travers la pérennité du modèle de radio communautaire. Il s'agit d'étudier les forces qui en s'appliquant aux pratiques des agents appartenant au champ, de façon qu'elles leur restent souvent dissimulées bien qu'ils en soient les vecteurs, le constituent et le reproduisent. Elles s'appliquent dans toute leur rigueur, notamment, à ceux qui veulent y entrer comme les fondateurs d'*Air'Jeunes* et l'ONG canadienne, « Développement et Paix ».

1. Les limites imposées par l'État

Par ignorance de la réalité exacte de ce que peuvent être les radios communautaires, par peur des expériences du passé qui pouvaient paraître similaires (l'expérience de la radio éducative rurale, *Dissoo* avait conduit au limogeage de certains responsables de la filière agricole et avait créé alors désordre social et trouble politique) les gouvernements successifs ont refusé continûment, par-delà les alternances politiques, à donner une définition précise des radios communautaires. S'attachant pour l'essentiel à leur imposer des interdits, les textes s'inspirent d'une vision négative de ces radios supposées implicitement receler des virtualités menaçantes pour l'ordre politique. Ils s'inscrivent pourtant dans le mouvement général et double de libéralisation de la presse et de réglementation des médias¹ qui s'est déployé au Sénégal comme dans de nombreux autres pays d'Afrique, en particulier au Bénin et au Burkina Faso² à partir des années 1990. Alors qu'ils sont pour les autres médias des textes de liberté, ceux qui concernent les radios communautaires sont des textes de répression. Leur objectif est de les soumettre à un étroit contrôle par la puissance publique et d'en limiter leur développement en dépit des évidentes « missions de service public³ » qu'elles peuvent remplir et qui sont reconnues par les responsables politiques eux-mêmes.

¹ Voir Annexe 7-La libéralisation des médias au Sénégal.

² Voir Tudesq A. J. (1998), *L'espoir et l'illusion. Actions positives et effets pervers des médias en Afrique subsaharienne*, Maison des sciences de l'Homme d'Aquitaine ; Balima S. T. et Frère M. S. (2003), *Médias et communications sociales au Burkina Faso*, op. cit.

³ Entretien avec Modou Ngom, directeur de la Communication au Ministère de l'Information, membre du CNRA, effectué le 21 septembre 2006 à la direction de l'Information.

1.1. Un contexte juridique flou

Comme Julie Perrault, Chargée de programmes Afrique pour « Développement et Paix », l'indique, « il y a un problème de définition juridique de la radio communautaire dans ce pays¹ ». La conception de la radio communautaire que l'État impose est celle d'une radio de faible audience, de portée locale, se consacrant essentiellement à la communication verticale à but pédagogique. Et surtout, avant tout, une radio n'interférant pas avec les jeux politiques de la politique professionnelle, c'est-à-dire la compétition des partis pour la conquête des places dans le gouvernement représentatif.

« Les radios communautaires s'adressent et prennent en charge les préoccupations de la communauté où elles sont installées. Par exemple, les problèmes des pêcheurs doivent être prioritaires à *La Côtère* [radio communautaire dans la petite côte à Joal] qui les informe sur comment se protéger avec les gilets de sauvetage, s'octroyer un bon moteur, une pirogue, etc. Pour *Jeeri Fm* [Keur Momar Sarr, zone pastorale], sa priorité doit être les questions d'élevage et de santé animale² ». (Modou Ngom, directeur de la Communication au Ministère de l'Information, membre du Conseil nationale de régulation de l'audiovisuel [CNRA]).

Les responsables politiques au pouvoir (le Parti socialiste et le Président Abdou Diouf) au moment de la loi de 1996 relative au cahier des charges applicables aux organes de communication sociale et aux professions de journaliste, retiennent une définition minimale restrictive. Ils placent ces radios dans le champ des activités dites associatives : la radio associative est une radio privée de petite taille qui ne doit pas faire de profit et ne doit pas se mêler au débat politique. Ce cahier des charges initial (version radios associatives) est une copie de celui des radios privées commerciales, mais enserrée dans un carcan d'interdictions et de limitations³ : interdiction de faire de la politique ; interdiction de recourir aux ressources procurées par les annonces publicitaires sous quelque forme que ce soit, à l'exclusion toutefois des parrainages d'organismes publics ou privés désirant financer des projets en adéquation avec l'objet social de l'entité titulaire de l'autorisation ; enfin, limitation de zone d'émission : « une puissance maximale de 100 W est fixée à l'émetteur » :

« Après la naissance de *Sud Fm* [première radio privée commerciale créée en 1994], le Ministère de l'Information a mis en place un cadre juridique spécifique et réglementaire très contraignant pour les

¹ Entretien avec Julie Perrault, chargée de programme Afrique de l'Ouest pour « Développement et Paix », effectué le 9 février 2011 au FSM de Dakar à l'Ucad II.

² Entretien effectué le 21 septembre 2006 à la Direction de l'Information et de la Communication.

³ Voir Cahier des charges applicables aux radios associatives, Dakar, Ministère de la Communication, juin 2005, <http://www.gouv.sn>.

radios associatives afin de les différencier des radios privées¹ ». (Mbaye Sidi Mbaye, rédacteur de la première chartre des radios communautaires et ancien directeur de la Communication).

Ce n'est que très tard, devant leur développement, bien après la création d'*Air'Jeunes* en 1999, qu'un cahier des charges rénové dit « cahier des charges applicables aux radios communautaires » et non plus aux radios associatives fut promulgué (2006). Un peu plus précis et plus équilibré que le premier, il fournit des éléments de définition de la radio communautaire fondée sur des missions spécifiques. La radio communautaire y est définie comme une radio qui reste à but non lucratif mais doit œuvrer dans le développement à la base (économique, social, culturel, etc.). Mais, très tardive, cette définition qui arrive quand le sort des radios communautaires paraît scellé, est d'effet pratique faible. Les premières réflexions sur leurs conditions économiques de survie et les conséquences de leur existence sur la régulation du domaine médiatique (taxes, attribution des fréquences) n'ont été menées par l'État que longtemps après la naissance de la première radio communautaire (*Penc-Mi*) et le développement des autres. En outre, elles répondent à une initiative externe : celle de la fondation Friedrich Ebert² qui avait organisé une rencontre entre les représentants de toutes ces radios, le Ministère de la Communication, l'Assemblée nationale, le Sénat et les agences de régulation (Conseil national de régulation de l'audiovisuel [CNRA] et Agence de régulation des télécommunications et des postes, [ARTP]).

Des restrictions financières drastiques

Le cahier des charges refusant aux radios communautaires l'accès aux ressources publicitaires (en tout cas pendant la période de notre enquête), trois types de ressources financières restent néanmoins disponibles : les ressources de la communauté, notamment le travail bénévole ; l'appui des ONG de type éthique ; l'appui des ONG de type utilitariste. Elles sont, plus ou moins, conditionnées par le modèle de radio communautaire mis en œuvre.

¹ Entretien effectué le 28 mai 2009 au Cesti.

² Créée en 1925 en Allemagne, la fondation Friedrich Ebert (proche du parti social-démocrate allemand) est la fondation politique la plus ancienne (près de trente ans) et la plus active au Sénégal surtout dans le domaine des médias. Elle s'intéresse surtout aux thématiques de la professionnalisation et libéralisation des médias, la démocratie, les droits de l'homme et la transparence, etc., voir <http://www.fes-sn.org>.

L'interdiction du politique

Samedi 14 mars 2009, à une semaine de la fin de la campagne électorale pour les élections locales, l'ambiance dans la salle de rédaction d'*Air'Jeunes* est tendue et morose ; la tristesse se lit sur les visages. Certains animateurs pianotent sur les claviers d'ordinateurs tandis que d'autres font des va-et-vient incessants. Pendant ce temps, les responsables de la radio téléphonent à des amis et des comités de soutien : « ils sont passés à l'acte aujourd'hui¹ ». L'organe sénégalais de régulation des médias vient de « débarquer un camion de policiers à *Air'Jeunes*, de très bonne heure pour sceller les émetteurs et fermer la radio² ». Le vice-coordonnateur de la radio, responsable de la promotion et des relations publiques, déclare aux journalistes présents sur les lieux pour couvrir l'événement :

« Nous [*Air'Jeunes*] sommes condamnés pour une faute que nous commettons depuis dix ans. Nous programmons des émissions qui permettent aux citoyens de bien connaître leurs futurs dirigeants. C'est ce qu'ils [les organes de régulation] appellent l'information politique et que nous appelons l'information citoyenne ».

Cet arrêt fait suite à une mise en demeure que l'organe de régulation considère comme une simple suspension, sauf si *Air'Jeunes* n'abandonne pas « le traitement de l'information politique³ ».

« C'est une simple suspension et si ces radios communautaires persistent à traiter l'information politique, il leur sera retiré leur fréquence⁴ ». (Modou Ngom, directeur de la Communication).

Grâce à l'intense mobilisation de toute la profession, du soutien des Pikinois et de l'appui de certains élus locaux, l'interdiction d'émettre infligée aux trois radios concernées (*Air'Jeunes*, *Afia Fm* et *Djoloff Fm*) a été levée. Mais, leurs responsables ont été contraints de s'engager à suspendre les émissions politiques en attendant la révision du cahier des charges.

« Dans un communiqué adressé au ministre de la Communication, nous avons pris l'engagement de suspendre les émissions politiques en attendant la révision du cahier des charges⁵ ». (Cheikh Fall, responsable des programmes à *Air'Jeunes*).

¹ Cheikh Fall, responsable des programmes à *Air'Jeunes*, le 14 mars 2009 lors d'une conversation téléphonique avec le secrétaire général de l'Urac.

² Cheikh Fall, responsable des programmes à *Air'Jeunes*, le 14 mars 2009 lors d'une conversation téléphonique avec le secrétaire général de l'Urac.

³ Entretien avec Modou Ngom, directeur de la communication et membre du CNRA, effectué le 16 mars 2009.

⁴ Voir Confédération Nationale des Radios Associatives, « Radio Oxy-Jeunes et Afia Fm suspendues pour deux mois », *Pressafrik*, en ligne le 17 mars 2009, www.Pressafrik.com, consulté le 18 mars 2009.

⁵ Entretien effectué le 18 mai 2009 à *Air'Jeunes*, Pikine.

Cet évènement est la manifestation éclatante et spectaculaire de la seconde grande forme de répression par l'État des radios communautaires : interdiction leur est faite de faire de la politique. En effet, dès l'article premier du cahier des charges - ce qui montre l'importance qui lui est accordée - figure cette interdiction : « la radio associative ne doit en aucune façon prendre part au débat politique¹ ». Cette interdiction est très critiquée par les dirigeants des radios communautaires qui considèrent qu'elle devrait être purement et simplement effacée du cahier des charges.

« Le cahier des charges pour les radios communautaires est une épée de Damoclès suspendue sur nos têtes. Sa révision s'impose² ». (Babacar Diouf, secrétaire général de l'Urac).

Le projet de charte élaboré par l'Urac dans le cadre d'une réflexion collective animée par la fondation Friedrich Ebert ne mentionne aucune limitation particulière³. La seule condition à laquelle ces radios acceptent de se plier est que les débats politiques qu'elles animent soient organisés par des animateurs ayant des compétences particulières pour le faire. C'est-à-dire une maîtrise des techniques journalistiques et une compétence sur le système politique sénégalais ; ce qui n'est pas le cas des animateurs de ces radios qui ne sont pas des « vrais professionnels » des médias, ni des journalistes politiques. Il y avait un consensus parmi les participants à la discussion de cette charte sur ces conclusions, CNRA compris. Les gouvernements successifs n'ont pas souhaité pour le moment se départir de ce puissant moyen d'intimidation fourni par l'insécurité juridique inhérente à cette disposition réglementaire sans vraiment la justifier. Selon Mbaye Sidi Mbaye, rédacteur de la première charte des radios communautaire, ancien directeur de la Communication :

« Les radios communautaires sont des radios de proximité bien définies et configurées géographiquement. Elles doivent couvrir l'actualité locale et non la politique nationale⁴ ».

Cette réglementation n'est pas pleinement et durablement respectée par ces radios et notamment par *Air'Jeunes*, mais elle a des effets importants de dissuasion et d'autocensure. Elle laisse toujours planer la menace de sanctions voire de fermeture. Paradoxalement, elle les

¹ Pour plus d'informations sur ce cahier des charges, voir « Cahier des charges applicables aux radios associatives », Dakar, Ministère de la Communication, juin 2005, <http://www.gouv.sn>.

² Entretien effectué le 20 mai 2009 à *Afia Fm*, Grand Yoff.

³ La Fondation Friedrich Ebert a réuni toutes les radios communautaires avec le Ministère de la Communication, l'Assemblée Nationale, le Sénat, le CNRA, l'ARTP (Agence de régulation des télécommunications et des postes) et le BSDA (Bureau sénégalais des droits d'auteur), pour poser le problème de la survie des radios communautaires et de toutes les contraintes liées à leur existence (paiement des droits d'auteur et de fréquence).

⁴ Entretien effectué le 28 mai 2009 au Cesti.

laisse sans règles spécifiques relatives au pluralisme politique (article V du cahier des charges applicable aux radios privées commerciales¹). Cette réglementation qui ne repose sur aucune base légitime révèle non pas ce que l'État souhaitait que la radio communautaire fût, mais ce qu'il voulait qu'elle ne fût pas. Elle l'enferme implicitement, de fait, dans le monde étroit de la communication verticale à but pédagogique. Fondée sur l'ignorance, cette réglementation est inspirée par trois peurs : la peur des radios religieuses, et la peur des radios des partis politiques d'une part :

« L'État craignait que les radios communautaires soient utilisées par des religieux ou des politiques comme au Rwanda². Mais, au fur et à mesure que des fréquences étaient octroyées, l'idée d'interdire leur financement par des religieux et des bailleurs de fonds a été abandonnée³ ». (Mbaye Sidi Mbaye, rédacteur de la première chartre des radios communautaires).

Mais c'est surtout la peur de l'expérience passée de *Dissoo* qui reste présente dans tous les esprits.

1.2. Le spectre de *Dissoo*

*Dissoo*⁴ signifie en wolof se « rencontrer autour d'un sujet d'intérêt commun, d'une situation conflictuelle ou d'un malentendu quelconque dans un climat d'égalité, de fraternité et de tolérance mutuelle pour arriver à un accord durable apte à consolider les sentiments de considération ou d'amitié des deux parties ». Selon Boubacar Sock, créateur de la Radio-éducative, « c'est pour rester fidèle aux vertus du dialogue et de la palabre des sociétés africaines que les responsables des émissions ont choisi ce nom ». Elle rencontra un tel succès auprès des paysans qu'elle leur permit grâce à l'usage proprement politique qu'ils en ont fait

¹ L'article 26 (Obligations relatives à la sauvegarde du pluralisme) stipule : « Tout programme diffusé doit obligatoirement respecter le caractère pluraliste de l'expression des courants de pensée et d'opinion. En période de campagne électorale, toutes les dispositions du code électoral en matière de couverture médiatique et de propagande de toutes sortes s'appliquent aux radios privées qui optent de traiter de ladite campagne ». Voir « Cahier des charges applicables aux radios privées commerciales », Ministère de la Communication, Dakar, Juin 2005, <http://www.gouv.sn>.

² La *Radio-Télévision des Mille Collines (RTLM)*, créée en 1993 était la seule radio privée au Rwanda précédant le génocide de 1994. Cette « Radio Machette » comme on l'appelait a été un organe de propagande essentiel aux hommes du « hutu power ». Voir Colette Braeckman, « Autopsie d'un génocide planifié au Rwanda », *Le Monde Diplomatique*, en ligne le 30 mars 1995, <http://www.monde-diplomatique.fr/1995/03/BRAECKMAN/1298>, consulté le 15 décembre 2011. ; Sénat de Belgique (décembre 1999), *Le rôle de la Radio-Télévision des Mille Collines (RTML)*, www.voltairenet.org.

³ Entretien effectué le 28 mai 2009 au Cesti.

⁴ Voir Ndiaye F. (1969), *Formation, composition et fonctionnement des groupes d'écoute de la radio éducative rurale. Projet pilote*, Dakar, Unesco ; Cassirer H. (1974), *Les moyens d'information dans un contexte africain. Évaluation du projet pilote du Sénégal*, Paris, Unesco ; Bourgeois M. (1975), « Dissoo ou le malaise paysan au Sénégal », *Éthiopiennes*, n°7 ; Tudesq A. J. (1983), *La radio en Afrique noire*, Paris, Ed. Pedone.

de mettre un terme à la mauvaise gestion économique de l'office public, Oncad (Office national de coopération et d'assistance au développement¹) en théorie à leur service. Sous un strict régime de parti unique² et d'étroite censure de la presse le pays connaissait alors une crise structurelle de la culture de l'arachide qui occupait dans son économie et son équilibre social, une place centrale³. Cette crise agricole contraignit le gouvernement à déployer une stratégie fondée sur la modernisation du secteur et le développement des techniques productivistes appuyée sur la construction d'une usine d'engrais chimiques et la formation des agriculteurs aux nouvelles méthodes agricoles. S'est greffé alors, sur cette stratégie, un programme de développement avec l'Unesco : un projet pilote pour l'éducation des adultes aux multiples facettes - pédagogique, culturelle, politique, économique - utilisant la radio comme média de transmission du savoir.

Le dispositif de réception

L'originalité de ce projet est de structurer la réception selon un modèle prédéfini rigide propre à susciter une écoute non passive mais au contraire réactive des auditeurs. Quatre-vingt postes récepteurs ont été alloués par la Radio suisse normande à des villages (environ 800 000 habitants) du bassin arachidier qui regroupe les régions de Thiès, Diourbel et Sine Saloum, zone où l'arachide était la principale activité agricole. L'écoute de ces émissions diffusées de 20 h à 22 h par la radio d'État (*Chaîne Nationale*) deux ou trois fois par semaine, se faisait collectivement dans le silence complet en plein air. Cette tradition d'écoute appelée « Penthie », ce qui signifie assemblée mais qui peut être traduit également en wolof par arbre à palabre, se faisait avec les villageois assis sur des nattes ou à même le sol en demi-cercle autour du poste. D'après l'enquête de F. Ndiaye⁴, le jour de l'émission, l'animateur et le secrétaire qui sont désignés par les villageois préparent l'écoute en rappelant aux membres du groupe qu'une émission sera diffusée le soir. À quelques minutes de la diffusion, le « gardien

¹ Voir Casswell N. (1984), « Autopsie de l'Oncad : La politique arachidière au Sénégal, 1966-1980 », *Politique Africaine*, n°14, pp. 39-73 ; Diop M. C. (2003), *La société sénégalaise entre le local et le global*, Paris, Karthala.

² Voir Annexe 3-Les constitutions et leurs modifications.

³ L'arachide représentait 80% des exportations du Sénégal, le secteur employait 87% de la population active et couvrait la moitié des terres végétales, assurait l'essentiel des ressources en devises du pays et constituait la base économique du Mouridisme, (confrérie mouride), les « marabouts de l'arachide » avec lequel le parti unique au pouvoir (UPS) avait passé une alliance sans laquelle il ne pouvait assurer sa domination politique et sociale. Voir Copans J. (1988), *Les marabouts de l'arachide. La confrérie mouride et les paysans du Sénégal*, Paris, L'Harmattan.

⁴ Voir Ndiaye F. (1969), *Formation, composition et fonctionnement des groupes d'écoute de la radio éducative rurale*, op. cit.

du poste » met en place le récepteur et l'animateur installe les membres autour du poste. Ces radios-clubs - concept imaginé par l'Unesco - visaient à accroître la concentration des auditeurs jugés d'ordinaire très distraits et à permettre la discussion sur le contenu des messages et la concertation sur les suites pratiques qu'il convenait de donner aux recommandations implicites ou explicites qu'ils recelaient. Le dispositif s'inscrivait dans la continuité des structures traditionnelles, notamment la « palabre¹ », en conférant une place particulière au chef de village, y compris par l'exclusion des femmes et des jeunes de la discussion, mais pas de l'écoute, organisée par un éducateur. Au terme de l'écoute et de la discussion - ce point est fondamental - les paysans-auditeurs avaient la possibilité de mettre par écrit leurs commentaires et de les transmettre aux organisateurs du projet et aux responsables de l'émission à la radio nationale (*ORTS*) qui devaient en communiquer publiquement la teneur lors des émissions suivantes.

Encadrement de l'intervention des auditeurs sur Dissoo

Toutefois, la capacité du projet à permettre une libre expression des auditeurs a été parfois mise en doute. Il était attendu des suggestions, des compléments, des questions sur les conseils prodigués ou les recommandations suggérées, certainement pas des doléances ou des manifestations de mécontentements contre l'administration ou des puissances économiques. La circulation de l'information devait être verticale, du haut vers le bas, et les remontées écrites des auditeurs devaient seulement favoriser cette polarité mais certainement pas s'y substituer pour en inverser le sens.

Ayant un objectif d'abord éducatif, le projet de la *RER* développé par *Dissoo* se centrait sur les modifications de l'écriture et de la rhétorique journalistiques que pouvaient entraîner l'instauration d'une écoute collective et la création d'un retour des auditeurs sur les émetteurs. Les groupes d'écoute de *Dissoo* étaient davantage considérés comme un moyen pédagogique devant favoriser l'appropriation des connaissances transmises par les animateurs de l'émission à des auditeurs considérés comme peu armés intellectuellement pour les recevoir que comme moyen de libérer la parole des paysans. Mais on n'invite pas sans conséquences des citoyens longtemps privés du droit de s'exprimer et souffrant d'une grave crise économique à prendre la parole.

¹ Voir Annexe **Erreur ! Document principal seulement.**-*Débat Local*, homologues avec la palabre.

Le débordement du dispositif

Les limites posées par les promoteurs du projet ont été vite transgressées. Les « vannes ouvertes¹ » des récriminations longtemps contenues ont été exposées publiquement aux dirigeants. Les cultivateurs sont intervenus sur le choix des thèmes en évoquant des problèmes étrangers aux questions programmées (nouvelles technologies, désertification de l'agriculture, administration et gestion des coopératives) et que les animateurs ne souhaitaient pas mettre en débat. Ils ont notamment critiqué le caractère imposé, extérieur et hostile à leur égard que constituaient selon eux les coopératives agricoles qui inspiraient à certains un sentiment de haine : « Nous disons que si la coopérative était une personne, on allait la tuer² ». Ils ont appelé à la libéralisation du marché :

« Laissez les commerçants venir se mettre à côté des coopératives pendant deux ans et vous saurez aussitôt qui est le meilleur ». (Un groupe d'écoute de 25 personnes)³.

Même la politique familiale et le non-respect du code de la famille (notamment de l'interdiction des dépenses abusives) en 1969, ont été critiqués publiquement par les paysans.

« La loi sur le code familial n'est plus respectée ou n'a jamais été respectée dans notre arrondissement par les autorités et les grands commerçants en ce qui concerne les cérémonies de mariage, c'est la catastrophe. Nous demandons un châtement exemplaire pour des gens qui font du gâchis. Montrez cette lettre aux autorités compétentes pour mettre de l'ordre ». (Un groupe d'écoute)⁴.

Les paysans dénonçaient des violences et humiliations subies :

« Nous paysans, travaillons 8 mois sur 12 pour ne gagner que moins de 15 000 francs [15 euros]. Et si nos dettes ne sont pas entièrement réglées, on nous jette au « Secco⁵ », nous saupoudre et nous bat⁶ ».

Ils exigeaient le respect de leur dignité : « sommes-nous donc inférieurs aux fonctionnaires ? Sont-ils plus citoyens que les paysans ? ». Les paysans auditeurs ont, en quelque sorte, développé le répertoire de la réaffirmation de soi. Surtout, ils ont politisé l'outil et n'ont parlé pour ainsi dire que de politique. Le point sans doute le plus fondamental de cette expérience réside dans la prise de pouvoir communicationnel des auditeurs. En dépit de

¹ Voir Ndiaye F. (1969), *Formation, composition et fonctionnement des groupes d'écoute de la radio éducative rurale*, op. cit.

² *Idem.*

³ *Idem.*

⁴ *Idem.*

⁵ Un Secco est un lieu de collecte de l'arachide pour les coopératives. Cet endroit pouvait également servir de « prison » pour les paysans qui ne s'acquittaient pas leurs dettes et ils étaient souvent pulvérisés d'insecticides.

⁶ Voir Ndiaye F. (1969), *Formation, composition et fonctionnement des groupes d'écoute de la radio éducative rurale*, op. cit.

leur exclusion de l'organisation de l'émission, ils ont investi l'organisation du dispositif de leur participation afin de limiter les détournements de sens. Débordant la fonction *phatique*, ils ont investi les fonctions de l'*inventio* et de l'*elocutio*¹.

« Vous avez bien dit *Dissoo* et nous entendons très rarement les réponses aux lettres écrites et on ne sait pas pourquoi ». (Un club d'écoute de 20 personnes le 19 février 1969)².

« Nous vous demandons, quand on vous écrit une lettre, de la lire intégralement, de nous répondre sur tous les points demandés et non à moitié et même à une seule question ». (Un club d'écoute de 31 personnes le 2 février 1969)³.

Les paysans-auditeurs n'ont pas voulu cantonner l'émission à l'analyse techniciste des nouvelles technologies et de leur incidence sur leur niveau de vie à laquelle ils étaient invités. Ils ont élargi l'angle d'approche à l'analyse des mécanismes par lesquels se reproduisent leur pauvreté et la crise de l'agriculture pour les petits agriculteurs. Ils ont ainsi évoqué le favoritisme dans les coopératives - qui permettait à certains de ne pas rembourser les dettes - qui minait le fonctionnement de ces coopératives. Ainsi ils ont développé une analyse détaillée et précise des rapports de force entre les différents participants de la filière arachidière contrôlée par l'État : les petits agriculteurs, les gros agriculteurs (les marabouts), les responsables des coopératives et l'Oncad. Même s'ils étaient eux-mêmes apeurés par leur propre témérité, les « profanes » se sont révélés être de redoutables initiés :

« Le cultivateur n'a que ses produits pour se nourrir, il lui faut travailler et vous suggérez de lui donner les produits et le matériel au compte-goutte chers camarades, ce n'est pas cela la bonne marche de l'économie du Sénégal. L'économie du Sénégal comme vous l'avez tracée, c'est augmenter le salaire des fonctionnaires, augmenter le prix du riz, augmenter les marchandises. Mais il faut savoir que le cultivateur mange du riz et s'habille comme les autres. Par contre le kilo de l'arachide est en baisse, ce n'est pas normal. Si vous voyez que nous osons vous écrire cette lettre, c'est que vous avez demandé notre avis⁴ ».

Les enseignements tirés par les responsables politiques

La leçon tirée par les élites administratives était qu'un tel dilemme ne devait plus jamais se représenter. Cette expérience a profondément marqué les esprits des dirigeants et laissé des traces durables dans les rapports de l'État avec les médias. En effet, *Dissoo* a montré que ces types d'émission pouvaient devenir des instruments directs de contestation de l'ordre social et

¹ Voir Neveu E. (2009), (3^{ème} édition), *Sociologie du journalisme*, op. cit.

² Voir Ndiaye F. (1969), *Formation, composition et fonctionnement des groupes d'écoute de la radio éducative rurale*, op. cit.

³ *Idem.*

⁴ *Idem.*

de la paix politique, en dehors de toute médiation et de tout cadre institutionnalisé de contestation et de lutte politique. Effets ou non de cette émission, les décisions qui ont été prises à la suite de cette expérience ont été particulièrement favorables aux petits agriculteurs. La réorientation de l'agriculture vers les productions vivrières a été abandonnée ; le système des coopératives et de l'Oncad ont été réformés après l'organisation de rencontres entre les pouvoirs publics et le monde agricole du bassin arachidier ; et enfin un système de régulation des prix a été mis en place, la dette accumulée par les petits agriculteurs a été annulée. Les responsables de la filière ont manifesté beaucoup d'hostilité à l'endroit d'un moyen de communication considéré par eux comme un moyen de dénonciation dirigé contre eux personnellement. Un moyen qui selon eux permettait à des agriculteurs « illettrés », regardés comme les obstacles à la modernisation de la filière - à cause, selon eux, de leurs traditions et incompétences techniques - d'adresser directement au sommet du pouvoir leurs doléances et de développer des analyses qui ne pouvaient être écartées sans discussion. Le Président de la République, Léopold Senghor, à qui toutes les lettres ont dû être communiquées, sommé de prendre parti s'est rallié à la cause de l'émission en déclarant : « Je n'ai le choix qu'entre la dictature et le dialogue et j'ai choisi le dialogue. Il faut même entrer dans la contestation¹ ».

Des communautés ont ultérieurement tenté de créer des radios rurales sur le modèle de *Dissoo*. Ces expériences ont subi des pressions politiques du pouvoir central qui en les discréditant auprès de leur communauté d'audience potentielle ont rendu leur survie impossible².

2. Le communisme communicationnel

Pour éclairer les forces qu'exerce le monde - le champ - des radios communautaires sur la définition du compromis entre l'ONG canadienne et les fondateurs d'*Air'Jeunes*, nous avons analysé les différents compromis possibles, c'est-à-dire les différents modèles de radios communautaires que les acteurs du champ ont développés avant la création d'*Air'Jeunes* ou qu'ils considèrent - compte tenu de leur conception de ce que peut être ou doit être une radio communautaire - comme possibles.

¹ *Idem.*

² Voir Tudesq A. J. (1983), *La radio en Afrique noire, op. cit.*

2.1. Les usages des modèles possibles de radios communautaires

Les entretiens menés en 2006, 2009 et 2011, tant avec les représentants de l'État, les auditeurs d'*Air'Jeunes*, les acteurs des radios communautaires, les élus locaux de Pikine, les associations de base qu'avec les ONG spécialisées dans les radios communautaires, montrent que tous ces acteurs, sans exception et sans réserve, partent de l'idée qu'une radio communautaire n'est pas une « radio comme les autres¹ », et notamment qu'elle doit être radicalement distinguée d'une radio privée commerciale. Mais au-delà de cet accord, beaucoup de points de divergences les séparent comme l'ont déjà montré les analyses de la première section. À lire les nombreuses études, analyses et textes à visée pratique émanant des associations professionnelles des radios communautaires (Amarc, Urac, etc.) et des théoriciens qui en sont les spécialistes, impossible non plus de dégager une conception précise, stable et unanimement acceptée d'un modèle unique de radio communautaire et donc de type d'usage des acteurs qu'elle autorise ou induit, en tout premier lieu des usages des membres de la communauté. Symbole de la confusion régnante, le vocable lui-même utilisé par ces associations pour simplement désigner les radios communautaires n'est pas arrêté et ne fait pas l'objet d'un consensus parmi les professionnels ou les commentateurs et théoriciens. Les termes comme radio de proximité, radio du tiers secteur, radio non marchande, radio associative, radio locale, radio libre, radio alternative, radio populaire, radio éducative, voire radio pour le développement sont employés de façon souvent équivalente à radio communautaire, bien que leur contenu soit différent et suggère des types d'usages qui ne sont pas identiques. Est aussi apparu récemment le terme de radio locale de service à la communauté (RLSC) dont l'acceptation est la plus large. Les contenus des définitions de ces principales associations professionnelles ou promoteurs des radios communautaires diffèrent aussi largement. À observer les radios communautaires existantes, une même diversité est visible², comme le montre le tableau n°4.

¹ Entretien avec Paul Ndiaye, coordonnateur Informorac (Initiative de formation mobile en radios communautaires), effectué le 20 mai 2006 à Thiès ; Emanuel Seyni Ndione, secrétaire exécutif d'Enda Graf Diapol (Prospectives dialogue politiques), entretien effectué le 29 mai 2009 à ENDA, Grand-Yoff ; Babacar Diouf, de l'Urac, entretien effectué le 20 mai 2009 à *Afia Fm*, Grand Yoff ; Ben Akor, chargé de programmes Médias et éthiques à Osiwa (Open society initiative for West Africa), entretien effectué le 4 juin 2009 à Osiwa ; Kathryn Lann, chargée des programmes bonne gouvernance au bureau régional de l'USAID (United States Agency for International Development), entretien effectué le 6 juin 2009 à Dakar ; Alymana Bathily, coordonnateur Amarc Afrique, entretien effectué le 5 février 2011 au Cesti.

² Voir Tableau n°1-Les radios communautaires à Dakar-Pikine.

TABLEAU 4-LES CARACTÉRISTIQUES OU CRITÈRES RELATIFS AUX USAGES ET LES DIFFÉRENTES MODALITÉS QUE CHACUN DES CRITÈRES PEUT PRENDRE

Caractéristique ou critère d'usages	Modalités d'usages						
	Critères internes						
Origine (initiative)	Externe (projet initié par un opérateur externe à la communauté, non nécessairement préexistante)	Interne (émanation d'un groupe issu de la communauté)	Interne (émanation d'une communauté, nécessairement préexistante)				
Statut	Radio publique	Radios privée commerciale	Radios privée associative (but non lucratif)				
Finalité	Informatrice ou cognitive (l'information pure sur les croyances ou les savoirs)	Pratique (la communication pour l'action- mobilisation, coordination)					
Communication (sens)	Haut en bas	Haut en bas et bas en haut (interactivité générale)	Transversale (« peer to peer »)				
Ligne éditoriale (définition)	Par les propriétaires	Par des propriétaires impliqués et imprégnés	Par les financeurs (aide coopération)	Par les animateurs, journalistes	Par les auditeurs indirectement (représentants)	Par les auditeurs directement	
Programmation (définition)	Par le management (direction opérationnelle)	Par les financeurs (aide coopération)	Par le management ou les financeurs avec participation des auditeurs	Par les auditeurs indirectement (représentants)	Par les auditeurs directement		
Production	Par des professionnels (animateurs, journalistes, experts)	Par des professionnels impliqués et imprégnés (animateurs, journalistes, experts)	Par les non professionnels permanents (bénévoles)	Par des annonceurs	Par les auditeurs indirectement	Par les auditeurs directement	
Gestion	Par les propriétaires et le management	Par les financeurs	Par les auditeurs indirectement	Par les auditeurs directement			
Critères externes							
Localisation (territorialisation des auditeurs)	Nationale	Urbaine	Rurale	Communauté d'âge ou de genre			
Champ/spécialisation des thèmes	Généraliste	Religieuse	Partisane	Développementaliste	Culturelle	Sociale	De Services publics

Il nous est apparu que les différents modèles de radios communautaires - conçus par les acteurs pour juger de leur pratique ou de celles des autres acteurs ou mis en pratique par eux - se distinguaient principalement par huit critères internes d'usages différents qui sont rassemblés dans le tableau n°4. Ils permettent de rendre compte des différentes modalités et intensités de l'ancrage communautaire d'une radio communautaire qui est le concept utilisé par les acteurs pour appréhender de façon synthétique et approximative, à partir de catégories de perception inspirées par la pratique et l'expérience sur le mode de l'intuition, le type de relation qui lie la radio à la communauté ; c'est-à-dire la perception par eux de l'usage dominant de la radio par les membres de la communauté, par-delà les variations de cet usage entre les membres de celle-ci¹.

L'*origine* de la radio, sa genèse, le processus originel de sa création, sont aux yeux des acteurs un gage d'authenticité et de pureté si elle émane de la communauté ou de fausseté de détournement d'usage et de falsification si elle n'en émane pas. Toute radio communautaire qui ne procède pas de la volonté immanente de la communauté dans sa totalité - qui est présumée - est en quelque sorte frappée d'une tache originelle qui la condamne à trahir à terme plus ou moins proche sa vocation communautaire. Comme si, dès lors qu'au moment de la création, un acteur extérieur à la communauté participait à cette création il y introduisait nécessairement une sorte de « virus » ou mieux de « gène » qui introduirait au sein de la radio une dynamique de dénaturation - c'est à dire de transformation du modèle communautaire en un modèle autre, commercial ou simplement associatif contre lequel doit se prémunir la radio communautaire. Cette représentation par les acteurs de la question de l'origine de la radio repose sur deux principes : l'environnement de la communauté est de fait hostile, aussi bien intentionné soit-il ; la communauté sait ou saura construire l'outil de communication qui répond à ses besoins de communication et au-delà aux usages souhaités par elle ; il faut la laisser seule trouver sa voie et apporter les solutions aux problèmes qui vont se poser au moment où ils vont apparaître². Ce critère fait la quasi-unanimité : tous les acteurs posent qu'un projet de radio communautaire est nécessairement le produit de la communauté et d'elle

¹ Ce qui, évidemment, suppose que la notion d'usage et de membres de la communauté fasse l'objet d'une conceptualisation implicite autorisant leur comparabilité et la comparabilité de leur écart.

² Elle laisse ouverte des questions sur l'intensité du risque de dénaturation dont est porteur un acteur extérieur initiateur selon sa nature (type d'ONG, notamment, Organisation internationale, groupe de médias, groupe de « fondateurs » porteur d'un projet) et sur la forme d'intervention de la communauté (groupe de fondateurs issus de la communauté, associations locales, représentants politiques, communauté en « corps » ou représentants élus ou tirés au sort).

seule comme une entité autonome. Elle fait l'objet d'une plaisanterie rituelle des acteurs visant à dénoncer les imposteurs qui se prévalent du titre sans avoir les vertus qu'il suppose : radio communautaire cherche communauté d'ancrage. Le *statut* de la radio peut être public, privé ou associatif. Les acteurs du monde des radios communautaires considèrent qu'une radio communautaire ne peut avoir pour statut juridique que l'association. Elle suppose au moins la possibilité de participation de la communauté à la définition de la stratégie de la radio et à son contrôle. Ils se divisent sur la place de ce statut dans le modèle de radio communautaire : suffit-il, comme certains acteurs du champ des radios communautaires - comme les ONG que nous avons appelées utilitaristes et encore le groupe de fondateurs - le croient ou veulent le faire croire, qu'une radio soit associative pour qu'elle soit communautaire ? La radio peut avoir une *finalité* purement informative ou une finalité pratique : dans le premier cas la réception attendue est cognitive - elle vise à augmenter les dispositions intellectuelles de l'auditeur pour elles-mêmes en visant leurs croyances (notamment religieuses ou politiques) ou leur savoir - dans le second cas elle est essentiellement orientée vers la mobilisation immédiate et directe des membres de la communauté pour l'action. Les finalités culturelles considérées par certains acteurs du champ comme neutres sur le plan des croyances, notamment la musique, qui tiennent une grande place dans la programmation des radios communautaires, en particulier d'*Air'Jeunes*, peuvent être rattachées à la première catégorie de finalité (cognitive) dans la mesure où, comme d'autres acteurs du champ le prétendent, ces programmations sont aussi des critères de différenciation des radios communautaires des radios ordinaires par le biais de la contribution de la radio à l'identité culturelle de la communauté, c'est-à-dire à la croyance en la valeur de sa culture propre. Une radio est considérée comme d'autant plus communautaire que la finalité pratique est mise en avant, sans être toutefois exclusive. Tel est le cas des responsables et animateurs des radios communautaires rurales qui considèrent que ce critère est discriminant. Le *sens de la communication* privilégié peut être vertical de haut en bas, vertical de bas en haut (interaction) ou horizontal (modèle de la communication appelée réseau social ou « peer to peer »). Le caractère communautaire d'une radio est considéré par les acteurs d'autant plus accentué que la communication fera une large place à l'auditeur (interaction) ou tendra à la dissolution de la séparation entre l'auditeur et le récepteur (horizontal), l'interaction tendant vers l'interlocution. Ce critère est assez peu évoqué par les acteurs professionnels du champ communautaire, même par ceux qui défendent le modèle le plus pur comme les associations professionnelles. Il l'est davantage par les auditeurs des

radios communautaires qui voient dans l'accès inconditionnel à la parole dans les émissions le point de différenciation principal d'une radio communautaire d'une radio ordinaire.

Trois critères permettent de caractériser l'appropriation en quelque sorte externe de la radio par les membres de la communauté : ils portent sur la place de ces derniers dans la *définition de la ligne éditoriale* de la radio, dans la *définition de la programmation* et dans la *gestion générale* du média. On sait combien cette question occupe une place centrale dans le journalisme privé concurrentiel puisque la séparation des propriétaires du management, du management des responsables opérationnels (rédacteurs en chef, chefs de rubriques..), de ces responsables opérationnels des journalistes à travers l'institution de différents comités de décision, séparés, dotés de pouvoirs propres autonomes (comités ou sociétés de rédacteurs, notamment) et l'instauration de règles de déontologie professionnelles pour les journalistes constituent des protections - réelles ou illusoire - à l'impartialité de l'information et à sa protection des intérêts financiers des propriétaires. Dans ces dispositifs, la place des auditeurs dans les médias ordinaires est réduite à l'extrême et elle l'est a posteriori, elle intervient après coup : courrier des lecteurs, médiateurs ; l'auditeur est supposé peser indirectement sur la ligne éditoriale, la programmation, voire la gestion par l'intermédiaire des mécanismes de marché à travers l'influence de l'audience sur la rentabilité du média. Dans le modèle de radio communautaire, cette sanction *a posteriori* par le marché est abolie, la radio étant la « chose » de la communauté pour reprendre une expression d'un de nos interlocuteurs, la communauté est en mesure d'intervenir *a priori* dans la définition de la ligne, la programmation, la gestion. Par quels mécanismes ? Le modèle de radio seulement associatif propose des solutions qui sont celles de la gestion coopérative (dans laquelle est supprimée, partiellement, la distinction entre le producteur et le consommateur) : assemblée générale des membres dans laquelle chaque membre dispose d'une voix ; élection par cette assemblée d'un conseil d'administration et désignation par celui-ci d'une direction. Tel est le schéma institutionnel classique proposé par le cahier des charges des radios communautaires (qui ont été longtemps dénommées radios associatives) au Sénégal. Ce modèle associatif des organes sociaux d'une radio communautaire se distingue peu de celui d'une radio commerciale dans la mesure où seules les associations sont membres de l'assemblée générale et où il repose largement sur la délégation et la représentation : il est plus démocratique et égalitaire dans la seule mesure où la puissance financière ne compte pas dans la répartition du pouvoir et où la gestion ne peut avoir pour fin l'accumulation de profits.

Mais nombre d'acteurs - notamment les ONG éthiques et les associations professionnelles - ont une vision autrement plus forte de la mainmise - l'appropriation - des auditeurs de la communauté sur la gestion, la définition de la ligne éditoriale et la programmation des émissions. Pour eux, la radio communautaire est bien plus qu'une radio associative. Les mots utilisés dans les entretiens, dans les textes, en disent la volonté ou l'intention, mais non les modalités pratiques. Se pose à ce point la question épineuse de la délégation du pouvoir des membres de la communauté sur la gestion, la définition de la ligne éditoriale et la programmation de la radio communautaire et de son usage pratique. Les acteurs sont prompts à dénoncer les risques de cette délégation - la possibilité de dépossession pratique des membres de la communauté de leur radio par leurs représentants - mais restent muets ou imprécis sur les moyens de les prévenir, sauf sous la forme très générale de la participation. La *production des émissions* est le dernier et plus important critère de différenciation du modèle de radio communautaire des autres radios publiques, privées et même associatives que certains acteurs mettent en avant, notamment les organisations professionnelles, les ONG éthiques, les responsables des radios rurales. Comme pour le critère précédent, ce qui est en cause est la délégation et son usage, mais cette fois, il ne s'agit pas de la délégation en quelle sorte stratégique (définition de la ligne éditoriale et de la gestion de la radio) mais de la délégation pratique opérationnelle de la réalisation des émissions - délégation communicationnelle - autrement dit de la professionnalisation des animateurs et journalistes, de la place des membres de la communauté dans la fabrication des émissions et des usages qu'ils en font.

À ces huit critères internes permettant de décrire et d'analyser comment les acteurs différencient les radios communautaires des autres radios d'une part et des modèles de radios communautaires entre eux d'autre part, peuvent être ajoutés deux critères externes, moins conceptuels et plus pratiques, qui sont utiles pour étudier les conditions dans lesquelles les critères internes précédents peuvent ou ne peuvent pas être appliqués. Il importe alors de distinguer les radios d'une part selon leur *localisation*, leur *portée d'émission* ou la communauté dont elles peuvent être la radio communautaire : nationale, urbaine, rurale, communauté d'âge ou de genre ; et, d'autre part, selon leurs *thèmes* de prédilection et leur champ de programmation : généraliste, religieuse, partisane, développementaliste, culturelle, sociale, de services publics. La radio rurale - comme par exemple, la radio de la communauté

de Fissel (*Penc Mi*) - est le modèle archétypique de la radio pure. Nous avons vu que la radio *Rail Bi Fm* en était très proche.

2.2. Une radio pour ou par la communauté

La combinaison de ces caractéristiques élémentaires engendre un ensemble diversifié de types ou d'espèces de radio communautaire fondé sur le rapport de la radio avec les membres de la communauté. Il permet de définir une sorte d'échelle de gradation de l'appropriation et aux limites de cette échelle deux seuils ou plutôt un seuil minimum et une sorte de modèle idéal, comme une asymptote. Le niveau le plus faible de l'appropriation est celui pour lequel la radio est faite pour la communauté, elle est à son service. Il caractérise le modèle que l'on pourrait appeler le modèle faible de radio communautaire. Cette catégorie de radio communautaire s'oppose ainsi à la radio commerciale du fait que cette dernière au lieu d'être au service de la communauté, est au service de ses propriétaires. On voit que dans cette définition le critère finaliste est privilégié : la radio communautaire se distingue des autres radios par les objectifs qu'elle vise ou en tout cas qu'elle doit tendre à viser. Et la caractéristique privilégiée est celle de la composition du groupe propriétaire. Les organisations professionnelles considèrent que, pour le moins, une radio communautaire doit être la propriété de la communauté : elle est associative et non lucrative. Le niveau le plus fort de l'appropriation est celui dans lequel la radio n'est pas seulement faite pour la communauté mais par la communauté. Elle doit être exploitée directement par la communauté. C'est, notamment, la définition de la Confédération nationale des radios libres (CNRL). Son but ultime est de donner les moyens à la communauté de produire de l'information (ou plus généralement des messages) et d'adopter des usages pour elle-même et par elle-même en possédant, contrôlant et exploitant elle-même son propre moyen de communication. Le « pour » suppose le « par ». Ce type d'appropriation caractérise le modèle que l'on pourrait appeler modèle pur de radio communautaire.

2.3. L'abolition du public

Cette définition extrême de l'appropriation tend à dépasser l'opposition entre les médias et les auditeurs consacrée dans la notion de public. Elle sous-tend, à cet égard, une conception de la radio communautaire dans laquelle la notion de public est dissoute et avec elle son corollaire, la notion de professionnel de radio. Elle pose ainsi la question de la participation

directe du public à la fabrication du message et à la définition des usages de la radio. Et elle problématise la réception de ce message par le public d'une façon beaucoup plus radicale que toutes les approches utilisées généralement et dont B. Le Grignou fait la critique¹. Dans ce modèle pur de radio communautaire il n'existe plus de séparation entre les moyens de production du message radiophonique et la communauté elle-même, plus de professionnalisation des journalistes ou animateurs, plus, à proprement parler, de média, plus de séparation entre la consommation et la production du message : la communication est directe. La radio communautaire réalise une sorte de communisme communicationnel qui abolit toute distance entre les moyens de production des messages et les producteurs et entre ceux-ci et les destinataires - ou les consommateurs. Cette définition est en même temps une critique en acte de toute forme de média : média implique en effet, l'idée de médiation communicationnelle et donc de délégation et de professionnalisation. On reconnaît ici, par extension la thématique politique générale de la critique de la division du travail. Thématique anticapitaliste ou antilibérale de l'aliénation, de la domination et de l'exploitation, développée historiquement par les fractions les plus radicales de l'opposition politique au capitalisme et, au-delà, à l'économie de marché.

Ainsi posé comme forme limite ou pure de modèle communicationnel, le modèle prend, à maints égards, la forme d'une utopie communicationnelle, d'un idéal politique. D'abord, s'opposant à toute délégation de la fonction de communication, ce modèle conteste en pratique la nécessité de la professionnalisation et récuse tous les arguments avancés pour la justifier : taille de la communauté, compétences exigées pour diriger une radio ou pour en animer les émissions. Par ailleurs, il tend à faire de la communauté une unité. Il s'oppose ainsi à l'idée qu'une communauté, aussi homogène et soudée soit-elle, est traversée de relations de domination symbolique, économique, sociale et politique et donc de domination communicationnelle, qui font obstacle à une égalité réelle de ses membres devant les opportunités d'expression, la radio fût-elle la plus communautaire qu'il soit. R. Rieffel s'interrogeant sur l'existence du public souligne qu'« on ne réussit jamais à l'observer en tant que masse d'individus instituant une relation particulière² » ; on rencontre la même difficulté à saisir la communauté et ses relations à la radio communautaire. Il apparaît immédiatement que ce modèle « idéal » de radio communautaire centré sur la notion d'appropriation pose à la

¹ Voir Le Grignou B. (2003), *Du côté du public. Usages et réceptions de la télévision*, op. cit.

² Voir Rieffel R. (2010) (3^{ème} édition), *Sociologie des médias*, op. cit. pp. 194-195.

communication - et à la communication politique en premier lieu - une série de questions identiques en leur principe même à celles qui se posent pour la décision politique et donc la démocratie. Ces questions concernent la réalité de la nécessité de la délégation à des professionnels spécialisés pour des problèmes de disponibilité, de compétence, de taille de la communauté et de temps de fonctions relatives, dans un cas, à la décision et à l'action politique dans l'autre cas, à la décision et à l'action communicationnelle. Ces fonctions reviennent de plein droit aux citoyens et à la communauté politique qu'ils forment. Comme le montre cette analyse, la notion pure de radio communautaire est une notion inséparablement communicationnelle et politique. Par-là apparaît le lien profond entre l'émission *Débat Local* et la démocratie locale qui fonde la question posée par ce travail.

SECTION 3-L'ANCRAGE COMMUNAUTAIRE DANS LE COMPROMIS

Trois principaux moments constituent la mise sur orbite de la radio *Air'Jeunes* : 1-les démarches pour l'obtention de l'autorisation d'émettre et la reconnaissance de la place de chacun des acteurs à l'origine du projet dans le processus de création de la radio, cette dernière commande la répartition des bénéfices et prestiges de la paternité de la radio ; 2-les conditions de financement de la radio ; 3- enfin la sélection et la formation initiale de l'équipe d'animateurs. L'analyse de ces trois moments permet de porter au jour le compromis entre les projets de l'ONG canadienne « Développement et Paix » et celui du groupe des fondateurs d'*Air'Jeunes*. Ces trois moments correspondent à la constitution des trois types de capital nécessaires à la radio : le capital symbolique, le capital économique, le capital humain. Nous analyserons pour chacune de ces trois formes de capital initial dans quelle mesure ils font pencher le projet finalement retenu vers un modèle de radio proche du modèle pur ou au contraire vers un modèle faible ; c'est-à-dire s'ils sont constitutifs d'un ancrage communautaire fort ou lâche.

1. Le capital symbolique

Émanation directe de la communauté, engagement militant entièrement désintéressé de ses fondateurs : nul ne devrait douter des titres d'*Air'Jeunes* à se présenter comme la radio des jeunes de Pikine, faite par les jeunes de Pikine, et donc pour les jeunes de Pikine, dans une perspective de démocratie participative. Telle est la déclaration faite dans le statut d'*Air'Jeunes* : Le Forum jeunesse Sénégal initie la radio communautaire comme support pour

l'impulsion d'une dynamique de développement participatif des communautés locales et nationales. Cette légende entretient la croyance d'une relation véritablement fusionnelle entre la radio et les jeunes déshérités de Pikine. Elle est le produit d'un véritable travail des fondateurs, appuyé par l'ONG, et les organisations professionnelles, comme en témoignent la brochure de l'Institut Panos, « Quand une radio fait école¹ » et les entretiens menés lors de notre enquête.

«L'idée c'était de créer une radio qui soit un relais entre les jeunes du Sénégal et pour servir d'espace aux jeunes de la banlieue. À l'époque on était en pleine crise d'emploi, la plupart des jeunes rêvaient de s'envoler vers d'autres cieux, on s'est dit est-ce que c'est cela la solution, il fallait créer un courant pour la démarche inverse pour dire qu'on veut rester ici et réussir, partir n'est pas la seule solution. Pour nous c'est donner l'espoir car quand il y a plus d'espoir on a plus raison de vivre. En donnant l'espoir on donnait la vie en créant une nouvelle dynamique. L'initiative a été portée par des jeunes, qui venaient apporter l'espoir. Beaucoup ont essayé avec moins de succès de faire la même chose, cela veut dire qu'*Air'Jeunes* est important, on en parle partout. La subvention du Fonds d'aide à la presse, la publicité, etc. les radios communautaires le doivent à *Air'Jeunes*² ». (Charles Sylla, coordonnateur d'*Air'Jeunes*).

Julie Perrault, chargée des programmes Afrique de « Développement et Paix », qui suit la radio accorde tout son crédit à cette épopée quelque peu réécrite qui a vu l'émergence d'un acteur majeur de la radio, le groupe de fondateurs. Elle en parle comme si c'était la seule radio existante à l'époque de sa création.

« Ils [les membres du Fojes] ont mené une longue lutte pour se faire entendre donc Développement et Paix a choisi de les appuyer et de les aider dans ce plaidoyer auprès du gouvernement sénégalais. Nous les avons accompagnés jusqu'à l'obtention de la fréquence et l'ouverture de la radio communautaire. Nous les avons soutenus dans la mise en place d'une radio-école plus tard pour que l'idée de la radio se répande et qu'il n'y ait pas une seule radio communautaire mais plusieurs³ ».

Air'Jeunes, du point de vue de la place de la communauté dans l'initiative (le premier critère de notre analyse précédente), serait une radio communautaire pure, son ancrage communautaire serait exemplaire. Elle serait la première radio communautaire urbaine. La radio, en tant qu'institution, a évidemment tout intérêt à être constituée de la sorte en une telle légende. L'histoire ainsi racontée et fixée dans les esprits des responsables et animateurs d'*Air'Jeunes* constitue pour elle un important *capital symbolique*.

Toutes les radios communautaires détiennent et exploitent ce capital. C'est un élément fort de leur identité, lié à leur vocation militante et désintéressée. Mais le niveau de ce capital

¹ Voir Ly A. (2010), « Quand une radio fait école », *art. cit.*

² Entretien effectué le 9 septembre 2006 à *Air'Jeunes*, Pikine.

³ Entretien effectué le 9 février 2011 au FSM de Dakar à l'Ucad II.

symbolique apparaît plus élevé pour ce qui concerne *Air'Jeunes* du fait qu'elle est considérée par les acteurs du milieu des radios communautaires, les responsables politiques et les habitants de Pikine comme une défricheuse, comme la radio qui s'est engagée la première au Sénégal dans la voie encore inexplorée de cette forme de radio :

« Les hommes et les femmes qui travaillent à la radio *Air'Jeunes* aujourd'hui sont des piliers du secteur de la radio communautaire au Sénégal. Ils ont ouvert la voix aux autres¹ ». (Paul Ndiaye, coordonnateur Informorac et de la radio *La Côtière*).

« *Air'Jeunes* a eu la force de trouver un système de fonctionnement spécifique à ses débuts qui fasse que toutes les autres radios communautaires ont essayé de copier son concept. Par exemple, tous les auditeurs étaient des agents potentiels de la radio en ce sens que s'ils étaient témoin d'un événement, ils allaient tout de suite à la radio pour en parler. C'était vraiment un concept de radio populaire² ». (Martin Faye, journaliste, directeur d'Intermedia Consultants Afrique).

Les profits de ce capital symbolique sont, pour l'institution en tant que telle, élevés et divers. Cette réputation - fondée ou infondée, car le capital symbolique fonctionne au sein d'un champ particulier - lui confère en effet une protection contre les risques de rétorsion des élus qu'elle peut être amenée à critiquer. Elle constitue un avantage comparatif dans la concurrence avec les autres radios pour l'accès au financement des ONG, notamment celles qui ont pour objectif de soutenir les médias communautaires ou à vocation militante. Elle lui donne de l'autorité dans les relations avec les autres radios pour la définition légitime d'une radio communautaire via les nombreuses organisations professionnelles sénégalaises ou internationales. L'importance de ces organisations pour l'accès à la reconnaissance et aux ressources financières dédiées spécifiquement à ces radios est révélée par l'intensité des conflits et la multitude de rivalités auxquels leur contrôle donne lieu.

ENCADRÉ 3-LES CONFLITS AU SEIN DES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES

Les radios communautaires Sénégalaise se sont dotées d'une organisation professionnelle, l'Arpac, dès 2002. En 2003, certains responsables de radios communautaires dissidentes quittent l'Arpac pour créer l'Arc (Alliance des radios communautaires du Sénégal) dirigée par le coordonnateur de la radio *Air'Jeunes*. Ce dernier a une préoccupation majeure : la reconnaissance des bailleurs de fonds. La dispute prend la forme publique ordinaire des scissions institutionnelles. Les raisons du conflit au sein de cette organisation chargée de consolider le réseau des radios communautaires et leur promotion sur le plan international est, selon les scissionnistes, à chercher dans la « gabegie et l'incapacité à donner à l'association une visibilité et une présence au niveau national et de la crédibilité auprès des bailleurs de fonds » par la nouvelle entité. De son côté, Babacar Diouf, secrétaire général de l'Arpac met en cause les responsables d'*Air'Jeunes*, « il y a des dissensions au sein d'*Air'Jeunes* qui ont déteint sur l'Arpac. C'est pour cela, ils ont poussé à la création d'une structure taillée sur mesure³ ».

¹ Entretien effectué le 20 mai 2006 à Thiès.

² Entretien effectué le 12 septembre 2006 au Cesti.

³ Entretien effectué le 20 mai 2009 à *Afia Fm*, Grand Yoff.

De ce fait, ces deux associations se livrent à une bataille de représentativité au niveau national et international¹. Mais confrontées à des problèmes vitaux liés aux levées de fonds et à la mobilisation des acteurs des radios communautaires, ces deux structures, prenant conscience des coûts économiques et politiques de leur querelle sur leurs intérêts communs et leur survie finissent par se réunifier au sein de l'Urac (qui sera dirigée par Oumar Seck Ndiaye jusqu'en 2010. Mais « la crise au sein de cette nouvelle association continue² ».

Sources : Enquête de terrain effectuée en 2006-2009 et Jean Meïssa Diop, « Arc contre Arpac : deux associations rivales sur les ondes », *Walf Fadjri* du 30 décembre 2003.

L'érection de la radio en véritable légende sera aussi un atout majeur, comme on le verra, dans la trajectoire professionnelle des fondateurs et des animateurs sélectionnés au moment de son lancement puis, de façon déclinante, dans la carrière de leurs successeurs. Avoir été de cette aventure et avoir contribué à son succès ouvrait des portes et assurait des appuis tant dans le milieu des radios communautaires que dans les milieux diversifiés et convoités du développement. Ces profits symboliques individuels pouvaient être aisément anticipés par les fondateurs du fait qu'une majorité d'entre eux avaient reçu une formation dans la communication et plus généralement dans les filières universitaires préparant à la gestion des biens symboliques de l'information et de l'organisation (gestion, management, etc.).

Sans être complètement démentie, cette présentation un peu romanesque des conditions de la naissance d'*Air'Jeunes* est fortement modérée par Modou Ngom, directeur de la Communication au Ministère de l'Information, membre du CNRA et observateur averti du monde des radios communautaires. En lieu et place d'un quasi soulèvement (bon enfant, toutefois) de l'ensemble de la jeunesse pikinoise sous la force de son seul désir d'une radio à elle, il évoque « un petit mouvement³ » de jeunes, organisé par les promoteurs, destiné à obtenir directement et immédiatement du Président Abdou Diouf l'autorisation d'émettre sans délai alors même qu'une procédure administrative normale était en cours. Cette autorisation arrachée au Président fut finalement acquise en dehors des voies administratives ordinaires de par la seule volonté arbitraire et souveraine du Président agissant comme un prince. Ce coup

¹ Voir Jean Meïssa Diop, « Arc contre Arpac : deux associations rivales sur les ondes », *Walfadjri* du 30 décembre 2003.

² Entretien avec Paul Ndiaye, coordonnateur d'Informorac et de la radio *La Côtère*, effectué le 20 septembre 2006 à Thiès.

³ Entretien avec Modou Ngom, directeur de la Communication au Ministère de l'Information, membre du CNRA effectué le 21 septembre 2006 à la Direction de l'Information et de la Communication.

de force symbolique permet à *Air'Jeunes* aujourd'hui, au surplus, de mener ses activités en dehors de tout cadre juridique¹ selon Modou Ngom :

« La radio *Air'Jeunes* est née dans des conditions particulières. Elle a eu l'autorisation verbale de diffuser, ses fondateurs avaient écrit une demande qui tardait à venir, parce qu'à l'époque il y avait toute une étude à faire, ils ont rencontré le Président Diouf au stade en disant on veut une radio et il a dit donner leur une fréquence, c'est tout. La radio a été autorisée au sommet, elle n'a pas fait le parcours habituel à la base comme les autres radios communautaires, qui consiste à déposer un dossier et signer une convention. *Air'Jeunes* a obtenu l'autorisation d'émettre sans passer par le parcours normal. C'est l'œuvre d'un petit mouvement qui voulait une radio et qui l'a obtenu par ordre du Président Diouf. Ainsi, ils pensent pouvoir agir en toute impunité, aujourd'hui elle est communautaire, après elle sera généraliste, puis internationale² ».

Ce point de vue iconoclaste d'un acteur informé est largement confirmé par l'examen des faits. Il suffit de rappeler que, loin d'être une œuvre improvisée inspirée par une intention politique et militante de profanes, la création de la radio s'inscrit d'emblée dans un projet culturel d'ensemble préalablement conçu, en dehors de la jeunesse par les autorités pikinoises selon les procédures de la démocratie électorale et impulsée de l'extérieur par un bailleur, la coopération canadienne (ACDI). La ville de Pikine et l'ACDI s'étaient en effet déjà mises d'accord sur la construction d'un complexe culturel (Léopold Senghor) financé par la coopération canadienne pour les jeunes de la banlieue, dont il était déjà prévu qu'il accueille une radio. Par ailleurs, l'association Fojes (Forum jeunesse Sénégal), membre du Forum mondial de la jeunesse, a, comme on l'a vu, joué un rôle majeur dans la création de la radio à son stade initial, au moment de l'élaboration de l'idée du projet. L'appropriation de ce capital symbolique et sa constitution par les fondateurs d'*Air'Jeunes* et l'ONG « Développement et Paix » n'a pu se faire qu'en contrepartie de l'éviction de son bénéficiaire du groupe des acteurs, notamment les initiateurs associatifs de Fojes, comme nous l'avons montré dans la première section. Cette analyse montre que la constitution de ce capital symbolique et sa détention quasi exclusive par le groupe des fondateurs place la radio *Air'Jeunes* dès sa naissance dans une orbite assez éloignée du modèle central de la radio communautaire pure. Cette forme de capital symbolique - qui exclut totalement de sa détention et des profits qu'il peut produire la communauté en tant que telle - est sous-tendue par une logique de valorisation individuelle dans un espace de concurrence essentiellement professionnelle. À cet égard, le compromis est très favorable au modèle faible de radio communautaire des fondateurs.

¹ Au Sénégal, toute association reconnue par le Ministère de l'Intérieur peut demander gratuitement une licence d'exploitation d'une fréquence radio pour une durée de 5 ans renouvelable, voir Agence de l'Information de l'État (ADIE), www.communication.gouv.sn.

² Entretien avec Modou Ngom, directeur de la Communication, effectué le 21 septembre 2006 à la Direction de l'Information et de la Communication.

2. Le capital économique

L'ONG a joué un rôle en apparence mineur dans le partage entre les acteurs qui ont participé à la création de la radio *Air'Jeunes* du capital de prestige généré. Elle n'est jamais mentionnée dans les textes relatifs à l'histoire de la radio ni dans les entretiens, sauf parfois sous la forme « d'une ONG canadienne » - et a laissé les mains libres au groupe des fondateurs pour cette répartition. Son rôle financier a pourtant été décisif. « Développement et Paix », en 1999, sur la base d'un programme présenté par l'équipe de fondateurs, a fourni le matériel nécessaire au démarrage et a mis à disposition du projet des fonds d'un montant de 50 millions de francs CFA (76 000 euros) dont 20 millions de CFA par an pendant trois ans renouvelable, soit six ans. Nous analyserons les pressions financières qui s'exercent sur une radio communautaire comme *Air'Jeunes* lorsque nous analyserons les forces de la concurrence sur la vie de la radio et son activité (chapitre 2). Il suffit ici d'indiquer que, d'après Kéba Cissé, responsable des finances de la radio depuis sa création, cette aide représente environ au minimum 80% des ressources de la radio. Les contreparties étaient, selon la stratégie de l'ONG, relatives uniquement au caractère communautaire de la radio : « les seuls critères étaient l'appropriation et l'ancrage communautaire¹ ». Le compromis initial reposait donc sur cet accord financier : l'ONG finance la totalité de la radio à une condition unique : que cette radio respecte les critères d'une radio communautaire, autrement dit que l'usage de celle-ci par les auditeurs soit conforme à l'esprit de ce modèle de radio. Cela montre la place centrale qu'occupe le modèle de radio développé par l'équipe et sa proximité avec celui de radio communautaire pure dans la transaction. Aux critères habituellement commercial et financier que les financeurs des organes de communication ordinaires associent à leur soutien - rentabilité ou audience - était substitué un critère qualitatif unique : le type de rapport entre l'auditeur et l'émetteur ou mieux entre les membres de la communauté et leur outil de communication. En quelque sorte, le critère de la valeur d'échange était remplacé par le critère de la valeur d'usage. Deux autres volets complétaient, naturellement, ce compromis originel très singulier. Le premier était que « Développement et Paix » ferait périodiquement des missions d'évaluation d'*Air'Jeunes* afin de suivre sur le terrain l'usage concret de la radio par la communauté (et aussi la qualité de sa gestion administrative, mais ni son audience par des sondages ou enquêtes, ni sa programmation). Pour ne pas intervenir dans la gestion au jour le jour, ces visites devaient être peu nombreuses (deux ou trois par an).

¹ Entretien avec Kéba Cissé, responsable des finances à *Air'Jeunes*, effectué le 11 septembre 2006 à Pikine.

« Quand on vient à Pikine, on part seul sur le terrain sans être accompagné par les membres de la radio, pour voir si les gens écoutent la radio¹ ». (Julie Perrault, chargée des programmes Afrique de Développement et Paix »).

Le second volet était qu'au terme de ces six ans de financement complet de la radio, celle-ci devait trouver ses propres financements, l'ONG cessant de lui apporter des ressources financières.

« Je pense que quand les financements deviennent très réguliers, il y a une zone de confort qui s'installe et le groupe est moins tenté d'aller chercher d'autres financements ce qui peut devenir dangereux et fragilisant dans une radio d'avoir un seul bailleur extérieur. La radio doit être capable de tenir le choc sans mourir si on doit se retirer pour une raison ou pour une autre² ». (Julie Perrault, chargée des programmes Afrique de Développement et Paix).

Cette condition avait pour but de préserver et la liberté de l'ONG et celle de la radio afin d'empêcher que la première ne puisse se retirer à cause de l'ampleur des conséquences sur la radio de ce retrait et que la seconde ne puisse pas survivre sans l'aide de la première. Elle visait donc à créer un espace partenarial de liberté et de responsabilité. Elle supposait cependant que la radio puisse trouver des financements alternatifs et laissait dans l'ombre les conséquences de cette contrainte à terme sur la mise en œuvre du compromis et sur la stratégie d'*Air'Jeunes*. Ce dispositif contractuel doit beaucoup à l'institution de ce qui est appelé un projet dans les zones d'intervention des bailleurs internationaux, notamment parce qu'il préserve l'indépendance du bénéficiaire dans la gestion et l'emploi des fonds sous le contrôle a posteriori du financeur pour une période limitée et un objet bien défini dans le cadre de règles explicites et précises fixées dans un cahier des charges ou des termes de références. Il est aussi éloigné de la tutelle, qui blesse la souveraineté du bénéficiaire, de l'aide que de l'aide inconditionnelle, qui fait obstacle au nécessaire contrôle de l'usage des fonds du donateur. Il est proche du mandat qui oblige également le mandataire et le mandant dans des formes qui préservent et leur intérêt et leur susceptibilité.

Mais ce modèle de convention tacite s'impose évidemment dans le cas du financement d'une radio communautaire puisque ce modèle de radio repose sur le principe de la pleine appropriation de la radio par la communauté. Toute autre solution de forme d'appui externe - notamment si l'appui avait été soumis à des conditions de gestion ou de programmation - aurait été une atteinte à l'indépendance de la communauté dans la gestion de la radio et donc un affaiblissement de l'ancrage communautaire. Le modèle de financement retenu à cet égard

¹ Entretien effectué le 9 février 2011 au FSM de Dakar à l'Ucad II.

² *Idem*.

favorise un ancrage communautaire très fort. Il est donc favorable au développement d'une radio communautaire pure telle que le champ des professionnels en impose la définition.

Toutefois, il n'est pas le financement le plus conforme au modèle de radio communautaire pure telle que le champ des professionnels le définit, pour deux raisons. La première est qu'il est limité dans le temps et ne prévoit pas de solution de substitution, ce qui incite les gestionnaires et les responsables, dès le départ, à développer une radio plus conforme à des financements plus accessibles qui la place sous la dépendance de la logique concurrentielle privée commerciale ou quasi commerciale (financement par des ONG utilitaristes, notamment). La seconde raison est que ces fonds ne proviennent pas de la communauté elle-même, ce qui crée une distance symbolique entre la radio et celle-ci. Le seul financement pleinement conforme à une radio communautaire est un financement par la communauté elle-même, notamment par le bénévolat.

3. Le capital humain

À la base du modèle de la radio communautaire se trouvent évidemment deux hypothèses distinctes¹. La première est que la professionnalisation des animateurs et des journalistes des radios commerciales est une cause en soi de la production d'émissions visant - ou conduisant à - la soumission des auditeurs à l'ordre politique et culturel dominant, contrairement à leurs intérêts, à leur mode de vie ou à leur culture. Cet effet de la professionnalisation peut provenir de différentes causes : les journalistes professionnels sont soumis à l'autorité des propriétaires ; ils ont des intérêts spécifiques corporatistes ; ils ont acquis des compétences considérées comme techniques qui sont en fait largement empreintes de valeurs politiques et culturelles ; leurs conditions de recrutement font qu'ils sont issus de classes différentes des classes auxquelles appartiennent les auditeurs, ce qui les amène à diffuser les valeurs de leur classe d'origine au détriment de celles des classes des auditeurs. La seconde est que la

¹ Ces hypothèses recoupent celles qui sous-tendent la problématique de la réflexion de Vincent Goulet dans son ouvrage « *Médias et classes populaires. Les usages ordinaires des informations* » [Goulet V. (2010), *Médias et classes populaires, op. cit.*] ; et tout particulièrement son analyse du succès populaire de l'émission « Les grandes gueules » de RTL » (chapitre 2 de la troisième partie) : « Nous avons voulu comprendre dans quelle mesure les « producteurs programment la réception » de leurs messages et comment ils résolvaient la question du manque d'homologie structurale entre émetteurs et récepteurs pour proposer malgré tout un bien culturel adapté aux attentes des publics populaires » p. 19. Nous étudierons les fondements théoriques de la radio communautaire comme alternative émancipatrice et libératrice à la radio commerciale privée soumise à la loi de la concurrence et du profit, par-delà les usages protecteurs de leur identité et de leur liberté que peuvent en faire les auditeurs (les usages, notamment détournés, décrits par les « Cultural Studies »), à partir du modèle de Stuart Hall dans le chapitre 2.

concurrence des médias par le marché ne permet pas à l'auditeur massifié en public et donc doté d'une puissance de marché collective de surmonter ces effets propres à la professionnalisation et d'imposer à ces professionnels la production d'émissions conformes à leurs souhaits ou besoins. Il s'ensuit que l'ancrage d'une radio est d'autant plus communautaire que les émissions sont faites par les membres de la communauté elle-même ou des agents qui présentent des caractéristiques sociales identiques ou similaires ou, au moins, par des personnes issues de la communauté qui ont été professionnalisées mais selon des principes qui les rendent aptes à se garder des formes d'exercice de leur métier qui dépossèdent les membres de la communauté de la maîtrise pleine et entière de la communication pour eux-mêmes et pour l'extérieur. Cette problématique exige d'analyser précisément la sélection des animateurs et leur formation au tout début de la radio avec un regard sociologique.

3.1. La sélection des premiers animateurs

La constitution initiale de l'équipe en 1999, se fit par l'organisation d'un concours, certes très ouvert, mais néanmoins fondé sur la distinction par la sélection opérée par un jury de professionnels (sélection des 40 bénéficiaires de la formation organisée par une journaliste canadienne envoyée par l'ONG) puis par un test (sélection des 15 lauréats finalement recrutés). Les fondateurs ont procédé à une présélection (« casting » selon les acteurs) locale pour recruter les futurs animateurs de la radio : 500 personnes se sont présentées ; 40 personnes ont été sélectionnées pour la formation. Les critères relatifs à l'ancrage sont généraux et faibles (leurs connaissances des réalités locales pikinoises). Les critères professionnels renvoient directement à l'origine sociale : ils sont contre sélectifs au sens où ils privilégient des acteurs socialement éloignés des populations pikinoises. Ils sont également très précis : le comité jugeait leur capacité d'expression et l'originalité des émissions proposées. Le fait largement souligné par les acteurs de la radio que « la plupart d'entre eux n'avaient jamais tenu un micro¹ » assure certes que les futurs animateurs n'étaient pas a priori « contaminés » par les valeurs et normes des médias non communautaires et donc n'étaient pas formés à se faire de leurs messages habituels les vecteurs complaisants et souvent inconscients. Condition nécessaire de la déprofessionnalisation et donc de l'ancrage communautaire, cette absence absolue d'expérience n'en est pas une condition suffisante dès

¹ Entretien avec Cheikh Fall, responsable des programmes à *Air'Jeunes*, effectué le 18 septembre 2006 à Pikine.

lors qu'elle n'assurait pas que les personnes sélectionnées n'étaient pas prédisposées à acquérir dans la pratique les formes ordinaires du journalisme dominant. Les sélectionnés étaient en majorité des étudiants, ce qui a obligé les promoteurs de la radio et les fondateurs à organiser des cours le soir. À cette sélection initiale la communauté pikinoise n'a pas été associée. La procédure de choix a été entièrement conduite par des acteurs qui présentaient le double caractéristique d'être étrangers non seulement à Pikine mais à son environnement le plus large et d'être des professionnels de la radio.

3.2. Transformer de jeunes « débrouillards » en journalistes professionnels

Une formation spécifique à l'animation d'une radio communautaire pouvait compenser le faible ancrage communautaire initial des recrues. Cette formation fut confiée en réalité à une journaliste d'une grande radio canadienne (Radio Canada) que la formation et l'expérience portaient à transmettre les savoirs et savoir-faire communément considérés comme faisant partie des compétences ordinaires des journalistes ordinaires. Elle fut longue puisqu'elle dura six mois ; elle fut aussi pratique puisqu'elle se déroula dans les locaux d'*Air'Jeunes* ; elle fut sélective puisque qu'elle s'acheva par un examen comportant des épreuves pratiques et de connaissances générales à l'issue duquel seuls 15 postulants furent recrutés parmi les 40 présélectionnés. Cette formation fit appel exclusivement à des professionnels de la radio, notamment un journaliste de la *RTS (Radiotélévision Sénégalaise)* à la retraite et plusieurs autres journalistes sénégalais. Le document de l'Institut Panos sur *Air'Jeunes* mentionne que des personnes de la communauté ont été sollicitées :

« Dans la communauté pikinoise, dans les familles et dans les associations communautaires gravitent des personnes d'une expérience avérée dans les domaines qui peuvent toucher les métiers de la radio. Certaines étaient en activité, d'autres à la retraite. Toutes ces ressources humaines ont été impliquées dans la formation¹ ».

Il est malaisé de discerner la portée exact de cette assertion et l'incidence que ce recours a pu avoir sur la formation des premiers animateurs et indirectement sur l'ancrage communautaire de la radio. A-t-elle permis de resserrer les liens entre les animateurs et Pikine ? Leur a-t-elle permis d'acquérir de leur métier une conception et une pratique leur permettant de nouer avec leur auditoire des relations différentes de celles qui lient les

¹ Voir Ly A. (mars 2010), « Quand une radio fait école », *art. cit.*

journalistes des radios privées ou publiques non communautaires avec leur public potentiel ? Tout porte à penser que cette formation était surtout destinée à donner aux « apprentis journalistes » les rudiments du journalisme conventionnel. La formation se déroulait sous la forme d'ateliers participatifs. Elle portait sur tous les aspects de tous les métiers de la radio. Elle tendait surtout à les familiariser avec les techniques de l'écriture journalistique propres à la radio (« familiarisation avec le micro » revient souvent dans les entretiens) :

« Nous avons appris les techniques de reportage, d'entretien, de rédaction, de mixage. Les formateurs nous ont enseigné aussi comment utiliser nos voix avec une bonne diction¹ ». (Lassana Samb, ancien chef du desk politique à *Air'Jeunes* et ancien animateur de *Débat Local* [1999-2002]).

Cette formation visait aussi à leur permettre par des simulations répétées d'émissions fictives de surmonter l'intimidation créée par cette situation de prise de parole publique notamment pour des personnes appartenant, parfois, à des classes défavorisées que rien ne préparait à cette exposition médiatique. Elle visait aussi à créer un climat à la fois égalitaire et hiérarchisé entre les futurs membres de la radio et une culture de la polyvalence.

« Les membres fondateurs ont été les premiers à s'asseoir sur les bancs de la radio-école. On touchait à tout !... j'ai même occupé le poste de vigile et de coursier à *Air'Jeunes*² ».

Ce rapport au groupe et au projet que la formation cherche à inculquer aux futurs animateurs par le parrainage (le « coaching »), les difficultés partagées, l'apprentissage par l'expérience pratique et la discussion collective, la responsabilisation progressive par un parcours d'épreuves, ne peut manquer d'évoquer la tradition du scoutisme dont est proche par ses origines religieuses l'ONG « Développement et Paix ». Cette méthode s'est perpétuée pour les recrutements ultérieurs.

« Quand arrive un nouveau candidat journaliste ou animateur, il est aussitôt confié à une personne qui lui sert de parrain. Ce dernier assure son initiation à la mission et aux objectifs de la radio. Il y a un code à appliquer pour tout le personnel. Le nouvel arrivant intègre la station avec le statut d'aspirant. Il ne peut faire ni reportage, ni compte rendu. Il fera office de coursier ou de vigile et préparera même le thé pour ses aînés³ ».

Cette formation visait enfin à leur donner les connaissances politiques et historiques qui entrent dans le bagage minimum de tout journaliste quels que soient le lieu où il exerce son métier et le média qui l'emploie. Rien n'est plus significatif de l'orientation générale de la

¹ Entretien effectué le 7 septembre 2006 à Pikine.

² Voir Ly A. (mars 2010), « Quand une radio fait école », *art. cit.*

³ *Idem.*

formation qui a été dispensée aux futurs animateurs que cette remarque de l'un d'entre eux sur l'obligation qui lui a été faite d'étendre des connaissances à des sujets et des domaines de l'actualité étrangers à Pikine, notamment par le suivi régulier des autres organes de presse, en particulier les journaux, et sur l'usage qu'il a pu en faire finalement.

« On m'obligeait à suivre de près l'actualité. Mais l'exercice m'incitait à aller plus loin dans ma recherche documentaire et à lire des journaux que je trouvais fastidieux. Au début, je jugeais ces exposés sur l'actualité internationale inutiles. Qu'est-ce qu'une radio communautaire a à faire du conflit israélo-palestinien ? Je connaissais bien la banlieue et cela devait être suffisant pour une radio école ! Quand je suis allée plus tard à la radio privée *Walfadjri*, j'ai mesuré tout l'intérêt de cette corvée !¹ ».

Cette préparation *in situ* a permis aux animateurs de connaître *physiquement* Pikine :

« Nous avons appris à mieux connaître les différents quartiers. Aucun coin de la banlieue n'avait de secret pour nous² ».

Cette appropriation pratique et fine leur a apporté, sans nul doute, le sentiment de fusion avec la communauté. Mais, en même temps, elle a creusé par la logique de *l'élection* et de la *sélection* un fossé entre eux et la communauté :

« La pression était immense. Nous nous sentions comme un corps d'élite choisi pour défendre les couleurs de notre communauté, cela a beaucoup contribué à forger notre sentiment d'appartenance. Quand nous parlions enfin au micro, nous avions l'impression d'avoir fait une course parsemée d'embûches. C'était un jour de consécration. C'était un défi qui donnait la force d'avancer. Pas à pas, les facettes du métier se révélaient à nous. Nous mesurions le privilège et le pouvoir du micro³ ».

La singularité de la formation porte plus sur la méthode pédagogique (« apprendre sans avoir l'impression » est une expression qui revient dans les entretiens) que sur les compétences transmises et le type d'animateur formé visé et encore moins sur l'ancrage communautaire.

3.3. Le projet de création de la radio-école

Le projet de création d'une radio communautaire à Pikine a pris de l'ampleur en 2002 après que les membres formateurs de la radio et l'Institut Panos ont décidé de développer une offre de formation sur le modèle de la formation initiale des animateurs d'*Air'Jeunes*. Cette formation est destinée aux autres animateurs des radios communautaires ou aux personnes qui

¹ *Idem.*

² *Idem.*

³ *Idem.*

souhaitent en créer une. L'objectif est de diffuser un modèle type de radio communautaire inspiré de l'expérience d'*Air'Jeunes*. En fait, l'enseignement dispensé fait surtout une grande place à la gestion de projet en général et intègre peu les préoccupations spécifiques à la création et au fonctionnement d'une radio communautaire, notamment les questions d'ancrage. Les titres des huit modules prévus en témoignent : introduction à la gestion de projets ; étude de faisabilité ; matrice du cadre logique ; les financements du projet de développement ; les critères d'appréciation ou de sélection du projet ; les techniques de négociations ; aspects organisationnels des projets ; la problématique de la durabilité des projets de développement. Cette domination de l'approche managériale de montage et de gestion de projet au détriment de l'approche communicationnelle, est confirmée par le fait que la formation des animateurs d'*Air'Jeunes* (elle a pris la forme de deux stages d'une semaine chacun à Dakar) chargés de mettre en place la radio-école, a été placée entièrement sous les auspices de l'École nationale de l'économie appliquée (Enea) située à Dakar. De plus, comme les conceptions et outils de montage et de gestion enseignés sont directement tirés du fonds d'instruments de planification et de suivi des projets imposés par les bailleurs (cadre logique, matrice d'actions, gestion par la performance), cette radio-école est surtout conçue comme une institution de soutien à l'obtention d'aides de la part de ces organisations internationales (dans une perspective de plaider pour reprendre le vocabulaire de ces organisations elles-mêmes).

ENCADRÉ 4-CURRICULUM DE LA RADIO-ÉCOLE

Enseignement 1-Introduction à la gestion de projets

Un projet constitue un ensemble coordonné d'actions à mettre en œuvre pour répondre à un besoin dans des délais fixés. La réalisation d'un projet de radio communautaire, nécessite un budget ainsi que des ressources matérielles et humaines qu'il s'avère nécessaire de planifier. Aussi, il est utile de fixer le cadre du projet, la hiérarchisation des tâches à réaliser et les moyens d'atteindre les objectifs fixés.

« L'introduction à la gestion de projet » pour les responsables de radios communautaires comprend : la définition de la gestion du projet ; la formulation des objectifs ; les contraintes du projet ; les acteurs du projet ; les cycles du projet.

Enseignement 2-Étude de faisabilité

L'idée ici est de faire comprendre aux responsables de projets de radios communautaires qu'une bonne idée n'est pas forcément une idée réalisable. L'étude de faisabilité est dans ce sens d'une importance capitale pour prouver que le projet que l'on porte est techniquement faisable et économiquement rentable. Elle donne les bases des investigations (juridiques, politiques, culturelles, économiques...) que les porteurs de projet doivent mener avant de se lancer dans le projet.

Enseignement 3-Matrice du cadrage logique

La matrice du cadre logique est un outil important de planification, d'exécution et de suivi-évaluation des projets de développement reconnu par toutes les institutions et tous les spécialistes du développement. Elle aide à l'élaboration des projets bien conçus en ne couvrant que les éléments essentiels qu'il résume en un tableau ou matrice. Cette étape permet aux responsables de projets de radios communautaires d'améliorer la qualité des interventions dans le domaine du développement. Elle permet aussi d'établir le lien entre les ressources du

projet, son objectif global (but), ses objectifs spécifiques ainsi que les résultats escomptés, tout en tenant compte des hypothèses, risques ou suppositions qui sont des facteurs externes au projet mais qui peuvent influencer les actions.

Enseignement 4-Les financements du projet de développement

Il s'agit pour les porteurs de projet de radio communautaire d'identifier les moyens susceptibles d'assurer le financement et la pérennité financière de leur projet. En effet, dans le cadre d'un projet de développement tel que la création d'une radio communautaire, la problématique du financement revêt une importance capitale, car l'objectif poursuivi est non la recherche de profit mais l'amélioration des conditions de vie des populations défavorisées. La recherche de financements est une tâche difficile et complexe qui requiert beaucoup de qualités dont la pertinence et la capacité à convaincre. Dans la majorité des cas, les responsables des projets de radios communautaires des pays du Sud ignorent à quelle structure s'adresser pour demander des financements et les critères d'attribution de ces aides. Ce module sur les financements du projet de développement permet aux responsables de projets de radio communautaire d'appréhender cet aspect capital.

Enseignement 5-Les critères d'appréciation ou de sélection du projet

En complément du module 4, l'objectif ici est de permettre aux responsables de projets de radios communautaires de déterminer les critères d'appréciation et de sélection des bailleurs de fonds afin de mieux y répondre. Les critères d'appréciation et de sélection varient et sont souvent méconnus par les porteurs de projet. En règle générale, la décision de financement porte sur l'appréciation du projet de manière intrinsèque. De plus en plus, cette appréciation est assortie d'un Diagnostic institutionnel participatif (DIP) de l'organisation requérante. Le choix d'un projet repose sur : la bonne justification ; la faisabilité technique ; la faisabilité économique et financière ; la faisabilité sociale ; la faisabilité institutionnelle ; le système de suivi et évaluation ; l'impact et la durabilité du projet ; la prise en compte de l'environnement.

Enseignement 6-Les techniques de négociation

La capacité à négocier est une aptitude très importante chez des responsables de projets de radios communautaires. La négociation est utilisée pendant toutes les phases du projet. Les responsables négocient avec les bailleurs de fonds, les autorités étatiques, les autorités locales, les religieux, les membres de la communauté, les personnes extérieures, etc.

Enseignement 7-Aspects organisationnels des projets

Cet enseignement permet aux responsables d'un projet d'appréhender les différents enjeux d'une organisation : la communication : son importance, les barrières à la communication, les modèles de communication interne, etc. ; le rapport au pouvoir : les types de pouvoir et leur impact dans l'organisation ; la gestion des conflits : les types de conflits dans une organisation et les méthodes pour la gestion des conflits ; le leadership : la définition des pratiques les plus efficaces pour amener une équipe à accomplir les tâches volontairement.

Enseignement 8-La problématique de la durabilité des projets de développement

Nombreux sont les projets de développement qui prennent fin avec l'arrêt de leurs appuis pédagogiques, techniques et financiers. L'objectif ici est de donner les bases prévisionnelles aux porteurs de projets, pour que leurs actions s'inscrivent dans le long terme et dans une perspective autonome. Un projet a de meilleures chances d'être réalisé s'il suit une approche participative, puisque les bénéficiaires développent les aptitudes, les compétences et la confiance en eux dont ils ont besoin pour continuer dans le chemin du développement après le départ des intervenants extérieurs.

Source : Ly A. (mars 2010), « Quand une radio fait école », *art. cit.*

La formation dispensée par *Air'Jeunes* (voir encadré n°4) ne se limite pas aux compétences communicationnelles nécessaires à la recherche d'un appui auprès des organisations internationales en vue de la création d'une radio communautaire. Elle fait une large place à la gestion en général (la Marp, méthode active de recherche participative), au montage et gestion de projets ainsi qu'aux techniques de négociation. Elle privilégie de ce fait les critères relatifs

à la gestion de l'analyse précédente des modèles de radio communautaire¹. Elle inscrit la radio communautaire dans une perspective plus large du développement de projets qui recoupe l'attrait de ce débouché pour les animateurs et les journalistes de la région.

« La formation s'oriente vers le management, le journalisme et les techniques d'animation. C'est pour relever les gens à notre niveau, c'est-à-dire diriger un projet² ». (Charles Sylla, coordonnateur et cofondateur d'*Air'Jeunes*).

Cette formation traduit, certes, l'idée qu'une radio communautaire doit être gérée par la communauté, et que donc tout membre de cette radio doit être compétent en gestion, ce qui est une l'expression renouvelée de la critique en acte de la division sociale du travail dont les radios communautaires sont porteuses mais qui très en deçà de la division communicationnelle entre émetteur et récepteur. L'impact sur l'ancrage communautaire de cette extension de la radio vers une école de formation de journalistes et de gestionnaires ne fait jamais l'objet d'interrogation de la part des membres d'*Air'Jeunes*, ni d'ailleurs des responsables de l'ONG « Développement et Paix ».

Air'Jeunes résulte d'un compromis entre deux modèles de radios communautaires : un modèle pur porté par l'ONG « Développement et Paix », constitué en idéal et norme par les acteurs dominants de l'univers professionnel des radios communautaires ; un modèle faible, soutenu par un groupe de personnes érigées en fondateurs après élimination des associations locales initiatrices du projet, qui se distingue principalement du modèle ordinaire de radio commercial par son statut associatif. Ce modèle correspond davantage aux vues des acteurs extérieurs au monde des radios communautaires, l'État notamment, les élus et les ONG dont l'action est fondée sur la défense de causes spécifiques, telle « Oxfam ». Le premier modèle est fondé sur un ancrage fort dans la communauté pikinoise exigeant notamment sa participation directe à la fabrication des émissions ; au second correspond un ancrage plus faible compatible avec une professionnalisation journalistique ordinaire des animateurs.

L'équilibre entre les deux modèles au sein d'*Air'Jeunes*, qui résulte du long processus de mise en œuvre initiale du projet dominé par l'ONG canadienne, est, paradoxalement, plus

¹ Voir Tableau n°4-Les caractéristiques ou critères relatifs aux usages et les différentes modalités que chacun des critères peut prendre.

² Entretien effectué le 9 septembre 2006 à *Air'Jeunes*, Pikine.

favorable au projet des fondateurs qu'à celui de l'ONG ; au modèle faible qu'au modèle pur. Le groupe de fondateurs a conquis un statut de « pères » de la radio qui lui confère une forte autorité symbolique et morale interne et externe sur les animateurs et dans le monde des médias. L'ONG a mis à la disposition de la radio les ressources financières lui assurant une période longue de fonctionnement, pratiquement sans condition, sous la seule menace d'arrêt de l'appui à terme si elle s'écartait par trop du modèle pur. Enfin, la sélection des animateurs et leur formation a introduit d'emblée une certaine professionnalisation journalistique de la radio, contraire au modèle pur, et pour des formes d'exercice de leur métier de journaliste peu différentes des formes communes acceptables pour le modèle faible. L'avenir de la radio - et donc du modèle de démocratie participative dont elle se veut porteuse - est plus dans les mains des fondateurs que dans celles de l'ONG et de la communauté. Il dépend aussi beaucoup des conditions contextuelles dans lesquelles cet avenir va se jouer.

CHAPITRE 2-UN ESPACE JOURNALISTIQUE FERMÉ

Lundi 11 septembre 2006, sous un soleil de plomb après qu'une pluie battante la veille a provoqué des inondations dans toute la ville de Pikine, avec les animateurs de *Débat Local* nous pataugeons dans des rues remplies d'eaux sales et de débris. Nous nous rendons à la commune de Thiaroye-Sur-Mer afin de préparer l'émission de 22 h. Les reporters de *Sud Banlieue* (radio locale pikinoise du groupe *Sud Communication*) sont déjà sur place pour un reportage sur les inondations dans les cimetières. Les habitants que nous croisons dans les ruelles se précipitent sur nous. Mais dès que les animateurs de *Débat Local* parlent de micro-trottoirs pour l'émission, certains se détournent et reprennent leur occupation qui consiste à évacuer les eaux stagnantes empêchant l'accès à leur maison. Fatigué de cette chaleur et du comportement de certains de nos interlocuteurs qui n'hésitent pas à nous reprocher d'être des « partisans du maire » qui « n'osent pas dire la vérité », l'un des animateurs de l'émission lance à la cantonade sur un ton désabusé et triste :

« Partons, nous reviendrons plus tard pour faire les interviews et les reportages, tant que *Sud* est ici, nous sommes inexistant¹ ». (Alex Sakho, animateur de *Débat Local*).

Les animateurs de *Débat Local* qui assurent sur le terrain la présence d'*Air'Jeunes* considèrent, contrairement aux responsables de la radio, que *Sud Banlieue* a gagné la bataille de la conquête de la population en tant que radio de proximité. Alex Sakho, animateur de *Débat Local*, se confie :

« Écoute Yass [mon surnom], ces gens-là [les reporters de *Sud Banlieue*] ont les moyens et les habitants leur donnent la priorité parce qu'ils savent qu'ils seront entendus dans tout le pays, une fois qu'ils passent au journal, même leurs parents restés au village les appelleront pour leur dire qu'ils les ont entendus à la radio, c'est un privilège pour eux. On ne peut pas rivaliser avec *Sud Fm*, ce sont les autres [les responsables d'*Air'Jeunes*] qui ne descendent pas sur le terrain qui restent dans leur bureau pour donner des ordres qui pensent que cette concurrence est possible² ».

À la lumière de cette observation faite lors de notre enquête, la concurrence entre *Air'Jeunes* et les autres médias, *Débat Local* et les autres émissions locales d'informations, notamment *Sud Banlieue*, paraît rude. C'est à l'analyse de l'influence de leur environnement commercial (la concurrence entre les titres et stations), professionnel (les rivalités pour les places occupées par les journalistes et leur réputation) et journalistique (les modèles de journalisme politique dominant) sur *Air'Jeunes* et *Débat Local* que ce chapitre est consacré. Il

¹ Discussion informelle le 11 septembre 2006 à Thiaroye-Sur-Mer.

² Entretien effectué le 11 septembre 2006 à Thiaroye-Sur-Mer.

se propose d'étudier les conditions externes, proprement médiatiques et journalistiques, de l'implantation à Pikine d'une radio communautaire telle que l'ONG canadienne « Développement et Paix » et les fondateurs d'*Air'Jeunes* l'ont conçue et créée.

Dans la **première section**, nous explorons les espaces locaux d'existence que le système médiatique sénégalais, très capitalistique et oligopolistique, laisse à une radio comme *Air'Jeunes* que l'on pourrait qualifier d'innovante - au sens où elle est porteuse d'un type d'usage nouveau de la radio - de petite taille, aux ressources faibles mais surtout précaires. Nous étudions les contraintes auxquelles un tel projet de communisme communicationnel se heurte dans un espace médiatique local régi par les lois du marché dont les forces d'uniformisation de l'information, de domination culturelle et d'exclusion de ceux qui le contestent et le défient sont, comme cela a été maintes fois montré, puissantes¹. Nous montrons que la lutte économique et commerciale entre les médias présente à Pikine de fortes particularités, notamment à cause du monopole des sources d'informations dont dispose le groupe public, de l'usage particulier de l'oralité par les Pikinois, de la pratique très répandue du colportage, de l'existence d'un secteur informel et enfin de l'histoire propre du journalisme politique au Sénégal.

Dans un tel contexte local, fortement empreint de dualisme, la dynamique économique, financière et commerciale du secteur des médias et les forces concurrentielles qui pèsent sur les pratiques professionnelles des journalistes de ces médias, sont autant commandées par la concurrence pour les profits et donc l'audience entre les médias que par la rivalité entre les journalistes de ces médias pour les places offertes par le champ journalistique, la conquête de la notoriété individuelle et de l'autorité auprès des pairs. La **deuxième section** montre ainsi que le monde des journalistes dans la région de Dakar-Pikine est lui aussi marqué par un profond dualisme qui oppose une aristocratie journalistique très intégrée, bien formée et bénéficiant de forts privilèges à une masse de journalistes peu formés et peu rémunérés que nous avons appelés les lumpen-journalistes. Elle montre que cet espace professionnel très proche d'une corporation (en raison du rôle du statut et des grandes inégalités de conditions de ses membres) est peu ouvert à l'innovation et fortement influencé par la logique du mimétisme professionnel. De ce fait, les animateurs de la radio *Air'Jeunes* et de l'émission *Débat Local* sont soumis à une puissante force d'attraction des formes de journalisme

¹ Voir Bourdieu P. (2008), *Sur la télévision*, *op. cit.*

produites par l'aristocratie journalistique qui circule entre les médias des grands groupes public et privés.

La **troisième section** tente de caractériser, au niveau de leurs principes généraux, ces formes de journalisme politiques dominantes à Pikine. Elle montre que le système économique et professionnel des médias à Dakar-Pikine a engendré après la libéralisation des médias, au milieu des années mille neuf cent quatre-vingt-dix, un journalisme politique structuré autour de l'opposition de deux formes polaires de journalisme : le journalisme que l'on a appelé à la suite de D. Weaver et C. Wilhoit¹, le journalisme d'antagonisme incarné par les groupes privés et le journalisme que l'on a appelé légitimiste développé par le groupe public. Le premier modèle de journalisme repose sur une contestation systématique du pouvoir par-delà l'usage qui en est fait par ceux qui l'exercent et dans des formes d'une grande violence d'expression visant à atteindre la dignité de ses détenteurs². La seconde forme de journalisme dominante est la quasi parfaite symétrique de la première. Elle a pour principe un respect constant du pouvoir, en vertu de sa légitimité au service de laquelle elle se considère être, et l'usage de formes d'expression tendant à donner le caractère de communication officielle aux informations et veillant par leur correction à ne jamais porter atteinte à la personne des responsables politiques. Cette opposition entre des deux formes de journalisme ne recoupe pas les oppositions partisans (les oppositions entre les partis politiques de la région Dakar-Pikine) ou idéologiques (l'opposition entre le socialisme, notamment étatique, qui a dominé le Sénégal pendant quarante ans et le libéralisme qui lui a succédé en 2000), contrairement à ce qui est développé par d'autres analyses³.

Ainsi ce chapitre fait-il apparaître que nombre de facteurs du contexte médiatique pikinois tendent à favoriser le déploiement du compromis originel selon un modèle de radio plus proche du modèle de radio communautaire porté par les fondateurs que selon le modèle porté par l'ONG. Et que, corrélativement, ce contexte médiatique est très peu propice au

¹ Voir Weaver D. H., Wilhoit G. C. (1991) (2nd édition), *The American Journalist*, *op. cit.*

² Un média d'antagonisme reste un journal d'opposition quand le parti ou la coalition qui était dans l'opposition devient majoritaire. Ce fut le cas au moment de l'alternance en 2000 où les médias des groupes privés très opposés au pouvoir socialiste sont immédiatement devenus des opposants résolus et systématiques au nouveau pouvoir libéral. Ce modèle de journalisme repose sur des oppositions de positions non pas politiques (idéologiques) mais de positions par rapport au pouvoir en soi. Ces oppositions renvoient aux positions que ces médias occupent dans le champ journalistique (concurrence pour les places) et dans le champ des médias (concurrence pour les audiences et les ressources). Voir Annexe 7-La libéralisation des médias au Sénégal ; Annexe 8-L'invention du journalisme d'antagonisme à Dakar-Pikine.

³ Voir Loum Nd. (2003), *Les médias et l'État au Sénégal*, *op. cit.* ; Mbow M. (2005), *Éthique, déontologie et régulation de la presse écrite au Sénégal*, *op. cit.*

développement de dispositifs de démocratie participative en raison de la faible place qu'il laisse dans le débat public à la force de l'argumentation.

SECTION 1-LES MARGES DE JEU DE *DÉBAT LOCAL* DANS L'ESPACE MÉDIATIQUE PIKINOIS

Si, comme nous l'avons montré dans l'introduction, le système médiatique sénégalais dans son ensemble est dominé, à côté d'un secteur public encore très présent, par des grands groupes privés puissants et intégrés, il est aussi fortement déterminé par un très vaste secteur informel¹ de petits titres et de stations de radios artisanaux très actifs et dynamiques. Ce système de concurrence entre les médias (qui doit être distingué du système de concurrence entre les journalistes) est profondément dualiste. La concurrence commerciale et financière entre les grands groupes est très vive mais très limitée à ces derniers. Le secteur informel est pratiquement insensible à la pression concurrentielle des grands groupes, vecteur collectif de la logique capitaliste, du fait du très faible niveau des coûts de production rendu possible par des salaires et des frais de structure dérisoires et une demande d'information peu coûteuse mais très spécifique (dite *people*). Les lois immanentes du capitalisme qui peuvent dans d'autres systèmes de consommation de masse imposer leurs formes aux modes de production et aux modèles de consommation des biens communicationnels ou les modeler rencontrent à Pikine des limites qui en amoindrissent la puissance.

De ces lois de la concurrence capitaliste, les radios communautaires sont, de plus, protégées par le fait qu'elles bénéficient de concours financiers des ONG et des bailleurs publics bilatéraux ou multilatéraux non directement dépendants du critère marchand du nombre d'auditeurs. Cela ne veut pas dire bien sûr qu'elles ne sont soumises à aucune obligation d'audience, ni qu'elles ne courent aucun risque financier. Mais ces obligations sont moins pressantes que pour les radios privées. La concurrence entre les radios privées et les radios communautaires obéit à des règles spécifiques très différentes des lois de la concurrence pour les marchés ordinaires, autrement dit la course à l'audimat.

¹ On étend ici au monde de la communication le concept d'informel largement utilisé pour les économies dites « en développement » qui renvoie à la fois à une réalité juridique (les entreprises informelles ne sont pas déclarées, ne paient pas d'impôt - sauf une patente - ni de charges sociales) et une réalité économique (ces entreprises sont extrêmement précaires et fonctionnent pratiquement sans capital mais uniquement sur la main-d'œuvre et avec des technologies rudimentaires).

1. La présence des majors sur le créneau de *Débat Local*

Sur le créneau défini comme celui des émissions radiophoniques politiques interactives spécialisées sur les questions locales en langues locales, l'émission *Débat Local* est soumise à la concurrence. L'émission politique « phare¹ » d'*Air'Jeunes* a de nombreuses rivales. Elles appartiennent au groupe public, à certains groupes privés - qui ont développé des stations régionales, sortes de petites radios de proximité ou locales comparables à certains égards à *Air'Jeunes* - et aussi à des radios communautaires. Ce tableau rassemble les émissions développées par les grands groupes publics ou privés à Pikine ou dans sa région.

TABLEAU 5-LES ÉMISSIONS POLITIQUES INTERACTIVES DES STATIONS DE RADIOS PUBLIQUES, PRIVÉES ET COMMUNAUTAIRES À PIKINE

Groupes multimédias	Stations	Lignes éditoriales	Langues utilisées	Émissions politiques
<i>RTS</i>	<i>RSI</i>	Généraliste	Français, wolof	<i>Forum de l'actu</i>
<i>Sud Communication</i>	<i>Sud Fm</i>	Généraliste (Information de proximité)	Français, wolof	<i>Eutub Sud</i> (La cours de Sud), <i>Janobi</i> (Face à face), <i>Objection</i>
<i>Walfadjiri</i>	<i>Walfadjiri Fm</i>	Généraliste (religieux, information de Proximité)	Wolof, français	<i>Diiné Ak Jamono</i> (Religion et actualités), <i>Pénecoo</i> , <i>Opinion</i> , <i>Actu 7</i>
<i>Lamp Fall Communication</i> , <i>Africatel AVS</i>	<i>Lamp Fall Fm</i>	Religieux (Mouride)	Wolof, français	<i>Penc Mi</i>
<i>Groupe Futurs Médias</i>	<i>RFM</i>	Généraliste	Français, Wolof	<i>Remue manage</i> , <i>Le grand jury</i> , <i>Yoon wi</i> (la voix ; <i>Parole aux auditeurs</i>)
<i>Unesco</i>	<i>Rail Bi Fm</i>	Communautaire	Wolof	<i>Guindi</i>
<i>Dmédia</i>	<i>Zik Fm</i>	Musicale	Français, Wolof	
<i>Excaf Telecom</i>	<i>Dunya Fm</i>	Religieux, généraliste	Wolof, Français	
<i>Com 7</i>	<i>Sept Fm</i>	Culturelle, généraliste	Français, Wolof	<i>Médiasphères</i>
<i>Présence Média</i>	<i>Océan Fm</i>	Généraliste	Français, Wolof	<i>Tribune</i>

1.1. Les radios à la périphérie de *Débat Local*

La *RSI* (*Radio Sénégal Internationale*), filiale de la *RTS*, la radio publique nationale, a créé en 2001 *Forum de l'Actu*. Animée par un ancien animateur de *Débat Local*, formé à *Air'Jeunes*, cette émission a, tout comme *Débat Local* (et au-delà *Air'Jeunes*), l'ambition de « réveiller les consciences citoyennes », comme l'explique son animateur Abdou Diacko :

« *Forum de l'Actu* a le même principe que *Débat Local*, elle cherche à intégrer les citoyens dans la gestion de la cité en sollicitant leurs avis sur des questions d'actualité. La différence avec *Débat Local*

¹ Entretien avec Charles Sylla, coordonnateur de la radio *Air'Jeunes*, effectué le 21 septembre 2006 à Pikine.

est que nous ne cherchons pas la polémique entre les autorités administratives ou politiques et les citoyens. C'est l'institution même, la *RTS*, qui fait que les auditeurs interviennent avec une certaine retenue, contrairement *Air Jeunes*, ils ne sont pas virulents, ne sont pas insultants et ne sortent pas du cadre défini par l'émission. Nous privilégions la communication sociale pour que les responsables politiques soient au courant des problèmes et puissent les résoudre. L'autre aspect de l'émission c'est l'éveil des consciences, c'est pour donner aux auditeurs des outils pour décortiquer toute la masse d'informations qu'ils entendent dans les médias et qu'ils ne comprennent pas souvent¹ ».

À la *RFM* c'est l'émission *Goh bi* (le quartier) qui fait office de concurrente. D'après Assane Gueye, directeur des programmes de la radio, cette émission est bâtie sur le même concept que *Débat Local*, mais ses prétentions sont plus réduites car elle n'ambitionne pas de changer les principes de gestion de la cité :

« Dans *Goh bi* [le quartier], la radio organise un débat dans un quartier de Dakar entre les élus locaux et les populations une fois par semaine. L'objectif est d'apporter des éclairages sur la gestion publique et d'apprendre aux populations à revendiquer leurs droits car on ne peut pas laisser une seule partie décider de l'avenir du pays, les citoyens qui votent ont aussi le droit de dire ce qu'ils pensent des politiques qui sont menées par les autorités. Son but est de participer au renforcement de la démocratie, mais nous ne pouvons pas parler de changement. Cette rubrique a donné plus de qualité à nos éditions en analysant le fond des problèmes avec des experts qui ont des idées à proposer² ».

Cette émission a, en effet, une visée délibérément pédagogique comme le montre, par opposition, la rubrique de la *RFM*, « *Parole aux auditeurs* » à laquelle elle fait pendant dans la grille de la radio qui, elle, est réservée à ceux qui savent sur « les sujets sérieux » et à qui on peut ouvrir l'antenne. Les propos du directeur des programmes, Assane Gueye, distinguent clairement les deux usages de l'interactivité par la radio :

« Dans la rubrique du matin [*Parole aux auditeurs*], nous traitons de sujets sérieux qui nécessitent une expertise, l'antenne ne peut pas être ouverte à n'importe qui. Par exemple, aujourd'hui, nous parlerons de l'agriculture, nous ferons réagir des experts agronomes. Dans la rubrique de l'après-midi, *Kaddu askanwi* [*La parole du peuple*], le téléphone est ouvert à tous les auditeurs³ ».

La radio *Rail Bi Fm*, outil de communication du centre multimédia de Pikine dont l'Unesco est le maître d'ouvrage, a aussi une émission, *Guindi* (éclairer en wolof) semblable à *Débat Local*. Elle développe, selon son gérant, un format de radio de proximité.

« *Guindi* [éclairer] parle de citoyenneté et de bonne gouvernance locale, mais elle n'est pas particulièrement orientée vers la gestion des collectivités locales [sous-entendu les batailles politiques]. Nous invitons toutes les personnes impliquées dans la gestion de la collectivité ou les élus locaux pour discuter de leurs activités et de leurs projets avec les citoyens qui peuvent poser des questions en direct sans animosité. Le but de cette émission c'est l'accompagnement et le

¹ Entretien effectué le 19 mai 2009 à la *RTS*.

² Entretien effectué le 21 mai 2009 à la *RFM*.

³ Entretien effectué le 21 mai 2009 à la *RFM*.

renforcement des capacités des citoyens à analyser un problème et d'essayer de trouver des solutions¹ ».

Rail Bi Fm est la seule radio locale qui refuse de développer un modèle de radio susceptible d'entrer en concurrence avec celui des radios privées ou publique. Elle tente de créer un espace propre d'audience et elle s'inscrit, comme nous l'avons vu dans le chapitre 1, dans la lignée des radios communautaires pures :

« Nous [la rédaction de *Rail Bi Fm*] traitons les sujets que les autres radios trouvent inutiles, par exemple, les activités du jeune menuisier ou de la vendeuse de beignets. Notre ligne éditoriale c'est le développement local donc nous privilégions la promotion des initiatives locales. Nous sommes dans une zone où les populations ont besoin d'être informées sur leur localité et le travail des associations de base car ces sujets ne sont jamais traités dans les autres radios² ». (Nouha Badji, gérant de *Rail Bi Fm*).

Toutefois, *Rail Bi Fm* a beaucoup moins de moyens qu'*Air'Jeunes* : elle n'a pas sa notoriété, elle est plus récente (elle est créée en 2006). Elle ne pouvait pas, sur la période de l'enquête, constituer une réelle force de pression concurrentielle contre *Air'Jeunes* et *Débat Local*.

1.2. Sud Banlieue, principale rivale et modèle d'*Air'Jeunes*

La principale rivale d'*Air'Jeunes* a été la station locale de *Sud Communication* : *Sud Banlieue* ; et les principales concurrentes de *Débat Local* ont été ses deux émissions sur la vie locale à Pikine « *Gokh bi* » (le quartier) et « *Quartier à la Une* ». C'est cette radio et ces émissions qui étaient en position d'exercer l'influence la plus forte sur la dynamique de la radio et de l'émission.

Le démarrage d'*Air'Jeunes* fut, comme on l'a dit, un succès et suscita un véritable « engouement³ » dans la population pikinoise et une certaine crainte dans les autres radios. Dès le début des années 2000, les radios privées emboîtèrent le pas d'*Air'Jeunes* et s'intéressèrent, dans son sillage, aux problèmes de la principale banlieue de Dakar. Elles s'employèrent à y développer le concept de radio de proximité. Toutefois, seul le groupe *Sud Communication* se donna les moyens de lutter avec quelque chance de succès contre *Air'Jeunes* : la radio privée choisit d'y créer une station locale importante *Sud Banlieue*, les autres radios préférant la solution du correspondant local de la station nationale. Cette

¹ Entretien effectué le 28 mai 2009 à Guinaw Rail, Pikine.

² Entretien effectué le 28 mai 2009 à Guinaw Rail, Pikine.

³ Entretien avec Cheikh Fall, responsable des programmes à *Air'Jeunes*, effectué le 13 septembre 2006 à Pikine.

décision de *Sud Communication* de s'implanter à Pikine peut résulter d'une stratégie autonome de développement de la radio de proximité et de décentralisation dans la logique de la concurrence commerciale entre les grands groupes. Mais tout semble montrer qu'elle a été inspirée par le succès d'*Air'Jeunes*. Les responsables de *Sud Communication* se sont défendus d'avoir cherché à concurrencer *Air'Jeunes*. Toutefois, installée à Pikine en 2001, soit deux ans après *Air'Jeunes*, *Sud Banlieue* est présentée par ses promoteurs dans les mêmes termes que ceux utilisés par les responsables d'*Air'Jeunes* avec comme slogan « La proximité au service de l'efficacité ».

« Cette démarche vise à rompre avec la communication verticale pour privilégier celle horizontale basée sur la proximité et la prise en charge des préoccupations quotidiennes de la population¹ ».

Force aussi est de constater que la grille des programmes de *Sud Banlieue* a été conçue sur le modèle de celle d'*Air'Jeunes*. La radio privée a également intégré dans ses programmes des émissions sur la décentralisation à peu près du même format que *Débat Local : Gokh bi* (le quartier) et *Quartier à la Une* ont pour principe « d'aller vers les populations » pour réaliser des reportages dans les quartiers sur la façon de vivre des habitants et leurs difficultés quotidiennes. *Débat Local* constituait une innovation journalistique pour la région et les responsables de *Sud Communication* l'ont regardée comme une menace. Comme le souligne Charles Sylla, coordonnateur d'*Air'Jeunes*, lorsqu'il conteste que *Débat Local* s'inspire d'émissions interactives préexistantes de *Sud Fm* comme *Wakh sa xalaat* (donner son avis), émission quotidienne ou *Le grand oral* animée pendant les élections municipales de 1996 :

« Je reconnais que *Sud Fm* a été la première radio à mettre en place des émissions interactives, mais le concept de permettre aux auditeurs de dialoguer avec l'élu c'est nous [*Air'Jeunes*] qui l'avons commencé ensuite toutes les autres radios ont copié sur nous, parce qu'elles ont vu que ça marche² ».

Pour *Air'Jeunes*, l'arrivée de *Sud Banlieue* constituait à la fois un risque et un atout. Les responsables d'*Air'Jeunes* l'ont vécue comme une proclamation de guerre et un acte déloyal. Charles Sylla qui déclare que cette chaîne « piétine sur ses terres », raconte :

« *Sud Banlieue* est venue s'installer à quelques mètres d'*Air'Jeunes* avec tous ses moyens matériels très sophistiqués pour lui faire la concurrence, donc c'est à la guerre comme à la guerre. Nos rapports sont très tendus parce que *Sud* joue sur le prestige et la notoriété nationale et *Air'Jeunes* mise sur la pérennité, de fait, elle dérange toutes ces radios privées de proximité. Même si historiquement *Penc*

¹ Voir « La proximité au service de l'efficacité », *Sudonline*, en ligne le 2 juillet 2001, <http://www.sudonline.sn>, consulté le 9 septembre 2009.

² Entretien avec Charles Sylla, coordonnateur d'*Air'Jeunes*, effectué le 21 septembre 2006 à Pikine.

Mi s'est installée avant nous [en 1996], *Air'Jeunes* est la première radio communautaire au Sénégal par l'impact et la force, partout à travers le monde on parle de nous en termes d'audience¹ ».

Les dirigeants d'*Air'Jeunes* ont aussi vécu cette implantation de la radio *Sud Banlieue* comme un hommage et le témoignage de la réussite de leur pari. Le journalisme local était traditionnellement considéré comme un journalisme de second ordre réservé aux débutants ou aux professionnels sans talent et sans avenir. Le fait que le groupe alors le plus puissant et le plus prestigieux vienne directement les concurrencer est en soi une certaine reconnaissance de leur existence de « radio comme les autres ». Cette volonté que la radio *Air'Jeunes* soit reconnue comme telle est devenue explicitement un objectif majeur de la stratégie des fondateurs.

Mais une rivale est aussi un modèle. Le principal concurrent d'*Air'Jeunes*, *Sud Banlieue*, s'est progressivement constitué comme une référence pour les acteurs de la radio, animateurs mais surtout responsables, et comme un pôle d'attraction puissant du compromis initial vers le modèle faible de radio communautaire. *Air'Jeunes* pouvait être comparée à *Sud Communication* : elles « jouaient dans la même cour », celle des « grands ». La colère que suscite chez Cheikh Fall, cofondateur et responsable des programmes, l'éviction d'*Air'Jeunes* des enquêtes d'audience témoigne clairement de cette valorisation symbolique de la radio communautaire désignée comme une menace par le principal groupe privé :

« Les instituts de sondages excluent les radios communautaires de leurs études parce qu'elles ne peuvent pas payer et n'ont pas une grande part de publicité, ils ne s'intéressent qu'aux radios privées commerciales qui peuvent leur rapporter financièrement grâce aux supports publicitaires. Je ne leur demande pas de faire des sondages pour toutes les radios communautaires car elles n'ont pas la même notoriété, mais s'ils font des enquêtes pour *Sud Banlieue*, ils doivent faire de même pour *Air'Jeunes*, parce qu'elles ont les mêmes publics et diffusent pratiquement les mêmes informations. En outre, pour mesurer le taux d'audience dans la banlieue, *Air'Jeunes* est mieux placée de par son ancienneté² ».

Cette prétention affichée des responsables d'*Air'Jeunes* à être considérée par *Sud Communication* comme un concurrent inspire aux autres radios communautaires une réaction d'hostilité, car elles y voient un manquement à la solidarité, une prétention illégitime et une preuve supplémentaire de leur propre relégation dans le monde des radios subalternes. Les responsables des autres radios communautaires considèrent ceux d'*Air'Jeunes*, surtout Charles Sylla, coordonnateur et cofondateur de cette radio, comme un « personnage imbu de sa personne » et qui « se croit tout permis dans le milieu en ne voulant pas se plier à la loi des

¹ Entretien effectué le 21 septembre 2006 à *Air'Jeunes*, Pikine.

² Entretien avec Cheikh Fall, responsable des programmes à *Air'Jeunes*, le 18 mai 2009 à Pikine.

radios communautaires¹ ». Ce haut responsable d'une des structures qui s'occupent des radios communautaires explique :

« *Air'Jeunes* préfère se comparer aux radios privées comme *Sud Fm* ou *Walfadjiri* sans se soucier des besoins des Pikinois. C'est parce qu'il [le coordonnateur d'*Air'Jeunes*] veut que sa radio soit mentionnée partout où ces radios sont citées. Il veut que le contenu programmatique d'*Air'Jeunes* soit le même que celui des radios privées afin qu'elle soit à la hauteur de ces radios à cause de l'environnement concurrentiel² ». (Paul Ndiaye, coordonnateur du programme Informorac).

Cette création a en tout cas servi dans certains cas de débouchés aux journalistes formés par *Air'Jeunes* au moment de sa création ou quelques années (à partir de 2002) après comme nous le verrons dans le chapitre 7. Il n'est malheureusement pas possible, faute de données ou d'enquêtes précises, de suivre quantitativement les résultats de cette concurrence sur l'audience d'*Air'Jeunes*. Des indices montrent, néanmoins, que la création de *Sud Banlieue* a fortement affecté les relations d'*Air'Jeunes* avec ses auditeurs et la population pikinoise. C'est à partir de son arrivée que l'audience de la radio aurait décliné et que des tensions auraient commencé à opposer ses animateurs aux responsables et fondateurs. Les journalistes de *Sud Banlieue* se sont imposés comme les interlocuteurs privilégiés des Pikinois lorsqu'à l'occasion d'évènements locaux leurs témoignages sont sollicités. La menace n'était pas alors directe, financière ou commerciale, bien que, comme le dit Kéba Cissé, responsable des finances à *Air'Jeunes*, « la part de la publicité se sentait au début au niveau de la radio, mais actuellement, en 2006, cela ne marche pas très fort, parce que les gens ont tendance à aller dans les autres radios ». Elle était de nature plutôt symbolique. Elle a révélé les tensions internes du compromis initial et les imprécisions sur les modèles de radio que ce compromis autorisait. Elle était de nature à provoquer une inflexion de la trajectoire de la radio vers un modèle de radio communautaire faible en favorisant le développement du projet des fondateurs en ce qu'il s'opposait à celui de l'ONG « Développement et Paix ». Cette menace cependant n'était pas de nature, compte tenu des ressources mises à la disposition d'*Air'Jeunes*, de compromettre son existence au moins à moyen terme.

2. Les marges de jeu des « petits » médias

Les « petits » médias sont nombreux et souvent informels à Pikine. Leur activité étant peu coûteuse, les salaires étant réduits à l'extrême, ils sont peu sensibles aux pressions financières

¹ Entretien avec un responsable des radios communautaires qui a souhaité garder l'anonymat, effectué le 21 septembre 2009 à Dakar.

² Entretien effectué le 20 mai 2006 à Thiès.

exercées par la concurrence des grands groupes pour leur survie. Cette misère économique et sociale du journalisme informel a évidemment des conséquences majeures sur le mode d'exercice du métier de journaliste - absence ou faiblesse de la déontologie, ressentiment social, focalisation sur l'instant - et sur les produits informationnels offerts - la recherche de l'emprise sur le récepteur par l'émotion et le choc : ce qui peut être résumé sous le terme de « peopolisation ». Leur existence, quelle que soit leur forme écrite ou radiophonique, est favorisée par l'existence d'un monopole public des sources journalistiques et la pratique pikinoise du colportage qui constitue un usage ordinaire tout à fait spécifique de l'information et notamment de l'information politique favorable à une presse à sensation exigeant peu de compétences. *Air'Jeunes* présente bien des traits communs avec ces médias faméliques et ses marges de manœuvre dans la compétition médiatique pikinoise sont très voisines de celles des autres « petits » médias. Même la prédominance de l'oralité dans la culture africaine, que l'on présente parfois comme une sorte d'avantage comparatif naturel pour les médias radiophoniques africains, ne la met pas à l'abri de la concurrence des autres médias.

2.1. La force de résistance du secteur informel

Les entreprises privées de presse ou médiatiques de petite taille sont très nombreuses, très vivantes. Elles sont peu structurées et leur gestion est peu transparente. Elles sont créées par une initiative individuelle - souvent un journaliste ou un homme d'affaires, voire un homme politique, hors le cas de la presse de parti. Elles parviennent à subsister pendant des périodes longues mais vivent d'expédients et leur gestion est improvisée et aléatoire. Elles n'ont pas de projet éditorial clair. Elles sont le plus souvent spécialisées dans le « papier » scandaleux et dénonciateur¹ de la presse qualifiée de « people » ou encore des « tabloïd »². Leur gestion est centralisée et personnalisée avec une absence de division des tâches. L'éditeur est souvent

¹ Voir Frère M. S. (2001), « Dix ans de pluralisme en Afrique francophone », *art. cit.* pp. 28-59.

² Voir Hoggart R. (1970), *La culture du pauvre, op. cit.* ; Agboton A. (2002), « Presse people à la sénégalaise », *Le Nouvel Afrique Asie*, n°156, p. 65 ; Kassé El. (2002), *Misères de la presse*, Dakar, Graphi Plus ; Ndoye O. (dir.) (2003), *Le sexe qui rend fou. Approche clinique et thérapeutique*, Dakar, Présence Africaine, pp. 145-149 ; « Presse people à la sénégalaise », *Le Nouvel Afrique Asie*, n°156, p. 65 ; Wittmann F. (2004), « Breaking the Taboos. The Senegalese Tabloid Press a Motor for Social Change », in Beck R. M. and Wittmann F. (eds), *African Media Cultures. Transdisciplinary Perspectives*, Cologne, Rüdiger Köppe, pp. 43-57 ; Wittmann F. (2005), « Vers une réhabilitation de la presse populaire au Sénégal. Une enquête auprès des bonnes », in Taureg M., Wittmann F. (dirs), *Entre tradition orale et nouvelles technologies : où vont les mass médias au Sénégal ?*, Dakar, Enda Tiers Monde, pp. 73-92 ; Wittmann F. (2006), « La presse écrite sénégalaise et ses dérives », *Politique Africaine*, n°101, pp. 181-194 ; Spies V. (2008), *Télévision, presse people. Les marchands du bonheur*, Éditions De Boeck, Collection Médias Recherches ; Dakhli J. (2009), « Comment peut-on faire du people ? Pratiques et identités professionnelles dans la presse échoitière française », *Communication*, vol. 27, n°1, pp. 237-255.

directeur de publication, tout comme le directeur de station, il est en même temps journaliste, gestionnaire et dirigeant, le coût d'une structure d'encadrement administratif, financier ou même rédactionnel (rédacteurs en chef, secrétaire de rédaction) étant trop élevé. Il concentre tous les pouvoirs de décision et entretient une totale opacité sur la gestion, notamment financière, de son entreprise laissant le personnel dans l'ignorance des données les plus fondamentales : tirage, audience ou financement. Dans les stations de radio, les animateurs sont techniciens, démarcheurs, publicitaires, coursiers, etc. Toutes ces petites structures sont évidemment dépourvues de services comptables et financiers. La gestion des ressources n'est pas planifiée et il n'existe pas de plan d'investissement, ni de compte d'exploitation prévisionnel. Ainsi leurs financements sont souvent opaques car beaucoup d'entreprises de presse ne peuvent survivre que grâce à l'appui d'un homme d'affaires ou d'un politique exigeant en contrepartie des services occultes¹.

2.2. Les pressions financières sur *Air'Jeunes*

Nous avons étudié dans le chapitre 1 les conditions financières initiales d'*Air'Jeunes* afin d'éclairer l'influence de ces conditions sur le contrôle du fonctionnement de la radio par l'ONG canadienne, les fondateurs et la communauté. Nous analysons ici, de façon plus détaillée, un autre volet de ces conditions financières : les contraintes qu'elles imposent à *Air'Jeunes* et à ses membres dans le fonctionnement courant de la radio et les marges de liberté qu'elles leur laissent dans la concurrence avec les autres médias.

« *Air'Jeunes* avait un financement de départ [par l'ONG « Développement de Paix »] conditionné par la capacité de ses membres à mobiliser des fonds au niveau local. Ainsi à travers des activités culturelles, lucratives et des ventes de carte de membres, nous avons collecté 4 millions de francs CFA auprès des Pikinois² ». (Charles Sylla, coordonnateur et cofondateur de la radio *Air'Jeunes*).

L'aide de « Développement et Paix » s'est ajoutée aux contributions (certes modiques, environ 4 millions de francs CFA soit 6 000 euros environ) des membres de la communauté pikinoise recueillies en 1999-2000 sous la forme de cotisations des associations locales, de ventes de cartes de membres, de recettes de manifestations organisées par les porteurs du projet. Mais ces apports initiaux ne couvrent pas le fonctionnement courant de la radio. Dans la brochure consacrée à *Air'Jeunes* par l'institut Panos, les frais courants de fonctionnement

¹ Voir Frère M. S. (2000), *Presse et démocratie en Afrique francophone. Les mots et les maux de la transition au Bénin et au Niger*, Paris, Karthala.

² Entretien effectué le 21 septembre 2006 à *Air'Jeunes*.

mensuel de la radio-école sont évalués à 1 200 000 FCFA soit environ 1 800 euros (200 000 FCFA pour le personnel, 500 000 pour l'électricité, 300 000 pour le téléphone, 150 000 pour les frais de transport, 60 000 pour les achats divers)¹. Cette estimation non détaillée est sujette à caution. Elle semble porter sur la radio-école seulement et elle surestime fortement les frais hors personnel et sous-estime les frais de personnel, sans doute pour les besoins promotionnels dont cette brochure et l'instrument. Les informations financières que nous avons pu rassembler lors de notre enquête sont plus fiables : les charges financières courantes d'une radio communautaire sont modérées et compressibles car elles sont concentrées sur les salaires². Quarante-cinq personnes qui perçoivent des revenus sous différentes formes (salaires, honoraires ou simples indemnités) variant « entre 0 et 90 000 FCFA (137 €)³ » sont employées par la radio *Air'Jeunes*. Quinze personnes sont permanentes et ont un salaire mensuel fixe sous des statuts très variés (journalistes, reporters, animateurs, techniciens). Sont aussi sollicités des producteurs extérieurs et des jeunes reporters qui, parce qu'ils n'ont pas l'expérience suffisante, ne font pas partie des personnels permanents même s'« ils ont le même rythme de travail que les autres⁴ ». Les rémunérations des permanents sont très faibles, ils perçoivent 50 000 FCFA (76 €) par mois et c'est le rédacteur en chef qui est le mieux payé 70 000 FCFA (105 €). Certains ne disposent qu'entre 10 000 FCFA (15 €) et 15 000 FCFA (22 €) pour le transport, ce qui équivaut alors pratiquement à du travail gratuit. Les écarts de salaires entre les animateurs et les responsables sont importants. Les dirigeants perçoivent entre 100 000 FCFA (150 €) et 150 000 FCFA (230 €) par mois, ce qui constitue une rémunération relativement élevée mais très inférieure à la rémunération d'un journaliste professionnel qui bénéficie d'une convention professionnelle très favorable en raison du fait que les journalistes ont été longtemps des fonctionnaires (le salaire d'un débutant s'élève à 170 000 FCFA, soit environ 260 €)⁵.

¹ Voir Ly A. (Mars 2010), « Quand une radio fait école », *art. cit.*

² Enquête effectuée en 2006 auprès de certains animateurs et responsables de la radio *Air'Jeunes*.

³ Entretien avec Charles Sylla, coordonnateur d'*Air'Jeunes*, effectué le 21 septembre 2006 à *Air'Jeunes*, Pikine.

⁴ Entretien avec Issa Diop, technicien-animateur à *Air'Jeunes*, effectué le 11 septembre 2006 à Pikine.

⁵ Pour une comparaison avec les autres pays africains voir Frère M. S. (2001), « Dix ans de pluralisme en Afrique francophone », *Les cahiers du journalisme*, n°9, p. 43. Selon l'auteur, la grille des salaires des journalistes en RDC et au Burkina Faso montre que le Sénégal n'est pas une exception et que la possibilité d'aller exercer leur métier dans un autre pays francophone pour les journalistes sénégalais dans le but d'augmenter leur revenu n'existe pas... Au Burkina Faso les salaires oscillent entre 70 000 FCFA (105 euros) et 120 000 FCFA (180 euros) pour les journalistes de la presse écrite, et les animateurs radio gagnent rarement plus de 10 000 FCFA (15 euros) par semaine, 40 000 FCFA (60 euros) par mois. En RDC les journalistes ne gagnent pas plus de 10 \$ par mois.

ENCADRÉ 5-ÉLÉMENTS SUR LE BUDGET D'*AIR'JEUNES* EN 2006**Dépenses et recettes courantes****Recettes : environ 25 millions de FCFA**

Subvention de Développement et Paix : 20 millions de FCFA ;
 Parrainages (1 million de FCFA) ;
 Avis et communiqués (un avis de disparition coûte 1 000 FCFA), spots publicitaires, pourtant interdite (5 millions de FCFA) ;
 Part dans le serveur vocal : 3 millions de FCFA ;
 Pas de participation de la population (sauf paiement des avis).

Dépenses : environ 25 millions de FCFA

Personnel (45 personnes dont 15 permanents) : 20 millions environ ;
 Frais de transport : 1,5 millions de FCFA ;
 Téléphone (*Air'Jeunes* ne paie plus les portables ; 6 lignes fixes et internet) : 2 millions de FCFA ;
 Petit matériel (dictaphones, ordinateurs, cassettes, etc.) : 1 million de FCFA ;
 Électricité : 1,6 millions de FCFA.

Source : Entretien avec Kéba Cissé, responsable des finances, effectué le 11 septembre 2006 à Pikine.

L'aide de l'État est parcimonieuse, irrégulière et chichement allouée aux radios communautaires. Les pouvoirs publics ont longtemps refusé d'apporter aux médias, pourtant fragiles, une aide quelconque sous quelque forme que ce soit. Les financements publics en appui au secteur n'ont commencé qu'en 2000. Cette aide est modulée en fonction de la régularité du titre, du nombre des professionnels qui y travaillent, du tirage, de la diffusion ainsi que des charges sociales. Pour en bénéficier, les organes audiovisuels doivent remplir certains critères : diffuser sur zone d'émission couvrant au moins l'étendue d'une région administrative, employer au moins cinq journalistes ou techniciens de la communication sociale à plein temps, respecter les dispositions de leur cahier des charges. Les conditions posées à cette aide excluent de fait, et sans doute délibérément, les radios communautaires. En outre, si certaines radios communautaires peuvent en bénéficier, le montant est nécessairement dérisoire. En effet, l'État sénégalais n'a commencé à octroyer le fonds d'aide à la presse, d'un montant de deux à trois millions de francs CFA (4 500 euros) respectivement à dix radios communautaires, qu'en 2003. Ces dispositions critiquées fortement par les acteurs de ces organes font l'objet de controverses.

« Face à la faiblesse de nos ressources et l'article 18 du cahier des charges applicable aux radios communautaires qui nous interdit de passer de la publicité, nous survivons difficilement sans le fonds d'aide à la presse car nous sommes dans un environnement concurrentiel très difficile. Entre 2003 et 2005 seuls 5 à 10% de ce fonds ont été versés aux radios communautaires à qui les organes de régulation demandent dans l'article 1 du cahier des charges de conserver leur caractère originel de

radio communautaire, pourtant ce fonds attribué aux organes de presse privée est l'agent du contribuable sénégalais donc nous y avons droit¹ ». (Babacar Diouf, secrétaire général de l'Urac).

Modou Ngom, directeur de la Communication et membre du CNRA, conteste cette analyse :

« Les radios communautaires ont des avantages qui leur permettent d'exister grâce aux bénéficiaires sans limite des parrainages et aux appuis de différents partenaires. Elles veulent en plus un personnel sous payé ou des volontaires et diffuser de la publicité comme le font les radios privées qui ont des obligations qu'elles n'ont pas, tels que l'emploi à temps plein de cinq journalistes professionnels sur la base de la convention collective des journalistes, la cotisation à la sécurité sociale et à la caisse des retraites, etc. Normalement si on se réfère à la loi qui dit que l'aide à la presse est modulée en fonction des charges, les radios communautaires ne sont pas éligibles parce qu'elles ne remplissent pas les conditions [obligations des radios privées]. Mais le CNRA s'est battu avec une volonté politique pour les associer en leur donnant deux millions par an car le Synpics [Syndicat des professionnels de l'information et de la communication au Sénégal] a voulu qu'on respecte les textes² ».

Cette réglementation limite drastiquement les aides publiques et les ressources privées qui leur sont accessibles en dépit d'un contexte financier par ailleurs très difficile pour les petits organes de presse. *Air'Jeunes* a été jusqu'ici la seule station communautaire à en bénéficier continûment, les autres n'en ont reçu que sporadiquement. Quant aux ressources de publicité, elles sont théoriquement interdites aux radios communautaires. Elles sont de toute façon très limitées dans la région, le faible niveau de développement des entreprises privées au Sénégal ne leur permettant pas d'avoir des stratégies de publicité ambitieuses : elles sont peu nombreuses et peu enclines à investir dans ce type de dépenses. Le marché des annonces est donc très étroit et très concurrentiel à cause de la multiplication des entreprises de médias après la libéralisation des ondes en 1994. Le développement des radios est très contraint par cette pénurie de fonds promotionnels. D'après le Cesti (Centre des études des sciences de l'information), 70% des recettes de la presse doivent venir de la publicité et 30 à 40% des recettes de ventes³. En outre, le marché publicitaire au Sénégal est estimé à 12 milliards de francs CFA (18 000 000 €), mais très peu d'organes de presse en profitent à cause de la concurrence par les supports hors-médias, notamment l'affichage de la rue. Une étude effectuée en 2009 par le cabinet *Omédia* sur les investissements publicitaires dans les différents supports révèle que :

¹ Entretien effectué le 29 mai 2009 à *Afia Fm*, Grand Yoff.

² Entretien effectué le 21 septembre 2006 à la Direction de l'Information et de la Communication.

³ Cours de marketing en 3ème année au Cesti (2000). Les secteurs qui font plus de publicité sont les télécommunications, l'agro-alimentaire et les produits cosmétiques.

« Sur un total de 9 milliards, 700 millions de francs CFA en publicité soit 75% des investissements des annonceurs, sont allés à la télévision et les 25% restants ont été partagés entre la radio et la presse écrite, environ 1 milliard 200 millions, tandis que près d'un milliard est allé à l'affichage de la rue¹ ».

Par ailleurs, les recettes publicitaires font l'objet d'une lutte acharnée entre les médias, notamment les journaux qui manquent cruellement de ressources financières et qui sont très nombreux souvent dans le secteur informel. *Air'Jeunes* n'a pas assez d'audience et de réputation pour pouvoir, sauf exception, bénéficier de ce financement qui est un des plus importants moyens de survie des médias au Sénégal. Le système du publi-reportage est fermé à *Air'Jeunes*. Le paiement à la tâche est une pratique fréquente dans le journalisme pikinois. Comme l'affirme le responsable financier d'*Air'Jeunes*, les contrats de partenariats lui assurent une assise financière non négligeable.

« *Air'Jeunes* vit aussi grâce au parrainage des émissions par des structures comme le « Radi [Réseau africain pour le développement intégré] » ou la « Raddho [Rencontre africain pour la défense des droits de l'homme] ». La participation des populations se limite aux avis et communiqués qui ne coutent que 1000 francs CFA [1,50 euros] ou aux spots publicitaires estimés à moins de 1% du budget de la radio. Notre seule perspective est de présenter des programmes aux ONG pour obtenir des financements² ». (Kéba Cissé, Responsable financier d'*Air'Jeunes*).

La situation économique des médias et la faible rémunération des journalistes conduisent ces derniers, avec l'accord tacite des premiers, à bafouer les règles les plus élémentaires de la déontologie du journalisme³. C'est ainsi tout particulièrement que la distinction stricte entre le reportage et le publi-reportage ou reportage sur commande n'est pas respectée et que la confusion est institutionnalisée - au Sénégal comme dans toute l'Afrique de l'Ouest. Cette pratique appelée « Gombo⁴ » ou « Khar matt » (« couper du bois » en wolof) recouvre des réalités diverses des plus bénignes au plus malignes. Il peut s'agir de pure corruption : achat par des hommes d'affaires ou des politiques de numéros ou de pages publicitaires en échange d'un reportage flatteur ou d'une interview. Il peut s'agir de chantage : montage d'affaires par les médias pour se faire rémunérer leur silence. Il peut enfin s'agir de non-respect de la

¹ Sarr M. « Marché publicitaire. Une manne financière de 12 milliards dont profitent peu les médias privés », *Walfadjiri*, en ligne le 30 mars 2010, <http://fr.allafrica.com/>, consulté le 15 mai 2010.

² Entretien effectué le 11 septembre 2006 à Pikine.

³ Voir Annexe 6-La régulation des médias au Sénégal.

⁴ Selon Marie-Soleil Frère : « Ce sont les ONG de développement qui ont contribué à ancrer cette pratique : soucieuses de bénéficier d'une couverture de leurs activités dans la presse locale qui puisse leur servir à démontrer leur efficacité à leurs bailleurs de fonds, mais confrontées au manque de moyens des journalistes, elles ont pris l'habitude d'assurer le déplacement et, éventuellement, l'hébergement et la restauration des rédacteurs sur le terrain, ainsi que de les pourvoir d'un « petit per diem », somme forfaitaire quotidienne ». Voir Balima S. T. et Frère M. S. (2003), *Médias et communications sociales au Burkina Faso*, op. cit. p. 61.

déontologie : faire passer pour un reportage impartial, sur décision du média, une commande rémunérée et partielle.

Les radios communautaires facturent systématiquement aux organisateurs de manifestation les frais qu'elles encourent pour couvrir les événements. Il est fréquent de voir, lors des manifestations organisées par des institutions, les organisateurs faire signer une feuille d'émargement aux journalistes présents avant de leur remettre un billet de 5 000 francs CFA (8€) « pour le transport ». Certains reporters exigent des « per diem » ou des primes de transports avant de couvrir un événement¹. Tel est le cas pour les animateurs d'*Air'Jeunes* dans le cadre des contrats avec les associations. Ces prestations se font en contrepartie d'une rémunération directe des animateurs sous la forme de remboursement de « frais de déplacement ».

Avec ses difficultés financières les animateurs de *Débat Local* et de la radio exigent le remboursement de leur frais de transport avant de se déplacer si nous refusons par principes, ils ne viennent pas² ». (Ibrahima Lô, coordonnateur d'ECO/PN [Espace de concertation et d'orientation de Pikine-Nord]).

Le versement de cette contrepartie financière est d'ailleurs général ; il est aussi appliqué avec les maires dans le cadre de l'émission *Débat Local*.

« Nous acceptons l'argent que les maires nous donnent quand on va les voir pour réaliser l'émission car il nous permet de régler nos petits problèmes personnels. La rédaction est au courant de nos difficultés financières, on en parle tous les jours en réunion de rédaction, mais les dirigeants disent que c'est une radio communautaire donc il n'y a pas assez de moyens³ » (Issa Diop, technicien-animateur de *Débat Local*).

Ce n'est qu'en 2009 que les journalistes sénégalais ont mis en place une instance d'autorégulation chargée de veiller à la promotion et à l'observation des règles, le Cored (Comité d'observation des règles d'éthique et de déontologie). Ce mécanisme d'autorégulation qui a pour objectif de veiller au respect des conditions d'accès et d'exercice de la profession s'est aussi doté des pouvoirs de sanction qui peuvent aller d'un avertissement au retrait de la carte de presse en cas de violation d'un principe qui régit la corporation. À travers un communiqué conjoint publié en septembre 2010 avec la CJRS (Convention des jeunes reporters du Sénégal), le Synpics (Syndicat des professionnels de l'information et de la communication au Sénégal) et le Cdeps (Conseil des diffuseurs et éditeurs de presse au Sénégal), le Cored demande aux organisations privées et publiques de « dénoncer toute

¹ *Idem*, pp. 61-62, pour une analyse plus détaillée sur cette pratique.

² Entretien effectué le 26 mai 2009 à Pikine.

³ Entretien effectué le 11 septembre 2006 à *Air'Jeunes*.

personne qui se mettrait à leur exiger des gratifications car les frais de déplacement liés à la collecte et au traitement de l'information sont à la charge de l'employeur¹ ».

Les revenus de formation (per diem versés aux auditeurs des stages de formation) constituent une ressource importante du milieu journalistique (à l'instar de nombreux autres secteurs). Les journalistes des organes privés informels peuvent se former dans les multiples stages offerts par les spécialistes soutenus par l'aide internationale. Ces formations continues font l'objet de nombreuses critiques qui en montrent les faiblesses et effets pervers : insuffisante sélection des personnes formées, accaparement de ces formations par une minorité et surtout course au per diem². Ces formations et les rémunérations dites accessoires qu'elles procurent sont en réalité un moyen essentiel de survie des médias de petite taille de la région. *Air'Jeunes* a développé des actions visant à capter une partie de ces financements internationaux déguisés. Elle a en particulier tenté d'accroître ses ressources en élaborant un projet de radio-école communautaire de journalistes de radios communautaires. Ces ressources ne peuvent évidemment être évaluées. Il est cependant probable qu'elles sont importantes. Il est sûr qu'elles ne bénéficient qu'aux responsables historiques, les fondateurs, où ceux qui ont acquis une certaine notoriété dans la radio *Air'Jeunes*. Les animateurs actuels et notamment ceux de *Débat Local* ne perçoivent pas ces revenus accessoires ; cette discrimination suscite d'ailleurs des clivages au sein de la radio.

« Ils [les responsables d'*Air'Jeunes*] interceptent les convocations et s'inscrivent d'office dans les séminaires de formation de mise à niveau pour les animateurs car les participants sont rémunérés à la fin de la session. Ils font la même chose avec les voyages d'études et les rencontres internationales organisés par certains de nos partenaires, c'est un moyen pour eux d'avoir des per diem et de se constituer des réseaux au niveau international au cas où ils voudraient quitter la radio³ ». (Un animateur anonyme d'*Air'Jeunes*).

La concurrence par le marché ou le quasi marché est importante et elle a des conséquences majeures sur le fonctionnement des médias et sur celui d'*Air'Jeunes*. Cependant, prenant des formes locales spécifiques, elle joue de façon beaucoup moins forte que dans les systèmes développés qui n'ont pas de secteurs informels. Cette faiblesse favorise *Air'Jeunes*. La concurrence ne menace pas directement sa survie, ni le niveau de ses moyens matériels

¹ Voir Plate-forme des Acteurs non étatiques pour le suivie de l'accord de Cotonou au Sénégal (2010), « Lutte contre la corruption dans la presse : le Synpics (Syndicat des professionnels de l'information et de la communication au Sénégal), la CJRS, le Cored et le Cdeps sifflent la fin des perdiems », www.platforme-ane.sn.

² Voir Frère M. S. (2000), *Presse et démocratie en Afrique francophone, op. cit.*

³ Cet entretien n'a pas été enregistré car l'interlocuteur voulait rester anonyme par peur d'être sanctionné, le 4 février 2011 à Pikine.

(investissements et matériels courants) nécessaires à son activité. Elle crée cependant des conditions difficiles. Elle pèse surtout sur les rémunérations offertes aux animateurs - la part de bénévolat exigé ; elle les incite à tout faire pour trouver un emploi plus rémunérateur dans un autre média après qu'ils ont bénéficié d'une formation à *Air Jeunes*, acquis une expérience et une notoriété. Ces difficiles conditions affectent aussi les relations entre les fondateurs et les animateurs, les ressources disponibles étant principalement accaparées par les dirigeants.

2.3. Le monopole public des sources

Un fait tout à fait important pour le journalisme public et privé local est la grande dépendance des titres et stations à l'égard de l'Agence de presse sénégalaise (APS) qui est le pivot du système local d'information au Sénégal. C'est elle, compte tenu des moyens limités des organes de presse, qui domine dans la pratique l'ensemble du système de l'information politique. Beaucoup d'organes se contentent de reprendre, textuellement ou sous une forme adaptée, les informations qu'elle diffuse. Son directeur est nommé par décret, elle compte une vingtaine de journalistes qui sont fonctionnaires. Elle bénéficie toutefois de garanties juridiques d'indépendance, le texte qui l'institue prévoit que « l'agence ne peut en aucune circonstance tenir compte d'influence ou de considérations de nature à compromettre l'exactitude ou l'objectivité de l'information, elle ne doit en aucune circonstance passer sous contrôle d'un groupement politique, idéologique ou économique¹ ». L'information sur l'activité du gouvernement est par ailleurs étroitement contrôlée par l'État qui, par le biais de la Présidence et les services de presse des Ministères les plus importants, produit des comptes rendus de réunions, communiqués et décisions à cette agence.

Le Soleil - le journal du groupe public - sert de relais entre ces sources officielles et les autres médias. Il occupe une position en quelque sorte intermédiaire entre le journal officiel et un journal indépendant d'information générale, même s'il est très proche du pouvoir du fait de son statut public. Il sert pour une large part de référence aux autres médias. C'est pour cette raison qu'il est considéré comme moins partial que les médias de la presse indépendante et qu'il reste très lu (23 000 exemplaires vendus sur 25 000 tirages par jour²). Une partie des journaux de la presse d'opinion indépendante est en effet un pur décalque du *Soleil*. Malgré la

¹ Voir Dispositions relatives à la presse au Sénégal, Ordonnance n°50-054 titre 1, article 2, le 2 avril 1959, www.panos-ao.org.

² Voir Faye M. (2008), *Presse privée écrite en Afrique francophone : enjeux démocratiques*, Paris, L'Harmattan.

grande diversité de la presse sénégalaise, elle reste enfermée - hors les papiers à sensation par laquelle elle cherche à se distinguer du *Soleil* et à marquer son indépendance - dans la grande monotonie des thèmes commandés par la politique, notamment ceux qui sont dictés par les activités du gouvernement et de l'opposition sénégalaise.

Pour mesurer le poids du *Soleil* - et avec lui de la presse écrite - dans l'information politique à Pikine, entrons dans l'atelier des faiseurs d'information d'*Air'Jeunes* au petit matin. Dans une pièce mal éclairée d'environ 20 m² meublée de chaises métalliques et d'une grande table ovale en bois salie de gribouillages où trainent des feuilles de brouillon - les « chapeaux » et les papiers de l'édition de la veille sans doute - un homme assis derrière un vieil ordinateur surfe sur le net, notamment sur les sites d'informations sénégalais tels que *rewwi.com*, *xibar.net*, *seneweb.com*, etc., en prenant des notes sur une feuille volante. Ce sont les dépêches d'agences et les titres de l'actualité internationale et nationale. Nous sommes dans la salle de rédaction de la radio *Air'Jeunes* à 8h30. Un autre homme entre et dépose sur la table une pile de journaux (*Le Soleil*, *Walfadjiri*, *Sud Quotidien*, *L'Observateur* et *Le Populaire*), c'est le rédacteur en chef de la radio. Il questionne son confrère qui était chargé des rubriques du matin sur les demandes de couverture, les communiqués de presse déposés la veille à la rédaction et les nouvelles du jour sur le plan national et international. Peu à peu la salle commence à se remplir de jeunes reporters, autres animateurs et producteurs extérieurs. Ils commentent les informations entendues sur une chaîne privée, dans les transports en commun et les titres des journaux qu'ils feuilletent en se les passant de main en main. Ils discutent d'autres sujets parfois plus personnels. Un téléviseur allumé en permanence, comme en bruit de fond, diffuse les programmes de la *RTS*.

À cause de l'absence de discipline et des retardataires, la réunion de rédaction qui devait débiter à neuf heures pour permettre de répartir entre les journalistes les reportages et « papiers » à préparer pour l'édition de 12h en wolof et pour celle de 13h en français et de désigner le présentateur du jour en cas d'absence de celui qui a été programmé, ne commencera que trente minutes plus tard. Le rédacteur en chef ouvre la séance en attirant l'attention sur les sujets d'actualité en général traités par les autres médias nationaux ainsi que les événements internationaux qui pourraient être abordés dans le journal ou qui mériteraient un commentaire. La discussion entre les neuf reporters - six hommes et trois femmes - sur les thèmes à traiter dans le journal n'obéit à aucune règle, qu'elle soit de préséance ou hiérarchique. Chaque reporter donne son point de vue et propose un traitement de

l'information. Il est bien rare que cette proposition ne s'appuie pas sur une référence et que cette référence ne soit pas *Le Soleil* du matin ou, parfois, une ou plusieurs radios privées, en premier lieu *Sud Banlieue* considérée comme la principale concurrente d'*Air'Jeunes* dans la zone. Chaque reporter doit couvrir un ou deux sujets par jour, à défaut aider la présentatrice à rédiger les brèves internationales prises telles quelles sur le site de l'*APS*. La discussion de rédaction matinale porte généralement sur les priorités des événements à couvrir selon la disponibilité des reporters et des sujets qui font l'actualité nationale et très rarement locale. Ce mardi 12 septembre 2006, la priorité dans le traitement de l'information à *Air'Jeunes* qui fera la « Une » de son édition de 12h est la conférence de presse organisée par le ministre de l'Intérieur sénégalais dans un hôtel de la capitale pour annoncer que le gouvernement avait trouvé un accord avec l'Espagne pour le retour des Sénégalais émigrés clandestinement dans les Îles Canaries et le probable retour d'Idrissa Seck (ancien premier ministre d'Abdoulaye Wade) dans le gouvernement. Cette sélection est inspirée par la presse écrite. Ce jour-là, la plupart des quotidiens sénégalais avaient titrés sur ces faits. Les plus nombreux choisissaient l'émigration : *Le Soleil* : « Le plan Reva, gage d'une émigration clandestine zéro », *Le Quotidien* : « Émigration clandestine : le sermon de Wade ». Deux journaux avaient retenu l'autre sujet à caractère plus politique : *Le Matin* titre, « Idrissa Seck ne négocie pas, il travaille ! » ; *Le Populaire* : « La CAP 21 lance un ultimatum à Wade ». Contrairement à ce que pourraient être les règles de traitement de l'information dans une radio communautaire comme *Air'Jeunes*, l'angle de traitement sur l'émigration n'est pas orienté par des questions locales tels que des reportages et des interviews des familles des victimes ou des jeunes de Pikine qui ont toujours pour obsession de partir par tous les moyens ou encore les projets prévus ou pas par la commune sur cette question. Seule, comme nous l'avons vu, *Rail Bi Fm* craint de se laisser imposer son « agenda » par les autres médias. Aucun de ses reporters n'ira à la conférence de presse.

10h15, dans la salle de rédaction d'*Air'Jeunes*, le calme est revenu après le départ des reporters sur le terrain, la présentatrice rédige son journal en dépouillant les quotidiens ainsi que les communiqués de presse. Vers 12h la ruche rédactionnelle atteint son pic d'activité. Les reporters rentrent et rédigent leurs « chapeaux » en se bousculant à la cabine technique pour le montage de leurs « papiers ». Ceux qui ne sont pas encore là attendront l'édition du soir (19h) pour diffuser leurs informations. La présentatrice se contentera de lire une brève sur leurs sujets. Quant au reporter qui se trouve à la conférence de presse du ministre de

l'Intérieur, il passera en direct par appel téléphonique « c'est un événement important, toutes les radios vont en parler », me lance la présentatrice. Puis ceux qui ont fini peuvent partir et les autres, au nombre de trois ce jour-là, se retrouvent devant le poste radio dans la salle de rédaction pour écouter le journal, prendre plaisir à détecter et commenter les couacs techniques.

Cette observation de terrain montre que la rédaction d'*Air'Jeunes* a deux sources d'information principales qui lui dictent le choix des sujets et pour une large part la manière de les traiter. Ce sont les sujets « dont ils [les autres médias] parlent et dont on [le public] va parler, dont il [nous] faut parler », lesquels proviennent principalement des agences de presse (notamment l'*APS*) et des journaux du matin parmi lesquels le *Soleil* occupe une place centrale puisqu'il sert de référence aux autres titres. Si la rédaction prend en compte, pour préparer son édition, la radio qu'elle estime sa principale concurrente - *Sud Banlieue* du groupe *Sud Communication*, c'est moins comme référence première (elle prend ses informations aux mêmes sources) que comme point de risque. Elle doit s'assurer que la rivale directe ne fait pas « un coup », c'est-à-dire ne s'écarte pas - et dans le choix des sujets et dans la manière de les traiter - de ce qui lui est dicté par le fonctionnement du système médiatique de l'information politique locale dans son ensemble.

Très rares sont les cas où *Air'Jeunes* utilise les Pikinois comme source d'information donnant quelque crédit à la remarque d'un de ses confrères reprise dans la plaquette de l'institut Panos indiquant qu'elle aurait su, grâce à son ancrage, faire de tous les Pikinois des correspondants non professionnels locaux lui transmettant sans délai les informations sur des événements dont ils sont les témoins immédiats : « *Air'Jeunes* a un reporter à tous les coins de rue de Pikine¹ ».

La concurrence par les sources est donc faible au Sénégal et à Pikine. Les organes - y compris les grands groupes privés - n'ont pas les moyens de produire des informations propres - des faits bruts ; il n'existe pas notamment de presse d'investigation. C'est, en fait, un avantage concurrentiel pour les petits organes : ils ne pourraient pas le faire de toute façon et n'ont pas à subir la concurrence sur ce plan des autres médias alors que sur les autres domaines qui exigent moins de moyens financiers et plus de moyens immatériels tant pour la rhétorique journalistique (matrice interprétative, mode d'adresse, mise en scène, choix du

¹ Voir Ly A. (Mars 2010), « Quand une radio fait école », *art. cit.*

registre narratif) que pour l'écriture journalistique (soumission aux faits, pédagogie et fonction phatique de soutien de l'attention)¹, ils sont placés sur un plan d'égalité théorique. C'est une très grande opportunité d'avantage comparatif pour le modèle de radio communautaire pure pour lequel les citoyens peuvent produire de l'information inédite et, compte tenu de l'ancrage, le traitement de l'information a le plus de chance d'être conforme aux attentes et usages des auditeurs. La concurrence entre les médias à Pikine se fait surtout sur le traitement d'informations disponibles à tous : leur sélection ; leur hiérarchisation ; leur présentation (plus ou moins sensationnelle ; plus ou moins pédagogique ou didactique ; plus ou moins éclairée ou pénétrante ou informée ; plus ou moins propre à soutenir l'attention) ; et enfin l'induction d'un certain usage de cette information par les auditeurs fortement conditionnés à Pikine par l'oralité et le colportage.

2.4. Les avantages illusoires de l'oralité

Il est une vérité communément admise en Afrique qui inspire nombre d'analyses² : l'Africain serait un être oral ; les relations entre les Africains seraient verbales ; l'écrit serait réservé à une fraction réduite de la population scolarisée.

« La radio est un instrument de communication par excellence en Afrique. C'est l'amplificateur de l'oralité dans la dynamique des moyens d'information et de communication des Africains³ ». (Eugénie Rokhaya Aw, Directrice du Cesti, ancienne présidente de l'Amarc).

Cette prétendue prédominance de l'oralité - associée à la prévalence de l'illettrisme qui ferait obstacle à la fréquentation de la presse écrite et à l'usage des langues locales et non au français, la langue des « lettrés » - est considérée comme un avantage concurrentiel déterminant des radios en général et des radios communautaires en particulier (pour l'usage de la langue locale) et donc d'*Air Jeunes*. Cette vue peut être considérée comme erronée si l'on se limite aux formes et aux origines du journalisme radiophonique ; comme juste si l'on prend en compte les usages par les citoyens des biens informationnels politiques produits, qu'ils soient écrits ou oraux. Le journalisme politique écrit est en effet très vivant à Dakar-Pikine (ce qui est moins vrai pour les autres régions du Sénégal), en dépit d'un taux

¹ Voir Annexe 15-Écriture et la rhétorique journalistique. Voir aussi Chalaby J., (1998), *The invention of journalism*, London, McMillan-St Martin's Press.

² Voir Calame-Griaule G. (1987), *Ethnologie et langage. La parole chez les Dogon*, Paris, Institut d'Ethnologie ; Leguy C. (2001), *Le proverbe chez les Bwa du Mali. Parole africaine en situation d'énonciation*, Paris, Karthala, p. 159 ; Tudesq A. J. (2002), *L'Afrique parle, l'Afrique écoute*, Paris, Karthala, (selon lui la radio est le média de l'oralité par excellence).

³ Entretien effectué le 2 mai 2009 au Cesti.

d'analphabétisme encore élevé dans le pays qui, d'après l'enquête sur la santé et la protection sociale menée par l'Irdes (Institut de recherche et de documentation en économie de la santé), était de 58% en 2007¹ dans la région (48,9% d'analphabètes à Dakar) et à Pikine (33 % des enfants sont scolarisés, 40% des adultes alphabétisés dont 14% savent lire et écrire²). La lecture des journaux reste importante (les données sont toutefois anciennes) : en 1997, 62,5% des Dakarois lisaient un journal. Pour fixer des points de comparaison possibles, indiquons que selon une étude du Gret (Groupe de recherches et d'échanges technologiques) sur l'état des médias au Bénin, le tirage des journaux privés se situe entre 300 et 1500 exemplaires, presse quotidienne et presse périodique confondues, alors que *Sud Quotidien* tire plus que toute la presse béninoise réunie, soit 12 000 exemplaires³. Au Burkina Faso, l'étude de S. T. Balima, menée en 2003 dans cinq localités du pays, révèle qu'avec un « taux de 35% de lecteurs déclarés » la lecture des journaux n'est pas une pratique courante. Les enquêtes pour cette étude révèlent que « 65% de la population ne pratique pas la lecture de la presse ; 10% des enquêtés dit lire le journal une fois par semaine et 11% le lit au moins 5 fois par semaine⁴ ».

Plus d'une vingtaine de quotidiens sont disponibles à Pikine - ils sont tous de dimension nationale - dont quatre appartiennent à des groupes particulièrement importants : *Le Soleil*, *Sud Quotidien*, *Walfadjri*, et *L'Observateur*. Il existe trois journaux satiriques dont *Le Cafard libéré* inspiré par le *Canard Enchaîné*, plus d'une quinzaine d'hebdomadaires dont *Le Témoin* et *La Gazette* et environ une dizaine de mensuels d'information générale ou d'information politique. Les lignes éditoriales générales sont relativement diverses, ainsi que les statuts, les langues utilisées et les orientations politiques affichées.

¹ Selon cette enquête de l'Institut de recherche et de documentation en économie de la santé (Irdes), le taux d'analphabétisme chez les hommes était de 47,9% et 67% chez les femmes, <http://www.irdes.fr/>.

² Voir Les services régionaux de la statistique et de la démographie (2005), *Fiche synoptique de la région*, Dakar, Ansd, <http://www.ansd.sn>.

³ Voir Adjovi E. (2001), « L'état des médias au Bénin », in Gret (Groupe de recherches et d'échanges technologiques), <http://www.gret.org/parma/fr2/ressource/edm/pdf/benin.pdf>, consulté le 23 septembre 2006 ; Faye M. (2008), *Presse privée écrite en Afrique francophone*, op. cit. p. 117.

⁴ Voir Balima S. T. et Frère M. S. (2003), *Médias et communications sociales au Burkina Faso*, op. cit. p. 163.

TABLEAU 6-LES JOURNAUX À DAKAR PIKINE (liste non exhaustive)

Journaux	Date de création	Lignes éditoriales	Groupes	Statuts	Sujets prioritaires
<i>Le Soleil</i>	1970	Généraliste/ Actions gouvernementales	SSPP (Société sénégalaise de presses et de publication)	Public	Politique, Économie, Culture, International, Société
<i>Sud Quotidien</i>	1986	Généraliste	<i>Sud Communication</i>	Privé	Politique, Société, Économie
<i>Wal Fadjiri</i>	1984	Islamiste puis généraliste	<i>Groupe Walfadjiri</i>	Privé	Politique, Société, Économie
<i>L'Observateur</i>	2003	Généraliste	<i>Futurs Médias</i>	Privé	Politique, Société, Culture
<i>Le Quotidien</i>	2003	Généraliste (Investigation)	<i>Avenir Communication</i>	Privé	Politique, Faits divers, société, Économie, opinions et débats, Sport, etc.
<i>Le Populaire</i>	1999	Information de proximité	<i>Sept Communication</i>	Privé	Faits divers, Politique, Société
<i>Nouvel Horizon</i>	1996	Hebdomadaire Généraliste Politique et économie	<i>Groupe Horizon</i>	Privé	Politique, Société,
<i>Week-end Magazine</i>	2003	Hebdo du <i>Quotidien</i>			Faits divers, Politique, Société

En effet, depuis la libéralisation des médias, le lectorat de la presse écrite n'est plus limité au cercle fermé de l'élite traditionnelle : décideurs politiques, milieu universitaire, « intellectuels », chefs d'entreprises et autres personnes d'un niveau culturel élevé. Même si les Pikinois de catégorie sociale moyenne (employés du secteur informel, femmes de ménage, retraités et chômeurs) sont exclus du lectorat potentiel à cause de leur illettrisme mais aussi du prix élevé des journaux (200 francs CFA - environ 0,30 euro - alors que le prix du kilo de riz varie entre 300 et 450 francs CFA environ - 0,69 euro - et que le litre d'huile vaut 1 200 francs CFA) ils y participent par l'utilisation de subterfuges qui leur permettent de contourner ces obstacles grâce à la forme que les titres donnent à leur publication.

Ainsi l'obstacle prix est surmonté par la pratique courante de la multilecture. L'accès de la majorité de la population à la presse écrite est gratuit. Nombreux sont les lecteurs occasionnels qui n'achètent pas le journal dans les kiosques ou chez les marchands ambulants mais qui l'empruntent. Un exemplaire acheté peut être lu par plus d'une dizaine de personnes¹. Ces lecteurs ne s'intéressent généralement qu'à la partie politique du journal.

¹ Voir Wittmann F. (2008), « La presse dans le piège de ses contradictions », *Pambazuka News*, n°52, <http://www.pambazuka.org>.

L'obstacle de l'illettrisme est contourné grâce aux titres et à la place qui leur est donnée dans les journaux et grâce à la pratique du lecteur public. L'usage par le lecteur final de la presse écrite à Dakar-Pikine ne ressemble en rien à l'usage qu'un lecteur occidental fait de ses journaux. Cet usage local de l'écrit tire d'avantage ses caractéristiques de l'oral que de l'écrit. La lecture pourrait être dite lecture écoutée (comme on dit d'une écriture ou d'un style qu'ils sont parlés). Elle est souvent hachée (d'un titre à un autre ou même d'un lieu de lecture et d'une situation de lecture à un autre), elle est peu construite (elle se limite au sens immédiat sans l'interprétation consciente et le recul que permet la lecture par sa suspension entre deux passages pour laisser place à la réflexion). Les lecteurs lisent souvent la « Une » et parcourent rarement le reste du journal, ce que permettent les titres accrocheurs qui se suffisent à eux-mêmes. Selon l'enquête de F. Wittmann, 55% de ses enquêtés lisent moins de dix minutes¹. Cette lecture est pratiquée généralement le matin, là où les lecteurs ont accès au journal : la maison, le lieu de travail, les « cybers » ou les « cars rapides » et les « Ndiaga Ndiaye » (transports en commun²). De ce fait, l'interruption de la lecture dans les espaces publics par les interactions sociales est inévitable. Souvent prise dans une relation sociale entre plusieurs lecteurs et non dans une tête à tête entre le texte et le lecteur, elle est une lecture que l'on pourrait aussi dénommer lecture conversationnelle. Cette consultation en public permet également au propriétaire du journal de lire le contenu à haute voix pour le reste du groupe qui s'adonne ensuite aux commentaires. Cette lecture informelle peut se faire aussi grâce au journaliste officieux. Son rôle est de faire la comparaison des titres de journaux exposés dans les kiosques ou de les feuilleter chez le marchand ambulant et de relayer ensuite l'information de bouche à oreille. Cette pratique de la lecture du journal a nombre de points communs avec ce que K. Lazarsfeld et E. Katz appellent « Two-step flow of communication³ » (théorie de la communication à deux étages) : les informations diffusées par les médias sont d'abord reçues par des leaders d'opinion (gros consommateurs de mass média), ceux-ci les relayent au reste de la population au cours de conversations interpersonnelles. Cette permanence de la prédominance de l'écrit dans l'information est bien perçue par un professionnel très

¹ *Idem.*

² Ce mode de transport en commun est le plus utilisé en milieu urbain (Dakar). De couleurs jaune et bleu, de marque Renault, ils sont dans un état lamentable. L'apprenti suspendu à la portière arrière scande la destination finale en interpellant les passants. On les appelle « rapides » ou « cercueils volants » à cause des accidents qu'ils causent dans la circulation dakaroise. Du nom du plus grand transporteur sénégalais, les « Ndiaga Ndiaye » de couleur blanche et de marque Mercedes sont utilisés pour les transports urbains et les courts trajets ruraux.

³ Voir Weiman G. (1994), "Is there a Two-step Flow of agenda setting?" *International journal of public opinion*, vol. 6, n°4, p. 323 ; Heinderyckx F. (2002), *Une introduction aux fondements théoriques de l'étude des médias*, Liège, Éditions CEFAL.

expérimenté de la vie politique dakaro-pikinoise, Mamadou Kabirou M'Bodji, ancien chef de cabinet du Président Senghor, ancien député maire de Pikine :

« Les politiciens se trompent en croyant pouvoir amadouer les électeurs qu'avec des parades, des meetings et des discours. Ils oublient que les citoyens ont désormais d'autres moyens d'informations, ce sont les journaux privés qui en pénétrant les foyers convaincront les électeurs comme lors des dernières élections [présidentielles de 2000]. Ils se font maintenant leurs opinions en lisant, en faisant lire ou en écoutant les commentaires de ceux qui ont lu les journaux ou encore la revue de presse¹ ».

Symétriquement, pour les journaux privés (la situation est tout autre pour le journal public, *Le Soleil*, qui s'oblige à de la tenue stylistique) le style journalistique est plus parlé qu'écrit - pour utiliser une opposition traditionnelle du jugement scolaire. Il est familier, il recourt systématiquement à l'image, voire au cliché.

La généralisation de la revue de presse écrite dans les radios et le succès grandissant qu'elle rencontre témoigne aussi de l'importance majeure - indirecte cette fois - de la presse écrite dans l'information politique dakaro-pikinoise. En retour, elle renforce la presse écrite et assure une fluidité forte - voire une fongibilité - entre l'information écrite et l'information parlée. Les journaux de la presse écrite ne font pas de revue de presse des journaux ni télévisés ni radios, alors que l'inverse (surtout pour la radio) est toujours vrai. Les Dakarois et les Pikinois sont particulièrement friands de ces revues de presse. Elles sont aussi animées par des humoristes, appelés « Guignols de l'info à la sénégalaise ». Tonton Ada et Sylla MOUNGNEUL avec leurs rubriques « Bop Kogne » (au coin de la rue) et « Dialgati Xibar » (détourner l'information), diffusées du lundi au vendredi après les grandes éditions du journal de 12h en français et de 13h en wolof de la *RFM*, sont très écoutés. En usant des registres de voix différentes, mettant en scène plusieurs personnages de la société sénégalaise, ces comédiens donnent l'information et font la revue de la presse quotidienne humoristiquement en wolof. Pourtant, ces deux précurseurs de l'information humoristique au Sénégal, « percussionniste et apprenti comédien² » n'ont aucune formation de journalisme. Issus de Pikine, ils ont fait leurs premiers pas dans le métier en 1999 à *Air Jeunes* avec le même concept avant de rejoindre la radio *Walfadjiri* où ils passeront cinq années avec les mêmes émissions. I. SARR indique ainsi, que, pour attirer l'attention des auditeurs :

« [...] les différentes stations de la bande Fm se distinguent par des revues de presse en wolof [...] certaines radios reprennent littéralement le contenu des journaux en y ajoutant parfois de savoureux

¹ Entretien effectué le 15 septembre 2006 à Guédiawaye.

² Voir Maké Dagnoké, « Tonton Ada et Sylla MOUNGNEUL. Comédie, humour et facéties en direct à la radio », *Le Soleil*, en ligne le 14 avril 2010, <http://www.lesoleil.sn/>, consulté le 3 septembre 2011.

commentaires. D'autres ont créé des rubriques telles que « L'article du jour » dont l'invité s'explique en français et en wolof sur le contenu de son « papier »¹ ».

Ce qui conduit le journaliste Mame Less Camara à dire :

« Les radios interagissent avec la presse écrite pour la rendre plus accessible à des secteurs jusque-là non concernés pour les questions de langues [...]. On ne peut donc se contenter de limiter l'impact de la presse écrite en l'expliquant par des réalités que sont l'analphabétisme et la faiblesse du pouvoir d'achat. Il faut intégrer désormais le travail de traduction et de large diffusion que font maintenant les radios² ».

Si l'oralité n'est pas un avantage comparatif fort pour les radios à l'égard des journaux, l'usage des langues nationales n'est plus non plus l'apanage des radios communautaires dans le monde des radios. Là, comme dans d'autres domaines, le groupe *Sud Communication* a été pionnier avec *Sud Fm* (créée en 1994 rappelons-le, et qui fut la première station de radio privée commerciale) où le wolof occupe une place importante dans le bloc de 13 h et celui de 17 h : tous les genres rédactionnels (reportages, entretiens, revues de presse, etc.) y sont traités par des journalistes professionnels en langue nationale (wolof)³. De fait, *Sud Fm* a affaibli le complexe d'infériorité des wolophones dans le champ journalistique où seuls ceux qui parlaient français étaient considérés comme de vrais journalistes professionnels. Pour le rédacteur en chef de cette station, « la radio a décloisonné l'information pour la rendre accessible à la majorité des Sénégalais⁴ ». L'animateur du *Forum de l'Actu* de la *RSI*, Abou Diacko, confirme l'importance, pour la *RSI* comme pour *Air Jeunes*, des journaux dans le choix de ses sujets :

« L'actualité traitée par les journaux me sert de base pour préparer l'émission. Même si la façon dont certains journaux surtout privés traitent l'information est parfois différente de la ligne éditoriale de la *RTS* qui est une chaîne du service public, j'essaie d'arranger les choses en posant la question d'une manière plus tempérée⁵ ».

Ce constat infirme la thèse d'une suprématie de la radio sur les autres médias dans la fabrication et la transmission des informations politiques. La forte influence de l'écrit dans l'information des Pikinois est due non seulement à la forte persistance du journalisme écrit, à

¹ Voir Sarr I. (2007), *La démocratie en débat*, op. cit. p.14.

² Voir Camara M. L. (2000), « La presse privée et l'élection présidentielle de février 2000 », Communication au séminaire national sur l'élection présidentielle de février 2000, Dakar 20 et 21 juillet.

³ Voir Kébé A. B. (2009), « La wolofisation du discours journalistique au Sénégal », in Barry A. O., *Discours d'Afrique*, t.1, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, pp. 253-266.

⁴ Voir Samb M. (2003), « Médias, langues nationales et décentralisation. Les voix d'une nouvelle citoyenneté », *Médi@ctions*, n°33, pp. 10-17.

⁵ Entretien effectué le 19 mai 2009 à la *RTS*.

sa forme très parlée, mais aussi à la place éminente du colportage dans l'information politique.

ILLUSTRATION 2-LES JOURNAUX EXPOSÉS DANS UN KIOSQUE À PIKINE



Photo : Y. D le 11 septembre 2006

2.5. Le colportage, matrice des usages

À Pikine, les informations politiques sont fondues dans un média plus vaste et englobant l'ensemble des médias : c'est le média colportage, la rumeur, le bouche à oreille¹ ou « radio cancan ». La connaissance de cette institution du colportage est essentielle pour porter au jour l'usage tout à fait spécifique que les Pikinois font de l'information qui leur est fournie par les médias, et notamment de leur goût pour le journalisme « people »². Elle permet de construire les formes spécifiques de leur demande d'information et, en retour, de celles de l'offre d'information des médias qui répond par effet de boucle à cette demande et l'anticipe. Le colportage préfigure en quelque sorte les réseaux sociaux d'internet. Il fonctionne sur le même principe que ces dispositifs (blog, twitter, etc.). Le colportage n'est pas - ou pas exclusivement - malveillant et se distingue par là quelque peu de la rumeur étudiée par R.

¹ Voir Loum Nd. (2003), *Les médias et l'État au Sénégal. L'impossible autonomie*, op. cit. p. 133.

² On rejoint sur ce point l'analyse de Vincent Goulet: « Le commérage populaire peut être une des explications de la forte lecture des magazines *people*. Transposition de cette pratique dans le monde des personnalités médiatiques et publiques, et par là-même justification de celle-ci, les magazines *people* suivent les mêmes règles de la rumeur, du jugement et du ragot...La circulation des biens informationnels est étroitement corrélée aux usages relationnels qui peut en être fait. Plus encore que des éléments de connaissance ou d'analyse, les actualités sont d'abord des ressources qui permettent aux individus de s'inscrire dans des conversations et d'y tenir leur rang ». Voir Goulet V. (2010), *Médias et classes populaires*, op. cit. p. 104.

Rieffel¹. Il ne transmet pas seulement ce que les médias ne peuvent pas transmettre. Les médias à Pikine peuvent absolument tout dire, le vrai et le faux, le moral et l'obscène, ce qui ressort de la sphère publique et de la vie la plus privée, en toute impunité.

Le colportage peut être défini comme l'utilisation des individus et de leur déplacement comme un très vaste réseau de communication étroitement maillé. Le message transmis peut être destiné à l'ensemble des membres du réseau, mais aussi à une personne particulière. Son usage, même au temps du téléphone portable, reste intense à Pikine et son efficacité n'est pas entamée. Un Pikinois peut oublier volontairement ou non un rendez-vous, relativiser un engagement qu'il a pris - la sanction sociale sera très faible, peut-être dira-t-on avec indulgence et affection « qu'il n'est pas sérieux » - mais jamais il ne manquera à ses devoirs de transmettre une information par voie orale, directement ou indirectement, à la demande d'une personne à une autre. Ceux qui participent au colportage se font les maillons neutres, actifs et bienveillants - mais intéressés au maintien du système dont ils bénéficient aussi à un moment ou à un autre - de la chaîne de bouches et d'oreilles qui va se constituer d'une façon improvisée en apparence pour que l'émetteur et le récepteur échangent un message ou une information. Le message peut être destiné à une personne, il se substitue alors, en quelque sorte, au service postal. Mais il peut aussi être destiné à la communauté dans son ensemble, comme un propos jeté à la cantonade. Il s'agit alors simplement, sur le strict plan communicationnel, de le propager. Cette propagation a à la fois un objectif purement communicationnel - la volonté que le plus grand nombre de personnes possible soient informées - et un objectif relationnel : il est une occasion de discuter de l'information colportée avec autrui. Premier service public informel de transmission des messages oraux, lettres, colis et objets de toute sorte, le colportage est pour ainsi dire le premier service public informel d'information politique à Pikine.

La demande d'information pour le colportage en soi, la discussion ininterrompue qu'il alimente et l'animation informelle - hors de toute règle - de la vie sociale qu'il favorise sont une spécificité de la demande que les Pikinois adressent à leurs journaux, radios et télévisions. Elle constitue un usage particulier de l'information et spécialement de l'information politique.

¹ Selon Rémy Rieffel, ce qui caractérise le contenu d'une rumeur c'est sa « source non officielle ». La rumeur sera dès lors définie comme « l'émergence et la circulation dans le corps social d'informations soit non encore confirmées publiquement par les sources officielles, soit non démenties par celles-ci », voir Rieffel R. (2010), *Sociologie des médias*, op. cit. p. 73. Pour une analyse plus complète, voir le chapitre III du livre « Les médias entre propagande et publicité, III. La rumeur et les médias », pp. 72-78.

Le colportage peut être regardé comme le média final dans lequel l'émetteur est aussi récepteur - retrouvant ainsi l'idéal communicationnel des radios communautaires - alimenté par un système de production de biens communicationnels intermédiaires issus d'un circuit commençant dans les agences de presse, se prolongeant dans les médias professionnels (presse, radios télévisions) et s'achevant par la production par le Pikinois de biens communicationnels informels.

Cette demande de matière à colportage induit, évidemment, auprès des médias une demande spécifique d'informations susceptibles d'être colportées. L'information avant d'être informative doit appeler la discussion, sa valeur intrinsèque comme information et notamment sa fiabilité ou sa véracité est secondaire lorsqu'elle fait l'objet de cet usage. L'information doit être facilement partageable afin de servir de support à une interaction verbale entre des personnes non prédisposées a priori à entrer en discussion, dont le niveau culturel et les opinions politiques ne sont pas immédiatement ajustés. Son code cognitif doit être élémentaire et laisser une grande place à la réaction affective et morale (notamment à l'offuscation et à l'indignation). Elle favorise aussi un journalisme peu formé et une presse sans principe dont la conjonction à Pikine sous-tend la prospérité journalistique - faisant bon ménage avec la misère économique - de la petite presse écrite à scandale dite « people ».

Cette analyse suggère aussi que ce média englobant qu'est le colportage unifie et intègre les autres médias qui sont souvent de second niveau par rapport à ce colportage. Du fait qu'il dicte aux journalistes politiques une grande partie des caractéristiques des biens informationnels qu'ils produisent, il décroïsonne les sphères de production et de consommation des informations politiques et unifie les modalités proprement journalistiques - au-delà des formes techniques et technologiques - de leur production et consommation.

Le colportage ne favorise pas la demande de biens d'informations politiques offerts par la radio communautaire pour deux raisons. La première est que l'offre de la radio communautaire appelle plus une discussion argumentée, réflexive, sur mesure qu'une réaction affective, préreflexive, prêt à porter. La seconde est que le colportage est, en quelque sorte, le concurrent majeur de la radio communautaire sur le marché de la communication transversale ou « peer to peer » (pair à pair, modèle de réseau informatique client-serveur) ou encore sociale qui se développe, en quelque sorte, spontanément sans le secours d'un support spécifique à Pikine.

La lutte économique entre les médias est sévère : il est difficile pour un média de faire du profit et le marché est dominé par des « majors » puissants. Mais elle est peu sélective, ce dont témoigne le nombre de titres et d'organes du secteur informel : les coûts notamment salariaux peuvent être tellement réduits que les possibilités de survie économique, au prix de sacrifices individuels et d'une certaine indigence, sont fortes. Les sources d'informations sont communes et monopolisées par l'État. La recherche de l'évènement ou du fait original (le scoop) occupe une faible place dans la compétition médiatique à cause de son coût prohibitif et de l'usage très répandu du colportage par les Pikinois. Mais ce colportage comme l'usage très particulier de l'oralité ne favorisent pas la diffusion du modèle de radio que constitue la radio communautaire, surtout sous sa forme pure. Et la concurrence des majors constitue une force d'attraction importante de ce modèle vers le modèle faible qui lui est le plus proche, notamment en raison des privilèges dont bénéficient les journalistes qui y travaillent.

SECTION 2-ARISTOCRATIE JOURNALISTIQUE ET « LUMPEN-JOURNALISME »

Le marché des places pour les journalistes politiques à Dakar-Pikine présente une forte dualité, homologue de la dualité des médias entre le secteur des grands groupes et celui des médias informels.

D'un côté, domine un groupe de journalistes souvent fonctionnaires, peu nombreux, bien formés, bien payés, bénéficiant d'une grande protection de l'emploi. Ces journalistes sont essentiellement recrutés par les médias des grands groupes privés et publics, et sont dotés d'un esprit de corps qui les protège des luttes que pourrait engendrer entre eux la concurrence des titres qui les emploient et des actions coercitives d'intimidation ou de sanction du pouvoir. Leur intégration sur le mode corporatiste leur assure une influence collective déterminante sur l'ensemble des médias. Pour une large part, les caractéristiques du système médiatique pikinois et dakarois doit nombre de ses traits au fonctionnement de ce corps de journalistes.

D'un autre côté, vitote un vaste ensemble de professionnels, opposés en tout point à ceux du premier groupe. Ils sont mal formés, voire pas du tout, très mal payés et entièrement soumis aux règles aléatoires, impersonnelles et puissantes du système de médias sur lequel ils n'exercent aucun contrôle collectif (si ce n'est par l'existence du système de médias informels qui les emploie). Leur seule force, loin d'être négligeable, est leur capacité de résistance qui

découle de leur grande tolérance à des conditions de vie précaires. Ils représentent l'échec professionnel alors que les premiers servent de modèles à l'ensemble du milieu journalistique et, en particulier, aux animateurs d'*Air'Jeunes*. Le système dualiste du journalisme politique à Pikine est fortement marqué par ce que l'on appelle le mimétisme, aux forces duquel sont très exposés les fondateurs d'*Air'Jeunes* et les animateurs de *Débat Local*, du fait qu'ils ne sont anciens élèves d'aucune des écoles de journalisme reconnues (Cesti, Issic) et que leur radio leur offre des perspectives professionnelles aléatoires.

1. L'élite journalistique à Dakar-Pikine : les « Cestiens d'abord »

Les journalistes qui ont reçu une formation de haut niveau dans une des écoles de journalisme réputées du pays et qui bénéficient d'avantages matériels et de protections statutaires sont peu nombreux.

ENCADRÉ 6-LES ÉCOLES DE JOURNALISME À DAKAR, UN ENJEU POUR LES MÉDIAS

Le Sénégal compte des écoles de formation de journalisme réputées. Le Cesti (Centre des études des sciences de l'information), créé en 1965 avec l'appui de l'Unesco est la plus grande école de journalisme d'Afrique de l'Ouest. Il forme des journalistes de toutes les disciplines et de tous les types de média pour l'ensemble de la région. Mais ces derniers ne représentent pas plus de 15% des effectifs des rédactions des journaux privés². Comme l'a dit Mame Less Camara, journaliste, formateur au Cesti : « Le Cesti ne peut satisfaire la demande des organes de presse, en termes de nombre d'étudiants formés³ ». Elle forme très peu de journalistes car le concours d'entrée est très sélectif et les cours intensifs. Selon le recensement 2004 de Cesti, l'école a depuis sa création en 1970 formé plus de 900 journalistes professionnels issus d'une vingtaine de pays d'Afrique dont 199 Sénégalais⁴. Pour la 29^{ème} promotion par exemple, nous n'étions que 20 étudiants toutes nationalités africaines confondues, dont 7 sénégalais. Cette école - comme les autres en Afrique francophone - a été fortement soutenue par les coopérations étrangères (Unesco, Fondation Konrad Adenauer, l'Ambassade de France, etc.).

Le système de formation des journalistes est devenu, avec la libéralisation, un enjeu de la concurrence et de la lutte que se sont livrées les grands groupes privés et publics. C'est ainsi que le groupe *Sud Communication* a très rapidement créé son propre centre de formation de journalistes, l'Issic (Institut Supérieur des Sciences de l'information), afin de développer un corps de journalistes porteurs du type de journalisme qu'il entendait développer et dont l'avenir personnel était plus dépendant de celui du groupe. L'Issic a été créé en 1996 et il forme comme le Cesti des journalistes dans tous les domaines et pour tous les médias. Contrairement aux autres écoles privées de la sous-région qui sont souvent de création improvisée et qui forment des journalistes comme sous-produits des métiers de la communication (informatique, management, marketing...), l'Issic offre une formation sérieuse, spécialisée et professionnelle. C'est dans cette même logique concurrentielle que l'école de journalisme des radios communautaires, a été créée par *Air'Jeunes* en 2002.

Sources : Assogba H. (2010), « Les journalistes béninois en quête de formation », *Les cahiers du journalisme*, n°21, pp. 134-145.

¹ Entretien avec Aliou Bassoum, chargé de communication au bureau régional d'Oxfam America pour l'Afrique de l'Ouest, effectué le 17 juin 2009 au Bureau régionale d'Oxfam America en Afrique de l'Ouest.

² Voir Faye M. (2008), *Presse privée écrite en Afrique francophone*, op. cit.

³ Voir « Les normes professionnelles qui régissent l'activité des journalistes et des entreprises de communication : analyse des pratiques nationales et internationales », in Colloque sur l'application des normes internationales de la liberté d'expression au Sénégal, juillet 2006, www.cesti.ucad.sn.

⁴ Voir « Les médias au Sénégal », *Les Cahiers de l'alternance*, n°8, Dakar, Cesti-Fondation Konrad Adenauer, février 2005, pp. 94-95.

Ces journalistes forment une « élite » dans le sens que R. Reiffel donne à ce terme¹. Ils sont exigeants en matière de conditions de travail et de reconnaissance. Ils sont protégés par une convention collective² héritée de la période de monopole public qui leur garantit un salaire mensuel au moins égal à celui offert pour un emploi de même niveau dans la fonction publique (170 000 FCFA *i.e.* 260 € pour un débutant et 315 000 FCFA *i.e.* 480 € pour les directeurs de presse³).

De ce fait, les petites entreprises de presse et les petits médias ne peuvent pas recruter des journalistes formés par les écoles professionnelles. C'est une des raisons pour lesquelles *Air Jeunes* a créé sa propre école de journalisme. Ces petites entreprises de presse éprouvent aussi des difficultés à conserver le personnel de valeur qu'elles recrutent puisque la possibilité de négociation libre en dehors de la convention collective n'est légale que pendant les deux premières années. Ces journalistes sont exclusivement recrutés par les médias publics et les groupes privés, et ils occupent tous les postes les plus élevés des grands groupes. Ils forment ainsi une population de hauts journalistes, extrêmement fermée - une forme d'aristocratie ou même de caste - consanguine (ils passent aisément du secteur public au secteur privé) et très solidaire en dépit de la rivalité des médias dans lesquels ils travaillent.

ENCADRÉ 7-MAMOUDOU IBRA KANE, UN EXEMPLE DE L'ARISTOCRATIE JOURNALISTIQUE

Directeur du *Groupe Futurs Médias (GFM)*, né en 1969 à Matam (dans l'Est du Sénégal), l'homme fut élève du Cesti de 1993 à 1996, option télévision, après un bref passage à la faculté de droit de l'université Cheikh Anta Diop de Dakar. Après un long stage à la télévision nationale (*RTS*) avec laquelle il a été obligé d'arrêter sa collaboration à cause, selon lui, d'un commentaire sur un accident d'avion à Tambacounda qui a été mal apprécié par les hautes autorités, et six mois de chômage, il rejoint la radio *Walfadjiri* lors de son lancement en 1997 comme reporter puis chef de desk. Il est promu directeur de cette radio en 2000, au lendemain de l'élection présidentielle, mais démissionne en octobre de cette même année. En novembre 2000, il crée avec quelques « compagnons », *La Nouvelle*, journal qui ne durera que dix mois, faute de moyens. Il retourne à *Walfadjiri* pour occuper le poste de directeur de l'information avant de démissionner une nouvelle fois. En fin 2002, le maire de Dakar, Pape Diop fait appel à lui pour piloter le projet de *Radio Municipale de Dakar (RMD)* jusqu'en 2003 date à laquelle il rejoint la *Radio Futurs Médias (RFM)* du *Groupe Futurs Médias*. Il dirige cette radio jusqu'en avril 2012, tout en assurant la présentation du journal épisodiquement et en animant des émissions politiques dont *Grand Jury*. Dans cette émission politique hebdomadaire, diffusée le dimanche à 11 h, sont invités des responsables politiques et de la société civile. Elle a pour objectif, d'après son concepteur, de « faire des révélations, donner des informations que les populations n'ont pas entendues jusqu'ici⁴ ». Elle est automatiquement reprise sous forme de synthèse par certains quotidiens et agences de presse comme l'*APS (Agence de presse sénégalaise)*, le lundi. Il déclare avoir des relations dénuées d'animosité avec les hommes

¹ Reiffel R. (1984), *L'Elite des journalistes. Les hérauts de l'information*, Paris, PUF.

² Le Synpics (Syndicat des professionnels de l'information et de la communication au Sénégal) a obtenu en 1991 la renégociation de la convention des journalistes de 1973, et a pu imposer sur le plan national un texte qui offre de nombreuses garanties aux employés des médias, même si elle est difficilement appliquée par les entreprises privées.

³ Voir l'article 19 de la convention collective, CDEAO/UJUAO.

⁴ Voir Assane Mbaye, « Mamoudou Ibra Kane, à l'occasion du 8ème anniversaire de Grand jury », *Enquête plus*, en ligne le 11 janvier 2013, <http://www.enquetepus.com>, consulté le 18 juin 2013.

politiques : « Je ne suis pas de la race des journalistes qui entretiennent des relations forcément conflictuelles avec les politiques ». Il dirige le *GFM (Groupe Futurs Médias)* depuis 2012.

Source : *Archipo*, « Mamoudou Ibra Kane, la voix du « midi » révèle quelques secrets de sa vie... », *Leral.net*, en ligne le 4 octobre 2012, *seneweb.com*, consulté le 5 octobre 2012.

La mobilité des journalistes entre les médias - dénommée « mercato médiatique¹ » dans leur jargon - et les titres ou stations assure une uniformisation des manières de faire du journalisme politique autour d'un nombre réduit de manières standards ou canoniques. Cette structure oligopolistique favorise le décloisonnement et la porosité des frontières entre les médias et les titres et stations et la circulation de l'information de l'un à l'autre. Les exemples les plus connus sont ceux de Michel Diouf, Reine Marie Faye, Pascal Faye, Khaly Seck, qui après avoir fait leurs débuts à *Sud Fm* sont retournés à la *RTS*. Certains journalistes de la radio nationale nous ont confié : « *Sud Fm*, c'est bien quand on est jeune journaliste sorti du Cesti, on a soif de liberté de ton et un peu révolté, mais avec l'âge il faut assurer la sécurité de l'emploi ». Les sommets de la réussite journalistique pourtant ne se situent pas dans le monde journalistique : l'apogée d'une carrière est un poste dans la haute fonction publique, notamment les ambassades, ou, mieux encore, dans une organisation internationale qui offre des salaires et des avantages qu'aucune position nationale ne peut offrir, ainsi que des prestiges. Tel est le cas de Jacqueline Fatima Bocoum, formée au Cesti, qui entre en 1992 à *Sud Fm*, lors de sa création, puis la quitte quelques mois plus tard pour la radio *Nostalgie*. Ensuite elle est recrutée par le service de communication et des relations publiques de l'ambassade d'Israël avant d'occuper un poste de responsabilité au ministère de la Communication. Le groupe *Com 7* s'attache ensuite ses services. Elle organisait son retour à la *RTS* au moment de notre enquête :

« C'est mon rêve.... Mais pour l'instant, j'attends de voir le contenu de ce qui nous sera proposé et les moyens qui seront dégagés² ».

Hamidou Kassé, un des pionniers et grand reporter de *Sud Quotidien*, rejoint *Le Soleil* qu'il avait quitté quelques années auparavant comme directeur général. Birima Fall en partant de *Sud Fm* où il a fait ses débuts après le Cesti, intègre la WWF (« World Wild life Fund » Fonds mondial pour la vie sauvage) en tant que directeur de communication.

¹ Voir « Mercato médiatique », *Nettali.net*, en ligne le 22 avril 2011, <http://www.nettali.net>, consulté le 15 décembre 2011.

² Voir Abdou Karim Ndiaye Diop, « Jacqueline Fatima Bocoum, journaliste : « je rêve de refaire la télé » », *Le Matin* du 26 janvier 2006.

Ce « mercato » est facilité par la position de monopole du Cesti qui est le plus grand centre de formation de journalisme en Afrique de l’Ouest. Or, cette domination du marché professionnel nourrit l’esprit de condisciple cultivé par les « cestiens ». Une sorte de pacte implicite semble passé entre ces jeunes étudiants ayant partagé les mêmes bancs de l’école ; il les soude à jamais en des réseaux obscurs et silencieux. Dans les salles de rédaction ou sur le terrain des enquêtes et reportages, ils continuent à se donner mutuellement des informations utiles - les « tuyaux » selon leur langage. Dès qu’un « ancien » conquiert un poste à responsabilités dans un organe de presse ou une autre structure importante, il ne manque pas de faire appel comme le dit Aliou Bassoum, ancien élève du Cesti, chargé de communication au bureau régional d’« Oxfam America », aux « cestiens d’abord¹ ».

TABLEAU 7-LA DOMINATION DE L’ARISTOCRATIE JOURNALISTIQUE AU SÉNÉGAL

Journalistes	Fonction	Trajectoire	Formation
Babacar Touré	Directeur du CNRA (depuis 2012), président directeur général du Groupe <i>Sud Communication</i>	Journaliste au <i>Soleil</i> , responsable du département communication Enda Tiers Monde, cofondateur du groupe <i>Sud Communication</i> , directeur du CNRA	Cesti
Abdou Latif Coulibaly	Ministre chargé de la Bonne gouvernance et porte-parole du gouvernement (depuis 2012), directeur de l’Issic, directeur fondateur du journal <i>La Gazette</i>	Journaliste à la revue <i>Vivre Autrement</i> (Enda Tiers-Monde), journaliste <i>Sud Hebdo</i> , enseignant au Cesti, directeur de <i>Sud Fm</i> , cofondateur du groupe <i>Sud Communication</i> , directeur de l’Issic, directeur de publication de <i>La Gazette</i> , candidat à la candidature pour la présidentielle de 2012	Cesti, doctorat en communication au Canada
Abdoulaye Ndiaga Sylla	Directeur de publication de <i>Sud Quotidien</i>	Journaliste au <i>Soleil</i> , cofondateur de <i>Sud Communication</i>	Cesti
Chérif El Valide Séye	Fondateur et rédacteur en chef de l’hebdomadaire financier <i>Les Afriques</i>	Journaliste au <i>Soleil</i> , cofondateur de <i>Sud Communication</i> , directeur général de <i>Sud Fm</i> , conseiller spécial chargé de la communication du chef de l’État et président des conseils d’administration de la RTS et d’APS (2000 - 2002)	Cesti
Tidiane Kassé	Directeur de publication de <i>Walf Sport</i> et rédacteur en chef de <i>Walfadjiri</i>	Journaliste au <i>Soleil</i> , secrétaire de rédaction <i>Sud Hebdo</i> , journaliste <i>Sud Quotidien</i>	Cesti
El Hadj Kassé	Directeur du <i>Soleil</i>	Journaliste au <i>Soleil</i> , journaliste à <i>Walfadjiri</i>	Cesti
Alassane Samba Diop	Directeur de la RFM (<i>Radio Futurs Médias</i>)	Pigiste à l’hebdomadaire au <i>Témoin</i> , journaliste au <i>Matin</i> , journaliste à <i>Walfadjiri Fm</i> , journaliste à la RMD (<i>Radio Municipale de Dakar</i>) directeur de la rédaction de la RFM	Cesti, formation en reporter- images à l’école internationale de créations audiovisuelles et de réalisations (EICAR).

¹ Entretien avec Aliou Bassoum, chargé de communication au bureau régional d’Oxfam America pour l’Afrique de l’Ouest, effectué le 17 juin 2009 au Bureau régionale d’Oxfam America en Afrique de l’Ouest.

2. Le « Lumpen-journalisme »

Les journalistes et animateurs du secteur informel sont très mal payés (entre 25 000 FCFA mensuels, *i.e.* 38 € et 75 000 FCFA *i.e.* 114 €). De nombreux employés n'ont pas de contrat, ni de protection sociale. La plupart des groupes de presse ne peuvent appliquer à leurs employés la convention collective qui fixe le salaire de base à 170 000 FCFA (260 €), ni verser les cotisations à l'Ipres (Institut de prévoyance retraite au Sénégal). Certains patrons de presse appliquent des « conventions maison » prévoyant des salaires évoluant entre 15 000 FCFA (22 €) et 50 000 FCFA (76 €). Et, à cet égard, la situation de ces journalistes est tout à fait comparable à celle des journalistes des radios communautaires, comme *Air'Jeunes*, dont le militantisme sous la forme du bénévolat est plus partagé par d'autres journalistes qu'ils ne le suggèrent par leurs propos. Les faibles ressources des médias et les charges élevées créent des tensions financières qui se traduisent par des recrutements de mauvaise qualité. De ce fait, beaucoup de journalistes qui travaillent dans la presse privée n'ont souvent fréquenté aucune école de journalisme. La plupart de ces reporters sont des étudiants issus de la faculté des Lettres ou des enseignants reconvertis ; tel est le cas de la majorité des correspondants régionaux ou de la banlieue. Selon les résultats d'une enquête effectuée en 2009 par le Cesti, « Perspectives de formation à l'horizon 2015¹ », les journalistes des radios ont un niveau de formation très faible contrairement à ceux de la presse écrite qui ont un très bon niveau (titulaires de maîtrise, de DEA, etc.). Ce « lumpen » prolétariat journalistique est un grand réservoir de main d'œuvre pour les organes de presse qui peuvent venir y sélectionner les meilleurs. Il constitue aussi une force de résistance d'un journalisme affranchi de tous les pouvoirs, économiques et politiques, mais au prix d'une spécialisation dans le standard « people » et dans l'irrespect total de toute règle de déontologie. *Air'Jeunes* offre à ces journalistes une alternative à cette forme déconsidérée de journalisme, le modèle de journalisme participatif et citoyen promu par le modèle de radio communautaire, et elle leur ouvre une manière de faire du journalisme respectueux des règles déontologiques que l'ancrage communautaire impose nécessairement.

¹ Voir Birane Hady Cissé, « Plaidoyer pour un observatoire de prospective de métier de formation en journalisme », *APS*, en ligne le 6 janvier 2009, <http://www.aps.sn>, consulté le 27 août 2011.

3. Aristocratie, dualisme, mimétisme

Le journalisme politique à Dakar-Pikine - tel qu'il vient d'être décrit - est très propice au développement du mimétisme. Ce concept désigne l'adoption systématique - inconditionnelle et continue - de modèles de comportements (ici les modèles de journalisme politique) de certains acteurs (ceux occupant une position dominante dans une profession ou plus généralement sur un marché) par d'autres acteurs (ceux occupant une position dominée). Les journalistes sénégalais cherchent des modèles à l'intérieur de leur profession contrairement aux journalistes français étudiés par R. Rieffel qui « ont toujours cherché des modèles à l'extérieur de leur profession¹ ».

3.1. Les conditions propices au mimétisme

Les conditions que la théorie du mimétisme a mis en évidence, pour le développement de ce type de stratégie de comportement, sont dans une large mesure réunies dans la sphère du journalisme pikinois.

ENCADRÉ 8-LE MIMÉTISME, ÉLÉMENTS DE THÉORIE

L'analyse théorique du mimétisme a fait apparaître les ressorts fondamentaux de ce comportement. Le mimétisme est un comportement qui s'appuie sur une certaine rationalité. Il n'exprime pas simplement la présence en l'homme de toutes les formes irrationnelles de croyance : la *tradition* (ou la coutume ou l'habitude) et l'*inspiration* (ou le charisme). Il se développe dans des sphères de comportements (marché économique, champ d'acteurs) dans lesquelles d'une part l'information nécessaire à la définition des actions individuelles porte fortement sur l'avenir (et donc dans lesquelles les comportements des agents sont dictés par l'anticipation qu'ils se font de l'avenir) et d'autre part, dans lesquelles cet avenir est très incertain. Il est d'autant plus intense que l'information est inégalement répartie entre les agents et est coûteuse à rassembler par les acteurs qui occupent des positions excentrées dans la structure. Il est d'autant plus intense que ces centres dominants ont la capacité d'influencer les conditions de fonctionnement du champ ou du marché. Il est souvent dissimulé sous la forme du *charisme* du personnage imité.

Dans ces situations les acteurs qui ne peuvent avoir accès à l'information ou ont un pouvoir de marché faible, ont intérêt à calquer leur comportement sur le comportement des acteurs qui sont dans la position symétrique : qui ont accès à l'information ou qui ont le pouvoir d'influencer le marché.

Sources : Ramond C. (dir.) (2010), René Girard. *La théorie mimétique : de l'apprentissage à l'apocalypse*, Paris, PUF.

Les grands groupes exercent sur le marché des informations politiques une influence décisive sur la formation des valeurs journalistiques - les « papiers » qui sont de bonne qualité et ceux qui sont de mauvaise qualité. Ils tirent ce pouvoir de leur audience, de leur notoriété,

¹ Voir Rieffel R. (2010), *Sociologie des médias*, op. cit. p. 124. Selon l'auteur « ...au cours de la deuxième moitié du XIXe siècle, le journalisme a souvent été, soit un refuge (pour un écrivain en mal de notoriété), soit un tremplin (pour obtenir des sinécures) ; en aucun cas une situation professionnelle noble et estimée ».

de leur fréquentation du pouvoir et de leur réputation acquise. Les autres médias - et journalistes qui y travaillent - n'ont pas suffisamment d'audience, de notoriété et de réputation pour contester les choix réalisés et érigés en normes, standards ou formats par ces grands groupes, sauf à s'engager dans une stratégie risquée d'innovation, c'est-à-dire de challenger. Pour les petits producteurs - les médias politiques de petite taille - les erreurs de choix éditoriaux, commerciaux ou les erreurs sur les anticipations de réception d'un produit d'information politique peuvent être très coûteuses en termes d'audience et de notoriété. Ils ne disposent pas des moyens nécessaires pour s'engager dans une stratégie de contestation de ces normes (c'est-à-dire d'implantation et de diffusion d'autres formats) qui les vouerait à affronter les acteurs qui occupent des positions dominantes dans le monde politique ou de la presse. Ces petites structures sont donc fortement incitées, voire condamnées, du point de l'économie des médias et du point de vue de la sociologie de la profession de journaliste politique, à copier sur les grands groupes la manière de faire du journalisme politique (le modèle journalistique et les valeurs qui le sous-tendent). Elles le sont d'autant plus qu'elles sont plus fragiles. Les radios communautaires n'échappent pas au tropisme mimétique pour des raisons et sous des formes qui seront analysées dans le cas d'*Air Jeunes* dans le chapitre 7. Comme ces radios communautaires ont la prétention d'inventer un nouveau journalisme, notamment politique, et donc d'échapper au tropisme du mimétisme, celles qui y cèdent font l'objet de dénonciations violentes et délibérément péjoratives et même blessantes, (« ils « singent » ») de la part des acteurs du champ des radios communautaires, notamment de ceux qui, responsables des associations professionnelles, ont en charge la promotion de leurs intérêts et donc la défense de leur identité.

« Les animateurs des radios communautaires singent les journalistes des radios privées parce qu'ils veulent être comparés à eux, c'est ce qui les valorise. Ils font les mêmes émissions, par exemple, les émissions interactives dont l'invité est un élu et les auditeurs doivent l'interpeller ou ce qu'ils appellent « Questions aux auditeurs », ils ouvrent l'antenne pour que les auditeurs réagissent sur une question d'actualité. Ils utilisent les mêmes expressions, posent les mêmes questions, par exemple, quelles sont vos réactions ou qu'en pensez-vous, parlent aux auditeurs de la même manière, par exemple, ils disent tous, ce n'est pas le sujet du jour ou coupent la conversation avec leur interlocuteur sans tenir compte du besoin de leur public¹ ». (Paul Ndiaye, coordonnateur d'Informorac).

3.2. Le « grand Latif » et ses « petites copies »

Le mimétisme des journalistes politiques du secteur informel et communautaire se focalise sur la figure d'Abdou Latif Coulibaly qui joue un rôle clef dans le journalisme privé. Abdou

¹ Entretien effectué le 20 mai 2006 à Thiès.

Latif Coulibaly a progressivement accumulé toutes les caractéristiques d'un personnage social susceptible d'être constitué comme modèle à imiter - autrement dit d'avoir suffisamment de charisme pour être regardé comme une « star » digne d'être admirée et donc imitée par incorporation inconsciente dans l'esprit et dans le corps de l'imitateur, de schèmes intellectuels et de manières corporelles de l'imité. Ce journaliste d'une cinquantaine d'années au moment de l'enquête (il est né en 1955) est considéré par ses pairs comme le plus grand journaliste d'investigation de sa génération parce qu'il a été à l'origine de la dénonciation fondée ou non des « grands scandales » du pouvoir d'Abdou Diouf et qu'il a fortement contribué à imposer la forme dominante de journalisme politique des groupes privés (qui fera l'objet de la section 3). Il est regardé comme un homme « brillant et courageux¹ », un éditorialiste réputé dans le milieu de presse sénégalaise. Issu du Cesti, il a été longtemps journaliste au *Soleil*, puis soutenu sa thèse au Canada sur la formation des journalistes. Il a tous les titres les plus socialement reconnus et professionnellement valorisés de la profession de journalisme politique à Dakar-Pikine. Il est de surcroît à l'origine de la fondation de *Sud Communication* qui fait l'objet dans le métier d'une narration quasi mythique parmi les journalistes. À ce titre, il a une réputation de pionnier et de fondateur. Tous ces éléments montrent combien, pour le groupe de fondateurs d'*Air Jeunes*, *Sud communication* a pu servir de modèle de fondation et d'innovation dans le domaine des médias dans la région de Dakar-Pikine ; combien aussi il peut être un modèle pour les animateurs de *Débat local*. Abdou Latif est directeur de l'Issic (Institut Supérieur des Sciences de l'information [école de journalisme de *Sud Communication*]) et a formé des générations entières de jeunes journalistes. Dans l'émission politique interactive *Èttub Sud (La cour de Sud)* qu'il a créé et qu'il anime, il affronte directement les hommes politiques les plus « puissants » qui le redoutent, en les traitant d'égal à égal et en manifestant un irrespect de principe. Il y applique sans limite les méthodes et principes du journalisme qu'il a largement contribué à implanter et imposer : désacraliser la fonction du politique en soi, dévaloriser les hommes politiques quels qu'ils soient et quelles que soient leurs idées, leurs politiques, leurs actions et leurs pratiques. Il a mené une carrière d'essayiste et d'homme de lettres sur le thème de l'état patrimonial et du néo-patrimonialisme, en reprenant sous forme de livre toutes les « affaires » soulevées par le groupe *Sud Communication* dont la liste fort instructive témoigne à elle seule de la réalité du

¹ Voir « Sénégal : un célèbre journaliste jugé sur plainte d'un conseiller de Wade », *APS*, 14 septembre 2010, www.aps.sn, consulté le 15 septembre 2010.

modèle antagonique de journalisme politique à Dakar-Pikine¹. Il fait partie l'élite des journalistes sénégalais décrite par R. Rieffel comme du « vedettariat médiatique » :

« La cristallisation la plus voyante de ce phénomène réside probablement dans la symbolisation de toute opinion ou de toute idée grâce à des « vedettes » capables de cultiver autour d'elles un halo de mystère sur le registre de la distance et de la proximité tout à la fois² ».

Latif a répondu par le mépris aux propositions de services du Président Wade au moment de l'alternance. Il s'est ainsi forgé une réputation « d'enfant terrible des lettres sénégalaises³ ». Le portrait admiratif qu'en dresse Nd. Loum dans son livre sur les médias et l'État au Sénégal⁴, donne une juste idée de la place occupée par ce journaliste dans le monde médiatique dakaro-pikinois. Il y est présenté comme la « terreur des hommes politiques », tous prêts à livrer des informations pour entrer dans ses « bonnes grâces ». Il y est dit légitimé par l'opinion publique qui en a fait son porte-parole. Il est présenté comme symbole même de l'expression du quatrième pouvoir émergent au Sénégal. Très sûr de lui, l'homme aurait même déclaré dans une émission radio, être prêt à se présenter aux présidentielles de 2012 si « des Sénégalais sérieux⁵ » le lui demandaient. Il est nommé ministre chargé de la Bonne gouvernance et porte-parole du gouvernement (octobre 2012), après avoir été ministre conseiller auprès du nouveau Président de la République (Macky Sall).

Rien ne montre plus l'attraction mimétique qu'il exerce sur les jeunes et (moins jeunes) journalistes que les formes quasi subversives de la contestation par certains (rares) journalistes de son ascendant comme celle de son ancien « disciple » (au Cesti) et journaliste à *L'Info 7*, Aliou Sall. Ce journaliste condamne, avec des mots durs, le « terrorisme journalistique » que Latif exerce sur l'opinion par le biais de son émission *Èttub Sud* :

« Les infos, ça l'intéresse moins. Tout ce qui le préoccupe c'est de démontrer que l'autre ne sait rien, ne vaut rien et donc que lui est le manitou... C'est d'ailleurs pas surprenant de sa part. On sait qu'il est

¹ Voir Annexe 44-Les ouvrages publiés par Abdou Latif Coulibaly. Voir aussi Coulibaly A. L. (2007), *La ressuscitée*, Paris, L'Harmattan.

² Voir Rieffel R. (1989), « Du vedettariat médiatique », *Hermès* n°4, pp. 215-222. Selon l'auteur ce « vedettariat médiatique » s'exerce dans « une célébration sans fin de l'image, une présentation sans cesse renouvelée faisant la part belle au culte de la notoriété, via certains médias », *Idem*, p. 215. Voir aussi Rieffel R. (1984), *L'Elite des journalistes. Les hérauts de l'information*, op. cit.

³ Voir Gligli M. M. W., « La ressuscitée de Abdou Latif Coulibaly », *Icilome.com*, en ligne le 10 juin 2008, <http://www.camer.be>, consulté le 3 décembre 2011.

⁴ Voir Loum Nd. (2003), *Les médias et l'État au Sénégal*, op. cit. note de bas de page, p. 63.

⁵ Voir « 2012 : Abdou Latif Coulibaly n'écarte pas d'être candidat », *Politico.sn*, en ligne le 11 juillet 2011, www.politico.sn, consulté le 3 décembre 2011.

un journaliste de catégorie A, c'est-à-dire selon les explications qu'il a données, il y a quelques années, un journaliste qui ne donne que des informations de première main¹ ».

SECTION 3-LES MODÈLES DE JOURNALISME POLITIQUE ORDINAIRE À PIKINE

Les études de sociologie du journalisme² et sur la communication politique ont identifié des modèles de journalisme politique. Des critères relatifs à l'écriture et à la rhétorique ont été élaborés pour les caractériser³. Les analyses relatives au journalisme politique au Sénégal et tout particulièrement dans la région de Dakar-Pikine et l'observation pratique systématique que nous avons pu en faire lors de notre enquête nous ont conduit, en nous inspirant de la typologie élaborée par D. Weaver et C. Wilhoit⁴, à la conclusion que dans la région Dakar-Pikine, deux modèles de journalisme dominant de façon pratiquement exclusive, le journalisme politique local : le modèle que nous avons appelé légitimiste incarné par le groupe public et le modèle antagoniste développé par les groupes privés. Ainsi le contexte médiatique dans lequel s'inscrit le projet d'*Air Jeunes* comme celui de *Débat Local* est structuré autour d'un troisième dualisme, celui des formes de journalisme politique. Ce sont, principalement, les relations historiques entre les médias et le pouvoir après la libéralisation du secteur médiatique qui ont créé et cristallisé cette opposition⁵. Le groupe *Sud Communication* a joué un rôle essentiel de leader dans l'histoire de ces relations, et son déclin récent n'implique pas qu'un nouveau modèle de journalisme émerge car le journalisme politique est un domaine où les irréversibilités sont puissantes.

Ces deux modèles sont tout à la fois fortement opposés et complémentaires. Ils tirent leur force et leur stabilité de la grande intégration de la corporation des journalistes (qui passent d'un groupe à l'autre et pratiquent alternativement une manière ou une autre de faire du journalisme). Le projet de journalisme politique de l'émission *Débat Local* a peu de points communs avec l'une comme avec l'autre de ces deux formes de journalisme politique ; il présente tous les caractères d'une innovation journalistique pour le contexte local.

¹ Voir Aliou Sall, « La nouvelle pédagogie « latifienne » », *L'Info* 7 n°14, 27 octobre 1998, cité par Loum Nd. (2003), *op. cit.* p. 64.

² Voir Neveu E. (2009), *Sociologie du journalisme, op. cit.* ; Rieffel R. (2010), *Sociologie des médias, op. cit.*

³ Voir Annexe 15-Écriture et la rhétorique journalistique.

⁴ Voir Weaver D. H., Wilhoit G. C. (1991) (2nd édition), *The American Journalist. A Portrait of U.S. News People and Their Work (Le journaliste américain. Un portrait de nouveaux journalistes aux États-Unis et de leur travail)*, cité par Rieffel R. (2010), *Sociologie des médias, op. cit.* p. 132.

⁵ Cette histoire du journalisme antagoniste et légitimiste au Sénégal est relatée dans ses principaux traits dans l'annexe 8-L'invention du journalisme d'antagonisme à Dakar-Pikine.

1. Du côté du journalisme légitimiste

Pour bien comprendre les formes de journalisme politique qui dominent le monde du journalisme dans la région pikinoise et qui définissent les formes dominantes de la relation d'échange d'information politique, il est important de caractériser de la façon la plus objective possible la forme de journalisme qui s'exerce dans les médias du groupe public - et en particulier dans son journal, *Le Soleil*, qui en constitue aujourd'hui encore le noyau central. Cette forme de journalisme reste une référence par rapport à laquelle, positivement ou négativement, consciemment ou inconsciemment, les autres formes de journalisme politique se définissent. Si elle reste une référence c'est parce qu'elle doit être distinguée résolument, en dépit des apparences et des similitudes, de la façon dont elle est habituellement présentée ; c'est-à-dire un journalisme idéologique au service du parti et des hommes au gouvernement. Après en avoir brossé à grands traits les principales caractéristiques proprement journalistiques, nous tenterons de montrer en quoi le journalisme légitimiste constitue une référence. Et aussi en quoi, contrairement à une idée et une représentation habituelle, il ne peut être confondu avec ce que l'on entend habituellement par le « griotisme d'État¹ ». Cette dénomination tirée de la tradition désigne la forme locale - sénégalaise, voire africaine - du journalisme purement servile au service des « puissants » qui occupent les sommets de l'État.

1.1. Le légitimisme journalistique

Écoutons la radio publique (*RTS*). Les informations constituent 47% du volume de la chaîne (les émissions culturelles, éducatives et religieuses 31% et les émissions distractives 8%). Cette place importante est due au fait que les informations sont données dans toutes langues nationales. Au niveau de la chaîne nationale, en synchronisation avec les stations régionales, c'est le wolof qui est utilisé. Les nouvelles considérées comme officielles occupent une large place². À *Forum de l'Actu*, émission comparable à *Débat Local*, de la *RSI* (*Radio Sénégal Internationale* filiale de la chaîne publique) les sujets sont présentés de manière quasi-officielle, d'après son animateur lui même :

¹ Ce terme est emprunté à Marie Soleil Frère qui montre comment le « griotisme » s'est développé au niveau de la Radiotélévision nationale de telle sorte que les journalistes devaient dire avec l'accent d'une parfaite conviction ce qu'ils ne pensaient pas. Voir Frère M. S. (2000), *Presse et démocratie en Afrique francophone*, op. cit. p. 429.

² Voir Tudesq A. J. (1998), *L'espoir et l'illusion*, op. cit. p. 32.

« Le débat s'articule autour des discours prononcés et des décisions prises par le chef de l'État ou les ministres¹ ». (Abou Diacko, animateur du *Forum de l'Actu*, RSI).

Cet animateur souligne les différences qui séparent la RTS des autres radios. Il insiste sur le caractère national de la radio en jouant sur la polysémie du terme national (à la fois couvrant tout le territoire et s'inscrivant dans le cadre de l'unité nationale). Il met en avant aussi les liens profonds qui lient son auditoire au Sénégal par la terre (ce sont des agriculteurs), par la culture (des enseignants), par la tradition (les retraités) et l'État (administrations territoriales) :

« La Radio nationale couvre l'ensemble du territoire, ses auditeurs sont des agriculteurs, des enseignants, des fonctionnaires de l'administration territoriale et des retraités² ».

Il confirme cette caractérisation de la radio comme radio à but éducatif :

« Nous donnons la parole aux personnes âgées et cultivés afin qu'ils aident les plus jeunes à comprendre le fonctionnement de la société³ ». (Abou Diacko, animateur du *Forum de l'Actu*, RSI).

Toutefois, d'après le directeur des programmes de la RSI, Abou Alassane Niang : « Le direct prouve aux auditeurs qu'il n'y a pas de censure dans le service public⁴ ». Il souligne néanmoins la spécificité de sa ligne éditoriale :

« L'autocensure, c'est de la responsabilité, savoir ce qu'il faut laisser dire en public ou pas, afin de ne pas heurter un groupe ou une communauté. *Radio Sénégal* est une chaîne du service public chargée de la souveraineté et de l'unité nationale⁵ ».

Il se défend d'être complice du gouvernement comme la RTS est accusée de l'être et oppose une conception plus fonctionnelle que politique du service public : « Nous servons de tampon entre le sommet et la base⁶ », détachée des principes et valeurs contingents des gouvernants et des gouvernements.

Regardons la télévision nationale (RTS). Les informations représentent 30% du programme, la culture 20%, l'éducation 6% ; 8 à 10% du temps d'antenne est consacré aux émissions religieuses, 10% seulement est réservé aux émissions de divertissement. Le journal télévisé est diffusé à 18 h 30 minutes en wolof et à 20 h 30 minutes en français, avec un temps d'antenne 2 à 3 fois plus long. Les informations concernant les audiences du chef de l'État,

¹ Entretien effectué le 19 mai 2009 à la RTS.

² Entretien avec Abou Diacko, animateur de l'émission *Forum de l'Actu*, effectué le 19 mai 2009 à la RTS.

³ Entretien effectué le 19 mai 2009 à la RTS.

⁴ Entretien effectué le 19 mai 2009 à la RTS.

⁵ Entretien effectué le 19 mai 2009 à la RTS.

⁶ Entretien avec Abou Alassane Niang, directeur des programmes à la RSI, effectué le 19 mai 2009 à la RTS.

les ministres, les manifestations politiques avec les autorités sont prépondérantes¹. Le journal télévisé commence par une lecture de la feuille d'audience du chef de l'État, la liste des entretiens. Au moment de la formation du gouvernement, la composition de la nouvelle équipe prend l'aspect très officiel - mais évidemment lassant - de la lecture complète - y compris les visas de la constitution et des lois - un par un de tous les décrets - tous identiques au nom et à la fonction prés - de nomination par le Président de la République. Rien ne peut être plus représentatif de ce média public que la primauté donnée ainsi à l'officialité de la forme sur toute autre règle journalistique ou médiatique, même celle qui impose de simplement retenir l'attention (la fonction phatique).

Ouvrons *Le Soleil*. Les pages d'information du quotidien national, comme les journaux télévisés sont, pour l'essentiel, constituées de l'énumération ennuyeuse et sur un mode officiel et distancié, agrémenté toutefois de formules de rhétorique recherchées, des activités du gouvernement et du chef de l'État. Les dossiers d'enquête sont rares et essentiellement pratiques ; ils ne visent nullement à analyser une politique ou fournir une interprétation.

Dans tous ces médias publics, une même ligne éditoriale domine, un même traitement de l'information politique se déploie. Il s'agit avant tout de relater les actions du gouvernement et d'informer très factuellement la population sur son activité de la façon la plus consensuelle possible. Avec la fonction officialisante de l'information, la fonction éducative et sociale est mise en avant. À l'opposé exacte de l'information des groupes privés, comme nous le verrons, le respect de l'autorité est une règle qui ne supporte aucune exception. Elle s'applique toutefois aux membres du gouvernement - et des responsables économiques ou culturels - comme aux membres de l'opposition. La critique des pouvoirs doit être minimisée, mais l'éloge n'est pas la règle ordinaire imposée.

1.2. Favoritisme tempéré et non allégeance obtuse

Les médias publics manifestent, certes, un biais favorable au gouvernement. Ils sont amenés tendanciellement - par obéissance aux responsables de l'État par volonté consciente ou inconsciente - d'aller au-devant de leurs désirs, par autocensure, par abstention - à ne pas respecter les stricts principes de neutralité qu'implique leur statut.

¹ Voir Tudesq A. J. (1998), *L'espoir et l'illusion*, op. cit. p. 104.

Les écarts par rapport aux règles d'impartialité sont évidemment plus fréquents et plus marqués lors des épisodes politiques pendant lesquels le pouvoir est menacé ou en situation de faiblesse - comme en période électorale ou lors des moments de tensions politiques et sociales - que lorsqu'il n'est pas soumis à un risque particulier ou est en position de force. Tel est le cas par exemple pendant la campagne électorale (2000) qui a précédé l'alternance, au cours de laquelle *Le Soleil* a apporté un soutien à Abdou Diouf¹, mais ce soutien était modéré². Il est possible de s'appuyer sur ce biais et ces écarts, sur la grande dépendance financière institutionnelle des médias et sur l'étroitesse des relations interpersonnelles de leur dirigeants avec le pouvoir pour présenter les médias publics comme des médias de parti, au service du parti socialiste pendant la période de Léopold Senghor et d'Abdou Diouf puis du parti libéral du président Abdoulaye Wade, le PDS (Parti démocratique sénégalais), après l'alternance. Les exemples de telles présentations du journalisme politique public comme un journalisme au service du parti au pouvoir, baptisé « griotisme public » sont nombreux.

ENCADRÉ 9-GRIOTISME ET JOURNALISME LÉGITIMISTE : LES FAUSSES PERSPECTIVES DES ANALYSES SYNCRÉTIQUES

Le « griotisme » est une très ancienne institution sénégalaise, comme d'ailleurs de d'autres pays africains. Il est tentant d'appliquer au « griotisme » les analyses relatives à l'importation des institutions étrangères dans les pays en développement pour montrer l'asservissement complet - et le justifier par la « tradition » - de la presse politique au pouvoir. Il faudrait alors considérer que cette institution sénégalaise traditionnelle a en quelque sorte servi de réceptacle au métier de journaliste - notamment politique - défini par les pays développés au Sénégal. Il apparaîtrait alors qu'au « griotisme » de caste a succédé un « griotisme d'État » pour reprendre la formule sinon l'analyse de M. S. Frère (pour d'autres pays que le Sénégal, le Burkina Faso par exemple) qui a inspiré beaucoup d'analyses du journalisme politique au Sénégal : « La presse non seulement ne pouvait ni exprimer son point de vue, ni rapporter ce qu'elle voyait et entendait, ni même garder le silence pour ne pas mentir, mais encore elle devait écrire ou dire, avec l'accent d'une parfaite conviction, ce qu'elle ne pensait pas³ ». En réinvestissant le discours ordinaire sur le pouvoir à destination de ceux sur lesquels il s'exerce dans un système propre à la société sénégalaise (surtout wolof), le griot rendrait ainsi accessible à ce système le modèle d'organisation de la communication politique importé, selon le modèle syncrétique. Il réussirait du même coup à reconverter ses compétences anciennes qui lui assuraient sa place et définissaient son rôle social et politique dans le système royal sénégalais dans le dispositif de communication moderne⁴.

Cette analyse n'est pas appropriée, et il importe de montrer les limites étroites dans lesquelles elle doit être maintenue. Le « griotisme » a exercé sur le métier de journalisme une influence réduite. Elle soulève en vérité plus de questions qu'elle n'en résout. Le « griotisme » est un phénomène limité à la radio, qui est plus suivie que leader en matière de construction de l'information politique à Dakar-Pikine. Cette influence est limitée dans le temps. C'est avec l'arrivée de Diouf au pouvoir en 1981 que le journaliste de la radio commence ouvertement à s'exprimer selon les modalités « griotiques » comme chroniqueur politique à la radio nationale. Il ne jouait aucun rôle de ce type sous Senghor. Cette influence est circonstancielle. Le développement du griotisme doit beaucoup à la stratégie culturelle et politique d'A. Diouf. Il avait beaucoup plus besoin que Senghor de

¹ Voir Sarr I. (2007), *La démocratie en débats*, op. cit. pp. 200-243.

² Voir Annexe 9-La partialité des médias publics.

³ Voir Frère M. S. (2000), *Presse et démocratie en Afrique francophone*, op. cit. p. 429.

⁴ Dans l'histoire du Sénégal, les souverains wolofs se sont toujours entourés de griots gardiens de la mémoire collective indispensable à la cohésion sociale. En tant que maître de la parole et conseiller du roi avec qui il partage l'intimité, le griot informe le peuple. De ce fait, une grande complicité le lie au souverain qui fait appel à lui pour administrer son royaume.

s'appuyer sur les institutions anciennes pour atténuer son profil de technocrate occidentalisé et corriger son image du « Président de l'article 35 » (désigné et bénéficiaire d'une conjoncture particulière). Diouf n'a pas fait de la relation entre le griot et son client un mode de relation privilégié entre la radio publique et le détenteur du pouvoir d'État. Un journalisme non « griotique » existe et il est prépondérant, notamment dans la presse écrite et la télévision dès cette époque.

Il existe par ailleurs une part de cette influence très mal élucidée et souvent passée sous silence, qui touche à l'*usage* du griotisme : comment les produits informationnels de cette manière d'exercer le métier de journaliste étaient-ils reçus par les auditeurs ? La pratique du journalisme selon le modèle « griotique » comporte une part importante de rituel et d'ostentation qu'elle tire de ses origines traditionnelles et qui explique une part importante de son succès. Les modalités de réception de ce message par les auditeurs n'ont jamais fait l'objet d'études précises et il est fort improbable que cette réception ne comporte pas une part de convention perçue par tous comme une convention. Il est probable, au contraire, qu'elle fasse l'objet d'une distanciation et qu'elle s'inscrive dans un jeu communicationnel qui lui ôte toutes les caractéristiques et les propriétés propres à susciter une adhésion plus politique que culturelle, plus destinée à emporter la conviction qu'à susciter l'émotion.

Sources : Frère M. S. (2000), *Presse et démocratie en Afrique francophone*, op. cit. ; Sarr I., Thiauw I. (2008), « Les griots journalistes du Sénégal. Les maîtres de la parole wolof entre tradition et modernité », *Médiamorphoses*, n°24, pp. 137-144.

L'étude de Nd. Loum sur *Sud Communication*, celle de M. Mbow sur la presse écrite au Sénégal, celle d'I. Sarr sur la sémiologie du débat démocratique et de la communication politique dans la presse quotidienne sénégalaise en 2000 en constituent de bons exemples¹. Mais il nous semble que l'on commet une erreur d'analyse et de jugement en présentant la presse et les médias publics au Sénégal comme une presse et des médias inconditionnellement au service du parti au pouvoir. Cette erreur se répercute sur l'ensemble de l'analyse du journalisme politique dans la mesure où selon notre thèse - partagée cette fois par les principaux analystes des médias au Sénégal - le journalisme politique public est le journalisme contre lequel le journalisme dit indépendant (en fait commercial) s'est constitué. Cette opposition structurelle est à la fois et inséparablement politique, journalistique et commerciale. C'est de cette opposition que la presse privée tire ses principales caractéristiques par un effet de pure nécessité concurrentielle.

Les bases objectives de ces points de vue sont fragiles. Il existe peu d'analyses de contenu et surtout d'analyses de leur réception (la seule analyse de la réception de la télévision est celle de S. Senghor en 1993 sur *l'information nationale au journal télévisé sénégalais*²). Les données chiffrées ne corroborent pas les accusations de partialité systématique et générale des

¹ Voir Loum Nd. (2003), *Les médias et l'État au Sénégal, L'impossible autonomie*, op. cit. p. 59 ; Mbow M. (2005), « Chapitre 2, Les journaux de la nouvelle génération. Le quotidien gouvernemental » dans *Éthique, déontologie et régulation de la presse écrite au Sénégal*, op. cit. ; Sarr I. (2007), *La démocratie en débats*, op. cit. pp. 193-243.

² Voir Senghor S. (1993), *L'information nationale au journal télévisé sénégalais : contribution à l'étude de la crise des modèles étatiques de développement en Afrique*, Thèse de Doctorat en sciences de l'information et de la communication, sous la direction d'André-Jean Tudesq, Université Bordeaux III, Michel de Montaigne.

médias publics à l'égard du gouvernement¹. Les analyses de contenus de la presse politique officielle qui existent et qui visent à montrer la subordination au gouvernement de la presse politique des médias officiels au Sénégal nous paraissent souvent partielles et partiales². Les liens personnels et politiques des responsables des médias publics avec les hommes politiques qui les ont nommés sont certes étroits³. Toutefois cette proximité est partiellement neutralisée par l'indépendance des journalistes des organes publics. Or au Sénégal, le monde des journalistes a et a toujours eu les moyens d'opposer au pouvoir un pouvoir propre qui en limitait les excès régaliens. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'il est un rare pays africain à avoir des groupes de presse puissants. C'est aussi pour cette raison que s'est constituée une presse indépendante⁴ autour d'anciens journalistes des médias publics qui a pris le parti d'une opposition délibérée au pouvoir, dont la liberté n'a pas d'égale dans toute l'Afrique. Le milieu journalistique au Sénégal a été très actif, organisé, puissant et déterminé. Les conflits avec le pouvoir ont été nombreux brutaux mais ce dernier a toujours eu en face de lui une corporation mobilisée qui est toujours parvenue à préserver au sein de la presse publique un réel pluralisme.

2. Du côté du journalisme d'antagonisme

Face au groupe public de médias, se tiennent des grands groupes privés (*Sud Communication, Walfadjiri, Futurs Médias, Di-Médias, Com 7, Avenir communication*⁵). La modalité la plus courante de l'opposition des médias privés au pouvoir est, à l'instar de la presse « people » et en opposition au *Soleil*, celle de la dénonciation des pratiques financières irrégulières et de mœurs coupables. Elle se distingue de la presse « people » par la coloration politique et théorique donnée à ces pratiques. Elles sont en effet présentées comme une méthode de gouvernement systématique et organisée rationnellement par un pouvoir d'État tout puissant, malveillant et machiavélique. Le travail concret des journalistes des groupes

¹ Voir Loum Nd. (2003), *Les médias et l'État au Sénégal, op cit.* ; Sarr I. (2007), *La démocratie en débats, op cit.*

² Elles tirent de la dépendance de tel ou tel média de l'État ou d'une puissance financière la preuve irréfutable de sa subordination au parti au pouvoir ou aux intérêts de la puissance financière, sans analyser l'organisation interne du média et des rapports de force qui s'y nouent entre les intérêts des propriétaires et des professionnels.

³ Voir Annexe 9-La partialité des médias publics.

⁴ La définition de la Presse indépendante peut être multiple selon les auteurs qui ont travaillé sur ce thème au Sénégal. Ndiaga Loum la définit comme « celle libérée de la contrainte de l'État qui veut que tout parte de l'État et que tout lui revienne ». Cette thèse est le cœur de son étude [voir Loum Nd. (2003), *Les médias et l'État au Sénégal, op cit.*]. Moussa Mbow définit cette presse indépendante comme regroupant tous les journaux d'informations générales dont le but est d'informer de « manière honnête et équilibrée » [voir Mbow M. (2005), *Éthique, déontologie et régulation de la presse écrite au Sénégal, op. cit.*].

⁵ Voir Annexe 7-La libéralisation des médias au Sénégal, dans laquelle ces groupes sont détaillés.

privés consiste à porter au jour ces affaires et à les faire prospérer le plus longtemps possible. Et surtout, à montrer qu'elles révèlent un système occulte de relations interpersonnelles participant d'un modèle d'exercice du pouvoir constituant un détournement de légitimité : le clientélisme ou sous une forme plus théorique, le néo-patrimonialisme.

2.1. Valeur d'antagonisme, journalisme polémique

« Le premier apport des médias - plus particulièrement de la presse écrite - au mouvement actuel de démocratisation, ce fut la dénonciation de la langue de bois, la dénonciation de ce qui n'allait pas, en politique [...] ».

Cette analyse de A. J. Tudesq montre comment la presse privée s'est imposée d'emblée comme une critique de fond de l'autorité politique. Les groupes privés ont délibérément renoncé à entrer dans une relation de concurrence avec le groupe public dans le domaine de la pure diffusion des informations. Ils ont aussi renoncé à forger avec le lecteur une relation commune d'interprétation ou de jugement du fait politique. C'est sur une pure relation de force avec le pouvoir qu'ils ont cherché à structurer leur relation de concurrence avec le groupe public en entrant avec le pouvoir dans une opposition sans réserves et sans limites. Ils ont délibérément choisi de bâtir leur relation avec le pouvoir en prenant pour modèle le contrepoint exact de la relation de légitimité qui sous-tendait celle qui existait entre le système d'information public et le pouvoir. Les questions économiques et sociales sont peu traitées et lorsqu'elles le sont, elles font l'objet d'une approche purement informationnelle et dans des pages intermédiaires peu valorisées et peu attrayantes des journaux écrits oraux ou télévisuels. Dans une rédaction de dix personnes, seules trois sont chargées des desks Économie ou Société. Cette partie des journaux est souvent prise en charge par des journalistes stagiaires ou pigistes qui sont chargés de transcrire sans rien y ajouter les dépêches des agences ou les informations fournies par les autres titres. La presse antagonique est avant tout polémique, agressive et belliqueuse.

Les journalistes des groupes de presse commerciaux ont une approche passive de l'information politique ordinaire et courante, quel que soit le sujet à traiter. Ils se cantonnent à recevoir dans un rôle de mise en forme simple des informations d'organisations (administration, partis politiques, bailleurs de fonds, associations professionnelles, etc.) désireuses de faire passer leurs messages. Cette passivité s'observe aussi dans l'appropriation

¹ Voir Tudesq J. A. (1998), *L'espoir et l'illusion*, op. cit. p. 90.

locale des informations internationales. Les dépêches d'agences internationales (*AFP*, *Reuters*, etc.), les informations des radios internationales (*RFI*, *BBC*, etc.) et les articles de *MFI* (*Médias France Intercontinents*) sont retranscrits et lus à l'identique dans les colonnes des journaux d'informations politiques et les brèves des éditions radios et télévisions. Ces informations dont la reprise confère aux journaux et émissions politiques leur caractère de sérieux, et qui les distingue de l'information « people », ne sont assorties cependant d'aucune analyse ou commentaire personnel susceptible de les compléter, de les critiquer ou de les éclairer. Elles ne sont pas non plus accompagnées d'enquêtes spécifiques. Rares sont les occasions où on peut lire, écouter ou regarder des enquêtes et des reportages inédits nécessitant des investigations (problèmes des inondations, d'émigration clandestine, de mortalité maternelle et infantile ou autres). Et lorsqu'elles existent, ces analyses sont souvent reléguées dans des pages intérieures et elles sont dues à la seule initiative personnelle de leurs auteurs. Les grands médias privés ont une forte propension à ériger en affaire d'État toute affaire impliquant les membres du gouvernement ou les responsables publics. Cette politique de harcèlement du pouvoir ne connaît aucun répit ni pause. Sans lien avec un parti, eux-mêmes liés à des intérêts économiques puissants, les groupes privés se présentent, non sans emphase, comme le parti des opprimés.

« En mars 1986, le premier numéro de *Sud Magazine* sortait... Cette prétention était de contribuer à l'émergence d'une conscience citoyenne africaine réhabilitée et féconde, nourrie à la sève du pluralisme des idées et de leurs expressions, fertilisée par le respect de l'exercice des droits humains et de toutes les libertés qui leur sont consubstantielles¹ ».

Pour ces médias et leurs journalistes la critique du pouvoir en soi passe moins par une dénonciation de ses pratiques que par la forme irrespectueuse qu'elle prend. Le manque d'égards envers les responsables politiques est érigé en marque de non soumission et en moyen de désacralisation du pouvoir et des institutions publiques. Cette forme de journalisme est entièrement assumée par les journalistes de tous les groupes privés qui considèrent qu'une presse libre est une presse en opposition constante et violente au pouvoir en place. C'est ainsi qu'Abdou Latif Coulibaly, cofondateur du groupe *Sud Communication*, déclare :

« Ma fonction première est d'être potentiellement, continuellement et perpétuellement en conflit avec le pouvoir politique [...]. Ma mission, c'est de regarder ce que le pouvoir fait, de l'analyser, de le

¹ Voir Babacar Touré « Sud a 24 ans. Une nouvelle genèse », *SudOnline.sn*, le portail de *Sud Quotidien*, mis en ligne le 14 mai 2010, consulté le 23 août 2011.

critiquer pour que les citoyens aient une grille de lecture lisible de ce qui se passe. Si cela peut être interprété comme une opposition, je l'assume totalement¹ ».

Cette phrase sera textuellement reprise par Antoine Diouf, journaliste et chef du desk Politique à la *RFM (Radio Futurs Médias)* lors de notre enquête pour définir les rapports entre les pouvoirs politiques et les médias privés.

« Nous sommes là pour dénoncer les fautes commises par les pouvoirs publics et en informer les citoyens² ».

La trentaine, sorti du Cesti en 2001, avec un sourire en coin et sur un ton désinvolte qui en dit long sur sa fierté d'être du côté des « bons journalistes éveilleurs des consciences » il affirme, provocateur et faussement étonné :

« Nous ne cherchons pas à plaire ou à déplaire, nous disons ce qui ne va pas. Nous refusons la proximité avec les politiques et la revendiquons avec les auditeurs³ ». (Antoine Diouf, journaliste et chef du desk politique à la *RFM*).

Les médias privés, en dépit de leurs déclarations et de la présentation qu'ils veulent donner d'eux-mêmes, ne constituent pas des médias d'investigation. Ils se fondent toujours sur des rapports publics (Inspection Générale d'État, Douanes, etc.) sans jamais apporter de preuves ou d'éléments supplémentaires. Ils se limitent à la mise en mots (« wording ») agressifs, dénonciateurs, malveillants et vengeurs. Ils se cantonnent à l'exploitation politique de ces rapports administratifs par des rapprochements sans précaution - et parfois avec une parfaite mauvaise foi - avec les personnalités du pouvoir (par utilisation répétée de la notion de clientèle). Par généralisation incontrôlée, ils transforment une affaire en symptôme d'un système de pouvoir. Une étude spécifique sur cette presse montre des exemples de la forme et de l'importance de cette valeur d'antagonisme dans celle-ci et de la place qu'elle occupe dans la profession de journalisme à Dakar et à Pikine.

¹ Entretien cité par Loum Nd. (2003), *Les médias et l'État au Sénégal*, op. cit. p. 152.

² Entretien effectué le 4 juin 2009 à la *RFM (Radio Futurs Médias)*.

³ Entretien effectué le 4 juin 2009 à la *RFM (Radio Futurs Médias)*.

ENCADRÉ 10-LA VALEUR D'ANTAGONISME DANS LA PRESSE ÉCRITE INDÉPENDANTE

« En général, les reproches formulés à l'égard de la presse indépendante, c'est une couverture tendancieuse de l'information au grand dam du gouvernement. Cette presse est accusée de fustiger le gouvernement en donnant la parole à des opposants au discours violent, discourtois ou malhonnête... une presse qui n'a jamais dit un mot favorable au régime en place, qui ne lui a jamais reconnu la moindre réalisation positive, mais qui a toujours été prompte à critiquer, à mettre l'accent sur le négatif ; une presse des plus partisans¹ ». Moussa Mbow donne de nombreux exemples d'affaires impliquant les autres groupes et le pouvoir traités sur le même modèle que l'affaire CSS (Compagnie sucrière sénégalaise) dans le chapitre de son travail « Traitement tendancieux de l'information des journaux indépendants ? ». C'est le cas en 2004 lorsque l'administrateur du groupe de presse *Avenir Communication* et directeur de publication du journal *Le Quotidien* a été incarcéré pendant 18 jours pour « diffusion de correspondances et de rapports secrets », « diffusion de fausses nouvelles » et « diffusion de nouvelles tendant à cause des troubles graves », suite à la publication de deux articles dans son journal le 23 juin et 5 juillet 2004 intitulés « Inculpation pour corruption : le nouveau rapport qui enfonce Boubacar Camara (ancien directeur général des douanes) » et « Les bon juges dont Wade ne veut pas ». Selon le coordonnateur de rédaction du journal, Mamadou Biaye, le premier contenait des « informations extraits d'un rapport dressé par le ministre des Finances, à l'intention du Président, sur une enquête administrative concernant l'ancien directeur général des douanes, limogé vers la mi-mars » et le second « rendait compte de débats du conseil supérieur de la magistrature, où il annonçait la tenue du prochain séminaire de l'Union des magistratures de dénoncer la caporalisation du métier² ». Cette affaire qui a fini par un non-lieu avait suscité une forte mobilisation des journalistes sénégalais pour soutenir leur confrère face à l'État. Le lendemain de l'arrestation, la plupart des journaux (*Sud Quotidien*, *Le Matin*, *L'Info 7*, *Le Quotidien*) publient à leur « Une » un éditorial commun intitulé « Tous contre le monstre³ ». Seul *Walfadjri* qui demande la libération du journaliste, mais souhaite éviter toute récupération politique et *Le Soleil* se sont abstenus. Estimant que l'incarcération du journaliste est un scandale, les journalistes, les signataires de l'éditoriale pensent que le pouvoir vient de poser le jalon dans sa tentative de museler la presse. Ils déclarent : « Le pouvoir a évidemment choisi la stratégie de l'intimidation et l'escalade afin d'installer la paniques dans nos rangs. Cette option bien pensée, savamment planifiée et froidement exécutée, a pour objectif de semer une honteuse culture d'autocensure dans les rédactions ». L'éditorial s'achève par un avertissement : « Que le pouvoir se le tienne pour dit : nous nous battons jusqu'au bout de nos forces pour défendre la liberté de la presse ». En outre, les journaux consacrent plusieurs articles au sujet le samedi 10 juillet 2004. Par exemple, *Sud Quotidien* titre « L'incarcération de Madiambal Diagne est le miroir brisé du Sopi (changement en wolof, slogan du PDS au pouvoir) », « En usant des textes du code de procédures pénal, l'État cherche ainsi à revenir à la pensée unique. À faire peur aux journalistes et à la presse au nom du droit ». *L'Actuel* titre : « Vers le crépuscule de la démocratie », *Le Populaire* : « Wade ouvre la chasse aux journalistes », *Walfadjiri* : « Madiambal envoyé en prison par l'article 80⁴ », *L'Info 7* : « Nous sommes tous en sursis » ; *Le Point* : « La saison des marteaux s'ouvre », *L'Observateur* : « Le pouvoir déclenche les hostilités ». Le mouvement se radicalise le 12 juillet avec une journée sans presse respectée par 80% des quotidiens privés dakarois selon *L'Humanité*. Pour faire pression sur le gouvernement pour la libération de leur confrère, les journalistes annoncent leur intention de ne plus couvrir les activités du gouvernement et des partis de la majorité. Pour finir, le syndicat des journalistes (Synpics), la majorité de la presse privée, des éditeurs et les organisations de défense des droits de l'homme se regroupent pour former le collectif des journalistes pour la libération de Madiambal Diagne et pour la liberté de la presse au Sénégal. Ensuite, ils organisent un *sit-in* le 19 juillet devant le Ministère de l'Information, avec des slogans comme « Libérez Madiambal », « Ma plume, ma liberté ».

Sources : Enquête de terrain 2006-2011 ; Mbow M. (2005), Chapitre 2 « Inventaire de quelques « manquements » à l'éthique et à la déontologie », in *Éthique, déontologie et régulation de la presse écrite au Sénégal*, *op. cit* ; « La presse quotidienne solidaire de Madiambal Diagne », APS, *art. cit*.

¹ Voir Mbow M. (2005), *Éthique, déontologie et régulation de la presse écrite au Sénégal*, *op. cit*.

² Voir Habibou Bangre, « Libérez Madiambal Diagne ! ». Soutien grandissant pour le journaliste sénégalais emprisonné, *Afrik.com*, mis en ligne le 19 juillet 2004, consulté le 5 juillet 2011.

³ Voir « La presse quotidienne solidaire de Madiambal Diagne », APS du samedi 10 juillet 2004.

⁴ L'article 80 du code pénal sénégalais stipule : « Les autres manœuvres et actes de nature à compromettre la sécurité publique ou à occasionner des troubles politiques graves, à enfreindre les lois du pays, seront punis d'un emprisonnement de trois ans au moins et de cinq ans au plus et d'une amende de 1000000 à 1500000 FCFA. Les coupables pourront en outre être frappés d'interdiction de séjour... ».

2.2. Antagonisme et « peopolisation »

Le journalisme « people » est récent et contemporain de l'émergence des grands groupes privés. Il est apparu dans la capitale sénégalaise en 1999 avec *Le Populaire* comme leader. Les tabloïds sont plus d'une dizaine aujourd'hui (*Tract, Frasque, Révélations, Scoop, Nuit et Jour*, etc.). Il est lu par 70% des lecteurs de la région Dakar-Pikine. Il se focalise sur les thèmes à scandales - en privilégiant ceux qui sont relatifs au sexe, à l'inceste, au viol, à la pédophilie, au proxénétisme, etc. On peut lire dans leurs « Unes » des titres comme : « Abandon du domicile conjugal, Tanor [ancien ministre d'État et Directeur de cabinet du Président Diouf] recherché par sa femme et ses enfants¹ » ; « Inceste à Tamba, un père de famille engrosse sa fille² ». Ce journalisme a une visée politique. Il s'intéresse à tout ce qui peut créer l'évènement et faire sensation dès lors que les présumés faits impliquent les personnes célèbres et tout particulièrement les responsables politiques qui sont particulièrement visés (« Le roi, Wade), sa succession et les femmes³ ». Il transgresse les règles les mieux établies du métier de journalisme. Il confond systématiquement et délibérément le fait avéré à la rumeur, la sphère privée et la sphère publique, le digne et l'indigne, l'approche humoristique et l'approche sérieuse des faits traités. Ce journalisme « people » recourt à une écriture systématiquement outrancière et populaire visant à porter atteinte à la dignité des responsables politiques ou économiques⁴. Il recourt à des images provocatrices. Il utilise abondamment la caricature et les fables burlesques (les autorités politiques et religieuses). L'écriture est directe dans un français « facile » de style imagé empreint de beaucoup d'humour, elle est facile d'accès surtout pour le « Goorgorlu⁵ », ce sénégalais moyen, confronté à la dégradation de sa condition de vie, se paupérisant de jour en jour comme 62% de ses compatriotes. Toutefois, ce journalisme de proximité touche également les intellectuels sénégalais bien qu'ils s'en défendent.

Cette presse d'ailleurs a débordé le seul secteur informel pour se généraliser à l'ensemble des médias. Même *Le Soleil* a son protégé populaire : *Scoop*. Par exemple, le groupe *Com7* dirigé par l'homme d'affaires sénégalais Cheikh Tall Dioum qui y est actionnaire dispose de

¹ Daouda Bâ, *Populaire* du 2 novembre 2001.

² Alassane Diallo, *Populaire* du 1^{er} juin 2002.

³ *Populaire* du vendredi 22 mai 2009.

⁴ Cette presse est réprimée par la justice. Les directeurs et journalistes sont souvent poursuivis pour diffamation par les autorités politiques ou religieuses. Les organismes professionnels tentent de s'en démarquer.

⁵ « Goorgorlu » est l'expression populaire qui désigne le sénégalais sans revenu mais très habile pour trouver la dépense quotidienne et le minimum vital pour sa famille.

deux journaux populaires (*Tract* et *Le Populaire*), d'un journal d'informations générales (*Info7*) et d'une radio (*7 Fm*). La seule différence avec la presse politique générale des groupes privés est que la presse « people » ne prétend pas, à partir de ses informations, dénoncer un système politique général ; elle en fait simplement motifs d'indignation.

Cette structure duale de forme de journalisme politique constitue un redoutable obstacle pour le développement du projet de *Débat Local* dès lors que celui-ci vise le déploiement d'une forme de journalisme politique dont les caractéristiques sont en forte opposition avec l'une comme l'autre de ces deux formes de journalisme politique dominantes. Mais elle constitue aussi une opportunité dans la mesure où la forme de journalisme de *Débat Local* apparaît, dans ce contexte, comme une nouveauté journalistique susceptible d'en renouveler les règles dominantes et les routines.

Les espaces médiatique et journalistique pikinois ouvrent des marges de jeux qui peuvent sembler larges pour *Air'Jeunes* et *Débat Local*, en raison de leur profond dualisme. La concurrence économique qui oppose les grands groupes laisse survivre, dans des conditions très précaires il est vrai, un large secteur informel de petits titres ou stations telle *Air'Jeunes* qui est favorisée, de plus, par l'appui financier de l'ONG canadienne. Cette concurrence n'est pas coûteuse car elle ne porte pas sur la recherche des faits, les sources étant communes du fait qu'elles sont entièrement monopolisées par l'agence publique de presse relayée par le journal du groupe public, *Le Soleil*. Les médias rivalisent sur la forme proprement communicationnelle donnée à ces faits, leur transformation en nouvelles et en messages, et leur capacité à répondre aux usages, fortement conditionnés par la pratique du colportage par les Pikinois des biens informationnels qui leur sont proposés par le système médiatique. Les deux formes de journalisme politique que les grands médias développent sont peu diversifiées et laissent une place large au développement d'une forme nouvelle de journalisme pour la région faisant d'avantage appel à l'analyse précise des faits et à la qualité de l'argumentation.

La principale menace pour le projet de radio incarné par *Air'Jeunes* est la puissante force d'attraction que constituent pour ses dirigeants et ses animateurs les acteurs dominants de ce système dualiste issus de l'école de journalisme publique et constituant une aristocratie fermée très intégrée. Échapper au mimétisme professionnel que cette attraction crée est la

condition première pour que *Débat Local* puisse développer son projet de produire des biens informationnels différents de ceux que produit le système médiatique et favoriser l'invention par la communauté d'usages nouveaux d'une émission interactive, conformes aux exigences du modèle de radio communautaire. Comme, en retour, le type de modèle de radio communautaire développé par *Air'Jeunes* conditionne, par la modalité de l'ancrage communautaire qu'il suppose, la capacité de l'émission à s'émanciper des formes d'émission interactive politique produites par ce système. Plus l'ancrage communautaire sera fort, plus l'usage par les Pikinois de *Débat Local* sera différent de l'usage par eux de *Ettub sud*, l'émission politique interactive animée par le « grand Latif ».

L'exploitation de ces marges de jeu dépend d'*Air'Jeunes* mais aussi d'un autre contexte important pour le développement de son projet : le contexte politique local.

CHAPITRE 3-*DÉBAT LOCAL* AU CŒUR DES ENJEUX DE LA REPRÉSENTATION POLITIQUE À PIKINE

Les fondateurs d'*Air'Jeunes* inscrivent explicitement leur projet de radio communautaire dans l'espace démocratique nouveau ouvert à Pikine par la politique nationale de décentralisation des politiques publiques (mise en place par les lois de 1996). *Débat Local* prend tout son sens dans le cadre de cette décentralisation qui institue un gouvernement représentatif local et rend ainsi possible un dialogue sur les politiques publiques et les équipements collectifs locaux entre les élus locaux et les citoyens de Pikine.

La **section 1** décrit ce contexte politique du projet de *Débat Local*. Elle analyse les pouvoirs que les élus pikinois peuvent légalement exercer et les conditions, notamment financières, dans lesquelles ils peuvent être mis en œuvre. Elle montre que les compétences dévolues en droit aux pouvoirs communaux sont formellement nombreuses, d'importance décisive pour la vie quotidienne des Pikinois et larges ; mais aussi que cette dévolution des compétences n'a pas été réellement réalisée, notamment pour des raisons financières. Elle est ainsi conduite à analyser les conséquences pour le projet *Débat Local* de cette décentralisation par défaut qui ôte pour une large part au dialogue envisagé initialement par les concepteurs de l'émission ses principaux objets et enjeux : les politiques publiques locales confiées aux élus locaux et les débats publics qu'elles peuvent susciter. Elle explore notamment les reformulations possibles du projet initial auxquelles cette décentralisation astreint les animateurs de *Débat Local* et les responsables d'*Air'Jeunes*.

Mais, tant la radio que l'émission ne limitent pas leur projet aux frontières de la décentralisation. Elles y incluent toutes les actions locales de lutte contre la pauvreté. La **section 2** montre qu'il existe à Pikine une vie politique locale indépendante de la vie démocratique représentative organisée par la décentralisation, qui lui préexiste, qui sous-tend une production autonome de services publics et que certains qualifient de ce fait de traditionnelle. Elle a ses propres cadres, ses propres institutions, et ses propres règles. Cette activité politique locale indigène est territorialement ancrée sur un espace très structuré et structurant de la vie communautaire, le quartier, faiblement articulé à la commune. Elle est animée par un tissu vivant, complexe et organiquement lié aux citoyens d'associations informelles. Elle secrète activement nombre de services de base nécessaires aux Pikinois, des prestations et petits équipements publics « faits maison » qui devraient être pris en charge par

la commune si celle-ci exerçait les missions que la loi lui confie. Cette vie de quartier est régulée par le « délégué de quartier¹ ». Les Pikinois les plus investis dans cette forme d'activité politique informelle sont d'une méfiance sourcilleuse à l'égard des élus et de la démocratie représentative de laquelle ils se tiennent délibérément très éloignés. Cette section analyse la place dans le projet de *Débat Local* de ces actions locales de production de services publics et de ces acteurs de cette démocratie locale proche du modèle de la démocratie directe. En mettant en évidence ce fort dualisme entre deux formes de démocratie locale et de système de production de services publics locaux cette section fait aussi surgir une question importante pour l'avenir de la démocratie locale à Pikine et le rôle de *Débat Local* dans la définition de cet avenir. Cette coexistence à Pikine entre les acteurs de ces deux systèmes, sinon opposés du moins très différents et non immédiatement et spontanément compatibles de la démocratie locale et de production de la vie matérielle locale des Pékinois, est soumise à des forces externes qui tendent à assurer la prééminence politique du gouvernement représentatif incarné par les maires sur toutes les autres formes de vie démocratique locale, notamment celle animée par les associations informelles. Cette dynamique en cours porte en elle un enjeu fondamental : celui du monopole d'exercice des pouvoirs politiques locaux à Pikine et de la légitimité du principe de la représentation élective. Elle invite à un retour sur la problématique originelle de *Débat Local*.

SECTION 1-LE PROJET DE *DÉBAT LOCAL* À LA LUMIÈRE DES POUVOIRS DES ÉLUS LOCAUX

Avant les grandes lois de décentralisation de 1996, le pouvoir communal était à Pikine pratiquement inexistant². Les services publics locaux étaient, pour l'essentiel, gérés à partir du centre - le gouvernement - avec le relais des services déconcentrés de l'État, les directions départementales placées dans les mains des préfets. Le projet d'instituer un gouvernement représentatif local ne répond pas à une volonté des citoyens pikinois ou des notables locaux ni encore moins des associations locales de base. Aucunement produit par une dynamique « bottom up³ », il a été principalement impulsé par le gouvernement socialiste d'alors

¹ Il était désigné sous le nom de « chef de quartier », mais depuis le décret de 1986, il est appelé « délégué de quartier ».

² Voir Annexe 19-La décentralisation au Sénégal.

³ Le « bottom up » introduit en Afrique depuis les années 1980, consiste à une participation des citoyens au développement urbain non imposé par les agences de coopération et les gouvernements réputés bureaucratiques. « En tant que moyen, la participation serait ainsi destinée à améliorer l'efficacité de la gestion des projets et la

fortement poussé par les organisations financières internationales et l'Union européenne qui est très présente à Pikine. La forme donnée à ce gouvernement représentatif local est inspirée par des principes généraux dont l'application à Pikine n'a fait l'objet d'aucune réflexion, d'aucune consultation de la population et a fortiori d'aucune expérimentation.

1. Un gouvernement représentatif local impulsé de l'extérieur de la communauté pikinoise

Lancée au tout début des années 1990, autrement dit au même moment qu'*Air Jeunes*, la réflexion sur la décentralisation s'est achevée, après de longs débats, par la promulgation en 1996 d'un ensemble imposant de textes de lois et d'application relatifs à l'organisation des trois niveaux de collectivités territoriales¹ : les régions, les communes urbaines (qui existaient mais ont été réformées et décomposées en villes et en communes d'arrondissement), enfin les communautés rurales. Cette œuvre législative consacre à Pikine - comme dans toutes les grandes villes du Sénégal - le principe de la désignation par l'élection de tous les membres de l'assemblée délibérante et de son exécutif. Elle est marquée par un transfert juridique étendu de compétences par l'État à la ville dans neuf domaines : environnement et gestion des ressources naturelles ; santé, population et action sociale ; jeunesse, sports et loisirs ; culture ; éducation, alphabétisation, promotion des langues nationales et formation professionnelle ; planification ; aménagement du territoire ; urbanisme et habitat. Cette expression de « neuf domaines » est souvent utilisée dans l'émission par les acteurs de *Débat Local* pour désigner, sans autres précisions, le contenu de la décentralisation. La réforme est aussi marquée par l'abandon du contrôle a priori par le représentant de l'État des décisions prises par le conseil municipal et le maire au profit d'un contrôle de légalité a posteriori. Les textes sont fortement inspirés par les textes français dont ils ne sont parfois qu'un simple décalque². L'imitation de

rentabilité des investissements réalisés ; en tant que fin elle viserait à accroître les capacités et l'autonomie des communautés ». Voir Jaglin S. (2005), « La participation au service du néolibéralisme ? Les usagers dans les services d'eau en Afrique subsaharienne », in Bacqué M. H., Rey H. et Sintomer Y. (dirs.), *Gestion de proximité et démocratie participative, op. cit.* p. 273.

¹ La constitution de 2001 est venue consacrer cette œuvre législative au niveau le plus élevé en posant que les collectivités locales constituent le cadre institutionnel de la participation des citoyens à la gestion des affaires publiques et qu'elles s'administrent librement par des assemblées élues [voir Annexe 3-Les constitutions et leurs modifications]. Le Sénégal est constitué depuis 2008 de 14 régions dont les chefs-lieux sont les principales villes : Dakar, Diourbel, Fatick, Kaolack, Kolda, Louga, Matam, Saint-Louis, Tambacounda, Thiès, Ziguinchor, Kafrine, Kédougou, Sédhiou, de 64 communes d'arrondissement dont 113 communes et de 322 communautés rurales.

² La forme que la loi de décentralisation au Sénégal a prise est fortement inspirée, au moins dans les formes juridiques, par l'expérience française, comme le montre l'annexe 21-Un exemple de mimétisme législatif :

la décentralisation française qui datait déjà de plus de dix ans compte cependant pour peu dans la décision d'instituer un gouvernement représentatif local. Les organisations internationales - l'Union européenne en tête - ont été les inspiratrices les plus écoutées d'un gouvernement intéressé par le projet de décentralisation pour des raisons surtout politiques.

1.1. Les raisons politiques internes de la réforme des pouvoirs locaux

Le jeu politique

La décentralisation a trouvé dans le jeu politique de l'époque - la présidence d'Abdou Diouf (1981-2000) - un terrain politique propice. Ce président « héritier » retint délibérément une stratégie de rupture avec tout à la fois l'héritage politique de Senghor et le dirigisme économique. Déjà engagé dans la constitution d'une technocratie éclairée proche des organisations internationales et l'affaiblissement des réseaux politiques du régime précédant tout le poussait à accueillir avec intérêt l'idée de décentralisation. Les responsables nationaux y voyaient une opportunité pour multiplier le nombre de notables afin d'étoffer les réseaux politiques nationaux pour en renforcer la consistance, la plasticité, et au total l'efficacité politique comme l'explique ce spécialiste de la décentralisation :

« Le code dit clairement que pour être une commune il faut avoir une viabilité économique. Malheureusement, c'est le politique qui a toujours le dernier mot. Là où nous avons proposé une dizaine de communes, l'État en a fait une quarantaine pour satisfaire le clientélisme politique. Maintenant le résultat c'est la floraison de très petites communes d'arrondissement sans ressources qui ne servent qu'à satisfaire une clientèle politique et qui ne pourront plus exister¹ ». (Mamadou Moustapha Diop, chef de la Division administrative et des ressources humaines à la Direction des Collectivités locales).

L'apprentissage de la démocratie représentative

La décentralisation est aussi inspirée par la volonté de tous les responsables politiques de multiplier les relais officiels procédant de la même légitimité - le principe de la délégation par l'élection - qui lie le pouvoir central avec les citoyens. Ces relais étaient assurés par des responsables dotés de légitimité d'une autre nature (traditionnelle pour les délégués de quartier, charismatique pour les marabouts). La finalité est de donner au principe de l'élection à caractère partisan le monopole de la délégation politique sur l'ensemble du territoire, sur

comparaison d'un extrait de la loi de décentralisation au Sénégal et en France qui rapproche certains textes de lois sénégalais de leur équivalent français pour en faire voir la complète identité.

¹ Entretien effectué le 3 juin 2009 à la Direction des Collectivités locales.

l'ensemble des populations et sur l'ensemble des biens publics. Elle vise à mettre un terme au dualisme existant des modes locaux de gestion de la vie collective matérielle. Elle suppose d'accoutumer au principe de l'élection les populations les plus éloignées géographiquement mais aussi sociologiquement du centre du pouvoir et de ceux qui l'exercent : les communautés villageoises, les urbains sans capital scolaire, ceux qui ne sont pas des intellectuels au sens très discriminant donné par les sénégalais à ce terme.

ENCADRÉ 11-L'EXISTENCE D'UNE CLASSE INTELLECTUELLE (ainsi appelée par la population)

Le politique au Sénégal, comme ailleurs mais plus qu'ailleurs, tire beaucoup de ses caractéristiques - notamment celles qui le distinguent des autres systèmes politiques - de l'existence d'une classe particulière d'acteurs sociaux qui composent un ensemble social à la fois disparate et uni que les populations qui en font partie ou qui n'en font pas partie appellent les intellectuels (la tradition savante parfois les dénomme les « lettrés »). Ils sont très attachés à la démocratie, parce qu'ils sont (ou étaient) formés dans les écoles françaises (parfois après les écoles coraniques) et s'y sont nourris des valeurs républicaines (notamment la laïcité et l'attachement au siècle des lumières et à ses valeurs de raison et de progrès). Mais aussi parce qu'ils sont très liés par de nombreux privilèges à l'État et à son appareil bureaucratique.

Cette classe doit beaucoup à l'histoire du Sénégal et notamment à la stratégie et à l'habileté de la présidence de Senghor. Elle cimenter au plus profond la société sénégalaise dans son ensemble sur des valeurs communes. Notamment parce qu'elle est parvenue à imposer son savoir propre - rationnel - face aux autres savoirs - maraboutique ; magique - tout en contribuant à leur survie par la tolérance dont elle s'est faite la porteuse et la garante. Elle tient sa légitimité du fait qu'elle a fortement contribué à l'enracinement et au renforcement de la démocratie comme C. Coulon l'a montré. Fiers héritiers des intellectuels et responsables politiques de l'ancienne puissance coloniale les intellectuels sénégalais en ont aussi repris l'essentiel du rapport que ceux-ci entretenaient avec les populations déshéritées du Sénégal. Un mur de verre sépare les intellectuels des autres classes sociales du Sénégal : ils se voient, mais vivent dans deux univers absolument étanches.

Les élites jouent sur les deux tableaux : elles se savent regardées comme les successeurs des chefs coloniaux ; elles invoquent la tradition africaine pour s'inscrire dans l'histoire longue du Sénégal et s'affranchir du caractère oppresseur de leur domination. Comme le remarque très justement G. Hesselting : « d'un côté l'élite politique moderne se sait l'héritière d'un État colonial autoritaire qui n'était pas habitué à se justifier ou à rendre des comptes. D'un autre côté, la même élite peut se faire passer pour l'incarnation moderne des conceptions traditionnelles de l'autorité qui sont légitimées par les mythes de l'authenticité africaine¹ ».

Sources : Fall I. M. (2012), *Sénégal. Une démocratie « ancienne » en mal de réforme. Évaluation critique du régime constitutionnel sénégalais*, op. cit. ; Hesselting G. (1985), *Histoire politique du Sénégal*, op. cit. ; Coulon C. (2000), « La tradition démocratique au Sénégal. Histoire d'un mythe », op. cit.

Un cas exemplaire : les inondations

Cet objectif implicite prend la forme, dans la loi, de la référence à la notion de fonction pédagogique de la décentralisation, et son importance y est fortement soulignée : la commune y est en effet présentée comme « lieu d'apprentissage de la gestion des affaires publiques² ». Cette logique politique sous-jacente a conduit bien évidemment à une répartition des compétences entre les niveaux de responsabilité opaque et présentant de nombreuses

¹ Voir Hesselting G. (1985), *Histoire politique du Sénégal. Institutions, droit et société*, op. cit.

² Voir Blundo G. (1998), « Décentralisation et pouvoirs locaux. Registres traditionnels du pouvoir et nouvelles formes locales de légitimité », *Bulletin de l'APAD*, n°16, <http://apad.revues.org/543>.

incohérences, y compris dans les domaines quotidiens de la vie locale cruciaux pour les Pikinois comme les inondations, la sécurité, la gestion des ordures ménagères¹.

« Le problème qui se pose avec les inondations c'est de savoir si on les considère comme une compétence tout court ou une catastrophe naturelle. Si nous les considérons comme des faits liés à l'assainissement qui n'est pas une compétence transférée, on peut dire que c'est l'État qui doit les prendre en charge. Il y a inondations parce que dans la banlieue il n'y a pas de canalisation ni de tuyaux d'évacuation, c'est l'habitat spontané et les eaux stagnent qui dominent. S'il y avait une politique d'assainissement, il n'y aurait peut-être pas d'inondations. Si nous les considérons également comme une catastrophe naturelle, l'État en tant que garant de la sécurité des personnes et des biens, est le premier responsable qui doit mobiliser tous les moyens publics comme privés pour venir en aide aux populations en danger, ce n'est plus les collectivités locales. Ceci ne veut pas dire que les collectivités locales doivent croiser les bras, parce qu'il y a une compétence générale qui est l'amélioration du cadre de vie des populations. Par exemple, le fait de désensabler les routes, de curer les canaux d'évacuation avant l'hivernage sont des actions pas très coûteuses qu'une collectivité locale peut prendre en charge. Cela permet l'évacuation des eaux et peut régler en partie les problèmes. On ne peut pas exempter complètement les collectivités locales qui ont un rôle à jouer, mais il faut reconnaître que vu l'ampleur des dégâts et ce que cela demande comme moyen, l'État est le premier garant de la protection des personnes et des biens² ». (Mamadou Moustapha Diop, Chef de la Division administrative et des ressources humaines de la Direction des Collectivités locales).

La commune d'arrondissement, témoin de la logique politique

La création de la commune d'arrondissement - dont les maires sont les principaux participants à l'émission *Débat Local* et qui à Pikine sont au nombre de seize³ - témoigne encore plus, par son évidente incohérence organisationnelle, du poids des intérêts politiques sur les lois de décentralisation. Les compétences de la commune d'arrondissement sont d'attribution stricte (elle n'a pas de compétence générale) limitativement énumérées par la loi mais décisifs pour les citoyens : gestion des marchés de quartier (par opposition aux grands marchés qui sont du ressort de la ville), petits travaux d'assainissement et d'hygiène, participation à la collecte des ordures ménagères, surveillance et entretien courant du réseau d'éclairage public, désensablement et entretien des rues, places et espaces verts, entretiens des équipements scolaires, sanitaires, socioculturels et sportifs, participation à l'élaboration du plan de développement de la ville et, enfin, petites opérations d'équipement⁴. Ce sont celles qui sont au centre de la vie de tous les jours des Pikinois ; ce sont celles qui sont au centre de la cible de *Débat Local*. Or les textes multiplient les compétences communes entre la ville et

¹ Voir Annexe 20-La répartition des neuf domaines de compétence entre la région, la commune et la communauté rurale, où la logique politique de la décentralisation est présentée de façon détaillée.

² Entretien effectué le 3 juin 2009 à la Direction des Collectivités locales.

³ Voir Tableau n°2-Les élus locaux de Pikine en 2009.

⁴ Ces opérations ne dépassent pas un certain montant fixé par décret. Voir Code des collectivités locales. Loi n°96-06 du 22 mars 1996 portant Code des collectivités locales. Exposé des motifs, Gouvernement du Sénégal, <http://www.gouv.sn/Code-des-Collectivites-locales.htm>.

la commune d'arrondissement et ce chevauchement ne se justifie pas au regard des principes de proximité¹. Nombre de politiques confiées aux communes d'arrondissement concernent les habitants des autres communes (à cause de leur proximité géographique) et celles qui concernent les seuls habitants de la commune d'arrondissement (l'entretien des équipements scolaires) sont artificiellement amputées (elles ne portent pas sur la construction). Amadou Diarra, ancien maire de la commune de Pikine-Nord (2002-2009), explique :

« Les neuf compétences ne concernent en réalité que les communes de droit commun. Le fonctionnement relève du maire de la ville qui dote les infrastructures en moyens et les communes d'arrondissement gèrent uniquement l'entretien. Par exemple, pour les infrastructures routières, c'est la ville qui gère 20% du budget et l'État les 80% avec Ater [Agence autonome des travaux routiers]. Pour l'urbanisme et l'habitat, seuls le sous-préfet et le maire de la ville sont membres de la commission d'attribution, quant à la planification et l'assainissement, ils reviennent au Conseil régional qui gère l'aménagement du territoire² ».

Cette question de la répartition des compétences est particulièrement discutée pour l'attribution de la responsabilité des marchés qui sont les principales sources de revenus des communes à Pikine. Les projets de réforme visant à donner plus de pouvoirs aux maires d'arrondissement se heurtent à l'hostilité des maires de ville qui souhaitent au contraire les supprimer, là encore pour des raisons politiques.

« Les maires d'arrondissement se battent pour changer les lois, mais les grosses pointures de l'Assemblée nationale comme Pape Diop, maire de Dakar et Président de l'Assemblée Nationale, Daour Niang Ndiaye, maire de Pikine et secrétaire élu dans le bureau de l'Assemblée, Bocar Kane, maire de Guédiawaye et Président de la commission des affaires étrangères, font barrage. La philosophie de ces grands dinosaures est de supprimer les maires d'arrondissement qu'ils considèrent comme des insignifiants qui accaparent les petits marchés³ ». (Amadou Diarra, député et ancien maire de la commune d'arrondissement de Pikine-Nord [2002-2009]).

Cette répartition des compétences par la loi est opaque et complexe : elle n'est pas favorable à l'institution d'un débat démocratique citoyen, notamment dans le cadre d'une émission interactive comme *Débat Local*.

¹ Voir Annexe 22-Les biens publics et l'approche économique. Voir aussi PEFA (Public Expenditure and Financial Accountability) (2009), *Évaluation de la gestion des finances publiques*, Dakar, <http://www.expdf.com/pefa-senegal-2009-pdf.html>. Il note que « bien que limitative, la liste des compétences (des communes d'arrondissement) n'est pas sans poser de problèmes de frontières avec la ville ». Ces deux communautés n'ont jamais été mentionnées lors du travail de terrain.

² Entretien avec Amadou Diarra, ancien maire de la commune de Pikine-Nord, effectué le 23 mai 2009 à Pikine.

³ Entretien effectué le 23 mai 2009 à Pikine.

Mais ces causes internes ne suffisent pas à expliquer cette importante réforme. Les influences venant de l'extérieur ont été décisives¹.

1.2. La logique managériale des bailleurs internationaux

Les organisations internationales depuis le début des années 1990 promeuvent activement la décentralisation des pouvoirs publics. Si, sur certains points, leurs intentions recoupent celles du pouvoir central sénégalais de l'époque, elles s'en écartent sur d'autres.

ENCADRÉ 12-L'AIDE INTERNATIONALE AU NIVEAU LOCAL : MISE EN PERSPECTIVE ET PRINCIPES DE TRANSPARENCE ET D'APPROPRIATION

Au début des années 2000, les organisations internationales et plus généralement les bailleurs de fonds multilatéraux ou bilatéraux repensent et refondent entièrement les orientations et modalités de leur aide. Le texte définissant la nouvelle stratégie d'aide est un texte cosigné - pour la première fois - par la Banque mondiale et le Fonds Monétaire International intitulé : « Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP) - questions opérationnelles, [décembre 1999] »². Cette réorientation majeure résulte de nombreuses causes. La première, sans doute la plus profonde, est la fin de la guerre froide : l'Afrique perd de son importance stratégique, l'aide se contracte et les gouvernements des pays donateurs la conditionnent - sans doute pour avoir de bonnes raisons de la diminuer - à la promotion de la démocratie électorale. Ce tournant est symbolisé par le discours de la Baule de 1990 par lequel le Président François Mitterrand fit comprendre aux pays africains que l'aide de la France à leurs pays serait désormais liée aux conditions d'exercice de la démocratie³. Mais c'est beaucoup plus directement l'échec patent de la stratégie fondée sur le « Consensus de Washington⁴ » qui impose une redéfinition complète des modalités et conditions de l'aide. La pauvreté n'a pas été réduite, la croissance des pays bénéficiaires de l'aide a été faible (elle s'est ralentie depuis 1980) et de nombreux travaux académiques réalisés par des économistes des organisations internationales montrent que l'aide internationale n'apporte pas de réel appui à la croissance économique des pays qui la reçoivent⁵. Les nouvelles orientations stratégiques définies et formalisées dans le document commun FMI et Banque mondiale (CSLP cité ci-dessus) sans remettre en cause l'action antérieure des organisations internationales affirment la nécessité de la compléter par la mise en place sous l'autorité de l'État et avec l'aide des organisations internationales de services publics capables d'apporter aux populations les plus démunies les services nécessaires dans les secteurs de base de la santé, de l'éducation et du

¹ Au début des années quatre-vingt-dix tous les pays de la sous-région ont engagé en même temps un processus de décentralisation. Voir Fay C., Koné Y. F., Quiminal C. (dirs) (2006), *Décentralisation et pouvoirs en Afrique : en contrepoint, modèles territoriaux français*, Coll. Colloques et séminaires, Paris, IRD.

² Voir FMI et Banque mondiale (décembre 1999), *Cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté. Questions d'ordre opérationnel*, <http://www.imf.org>.

³ Pour l'Afrique francophone faisant partie de la zone dite « d'intérêt » de la France la rupture non dénuée d'équivoque est clairement exprimée par le président Mitterrand dans son fameux discours de la Baule de juin 1990 par lequel il liait l'aide de la France à la démocratisation interne des régimes africains et non plus comme par le passé à leur soutien politique.

⁴ Les politiques d'aide des organisations internationales entre 1980 et 2000 étaient fondées sur les principes suivants : garantir les équilibres macroéconomiques et la stabilité financière, notamment par l'équilibre des comptes extérieurs ; réduire l'interventionnisme et les politiques sectorielles ou sociales de l'État (au-delà d'un « filet de sécurité sociale ») ; conditionner l'aide à des réformes institutionnelles internes libérales intrusives et attentatoires à la souveraineté des pays bénéficiaires ; privatiser les activités économiques y compris l'essentiel des services publics ; mettre fin à la planification même sous sa forme indicative. Voir Stiglitz J. (2002) *La Grande Désillusion*, Paris Fayard ; Doury M. (2004), « Le consensus de Washington. La critique de Stiglitz », Conférence présentée à l'Asdeq (Association des économistes québécois), Québec <http://economistesquebecois.com>; Annexe 13-L'histoire brève de la nouvelle stratégie d'aide au développement mise en œuvre à partir de 1999.

⁵ Voir Reisen H. (2004), *Financer les Objectifs du millénaire pour le développement : nouvelles approches*, Paris, OCDE, <http://www.oecd.org>.

logement. « Une stratégie de lutte contre la pauvreté doit intégrer des interventions d'ordre institutionnel, structurel et sectoriel à un cadre macroéconomique cohérent » ; « une participation élargie de la société civile à l'adoption et au suivi de la stratégie de lutte adaptée aux circonstances spécifiques à chaque pays en renforcera la mise en œuvre soutenue ». Sous le vocable de « pilotage par la performance » ou de « nouvelles finances publiques » le document promeut en réalité le retour à un certain dirigisme et à une planification publique.

Cette nouvelle stratégie comporte un volet politique et institutionnel désormais considéré comme essentiel par le FMI et la Banque mondiale : outre, la bonne gouvernance en général et la décentralisation, c'est celui qui met au premier plan de cette politique l'intervention des populations auxquelles elle est destinée dans la décision et le suivi des programmes. Il est ainsi proclamé dans le premier principe de cette stratégie : « Pour faire reculer la pauvreté, il convient aussi de mettre au point des mécanismes efficaces pour faire participer les pauvres à la vie économique et créer des institutions publiques responsables et à l'écoute des pauvres. La bonne gestion des affaires publiques est nécessaire pour garantir une gestion saine des ressources publiques et réaliser une transparence accrue, y compris une opinion publique en éveil et des gouvernants comptables de leur gestion des finances publiques. L'implication active de la société civile dans le suivi des volets pertinents du programme constitue un élément important ».

Ce nouveau cadre ne constituait pas seulement un ensemble de lignes directrices recommandées par des experts aux pays en voie de développement, ses implications étaient d'abord pratiques : pour bénéficier des aides les pays les plus pauvres devaient élaborer une stratégie respectant les principes de ce cadre général et la présenter aux organes dirigeants du FMI et de la Banque mondiale ; une nouvelle conditionnalité était ainsi définie.

Sources : Stiglitz Joseph E. (2002), *La grande désillusion*, op. cit. ; Reisen H. (2004), *Financer les Objectifs du millénaire pour le développement*, op. cit. ; OCDE (2005), *Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement*, Paris, OCDE, <http://www.oecd.org>.

Les objectifs des organisations internationales sont, en tout cas, de tonalité dominante différente : pour le pouvoir central la tonalité est politique, pour les organisations internationales elle est plus économique et managériale. Les bailleurs internationaux y voient beaucoup d'avantages et en faisaient même la nouvelle solution, un peu magique, à tous les problèmes de développement qui avaient résisté à toutes les stratégies antérieures fondées sur le consensus de Washington. La décentralisation, selon leurs vues nouvelles, permettait d'alléger les tensions financières qui pesaient sur le budget de l'État qui était au cœur des politiques d'aide. Ce facteur très prosaïque n'a pas peu compté. La décentralisation était aussi regardée comme un moyen de lutter contre ce que les organisations internationales appelaient le « clientélisme¹ », terme commode emprunté un peu aveuglément aux anthropologues. Ces nouvelles vues considéraient que ce clientélisme était le terreau de la corruption qu'il étendait ses fils et réseaux jusqu'au niveau local des services déconcentrés (les responsables des

¹ Comme l'explique l'historien Mamadou Diouf « certains spécialistes du politique en Afrique disent que les systèmes politiques ne marchent pas parce qu'ils sont étrangers aux sociétés africaines, alors que d'autres affirment au contraire que la persistance des cultures politiques « traditionnelles », le clientélisme et la néopatrimonialisation, sont les causes de la mauvaise gouvernance en Afrique ». Voir Jablonka I. (2009), « L'Afrique et le renouvellement des sciences humaines. Entretien avec Mamadou Diouf », *La vie des idées*, <http://www.laviedesidees.fr/L-Afrique-et-le-renouvellement-des.html>. Voir aussi Banegas R. (1998), « Marchandisation du vote et consolidation démocratique au Bénin », *Politique Africaine*, n°69, pp. 75-88 ; Banegas R. (2003), *La démocratie à pas de caméléon. Transition et imaginaires politiques au Bénin*, Paris, Karthala (coll. Recherches Internationales) ; Bayart J. F. (2006) (2^e édition), *L'État en Afrique*, op. cit.

services de l'État dans les collectivités). Le rapprochement de l'usage des fonds publics des populations auxquelles ils sont destinés et leur placement sous leur contrôle par une politique systématique de promotion de la transparence doivent y mettre un terme. Par ailleurs, l'échelle locale est l'échelle naturelle d'action des ONG. C'est par elles que les fonds de l'aide devaient transiter désormais pour éviter les détournements par les agents de l'État de l'aide internationale, détournements maintenant reconnus officiellement. La décentralisation devait aussi instituer une nouvelle légitimité du pouvoir local et donc par diffusion capillaire, renforcer la légitimité du pouvoir national. Ainsi devaient être dissoutes les structures sociales persistantes dites « traditionnelles¹ » supposées opposées au principe de la compétition politique et de la démocratie électorale partisane. Elle s'est exprimée, synthétiquement, en langage commun, dans l'exposé des motifs de la loi de 1996.

« Le principe général qui inspire cette réforme, telle que l'a voulue le Président de la République [Abdou Diouf], se résume en deux mots : liberté et proximité. Des autorités décentralisées et proches des citoyens, libres de leur décision² ».

La décentralisation permet, de plus, d'étendre la coopération pour le développement à la coopération décentralisée ouverte à de nouveaux partenaires internationaux (les villes par le biais du jumelage, des agences en développement). Elle permet enfin - dans une approche de l'État dans laquelle il est principalement producteur de services publics, explorée par l'École du « New public management³ » - de varier les formes de production de ces services publics (notamment par l'utilisation des techniques de la délégation de services publics et ainsi d'enlever à l'État le monopole de leur gestion).

¹ Voir Tall S. M. (1998), « La décentralisation et le destin des délégués de quartier à Dakar (Sénégal) », *art. cit.* Voir aussi Annexe 19-La décentralisation au Sénégal.

² Voir « Code des collectivités locales », *art. cit.*

³ Voir Annexe 23-Historique de la gestion par la performance et le « New public management » ; McCourt W., Minogue M. (dir.) (2001), *The Internationalization of Public Management. Reinventing the Third World State*, Edward Elgar, Cheltenham (Royaume-Uni), Northampton (États-Unis). En Afrique, cette approche s'inscrit dans une modernisation des services publics. Mais selon S. Jaglin, « la participation ainsi définie vise moins à favoriser la démocratie délibérative et participative qu'à « doper » l'efficacité de l'action publique et collective par des mécanismes de quasi-marché ». Voir Jaglin S. (2005), « La participation au service du néolibéralisme ? », *art. cit.* p. 279.

2. Une démocratie représentative locale démunie

Les textes sur la décentralisation prévoient, à l'instar de tous les dispositifs légaux de transferts de compétence, que l'État met à la disposition des collectivités locales les fonds nécessaires à l'exercice de leurs nouvelles compétences¹.

« On devrait faire une évaluation réelle du coût de chaque compétence et transférer les moyens comme le prévoit le code des collectivités locales. Par exemple, pour l'éducation, on dira qu'elle coûte tant et que l'État puisse donner ce montant aux collectivités locales. Ainsi, les élus ne pourront pas dire on n'a pas assez de ressources² ». (Mamadou Moustapha Diop, chef de la division administrative et des ressources humaines à la Direction des Collectivités locales).

L'État avait la possibilité d'opérer cette compensation financière, soit par transfert de fiscalité ou par une dotation équivalente aux montants des dépenses correspondant aux compétences transférées sur la base des dépenses de l'année précédant le transfert. Le transfert de fiscalité aurait donné plus de liberté aux collectivités et une réelle assurance sur la réalité du transfert de compétences. Il aurait été par ailleurs un puissant facteur d'animation de la démocratie de proximité. Cette solution n'a pas été retenue. Et les autres sources possibles de financement - l'impôt local et les aides directes des bailleurs - se sont avérées illusoire : la première en raison du manque de confiance des Pikinois dans le gouvernement représentatif ; la seconde à cause des contraintes politiques pesant sur l'aide internationale.

2.1. La « décentralisation par défaut³ »

Il existe très peu d'études ou de rapports sur la mise en œuvre de ces dispositions législatives relatives au financement des nouvelles compétences⁴. Toutes celles qui sont disponibles convergent vers le constat que l'État n'a transféré (via le fonds de dotation de

¹ L'article 4 de la loi de transfert de compétences stipule que « les ressources nécessaires à l'exercice par les collectivités de leurs compétences leur sont dévolues soit par transferts de fiscalité soit par dotations, ou par les deux à la fois ». L'article 6 dit : « Les transferts de compétences par l'État doivent être accompagnés au moins du transfert concomitant aux régions, communes et communautés rurales des moyens et des ressources nécessaires à l'exercice normal de ces compétences dans les conditions prévues par le code des collectivités locales. ». Voir Code des collectivités locales », *art. cit.* ; Annexe 19-La décentralisation au Sénégal.

² Entretien effectué le 3 juin 2009 à la Direction des Collectivités locales.

³ Voir Jaglin S., Dubresson A. (1993), *Pouvoirs et cités d'Afrique noire. Décentralisation en question*, *op. cit.* ; Tall S. M. (1998), « La décentralisation et le destin des délégués de quartier à Dakar (Sénégal) », *art. cit.* ; Tall S. M., Gueye M. B. (2003), *Participation et citoyenneté locale dans le processus de décentralisation au Sénégal : entre mobilisation des ressources et quête d'une démocratie participative*, *op. cit.*

⁴ Voir Diouf M. (2000), « Politique de décentralisation au Sénégal : Finances locales, budget participatif et contrôle des collectivités locales », in Sy J. (dir.), *Transparence budgétaire et décentralisation participative au Sénégal*, Dakar Sénégal, Aide Transparence, pp. 43-99, <http://www.aidtransparency.org>; Cour des comptes du Sénégal (2008), *Des irrégularités récurrentes*, Dakar Sénégal, Cour des Comptes, <http://www.courdescomptes.sn/>; PEFA (2009), *Évaluation de la gestion des finances publiques*, *op. cit.*

décentralisation) qu'une partie extrêmement limitée des ressources nécessaires à l'exercice de ces attributions. L'État a préféré maintenir l'entier contrôle de la mise en œuvre effective de la décentralisation, par-delà ses obligations légales, et se donner des marges financières nouvelles dans une situation de tensions financières croissantes. Pikine n'a pas constitué une exception.

« La décentralisation est une réussite à Pikine, parce qu'il y a une certaine conscientisation. Elle a échoué au niveau de l'aspect financier avec le manque de moyens. Cela veut dire que les 9 compétences dont on parle sur les textes de la décentralisation n'existent pas vraiment¹ ». (Amadou Diarra, ancien maire de Pikine-Nord [2002-2009]).

TABLEAU 8-LE BUDGET DE LA VILLE DE PIKINE POUR 2011

Les recettes de fonctionnement	En FCFA	En euros	En %
Produits de l'exploitation	561 500 000	855 945	6,5%
dont			
Taxes perçues aux abattoirs	250 000 000	381 098	44,5%
Droits d'alignement et frais de bornage	200 000 000	304 878	35,6%
Produits domaniaux	52 000 000	1 146 341	8,7%
dont			
Location des échoppes	150 000 000	228 659	19,9%
Produits des droits de place	300 000 000	457 317	39,9%
Stationnement des taxis	250 000 000	381 098	33,2%
Impôts locaux	6 161 000 000	9 391 768	71,5%
Minimum fiscal	100 000 000	152 439	1,6%
Contribution patentes	4 685 000 000	7 141 768	76,0%
Foncier bâti	700 000 000	1 067 073	11,4%
Foncier non bâti	1 500 000	2 287	0,0%
Taxe sur les véhicules automobiles	504 000 000	768 293	8,2%
Taxe sur la plus-value immobilière	170 500 000	259 909	2,8%
Taxes municipales	25 000 000	1 257 622	9,6%
dont Taxes sur la publicité	800 000 000	1 219 512	97,0%
Produits divers	320 000 000	487 805	3,7%
Remboursement de frais d'hospitalisation	500 000	3 811	0,0%
TOTAL recettes section de fonctionnement	8 622 000 000	13 143 293	100%

La loi a créé un fonds de dotation destiné à alimenter la compensation financière de transferts de compétences qui lui incombait. La loi prévoyait des garde-fous contre

¹ Entretien effectué le 23 mai 2009 à Pikine.

l'insuffisante compensation et le favoritisme¹. D'après le budget de Pikine pour 2011 que nous avons analysé cette dotation n'a pas été versée à la ville.

Les communes d'arrondissement, quant à elles, devaient recevoir une dotation de la ville. Faute du décret d'application qui devait être pris pour déterminer les règles fixant le montant de cette dotation, les relations financières entre la ville et ses communes d'arrondissement sont gouvernées en dehors du droit.

2.2. Consentement conditionnel à l'impôt local

Un système fiscal faible

L'État n'assurant pas cette compensation financière, la commune de Pikine a-t-elle les moyens de financer ces nouvelles politiques par sa fiscalité propre ? Elle dispose certes d'un éventail très large et différencié de modalités de prélèvement, sous forme d'impôts, de taxes, et de revenus du patrimoine². En 2011, les produits d'exploitation représentaient 6,5% des ressources de Pikine et les produits domaniaux 8,7%, l'essentiel des ressources était tiré des impôts locaux³ (71,5% des ressources) dont la partie la plus importante était constituée de la patente (76% des impôts).

Le système fiscal qui prévaut à Pikine présente de grandes faiblesses : un grand nombre d'impôts complexes qui rend le système opaque ; les règles et notamment les taux d'imposition sont uniformément fixés par l'État (la collectivité n'a pas de marge de manœuvre) ; le montant des taxes et redevances ne sont pas proportionnels au service rendu (à la consommation de services publics en quantité et en qualité) mais repose sur le principe de l'impôt *per capita*, ce qui ne favorise pas le consentement à l'impôt (le citoyen ne peut faire le

¹ Le fonds de compensation est financé par une fraction de la valeur ajoutée collectée comprise entre un maximum et un minimum fixé par le Parlement. Les critères de répartition de cette dotation sont fixés par décret après avis d'un Conseil national de développement des collectivités locales. Voir « Code des collectivités locales », *art. cit.*

² Voir Tableau n°8-Le budget de la ville de Pikine pour 2011 et Annexe 39-Les ressources des communes au Sénégal.

³ Les ressources de la ville proviennent essentiellement des impôts locaux recouverts par l'État et restitués à la commune (minimum fiscal payé par l'ensemble des résidents, taxe sur la propriété bâtie et sur les propriétés non bâties, patente sur les activités, droits de licence sur les débits de boissons alcooliques) et des taxes municipales (taxe sur la publicité, taxe sur les spectacles, droit sur les machines à coudre et droits de marché). La taxe sur le foncier bâti est collectée par les agents des Domaines et versée au Trésor qui les reverse à la commune. Le taux moyen de recouvrement des taxes et des impôts de la commune ne dépasse pas 60%. Les dépenses de fonctionnement représentent en moyenne 75% des dépenses totales. Les dépenses d'investissement ne représentent alors que 25%. Plus de 60% du budget est réservé aux salaires des fonctionnaires.

lien entre le service public et son effort contributif) d'autant plus que le favoritisme pour le recrutement des agents publics par la collectivité est généralisé ; l'absence de sanction contre les contribuables qui ne s'acquittent pas de leurs obligations ; l'absence de péréquation entre les collectivités¹. La plus importante de ces faiblesses est que peu d'impôts et taxes sont effectivement perçus, la fraude étant très intense (notamment à cause du système de perception). Il en est ainsi, notamment, pour le minimum fiscal² qui est l'impôt le plus universel et auquel sont soumises les classes les plus modestes ou pauvres.

« Ici [à Pikine], les citoyens ne payent pas les taxes, même pas le minimum fiscal quatrième catégorie qui s'élève à 1 000 francs CFA [i.e. 1,55 euros]. Ils pensent que c'est la commune qui doit leur donner et non le contraire, donc nous n'avons pas de recettes suffisantes³ ». (Amadou Diarra, ancien maire de Pikine-Nord [2002-2009]).

Le même principe gouverne la gestion de la taxe sur l'électricité due par la Senelec (Société nationale d'électricité du Sénégal) :

« La Senelec doit verser à la commune une recette de 2,5% soient trente-quatre millions [i.e. 51 830 euros] sur la base de la facture d'électricité des habitants, mais elle ne l'a jamais fait. J'ai demandé aux populations de ne plus payer leurs factures d'électricité jusqu'à ce que la Senelec rembourse ses dettes. Cet argent sert à régler les problèmes d'investissement et de fonctionnement, tel que l'achat de véhicules de service ou de carburant⁴ ». (Amadou Diarra, ancien maire de Pikine-Nord [2002-2009]).

En fait, les recettes perçues sur les marchés sont la source principale des finances des communes. Ainsi, à Pikine, le classement des marchés entre grands marchés (qui sont du ressort de la ville) et petits marchés (dont les recettes vont aux communes d'arrondissement) fait l'objet de tensions et de rivalités entre la ville et ses communes d'arrondissement⁵. Et il est un motif permanent de tension entre le maire de Pikine et les maires d'arrondissement.

¹ Les contribuables, d'après les enquêtes de Giorgio Blundo et Jean-Pierre Olivier de Sardan, se déclarent disposés à payer davantage si les services publics sont de meilleure qualité. Voir Blundo G., Olivier de Sardan J. P. (2001), « La corruption quotidienne en Afrique de l'Ouest », *Politique Africaine*, n°83, pp. 8-37 ; Blundo G. (2006), « « Je n'ai pas besoin de ticket ». Négociation des droits de marché et petite corruption dans les collectivités locales sénégalaises », in Fay C., Koné Y. F., Quiminal C. (dirs), *Décentralisation et pouvoirs en Afrique*, op. cit. pp. 323-342.

² L'impôt du minimum fiscal est perçu au profit des collectivités locales. Il est dû par toute personne résidant au Sénégal, âgée d'au moins 14 ans, relevant de l'un des catégories : catégorie exceptionnelle ; première catégorie [12 000 FCFA i.e. 18,29 euros], deuxième catégorie [4 000 FCFA i.e. 6,10 euros] ; Troisième catégorie [3 200 FCFA i.e. 4,88 euros] ; Quatrième catégorie [600 FCFA i.e. 0,91 centimes d'euros]. Des exemptions ont été prévues par les articles 201, 202 et 203 du code général des impôts.

³ Entretien effectué le 23 mai 2009 à Pikine.

⁴ Entretien effectué le 23 mai 2009 à Pikine.

⁵ Pour que les communes d'arrondissement puissent contrôler les ressources fiscales provenant des marchés, il faut que ces derniers soient déclarés « marchés de quartier ». Les ressources fiscales collectées dans « des marchés de ville » reviennent de droit à la Mairie de ville. Les cantines s'acquittent d'une taxe municipale journalière de 150 francs CFA (i.e. 0,22 centimes d'euros), les tenants d'étales sur la voie publique payent 75

« La gestion des marchés de quartier n'est pas bien définie par la loi, même si elle précise que les grands marchés sont gérés par la ville et les petits marchés par les communes d'arrondissement, ce qui entraîne des tensions entre nous [entre maires des communes et maire de la ville]. Par exemple, le débordement des cantines sur la voie publique dans ma commune [Pikine-Nord] est source de conflit permanent entre le maire de la ville et moi parce qu'il a refusé de m'accorder les taxes de 5 000 FCFA [7,66 euros] que je réclamaux aux 600 cantines. J'étais obligé de faire du vandalisme en empêchant aux collecteurs d'accéder au marché¹ ». (Amadou Diarra, ancien maire de Pikine-Nord [2002-2009]).

Cette réglementation induit la pratique - déplorée unanimement - de la « cantinisation » (développement des activités commerciales informelles hors des limites des marchés) qui tend à déstructurer l'organisation des activités marchandes et contrecarrer tous les efforts menés pour les intégrer dans le secteur formel.

« Aujourd'hui, on est confronté à un problème de « cantinisation » tout azimut, le maire va mettre des cantines, là où il y a un petit espace pour avoir des taxes parce qu'il n'a pas de recettes. L'essentiel des grands marchés sont gérés par la ville et la commune d'arrondissement se retrouve pratiquement sans ressources. Il y a un problème de viabilité des communes d'arrondissement et les autorités en sont conscientes. Il faut restructurer toutes ces collectivités locales et essayer de les rendre un peu plus viables² ». (Mamadou Moustapha Diop, Chef de la Division administrative et des ressources humaines de la Direction des Collectivités locales).

Les contributions volontaires

Les communes de Pikine ont dû ainsi faire face d'un côté à des responsabilités accrues, de l'autre à un besoin de plus en plus urgent de ressources pour le financement de certaines infrastructures et des équipements de base³. Ce mécanisme de dévolution de compétences sans transfert des ressources financières correspondantes a été baptisé par les analystes de la décentralisation en Afrique la « décentralisation par défaut⁴ ».

« La santé fait partie des compétences décentralisées. Même si on dit que les problèmes des inondations doivent être réglés par la mairie, le budget de la commune est entre les mains de l'État, et s'il ne signe pas rien ne se fera⁵ ». (Babacar Diop, chef de la sous brigade des Services d'hygiène de Pikine).

Une alternative possible souhaitée par les organisations internationales et les autorités gouvernementales, est le développement de la contribution financière volontaire. Ce système

francs CFA [*i.e.*0,11 centimes d'euros]. Pikine compte trois grands marchés : « Syndicat » à Pikine-Est, « Zinc » à Pikine-Nord et « Ndiobéne Taye » à Thiaroye-Gare (dont les recettes vont à la ville de Pikine).

¹ Entretien effectué le 23 mai 2009 à Pikine.

² Entretien effectué le 3 juin 2009 à la Direction des Collectivités locales.

³ Voir PEFA (2009), *Évaluation de la gestion des finances publiques*, *op. cit.*

⁴ Voir Jaglin S., Dubresson A. (1993), *Pouvoirs et cités d'Afrique noire. Décentralisation en question*, *op. cit.*, Tall S. M. (1998), « La décentralisation et le destin des délégués de quartier à Dakar (Sénégal) », *art. cit.* ; Tall S. M., Gueye M. B. (2003), *Participation et citoyenneté locale dans le processus de décentralisation au Sénégal : entre mobilisation des ressources et quête d'une démocratie participative*, *op. cit.*

⁵ Entretien effectué le 25 mai 2009 à Mbao, Pikine.

est très proche de la démocratie directe dès lors qu'il ne s'agit pas d'une redevance fixée par des élus. Elle doit être une contribution financière déterminée avec le montant de l'équipement ou du service public qu'il finance, par les bénéficiaires. Tel est le point de vue de Mariama Diémé, responsable d'une OCB (organisation communautaire de base) à Mbao :

« Si les populations connaissent le budget et ses limites il y aura moins de problèmes. Les citoyens participeront volontier à la réalisation des projets pour le développement de leur commune à conditions qu'ils soient impliqués¹ ».

Ce point est fondamental pour la démocratie participative. Le consentement du Pikinois à payer l'impôt est conditionné à la garantie qu'il sera effectivement utilisé à ce pour quoi il est prélevé.

« Les populations m'ont sollicité sur les problèmes de sécurité et j'ai répondu en achetant des tenues, des gourdis et des torches à des jeunes volontaires pour assurer la sécurité. J'ai appelé le commissaire de police et le sous-préfet pour qu'ils leur donnent plus de pouvoir et de moyens en leur demandant de faire leur travail sans faire de victimes. Depuis il y a des vigiles dans tous les quartiers de la commune et chaque maison paye 1 000 francs par mois. Ce sont des démarches participatives, mais le problème fondamental ce sont les attentes anormales des populations envers les communes d'arrondissement qui n'ont pas de compétences ni les moyens d'y répondre² ». (Amadou Diarra, ancien maire de Pikine-Nord [2002-2009]).

« Par exemple, quand il y a des inondations dans mon quartier, c'est tous les habitants qui donnent une participation symbolique quels que soient leurs revenus, chacun donne ce qu'il peut pour qu'on puisse louer des motos pompes et acheter du gasoil pour pouvoir enlever les eaux³ ». (Mariama Diémé, responsable d'une OCB à Mbao, Pikine).

Les Pikinois veulent bien payer des impôts, mais à condition que le produit de ces impôts serve au financement des services publics qui leur soient destinés ; ils s'y refusent s'il est détourné au profit d'autres personnes :

« Pour avoir des recettes municipales, il faut créer une relation de confiance avec les citoyens. Les mouvements associatifs s'organisent pour construire des écoles et des cases de santé, mais les populations refusent de s'acquitter de l'impôt local pensant qu'il ne sert à rien. Quand la mairie n'est d'aucune utilité et les populations jouent son rôle, pourquoi payer des impôts ?⁴ ». (Ansoumana, un habitant de Thiaroye-Gare, Pikine).

Les ressources disponibles qui existent à Pikine, qui ne peuvent être transformées en recettes publiques à cause du faible consentement au prélèvement par le système du gouvernement électif (démocratie représentative) mais qui peuvent l'être en raison d'un

¹ Entretien avec Mariama Diémé, responsable d'une OCB à Mbao, effectué le 25 mai 2009 à Mbao.

² Entretien effectué le 23 mai 2009 à Pikine.

³ Entretien effectué le 25 mai 2009 à Mbao.

⁴ Entretien effectué le 10 juin 2009 à Thiaroye, Pikine.

consentement plus toléré dans le cadre du gouvernement direct (démocratie directe), offrent un champ d'expansion certain à cette dernière et aux acteurs qui en sont les agents (les associations informelles, notamment).

3. La défausse de l'Union européenne

L'action de l'Union européenne en faveur de la décentralisation à Pikine a été plus limitée que ce qui pouvait être attendu par les Pikinois. La Commission européenne s'est concentrée sur l'aide aux acteurs locaux non élus (les associations et les ONG) ainsi qu'aux services déconcentrés du gouvernement local et a fourni un appui à la mise en œuvre aux niveaux politiques et administratifs des textes. Cette stratégie a été décidée au niveau national. L'Union européenne s'est refusée à appuyer directement la ville de Pikine, comme elle le fait au niveau central, en accordant des aides (sous forme d'aide budgétaire globale, d'aide sectorielle où même d'aide projet pilotée par la commune¹). Ainsi elle s'est interdite de considérer Pikine et ses communes d'arrondissement comme des partenaires à part entière en matière de coopération au développement. De même, l'aide à la ville pour l'exercice de ses compétences (appui institutionnel) a transité par des ONG. Si la décentralisation ne constitue pas stricto sensu une désétatisation, elle va de pair avec la multiplication des ONG locales, l'ensemble constituant le cœur de ce que Th. Bierschenk et J. P. Olivier de Sardan appellent « les arènes locales² ». Cette stratégie traduit une méfiance toute particulière de la Commission à l'égard des responsables locaux élus et constitue un bien mauvais exemple pour les citoyens. Ainsi, par exemple, un exercice de « planification stratégique participative de la ville » pour deux années a été financé par la Commission. Cette initiative vise à développer un certain nombre d'instruments, de cadres de formulation et de mise en œuvre des projets de développement municipal émanant de la base. Elle s'efforce d'exploiter les nouvelles opportunités de dialogue sur le développement local offertes à un nombre élevé

¹ L'aide budgétaire globale est l'aide non affectée à un emploi précis octroyée au gouvernement (inscrite dans le budget de l'État et gérée selon les procédures nationales), mais soumises à des conditions générales (un plan de lutte contre la pauvreté, une évaluation du système des finances publiques, une stratégie de renforcement du système de gestion des finances publiques) qui doivent être développées aux termes des engagements des bailleurs prévus dans la déclaration de Paris (2005). L'aide sectorielle est similaire à l'aide globale mais inscrite au budget d'un Ministère sectoriel spécifié (agriculture, environnement, etc.). L'aide projet est destinée au programme spécifié (école, centre sanitaire de base, etc.) et gérée selon les procédures du bailleur. Voir OCDE (2005), *Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement*, op. cit.

² Voir Bierschenk T et Olivier de Sardan J. P. (dirs.) (1998), *Les pouvoirs au village : le Bénin rural entre démocratisation et décentralisation*, Paris, Karthala ; Bierschenk T., Chauveau J. P. et Olivier de Sardan J. P. (2000), *Courtiers en développement. Les villages africains en quête de projets*, Paris, Karthala.

d'acteurs par la décentralisation. L'Union européenne ne s'est pas appuyée sur les services de la ville et les élus locaux mais sur l'ONG « Enda Tiers Monde ».

En adoptant cette stratégie, quelque peu incohérente, l'Union européenne condamne l'œuvre de décentralisation qu'elle a portée sur les fonds baptismaux à demeurer chétive. Elle ne donne pas au nouveau pouvoir de la démocratie représentative les moyens financiers ni le capital de confiance sans lesquels il ne peut sortir du royaume des seules apparences. L'approche déconcentrée de l'aide internationale pose, il est vrai, un défi opérationnel en termes de ressources humaines et d'expertise disponible au niveau de la délégation et de la présence limitée sur le terrain. L'Union européenne n'a pas les instruments financiers pour ce type d'aide. De surcroît, la Commission s'est engagée dans une stratégie d'aide globale (aide budgétaire) au niveau central qui ne lui laisse pas les fonds disponibles pour une action supplémentaire au niveau des entités décentralisées. Cette stratégie exige surtout un dialogue politique avec les autorités bénéficiaires qui ne peut être mené au niveau local. Par ailleurs, la stratégie de lutte contre la pauvreté qui s'est substituée à la stratégie plus globale et moins ciblée d'aide au développement était plus adaptée à une aide au gouvernement central qu'à un soutien à une multitude de gouvernements locaux. Enfin des raisons politiques expliquent cette défausse. Pour l'Union européenne, s'engager dans un dialogue et une action directe avec la municipalité de Pikine et des communes d'arrondissement était risqué. Cette stratégie était d'une nature hautement politique et touchait directement aux relations de pouvoir internes au Sénégal.

La coopération décentralisée s'est développée à Pikine, malgré tout, mais avec les villes.

« Certaines collectivités locales s'en sortent grâce aux partenariats extérieurs. Cette coopération décentralisée leur permet d'avoir des ressources additionnelles pour régler des problèmes sanitaires, scolaires et autres¹ ». (Mamadou Moustapha Diop, chef de la Division administrative et des ressources humaines à la Direction des Collectivités locales).

Mais, ce développement est resté très limité (par exemple, l'Agence Française de Développement [AFD] y a participé) comme le souligne le « doyen » des élus locaux de Pikine, Kabirou Mbodj, ancien député maire de Pikine de 1962 à 1996 :

« La coopération décentralisée nous a permis d'avoir des ressources pour résoudre des problèmes que l'État et la commune ne pouvaient exécuter. Par exemple, le complexe culturel Léopold Sédar

¹ Entretien effectué le 3 juin 2009 à la Direction des Collectivités locales.

Senghor qui abrite *Air'Jeunes* et la maison de la femme à Yeumbeul, sont financés par la coopération canadienne avec l'appui de l'Agetip [Agence d'exécution des travaux publics¹]. ».

4. Les dilemmes de *Débat Local*

Le projet originel de *Débat Local* tout entier est porté par l'intention de contribuer au déploiement de la décentralisation grâce à un modèle de radio spécifique. Toutes les opportunités de citoyenneté active qu'ouvrait la réforme visant à instituer un gouvernement local représentatif à Pikine doté de larges compétences s'est heurté à un contexte institutionnel particulièrement contraire : le gouvernement représentatif est bien institué par des élections locales répétées ; les campagnes électorales sont disputées ; mais pratiquement « pour la forme » puisque les pouvoirs locaux élus ne sont pas dotés des moyens d'exercer les missions pour lesquelles ils sont élus. Cette situation de grande incohérence rend difficile la mise en œuvre dans les formes prévues du dialogue directe entre les citoyens et les élus sur l'usage, par ceux-ci, de leurs pouvoirs, selon les problématiques de la démocratie participative qui inspirait le projet originel : expression directe des besoins par les citoyens ; participation étroite et continue de ceux-ci à la définition des projets collectifs communaux ; contrôle a posteriori des conditions de mise en œuvre par l'élu de ses engagements. Cette situation appelle une reconfiguration du projet et une reproblématisation de ses thématiques.

Plusieurs options s'offrent aux animateurs et responsables d'*Air'Jeunes* et de *Débat Local*. Recentrer l'émission sur les règles de la décentralisation plutôt que sur les conditions de sa mise en œuvre par les élus et les citoyens, ne peut constituer une hypothèse de programmation durable. Cette solution apparaît en outre très abstraite et conceptuelle au regard de la composition sociale de la communauté et des exigences imposées par le format d'un débat. *Débat Local*, à l'instar de l'émission *Dissoo*, peut aussi se faire l'instrument militant de pression sur le pouvoir central pour le contraindre à appliquer les lois de la décentralisation à Pikine, notamment en mettant à la disposition de la commune les moyens financiers nécessaires. Encore faut-il qu'elle trouve dans la communauté pikinoise une volonté politique de donner au gouvernement représentatif tel qu'il est défini dans les lois de décentralisation - notamment tels qu'y sont prévus ses liens avec le système des partis politiques nationaux - une existence réelle et des moyens d'agir ; et qu'elle puisse construire un rapport de forces. *Débat Local* peut tenter de construire entre le gouvernement représentatif communal et les

¹ Entretien effectué le 15 septembre 2006 à Guédiawaye.

citoyens une relation de confiance sur des projets précis et répondant aux besoins des habitants afin que, surmontant leur non consentement à l'impôt, les citoyens acceptent de prendre en charge le financement de ces projets par le versement d'une contribution volontaire. Cette option aurait rapproché les modalités de fonctionnement du gouvernement représentatif local, prévu dans les lois de décentralisation, des formes de démocratie directe déjà existantes animées par les associations locales informelles et les délégués de quartier oubliés par les lois de décentralisation en dépit de leur ancrage communautaire et de leur capacité à fournir aux Pikinois, dans l'espace du quartier, des services publics. Centrée sur le gouvernement représentatif, mobilisant sur une base de volontariat les citoyens autour d'une action des représentants élus menée sous le contrôle constant des représentés. Elle constituerait un dispositif de démocratie participative typique.

Une dernière option aurait pu être de reformuler complètement le projet en ne l'organisant plus autour d'un dialogue entre les élus et les citoyens centré sur les politiques communales mais autour d'un dialogue élargi à tous les acteurs impliqués dans la production des services publics locaux, qu'ils soient élus ou non, sans qu'aucun privilège particulier soit accordé à quiconque. Cette option implique d'étendre le format de l'émission aux acteurs de la démocratie spontanée, informelle et finalement directe pikinoise.

SECTION 2-LA CONCURRENCE DES DISPOSITIFS LOCAUX DE DEMOCRATIE DIRECTE

Débat Local qui privilégie le débat et la discussion entre les élus et les citoyens est ancrée sur la ville de Pikine et ses subdivisions administratives, les communes d'arrondissement. L'émission est de ce fait très arrimée à la décentralisation et aux visions et divisions qu'elle impose. La ville et l'arrondissement qui sont des découpages d'abord administratifs ne correspondent pas à l'idée de communauté des radios communautaires qui suppose une certaine unité sociale, culturelle, économique et des flux d'échanges pratiques intenses entre les membres. L'analyse précédente qui a tracé les enjeux et aussi les frontières de cette territorialisation de la vie locale à Pikine imposée par la décentralisation le montre. L'observation empirique au quotidien et au plus proche de la vie collective des Pikinois le confirme. Elle fait apparaître l'importance pratique dans la vie au jour le jour des Pikinois du quartier à la fois comme cadre territorial de voisinage et de cohabitation mais aussi comme

espace d'emprise de ses institutions locales de socialisation qui ont une rare vitalité¹. Associations de jeunes, de femmes, de ressortissants et groupements religieux, sont ancrées dans le quartier. Le conseil des notables, le délégué de quartier, l'imam de la mosquée du quartier, le président de l'ASC (Association sportive et culturelle), le responsable du groupement féminin, exercent une influence forte et directe sur la population en dépit ou à cause du caractère informel des institutions dont ils émanent et de la distance qu'ils s'attachent à maintenir avec les élus issus de la démocratie locale représentative. Ces associations informelles suppléent les pouvoirs locaux dans la fourniture aux citoyens des services publics de base. Ces acteurs animent une forme vivante de démocratie directe qui, bien qu'extérieure à la démocratie représentative à Pikine, entre dans le projet de l'émission *Débat local* de « rendre la parole au citoyen ».

1. Le quartier et la vie de quartier comme espaces premiers de sociabilité et de socialisation politique

À Pikine, la participation à la vie locale commence par le quartier (Pikine est composée de 115 quartiers officiellement reconnus). Il a des frontières précises délimitées par la coutume et reprises par les découpages administratifs. Si le quartier continue à avoir une existence politique et sociale aussi forte, c'est pour beaucoup parce que la ville est un territoire d'immigration. Plus que dans les autres villes du Sénégal, le quartier reste le noyau de la sociabilité. Il est le pendant citadin du village, de la campagne (brousse). Le quartier de Pikine porte ainsi souvent le nom du village d'origine des premiers arrivants ou celui de l'ancien lieu d'habitation des « déguerpis » de Dakar ; tel est le cas de Médina Gounass essentiellement peuplé d'anciens habitants de la Médina, un quartier de Dakar. Sa vitalité, il la doit aussi au fait que les autres entités (la commune) ainsi que les autorités dépositaires des pouvoirs légaux (le conseil municipal, le maire) n'ont d'existence en tant qu'espace et autorités de gestion de la ville que depuis une date très récente alors que, par ailleurs, cette existence est pour une grande part fictive. C'est grâce à ce quartier que la population « tient le coup² ». C'est la réalité sociale empirique qui se rapproche le plus de la notion de local définie par les anthropologues. J. P. Olivier de Sardan conceptualise ainsi le local comme à la fois une

¹ Nous rejoignons sur ce point l'étude de S. Bulle qui porte sur un quartier de Pikine. Voir Bulle S (1999), *Gestion urbaine et participation des habitants : quels résultats ?*, *op. cit.*

² Entretien avec Aliou Ndao, délégué de quartier de Mousdalifa 2, effectué le 19 septembre 2006 à Guinaw Rail Sud, Pikine.

« arène » où des acteurs hétérogènes interagissent avec des ressources locales et externes et un « espace public (et étatique) émergent¹ » où des élus et des représentants de la population interagissent autour de normes multiples relatives à l'accès aux biens et services publics. Les membres d'un quartier disposent des mêmes équipements et services collectifs de proximité et ont à résoudre des problèmes communs, notamment la gestion de ces services publics de proximité. C'est l'échelle de contrôle des comportements « déloyaux » propres à ces biens publics² et où le non consentement à l'impôt peut être surmonté. C'est l'espace des « solidarités rapprochées » selon l'expression de R. Castel³, comme le montrent les propos de cette mère de famille pikinoise.

« Il y aura toujours un lit ou une assiette pour un voisin dans l'embarras. C'est un devoir, au risque, si on ne le fait pas, de passer dans le quartier pour une personne indigne⁴ ».

Le quartier est aussi un espace de sécurité collective. Lorsqu'un membre fait un acte répréhensible par la loi ou condamnable par les traditions, il est souvent sanctionné par les autres membres du quartier (ce qui peut aller jusqu'à une « correction » publique) et c'est surtout les voisins et parents qui rejaillissent la honte et l'opprobre. Le quartier à Pikine est le lieu de partage vivant des idées et opinions sur la vie collective locale, mais aussi et peut-être surtout des émotions et des sentiments, notamment lors des épisodes où ils sont portés à leur paroxysme. Par exemple, le décès d'un habitant du quartier ou d'un de ses proches fait toujours l'objet d'un deuil commun qui resserre les liens de proximité. Ces moments d'intense émotion commune sont aussi ceux qui contribuent le plus à atténuer ou refouler les dissensions passées ou à les suspendre, comme dans une trêve. C'est aussi le lieu de rivalités violentes et le foyer de haines incandescentes, et également des formes, souvent mesquines, de « rivalités rapprochées », pour prolonger l'idée de R. Castel. La question des inondations récurrentes mine souvent les rapports de voisinage à cause notamment de la pratique de déviation des eaux d'une maison à l'autre. Les points d'approvisionnement en eau - en général les bornes-fontaines - où les femmes cherchent de l'eau pour les besoins domestiques, peuvent être aussi source de conflits dans certains quartiers. En ces lieux, les bagarres sont fréquentes et se généralisent souvent en conflits familiaux.

¹ Voir Olivier de Sardan J. P. et Bierschenk T. (1993), « Les courtiers locaux du développement », *Bulletin de l'APAD*, n°5, p. 13.

² C'est ce que la théorie désigne comme « comportement de passager clandestin », voir Annexe 22-Les biens publics et l'approche économique.

³ Voir Castel R. (1999), *Les métaphores de la question sociale*, *op. cit.*

⁴ Discussion informelle avec une habitante de Pikine, 28 mai 2009 au marché de Thiaroye.

Le quartier a aussi une réalité sociale et symbolique. Ses limites circonscrivent l'espace de reconnaissance d'une identité sociale locale qui se manifeste et se renforce dans des manifestations sportives et de nombreuses fêtes. Ainsi, le soutien apporté à l'équipe de football ou à l'écurie de lutte du quartier exprime avec force un réel patriotisme de quartier. Ce soutien inscrit dans les rivalités existantes entre différents quartiers devient l'expression de l'appartenance à une communauté¹.

En dépit de la place centrale du quartier dans la vie sociale et politique des Pikinois, et aussi du fait qu'il constitue - comme le mouvement « Set Setal² » le fera bien apparaître - le cadre spatial de la production des services et biens publics par les habitants eux-mêmes, les animateurs de l'émission et les responsables de la radio n'en font pas la référence spatiale première de leur projet. Celle qu'ils retiennent est celle qui leur est dictée par les découpages officiels - largement artificiels - que tentent d'imposer les lois de décentralisation : la commune d'arrondissement.

2. La vie associative dans l'espace local

Face aux défaillances du pouvoir devant la mission qui lui revient d'assurer les services publics et les besoins sociaux, les populations s'organisent elles-mêmes en dehors des structures officielles à travers des cadres multiformes et souvent de circonstances.

« À part les élections, les populations sont représentées par des organisations, les OCB [Organisations communautaires de base], les groupements de femmes, les ASC [Associations sportives et culturelles], les répondants directs dans tous les secteurs qui représentent une compétence de la collectivité locale. Pour connaître un problème dans un secteur, il faut inviter ces représentants et discuter avec eux avant l'élaboration du budget³ ». (Amadou Diarra, ancien maire de Pikine-Nord [2002-2009]).

Les groupements associatifs sont essentiellement fondés sur les communautés d'âge (« Fedde ou Mass » en wolof), de sexe (« Mbotay » en wolof), d'appartenance confrérique (« Dahira⁴ ») ou d'origine ethnique ou régionale (associations de ressortissants). Ces structures associatives plus ou moins informelles qui s'inscrivent dans l'histoire de Pikine, et

¹ Tous les habitants de quartiers se regroupent derrière leur équipe ou leur écurie afin de le soutenir pour une victoire qui honore toute la communauté.

² Mouvement de jeunes dont l'objet était de « rendre propre » (le sens du mot Set-Setal) la ville. Le « Set Setal » présente la particularité d'être « spontané, informel et réussi ». Voir Bugnicourt J., Diallo A. (1991), *Set Setal : des murs qui parlent*, op. cit. ; Niane J. C. et alli (1991), *Set Setal. La seconde génération des barricades*, op. cit.

³ Entretien effectué le 23 mai 2009 à Pikine.

⁴ Association religieuse de membres de la même confrérie et de religion musulmane.

même du Sénégal, reposent sur un principe de « solidarité pour la puissance » dont la principale forme d'expression est « Mboolo mòy doolé » (« l'union fait la force » en wolof). Les adultes hommes participent peu à la vie associative. Leur vie se déroule pour l'essentiel sur leur lieu de travail et dans les espaces de l'agglomération dakaroise où les opportunités d'emploi sont les moins rares. À cette raison économique immédiate s'ajoute la polygamie qui, en ville, déterritorialise les hommes en les ballotant d'un domicile à un autre, et la division sexuelle traditionnelle de l'espace entre les hommes et les femmes. Le nomadisme des hommes et leur désinscription de tout espace d'ancrage territorial se sont accrus avec la détérioration des conditions économiques. Plusieurs études récentes ont montré l'augmentation du nombre de femmes chefs de ménages¹. L'occupation de l'espace géographique est, ainsi, divisée strictement entre les hommes d'un côté et, de l'autre, les femmes et les jeunes. Tout dans les entretiens effectués lors de notre enquête auprès des responsables politiques locaux montre qu'ils pensent la vie associative locale à travers exclusivement ces quatre types d'association (mais pas nécessairement ces quatre types de catégories de population) : celle des jeunes, celle des femmes, celle des confréries et celles de personnes de même localité d'origine.

« Inondations, pauvreté, violence, drogue et autres, c'est l'image qui revient dès qu'on parle de Pikine. Pourtant la ville regorge de potentielles économiques et sociales avec le dynamisme et la diversité des associations. Si elle a autant de difficultés c'est parce qu'elle est marginalisée par les pouvoirs politiques qui voient en elle qu'un réservoir électoral² ». (Moussa, habitant de Pikine).

En l'absence d'un service d'assainissement efficient, en raison d'une non-prise en charge des problèmes scolaires, de santé, et des autres services publics locaux par les pouvoirs publics, les Pikinois mettent en place tout un système de dispositifs variés pour trouver des solutions souvent sans se référer à l'État national ou local perçu comme un « nid de politiciens patripoches³ ». Ce sont souvent des réponses collectives à l'échelle d'un quartier ou d'un pâté de maisons, facilitées par une proximité cultivée, une communauté culturelle et une conscience d'un destin commun. Le foisonnement des organisations communautaires est le signe de cette volonté d'auto-prise en charge pour améliorer le cadre de vie. Les cadres d'organisation populaire sont multiples. Parfois à vocation définie au départ, les populations peuvent, sous la pression des urgences, leur donner une autre vocation, en prenant en main

¹ Voir République du Sénégal (2006), *DSRP II (Document stratégique pour la croissance et la réduction de la pauvreté 2006–2010)*, Dakar, Ministère de l'Économie et des Finances, <http://www.gouv.sn>.

² Entretien effectué le 10 septembre 2009 à Bountou Pikine.

³ Entretien avec Sidiki Daff, président du Cerpac, effectué le 10 juin 2009 à Hamo 6, Guédiawaye.

des activités d'utilité publique ne relevant pas de leur vocation originelle. Une association de femmes à objectif commercial peut, devant l'ampleur de la saleté dans son quartier, mobiliser les habitants pour y remédier. Des jeunes d'une ASC se transformeront rapidement en veilleurs de nuit pour faire face à l'insécurité ou en manœuvres pour construire un édifice d'intérêt public (école de quartier, centre culturel, etc.) ou évacuer les eaux stagnantes, sans contrepartie financière.

« Pour faire face au manque d'État et à son incapacité pour assurer les services publics, les ASC sont devenues des associations de quartier qui gèrent les problèmes de sécurité, de santé et d'éducation [organisation de cours de vacances]¹ ». (Sidiki Daff, président du Cerpac [Centre de recherche pour l'action citoyenne]).

2.1. La dynamique multiforme des associations de jeunes

Les associations de jeunes constituent la moitié des associations de quartier (la tranche d'âge des moins de 25 ans représente à elle seule 65% de la population²). Le motif premier de formation des associations par les jeunes pikinois est la pratique du sport. Elles se sont multipliées avec la diversification progressive des disciplines pratiquées. On y compte 200 ASC de football, 15 écuries de lutte mobilisant entre 6 000 et 8 000 personnes³. Les clubs de sport sont ainsi de véritables espaces socio-éducatifs s'occupant souvent de la coordination et de l'animation des activités de vacances durant lesquelles elles se déroulent et où les jeunes tissent de nouveaux liens sociaux et étendent leurs réseaux de relations interpersonnelles. Ces associations sont souvent à l'origine des très grandes mobilisations sportives pour le championnat de football d'hivernage, appelé « Navetaan » en référence à la saison des pluies, regroupant les équipes de quartier⁴. Comme « l'équipe de foot des ruraux » décrite par N. Renahy⁵, ces clubs de sport des « banlieusards » se constituent sur une base territoriale de voisinage, c'est-à-dire de quartier. Mais contrairement aux « gars du coin », ils prennent aussi

¹ Entretien effectué le 10 juin 2009 à Hamo 6, Guédiawaye.

² Agence française de développement (version provisoire) (2005), *Profil environnemental des villes de Pikine et Guédiawaye. Programme d'Accra (2008), Forum à haut niveau*, Dakar, République du Sénégal, la Coopération belge au développement, IAGU, UN-Habitat, <http://www.afd.fr>.

³ Voir Ndione E. S., Gueye O. (2009), *Pikine aujourd'hui et demain, op. cit.*

⁴ Depuis 1970 et à l'initiative de Lamine Diack, ministre de la jeunesse et du sport (1969-1976), les vacances sont devenues des moments de rencontre entre les associations sportives de quartier regroupées en zones qui sont affiliées à leur tour à l'organisme départemental de coordination des activités de vacances (Odecav). La passion du jeu et la rage de vaincre pour l'honneur de son quartier (motivation principale) animent ces rencontres qui ont lieu pendant la saison des pluies (« nawete » en wolof) et donnent parfois cours à des violences entre supporters des différents ASC. Ces championnats révèlent souvent des joueurs qui évoluent ensuite dans les championnats nationaux et internationaux d'Europe.

⁵ Voir Renahy N. (2006), *Les gars du coin. Enquête sur une jeunesse rurale, op. cit.*

en charge les problèmes de celui-ci. Les jeunes affirment ainsi leur volonté de mener, en plus du sport, d'autres activités de développement ou « de soutien aux populations de son quartier¹ », notamment et particulièrement lors des sinistres causés par les inondations.

« Les ASC n'ont pas de moyens pour assister tous les sinistrés, mais elles se débrouillent comme elles peuvent. Elles distribuent de la nourriture, des produits désinfectants, hébergent dans les centres les enfants qui n'ont plus de toit, organisent des cours de vacances et des activités de loisirs pour leur faire oublier la détresse² ». (Aliou Badji, membre de l'Odecav [Organisation départementale de coordination des activités de vacances] de Pikine et de l'ASC Thiossane).

Comme ils sont sans emploi, ces jeunes pikinois sont disponibles pour des actions de proximité par lesquelles ils peuvent prétendre éventuellement à une activité productive, rémunérée ou non. Ces associations permettent aussi aux jeunes de la ville de s'instituer porte-parole de la population devant les autorités locales ou membres d'organisations de mobilisation populaire visant à faire pression sur ces autorités afin qu'elles assurent leurs responsabilités de gestionnaires des services publics locaux. Ces dispositions des jeunes à prendre en charge la vie matérielle de la cité de façon bénévole et spontanée est un trait tout à fait caractéristique de la jeunesse pikinoise. Elle a fortement inspiré le mouvement « Set Setal » qui constitue pour les jeunes et leurs associations de quartier une référence identitaire forte, comme un mémorial imaginaire. Les ASC de jeunes occupent ainsi une place centrale dans l'utilisation par les populations des associations pour prendre en charge les services publics locaux.

ENCADRÉ 13-LE « SET SETALISME », LA RÉHABILITATION DE LA DÉMOCRATIE DIRECTE

« Set Setal » (rendre propre en wolof) a pris naissance en 1987 dans un contexte de crise économique et sociale profonde, notamment pour les jeunes³.

La démocratie directe comme réponse pratique aux exigences immédiates de la vie matérielle collective

Stèles, murs, pierres, fontaines, trottoirs, arbres, pneus : tout était bon à peindre pour proclamer les préoccupations d'une jeunesse oubliée, confrontée au chômage, à la violence, à la drogue et à la misère sociale. Pendant toute une année, la jeunesse pauvre de Pikine se mobilisa et le « Set Setal » se propagea comme une onde de choc dans tous les quartiers de Pikine ainsi que dans tout Dakar. Mouvement local de jeunes centré sur le quartier, le « Set Setal » répond de manière précise à la dégradation accélérée des infrastructures publiques, à la quasi-absence de la collecte des ordures ménagères dans les quartiers populaires à cause de l'incapacité technique des responsables locaux. Acteur de ce phénomène à Pikine, Ansou, habitant de Pikine Dagoudane et membre de l'OCB « Coordination des acteurs pour la santé » se rappelle avec nostalgie l'engouement et l'enthousiasme que suscita ce mouvement dans toute la ville de Pikine : « Ici [à Pikine], il y avait une adhésion massive des populations au projet d'assainissement et d'embellissement du cadre de vie. C'était vraiment génial et extraordinaire, les populations sortaient d'un seul coup pour balayer les rues. À cette époque l'insalubrité avait

¹ Entretien avec Aliou Badji, membre de l'Odecav de Pikine et d'une ASC, le 14 septembre 2006 à Pikine.

² Entretien effectué le 14 septembre 2006 au Cdeps [Centre départemental d'éducation populaire et sportive] de Pikine.

³ Voir Annexe 2-Les principaux événements politiques au Sénégal depuis l'indépendance.

envahi notre quartier. Dans les autres quartiers, les gens faisaient du « Set Setal » pour se débarrasser de leurs ordures. C'est ainsi qu'on s'est lancé spontanément dans ce mouvement. Au début c'était un peu du mimétisme, mais dans le bon sens. Ce sont les ASC qui étaient à l'initiative de ce mouvement et tout le monde a suivi sans condition, car c'était pour nous. Cela nous a permis d'adopter d'autres comportements envers la salubrité¹ ».

À Pikine, des vestiges demeurent dans le paysage : nombre de monuments témoignent de cet élan, avec une prédilection pour les carrefours, comme pour ajouter à leur sens propre, l'idée commune de croisement, de rencontre et de perspective ; mais aussi dans les esprits : « J'étais jeune [7 ans] à l'époque, mais j'en garde encore des souvenirs du « Set Setal ». Je me rappelle de la construction du monument qui était beau, mais aujourd'hui, il est délabré. C'était un effet de mode sous la mobilisation des jeunes du quartier, sans mot d'ordre, mais au moins il n'y avait pas ces histoires de chefferie, de leader que l'on rencontre aujourd'hui dans certains mouvements de quartiers. Il suffisait juste de vouloir participer, on n'avait pas besoin d'assister à des réunions, suivre des programmes ou autres, il n'y avait pas de règles, même les petits pouvaient jouer un rôle s'ils le voulaient² ». (Jules Faye, 23 ans, chômeur, sans affiliation politique ni associative).

« Set Setalisme » comme expression des racines profondes de la démocratie directe à Pikine

Pour expliquer la forme constructive, spirituelle et non violente prise finalement par le soulèvement de la jeunesse - qui caractérise le « Set Setal » - le lien à la religion paraît tout à fait essentiel comme le montre une enquête réalisée par « Enda-Tiers Monde³ ».

Ce mouvement partage en effet beaucoup de traits communs avec la doctrine et surtout l'organisation propre au mouridisme. Lors de ce mouvement les principaux acteurs se sont en effet entièrement conduits comme des « talibés » (disciples), membres d'une « Dahira » : ils sont jeunes, ils recherchent le salut par le don complet de leur travail, ils s'attachent à des figures exemplaires par leur comportement et leur savoirs, ils recherchent la pureté comme voix du salut et ce aussi bien par le travail spirituel que par l'attention portée au corps et les soins qui lui sont apportés. Un second lien très profond unit ce mouvement aux structures fondamentales de la société sénégalaise, notamment rurale (monde auquel sont encore très étroitement liés les jeunes de Pikine du fait que cette ville est un espace de transition pour les familles entre l'univers citadin de Dakar et l'univers villageois dont sont issues la majorité des familles vivant à Pikine et avec lequel elles continuent à avoir des relations intenses). Les acteurs du mouvement entretiennent avec le domaine public⁴ des relations très semblables à celles qui lient les membres d'une communauté villageoise à la propriété foncière de la communauté : elle appartient à celui qui la met en valeur. Par le « Set Setal » la communauté des jeunes des classes populaires s'est ainsi approprié l'espace qu'elle occupait. Par ce mouvement, les fils de migrants prenaient racine définitivement dans l'espace où leurs parents étaient demeurés des étrangers. Ils cessaient d'être des « déguerpis », des « encombreurs⁵ » selon la représentation dominante des habitants de Pikine qu'ont les Dakarais, largement intériorisée par eux-mêmes.

Sources : Enquête de terrain en 2006 ; Bugnicourt J., Diallo A. (1991), *Set Setal : des murs qui parlent, op. cit.* ; Niane J. C. et alli (1991), *Set Setal. La seconde génération des barricades, op. cit.*

Les ASC bénéficient souvent de subventions communales selon le budget de la ville voté par le conseil municipal (dix millions de francs CFA *i.e.* 15 245 euros en 2010). Ce qui donne au maire un moyen d'influence sur leurs activités et de pression sur leurs membres. Mais ces

¹ Entretien effectué avec Ansou, habitant de Pikine, le 14 septembre 2006 à Pikine Dagoudane.

² Entretien effectué le 9 juin 2006 à Guinaw Rail.

³ Voir Bugnicourt J., Diallo A. (1991), *Set Setal : des murs qui parlent, op. cit.* p. 27. D'après cette étude, le registre sanitaire (17,1%) où s'inscrit une fonction totalement éducative accompagnée d'un message (sur l'hygiène, la vaccination, la lutte contre le paludisme, etc.) pour imposer la lecture, est dominant dans la thématique du mouvement. Ensuite vient le registre historique (13,2%) composé de deux répertoires : un politique et un religieux (17%) très islamique qui met en scène des figures de marabouts. Les jeunes voulaient montrer à travers leur initiative le peu d'illusion qu'ils se faisaient des solutions que les pouvoirs publics pouvaient leur apporter.

⁴ Au sens propre de territoire appartenant à la communauté (rurale en l'espèce) et d'ensemble des actions relevant d'une action collective – les « biens publics » ou les services publics.

⁵ Voir Collignon R. (1984), « La lutte des pouvoirs publics contre les encombrements humains à Dakar », *art. cit.*

subventions sont faibles et les activités de ces associations se font essentiellement sur la base du bénévolat.

2.2. Le bricolage, un système de survie pour les Pikinoises

À l'image de ce qui a été observé chez les jeunes, les 500 regroupements féminins identifiés à Pikine¹ sont en quelque sorte une réponse à leur abandon par les pouvoirs publics, face à la précarité qui règne dans les quartiers et au déficit sanitaire lié aux inondations et aux problèmes d'assainissement. À Pikine, comme ailleurs au Sénégal, la pauvreté frappe prioritairement les femmes. Souvent abandonnées par un mari polygame, de nombreuses femmes rencontrées pendant l'enquête sont majoritairement d'ethnie wolof, migrantes originaires d'une autre ville ou d'un village de l'intérieur du pays. Elles sont relativement jeunes entre dix-sept et quarante-cinq ans, et ont été mariées au moins une fois, très jeunes. Elles ont de nombreux enfants à charge. Très peu sont célibataires ou divorcées et les veuves déclarent en général attendre la fin de la période de veuvage (quatre mois) pour se remarier. Elles n'ont pas un niveau d'études élevé, rarement au-dessus du primaire, certaines n'ont jamais été scolarisées. Elles sont souvent issues de familles nombreuses et vivent avec les parents, les frères et sœurs et les cousins ou au sein de leur belle-famille. De fait, sans aucune source de revenus, ces femmes n'ont d'autre option, pour leur survie et celle de leurs enfants, que de recourir à des expédients au sein de l'économie informelle où le niveau de rémunération est très faible : vendeuse de fruits et légumes, formatrice de poissons, femme de ménage, laveuse, journalière dans de petites entreprises qui n'offrent aucune assurance sociale.

Seule l'immersion dans la banlieue, pour suivre la vie quotidienne d'une mère de famille et discuter avec elle de survie, permet de comprendre la place des femmes dans la vie matérielle des Pikinois et la manière tout à fait particulière avec laquelle les associations féminines - mais cela pourrait être étendue à d'autres associations - à Pikine posent concrètement, dans la pratique, la question de la participation et de la gouvernance locale. Les femmes à Pikine doivent rester dans l'ombre et l'anonymat pour des raisons culturelles et religieuses. Ainsi refusent-elles d'être nommées chef de famille. Bien qu'assumant les charges économiques, les femmes avec qui nous nous sommes entretenus lors de notre enquête quelle que soit leur

¹ Voir Gueye M. S. D. (2009), *Genre et gouvernance urbaine au Sénégal. La participation des femmes à la gestion urbaine*, op. cit.

situation familiale (mariée, veuve, célibataire ou divorcée) ne se considèrent pas comme des « Borom Kër » qui signifie littéralement « propriétaire de la maison » en wolof. Elles se voient seulement comme des soutiens de famille même si certaines circonstances telle que la crise économique, la polygamie, etc. les ont amenées à assumer la responsabilité de la famille. « Les femmes doivent aider leurs maris qui ne peuvent pas subvenir aux charges de la famille¹ », cette expression revient souvent dans leurs discours. Cette perception de la femme pikinoise invite à nuancer les conclusions de la sociologue A. D. El Khouri, qui, dans son enquête sur les femmes du Sud, donne une définition très occidentaliste des femmes chef de famille :

« L'objet de notre recherche pourrait se définir de la façon suivante : les situations de plus en plus fréquentes... où une femme [...] assume la responsabilité principale de sa famille avec le soutien de plus en plus réduit des hommes [...], de la famille élargie et de l'État. Monoparentalité, famille matrifocale ou matricentree, famille ou ménage dont le chef ou le soutien principal est une femme, femme chef de famille de jure ou de facto, tels sont les termes employés pour désigner ces situations² ».

Chefs de famille dans la réalité de la reproduction de la cellule domestique, les femmes ne sont pas chefs de famille dans la réalité symbolique de cette reproduction. Elles sont ainsi condamnées à un perpétuel mensonge social qui les oblige à être comme transparentes, non visibles, fondues dans l'environnement, non présentes, comme sans corps. Dès que nous entrons dans une maison, avant toute discussion, il était d'usage de nous présenter au chef de famille s'il était là ou à l'homme présent et de solliciter son autorisation préalable pour que les membres de la famille puissent répondre à nos questions. Même si le mari était absent, aucune femme que nous avons rencontrée n'a voulu assumer ce rôle. Le récit de Ndéye Amy est illustratif :

« Mon mari est resté au village avec mes autres coépouses [trois], mais je ne suis pas le chef de famille, je ne pourrais pas le remplacer. Je dois le consulter avant de prendre toute décision nous concernant mes enfants et moi. Je ne dois jamais m'égaliser à lui, il porte le pantalon [rire]³ ».

C'est l'extrême dénuement qui incite les femmes à se regrouper au-delà du clan, du village ou de l'ethnie, dans des associations à elles, de façon quasi occulte. Cette forme de solidarité

¹ Entretien avec Ndéye Amy, mère de famille à Pikine, effectué le 8 juin 2009 à Pikine.

² Voir El Khouri A. D. (1996), « Les femmes chefs de famille. État de la recherche et réflexions méthodologiques », in Bissiliat J. (dir.), *Femmes du Sud, chefs de famille*, Paris, Khartala, p. 16. L'analyse de l'auteure porte sur les rôles qu'ont acquis les femmes africaines suite à un bouleversement économique et social. Voir aussi Kébé M., Charbit Y. (2007), « Genre et vulnérabilité au Sénégal : les femmes chefs de ménage », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 23, n°3, pp. 51-65.

³ Entretien effectué le 8 juin 2009 à Pikine.

se nourrit d'une identité et d'une communauté de destin. Pour faire face aux difficultés de la vie quotidienne, les femmes de Pikine ont appris à s'organiser par elles-mêmes par ce qu'elles appellent le système « Gorgorlu » (débrouillardise en wolof) ou le « bricolage ».

Dans le cadre de leurs occupations informelles, les Pikinoises créent souvent des associations par exemple, « Ndimbeul Niabott (Aide à la famille) », située dans un quartier de Pikine (Guinaw Rail), qui réunit une dizaine de femmes qui fabriquent du couscous à base de mil et s'entraident si le besoin se présente. Astou, membre fondatrice, vendeuse de beignets avec trois enfants à charge (entre 3 et 11 ans) et veuve après le décès de son mari au cours d'une émigration clandestine, raconte :

« Nous avons créé cette association pour subvenir à nos besoins car nos maris ont de faible revenus. Par exemple, quand un membre a des problèmes de santé ou autres, nous lui prêtons de l'argent de la caisse grâce aux cotisations mensuelles [1 000 francs CFA i.e.1,52 euros]. Nous faisons également des prêts tournants pour permettre à certaines femmes de démarrer une activité commerciale¹ ».

Elle nous confie avec pudeur et en catimini qu'elle attend de récupérer son argent placé dans différentes associations du quartier pour emprunter auprès de son cousin, pour tenter l'aventure en Espagne. Ces associations féminines à vocation financière appelées « Mbotay » ou tontines sont les plus fréquentes. Elles constituent des éléments essentiels de la solidarité entre les femmes par le bricolage.

ENCADRÉ 14-LES TONTINES COMME SOURCES DE REVENUS POUR LES FEMMES

Les tontines sont à la fois des systèmes d'épargne collective, de micro crédit et de protection sociale contre les risques imprévisibles de la vie courante. Les cotisations des membres sont utilisées pour octroyer à ces derniers des prêts pour financer des projets. Ces associations comme les tontines regroupent généralement des personnes appartenant à la même famille ou à la même classe d'âge et habitant le même quartier. Ce système d'épargne est répandu sur l'ensemble du continent et brasse souvent plus d'argent que les banques. Cet argent qui échappe aux institutions du pays rend cependant d'immenses services à la population et est géré de façon exemplaire. La tontine est avant tout un système de répartition des ressources à l'échelon local. En effet, elle dépasse rarement le cadre du quartier ou du village. Au Sénégal la tontine est presque exclusivement gérée et utilisée par les femmes. C'est sûrement la cause de la confiance qu'inspire ce mode d'épargne auprès de la population. Chaque semaine la mère de famille donne une somme fixe (généralement entre 500 FCFA i.e.0,76 euros et 1000 FCFA i.e.1,52 euros) et mensuellement une ou plusieurs familles se voient attribuer à tour de rôle et en toute transparence (souvent en présence d'un conseil de femmes) une somme importante. Le crédit restant peut être attribué à une famille particulièrement ou momentanément dans le besoin. Cette somme attribuée à l'avance permettra à la famille nécessiteuse d'avoir une importante somme avant que son tour n'arrive. L'argent reçu constitue un fonds pour le lancement d'un commerce, par exemple. Il sert aussi à appuyer la création de GIE, mais est souvent utilisé pour les dépenses courantes de la famille.

Source : Enquête de terrain en 2006 à Pikine.

¹ Entretien effectué le 15 septembre 2006 à Guinaw Rail.

Un exemple de ce système de bricolage et de tontine est celui de l'Union des groupements féminins de Pikine-Est, dont nous avons rencontré la présidente, Yaye Sokhna Ndiaye, qui avec l'appui du « PSTEP (Programme de stratégies et techniques contre l'exclusion sociale et la pauvreté du Bureau international du travail, BIT) », dispose de sa propre mutuelle de santé pour aider à une meilleure prise en charge des questions sanitaires. Créée en 1997, l'Union des groupements féminins de Pikine-Est s'occupe également du micro crédit et d'une mutuelle d'épargne en dehors de la formation des jeunes filles aux métiers de l'habillement, de la restauration et de la transformation des produits céréaliers.

« En 1998, la Banque mondiale a financé l'Union des groupements de femmes¹ d'un montant d'un million de francs [CFA 1525 euros] que nous avons partagé 25 000 francs CFA [38 euros] par groupement pour permettre aux femmes d'avoir un apport dans les mutuelles d'épargne et de crédit. Quand tout le monde a fini de rembourser, nous avons créé notre propre mutuelle en augmentant les prêts avec des taux d'intérêts de 2%² ». (Yaye Sokhna Ndiaye, présidente de l'union des groupements féminins de Pikine-Est).

Toutefois, les femmes de Pikine restent encore sous-représentées dans les organes de décision collective des associations non spécifiques au genre à Pikine (comités de quartiers, gestion, OCB, etc.). Les usages religieux, le poids des hiérarchies traditionnelles et de l'analphabétisme qui les rend plus fragiles en les éloignant des sources d'information opposent à leur affirmation politique des barrières aujourd'hui infranchissables.

ENCADRÉ 15-LES ASSOCIATIONS D'APPARTENANCE

La culture diasporique des associations de ressortissants

La déstructuration des économies villageoises et l'exode rural se sont traduits, par la création à Pikine d'associations dites de ressortissants (sous-entendu : d'une même origine géographique ou ethnique) à l'instar de ce qui se passe dans les « associations des ressortissants étrangers³ ». Leur fonction est de maintenir - selon la logique de la diaspora⁴ - les liens entre les Pikinois originaires d'un même village et de développer ainsi un espace propre de solidarité et de transmission des traditions culturelles aux plus jeunes de la communauté. Ces associations de ressortissants sont loin d'être imperméables aux enjeux de quartier et représentent un capital social mobilisable pour des causes autres que la pérennité des liens avec le territoire d'origine. Tel est le cas des organisations de base Ufy (Union des frères de Yeumbeul) implantées depuis 1961 dans le centre traditionnel de Yeumbeul, et Ajypros (Association des jeunes de Yeumbeul pour la promotion sociale) très impliquées dans les programmes de réalisation de bornes fontaines, de collecte d'ordures et de réfection ou construction d'équipements publics.

¹ L'union des groupements de femmes est composée d'une assemblée générale qui regroupe les 42 groupements, d'un conseil d'administration et d'un bureau composé de 10 membres élus au sein du conseil d'administration.

² Entretien effectué le 15 septembre 2006 à Pikine.

³ Voir Hmed C. (2008), « Des mouvements sociaux « sur une tête d'épingle » ? Le rôle de l'espace physique dans le processus contestataire à partir de l'exemple des mobilisations dans les foyers de travailleurs migrants », *Politix*, n°84, pp. 145-165.

⁴ Voir les analyses de Saint-Blancat C. (2002) « L'Islam en diaspora : un laboratoire de gestion du pluralisme », in Commissariat Général du Plan, *Croyances religieuses, morales et éthiques dans le processus de construction européenne*, Paris, La Documentation française, pp. 53-66.

La force du religieux confrérique des « Dahira »

Les organisations religieuses issues du confrérisme, la forme singulière d'adoption de l'Islam par les Sénégalais, sont très nombreuses et très structurées. La plus intégrée est l'association mouride appelée « Dahira », transposition à la ville de la « Daara¹ » (lieu d'éducation et de travail spirituel) villageoise du mouridisme originel. « Au début, les mourides étaient des étrangers en ville. Il leur a fallu donc trouver un instrument par lequel ils pouvaient se regrouper, se connaître, s'unifier² ». Pour réussir, notamment dans le secteur formel, beaucoup de jeunes pikinois s'insèrent dans ces réseaux d'ascension sociale³. Ces associations peuvent se constituer en groupes de pression socio-politique. C'est le cas des Dahiras, avec l'institution de la « consigne de vote ». Chaque disciple se réfère à une haute autorité, le « Diarwigne », représentant du Cheikh avec qui il est en relation permanente. Maître à penser, le « talibé » (disciple) doit s'identifier à lui dans les comportements quotidiens et même dans des décisions électorales (le « Ndiguël⁴ »). Comme le montre l'enquête de M. M. Diop, à l'approche des élections législatives en 1998, sur la place de la religion dans le choix électoral, en milieu mouride⁵, « l'autorité du guide religieux semble s'exercer d'une façon qui peut influencer fortement le résultat d'un scrutin⁶ ».

Sources : Enquêtes de terrain 2006 et 2009 à Pikine.

2.3. Des relais à l'ancrage communautaire de *Débat Local*

L'originalité de toutes ces associations de base à Pikine réside dans le fait qu'elles procèdent plus de la stratégie des acteurs du « dedans » que du « dehors », dans le but de satisfaire des besoins locaux communs et personnels. Elles se constituent en mettant à contribution leurs propres ressources et en contournant celles des institutions, comme pour combler l'absence des pouvoirs officiels, et organiser les changements en termes de réadaptation et de rupture. La vitalité du quartier et l'ancrage dans le réel de ses institutions informelles qui contrastent tant avec la facticité des découpages territoriaux administratifs et l'incapacité des institutions de représentation ancrées sur eux est bien perçue par les élus et les responsables administratifs eux-mêmes.

« Il faut faire un autre découpage, mettre sur pieds des communautés de base viables qui peuvent répondre aux besoins des populations. Il faut surtout éviter de créer des communes d'arrondissement uniquement pour satisfaire une clientèle politique⁷ ». (Mamadou Moustapha Diop, Chef de la Division administrative et des ressources humaines de la Direction des collectivités locales).

¹ « Daara » vient du mot arabe « dar » qui signifie maison. Lieu de vie et d'éducation spirituelle des disciples, il constitue aussi une entité sociale et économique. Voir Copans J. (1988), *Les marabouts de l'arachide*, op. cit.

² *Idem*, p. 79.

³ Voir Thiam. E. I. S. (2010), *Les aspects du mouridisme au Sénégal*, Thèse de doctorat de 3ème cycle en Sciences politiques, Université de Siegen, pp. 157-162.

⁴ Ce mot signifie consigne en wolof, mais il est plus employé pour désigner les consignes de vote données par les marabouts (guides religieux) à leurs talibés (fidèles).

⁵ Voir Monjib M. (1998), « Comportement électoral, politique et socialisation confrérique au Sénégal », *Politique Africaine* n°69, pp. 53-61. Hormis, l'importance de la consigne de vote dans certaines localités, cette enquête quantitative révèle aussi l'effritement du « Ndiguël » chez la catégorie sociale à un niveau d'instruction supérieur à la moyenne de la masse des électeurs (« 8,9% des élèves et étudiants seraient sensibles aux consignes du guide religieux »).

⁶ *Idem*, p. 55 ; voir Diop M. C. (1981), « Fonctions et activités des dahira mourides urbains (Sénégal) », *Cahiers d'études africaines*, n°82-83, pp. 79-91.

⁷ Entretien effectué le 3 juin 2009 à la Direction des Collectivités locales.

Toutes ces associations constituent pour une radio communautaire un riche vivier de partenaires potentiels. Elles sont elles-mêmes ancrées profondément dans la vie de la communauté et donc peuvent contribuer à renforcer l'ancrage d'*Air'Jeunes* dans la communauté ; elles sont actives et leur capacité à mobiliser les Pikinois, eux-mêmes très disponibles pour mener des actions collectives locales, est grande. Elles ne disposent pas (au moment de l'enquête, la situation est différente peut être aujourd'hui avec la diffusion des réseaux sociaux d'internet), hors le colportage, des moyens de communication interne et externe qui leur seraient pourtant très utiles. Leurs activités forment aussi pour l'émission un vaste domaine de sujets possibles de débat local entrant dans le champ du projet de l'émission puisqu'elles assurent aux habitants les services publics locaux que les autorités municipales ne peuvent fournir.

3. Le délégué de quartier, personnage central dans l'espace local

Le délégué de quartier, comme ces associations informelles locales, apparaît aussi comme un partenaire naturel de l'émission. Au même titre que le maire, si l'on prend comme critères les fonctions exercées par ces deux personnages publics.

Un délégué de quartier

Alassane Diagne, né le 24 janvier 1907 (104 ans au moment de l'entretien en 2011), est un « vieux délégué de quartier. Ce patriarche autodidacte, frappé par la maladie (le diabète entraînant sa cécité) et usé par l'âge, nommé délégué de quartier en 1956 par le Gouverneur (administrateur colonial) après élection - qui donnait lieu à rivalité et affrontement - par les notables du quartier, reste fortement attaché à sa légitimité dans la démocratie locale :

« J'ai été élu à main levée en présence du gouverneur par les 36 notables du quartier qui représentaient les populations¹ ».

Dans son kaftan blanc en popeline, assis en tailleur sur son lit dans une chambre mal éclairée, cet ancien ouvrier du bâtiment raconte avec une voix tremblante ses souvenirs de l'époque coloniale : « je fais partie de ceux qui ont construit beaucoup de voiries et d'édifices coloniaux à Dakar ». Avec nostalgie, il nous tient la main, ce qui est une façon pour lui de s'assurer de l'attention que nous portons à son histoire, conscient que celle-ci dont le récit lui

¹ Entretien avec Alassane Diagne, délégué de quartier de Missira, Pikine, effectué 14 février 2011 à Pikine.

apporte tant de plaisir, peut rapidement lasser l'auditeur d'un autre âge. Figure politique locale, il tient à montrer qu'il a aussi été un acteur reconnu dans le domaine de la politique nationale. Après avoir quitté l'armée française en 1928 comme soldat de première classe dans son Saint-Louis natal pour rejoindre la capitale, il a côtoyé nombre de responsables politiques éminents, de Blaise Diagne à Abdoulaye Wade en passant Galandou Diouf, Lamine Gueye, Léopold Sédar Senghor et Abdou Diouf. De cette fréquentation il tire un savoir sur le monde politique qu'il évoque avec beaucoup de sous-entendus : « Je connais la façon de faire des dirigeants ».

Le délégué de quartier bénéficie d'une reconnaissance légale minimum qui l'autoriserait à jouer dans l'émission un rôle officiel. La loi autorise son existence et prévoit qu'il est nommé par le maire, sans préciser toutefois son statut, sa fonction et sa responsabilité. Il est en réalité désigné par les habitants du quartier. Sa désignation est parfois mais rarement officiellement ratifiée par le maire pour se conformer aux exigences du droit. Les délégués de quartier sont rarement élus par la voie électorale, et lorsque celle-ci est utilisée, le collège électoral est limité aux chefs de famille. Lorsque la désignation fait l'objet d'un différend la population a alors recours à des moyens d'arbitrage aussi non officiels : conseil des notables, autorités politiques ou religieuses¹.

Missions de services publics

Débat Local ayant vocation à mettre en rapport pour un dialogue constructif tous les acteurs de la cité, les fonctions importantes d'intermédiation et de relais entre les différents mondes et les différents groupes de la commune du délégué de quartier en font un intervenant privilégié de l'émission. Il est à la jointure du pouvoir administratif central (le préfet), du pouvoir décentralisé (le maire) et du pouvoir traditionnel (entendu au sens de pouvoir non officiel)². Du premier il tire sa reconnaissance officielle, du second sa légitimité. Il exerce un grand nombre de fonctions officielles entrant dans le champ des services publics locaux tels que les mesures d'hygiène, la perception de certains impôts, le recensement administratif, la participation à la gestion de l'État civil, qui s'ajoutent à des fonctions plus officieuses comme la redistribution du courrier, le guidage des étrangers au quartier, etc. Le délégué de quartier doit être une personne de confiance (il recueille les enfants égarés et les objets perdus) et un

¹ Voir Blundo G. (1998), « Décentralisation et pouvoirs locaux », *art. cit.*

² Voir Annexe 32-La « tradition », mode d'emploi et précautions d'usage.

habile et impartial médiateur. Il délivre aussi des certificats de résidence nécessaires à beaucoup de démarches administratives (établissement d'une carte d'identité, etc.). Il joue enfin un rôle décisif sur le marché immobilier - enjeu majeur de la vie locale et des rapports de pouvoir auxquels elle donne lieu - en servant d'intermédiaire entre les courtiers immobiliers et les propriétaires. Il est ainsi la mémoire des transactions et donc le registre vivant de la répartition de la propriété foncière dans une ville où le cadastre est quasi-inexistant et où l'habitat irrégulier est très étendu¹. Il participe aussi directement à l'organisation collective informelle de la vie quotidienne des citoyens dans le quartier². Il est membre du Conseil des notables qui intervient à Pikine pour le règlement de problèmes spécifiques ou ponctuels telle qu'une menace de déguerpissement, une poussée brutale de l'insécurité, la survenue brutale de calamités ou de fléaux divers et inattendus. Il organise le recours à des réseaux sociaux informels préexistant au développement de la structure communale et coexistant avec elle. Il le fait lorsque l'État et le pouvoir communal sont dans l'incapacité d'agir à cause de leur manque de moyens, de leur inefficacité ou de leur manque de légitimité ou d'autorité sur les populations à mobiliser ou à coordonner.

« Le délégué de quartier a un rôle prioritaire dans le quartier, c'est lui qui règle les conflits de voisinage avant de faire appel à la police ou au tribunal. Quand un étranger arrive dans le quartier, le délégué de quartier doit l'héberger et l'aider à trouver un logement. Quand la police convoque une personne qui habite dans le quartier, la convocation lui est remise en main propre et c'est à lui de la remettre à l'intéressé, le tribunal aussi fait souvent de même car les adresses ne sont pas précises dans ces quartiers donc nous sommes les seuls à pouvoir identifier tous les habitants. Quand il y a un baptême, on fait appel au délégué de quartier accompagné des notables et de l'imam, c'est pareil pour le mariage c'est nous qui les scellons et les inscrivons dans nos registres, quand il y a un deuil, on s'occupe de l'enterrement. Quand quelqu'un demande un numéro de parcelle qui se trouve dans notre quartier nous l'aidons à le retrouver³ ». (Alassane Diagne, délégué de quartier de Missira Wahal Diam, Pikine-Ouest).

Leveur de cotisations volontaires

Un des atouts essentiels du délégué de quartier, dans cette fonction, est que, dans la décentralisation par défaut mise en œuvre au Sénégal, toute action locale doit trouver par elle-même ses propres ressources et pour cela obtenir le consentement des populations à payer l'impôt nécessaire. Cette capacité fiscale ou quasi fiscale est fondamentale pour une radio

¹ Voir Salem G. (1992), « Crise urbaine et contrôle social à Pikine. Bornes fontaines et clientélisme », *Politique Africaine*, www.politique-africaine.com/numeros/pdf/045021.pdf; Diop A. K. (2010), « Les contraintes à l'assainissement de Pikine », chapitre II, in *La problématique de l'assainissement dans le département de Pikine (Sénégal)*, DEA de Géographie, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, www.memoireonline.com.

² Le délégué de quartier dispose d'un capital personnel de relations familiales, de voisinage, amicales, professionnelles ou politique, important et solide.

³ Entretien effectué 14 février 2011 à Pikine.

communautaire dont l'ambition est de permettre aux citoyens de se constituer de façon autonome et en toute souveraineté en producteur de biens publics locaux. Lorsque le délégué de quartier collecte des fonds, les membres du quartier savent que c'est pour le financement de services publics spécifiés. Cette réputation lui permet de surmonter le non consentement à l'impôt des Pikinois. Imposer ce qui est appelé par les populations une « cotisation » ne peut se faire qu'au niveau du quartier et ne peut être organisé que par une personne ayant la confiance des populations et suffisamment d'autorité pour imposer à tous la décision de la communauté. Le quartier est l'espace considéré comme adéquat pour organiser les services publics et résoudre les problèmes de coordination soulevés par la gestion des biens publics, dans le cadre de la décentralisation par défaut et notamment surmonter le non consentement à l'impôt. Même les élus le reconnaissent :

« Les jeunes s'organisaient en GIE [Groupement d'intérêts économiques] pour assurer la sécurité dans les quartiers. Mais il n'y a pas eu de suivi car certains habitants payent et d'autres refusent de payer¹ ». (Momar Fall, maire de Pikine-Nord).

Interface

Grâce à ses réseaux et à la densité de ses relations interpersonnelles (son capital social ou son « entregent ») qui transcendent les frontières habituelles dans lesquelles ces relations sont habituellement enfermées et donc garanties (famille, profession, religion, politique, etc.), le délégué de quartier est à l'interface de mondes sociaux différents voir opposés - le local et le central ; l'officiel et l'informel ; le régulateur et le spéculateur. Il conçoit son rôle comme celui d'un intermédiaire entre le pouvoir issu de la démocratie électorale et les populations.

« Les délégués de quartier constituent un trait d'union dans la commune entre le maire et les populations. Ils connaissent leurs localités mieux que le maire. L' élu a toujours besoin de leur appui et ne peut pas prendre le risque de les voir s'opposer à lui² ». (Aliou Ndao, délégué de quartier de Mousdalifa à Pikine).

Ce faisant, il perpétue l'opposition entre le pouvoir central et les citoyens qui prévalait pendant la phase de colonisation ; il place le gouvernement électif dans une situation d'extériorité par rapport au citoyen, similaire à celle du gouvernement colonial avant l'indépendance.

¹ Entretien effectué le 23 mai 2009 à la Mairie de Pikine-Nord.

² Entretien effectué le 19 septembre 2006 à Guinaw Rail Sud.

« Si le gouvernement a besoin de quelque chose dans le quartier nous l'aidons. Si c'est le maire de tutelle qui fait appel à nous, nous répondons si tout se fait dans la transparence, de même que le sous-préfet ou le préfet. Le délégué de quartier a pour rôle de s'entendre d'abord avec tous les habitants, d'être en contact permanent avec eux, de recueillir leurs besoins et leurs préoccupations et les transmettre aux autorités locales¹ ». (Alassane Diagne, délégué de quartier de Missira Wahal Diam).

Il est perçu par les citoyens, comme un administrateur et un chef héritier de la tradition ou, en tout cas, comme son dépositaire. Évidemment, pour *Débat Local*, le délégué de quartier pose un réel dilemme politique, car il occupe une position dans la communauté potentiellement rivale de celle du maire. Le délégué de quartier est dans une position très instable vis-à-vis du maire qui se traduit par une oscillation de son discours entre dénégation et ressentiment. Tantôt, il dit que ses relations avec les élus sont bonnes et complémentaires ; il reprend alors à son compte la représentation officielle des relations entre le maire et lui :

« L'actuel maire de la commune nous [délégués de quartier] aide et nous respecte. Il nous convoque souvent pour discuter des problèmes des quartiers² ». (Alassane Diagne, délégué de quartier de Missira Wahal Diam, Pikine-Ouest).

Tantôt, il ne peut dissimuler le contexte de rivalité latente intense entre les nouveaux et les anciens pouvoirs locaux. De fait, il ne peut s'empêcher de dénoncer violemment le processus de décentralisation dans lequel il voit - à juste titre - une machine montée pour anéantir les anciennes formes d'organisation locale mais qui n'est pas parvenue à leur substituer de nouvelles formes dotées d'une efficacité et d'une légitimité.

« Les questions politiques détruisent tout sur leur passage depuis la décentralisation et font que les maires nous [délégués de quartier] considèrent comme des rivaux³ ». (Alassane Diagne, délégué de quartier de Missira Wahal Diam, Pikine-Ouest).

Mais ce dilemme ne constitue pas pour l'émission une contradiction insurmontable. En effet le délégué de quartier s'accommode de ces difficultés et, avec habileté, aidé par le contexte de décentralisation fictive déployé, il est parvenu à créer un *modus vivendi* entre lui et les élus. Cette pacification a été favorisée par le renforcement du pouvoir direct des maires sur le délégué de quartier. Il est nommé à vie par le ministère de l'Intérieur sur proposition du maire qui contrôle la fonction, l'installe officiellement. Les maires peuvent utiliser leur pouvoir de nomination pour diviser les délégués de quartier.

¹ Entretien effectué le 14 février 2011 à Pikine.

² Entretien effectué le 14 février 2011 à Pikine.

³ Entretien effectué le 14 février 2011 à Pikine.

« Depuis la décentralisation, les anciens délégués de quartier élus par les populations sont discrédités par les maires qui nomment les nouveaux délégués de quartier selon leur appartenance politique. Ce qui leur permet de maîtriser le vote des habitants et d'affaiblir le pouvoir des délégués de quartier. Mais l'intervention du maire crée surtout des tensions entre nous, par exemple, dans un quartier où il y a 2 ou 3 délégués comme à Guinaw Rail, chacun a un drapeau chez lui et veut s'imposer dans la zone, de ce fait les populations ne s'y retrouvent plus¹ ». (Alassane Diagne, délégué de quartier de Missira Wahal Diam, Pikine-Ouest).

Ils sont rémunérés par la commune qui leur verse une indemnité annuelle de 180 000 francs CFA (274 euros) qui a été fortement revalorisée au moment de la décentralisation². Ce montant correspond mensuellement à environ 40% du salaire interprofessionnel garanti : 36 243 francs CFA (55,40 euros). Ils reçoivent aussi « 7% du montant des recouvrements de l'impôt du minimum fiscal quatrième catégorie », ce qui crée des divisions ; Alassane Diagne, délégué de quartier de Missira Wahal Diam, commune de Pikine-Ouest, s'en plaint :

« Il y a une disparité en ce qui concerne nos indemnités, il y a des délégués valables et des délégués non valables. Ceux de la banlieue qui ont beaucoup plus de travail sur le terrain sont moins payés que ceux de Dakar et personne ne dénonce cette injustice³ ».

4. Satellisation des associations informelles et des délégués de quartier

Les structures politiques de la vie locale sont, comme on vient de le montrer, fortement marquées par le dualisme. Non pas entre un secteur moderne et un secteur traditionnel, comme le prétend l'approche libérale ; ni entre un secteur dépendant de l'extérieur (les organisations internationales ; l'Union européenne, etc.) et un secteur indigène périphérique qui lui serait soumis selon les vues dépendantistes ou les approches qui leur sont apparentées. Mais elles sont partagées entre deux formes d'institutions et de pratiques démocratiques relativement indépendantes l'une de l'autre : la démocratie représentative (locale désormais pour les services publics locaux) dont les acteurs dominants sont les élus et une forme de démocratie locale directe dont les acteurs principaux sont les associations informelles et les délégués de quartier.

Ce dualisme suscite des tensions à caractère structurel entre les institutions et les acteurs de chaque système. Ces luttes ont pour enjeu l'affermissement et l'extension des pouvoirs locaux

¹ Entretien effectué le 14 février 2011 à Pikine.

² Ils ne percevaient que 40 000 francs CFA par mois *i.e.* 60 euros alors que les élus avaient 250000 francs CFA *i.e.* 380 euros d'indemnités de représentation. Ils n'avaient pas accès à des ressources collectives prélevées (sous forme d'impôt ou de taxe, comme le maire, ou sous forme de don, comme le guide religieux ou l'imam). Voir Tall M. S. (1998), « La décentralisation et le destin des délégués de quartier à Dakar (Sénégal) », *art. cit.*

³ Entretien avec Alassane Diagne, délégué de quartier de Missira, (Pikine), effectué le 14 février 2011 à Pikine.

du gouvernement représentatif incarné par les élus dont les bases restent très fragiles ; c'est-à-dire la réussite ou l'échec du projet de réforme profonde de la vie locale sous-tendant les lois de décentralisation. Elles s'entrecroisent avec les oppositions strictement politiques mais elles ne s'identifient pas à elles et elles les dominent puisqu'elles conditionnent l'instauration d'une logique de gestion des services publics de base à Pikine intégrée dans la logique de la rivalité politique des partis. Au regard de cet enjeu, tous les partis politiques ont le même intérêt qui est de renforcer l'ancrage local du pouvoir municipal, c'est-à-dire d'assurer au gouvernement représentatif le monopole de la gestion des services publics locaux. Cet objectif implique corrélativement une modification des pouvoirs d'action et des ancrages sociaux et politiques des acteurs principaux de la démocratie directe que sont les associations informelles et les délégués de quartier visant à les intégrer à l'ordre communal.

Le projet de *Débat Local* ne saurait rester extérieur à ces luttes, même s'il est principalement centré sur l'action des élus et leur contrôle par les citoyens. Pour apprécier cette action de *Débat Local* dans la reconfiguration des bases et des structures mêmes de la démocratie locale il importe d'examiner au préalable les formes de ces luttes pour cette reconfiguration à Pikine. Elles ont principalement pour enjeu l'intégration du niveau du quartier, comme maillon primordial du réseau communal, la satellisation des associations informelles autour du gouvernement représentatif et l'affaiblissement du rôle des délégués de quartier. Dans cette lutte, les organisations internationales - l'Union européenne - ont, dans le cadre de la promotion de la bonne gouvernance locale, volet de la décentralisation, apporté un soutien financier et technique majeur.

4.1 L'action indirecte de l'Union européenne

Les associations communautaires de base ont été soumises à des pressions extérieures, auxquelles elles ont été partiellement perméables, visant certes à les aider, mais aussi à les inciter à s'institutionnaliser, à sortir de l'informel, pour des raisons d'efficacité mais aussi et surtout pour des raisons politiques¹.

¹ L'étude sur le quartier de Yeumbeul à Pikine réalisée en 1999 par S. Bulle [*Gestion urbaine et participation des habitants : quels enjeux, quels résultats ?*, op. cit], recoupe nos observations. Voir aussi Loquai C. (2001), *Priorités stratégiques et défis opérationnels de l'appui européen à la décentralisation démocratique dans le contexte de l'Accord de Cotonou*, Document de réflexion ECDPM n°24, Maastricht, ECDPM, <http://www.oecd.org/fr/social/reductiondelapauvreteetdeveloppementsocial>.

Les associations informelles, enjeux de la bonne gouvernance locale

L'action de rationalisation et de mise en ordre du local la plus systématique et la plus puissante sur le plan financier est celle qui a été menée par l'Union européenne sous le nom de « Programme d'appui au programme national de bonne gouvernance au Sénégal ; composante appui aux acteurs non étatiques¹ ». Ce programme dont l'objectif affiché est de renforcer les capacités des associations informelles dont l'action est le pivot de la vie communautaire a été lancé au tout début de l'année 2000². L'examen détaillé de son origine et des procédures de sa mise en œuvre, notamment la procédure de sélection des bénéficiaires et le cahier des charges, ainsi que les entretiens avec les responsables des associations créées à l'initiative de l'Union européenne montrent qu'il a aussi pour objectif d'intégrer les associations informelles dans l'univers que les organisations internationales souhaitent voir se déployer des institutions de la démocratie représentative. La présentation officielle du programme aux acteurs locaux le laisse clairement apparaître³. En vue de rendre crédible et efficace la participation des ANE « Acteurs non étatiques », terme utilisé par l'Union européenne pour désigner ce qui est en général appelé les ONG et les organismes privés commerciaux, quatre résultats à atteindre ont été affichés :

« Une vision partagée sur l'État de droit, la démocratie, la gestion transparente des affaires publiques et la reconnaissance du rôle et de la place des ANE ; des politiques publiques et des interventions des ANE et des collectivités territoriales concertées et plus efficaces pour réduire la pauvreté ; le renforcement des ANE et leur concertation ; la gestion du programme est assurée de manière participative⁴ ».

Ce qui inspire le programme est d'abord une visée intégratrice. Les associations candidates sont appelées à s'inscrire dans un projet global de gouvernance locale. Non pas polycentrique comme le terme de gouvernance le laisse penser, mais au contraire tout entier organisé autour du pouvoir polaire de la municipalité.

¹ Pour analyser le programme de l'Union européenne d'une très grande importance pour la dynamique de la démocratie locale à Pikine et la place de *Débat Local* dans celle-ci nous nous sommes appuyée sur des sources variées : Blundo G. (1998), « Décentralisation et pouvoirs locaux », *art. cit.* ; Tall S. M. (1998), « La décentralisation et le destin des délégués de quartier à Dakar (Sénégal) », *art. cit.* ; Loquai C. (2001), *Priorités stratégiques et défis opérationnels de l'appui européen à la décentralisation démocratique dans le contexte de l'Accord de Cotonou*, *op. cit.* ; Ministère de la Décentralisation et des Collectivités locales (novembre 2007), *Les premières assises de la décentralisation au Sénégal*, <http://www.sendeveloppementlocal.com/Ministere-de-la-Decentralisation-et-des-Collectivites-locales - r1.html>.

² Voir Gouvernement du Sénégal (2006), *Présentation du Programme d'appui au programme national de bonne gouvernance du Sénégal. Composante appui aux acteurs non étatiques*, <http://www.plateforme-ane.sn>.

³ *Idem.*

⁴ *Idem.*

La contribution qui est demandée aux associations informelles en échange d'appui et d'aides par le programme de l'Union européenne repose sur deux critères. Le premier est politique, c'est qu'elles soient crédibles comme intermédiaires entre la municipalité et les habitants. Le second est fonctionnel et utilitariste, c'est qu'elles sortent de l'informel par l'application de principes d'organisations rationnelles de la bonne gouvernance. La production de services que les associations peuvent apporter directement à la collectivité, n'entre pas en ligne de compte, ni d'ailleurs leur légitimité auprès de celle-ci.

Les associations formelles d'encadrement et d'intégration des associations informelles

Mais les promoteurs du programme de l'Union européenne n'ont pas souhaité agir directement sur ces associations de base ni contracter avec elles. C'est par la mise en place d'intermédiaires - associations d'associations - qui est le principal résultat attendu du programme¹, qu'elle a entendu agir.

« Nous étions une centaine d'organisations à répondre à l'appel à proposition de l'Union européenne. Mais elle n'a financé que trente associations, dont ECO/PN [Espace de concertation et d'orientation de Pikine-Nord], qui travaillent sur la bonne gouvernance locale et la participation citoyenne avec 5 axes stratégiques : l'éducation, la santé, l'environnement, la culture et les activités génératrices de revenus² ». (Ibrahima Lô Coordonnateur d'ECO/PN).

Ces associations d'associations locales appelées « Espace de concertation (ECO) » ou « Cadre local de concertation (CLC) », ont été chargées de structurer le monde associatif existant dans les différentes zones choisies (« ciblées » dans le vocabulaire de l'aide internationale) pour la mise en œuvre du programme. Elles sont chargées de mobiliser les associations de base locales autour des objectifs du projet impulsé par l'Union européenne. Elles sont au nombre de cinq à Pikine. Leur rôle est d'encadrer et de refinancer les associations informelles. Le résultat de ce programme a été la mise en place d'une structure très formalisée et très encadrée de structures chargées tout à la fois d'aider et d'encadrer les associations informelles de Pikine. Quelques données permettent de faire apparaître leur puissance et la diversité de leurs missions qui dépendent pour une large part de leurs bailleurs.

¹ On retrouve là, sous une forme bien sûr différente le principe de « *l'indirect rule* » de la colonisation anglaise.

² Entretien effectué le 26 mai 2006 au siège d'ECO/PN à Pikine.

ENCADRÉ 16-LES CADRES LOCAUX DE CONCERTATION À PIKINE

« ECO/PN (Espace de concertation et d'orientation de Pikine-Nord) » fédère environ quatre-vingt associations de base. Financée par l'Union européenne par une aide d'un montant de 47 millions de francs CFA pour une durée de 18 mois dans le cadre du 9^e Fed, son activité consiste à organiser des animations, des séminaires de formation, des plaidoyers, des émissions radio, etc.

« CLC/DPE (Cadre local de concertation pour le développement de Pikine-Est) » est une structure fédérative regroupant les réseaux et fédérations d'associations de la commune d'arrondissement de Pikine-Est. Ses missions concernent la culture, le sport, la santé, l'assainissement et la gestion de l'environnement, l'entrepreneuriat local et les activités génératrices de revenus, l'éducation et la formation. L'association conçoit sa mission comme une action visant à « promouvoir le développement institutionnel des structures membres par le renforcement organisationnel et le développement des capacités des acteurs communautaires en vue d'en faire des interlocuteurs clés dans la définition et la mise en œuvre de la politique de développement au niveau de la commune ».

Le « Cogapo (Collectif des groupements associatifs de Pikine-Ouest) » a pour mission de coordonner les interventions des associations sur le terrain dans les domaines de l'approvisionnement en eau, à la sécurité alimentaire, aux soins de santé, à l'éducation et à l'émancipation de la population dans les pays du Sud pour réduire les inégalités. Il a pour partenaire local « ECO/PN » et « CLC/DPE » dans la cadre du programme d'appui au développement de Pikine (2007-2011).

Le « CDDTK (Collectif des associations pour le développement de Djiddah-Thiaroye-Kao) » est un groupement de 18 associations de quartier de la commune d'arrondissement de Djiddah-Thiaroye Kao qui œuvrent dans la santé communautaire de base, l'éducation, la gestion des inondations et la recherche du développement durable dans les zones inondées, dans le cadre d'un projet d'urbanisme et de lutte contre les inondations pour une durée de 5 ans.

Le « CDRG (Comité de coordination pour le développement de Guinaw Rail Nord et Sud) » qui fédère toutes les OCB et autres structures associatives de Guinaw Rail Nord et Sud a pour objectif de renforcer les capacités organisationnelles des organisations et de promouvoir la participation des acteurs à la base. Son premier partenaire est le « CLC/DPE (Cadre local de concertation pour le développement de Pikine-Est) » pour un projet intitulé « Renforcement des organisations communautaires de base dans le cadre d'une participation plus active au processus de développement endogène des communes d'arrondissement de Pikine Est, Guinaw Rail Nord et Sud » financé par l'Union européenne d'un montant de 68 000 000 F CFA.

Sources : Enquêtes de terrain en 2009 et 2011 ; Guibbert J. J. (Décembre 2008), « Le profil environnemental des Agendas 21 locaux au Sénégal », Onu-habitat.

« ECO/PN », chargée par l'Union européenne d'élaborer et de mettre en œuvre des actions axées sur la bonne gouvernance locale et la participation citoyenne¹, reprend presque mot pour mot les formules de l'Union européenne quand elle affirme que sa mission est de servir « d'interface² » entre les citoyens et les élus locaux de Pikine-Nord.

« Notre objectif est de faire participer les citoyens à la gestion des affaires publiques et politiques de la localité. L'Union européenne et ECO/PN ont élaboré un plan d'actions à partir d'un guide sur la participation citoyenne pour informer les citoyens à travers des réunions dans les quartiers, sur la manière dont ils doivent participer à cette gestion³ ». (Ibrahima Lô, Coordonnateur d'ECO/PN).

¹ Ce financement a été effectué selon un appel à proposition sur le thème de la bonne gouvernance et la participation citoyenne. Ainsi parmi la centaine d'organisations à avoir postulé, seules 30 ont été financées et elles travaillent toutes sur ces thèmes.

² Entretien avec Ibrahima Lô, Coordonnateur d'ECO/PN, effectué le 26 mai 2009 à Pikine-Nord.

³ Entretien effectué le 26 mai 2006 au siège d'ECO/PN à Pikine.

Le responsable du « CLC (Cadre local de concertation) » de Pikine fait bien ressortir les deux niveaux d'intervention de ces structures¹. Le premier est général, pour l'ensemble des associations ; il vise à exercer des fonctions de concertation et d'appui externe (sensibilisation, animation, formation, promotion) afin de créer des conditions propices à l'action des associations informelles.

« Le CLC joue un rôle de cadre de concertation pour l'ensemble des acteurs du mouvement associatif qui se regroupent périodiquement pour échanger sur la problématique du développement, c'est-à-dire les problèmes que rencontrent les acteurs locaux. Ces rencontres nous permettent aussi d'échanger sur les politiques que nous devons entreprendre pour améliorer le cadre de vie, le quotidien des populations de Pikine-Est qui sont eux-mêmes des acteurs locaux. Le CLC est constitué des populations de Pikine qui bougent. Les acteurs de développement qui sont dans les associations de quartier sont représentés au niveau du CLC. Le CLC n'est rien d'autre qu'une interface qui permet à des acteurs d'horizon divers de se retrouver pour discuter² ». (Amadou Gueye, Secrétaire administratif du CLC de Pikine-Est).

Le second est individuel, au niveau de chaque association ; la structure est chargée d'encadrer les associations dans leurs activités d'auto production de services publics.

« Par exemple, avec le partenaire Agetip [Agence d'exécution des travaux publics] qui est une structure dépendante du gouvernement nous avons un programme d'amélioration des quartiers périurbains de Pikine. Dans ce programme, le CLC est maître d'œuvre délégué et nous avons pu réaliser des ouvrages d'assainissement au niveau de chaque domicile à Pikine-Est. C'est ainsi que nous avons doté les ménages de la commune soit de puisards, de pattes à laver ou de latrines³ ». (Amadou Gueye, Secrétaire administratif du CLC à Pikine-Est).

ENCADRÉ 17-LA SOUS-TRAITANCE DE L'ACTION DES BAILLEURS DE FONDS

L'intervention de l'Union européenne et des ONG, qui sont parties prenantes au projet, oblige aussi les associations locales à rendre conformes leurs projets aux exigences qu'elles promeuvent et aux conditions qu'elles posent à leur financement : passer de l'informel au formel ; se placer dans l'orbite de la commune et des élus. Les associations locales qui ne sont pas choisies par l'Union européenne comme tête de file ou fédératrice - comme c'est le cas d'ECO/PN - sont reléguées dans une position subalterne, vouées à occuper une place de second rang dans la démocratie locale qui doit se construire. Elles apparaissent ainsi comme des « pions⁴ » à placer et à déplacer dans un jeu qui les dépasse, même si elles s'en défendent en évoquant le registre de l'identité associative, comme le fait Mbagnick Diouf, membre de l'organisation communautaire de base, Coordination des acteurs pour la santé : « Nous sommes une association de développement local. Nous agissons en tant que société civile⁵ ». Ainsi s'opère le passage d'une économie de la demande à une « économie de l'offre⁶ » de services communautaires. Il est important d'observer que les missions de ces structures locales de coordination des associations sont voisines de celles qui sont traditionnellement confiées aux ONG par les organisations

¹ Les nombreux ateliers organisés par ces organismes et destinés aux associations ont pour objet de les former à des techniques de communication ou à des démarches pédagogiques d'organisation de débats publics, de diagnostics participatifs, de séminaires, de causeries, d'enquêtes qui formalisent, institutionnalisent dans les formes spécifiques souhaitées par les organisations internationales la démarche générique de participation démocratique. Elles visent aussi à structurer les organisations des associations « informelles » soit en les soutenant dans leur propre effort ou en leur fournissant des modèles souvent entièrement prédéfinis.

² Entretien effectué le 14 septembre 2006 à Pikine.

³ Entretien effectué le 14 septembre 2006 à Pikine.

⁴ Voir Dauvin P., Siméant J. (2002), *Le travail humanitaire, op. cit.* pp. 268-269.

⁵ Entretien effectué le 11 septembre 2006 au Centre de santé de Pikine.

⁶ Voir Brauman R. (1996), *Humanitaire : le dilemme, op. cit.* pp. 98-99.

internationales qui s'appuient de plus en plus elles pour mettre en œuvre leur programme, afin de contrer ou contourner la corruption et l'inefficacité des pouvoirs publics, notamment locaux¹. Comme l'explique J. Siméant dans son étude sur les ONG humanitaires : « Même des bailleurs tels que la Banque mondiale, qui n'accordent pas normalement de financement aux ONG mais traitent avec les États, s'orientent de façon croissante vers une politique consistant à accorder des prêts à des administrations (ou des « pools administratifs » comme « fonds sociaux ») qui reverseraient ces sommes à des ONG internationales, lesquelles deviendraient alors les opérateurs des gouvernements concernés² ».

Cette « sous-traitance » basée sur la proximité du terrain a pour ambition de mieux rayonner dans les pays assistés. Les ONG jouent ainsi le rôle de maître d'ouvrage délégué. Elles doivent mettre en œuvre la stratégie des bailleurs selon des termes de référence précisément définis et sélectionner les associations qui entrent dans le cadre de cette stratégie ; ensuite, contrôler leur action sur le plan financier mais aussi sur le plan de la conformité à la stratégie ; enfin, les soutenir par la formation et le renforcement de leur capacité - ce renforcement est le plus attendu par les associations car il a des conséquences directes sur le niveau de revenu de leurs membres.

Sources : Enquête de terrain 2009 à Pikine ; Brauman R. (1996), *Humanitaire : le dilemme*, Paris Textuel, coll. « Conversations pour demain » ; Dauvin P., Siméant J. (2002), *Le travail humanitaire*, op. cit.

4.2 La tentative récente de création des Coq (Conseils de quartier)

Samedi 17 mai 2009, 10h30, des gens de tout âge et tout sexe confondus, réunis dans grande une salle, écoutent attentivement un jeune homme d'une trentaine d'années debout devant un tableau défraîchi. Nous sommes dans les locaux de la commune d'arrondissement de Pikine-Nord. Le débat porte sur la mise en place des Coq (Conseils de quartier) dans cette localité : mission de la structure, rôles et responsabilités des personnes qui seront élues ainsi que planification de la mise en œuvre. Le maire de la commune est présent, ainsi que deux délégués de quartier, le coordonnateur du projet de l'Union européenne, Pacte (Programme d'appui à la citoyenneté totale et engagée), le responsable d'« ECO/PN » et les représentants d'organisations locales de base (OCB, associations de femmes et de jeunes).

Au cours de notre enquête, le système des Coq était en train d'être mis en place dans les seize communes d'arrondissement de Pikine. Il nous a été permis, ainsi, d'assister à une séance de présentation du projet à la population de Pikine-Nord. Nous avons pu observer sur le terrain, une tentative de satellisation des associations informelles par le biais de la création d'une structure visant à les intégrer dans une institution placée sous le contrôle de la commune. Nous avons pu mettre au jour les objectifs du maire, le rôle des associations formelles soutenues par l'Union européenne et enfin, la résistance des délégués de quartier.

¹ Les ONG se distinguent des associations et notamment des associations d'associations par le fait que leur fonction est essentiellement stratégique et financière alors que les secondes sont plus opérationnelles.

² Voir Dauvin P., Siméant J. (2002), *Le travail humanitaire*, op. cit. p. 278.

La vision des Coq par les élus

Le maire de la commune d'arrondissement de Pikine-Nord, Momar Fall, de façon générale, lorsqu'il évoque son projet de création des Coq (Conseils de quartier), met en avant son rôle d'intermédiaire entre la population et les représentants élus :

« Au niveau de notre commune d'arrondissement nous avons 17 quartiers et nous comptons installer dans chaque quartier un espace de dialogue qui sert de passerelle entre le quartier et la mairie. Dans cet espace de dialogue nous voulons mettre en place une sorte de prolongement du conseil municipal pour pouvoir sortir des murs de la mairie et aller dans les quartiers voir ce qui s'y passe. On aura un embryon du conseil municipal au niveau des quartiers qui doit se charger de discuter des problèmes des quartiers et rechercher des solutions avec les populations¹ ».

Il porte aussi au premier plan sa mission de mobilisation des habitants, notamment des jeunes, dans l'autoproduction des services publics au niveau des quartiers, sur le modèle des associations informelles :

« Comment le faire : nous allons organiser dans les quartiers les jeunes oisifs qui passent toute la journée à boire du thé, pour avoir une équipe de 12 gardiens qui vont se diviser en 4 groupes de 3 qui surveilleront les secteurs. Par exemple, quand on installe un lampadaire, le lendemain il n'y a plus de lumière parce qu'il est cassé, ces jeunes pourront veiller à cela et apporter un grand bien-être au niveau des quartiers car la police n'a pas assez d'effectifs, nous avons un seul poste de police pour toute la ville. Ensuite, nous allons voir comment intéresser ces jeunes pour qu'ils mènent ce travail à cœur et convaincre les populations pour qu'elles s'impliquent dans ce projet. Par exemple, si chaque maison donne 1 000 francs CFA, on donnera 30 000 à chaque jeune et si cet argent ne suffit pas la mairie viendra en appoint. Ces jeunes pourront même faire des roulements pas groupes, tous les 3 mois un groupe signe un contrat et à la fin de ce contrat il sera remplacé par un autre groupe. C'est une manière d'occuper tous ces jeunes qui traînent dans les quartiers ou qui passent leur temps à faire des « deals » [sous-entendu vente de drogue]. Ils prendront en main la sécurité des quartiers. Comment appliquer à tout cela : c'est dans les discussions au niveau des quartiers avec la mairie que nous pouvons trouver des solutions internes à nos problèmes. C'est dans ce sens que nous voulons installer ce dispositif [conseil de quartier]² ». (Momar Fall, de la commune de Pikine-Nord).

C'est la structure « ECO/PN » qui lui a servi de maître d'œuvre et de conseil stratégique dans le positionnement de ces Coq par rapport aux structures de quartier existantes.

« Dans un premier temps c'est nous les politiques qui avons décidé. Malheureusement la mise en œuvre de ces idées demande un peu de technicité. J'avais l'idée qu'il faut passer par les délégués des quartiers qui sont à la tête des quartiers pour installer ces comités. Mais par la suite, j'ai eu des propositions d'ECO/PN qui est une association de développement au niveau de Pikine-Nord qui m'a dit que c'est bien beau mais nous utilisons cette méthode depuis toujours et cela n'a jamais eu de suivi, il y avait les Udequ [Unités de développement de quartier], il y a eu des OCB dans les quartiers dans le même format mais on les installe et le lendemain c'est fini, on en parle plus. Cet échec est dû au fait que dans les quartiers souvent quand on demande aux délégués de quartier de convoquer les populations, ils convoquent leurs amis, leurs familles, etc.³ ». (Momar Fall, maire de Pikine-Nord).

¹ Entretien avec Momar Fall, maire de Pikine-Nord, effectué le 23 mai 2009 à la Mairie de Pikine-Nord.

² Entretien effectué le 23 mai 2009 à la mairie de Pikine-Nord.

³ Entretien effectué le 23 mai 2009 à la mairie de Pikine-Nord.

Le maire a retenu la stratégie d'« ECO/PN » de contournement des délégués de quartier et d'association directe de ces Coq avec les institutions et responsables communaux.

« ECO/PN qui est à l'initiative des Coq propose de passer par les acteurs de développement afin d'éviter que les délégués de quartier bloquent le processus comme ils l'avaient fait avec les Udequ [Unités de développement de quartier]. Ils auront un rôle consultatif dans ce dispositif [Coq], mais ce sont les conseillers municipaux qui habitent dans les quartiers, les membres d'ECO/PN, les ONG de développement et les associations de base qui vont animer et conduire les débats dans le dispositif¹ ». (Momar Fall, maire de Pikine-Nord).

C'est cette question du contrôle du Coq qui a fait l'objet des débats les plus vifs lors de l'assemblée du 17 mai. La discussion y est très animée et l'assistance est égarée dans ce maquis de nouvelles institutions. L'assemblée n'hésite pas à interpellier parfois les organisateurs pour apporter un commentaire à leurs propos : « je pense que le délégué de quartier doit être entièrement impliqué dans le dispositif sinon ça ne marchera pas... » ; ou pour poser des questions : « qui va piloter le dispositif, le maire ou le délégué de quartier ? Quel sera le rôle précis du délégué de quartier dans ce dispositif de quartier ? Peut-on écarter les délégués de quartier sans qu'il y ait des conséquences sur le dispositif ? » Au bout de quelques minutes de discussion, les organisateurs, submergés, veulent nous faire jouer le rôle d'experte conciliatrice en nous demandant de parler de l'expérience française des dispositifs participatifs et surtout de donner notre avis sur le point de discorde, à savoir le rôle des délégués de quartiers dans ce dispositif². Dès le processus de constitution des Coq, ceux-ci sont entrés en résistance. Les Coq constituent une menace pour leur pouvoir et ils s'opposent résolument à leur création, s'abstenant de participer à leur organe de direction, ce qui leur enlève toute légitimité. Ils refusent d'investir leur capital de notoriété et de confiance dans ces structures. Et ce qui nous paraît en jeu, c'est l'opposition entre le principe de la représentation politique par l'élection propre au système représentatif et celui de la représentation par l'ancrage communautaire propre au système de démocratie directe.

« Les chefs de quartier sont des acteurs comme les autres, ils ne peuvent être que de simples modérateurs dans le dispositif [Coq]. Leurs intérêts étant souvent ceux du maire, ils peuvent bloquer le processus quand les citoyens voudront prendre une décision qui n'arrange pas l' élu. D'autre part, ils sont souvent hostiles à toute nouveauté et n'ont pas les moyens physiques, ni intellectuels pour faire fonctionner les Coq³ ». (Ibrahima Lô, Coordonnateur d'ECO/PN).

¹ Entretien effectué le 23 mai 2009 à la mairie de Pikine-Nord.

² Propositions que nous avons, bien évidemment, refusées car nous nous sommes présentée en tant que chercheuse et non experte en matière de démocratie et de participation citoyenne. Nous souhaitons conserver une complète neutralité.

³ Entretien effectué le 26 mai 2009 dans les locaux d'ECO/PN à Pikine-Nord.

« Un vieillard de quatre-vingt ans n'accepte pas, avec ses expériences et sa légitimité sociale dans le quartier, que sa voix soit équivalente à celle d'un jeune de dix-huit ans. L'âge des délégués de quartier ne doit pas être un handicap qui les exclut de la politique locale. On ne peut rien faire ici [à Pikine] sans les impliquer, sinon ça ne marchera pas¹ ». (Moussa Traoré, représentant du délégué de quartier de Nimzat 2 lors de l'atelier de la mise en place des Coq à Pikine-Nord).

Les délégués de quartier ont su trouver des terrains d'entente et construire des compromis avec les élus en sorte qu'ils ont su éviter tout affrontement ouvert.

« Je suis en bon termes avec les populations, les délégués de quartier, les imams, les notables, les jeunes, les femmes² ». (Abdoulaye Diop, maire de Guinaw Rail Sud).

« Je m'entends très bien avec l'actuel maire de la commune d'arrondissement [Pape Malick Hann] parce qu'il pense à ses quartiers et convoquent souvent les délégués de quartier pour discuter des problèmes des quartiers. Il ne nous refuse rien et nous respecte. Le gouvernement aussi ne nous a pas mal traités finalement³ ». (Alassane Diagne, délégué de quartier de Missira Wahal Diam, Pikine-Ouest).

En revanche, ils se sont toujours opposés résolument à toutes les tentatives, d'où qu'elles viennent, d'encadrement des associations de base par des institutions susceptibles de les placer dans l'orbite des municipalités. Le « Cerpac (Centre de recherche pour l'action citoyenne) » a essayé en 2001 de le faire, il a échoué, bien que se réclamant de la démocratie participative et de la citoyenneté active⁴.

« Nous sommes partis du principe une personne une voix pour élire les membres des comités de quartier. Mais les chefs de quartier ont refusé de se mettre en concurrence avec les jeunes qui soit disant ont l'âge de leurs enfants ou petits-enfants. Ainsi ils se sont mis à l'écart du processus qui ne pouvait pas se faire sans eux à cause de leur puissance et de leur légitimité dans les quartiers. Ils ont fini par tout bloquer⁵ ». (Sidiki Daff, président du Cerpac).

Ni *Air Jeunes* ni *Débat Local* n'ont participé à l'organisation de cette réunion à laquelle d'ailleurs aucun animateur n'a assisté.

4.3 *Débat Local* à la croisée des chemins

La section précédente avait dégagé l'hypothèse d'une option pour l'émission à la décentralisation par défaut : modifier le format de *Débat Local* pour y faire entrer les acteurs

¹ Entretien effectué le 17 mai 2009 à la mairie de Pikine-Nord.

² Entretien effectué le 20 mai 2009 à Pikine.

³ Entretien effectué le 14 février 2011 à Pikine.

⁴ Nous n'intégrons pas le Cerpac dans notre champ d'analyse, bien qu'il se veuille une organisation altermondialiste militant pour la démocratie participative car cette organisation développe ses activités principalement à Guédiawaye et que son influence réelle est relativement faible. L'annexe 41-Les structures participatives mises en place par le Cerpac, est consacrée à sa présentation.

⁵ Entretien effectué le 10 juin 2009 à Hamo 6, Guédiawaye.

de la vie locale informelle et les délégués de quartier, les autres options paraissant difficiles. Cette section a fait apparaître les enjeux d'une telle option. Elle force l'émission à intervenir dans une évolution sourde et complexe dont l'enjeu est la répartition du pouvoir politique local entre deux principes et systèmes différents d'exercice de ce pouvoir, incarnés par des acteurs différents : l'un pleinement conforme au gouvernement représentatif, l'autre plus proche de la démocratie directe.

Selon la manière dont sera organisé le dialogue entre les élus et les citoyens, selon la place occupée dans l'émission par les actions des associations informelles, selon la considération accordée dans l'émission au délégué de quartier, *Débat Local* contribuera à renforcer, affaiblir (ou transformer) soit les acteurs du gouvernement représentatif - les élus - et le système de gouvernement local qu'ils incarnent soit les acteurs de la démocratie directe - les associations informelles et les délégués de quartier - et le système de gouvernement local qu'ils incarnent.

Nombre d'analystes et de spécialistes de la décentralisation¹ ont mis en garde ses promoteurs au Sénégal contre ce qu'ils considéraient être un excès conceptuel irréaliste, enfanté par un engouement irréfléchi pour des réformes politiques à la mode et propre à susciter des attentes fatalement vaines². Ils soulignaient les risques a priori potentiels dont pouvait être porteuse la décentralisation. Ils évoquaient la défiance des populations à l'égard des structures de pouvoir issues d'élection à l'échelon local, souvent répressives et prévaricatrices. Ils craignaient la confiscation corrélative de la décentralisation par les élites locales qui pouvait conduire à la recentralisation du pouvoir au niveau local et à l'émergence d'un pouvoir encore moins soucieux de promouvoir les changements sociaux en faveur des plus démunis que les structures étatiques centrales. Ils prévoyaient l'extension des réseaux clientélistes aux questions locales :

¹ Voir Jaglin S., Dubresson A. (1993), *Pouvoirs et cités d'Afrique noire. Décentralisation en question*, op. cit., Tall S. M. (1998), « La décentralisation et le destin des délégués de quartier à Dakar (Sénégal) », art. cit. ; Gueye M. B. (2003), *Participation et citoyenneté locale dans le processus de décentralisation au Sénégal*, op. cit. pp. 11-16 ; Blundo G. (2006), « « Je n'ai pas besoin de ticket ». Négociation des droits de marché et petite corruption dans les collectivités locales sénégalaises », in Fay C., Koné Y. F., Quiminal C. (dirs), *Décentralisation et pouvoirs en Afrique*, op. cit. pp. 323-342.

² Voir Ministère de la Décentralisation et des Collectivités locales (novembre 2007), *Les premières assises de la décentralisation au Sénégal*, http://www.sendeveloppementlocal.com/Ministere-de-la-Decentralisation-et-des-Collectivites-locales_r1.html.

« Les conseils municipaux pourraient fort bien reproduire tout simplement les structures de pouvoir à l'échelon local, leurs décisions étant guidées par les intérêts de certaines factions et par l'objectif d'attribuer les ressources publiques à leur clientèle¹ ».

Enfin, ils mettaient en garde contre la résistance de la culture locale et des structures politiques existantes à l'instauration d'un gouvernement représentatif local conçu sur le modèle du gouvernement central. Lucides, ces spécialistes n'avaient pas entrevu, cependant, les difficultés supplémentaires introduites par l'absence de transferts de moyens financiers correspondant aux transferts de compétences ni la confusion entraînée par la création des communes d'arrondissement dans les grandes villes comme Pikine.

Ces marges d'incertitude et de risques inhérentes à la réforme n'ont pas été levées par sa mise en œuvre. Elles constituent pour les acteurs autant de marges de jeu et pour l'émission *Débat Local* autant d'objets et de terrains de débat et d'action. D'autant plus qu'un des traits les plus paradoxaux de l'introduction de la décentralisation à Pikine, qui se fait au nom des populations locales et de leur pouvoir, est qu'elle ne les mobilise jamais à aucun moment et sous aucune forme (information, consultation, concertation, coopération, voire codécision). Le projet d'*Air'Jeunes* et de *Débat Local* est de les faire rentrer dans le jeu. Il n'est pas sans fondement car le jeu n'est pas a priori figé et l'irruption du citoyen peut en modifier le cours. Mais les enjeux ne sont pas seulement, voire principalement, là où le pensaient l'ONG « Développement et Paix » et les fondateurs d'*Air'Jeunes* au moment où le compromis originel sur le modèle de radio communautaire à déployer a été conclu. Il englobe la place que peuvent occuper les acteurs d'une forme locale de démocratie directe vivante par rapport aux nouveaux pouvoirs locaux que la décentralisation a instaurés mais qu'elle a laissés sans moyens d'agir.

¹ Voir Loquai C. (2001), *Priorités stratégiques et défis opérationnels de l'appui européen à la décentralisation démocratique dans le contexte de l'Accord de Cotonou*, op. cit.

CONCLUSION PREMIÈRE PARTIE

Peut-on juger que le contexte de *Débat Local* soit favorable au développement de nouveaux usages d'une émission interactive politique à Pikine et plus propice au déploiement d'une pratique plus participative de la démocratie locale ?

Certes, le compromis initial d'*Air'Jeunes* est « lâche » ; il ne tranche pas irrévocablement en faveur du modèle pur de radio communautaire contre un modèle plus faible possible tant les modèles de radio communautaire peuvent être nombreux. Les citoyens pikinois ordinaires ne sont pas véritablement conviés à devenir des « animateurs de tous les jours ». Les associations locales ont été écartées dès le départ de la conception et de la création d'une radio dont elles ont été pourtant les initiatrices. Rien, dans leurs caractéristiques sociales ni leur parcours scolaire, ne prédispose les responsables auto constitués en fondateurs à renforcer l'ancrage communautaire d'*Air'Jeunes* et à faire pencher le compromis initial vers le modèle pur ; rien n'incite les animateurs, dont la formation a surtout visé à leur inculquer les rudiments courants du métier de journaliste local, à ne pas faire leur métier comme les journalistes enviés et admirés des grands groupes privés et public. Le monde journalistique, du fait de son intégration autour d'une puissante aristocratie, crée dans le monde médiatique local une forte pente vers les formes d'exercice du métier que cette aristocratie développe. L'usage courant des informations politiques par les Pikinois, fortement commandé par la pratique du colportage et la recherche de l'émotion, est éloigné de l'usage rationnel et réflexif explicitement requis par le modèle de radio communautaire. Surtout, les élus, avec lesquels les citoyens sont appelés par *Débat Local* à nouer un dialogue fécond sur la production des conditions matérielles de leur vie, si précaires, sont privés des moyens financiers d'exercer pleinement les compétences nombreuses et larges que la loi de décentralisation a placées entre leurs mains.

Mais *Air'Jeunes* bénéficie du soutien d'une ONG canadienne, « Développement et Paix », puissante, très attachée, pour des raisons quasi spirituelles, à la réalisation pratique d'un modèle de radio communautaire pure impliquant des auditeurs plus que réactifs ou participatifs, véritablement actifs, c'est-à-dire disposés à inventer des usages radicalement nouveaux de la radio, conformes à leurs valeurs et intérêts et aptes à contribuer à les aider à sortir par eux-mêmes de leur profonde misère. Elle n'est pas soumise à des pressions excessives de son environnement médiatique faiblement concurrentiel sur le plan financier et

commercial, surtout pour une radio qui bénéficie d'un appui financier lui assurant tout son avenir proche. En outre, les associations informelles sont dynamiques, en symbiose avec leur communauté, le quartier, et porteuses d'un usage direct de la démocratie locale en complète affinité avec l'usage actif de l'information et de ses moyens promu par l'émission. Enfin, une lutte politique est ouverte sur les fondements les plus profonds de la démocratie locale et la place de la délégation et de la représentation dans celle-ci. Elle oppose les représentants de cette démocratie de quartier - les délégués de quartier - aux tenants du développement complet de la démocratie représentative, les élus fortement soutenus indirectement, par l'Union européenne, au nom et place des organisations internationales. Ce ne sont pas les sujets à aborder, les personnalités à convier, qui manquent à *Débat Local* pour promouvoir un nouvel usage d'une émission interactive politique. Ce ne sont pas les espaces de déploiement d'une nouvelle émission qui font, non plus, défaut. Le jeu est serré mais ouvert ; les enjeux parfois souterrains mais majeurs.

DEUXIÈME PARTIE -LES USAGES DU DISPOSITIF PARTICIPATIF LOCAL

La critique du gouvernement représentatif met en lumière trois domaines principaux de défaillance du principe de délégation des pouvoirs politiques du citoyen par l'élection d'un représentant sur lequel elle est fondée : le faible pouvoir de décision réel du citoyen sur la production et la gestion des services publics et les équipements collectifs ; la prééminence acquise par l'élu du fait de son élection dans ses relations avec les citoyens ; l'opacité des conditions d'exercice de leur mandat par les élus.

Les trois premiers chapitres de cette partie analysent successivement dans quelle mesure les usages de *Débat Local* par ses principaux acteurs - les animateurs, les auditeurs, les responsables politiques, les citoyens et les associations - permettent de réduire ces défaillances et ainsi rapprochent la démocratie pikinoise de l'idéal démocratique de l'exercice égal du pouvoir par tous les membres de la communauté, la démocratie directe. Ils portent chacun sur un des principaux moments du cycle de vie d'une émission allant de sa préparation à sa réception par l'auditeur.

Le **chapitre 4** porte sur la place des services publics dans la programmation des thèmes débattus et des personnalités invitées et les formes de cadrage par les animateurs des échanges entre les auditeurs et les élus auxquels ils donnent lieu. Le **chapitre 5** traite des relations symboliques interpersonnelles entre les élus et les citoyens dont *Débat Local* est le support et en quelque sorte la vitrine au travers des échanges en cours d'émission entre le représentant invité et les appelants. Le **chapitre 6** analyse dans quelle mesure les formes de réception de *Débat Local* par les auditeurs se distinguent des usages des émissions politiques des radios ordinaires par les citoyens des classes populaires et mettent en jeu des dispositions et des codes propres à une participation plus active à la démocratie, c'est-à-dire plus apte à une authentique appropriation de la chose publique par le citoyen.

Ces trois analyses montrent que les usages de *Débat Local* par les citoyens et les élus, se sont révélés très en deçà des objectifs du compromis originel, au regard des normes des modèles de radio communautaire et de la participation des citoyens à la vie démocratique, et que progressivement le modèle de radio communautaire le plus proche des radios ordinaires s'est imposé au compromis originel. Le **chapitre 7** en cherche les raisons dans l'évolution de l'ancrage communautaire d'*Air'Jeunes* et l'attraction exercée sur les responsables et

animateurs, en dépit de leur attachement militant au projet, par les perspectives professionnelles individuelles qu'un passage à la radio leur ouvrait grâce à la formation acquise, l'expérience accumulée et la notoriété conquise.

CHAPITRE 4-*DÉBAT LOCAL* À L'ÉPREUVE DES CONTRADICTIONS DE LA GESTION CITOYENNE DES BIENS PUBLICS PIKINOIS

En se définissant comme un dispositif de participation permettant aux citoyens de se mobiliser, de se concerter et de se coordonner sur toutes les questions touchant à leurs conditions de vie, la radio *Air'Jeunes* se donne un objectif premier d'abord matériel et économique : l'ONG « Développement et Paix » comme les fondateurs - plus, on l'a vu, la première que les seconds - ont pour but principal d'en faire un outil de développement, un instrument pratique mis à la disposition des Pikinois pour lutter collectivement contre la pauvreté. Elle s'inscrit par-là, directement, dans la longue tradition de réflexion et d'action sur la contribution que les médias peuvent apporter au développement, notamment dans les pays en voie de développement¹.

L'émission *Débat Local*, pour sa part, se donne pour fins de traduire dans un domaine limité mais essentiel, celui de la production des services publics et de la fourniture des biens publics à la population pikinoise, cet objectif et cette doctrine de la radio. Étudier les usages de l'émission par les citoyens pikinois selon une telle perspective dans un tel domaine exige de la considérer moins comme un moyen de communication, essentiellement producteur de messages porteurs de sens, que comme un véritable moyen de production participant directement par la communication, certes, mais par une communication spécifique, à la production de biens matériels.

Mais le contexte pikinois de production de ces biens publics est marqué, comme le chapitre précédent l'a montré, par deux contradictions majeures pour le projet de *Débat Local* : les élus, incarnant la démocratie représentative locale, acteurs centraux de l'émission, ne disposent pas des moyens financiers d'assurer la production de ces biens et politiques publics locaux aux Pikinois alors que la loi leur en donne la mission ; les associations informelles qui pallient pour une large part le pouvoir communal dans ce domaine selon des mécanismes et procédures proches de la démocratie directe ne bénéficient d'aucune reconnaissance ni aide officielle. Ce chapitre analyse les difficultés que ce contexte crée pour les principaux acteurs de *Débat Local* - les animateurs, les élus, les auditeurs et les associations - et les stratégies

¹ Voir Annexe 11-Politique de développement, communication pour le développement, radios pour le développement.

qu'ils ont adoptées ainsi que les usages de l'émission qu'ils ont développés pour les surmonter.

La **section 1** est centrée sur l'usage de l'émission - en tant que pourvoyeuse de biens publics - dans le cadre de la démocratie représentative, c'est-à-dire du dialogue entre le maire et les citoyens. Elle montre que, conformément au projet d'*Air Jeunes*, le projet originel d'émission de *Débat Local* des animateurs est qu'elle favorise l'expression libre des besoins des citoyens et qu'elle permette à ceux-ci, prioritairement dans le cadre de l'action communale, d'influer sur l'action des élus ou même de se donner des moyens collectifs d'y répondre de façon autonome. Contraints d'y renoncer par le faible niveau de la décentralisation réelle, sous la pression du rappel constant des règles usuelles de journalisme ordinaire par les maires, les animateurs ont substitué à ce projet originel celui de faire principalement de *Débat Local* un outil d'apprentissage des règles de la décentralisation. Les élus se sont ainsi assurés de la maîtrise d'une large part de la programmation et de la définition des modalités d'intervention des animateurs dans le débat. Mais, faute d'un dispositif communicationnel spécifique propre à l'organiser dans le cadre d'un débat pour une action, l'expression de leurs besoins par les auditeurs a pris la forme d'une mise en cause générale et sans limites de la capacité des élus à apporter une réponse à leurs problèmes, qu'ils soient ou non dans le champ des compétences que la loi de décentralisation leur attribue. Les élus se sont ainsi trouvés en situation d'avoir à répondre de responsabilités qu'ils ne peuvent remplir faute de moyens alors même qu'ils considèrent que l'exercice de ces responsabilités compte peu dans leur élection devant ce que nous montrons être leur action d'aide sociale ou de « solidarité rapprochée » par la distribution de faveurs individuelles dénoncée comme clientélisme. Ainsi, cette section montre que les objectifs différents, voire contradictoires, que tentent d'atteindre les différents acteurs dans cet espace de débat sans repères qui s'ouvre à eux, contribuent, faute d'objet commun de discussion et de règles de débat collectif, à établir un véritable dialogue de sourds.

La **section 2** explore les raisons pour lesquelles les associations locales informelles capables d'apporter sur le terrain, de façon souvent improvisée, des réponses aux besoins de biens publics les plus urgents et vitaux des Pikinois, au niveau des quartiers, ainsi que le délégué de quartier, ont été tenus à l'écart de *Débat Local*. Elle place au premier rang de ces raisons la faiblesse des conditions d'ancrage institutionnel d'*Air Jeunes* dans le milieu associatif pikinois. Elle montre qu'une autre de ces raisons tient à la primauté de la relation de

représentation - et donc de la place de l'élus - dans la vision de la politique des animateurs et responsables de la radio tendant à exclure du champ de leur programmation de l'émission les acteurs et actions de la démocratie directe qui échappent à la sphère d'influence des élus.

SECTION 1-*DÉBAT LOCAL*, DIALOGUE DE SOURDS

1. « Il y a souvent des couacs dans l'émission¹ »

1.1. Les objectifs de *Débat local* selon les animateurs

Le projet d'émission des animateurs tire directement ses principaux traits du projet de radio lui-même. Il les décline dans un des domaines les plus centraux des radios communautaires et les plus distinctifs des radios ordinaires. Les animateurs développent trois fonctions principales pour *Débat Local*, dans le domaine des services publics : une fonction d'outil de développement ; une fonction pédagogique ; et enfin une fonction d'apaisement de la révolte des citoyens pikinois contre le sort qui leur est réservé.

TABLEAU 9-LES ANIMATEURS DE *DÉBAT LOCAL* DE 1999 À 2011

Animateurs	Dates d'activité
Lassana Samb	1999-2002
Khalil	2000-2005
Pape Ndoye	2003-2005
Alex Sakho	2005-2010
Issa Diop, technicien-animateur	Depuis 2002
Ndiogou	2010

Une émission comme acteur du développement

La fonction de moyen matériel de développement de *Débat Local* est déclinée selon deux perspectives. La première est inspirée par l'idée d'intervention directe du citoyen dans la production des services publics à travers le dispositif de dialogue et de débat que devait constituer l'émission.

« On voulait organiser une émission de dialogue direct entre les populations et les maires sans l'intervention des animateurs et le principe c'est avant de faire des reportages, demander aux populations quels sont leurs besoins et ce qu'ils attendaient du maire. C'était le cas de *Mbed Mi* [La

¹ Entretien avec Alex Sakho, animateur de *Débat Local*, effectué le 13 septembre 2006 à *Air'Jeunes*.

rue] qui était organisée en plein air dans un lieu public [sous forme de forum populaire]¹ ». (Lassana Samb, ancien animateur de *Débat Local* [1999-2002]).

Cette première perspective supposait une relation entièrement directe entre le citoyen et l'élu, sans la médiation d'aucun journaliste ou spécialiste de la communication, afin d'être au plus près des besoins matériels des citoyens hors de toute pré-construction de ce besoin par un intermédiaire politique ou de communication. Cet objectif s'inspire de l'idéal de déprofessionnalisation, caractéristique propre au modèle de radio communautaire. Elle est expressément sous-tendue par une vision active de la citoyenneté constituant le cœur de la thématique de la démocratie participative et explicitement conçue comme opposée à la citoyenneté limitée du modèle fondamental du gouvernement représentatif fondé sur le pouvoir de désignation par le vote du représentant ou du mandant du citoyen.

« La citoyenneté ne se limite pas seulement à interpellier les maires sur certaines questions, on [les animateurs] interpellait aussi les populations pour éviter les partis pris. Dans *Débat Local*, on ne voulait pas que les élus croient qu'ils ont toutes les solutions en réfléchissant à la place des citoyens et oubliant que la décentralisation est une démarche participative. Vu qu'on devait privilégier cette idée il fallait créer un espace de dialogue et d'échanges pour résoudre les préoccupations majeures des populations selon les moyens² ». (Pape Ndoye, ancien animateur de *Débat Local* [2003-2005]).

« *Débat Local* c'est pour les citoyens, ce n'est pas pour l'animateur ou pour l'invité, c'est la voix du peuple qu'on lui restitue. C'est un espace où on expose les problèmes qui concernent les populations de Pikine... Les auditeurs savent que *Débat Local* est là pour les aider, leur faciliter les choses et leur montrer ce qui se passe dans les communes d'arrondissement et ça c'est important... En écoutant l'émission les populations arrivent à changer de comportement, beaucoup de problèmes au niveau de la banlieue ont été réglés grâce à *Débat Local*. C'est une émission qui participe dans la vie quotidienne et dans le développement et dans les gestions des affaires au niveau de la localité, les gens écoutent, appellent pour participer au développement de Pikine. *Débat Local* a un impact sur populations, on s'en rend compte à travers les discussions le lendemain de l'émission dans la rue ou quand des personnes m'appellent pour me féliciter en me disant « si leurs problèmes sont réglés c'est grâce à *Débat Local* »³ ». (Alex Sakho, animateur de *Débat Local*).

« Certains habitants de Pikine sont intéressés par l'émission parce qu'elle parle de leurs problèmes quotidiens⁴ ». (Issa Diop, technicien-animateur de *Débat Local*).

Cette première volonté d'action sur les conditions matérielles de vie des citoyens était conforme au modèle de radio communautaire portée par l'ONG canadienne « Développement et Paix ». Elle coexiste avec une perspective voisine mais plus indirecte puisqu'elle repose sur l'information du citoyen sur l'action du maire et sa capacité à tenir ses engagements et à appliquer son programme. Et elle se veut aussi outil de transparence.

¹ Entretien effectué le 7 septembre 2006 à Pikine.

² Entretien effectué le 8 septembre 2006 à la RMD (*Radio Municipale de Dakar*).

³ Entretien effectué le 13 septembre 2006 à *Air'Jeunes*.

⁴ Entretien effectué le 11 septembre 2006 à *Air'Jeunes*.

« *Débat Local* est une émission qui participe au développement des localités, elle sensibilise les populations sur des choses qu'elles ignorent. Elles apprennent beaucoup en écoutant cette émission, elle les sensibilise et leur permet de participer au développement de leur localité, en gros elle contribue à l'éveil d'une conscience citoyenne. Ce que j'attends du maire c'est qu'il parle de ses projets futurs et des réalisations qu'il a pu faire depuis qu'il est élu pour que les populations puissent vérifier s'il raison ou tort. Quand un élu donne un franc à un de ses administrés, la population doit être au courant, il doit s'en expliquer pour dire pourquoi il l'a fait, comment et à quoi ça sert¹ ». (Issa Diop, technicien-animateur de *Débat Local*).

Cette seconde perspective est regardée par les animateurs comme très en deçà du projet initial d'*Air'Jeunes* et de *Débat Local*. Elle s'inscrit à leur yeux dans une pratique très limitée de la démocratie participative qui la réduit, conformément à la règle du mandat représentatif, à l'exercice par le citoyen du contrôle du mandat qu'il a donné à l'élu, à la fin de ce mandat². Cette conception fonde la légitimité de l'élu sur sa capacité à respecter les engagements pris devant les citoyens en matière de production de biens et de services publics.

Une émission pédagogique sur la décentralisation

La deuxième fonction est didactique et plus directement liée à la décentralisation : elle se donne pour fin de familiariser les citoyens avec les lois et règles de la décentralisation.

« Ainsi avec la décentralisation en 1996 et le découpage administratif, nous avons réfléchi [les membres d'*Air'Jeunes*] sur une émission qui pouvait concerner les affaires communales et nous avons opté pour *Débat Local*. C'était pour faire connaître aux populations les maires qui ont le droit d'exercer des pouvoirs dans les collectivités. Beaucoup de gens disaient souvent « on doit destituer tel maire parce qu'on ne veut pas de lui » sans savoir que ce ne sont pas les citoyens qui l'ont élu par le biais des conseillers municipaux³ ». (Khalil, ancien animateur de *Débat Local* [2000-2005]).

« Les communes d'arrondissements étaient une nouvelle expérience, les citoyens ne connaissaient pas leur fonctionnement, ni celui des élus et du conseil municipal, donc il fallait créer une émission comme *Débat Local* pour les informer sur les rôles de chacun car ils avaient besoin d'apprendre la décentralisation⁴ ». (Cheikh Fall, Responsable des programmes à *Air'Jeunes*).

Cet axe de développement de l'émission était assez peu politique. Son objectif était proche d'un projet d'abord communicationnel. Il présentait beaucoup d'affinités avec le projet de radio porté par les fondateurs.

¹ Entretien effectué le 11 septembre 2006 à *Air'Jeunes*.

² Ce que les organisations internationales, dans le cadre de la « bonne gouvernance » appellent le « reportage » (ou encore, plus couramment, « reporting ») des conditions d'exercice de la délégation.

³ Entretien effectué le 9 septembre 2006 à la RMD (*Radio Municipale de Dakar*).

⁴ Entretien effectué le 13 septembre 2006 à *Air'Jeunes*.

Une émission exutoire

Les interventions des auditeurs dans *Débat Local* prennent souvent la forme d'emportements et glissent parfois vers la dénonciation personnelle de l' élu. Les animateurs de l'émission, qui craignent ces débordements et considèrent qu'une de leur mission est sinon de les prévenir, car ils favorisent l'audience, au moins de les contenir, pensent qu'ils ont néanmoins une vertu cathartique. Et ils considèrent qu'en dépit des apparences, cette expression publique de la colère bénéficie aux élus et à l'ordre social en permettant à la violence sociale de trouver un exutoire.

« Pour nous cela participe de la démocratie participative, quand vous êtes dans un pays pauvre où les gens se sentent mal gouvernés ils sont frustrés des fois ça joue un rôle d'exutoire parce quelqu'un qui a quelque chose dans le cœur et vient le dire à la radio, il a l'impression d'être entendu, cela permet de le calmer¹ ». (Alex Sakho, animateur de *Débat Local*).

1.2. La stratégie des animateurs

Nous aborderons cette stratégie par deux voies complémentaires : les pratiques des animateurs en matière de programmation d'une part et d'autre part, les modes d'animation de *Débat Local* sur le thème de la production des biens publics et de gestion des services publics. Nous montrons que ces stratégies leur sont principalement dictées par les élus en raison d'un rapport de forces qui leur est défavorable.

La programmation de Débat Local au bon vouloir des élus

À l'origine, la programmation de *Débat Local* - les besoins des citoyens en matière de services publics et les réponses à y apporter concrètement - devait se faire selon une démarche placée dans les mains du citoyen et calquée sur celle qui a présidé à la création de la radio.

« Nous [les fondateurs] avons organisé des cellules de quartier, de cellules de comité de villes, pour que les citoyens discutent et expriment leurs préoccupations. Nous avons aussi organisé des débats participatifs avec des leaders associatifs et politiques pour trouver un consensus sur les programmes de la radio² » (Charles Sylla, coordonnateur d'*Air Jeunes*).

Cette démarche qui laissait aux populations une large place dans la programmation - notamment le choix des sujets et des intervenants - a été abandonnée, sauf dans les cas rares de sujets portant sur une situation fortement conflictuelle à caractère personnel. Les

¹ Entretien effectué le 13 septembre 2006 à *Air Jeunes*.

² Entretien effectué le 11 septembre 2006 à *Air Jeunes*.

animateurs considèrent que cet abandon leur a été imposé par l'insuffisant ancrage communautaire de la radio.

« Le degré d'appropriation de la radio par les auditeurs est encore très faible, ils attendent que la radio leur serve quelque chose et ils consomment. En fait ce n'est pas eux qui construisent ou qui conceptualisent sur les programmes en général, ils appellent pour dire nous souhaitons qui vous augmentiez la tranche horaire des émissions religieuses ou musicales. Leur degré d'implication dans *Débat Local* n'existe pas, parce que les auditeurs changent d'un jour à l'autre. Rares sont ceux qui écoutent toutes les émissions quel que soit le maire qui est invité, sinon c'est selon l'invité qu'ils écoutent et appellent¹ ». (Lassana Samb, ancien animateur *Débat Local* [1999-2002]).

Mais ce processus participatif de programmation prévu n'a pas été remplacé par un processus construit sur un autre principe explicite.

Un rapport de forces favorable à l'élu

La programmation dépend en fait, de façon aléatoire, des élus qui décident d'honorer ou non leurs engagements de participer à l'émission en fonction de leurs contraintes du moment et de leur appréciation de l'opportunité pour eux d'y participer.

« Le choix des invités se fait au hasard parmi les 16 maires des communes d'arrondissement de Pikine. J'ai un agenda et un programme qui peut changer si le maire invité décline l'invitation en prétextant d'autres engagements ou des difficultés avec ses conseillers municipaux. La programmation peut également se faire selon les élus qui sollicitent une invitation pour parler aux populations d'un projet réalisé ou faire leurs bilans² ». (Alex Sakho, animateur de *Débat Local*).

Les animateurs s'estiment tenus à une certaine systématique et impartialité qui leur commande d'inviter successivement tous les maires. Mais le choix des thèmes est limité aux seuls engagements des élus et le débat cantonné à une discussion sur leur respect par le maire.

« Dans un premier temps, nous [les animateurs] invitons les maires des 16 communes d'arrondissement de Pikine un en un pour qu'ils décrivent leur localité et le fonctionnement de leurs politiques aux citoyens. Ensuite, le choix des thèmes se fait selon les problèmes qui surgissent dans les communes ainsi on s'appuie sur les promesses faites par l'élu lors de son précédent passage pour l'interpeller sur la réalisation de ses projets³ » (Issa Diop, technicien-animateur de *Débat Local*).

Les préoccupations proprement professionnelles restent cependant présentes en arrière fond : la volonté de bénéficier d'une audience la plus large possible conduit les animateurs à chercher à organiser moins une réflexion collective informée qu'un affrontement passionnel.

¹ Entretien effectué le 7 septembre 2006 à Pikine.

² Entretien effectué le 13 septembre 2006 à *Air Jeunes*.

³ Entretien effectué le 11 septembre 2006 à *Air Jeunes*.

« On ciblait les communes où il y a plus de problèmes pour interpellier le maire sur ces questions et là on était sûr que ça allait chauffer dans le studio¹ ». (Lassana Samb, ancien animateur de *Débat Local* [1999-2002]).

L'objectif de mettre le maire en défaut reste toujours présent et il exerce une influence sur la programmation de l'émission : il ne faut pas laisser passer une occasion de « coincer² » un élu.

« Pour certains maires, nous attendons un ou deux ans après leur élection pour les inviter à *Débat Local* avant qu'ils terminent leur mandat. Un élu peut être également invité à la demande des populations qui nous disent invitez notre maire pour le coincer sur tel problème³ ». (Alex Sakho animateur de *Débat Local*).

Mais la présence du maire dépend avant tout de lui et elle n'est pas aisée à obtenir, cela entraînant la pratique de la rediffusion.

« Et souvent pour convaincre une personne à venir assister à l'émission, il faut discuter avec lui pendant des heures au téléphone pour lui donner tous les détails et l'assurer⁴ ». (Alex Sakho, animateur de *Débat Local*).

La plupart des maires s'abstiennent de venir ou n'acceptent l'invitation que lorsqu'ils ne peuvent faire autrement.

« Les maires préfèrent ne pas venir à l'émission, il nous arrive de rester un mois sans recevoir de maire et de faire que des rediffusions parce que ce n'est pas facile pour eux vu qu'on est là pour dire la vérité. Par exemple, tout le monde savait que le maire de la ville de Pikine [Demba Seck] allait partir lors des élections locales [mars 2009], parce qu'il ne communiquait pas avec les populations. Il n'est venu que 2 fois à *Débat Local* pendant 5 ans de règne. Pourtant, il était souvent réclamé par les populations de Pikine qui nous demandaient de l'inviter, mais il trouvait toujours des excuses pour ne pas venir⁵ ». (Cheikh Fall, responsable des programmes à *Air'Jeunes*).

« Parfois, nous sommes obligés de dire à certains maires ça fait deux ans que vous n'êtes pas venus à *Débat Local*, maintenant il faut accepter l'invitation pour discuter avec les citoyens parce que c'est bientôt la fin de votre mandat, des élections ont lieu prochainement et vos électeurs ne vous entendent pas, ce n'est pas normal⁶ ». (Alex Sakho, animateur de *Débat Local*).

Certains élus ne participent à l'émission que sur leur terrain, c'est à dire lorsqu'ils ont réalisé un équipement ou mené une action : ils utilisent *Débat Local* comme un pur dispositif de promotion.

¹ Entretien effectué le 7 septembre 2006 à Pikine.

² Entretien avec Alex Sakho, animateur de *Débat Local*, effectué le 13 septembre 2006 à Pikine.

³ Entretien effectué le 13 septembre 2006 à *Air'Jeunes*.

⁴ Entretien effectué le 13 septembre 2006 à *Air'Jeunes*.

⁵ Entretien effectué le 18 mai 2009 à *Air'Jeunes*.

⁶ Entretien effectué le 13 septembre 2006 à *Air'Jeunes*.

« Les maires attendent le moment opportun, par exemple, après avoir réalisé un projet dans leurs communes, pour venir à l'émission, c'est l'occasion pour eux d'en parler aux populations et de dire « vous avez vu j'ai fait telle ou telle chose »¹ » (Alex Sakho, animateur de *Débat Local*).

Ces deux stratégies traduisent chacune à leur façon une volonté de refuser de se prêter à un *Débat Local* dont ils sont les premiers à savoir qu'il a, dans le cadre de la dévolution des compétences aux autorités locales au moment de l'enquête, peu d'objet réel.

Ces pressions sont aussi souvent, il ne faut pas le passer sous silence, accompagnées de tentatives de petite corruption qui souvent réussissent tant elles sont banalisées et naturalisées - car elles prennent la forme de dédommagement notamment pour les frais de transport - et nécessaires aux animateurs.

« Les maires exercent d'énormes pressions financières sur les animateurs afin qu'ils organisent le débat à leur guise. Par exemple, quand j'animais l'émission [1999-2002], je percevais 50 000 francs CFA [76 euros] par mois, mais je pouvais récolter 300 000 francs CFA [76 euros] chez certains élus qui veulent un allié politique dans la radio. Ils m'invitaient à dîner chez eux et voulaient que je devienne leur ami ou leur chargé de communication, pourtant ils n'ont pas le même rapport avec le DJ qui anime une émission culturelle, parce qu'il ne les intéresse pas politiquement² ». (Lassana Samb, ancien animateur de *Débat Local* [1999-2002]).

Cette pression financière nous a été confirmée lors de la préparation du *Débat Local* du 18 septembre 2006 quand nous sommes rendue à Thiaroye-Gare avec les animateurs pour faire l'état des lieux (interviews, reportages, micros-trottoirs, etc.). À la fin de notre enquête, nous sommes passés à la mairie pour confirmer le rendez-vous du soir. Après notre visite qui s'est limitée à des politesses inutiles, en nous raccompagnant le maire a tendu des billets de banque à l'un des animateurs : « pour le transport » dit-il.

Débat Local, instance de médiation

Il est, cependant, des cas où les citoyens peuvent imposer leur volonté de programmation aux animateurs et aux élus et ainsi s'approprier réellement les questions mises en débat dans l'émission. L'auditeur est placé dans une position plus active, tant dans le choix des sujets que des participants à l'émission. Ces cas sont ceux où un litige à caractère personnel apparaît entre le maire et des citoyens. *Débat Local* se pose alors en instance de médiation.

¹ Entretien effectué le 13 septembre 2006 à *Air'Jeunes*.

² Entretien avec Lassana Samb, ancien animateur de *Débat Local* [1999-2002], effectué le 7 septembre 2006 à Pikine.

« Nous suivons l'actualité dans les communes de Pikine pour choisir les invités, par exemple, s'il y a un litige foncier entre un élu et une partie de la population, la radio l'exploite par des interviews ou des dossiers, si le conflit persiste, nous organisons *Débat Local* sur ce thème en invitant les protagonistes pour discuter et trouver une solution¹ ». (Alex Sakho animateur de *Débat Local*).

Il s'agit souvent d'un différend foncier².

« En général quand on soulève les problèmes de terre en milieu Lébou [cette ethnie constitue une partie de la communauté wolof, composée traditionnellement de pêcheurs, elle est concentrée dans la presqu'île du Cap-Vert (Dakar) et se considère comme l'unique propriétaire foncier collectif], c'est un tabou et les maires ne veulent pas qu'on en parle, pourtant c'est un problème récurrent à M'bao [commune de Pikine] donc il fallait oser soulever les véritables problèmes pour trouver des solutions³ ». (Pape Ndoye, ancien animateur de *Débat Local* [2003-2005]).

Ou d'un litige opposant des élus entre eux au sein du conseil municipal.

« Quand il y avait aussi des conflits entre les conseillers municipaux ou entre la commune et les habitants, on les invite pour qu'ils en parlent et que les choses soient réglées et jugées par les populations qui disent qui a raison ou tort⁴ ». (Pape Ndoye, ancien animateur de *Débat Local* [2003-2005]).

ENCADRÉ 18-LE RÈGLEMENT D'UN LITIGE, UN MODÈLE D'USAGE DE DÉBAT LOCAL COMME UNE RADIO COMMUNAUTAIRE PURE

« Mes parents ont eu des terrains ici pour cultiver et faire du maraîchage depuis 1952, j'ai arrêté mes études en 1973 pour me consacrer à l'agriculture et toute ma famille fait la même chose, tout ce qu'on a aujourd'hui c'est grâce aux champs. Notre problème avec le maire de la commune [Pikine-Ouest] Pape Gora Thiam a commencé le 7 juillet 2006 au matin, nous avons vu arriver des tracteurs et des bulldozers avec des policiers pour raser nos champs. En fait, le lotissement d'après le cadastre concerne 323 parcelles qu'ils [les membres du Conseil municipal] ont vendues à des promoteurs immobiliers. C'est le fait qu'ils ont détruit nos biens qui nous permettaient d'entretenir nos familles et de survivre parce que nos parents avaient quitté le village pour faire de l'agriculture ici, qui nous a blessés. C'est nous qui ravitaillons tous les grands marchés de la localité, en fruits et légumes. On a reçu de fortes pressions de la part du Conseil municipal pour quitter la technopole [lieu qui abrite les champs des maraîchers]. Quand j'ai appelé le commissaire de police pour lui faire part de ce qui se passe, il m'a dit que ses éléments sont là uniquement pour le maintien de l'ordre. Ils [les bulldozers de la commune] ont terrassé tous nos champs, toutes nos cultures sans aucune considération. Vu que nous n'avions aucun soutien, mon frère est allé voir les journalistes de la radio *Air'Jeunes* pour leur en parler et ils se sont déplacés pour constater les faits qui se sont déroulés sous leurs yeux. Le problème c'est que quand des gens comme nous ont des soucis avec les autorités, on dit que c'est l'État et on est complètement désarmés face à elles parce qu'elles nous font savoir que les décisions viennent d'en haut, on ne pas savoir qui prend les décisions. On a choisi d'en parler à *Air'Jeunes* dans l'émission *Débat Local* parce qu'on habite à Pikine et les animateurs descendent sur le terrain pour voir quelles sont les difficultés des populations. Les animateurs de *Débat Local* sont à féliciter. C'est grâce à cette émission que les populations sont au courant de beaucoup de choses qui se passent dans les localités. Le journaliste peut régler beaucoup de problèmes comme il peut détruire des gens. La radio *Air'Jeunes* fait tout ce qu'elle peut pour accomplir sa mission. Ainsi le Président de la République [Abdoulaye Wade] est eu courant grâce au député Amath Dansokho qui lui-même l'a appris à travers l'émission. Tous les espoirs qu'on a pu avoir c'est grâce à *Air'Jeunes*. Le président nous a écrit le 11 août 2006 pour nous dire qu'il a confié l'affaire à l'IGE [Inspection Générale d'État] et il a demandé au ministre de l'Habitat de lui faire un compte rendu, mais, cela n'a pas empêché le maire d'arrêter sa destruction avec ses bulldozers. Pour le moment il a arrêté les travaux

¹ Entretien effectué le 13 septembre 2006 à *Air'Jeunes*.

² En raison du statut encore incertain de la propriété foncière - dont le régime est en cours de transformation du fait de la privatisation générale de la propriété collective - et de l'absence de cadastre, les litiges fonciers sont très nombreux.

³ Entretien effectué le 8 septembre 2006 à la *RMD (Radio Municipale de Dakar)*.

⁴ Entretien effectué le 8 septembre 2006 à la *RMD (Radio Municipale de Dakar)*.

grâce à l'intervention de certaines autorités comme l'IGE et on attend la suite. Quand on est allé à l'émission *Débat Local* on a demandé aux conseillers municipaux qui étaient présents pourquoi ils ont détruit nos champs et nos cultures, car le maire n'était pas présent, il n'est jamais venu à l'émission pour nous parler et s'adresser aux populations sur cette affaire. Ce qu'on avait prévu d'expliquer aux populations dans l'émission, ce sont les conseillers eux-mêmes qui l'ont fait en disant qu'ils ont détruit nos champs pour en faire des lotissements. Ils ne nous ont pas avertis de leur arrivée et nous n'avons reçu aucune notification pour la destruction de nos champs. On aurait souhaité que *Débat Local* puisse se faire tous les jours et au niveau de toutes les autres radios ».

Source : Entretien avec M'Backé Diop, cultivateur à Pikine, analphabète, père de cinq enfants, polygame, arrivé à Pikine en 1952, effectué le 12 septembre 2006 à Maka Colobane, Pikine.

Ces émissions sont en général très appréciées des auditeurs et ont largement contribué à la construction de l'image de *Débat Local* à Pikine, dans ses premières années.

« Avec l'émission il y a eu beaucoup de changement du côté des populations comme de celui des autorités. Par exemple, nous avons invité des cultivateurs qui ont fait plus de 50 ans dans un endroit et le maire voulait les déloger parce qu'il avait déjà trouvé des promoteurs pour acheter le terrain. Quand ces cultivateurs nous ont appelés pour nous mettre au courant de ce problème, on s'est rendus sur place pour voir ce qui se passe, faire des reportages et recueillir des témoignages. Nous avons invité ces cultivateurs ainsi que le maire de cette commune pour en discuter en direct dans l'émission et les populations ont donné leurs avis et leurs jugements¹ ». (Issa Diop, technicien-animateur de *Débat Local*).

Ces actions de résolution des conflits doivent une grande part de leur réussite au fait qu'elles s'apparentent à une institution juridique ancienne qu'est la palabre² et qu'elle s'inscrit dans la dimension importante de la vie politique sénégalaise qu'est la recherche du compromis par quelque voie que ce soit³. Mais ce type d'action, dans laquelle l'émission joue effectivement un rôle actif, conforme au projet initial des animateurs, reste exceptionnel et concerne peu la création de biens publics ou de services publics pour le développement local. Il est très éloigné de la politique communale et des services publics. Il n'a pas de lien avec le gouvernement représentatif et la démocratie participative, ni avec les objectifs de *Débat Local* et d'*Air Jeunes*.

Ainsi, à l'opposé du modèle de la radio communautaire et du projet d'émission, et en dépit de la place essentielle de « l'agenda setting⁴ » dans le modelage des représentations culturelles et politiques des citoyens par les médias, la programmation de *Débat Local* échappe

¹ Entretien effectué le 11 septembre 2006 à *Air Jeunes*.

² Voir aussi Annexe 33-*Débat Local*, homologie avec la palabre ; Voir Diagne Y. (2008), « *Dialogue Communal*, une émission d'une radio communautaire dakaroise entre interactivité moderne et palabre traditionnelle », *art. cit.*

³ Voir Fall I. M. (2012), *Sénégal. Une démocratie « ancienne » en mal de réforme. Évaluation critique du régime constitutionnel sénégalais*, *op. cit.* Voir aussi Annexe 1-Le politique au Sénégal.

⁴ Voir Rieffel R. (2005), *Que sont les médias ? Pratiques, Identités, Influences*, Paris, Gallimard, Collection « Folio actuel », pp. 195-212 ; Bourdieu P. (2008), *Sur la télévision. Suivre de l'emprise du journalisme*, *op. cit.*

entièrement au citoyen et aux membres de la communauté et elle dépend largement de la volonté des élus.

Des règles d'animation sous le contrôle des élus

Deux questions dominent la vision que les animateurs de *Débat Local* se font de leur rôle en pratique : leur neutralité politique ; leur connaissance des règles de la décentralisation afin de donner à l'émission une tonalité d'expertise et, aussi, de contenir les interventions des citoyens dans le cadre limité des compétences dévolues aux communes. Les règles d'animation qu'ils se sont données sont des réponses aux critiques des élus. En plaçant les animateurs dans une position de défense réactive par rapport à leurs exigences, les élus dominant la programmation et l'animation de *Débat Local* par les animateurs. La question de la neutralité politique occupe une large part des entretiens des animateurs et des élus. Apparaître impartial est une des préoccupations principales des animateurs. Toutefois ce souci reste formulé sur un registre politique, il n'est pas exprimé sous la forme de règles explicites d'animation, notamment en matière de service public. Ils adoptent constamment une position de défense contre les attaques réelles ou supposées non pas par des citoyens mais des élus.

Ainsi les politiques exercent une pression forte et constante sur les animateurs. Leurs opinions sur l'émission varient, selon leurs humeurs et selon qu'ils se sont sentis « bons » ou « mauvais », qu'ils sont satisfaits ou mécontents de leurs prestations. Les animateurs peuvent être considérés par eux comme objectifs et neutres. Mais, ils sont le plus souvent perçus et décrits par les élus comme malveillants et surtout irrespectueux, donc à leurs yeux, partiels.

« Souvent on sent l'intention de nuire des animateurs qui rigolent dès que l'élu tombe dans leurs pièges¹ ». (Amadou Diarra, ancien maire de Pikine-Nord [2002-2009]).

Les animateurs aussi sont souvent accusés d'être inspirés par une volonté systématique de chercher à nuire aux élus et aux notables. Il leur est reproché d'adopter un esprit de dénigrement et de critique de principe - conforme il est vrai au journalisme antagoniste qui domine le pôle privé des médias.

« *Air Jeunes* était notre adversaire politique pendant les élections locales [mars 2009] à travers son émission *Débat Local*, les animateurs critiquaient nos actions en ouvrant leurs micros à tous nos détracteurs sans aucune objectivité. Ils se jetaient sur des sujets sensibles sur lesquels ils laissaient libre appréciation aux populations de dire n'importe quoi et ils faisaient aussi des commentaires

¹ Entretien effectué le 23 mai 2009 à Pikine-Nord.

inutiles afin de manipuler les électeurs, j'étais victime de cette désinformation et sous information. *Débat Local* a favorisé l'émergence de l'opposition à Pikine et à faciliter sa victoire, les bonnes actions que nous [PDS, au pouvoir à l'époque] accomplissions n'intéressaient pas les animateurs, ils ne sont pas sérieux, ils nous critiquaient tout le temps, ils n'ont pas le courage de dire les bonnes actions accomplies par le pouvoir, ils ne favorisent que ceux qui sont contre. Il a suffi qu'un groupe de jeunes manipulés politiquement se rendent à l'émission pour dire qu'ils sont contre un projet pour que les animateurs relayent leurs propos d'une manière subjective et cela nous a porté préjudice en influençant les autres. Par exemple, pour le site de Technopole [occupé par des maraîchers et a fait l'objet du *Débat Local* du 12 septembre 2006], lorsque j'ai voulu entamer le processus, 95% de la population était d'accord, il a fallu que deux familles sur les 165 aillent à l'émission pour dire leur désaccord, et dire n'importe quoi sur ma personne pour que les animateurs les laissent faire sans vérifier l'information. Je pense que les animateurs de l'émission ne sont pas bien formés, ils ont souvent en face d'eux des gens bien outillés pour la manipulation, mais les animateurs n'ont pas la capacité de les remettre en cause¹ ». (Pape Gora Thiam, ancien maire de Pikine-Ouest [2002-2009]).

L'accusation de partialité donne lieu parfois à des agressions verbales en cours d'émission. Telle est la réaction du maire de Thiaroye-Sur-Mer, lors du *Débat Local* du 18 septembre 2006, lorsque l'animateur fait passer le micro-trottoir où son interlocuteur se présente pour évoquer les problèmes de la maternité dans la localité.

« Tu manques d'objectivité dans la manière d'organiser le débat, l'intervenant dit vous les membres du PDS [Parti démocratique sénégalais], donc il s'identifie comme partisan de l'opposition. Je le reconnais par sa voix, c'est le responsable du PS [parti socialiste] à Thiaroye-Sur-Mer, tu l'as bien choisi pour me contredire ».

L'animateur lui coupe la parole : « Ne dites pas ça, nous avons pris les auditeurs au hasard ».

Le maire de Thiaroye-Sur-Mer : « Oh oh, je ne suis pas d'accord, ton choix n'est pas aléatoire, reconnais que l'émission a été très mal préparée, c'est pour cela que je te critique en direct. Il fallait investir les quartiers au lieu de se limiter à un micro-trottoir ou ouvrir l'antenne à certaines personnes comme tes auditeurs qui viennent d'appeler pour me désavouer. Tous ces intervenants sont connus, ce sont des responsables politiques que tu as ciblé ».

Telle est aussi la réaction du maire de Pikine-Ouest après l'émission du 26 juillet 2006 avec les maraîchers

Les animateurs sont souvent manipulés par leurs interlocuteurs. Les écarts de langage font aussi que les autorités ne veulent plus participer à cette émission. C'est le cas de l'émission avec les maraîchers [*Débat Local* du 26 juillet 2006], où j'ai été attaqué personnellement et menacé de mort publiquement. Les animateurs encouragent les auditeurs à nous critiquer sévèrement. Tant qu'ils ne seront pas neutres, certains élus éviteront l'émission² ». (Pape Gora Thiam, ancien maire de Pikine-Ouest).

Les animateurs, sauf à avouer leur propension à l'organisation de l'affrontement passionnel recherché particulièrement par les auditeurs pikinois, se défendent de ces accusations en se déclarant comme, avant tout, des acteurs objectifs de la démocratie. Et donc, ils se proclament

¹ Entretien effectué le 21 mai 2009 à Pikine-Ouest.

² Entretien effectué le 21 mai 2009 à Pikine-Ouest.

comme autant au service des élus, même lorsque les questions de corruption sont abordées, qu'au service des citoyens. Ils déploient, dans les entretiens, tout le registre de la loyauté journalistique et de l'utilité sociale. Ils sont ainsi parfois amenés à se proclamer les serviteurs de la transparence et du rétablissement de la vérité contre les préjugés des citoyens contre les élus.

« Avant l'alternance [2000] les citoyens disaient « depuis que le maire est élu il est devenu riche et il gaspille beaucoup d'argent en épousant plusieurs femmes, en s'achetant des maisons et des voitures de luxes ». On s'est dit pour éviter ces accusations, il faut que le maire vienne s'expliquer à la radio pour dire aux populations qui il est, quel est son cursus, quels sont ses biens propres, combien il a trouvé dans les caisses de la municipalité, c'est un genre d'audit. Pour édifier les auditeurs, nous abordons ces questions avec les maires de façon compréhensive sans entrer dans leur vie privée comme ils ont tendance à le penser¹ ». (Alex Sakho animateur de *Débat Local*).

Les animateurs renvoient l'accusation de partialité qui leur est faite par les élus à une forme de défense de ces derniers contre toute remise en cause par les citoyens, à travers *Débat Local*, de leurs actions ou même contre toute demande de justification. Le contexte donne beaucoup de crédit aux élus tant la forme antagoniste de journalisme politique domine les médias non publics.

« On voudrait que les élus viennent répondre aux questions des citoyens, mais ils ont tellement de choses à se reprocher qu'ils ont peur de participer à l'émission. Ils redoutent *Débat Local* parce qu'ils ont peur de l'échange médiatique car les auditeurs qui appellent ne réagissent pas souvent à la politique publique mais soulèvent des questions de personne, font des attaques personnelles et les élus ont peur d'être vilipendés publiquement, c'est très délicat pour eux² ». (Issa Diop, technicien-animateur de *Débat Local*).

Les animateurs invoquent aussi la volonté des élus d'asservir la presse dont ils ne supportent pas la « liberté ».

« L'ancien maire de Pikine, Demba Seck, [1993-2009] collaborait beaucoup avec nous au début en nous facilitant les démarches administratives et autres, mais quand il a su qu'on n'était pas à sa disposition, la radio est devenue son pire cauchemar³ ». (Lassana Samb, ancien animateur de *Débat Local* et ancien chef de desk politique à *Air'Jeunes* [1999-2002]).

Et, au total, les animateurs renvoient dos à dos ceux qui leur font le procès d'être soit en faveur, soit opposés systématiquement aux élus.

« *Débat Local* est un programme de la radio *Air'Jeunes* depuis le départ, nous avons rien changé dans la façon dont elle se déroule. Mais, il y a certain qui disent que l'émission est devenue un moyen de

¹ Entretien effectué le 13 septembre 2006 à *Air'Jeunes*.

² Entretien effectué le 11 septembre 2006 à *Air'Jeunes*.

³ Entretien effectué le 7 septembre 2006 à Pikine.

propagande pour les élus locaux et d'autres qui l'interprètent comme un outil pour discréditer les maires¹ ». (Issa Diop, technicien-animateur de *Débat Local*).

Les règles de la décentralisation placées par les élus au cœur du débat

Les règles légales de dévolution des compétences jouent un rôle essentiel dans la conception que les animateurs se font de leur rôle dans la pratique. Elles font l'objet de reproches mutuels récurrents entre les maires et les animateurs, chacun reprochant aux autres de ne pas les connaître et ainsi de fausser le débat. Ces règles ont donné appui à un recentrage de l'émission autour de la fonction pédagogique, mais elles font l'objet d'un malentendu qui a ajouté à la confusion et favorisé ce qu'un animateur appelle les « couacs ».

Le problème essentiel de la participation des maires à l'émission se situe d'abord dans le fait qu'ils sont invités à s'engager, à « rendre des comptes » sur une délégation pour laquelle la décentralisation leur donne peu de moyens juridiques et matériels dans les faits. Le « roi est nu » : soit l'élu avoue « faire l'important », sans en avoir les moyens, alors il ruine les bases proprement symboliques de son autorité et révèle la précarité du principe de la délégation politique à Pikine ; soit il concède mal utiliser les moyens qu'il devrait avoir et qu'il n'a pas et se sacrifie alors sur l'autel de l'efficacité et de la compétence. *Débat Local* pour l'élu pikinois fonctionne comme une chausse-trape : elle fait apparaître la mission du maire tout à la fois comme absolument nécessaire et absolument impossible. Elle renvoie finalement, sans le dire, les Pikinois pour leur vie matérielle collective à eux-mêmes, à la démocratie directe et à ses institutions : le délégué de quartier et les associations informelles.

Dans les entretiens avec les maires cette inquiétude se traduit par l'expression récurrente « il ne faut pas que les attentes [des citoyens] soient excessives ». *Débat Local* du 18 septembre 2006 sur la commune d'arrondissement de Thiaroye Sur-Mer, nous a bien fait voir les enjeux de cette contradiction. Le maire d'arrondissement, Ndiaga Niang était invité. Nous ne pouvions participer en studio à l'émission car nous avons décidé de la suivre avec des auditeurs². Nous avons pris contact avec le maire pour un entretien après l'émission, le lendemain, *Débat Local* se terminant tardivement (00h30). Il accéda à notre requête. Le maire est un homme de 44 ans ; sa relative jeunesse lui permet tous les espoirs de carrière politique. Il est spécialiste en développement local, ce qui en fait un expert, parfois susceptible, des

¹ Entretien effectué le 11 septembre 2006 à *Air'Jeunes*.

² Voir chapitre 6-« La fabrique de la réception de *Débat Local* ».

questions techniques de décentralisation auxquelles il est ainsi porté, naturellement, à accorder une grande importance. Il est en même temps un homme d'affaires cumulant ainsi toutes les formes de capital de la domination sociale (politique, intellectuel, économique). Il place immédiatement tout rapport interpersonnel sur le plan du rapport de force symbolique ; il impose de façon ostentatoire à son interlocuteur une position subalterne. Il est très occidentalisé (ce qu'il révèle par sa maîtrise du français et un port vestimentaire européen) ce qui montre sa volonté d'être classé du côté des intellectuels.

Le lendemain, jour du rendez-vous, il nous appelle pour nous signifier brutalement qu'il ne veut plus nous voir, nous accusant d'être « du côté des animateurs de *Débat Local* » avec lesquels il nous a vue nous entretenir, avant de couper la communication sans même nous avoir laissé le temps de lui demander une explication. Nous le rappelons ensuite pour rétablir le contact. Prenant ce rappel pour une marque de soumission il nous explique alors, plus calmement, l'objet de son courroux. Lors de l'émission - les sujets qui y ont été traités figurent dans le tableau n°10 - il fut accusé par un auditeur de ne rien faire contre les inondations des cimetières. Et cette accusation fut reprise lors de l'édition de 13 h d'*Air Jeunes* le lendemain. Il laisse libre cours à sa colère par des mots que nous notons immédiatement dans notre journal de terrain. Il vitupère contre l'absence de maîtrise du code des collectivités locales par les animateurs, que laisse transparaître la nature des problèmes soulevés par les populations ou les animateurs, par exemple, le chômage, l'assainissement ou l'émigration clandestine qui est un problème national ou pire international. Il s'emporte, contre ce qui lui apparaît comme une injustice : ces chefs d'accusation renvoient à des pouvoirs qui ne sont pas inclus dans les domaines de compétences transférées. Il déplore la forte demande d'assistance sociale et le peu d'intérêt pour la réalisation des projets dans la commune. Il considère qu'il y a beaucoup d'incompréhension sur la capacité et l'opérationnalité des communes notamment les compétences transférées et le budget qui va avec. Il rappelle qu'il y a beaucoup de problèmes posés auxquels il ne peut pas trouver de solutions, c'est le cas de l'éducation. Il considère qu'il y a une forte demande de développement et d'amélioration des conditions de vie des populations, mais qu'il ne peut y répondre. L'intention de nuire à l' élu et ses partenaires est, à ses yeux, irréfutable. Il dénonce des tentatives de manipulation de l'opinion et de l'incompréhension de ses actions. Enfin, il condamne des écarts de langage vis-à-vis de l'autorité politique.

Le maire de Thiaroye-Sur-Mer dresse ainsi, à chaud, un tableau précis du représentant du gouvernement représentatif local à Pikine dépourvu de tous moyens d'action pour des citoyens démunis de tout et mis en cause sur des domaines d'actions qui lui échappent dans une émission politique interactive dans laquelle les auditeurs lui « jettent à la figure » symboliquement l'urgence de leurs besoins immédiats.

C'est, finalement, l'insuffisante connaissance des questions de décentralisation des animateurs qui lui paraît la question essentielle posée par l'émission.

« L'émission n'a pas été bien préparée, les animateurs devraient investir la localité, les quartiers et les sites de la commune. La préparation est très importante et très utile, certes la réalisation d'un micro trottoir comme ils l'ont fait permet aux populations de s'exprimer, de poser des questions et donner leurs appréciations personnelles par rapport à la politique que donne le maire dans leur localité, mais ça ne suffit pas. Cette préparation n'a été faite qu'en partie, pas en profondeur. Par moment il faudrait que les animateurs aillent prendre des cours sur la décentralisation, certaines de leurs questions m'ont obligé parfois à m'exprimer de façon technique en m'appuyant sur mon cursus université pour restituer la vérité et malgré ça je ne sais pas s'ils ont compris les informations que je donnais. Je maintiens que les animateurs doivent se former pour avoir certains outils d'appréciation pour mieux comprendre, mieux mener ou organiser un dialogue avec certains élus¹ ». (N'diaga Niang, maire de Thiaroye-Sur-Mer [réélu en 2009]).

Ces récriminations sont communes à tous les maires, comme le montrent ces déclarations d'autres élus.

« C'est à travers un débat qu'on peut régler le problème de la communication et expliquer les compétences du maire de la commune afin que les attentes ne soient pas excessives. Dans ce débat, les populations ne viennent pas au conseil municipal, elles disent « c'est le maire qui appelle, je n'ai pas besoin d'y aller, ce sont des politiciens ». J'ai été plusieurs fois à l'émission je l'ai même organisée une fois dans ma commune au théâtre de verdure qui est un endroit culturel pour que tous les habitants puissent venir et *Air Jeunes* s'est déplacée pour la réalisation et la diffusion. Mais cela n'a pas suffi pour que les citoyens comprennent les compétences des communes d'arrondissement. Il m'est arrivé de donner mon numéro de portable en public dans cette émission pour que les citoyens puissent me joindre à n'importe quel moment. Mais, je me suis rendu compte que je ne pouvais pas régler toutes leurs doléances, parce qu'il y a des secteurs qui ne sont pas dans mes compétences² » Amadou Diarra, ancien maire de Pikine-Nord [2002-2009]).

« Les animateurs n'abordent pas mes domaines de compétence, mais des questions sur lesquelles je ne suis pas compétent, je ne vais pas dans des réunions organisées par les femmes pour leur demander ce que j'ai fait, elles répondront rien. Cela veut dire qu'il faut connaître les limites des compétences des élus locaux avant de poser des questions aux populations. Ce sont les animateurs qui font ces erreurs qu'ils diffusent à la radio et les citoyens qui écoutent critiquent l' élu en disant j'ai entendu dire qu'il ne fait rien pour sa commune. Tous ces problèmes font que les maires refusent d'aller à l'émission pour discuter avec les citoyens. Le temps d'expliquer vos domaines de compétences et de se faire comprendre certains auditeurs ont déjà écouté et zappé, vous ne pouvez pas être à la radio et savoir combien de gens écoutent l'émission et à quel moment. J'encourage *Débat Local*, mais il faut que la capacité et la formation des animateurs soient avérées pour que les questions ne servent pas à faire

¹ Entretien effectué le 22 septembre 2009 à Thiaroye-Sur-Mer.

² Entretien effectué le 23 mai 2009 à Pikine.

mal à l'élu local, mais à lui rendent service ainsi qu'aux citoyens¹ ». (Amadou Makhtar M'boup, ancien maire de Thiaroye-Gare [2002-2009]).

Ce piège que constitue *Débat Local*, pour les élus, un animateur en est pleinement conscient.

« Mais quand un élu local dit ce problème ne fait pas parti de mes compétences donc je ne vais pas m'en occuper, c'est comme s'il n'était plus le représentant de l'État dans la collectivité² ». (Issa Diop, technicien-animateur de *Débat Local*).

Le maire peut utiliser ces règles de compétences comme un moyen d'exercer une violence verbale sur l'animateur en l'humiliant publiquement sur sa supposée méconnaissance de ces règles et donc de son métier. *Débat Local* se voulant feutrée, informelle, amicale et conviviale comme une « conversation de café », peut se transformer en « tribunal ordinaire³ ». L'invité n'hésite pas à alors à donner à l'animateur des leçons sur la décentralisation et à transformer le passage à l'antenne des intervenants en une situation scolaire humiliante pour l'intéressé. C'est le cas lors du *Débat Local* du 18 septembre 2006.

« L'assainissement ne fait pas partie des neuf compétences transférées aux collectivités locales... ».

L'animateur lui coupe la parole : « Monsieur le maire, nous n'allons pas entrer dans les détails de la décentralisation ».

« Tes questions prouvent que tu ne maîtrises pas le code des collectivités locales sinon tu n'allais pas me parler d'assainissement. Laisse-moi t'expliquer les textes et la gestion communale. En tant qu'animateur, tu devrais apprendre la décentralisation dans sa totalité, l'élaboration et l'exécution d'un budget avant de me mettre en face des populations qui ne maîtrisent pas la chose ». (Ndiaga Niang, maire de Thiaroye-Sur-Mer).

Nous recevant dans son bureau de la mairie dans une somptueuse, pièce décorée comme une suite royale qui fait contraste avec la vétusté des autres parties de la mairie qui n'est accessible que par un chemin parsemé de flaques d'eaux stagnantes, le maire revient, avec insistance et quelque suffisance, sur les lacunes de l'animateur :

« L'animateur n'a rien compris de la décentralisation. Ses questions m'ont amené à m'exprimer techniquement pour argumenter mes propos. Mais je ne suis pas certain qu'il ait compris quelque chose, car nous n'avons pas le même niveau de compréhension⁴ ». (Ndiaga Niang, maire de Thiaroye-Sur-Mer).

¹ Entretien effectué le 11 septembre 2006 à *Air'Jeunes*.

² Entretien effectué le 11 septembre 2006 à *Air'Jeunes*.

³ Voir Cardon D. (1995), « Comment se faire entendre ? », *art. cit.* p. 156.

⁴ Entretien effectué le 20 septembre 2006 à la commune de Thiaroye-Sur-Mer.

Les animateurs, de leur côté, considèrent que l'émission ne peut atteindre son principal objectif - contribuer au développement des politiques et services publics - en raison de la méconnaissance par les maires des compétences que la loi de décentralisation leur attribue ; ignorance qu'ils imputent au fait que les maires n'ont qu'une vue politique de leurs fonctions, essentiellement de représentation, qui tient pour marginale la mission de gestionnaire des services publics pour la population.

« Il y a souvent des couacs dans l'émission car la décentralisation englobe beaucoup de choses qui permettent que le peuple soit plus proche des gouvernants qui doivent enfin résoudre leurs problèmes, c'est ça son objectif et aussi celui de *Débat Local*. Mais beaucoup de maires d'arrondissement croient qu'ils occupent des postes politiques uniquement, ils ne peuvent pas donner une définition précise de la décentralisation, ils ne maîtrisent pas les textes, ils ne savent pas, ils sont dans la politique politicienne. Certains d'entre eux ne diront pas un mot cohérent par rapport à la décentralisation, parce qu'ils ont été élus par rapport à leur argent ou leur importance dans le parti politique auquel ils sont affiliés¹ ». (Alex Sakho animateur de *Débat Local*).

Les animateurs ont cependant, développé une vision exclusivement juridique de la décentralisation fondée sur les textes. À l'égard des auditeurs, ils estiment que leur rôle principal est de les obliger à rester dans le cadre de ces règles de décentralisation.

« Mais ce qui nous intéresse c'est de pouvoir baser toutes les réactions dans l'émission sur le droit et les textes des collectivités locales. Il y a des auditeurs qui dépassent ce cadre en parlant d'autres choses, mais on [les animateurs de *Débat Local*] essaye de canaliser le débat en leur rappelant ce qui dit les textes concernant leurs droits en tant que citoyen² ». (Alex Sakho animateur de *Débat Local*).

Souvent les animateurs désamorcent le risque de perdre la maîtrise de la programmation et de laisser les intervenants les fixer en revenant, via les questions de la répartition des compétences prévues par la réglementation, à l'objet de l'émission, le dialogue avec l'autorité municipale, sur les seules compétences qui lui sont attribuées. Ils se replient sur l'objectif pédagogique de l'émission, tel qu'ils l'entendent.

« Par exemple, le bitumage des routes est considéré comme un problème technique et juridique de compétence, mais certains maires invités disent que les routes ne font pas partie de leurs compétences, pour éviter tout conflit, on lisait les textes en direct du studio pour que ce soit clair³ ». (Pape Ndoye, ancien animateur de *Débat Local* [2003-2005]).

Se sont ainsi créées, entre les élus et les animateurs, les bases d'un faux débat, les difficultés semblant provenir de la méconnaissance des textes par les maires et les citoyens alors qu'ils viennent essentiellement de leur non application.

¹ Entretien effectué le 13 septembre 2006 à *Air Jeunes*.

² Entretien effectué le 13 septembre 2006 à *Air Jeunes*.

³ Entretien effectué le 8 septembre 2006 à la *RMD (Radio Municipale de Dakar)*.

« On s'est vite rendu compte que les populations ne connaissaient pas les domaines de compétence du maire parce qu'elles nous parlaient du chômage et autres choses qui ne sont pas du ressort du maire. Donc nous avons changé d'option et maintenant quand le maire vient on met les éléments du reportage et les populations l'interpellent au téléphone sur les questions liées à leurs communes¹ ». (Lassana Samb, ancien animateur *Débat Local* [1999-2002]).

Les animateurs, sous la pression des maires, se conçoivent comme des acteurs professionnels des médias ; ils développent une idéologie professionnelle tout à fait ordinaire. Ils y ont été fortement incités par la nécessité devant laquelle ils se trouvent placés de continuellement et prioritairement donner des gages aux élus sur leur impartialité et sur leur capacité dans l'organisation des débats à contenir les revendications des auditeurs, comme le feraient des journalistes des radios ordinaires appliquant les règles de la profession. Ils pensent et agissent comme des intermédiaires neutres. Ils adoptent une posture de journaliste. Cette posture développe des véritables effets de censure pratiques. Elle fait écran entre les animateurs et les enjeux pratiques du projet de *Débat Local*, notamment la construction d'un rapport de quasi-fusion avec la communauté et donc l'auditeur.

Apparaît ainsi un hiatus entre la conception générale de leur rôle par les animateurs et ce qu'ils pensent être leur rôle pratique. Ainsi, amenés à évoquer leur pratique ordinaire, les animateurs ne se placent jamais du point de vue de cette communauté, qui occupe la place centrale dans l'expression de leur conception générale de leur rôle en tant qu'animateurs d'une émission d'une radio communautaire. Jamais ils ne remettent en cause le cadre dans lequel ils travaillent (la décentralisation) et le fossé que *Débat Local* fait apparaître entre les questions immédiates, vitales, urgentes des auditeurs et l'absence de réponse possible des maires sur ces questions. Ils ne s'interrogent jamais sur les implications pour eux, en tant qu'animateur d'une radio communautaire, d'être au service de la communauté et à ce titre de rendre vraiment la parole aux citoyens. Ils ne se posent pas, non plus, plus prosaïquement, la question de savoir s'ils améliorent ou non la production de services publics. Toutes questions qui sont pourtant au cœur, de leur aveu même, du projet de radio communautaire et de *Débat Local*.

2. L'irrépressible surgissement des urgences de la survie

Mais ce repositionnement extrêmement réducteur de l'émission dans leur conception pratique par les animateurs ne résiste pas à la pression des besoins quotidiens des Pikinois qui

¹ Entretien effectué le 7 septembre 2006 à Pikine.

ne se laissent pas enfermer dans le cercle de questions réduit et formel des textes de la décentralisation. Les animateurs se trouvent sommés par les auditeurs, en pratique, de traiter des questions très éloignées des cibles qu'ils se sont fixées et en dehors du périmètre relativement étroit dans lequel ils souhaitent enclore *Débat Local*. En quelque sorte, à trois décennies de distance, l'expérience de *Dissoo* se répète¹.

Principe de réalité

Nous avons systématiquement relevé les sujets de discussion lors des émissions auxquelles nous avons assisté ou que nous avons enregistrées. Le tableau n°10 rassemble ces sujets pour un échantillon d'émissions produites lors de nos deux enquêtes de terrain de 2006 et 2009.

¹ La série d'émissions dans *la Radio Éducative Rurale* créée par l'Unesco dans le monde agricole sénégalais en 1969 qui a été évoquée dans le chapitre 2.

TABLEAU 10-LES THÈMES ABORDÉS DANS *DÉBAT LOCAL*¹

2006			2008 et 2009		
Dates	Invités et Communes	Thèmes abordés	Dates	Invités et Communes	Thèmes abordés
10/04/2006	Maire de Guinaw Rail Sud	Insalubrité ; Réfection du stade et de l'école ; Demande d'approvisionnement de fournitures scolaires.	29/09/2008	Conseil national de la jeunesse (département de Pikine)	Plan d'actions de lutte contre le paludisme (distribution de moustiquaires imprégnées, sensibilisation, suivi, etc.) ; Implication des OCB dans la gestion des inondations (organisations participatives) ; Abandon des associations par les autorités locales (manque de subventions pour couvrir les activités) ; Compétence et engagement des associations locales dans le développement ; Éducation et emploi (aider les jeunes désœuvrés) ; Problèmes de transport ; Accès à <i>Air'Jeunes</i> (souhait d'un partenariat entre la radio et les associations locales pour la sensibilisation) ; Absence de centre de santé moderne.
24/07/2006	Conseillers municipaux de Pikine-Ouest	Litiges fonciers ; Corruption, clientélisme ; Injustice sociale (destruction de biens privés sans préavis) ; Insécurité (éclairage public, agressions) ; Lotissement ; Éducation (construction d'écoles publiques) ; Santé (construction d'hôpitaux) ; Sport (construction d'un stade).	25/05/2009	Maire de Djiddah-Thiaroye-Kao	Inondations (absence de logements décentes pour les populations déplacées à cause des inondations) ; Santé (construction de cases de santé et cherté des soins, ravage du paludisme) ; Assainissement (insalubrité, problèmes des bassins de rétention) ; Pauvreté ; Insécurité (éclairage public, agressions) ; Politiques partisanes ; Scolarisation (fort taux de déperdition scolaire) ; Démocratie participative (installation des Coq, Conseils de quartier) ; Prélèvement des impôts locaux et corruption.
04/09/2006	Maire de Pikine-Nord	Insécurité (banditisme, agressions, éclairage public) ; Insalubrité (ordures ménagères) ; Occupation anarchique du marché ; (« cantinisation »).	05/01/2009	Acteur de développement à Dalifort et candidat aux élections	Assainissement (insalubrité, lotissement, éclairage public, occupation anarchique de l'espace par les mécaniciens et les marchands ambulants, vétusté de la voirie, problèmes de l'autoroute à péage) ; Inondations et santé (problèmes des populations

¹ Toutes ces émissions sont suivies en direct du studio d'*Air'Jeunes*, chez les auditeurs ou enregistrées. Les sujets évoqués sont classés selon le nombre de fois qu'ils ont été abordés dans l'émission par les auditeurs intervenants.

				municipales	déplacées, maternité inondée et insalubre, manque d'eau potable) ; Jeunesse et sport (absence de stade et de foyer de jeunes, subventions des ASC) ; Éducation (absence de salles de classe, et lycées) ; Insécurité (agressions, absence de poste de police) ; Litige foncier (vente illégale de terrains, détournement de fonds publics) ; Appel à faire de la « politique autrement » (implication des délégués dans la gestion communale, incompétence de l'équipe municipale).
11/09/2006	Maire de Thiaroye-Gare	Insalubrité ; Inondations ; Assistance des associations de développement des jeunes ; Assistance aux personnes malades ; Réfection du marché.	10/01/2009	COSEF (Conseil sénégalais des femmes) département de Pikine et Guédiawaye	Parité sur les listes électorales (engagement politique et dévalorisation des femmes dans les instances de décision) ; Droits des femmes (proposition de loi sur la parité, charges de travaux domestiques des femmes, scolarisation des filles, pauvreté place des femmes dans les associations de base).
18/09/2006	Maire de Thiaroye-Sur-Mer	Émigration clandestine ; Assainissement (inondations, insalubrité, canalisation, évacuation des eaux dans les cimetières, éclairage public, voirie) ; Gestion partielle de la commune et œuvres sociales (distribution de vivres et médicaments, et sa présence dans les cérémonies) ; Environnement et santé publique (manque de sage-femme, absence de maternité, pollution visuelle et sonore à cause de l'industrie chimique) ; Jeunesse et associations (non implication des associations dans la gestion locale, absence de subventions pour les ASC, chômage) ; Litiges fonciers.			

Ce tableau n°10 montre la diversité des sujets de débat introduits par les intervenants dans une même émission. Et il montre surtout, en dépit des efforts de recadrage des animateurs, l'indifférence complète des auditeurs intervenants aux règles de dévolution des compétences posées par la loi sur la décentralisation que la grande majorité d'entre eux ignorent et ne paraissent pas souhaiter connaître.

Les sujets les plus fréquemment évoqués sont ceux qui touchent à leur vie matérielle quotidienne la plus immédiate : les inondations, et tout particulièrement les inondations des cimetières qui porte atteinte au caractère sacré du respect des morts, l'insalubrité, l'insécurité, la voirie, le foncier, l'assistance au pauvre et la « cantinisation¹ » des marchés (Il faut rappeler, ici, que le grand problème à Pikine ce sont les inondations et qu'elles ne font pas partie des compétences transférées au niveau des communes ; les maires n'ont pas de budget pour en limiter les effets, c'est-à-dire faire des systèmes de canalisation et organiser l'assainissement). Les auditeurs placent les relations entre les élus et eux sur le domaine très général de la production de leur vie matérielle immédiate, en général dans sa dimension collective et locale, mais cette limitation n'est pas absolue.

« Petits » et « grands » sujets

Les animateurs marquent un certain désarroi face à l'irruption de ces interpellations sur ces « petits » sujets, loin des programmes officiels et des « grands » domaines de compétences des maires, et considèrent qu'ils ne sont pas « du niveau » et de leur émission et des invités :

« On peut considérer un problème comme une petite affaire dans un quartier et pourtant c'est une grande préoccupation des population. Par exemple, une fosse à ciel ouvert dans une ruelle peut paraître banal, pourtant ce peut être dangereux car les gens peuvent se casser une jambe ou elle peut devenir un lieu de décharge des ordures ménagères² ». (Alex Sakho, animateur de *Débat Local*).

La distinction que les animateurs font entre les sujets importants et anecdotiques, généraux et personnels, dignes d'accéder au rang de sujet de débat public ou non, est étrangère à celle que font les Pikinois. La distinction faite par les animateurs entre les « grands » et les « petits » sujets recoupe davantage celle que font les élus.

¹ Rappelons que la « cantinisation » des marchés est le processus d'extension anarchique et irrégulier sur la voie publique des places de vente des marchés qui sont allouées par l'autorité municipale et donnent lieu à paiement d'une patente.

² Entretien effectué le 13 septembre 2006 à *Air Jeunes*.

« Les interventions les plus récurrentes dans l'émission c'est la préoccupation de ceux qui habitent dans les zones enclavées, la pré collecte des ordures ménagères leur pose d'énormes problèmes car il y a des endroits inaccessibles au camion de ramassage. Les habitants de ces zones sont obligés de parcourir de longues distances pour mettre leurs poubelles au dépôt donc ils demandaient de l'aide à la collectivité dans la pré collecte avec l'octroi de charrettes afin de pouvoir sortir leurs ordures ménagères. Mais le maire peut trouver ces demandes comme secondaires pourtant les populations la considèrent comme une principale préoccupation car ces ordures peuvent causer des épidémies surtout pendant l'hivernage. Ce problème peut faire l'objet de querelles entre le maire et les citoyens donc on invitait l' élu pour régler la situation¹ ». (Khalil, ancien animateur de *Débat Local* [2000-2005]).

Hors sujets

Les auditeurs intervenants abordent parfois les questions de politiques publiques plus éloignées de leurs préoccupations immédiates et journalières, même si elles engagent fortement leur avenir, telles que les questions d'équipement en centre de santé (qui sont essentiellement évoquées en rapport avec les accouchements) et en école, qui sont dans le champ de compétences des communes. Ils le font, cependant, plus rarement. Cette exclusion ne traduit pas une connaissance intuitive et implicite des pouvoirs réels des maires. Car les Pikinois interpellent les maires sur des questions qui sont manifestement hors de leur pouvoir comme élu local telles que l'émigration, le chômage, la pauvreté, la politique en faveur des femmes ; ou évoquent des sujets qui touchent à des questions générales d'exercice de délégation de l'action publique comme l'entente entre les membres des conseils municipaux (qui est de façon endémique mauvaise en dépit de son importance pour la réélection des élus), les pratiques de favoritisme et de clientélisme, la place des délégués de quartier et des associations informelles dans la vie locale. Cette exclusion des sujets de santé publique ou d'éducation publique traduit le fait que les Pikinois sont condamnés à des stratégies de survie à très court terme et que les actions de moyen et long terme qui exigent des investissements leur sont, de ce fait, totalement inaccessibles, ou en tout cas relèvent d'une autre logique que politique, même si elles engagent leur avenir et celui de leurs enfants.

Les animateurs face au vide de la décentralisation par défaut s'efforcent de faire de *Débat Local* un lieu d'apprentissage des règles de la démocratie locale ; les auditeurs, à travers les intervenants, souhaitent que l'on évoque leurs problèmes immédiats de survie, par-delà toute règle juridique extérieure. Cette incompréhension, dont ni les animateurs ni les intervenants ne sont responsables, dès lors que l'émission est centrée sur la personne et les pouvoirs du maire, alimente le sentiment d'indignation des intervenants et au-delà des auditeurs.

¹ Entretien effectué le 9 septembre 2006 à la RMD (*Radio Municipale de Dakar*).

3. L'impossible débat

« *Pour être élu il faut distribuer*¹ »

Hors de toute présence tierce, dans une situation d'entretien qui leur permet (sans doute partiellement) d'abandonner leur posture officielle ou leur position politique dans la concurrence pour la conquête des positions de pouvoir, les élus de Pikine - et les responsables administratifs qui en dépendent - expriment assez librement - et assez crûment - la conception qu'ils se font de leur fonction et de leur mission dans les nouveaux cadres de responsabilité issus des lois de décentralisation. Nombre de maires considèrent que leur rôle consiste à s'inscrire dans les pratiques de ce qui est considéré habituellement comme des « relations de clientélisme² ». Et ce rôle n'est pas dissimulé, il est même présenté comme une réalité à laquelle il n'est pas possible d'échapper. Ceux qui prétendent le contraire étant désignés - dans un but de discrédit - comme des intellectuels. C'est le cas de ce maire, fervent partisan d'Abdoulaye Wade (Président de la République en 2009) d'une quarantaine d'années, instituteur et propriétaire d'une école privée avec des ambitions présidentielles clairement affichées. Nonchalamment étendu sur son canapé en cuir dans son salon richement meublé, entouré de groupe de jeunes avec lesquels il regarde et commente un combat de lutte traditionnelle en se faisant servir le thé, Abdoulaye Diop, maire de Guinaw-Rail-Sud évoque avec un cynisme ouvertement affiché la réalité des pratiques des élus. Réélu lors des dernières élections locales, il vante sa popularité dans sa localité qui paraît également se rattacher à ses ambitions d'ascension politique et à son dessein explicite de bâtir une carrière nationale (élu depuis 2002) « je compte devenir Président de la République ». Avec un rire moqueur, il fustige les méthodes des candidats qui exposent leurs bilans comme argument de campagne électorale. De plus, il déclare faire usage *Débat Local* uniquement « pour se faire connaître au-delà de sa commune ».

« Le social est primordial pour un maire d'arrondissement, quant aux politiques publiques ou l'investissement sur les biens publics, ce sont des histoires d'intellectuels qui n'ont rien compris. Pour se faire élire ici [Pikine], un seul programme compte, c'est l'assistance des populations dans les

¹ Entretien avec Abdoulaye Diop, maire de Guinaw Rail Sud, effectué le 20 mai 2009 à Pikine.

² Selon Thomas Bierschenk et Jean-Pierre Olivier de Sardan, dans un contexte similaire, celui du Bénin, loin d'observer une disparition du clientélisme, on assiste plutôt à son rebondissement, mais dans un contexte compliqué par ce qu'ils qualifient d'« empilement institutionnel » ainsi que par la maigreur des ressources à redistribuer. Cette idée d'empilement institutionnel renvoie aux réformes successives qui, au lieu de remplacer des institutions par d'autres, aboutissent plutôt à les empiler en créant une situation de pluralisme juridique. Voir Bierschenk T et Olivier de Sardan J. P. (dirs.) (1998), *Les pouvoirs au village*, op. cit. p. 30.

dépenses quotidiennes, l'achat d'ordonnances, etc. Guinaw Rail est une commune très pauvre où la demande sociale est très forte, pour gagner la confiance des habitants ma maison est toujours ouverte aux gens qui viennent manger, dormir ou demander de l'aide¹ ». (Abdoulaye Diop, maire de la commune de Guinaw Rail Sud).

Cette thèse est confirmée par les propos de cet autre maire déchu lors des élections locales de mars 2009 qui met sur le compte des relations de clientèle sa défaite.

« Si un bilan pesait dans les élections, je serais réélu. Les citoyens ne votent pas pour un programme, il faut leur donner quelque chose en retour. L'opposition avait inscrit sur ses listes un gars du coin qui disait « je suis un enfant d'ici, votez pour moi et j'occuperai mieux de vous », au final il est élu parce que les habitants espèrent beaucoup plus de lui² ». (Amadou Diarra, ancien maire de Pikine-Nord [2002-2009]).

Cette logique est déplorée par cet autre maire, qui vient d'être élu (2009) et qui voudrait voir prévaloir une conception entrepreneuriale de la fonction de maire.

« Le rôle du maire n'est pas de distribuer du « diakhale [Les offrandes données par les voisins ou les amis en guise de soutien à la famille du défunt lors du décès d'un proche] » ou des soutiens, il doit régler les problèmes de la collectivité. À peine un mois que je suis installé, et je reçois déjà des sollicitations comme celle-ci [une facture d'électricité rangée avec les autres demandes de soutien]. C'est paradoxal, si je satisfais ces demandes personnelles avec le budget de la commune, je ne réaliserais aucun projet et les populations diront que je ne travaille pas et si je ne réponds pas à ces demandes, elles diront que je suis antisocial³ ». (Momar Fall, nouveau maire de Pikine-Nord).

Il poursuit :

« Je ne peux pas nier cette tradition, je dois être indulgent avec certains cas car j'ai aussi une fonction sociale, mais c'est l'intérêt général qui prime. En réalité, je n'ai qu'un billet politique à retourner à la collectivité, les populations doivent se satisfaire de ma présence dans les cérémonies, c'est déjà une marque de reconnaissance, car je viens partager avec eux leur bonheur ou malheur⁴ ».

Cette pratique perçue et définie comme clientéliste suscite des rivalités très intenses entre le maire de Pikine et les maires d'arrondissement pour l'accès aux ressources distribuables, seule source de financement disponible.

« Les communes d'arrondissement règlent les problèmes à la base avant qu'ils atteignent le sommet. Si les citoyens sanctionnent ces maires, le maire de la ville perd ses fonctions par ricochet. Pour gagner les élections [locales 2009], il fallait abandonner certains projets prévus dans le budget de la ville [80 milliards de francs CFA] et donner plus de moyens aux communes [40 milliards] à redistribuer à leurs électeurs⁵ ». (Amadou Diarra, ancien maire de Pikine-Nord [2002-2009]).

¹ Entretien effectué le 20 mai 2009 à Pikine.

² Entretien effectué le 23 mai 2009 à Pikine.

³ Entretien effectué le 23 mai 2009 à de Pikine-Nord.

⁴ Entretien effectué le 23 mai 2009 à de Pikine-Nord.

⁵ Entretien effectué le 23 mai 2009 à Pikine.

Cette pratique est utilisée par le pouvoir central pour favoriser les maires du parti majoritaire : ils leur versent les dotations prévues aux échéances réglementaires et en diffèrent le versement aux maires de l'opposition. Cette méthode est dénoncée sur un ton révolté par Amadou Diarra, le maire déchu de Pikine-Nord.

« L'État s'est borné à soutenir les listes dirigées par les grands responsables politiques au détriment de nous autres [maires des communes], avant les locales, nous le supplions de nous verser les fonds de dotation¹ pour financer notre campagne électorale en vain. De ce fait, je n'ai pas pu satisfaire la demande sociale dans ma commune et c'était fini pour moi, les électeurs m'ont sanctionné sans état d'âme² ».

Solidarité rapprochée ou clientélisme : la parole interdite

Ces pratiques sont interprétées par les acteurs pikinois, notamment ceux appartenant au milieu intellectuel (ou proches de celui-ci) largement influencé par les cercles universitaires français africanistes comme les conséquences de l'existence d'un système de clientélisme politique. Un concept spécifique a même été forgé, celui de néo-patrimonialisme³. La vie politique pikinoise et son lien avec ces « générosités » est souvent ramenée à cette seule formule. Cette interprétation mérite d'être fondamentalement réinterrogée.

Cette pratique telle qu'elle est développée à Pikine - notamment dans la mesure où elle n'est pas systématiquement liée à une réciprocité d'allégeance partisane ou de ralliement électoral - ne peut être regardée simplement comme une forme de clientélisme. Pour en prendre toute la mesure - et bien comprendre les observations des élus sur la nécessité pour eux de s'y conformer - il est nécessaire de la rapporter au système général de la solidarité rapprochée telle que la définit R. Castel dans son étude historique sur le salariat en France⁴. Il montre que dans tous les systèmes fondés sur le salariat - c'est-à-dire la coupure entre les acteurs sociaux de leur condition d'existence et donc de travail soit par l'urbanisation (séparation de la terre et de la famille paysanne) soit par le capitalisme (séparation des outils de production) - il existe un système de prise en charge institutionnalisé des risques individuels de l'existence (période de non emploi, maladie, accident, infirmité, vieillesse, etc.). Dans les systèmes sans prise en charge collective institutionnalisée tels que ceux que connaissent les pays développés et de tradition salariale ancienne (sécurité sociale publique ou

¹ Ce sont les sommes que l'État prélève sur les dépenses des collectivités locales et qu'il leur reverse en fin d'année.

² Entretien effectué le 23 mai 2009 à Pikine.

³ Voir Annexe 5-Les enjeux du néo-patrimonialisme.

⁴ Voir Castel R. (1999), *Les métaphores de la question sociale : une chronique du salariat*, op. cit.

assurance privée, la différence à ce niveau est secondaire) R. Castel appelle ces dispositifs, les systèmes de solidarité rapprochée. Ils sont constitués des solidarités familiales ou de voisinage. Cette analyse éclaire d'un jour différent une pratique que dévalorise le terme de clientélisme. À Pikine, comme on l'a vu, ces solidarités sont très actives et intenses et elles se développent au niveau du quartier. Ce qui est une particularité de Pikine, notamment, c'est que ce système de solidarités rapprochées ait progressivement intégré, incorporé, de façon informelle, le système de prélèvement obligatoire placé entre les mains des élus. Il prend la forme de la nécessité pratique pour l'élu d'utiliser, en toute illégalité, une fraction des ressources collectées sous forme de taxes et d'impôts comme source de financement à ce qui est au fond l'équivalent d'un fonds d'aide sociale ou d'une association de bienfaisance. Ce système est d'autant plus considéré comme une exigence normale et soulève moins d'indignation, qu'une partie des ressources ainsi mise à disposition sous une forme informelle aux nécessiteux provient de l'aide extérieure.

ENCADRÉ 19-LE CLIENTÉLISME, UNE NOTION VAGUE

La notion de clientélisme est vague, elle n'a jamais fait l'objet d'une définition rigoureuse, en dépit du fait qu'elle soit très utilisée. Elle recouvre une réalité multiforme difficilement cernable¹. Elle désigne la solidarité inconditionnelle d'un groupe d'hommes à un responsable politique sans autre contrepartie que la conquête commune de postes politiques par la concurrence politique. Elle est, sous cet angle, inscrite dans la logique même du jeu politique. Mais elle renvoie aussi à l'entente pour le détournement des fonds publics systématique ou l'achat de scrutin par la distribution à plus ou moins grande échelle de petites faveurs en liquide ou en promesses. Le spectre est ainsi large du vol de fonds publics en bande organisée et à l'association de malfaiteurs à la tricherie électorale généralisée ou même à la simple et bénigne « écurie » d'un candidat à une élection.

Aucune étude précise n'a cherché, au Sénégal, à donner un contenu concret à cette notion : liste des membres des réseaux, conditions d'appartenance, règles d'affiliation, échanges mutuels des avantages, sanctions des déloyautés, etc. (sur le modèle par exemple d'étude des relations de parenté ou de constitution de clans ou d'ethnies ou des systèmes de dons et de contre dons). En outre, nombre des pratiques que l'on constitue comme spécifique au système africain est en réalité universel et se retrouve dans tous les systèmes politiques des démocraties². C'est notamment le cas de la fidélité inconditionnelle des militants à leur chef politique, la relative constance des appartenances politiques, les formes de solidarité des groupes ainsi constitués à chacun des membres qui y appartiennent en cas de difficultés personnelles ou familiales imprévues ou de revers individuels.

Le responsable politique pikinois a des obligations de secours aux citoyens dans le besoin ou dans le désarroi. Cette obligation ne lui est pas propre. Elle s'impose à toutes les personnes qui appartiennent aux classes supérieures de la société sénégalaise et qui disposent des moyens financiers pour s'en acquitter, ce sont en fait ceux qui font l'objet d'un classement social qui les range parmi la catégorie des intellectuels³. Dans chaque maison d'un haut responsable d'une entreprise ou d'une administration, il existe une pièce dans laquelle, à heure et jour fixe, il est possible pour tout un chacun de venir exposer les demandes d'aide, pour des raisons médicales,

¹ Voir Médard J. F. (2000), « Clientélisme et corruption », *Tiers-Monde*, tome 41, n°161, p. 76 ; Quantin P. (2004) (dir.), *Voter en Afrique, comparaisons et différenciations*, Paris, L'Harmattan ; Dahou T., Foucher V. (2004), « Le Sénégal entre changement politique et révolution passive », *Politique Africaine*, n°96, pp. 5-21.

² Voir Michels R. (1914), *Les partis politiques*, op. cit.

³ Voir Annexe 1-Le Politique au Sénégal.

d'indigence passagère ou durable¹. Les responsables politiques peuvent s'acquitter de cette obligation sur leur fonds personnels ou publics, lorsqu'ils sont élus. Cette pratique ne correspond pas à l'idée floue de clientélisme même si à l'évidence, elle peut y être plus ou moins directement greffée. Les quémandeurs et les bénéficiaires de ces aides et faveurs n'appartiennent pas nécessairement à la même famille politique que l' élu. Aucune obligation de réciprocité n'est formellement imposée et imposable. Celui qui en bénéficie peut s'affilier au parti de l' élu ou non, il peut ou non voter pour lui aux prochaines élections. Même si elle peut faire naître une exigence de reconnaissance morale ou de fidélité politique chez celui qui en est le bénéficiaire, la faveur accordée reste de droit et de fait gracieuse. Ce qui compte en revanche, c'est que celui qui y est astreint par la position qu'il occupe dans la hiérarchie sociale et dans le système des fonctions occupées, ne prétende y échapper, sous une forme ou sous une autre. Comme les maires le disent dans les entretiens les « électeurs sanctionnent systématiquement un élu qui se dérobe à cette obligation² » générale.

Il serait vain de jeter un soupçon sur les intentions des auteurs de ces études³ ; il serait enfin vain de sous-estimer l'importance pratique et politique des pratiques ainsi dénoncées. Tels ne sont pas nos propos. Mais il serait tout aussi important d'étudier la corruption à Pikine sous un autre jour que celui de l'éthique et sous un autre angle que celui de l'honnêteté individuelle. Comme il serait utile d'analyser les fonctions de ces dénonciations morales dans la société pikinoise.

Sources : Médard J. F. (2000), « Clientélisme et corruption », *art. cit.* ; Quantin P. (2004) (dir.), *Voter en Afrique, comparaisons et différenciations, op.cit.* ; Dahou T., Foucher V. (2004), « Le Sénégal entre changement politique et révolution passive », *art. cit.*

Pris, en particulier, par les animateurs dans cette perspective exclusivement morale - celui de la corruption et du clientélisme - les questions difficiles que soulève ce système et qui ne peuvent trouver une solution que dans une reproblématisation d'ensemble⁴ exigent la mise en place de dispositifs communicationnels particuliers - qui seraient très complexes - qui n'ont pas été institués par *Débat Local*. De ce fait, l'émission en a fait une sorte de tabou en tant qu'objet de débat tout en laissant le thème prospérer sous la forme de la dénonciation morale par les auditeurs (notamment ceux que nous appellerons les indignés), ce qui n'incite pas les élus à venir s'en expliquer publiquement dans *Débat Local*.

¹ Selon Alain Marie, cette logique qui entretient la « socialité et la socialisation communautaires » est un système de protection... ». Voir Marie A. (1997), *L'Afrique des individus. Itinéraires citadins dans l'Afrique contemporaine (Abidjan, Bamako, Dakar, Niamey)*, Paris, Karthala, p. 78.

² Entretiens avec Abdoulaye Diop, maire de Pikine-Ouest et Amadou Diarra ancien maire de Pikine-Nord, effectués le 20 mai 2009 et le 23 mai 2009.

³ Voir Olivier de Sardan J. P. (1996), « L'économie morale de la corruption », *Politique Africaine*, n°63, pp. 97-116 ; Banque mondiale (2002), *Qualité de la croissance*, Bruxelles, Éditions Banque mondiale-De Boeck Université ; Médard J. F. (2004), « La corruption en Afrique une stratégie de survie », in Mengue M. T., Boukongou J. D. (dirs), *Comprendre la corruption au Cameroun*, Yaoundé, Presses de l'Université catholique de Côte d'Ivoire, pp. 18-191 ; Blundo G. et Olivier de Sardan J. P. (2007), *État et corruption en Afrique : une anthropologie comparative entre fonctionnaires et usagers (Bénin, Niger, Sénégal)*, Paris, Éditions Karthala ; Metodjo A. K. (2008), *Devenir maire en Afrique. Décentralisation et notabilités locales au Bénin*, Paris, L'Harmattan.

⁴ Voir Encadré n°19-Le clientélisme, une notion vague » qui esquisse les grandes lignes d'une telle reproblématisation.

SECTION 2-LA « TERRA INCOGNITA » DE *DÉBAT LOCAL*

Face à la décentralisation par défaut qui rendait impossible la réalisation complète du projet initial de *Débat Local* dans le domaine des biens publics une option de redéfinition du projet par les animateurs, compte tenu de la vitalité des associations informelles et de leur rôle crucial dans la production des services publics locaux aurait pu être d'étendre le format et le concept de l'émission à un dialogue avec ces grands acteurs de la vie locale dont les fonctions sont, dans leur réalité matérielle, très proches de celles du gouvernement représentatif. Cette section montre que cette alternative pourtant inscrite dans son format, n'a pas été explorée par les responsables de l'émission et de la radio. Elle en cherche les raisons dans deux directions complémentaires, voire corrélatives : d'une part, l'insuffisant ancrage communautaire d'*Air Jeunes* elle-même - notamment le fait que les acteurs de la vie démocratique directe y jouent un rôle très réduit et passif ; d'autre part, les visions de la politique dont les animateurs de *Débat Local* se veulent les militants et sous l'empire desquelles le projet de radio a été tout entier placé, parfois inconsciemment.

1. L'ignorance par *Débat Local* des acteurs de la démocratie directe

Les animateurs n'ont pas mis en place un système structuré de relations avec les associations. Leur participation est aléatoire, au gré des rencontres ou des informations recueillies. *Débat Local* s'est polarisée sur l'organisation d'un simple dialogue bilatéral entre les élus et les citoyens. Cette focalisation a précipité l'éviction de l'émission des associations tant informelles que formelles et liées à la promotion de la démocratie participative comme les associations promues par l'Union européenne ou les associations liées au courant altermondialiste comme le « Cerpac (Centre de recherche pour l'action citoyenne) ».

1.1. Les éternels absents du *Débat Local*

Les exclus : les associations informelles

Les associations informelles qui se tiennent volontairement hors de la sphère d'influence des élus sont délibérément ignorées par les animateurs de *Débat Local*.

« Cette émission [*Débat Local*] reçoit beaucoup de responsables, mais surtout les hommes et les femmes qui ont été élus pour gérer la commune¹ ». (Alex Sakho, animateur de *Débat Local*).

Cet ostracisme est regardé comme un parti pris élitiste, même par les acteurs très engagés dans le travail communal, au plus haut niveau technique.

« Il faut que les animateurs diversifient l'émission en invitant peut être un commerçant pour discuter de certains problèmes concernant les marchés, mais souvent dans *Débat Local*, les cibles sont pris par le haut [les politiques] alors que la vendeuse de poisson peut être invitée un jour, être sur le podium et discuter sur des questions de développement, elle aurait des choses à dire² » (Papa Baba N'diaye, directeur du Complexe Léopold Sédar chargé de la coopération).

Cette exclusion est d'autant plus difficile à comprendre que les animateurs de *Débat Local* connaissent la fonction de ces associations dans l'importante autoproduction de services publics par les citoyens pikinois. Et ils ne peuvent ignorer qu'en délaissant cette dimension de la vie sociale des Pikinois et les institutions qui la structurent, ils enferment dans des limites étroites le développement de leur projet originel d'émission interactive politique d'une radio communautaire, comme le rappelle le directeur du complexe Léopold Sédar Senghor, qui partage les locaux du centre avec l'émission (rappelons qu'*Air'Jeunes* se situe dans le complexe).

« Il y a beaucoup de problèmes que seules les populations de Pikine peuvent régler avec l'aide d'*Air'Jeunes*. Et peut-être en traitant ces questions les Pikinois seraient beaucoup plus impliqués dans la radio. Dans certaines questions qui relèvent du général que *Débat Local* aborde tels que les problèmes de transport, de l'insécurité et de l'insalubrité, il y a des sous-thèmes qui concernent la vie quotidienne du citoyen et non le politique, par exemple l'usage des moustiquaires imprégnées pour éviter le paludisme³ ». (Papa Baba N'diaye, directeur du Complexe Léopold Sédar chargé de la coopération).

Sur les vingt-sept émissions de *Débat Local* suivies en direct ou enregistrées, seule une a été consacrée aux associations formelles, celle du « Conseil national de la jeunesse section départementale de Pikine ». Quant aux associations informelles nous n'avons pas eu connaissance de leur invitation à l'émission.

Le proscrit du Débat Local : le délégué de quartier

Débat Local ignore les délégués de quartier et ne les invite jamais à participer aux discussions.

¹ Entretien effectué le 13 septembre 2006 à *Air'Jeunes*.

² Entretien effectué le 18 septembre 2006 à Pikine.

³ Entretien effectué le 18 septembre 2006 à Pikine.

« Les délégués de quartier ne sont jamais invités dans *Débat Local*, pourtant avec tous les problèmes quotidiens que nous sommes appelés à résoudre, nous avons autant de responsabilités dans les quartiers que les maires qui se terrent dans leurs bureaux climatisés¹ ». (Aliou Ndao, délégué de quartier de Mousdalifa 2, Guinaw Rail Sud).

Débat Local n'évoque d'ailleurs jamais non plus le rôle des délégués de quartier. Ostracisme délibéré ou négligente indifférence ? Dans les entretiens, les animateurs ne manifestent aucune animosité ou méfiance à l'égard des délégués de quartier. Tout se passe comme si cette figure de la vie sociale pikinoise échappait à leur attention, comme s'ils appartenaient à un monde étranger à leur préoccupation personnelle et surtout professionnelle. Cette attitude suggère que les animateurs de *Débat Local* s'inscrivent d'emblée dans les catégories et structures de la vie communale que les lois de la décentralisation veulent imposer. Compte tenu de leurs origines, de leur âge et de leur rapport à l'avenir, ils sont spontanément portés à ignorer socialement les délégués de quartier et les formes qualifiées de traditionnelles de l'entraide et la coopération locale.

Les participants aléatoires : les associations formelles

Ibrahima Lô, Coordonnateur « ECO/PN (Espace de concertation et d'orientation de Pikine-Nord) », fait bien ressortir l'ignorance dans laquelle les animateurs de *Débat Local* tiennent le travail de coordination de ces grandes associations :

« Nous avons organisé une rencontre avec les candidats aux élections locales [mars 2009] en leur demandant de défendre leurs programmes et de répondre aux questions des populations, nous avons convié dans chaque quartier trois à quatre personnes neutres. Chaque candidat de Pikine-Nord a déroulé son programme pendant 15mn, ensuite les populations leur ont posé des questions, le débat était diffusé sur écran géant c'était fabuleux. Nous avons aussi demandé à *Air'Jeunes* de couvrir l'événement, mais elle n'est même pas venue, je peux vous montrer la lettre de demande de couverture, pourtant, ils [Les membres d'*Air'Jeunes*] organisent le *Débat Local* tous les lundis, mais le dialogue doit associer aujourd'hui les organisations et tous les acteurs de la localité. *Débat Local* ne doit plus être une émission où uniquement les hommes politiques sont invités, elle devrait nous permettre de sensibiliser les maires et les populations. Il serait plus intéressant si elle couvre ou relaie les activités qui se développent au niveau des conseils de quartier. Peut-être, nous allons en discuter avec eux [les animateurs de *Débat Local*]² ». (Ibrahima Lô, Coordonnateur d'ECO/PN à Pikine).

Son regret est confirmé par le responsable du « CLC (Cadre local de concertation) de Pikine-Est », qui souligne que les seules relations entre ces structures et *Débat Local* ne naissent qu'à l'initiative des responsables de ces dernières, en dépit des liens interpersonnels qui unissent les responsables de la radio et les responsables de ces grandes associations.

¹ Entretien effectué le 19 septembre 2006 à Guinaw Rail Sud.

² Entretien effectué le 26 mai 2009 à Pikine.

« Certains membres d'*Air Jeunes* militaient avec nous dans des associations de quartier ou des ASC. Mais la radio ne communique pas avec les organisations de base, chaque fois qu'il a eu un semblant de dialogue c'est nous [responsables d'associations] qui les sollicitons. C'est le cas lorsque le CLC [cadre local de concertation] avait parrainé *Débat Local* sur les associations dans le cadre de son programme de lutte contre la mendicité¹ ». (Amadou Gueye, Secrétaire administratif du CLC de Pikine-Est).

Le responsable du « Cerpac (Centre de recherche pour l'action citoyenne) » pour sa part, n'a jamais été invité à l'émission.

« Malheureusement nous n'avons pas accès à *Air Jeunes* pour informer les populations de ce processus [mis en place du budget participatif dans la commune de Ndiarème], c'est une de nos faiblesses. Je pense que pour un tel dispositif, si nous étions souvent invités à l'émission *Débat Local*, les choses seraient différentes car les citoyens seraient plus au courant de nos activités. Mais *Air Jeunes* est assez éloignée de nous, on se demande si elle a pour vocation de s'impliquer dans la gestion des municipalités, c'est ce qu'elle dit, mais dans la réalité c'est autre chose. Par exemple, j'ai participé à *Débat Local* qu'une seule fois en 1999 quand j'étais conseiller municipal [1996-2002], mais depuis que je m'occupe du Cerpac, je ne suis jamais invité. Pour mettre en place un tel dispositif, il faut avoir accès à une radio communautaire pour informer les citoyens et avoir une démarche transversale d'information qui est censée coïncider le maire² ». (Sidiki Daff, Président du Cerpac).

Même les associations dont l'activité est très liée aux maires et au gouvernement représentatif, comme le coordonnateur d'« ECO/PN » le rappelle, ne parviennent pas à s'imposer à l'émission comme partie prenante du débat local officiel.

1.2. L'impossible espace public

Un ancien auditeur de *Débat Local* que nous avons interrogé en 2006, déplorant l'évolution précoce de l'émission vers un tête à tête entre l'élu et les citoyens, excluant tous les autres acteurs, montre une des conséquences de cette dynamique centripète : l'élimination d'un des acteurs les plus importants de la démocratie participative, le citoyen informé. Celui-ci, disposant d'une compétence technique spécifique, serait en mesure de faire obstacle à l'utilisation par l'élu de l'avantage informationnel que son élection lui procure, du fait qu'il est le seul à avoir accès aux dossiers relatifs à la production des services publics.

« C'était une relation d'échange entre les élus et les administrés et non une relation transversale, et les populations adhéraient à cette idée. De plus, les anciens animateurs de *Débat Local* invitaient souvent des hommes qui maîtrisaient leurs dossiers comme les spécialistes de la décentralisation. C'est bien d'inviter les maires des communes d'arrondissement, mais il faut varier les invités³ ». (N'darim N'diaye, ancien auditeur de *Débat Local*, technicien de l'environnement sur la gestion des déchets, ancien directeur d'exploitation d'Ama-Sénégal).

¹ Entretien effectué le 14 septembre 2006 à Pikine

² Entretien effectué le 10 juin 2009 à Hamo 6, Guédiawaye.

³ Entretien effectué le 10 septembre 2006 à Mbao, Pikine.

Ce citoyen informé joue, ou pourrait jouer, un rôle essentiel dans la constitution d'un espace public au sens de J. Habermas¹ et dans le déploiement d'un dispositif participatif. Il est le garant d'échanges d'arguments fondés autant qu'il se peut sur la raison et sur les données de fait les plus objectives et les plus éloignées des intérêts personnels, économiques, idéologiques, symboliques, comme politiques, des acteurs. Il incarne symboliquement le fait que le politique ne peut être sans arbitraire, totalement étranger sinon à la vérité au moins au vrai, sans toutefois gouverner en son nom². La démocratie participative réserve une place de premier plan à l'objectivité technique et à la diffusion à tous les citoyens de ses données essentielles. N'darim N'diaye, représentant exemplaire de ce type d'intervenant, à la fois désigne le processus de son éviction de l'émission et exprime son malaise devant ses modalités implicites.

« Les animateurs doivent tenir un carnet pour relater les réalisations de tous les maires après leur passage à l'émission pour voir s'il ont tenu leurs engagements vis-à-vis des populations. Ce protocole doit se faire avec les populations pour voir ce que *Débat Local* a apporté dans le développement des communes. J'ai fait 17 ans de municipalité, élu [conseiller municipal] très jeune, donc je connais très bien les communes, je suis aussi technicien de l'environnement, j'étais le directeur technique de Ama Sénégal, je maîtrise la gestion des ordures, j'ai travaillé dans l'organisation des quartiers, la gestion de la délinquance et des activités associatives. Ainsi les anciens animateurs de *Débat Local* faisaient souvent appel à moi pour vérifier certaines informations sur la décentralisation, je les appelais aussi pour les informer sur certaines décisions politiques, car j'habite à Pikine et une information concernant la localité ne doit pas être diffusée ailleurs sans que *Débat Local* ne soit au courant. Je ne pouvais pas rester 48 heures sans que les animateurs m'appellent pour me demander quelles sont les actualités à Pikine. Les animateurs doivent avoir leurs sources et leurs collaborateurs dans la commune. J'ai arrêté cette collaboration car je n'ai plus de répondant à l'émission, je ne suis plus à l'aise. Je n'écoute plus l'émission depuis que les anciens animateurs sont partis, avant c'était ma radio, mon émission, j'avais calé mon poste sur *Air Jeunes*, je n'écoutais pas un autre. De fait, ce que je faisais avec les anciens animateurs, je le fais maintenant avec d'autres animateurs dans d'autres radios qui reconnaissent mes capacités, par exemple la *RMD [Radio Municipale de Dakar]* m'appelle souvent pour les questions de l'environnement³ ».

Kiné Faye, vendeuse de poissons au marché de Thiaroye, auditrice occasionnelle de l'émission, abonde dans le même sens :

« Au début dans l'émission *SOS Mbed mi* que la radio organisait dans les quartiers, les animateurs nous demandaient de participer et de donner notre avis sur les problèmes que rencontrent les femmes

¹ Voir Habermas J. (1993), *L'Espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, Payot. Sur la sociologie et la structuration de l'espace public, voir *Idem*, « Structures sociales de la sphère publique », pp. 38-66.

² « Rien n'est plus inconsistant qu'un régime politique qui est indifférent à la vérité ; mais rien n'est plus dangereux qu'un système politique qui prétend prescrire la vérité. La fonction du « dire vrai » n'a pas à prendre la forme de la loi, tout comme il serait vain de croire qu'elle réside de plein droit dans les jeux spontanés de la communication. La tâche du dire vrai est un travail infini : la respecter dans sa complexité est une obligation dont aucun pouvoir ne peut faire l'économie. Sauf à imposer le silence de la servitude » Voir Foucault M. (1984), « Le souci de la vérité » (entretien avec F. Ewald), *Magazine littéraire*, n°207, pp. 18-23.

³ Entretien avec Ndarim Ndiaye, effectué le 10 septembre 2006 à Mbao, Pikine.

de Pikine et c'était une vraie discussion entre nous, les débats étaient houleux, mais on arrivait toujours à trouver un consensus sur ce que nous devons réclamer au maire¹ ».

Au total, toutes ces analyses montrent que *Débat Local* n'a pas pu surmonter, dans le domaine essentiel de son projet de la gestion et production des biens publics, les contradictions inhérentes au contexte de la décentralisation : absence de débat sur la décentralisation elle-même et ses liens avec les populations et leurs acteurs, notamment avec les associations formelles créées pour promouvoir la démocratie participative ; disqualification des demandes des populations par des arguments formels et juridiques ; absence de liens avec les acteurs producteurs des services publics de base, les associations informelles de la démocratie directe ; ni avec les délégués de quartier ; éviction progressive des citoyens informés ; ignorance du quartier comme lieu premier générateur du local, etc. Tout concourt à enfermer *Débat Local* dans un cadre qu'elle ne parvient pas à desserrer et la condamne à animer un débat tronqué.

2. Les raisons d'un débat local tronqué

Quelles sont les principales raisons de la faiblesse de l'usage de *Débat Local* en ce domaine ?

2.1. Des relations sélectives

Le groupe des fondateurs, dont nous avons décrit les personnalités qui en sont membres et le processus de constitution - qui a été en même temps un processus d'éviction des autres acteurs qui étaient à l'origine de la radio - ne sont pas sans lien avec le mouvement associatif. Ils sont issus d'une fraction du mouvement associatif, celle constituée des grandes associations qui ont un rôle de fédération des petites associations informelles². Dans ces associations elles-mêmes « leaders », les fondateurs avaient un rôle de dirigeant. Et ces associations avaient une dimension qui dépassait le cercle restreint de Pikine.

« Les OCB [Organisation communautaire de base] font partie de la coordination de la radio. Nous [« fondateurs »] étions des leaders d'associations pour pouvoir installer cette radio, nous venons des OCB de toute la région Dakar, pas seulement de Pikine. Je dirigeais une grande association à Dakar, Charles [Coordonnateur] de même, Moctar Ndiaye [Responsable de la promotion et des relations publiques et coordonnateur de la radio-école communautaire] est le président de l'Odecav [organisme

¹ Entretien effectué le 11 Août 2006 au marché de Thiaroye, Pikine.

² Ces associations sont décrites dans le chapitre 3-*Débat Local* au cœur des enjeux de la représentation politique à Pikine.

départemental de coordination des activités de vacances] de Dakar qui regroupe 160 associations. Quand les navétanes [tournois de football inter-quartiers pendant l'hivernage] arrivent il n'a plus le temps, c'est pour cela que vous ne le voyez pas à la radio et Kéba [Responsable des finances] vient d'une association de Pikine. Nous ne sommes pas venus comme ça parce que nous avons un niveau intellectuel plus élevé. Au départ pour être membre de la coordination il fallait être d'abord membre d'une association, même pour être journaliste, surtout les premiers, il fallait venir d'une association, mais avec le temps tout a changé, peut-être, ce sont les derniers animateurs qui sont arrivés comme ça de nulle part¹ ». (Cheikh Fall, Responsable des programmes à *Air'Jeunes*).

Certains animateurs de l'émission occupent aussi, mais à un niveau moindre, une position similaire dans le monde associatif.

« Je suis un acteur de développement, dans mon quartier à Pikine Dagoudane j'ai créé une association, un collectif pour la protection de l'environnement. Chaque année ce collectif organise de grandes manifestations comme la journée mondiale de l'environnement. Même si je n'ai pas le temps de m'impliquer davantage, j'interviens quand je peux² ». (Alex Sakho, animateur de *Débat Local*).

Dès le départ, les responsables d'*Air'Jeunes* ont des positions de mandataires quasi professionnels comme ceux que décrivent R. Michels et P. Bourdieu dans leurs études sur la délégation³. Ils ont partie liée avec la logique de la représentation à un niveau élevé et sous une forme professionnalisée et générale. Tout les porte à transposer dans la radio le modèle de délégation qu'ils mettent en œuvre dans les associations et à y investir le capital d'autorité qu'ils tiennent de leur position élevée dans le monde des associations, surtout formelles. D'autant plus que les organes sociaux de la radio, qui auraient pu et dû constituer des forces de contrôle et de limitation de leur pouvoir, n'ont pas véritablement fonctionné.

La place des associations dans les organes dirigeants

Selon le statut d'*Air'Jeunes*⁴, la radio devait être composée par les membres délégués du Fojes (Forum jeunesse Sénégal) et les groupes constitués en comité local à Pikine. Nous avons vu comment ces dispositions ont été tournées au moment de sa création en faveur de la constitution du groupe des fondateurs. Mais demeuraient des règles générales de fonctionnement qui devaient assurer que la radio en tant qu'association communautaire était dirigée, selon des modalités démocratiques, par la communauté au service de laquelle elle s'était mise.

¹ Entretien effectué le 18 mai 2009 à *Air'Jeunes*.

² Entretien effectué le 13 septembre 2006 à *Air'Jeunes*.

³ Voir Michels R. (1971), *Les partis politiques, op cit.* ; Bourdieu P. (1984), « La délégation et le fétichisme politique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°52, pp. 49-55.

⁴ Ce document n'est pas référencé, c'est l'un des rares documents qu'un membre fondateur d'*Air'Jeunes* a voulu nous donner en toute discrétion.

ENCADRÉ 20-LES STRUCTURES DIRIGEANTES D'AIR'JEUNES

Air'Jeunes était placée sous le pouvoir d'une assemblée générale qui se réunirait une fois tous les trois ans pour assurer les fonctions habituelles d'une assemblée générale d'une association : définir l'orientation générale de la radio au niveau des objectifs et de la programmation ; amender ou modifier les statuts et règlements intérieurs ; élire les membres du conseil d'administration et les commissaires aux comptes ; discuter et adopter le rapport d'activité du conseil d'administration ; discuter ou refuser le bilan financier ainsi que les prévisions budgétaires ; ratifier les décisions du Conseil d'administration. *Air'Jeunes* devait aussi disposer d'un conseil d'administration doté du pouvoir exclusif d'élaborer la politique générale de la radio et d'assurer sa bonne marche ; appliquer les résolutions et les décisions de l'Assemblée générale : fixer les cotisations et les conditions concernant les droits et les privilèges des membres ; élire le président du conseil d'administration ; recevoir l'adhésion de nouveaux membres ; élaborer un plan d'action à moyen et long terme de la radio ; prendre toute disposition utile pour la bonne marche de la radio dans la cadre de ses compétences. La radio devait avoir également une coordination générale (responsable des programmes et de production, responsable de la promotion du marketing social, responsable technique, responsable des finances, responsable administratif) dont la composition était approuvée par le conseil d'administration et dirigée par une personne élue au sein du conseil d'administration. Cette coordination exerce l'autorité opérationnelle sur la radio.

Sources : Enquête de terrain en 2006.

Ces dispositions ne créent pas un ancrage étroit de la radio avec la communauté pikinoise, directement ou indirectement par l'intermédiaire des associations informelles ou des délégués de quartier. Ces derniers ne sont d'ailleurs, jamais mentionnés. L'Assemblée générale n'est pas issue d'un scrutin direct ou mieux encore d'un principe de démocratie directe tel que le tirage au sort ou la rotation obligatoire. Les associations qui peuvent être membres des organes de direction ou du collège qui les désignent ne sont pas précisées. Comme ne sont pas précisées la répartition des voix entre les membres de l'Assemblée générale. De plus, le pouvoir de l'Assemblée générale ne peut être que très réduit puisque le rythme de ses réunions est de trois ans et qu'elle ne peut être convoquée en séance extraordinaire. Les organes dirigeants, conseil d'administration et coordination, sont passibles des mêmes constats (personnalisation, pas de protection contre l'aristocratisation et la bureaucratisation) que celles qui viennent d'être formulées pour l'Assemblée générale.

De plus, ces règles de fonctionnement n'ont pas été respectées. Les propos d'un responsable d'une grande association - pourtant très structurée et faisant partie du monde des acteurs locaux de la démocratie participative promue par l'Union européenne - fait bien apparaître le mur élevé par les dirigeants en place entre la direction de la radio et les grands partenaires potentiels d'une radio communautaire.

« Nous ne connaissons pas les organes de la radio, ni comment elle est structurée, ni ses mécanismes, nous la connaissons que de l'externe, nous ne savons même pas si nous avons la possibilité de faire partie de sa coordination. Peut-être si *Air'Jeunes* organise une journée porte ouverte cela nous

permettra de mieux la connaître, si elle descend aussi au niveau dans la base, elle se fera connaître de l'interne¹ ». (Amadou Gueye, Secrétaire administratif du CLC de Pikine-Est).

Les responsables des institutions culturelles de Pikine, parmi les plus grandes et les plus proches - même géographiquement puisque le complexe Léopold Sédar Senghor abrite la radio - sont tout autant tenus à l'écart des centres vitaux de la radio.

« Je ne fais partie d'aucun comité au niveau de la radio parce qu'on ne m'a jamais consulté pour cela. Il faut dire que c'est moi qui vais souvent vers la radio, mais la radio ne vient jamais vers moi. Les journalistes viennent souvent pour couvrir des événements, mais en termes d'administration, d'orientation, d'échange ou de management ils ne viennent pas² ». » (Papa Baba N'diaye, directeur du Complexe Léopold Sédar chargé de la coopération).

Certaines associations, dans la période récente (en 2011), dénoncent vivement cet état de fait. Nago, président du « Cogapo (Collectif des groupements associatifs de Pikine-Ouest) » et animateur à *Air'Jeunes* depuis 2005 critique cette gestion autocratique de la radio par une « coordination de cinq personnes qui ne sont même pas de la localité ». Selon lui, ils « prennent en otage la radio », « d'où aucune information ne filtre », notamment sur le plan financier, le « niveau d'intervention [de financement] du partenaire [« Développement et Paix »]³ ». Il déplore le fait qu'il n'y a eu « aucun conseil d'administration », sauf en 2010, et parce que les dirigeants ont été « bousculés » par le partenaire, « Développement et Paix » :

« Dans son fonctionnement, la radio ne respecte pas le cahier des charges des radios communautaires. Les dirigeants l'ont prise en otage. Récemment [2010], les dirigeants ont été obligés d'organiser une assemblée générale sans faire de communication à la radio. Seuls quelques auditeurs ont été sollicités et ils ne savaient pas pourquoi ils étaient là, pendant la rencontre, ils réclamaient plus d'heures pour les émissions en langues nationales, ce qui n'était pas à l'ordre du jour⁴ ».

La responsable de « Développement et Paix », Julie Perrault, nous a indiqué en 2011, que ce qu'elle appelle de façon euphémisée « une gestion présentant des insuffisances⁵ » était une des raisons de la cessation de l'appui de l'ONG à la radio.

Cette analyse montre que l'un des critères d'une radio communautaire que le chapitre 1 a identifié comme caractéristique de ce type de radio et qui doit être présent, même dans le

¹ Entretien effectué le 14 septembre 2006 à Pikine

² Entretien effectué le 18 septembre 2006 à Pikine.

³ Entretien avec Nago, effectué le 14 février 2011 au Cogapo, Pikine.

⁴ Entretien avec Nago, effectué le 14 février 2011 au Cogapo, Pikine.

⁵ Entretien avec Julie Perrault, Chargée de programmes Afrique pour « Développement et Paix », effectué le 9 février 2011 au FSM de Dakar à l'UCAD II.

modèle faible : la gestion plus ou moins directe et étroite par la communauté, était mis en œuvre selon des modalités lâches avec une faible intensité.

Les acteurs de base dans la programmation de la radio

Les associations informelles

Les associations informelles sont écartées de toute forme de collaboration avec la radio pour sa programmation, qu'elle soit en studio pour la promotion d'un thème ou d'une structure, ou qu'elle soit à l'extérieur sous la forme de reportages sur les lieux de leur action. Le responsable des programmes d'*Air'Jeunes*, Cheikh Fall, justifie cette absence de collaboration avec les associations locales par le manque de moyens et les difficultés que traverse la radio.

« Les moyens ne suivent pas pour assurer une large couverture médiatique car les associations sont très dispersées et ont beaucoup d'activités. Quand la radio avait des reporters dans tous les coins de rue c'était plus facile, mais une fois formés, ces reporters sont partis ailleurs. Il faut que les associations nous interpellent sur leurs activités, notamment à travers *Débat politique local*¹ ».

Les grandes associations

Air'Jeunes ménage une place dans ses programmes aux associations. Elle est cependant très limitée et encadrée. Ainsi tous les mercredis de 22h30 à 00h et le samedi de 11h à 12h, une association de développement, une structure de la localité ou encore une ONG, est invitée à *Air'Jeunes* (mais non dans le cadre de l'émission *Débat Local*) pour débattre de sa politique et de son programme de développement avec les auditeurs. Cette coopération se fait cependant dans un cadre strict de caractère utilitariste, dans le sens où nous l'avons défini, pour les grandes ONG qui soutiennent les radios communautaires, dans le chapitre 1. Elle présente un caractère essentiellement informatif et promotionnel. La radio exige une contrepartie financière de nature commerciale, sous la forme d'un parrainage comme le ferait une radio commerciale, dépourvue de dimension militante ou citoyenne. C'est ce qu'*Air'Jeunes* (comme les autres radios communautaires) appelle le contrat de partenariat. Ce contrat est un pur contrat de prestations de services conclu avec les structures concernées, association ou ONG. L'objectif est de sensibiliser la population à un programme particulier du partenaire (ONG en général) et de susciter le débat à travers des émissions au sein de la

¹ Entretien avec Cheikh Fall, responsable des programmes d'*Air'Jeunes*, effectué le 13 septembre 2006 à Pikine.

radio. Tel est le cas de l'émission juridique diffusée tous les samedis matin sur *Air'Jeunes* et parrainée par le « Radi (Réseau africain pour le développement intégré) ». Cette ONG a pour mission principale la lutte contre la pauvreté, l'injustice et l'ignorance à travers le développement et la participation des populations concernées. La contrepartie financière s'élève à un million de francs CFA par an [1500 euros], ce qui est conséquent pour l'équilibre financier d'*Air'Jeunes*. La radio ne laisse jamais les associations, même les très grandes, programmer et réaliser elles-mêmes leurs émissions. Le témoignage de cette militante active pour la cause des femmes en est une parfaite illustration.

« Au lieu d'adresser des demandes de couverture de nos activités aux autres radios de Dakar, nous [Union des groupements féminins de Pikine-Est] préférons faire appel à *Air'Jeunes* que nous considérons comme notre radio parce qu'elle est à Pikine comme nous, nous invitons souvent aussi *Sud Banlieue*. Mais il n'y a pas de différence dans le traitement de l'information entre *Air'Jeunes* et les autres radios, il n'a y a même d'émission animée par les femmes de notre association ou une femme de Pikine, par exemple, *Onde des femmes* qui est une émission pour les femmes, nous sommes les premières à qui *Air'Jeunes* en a parlé en nous demandant d'y participer en tant qu'habitantes de Pikine qui s'activent pour le développement, nous avons répondu à l'appel en allant participer une fois à l'émission pour présenter notre association, discuter de l'attente et du rôle des femmes de Pikine. Mais aujourd'hui cette émission est animée par une autre femme qui vient d'une autre localité [Dakar], c'est-à-dire de l'extérieur et qui ne maîtrise pas les problèmes auxquels nous sommes confrontées. N'est-ce pas aberrant qu'une émission si importante pour le développement des femmes de Pikine soit animée par une étrangère, pourtant il y a toutes les richesses ici et nous maîtrisons les questions de développement de Pikine mieux qu'elle. Si ça ne dépendait que de nous ce sont les femmes de Pikine même qui animeraient cette émission, en tant que Pikinoises, nous considérons la radio comme la nôtre, mais *Air'Jeunes* ne nous a jamais consultées pour l'aménagement de sa grille des programmes, nous découvrons en même temps que tout le monde les émissions qui passent à la radio¹ ». (Yaye Sokhna N'diaye, Présidente de l'Union des groupements féminins de Pikine-Est).

Ces propos sont confirmés par le responsable d'une grande association partie prenante à la lutte contre l'insalubrité.

« Nous [réseau IEC et salubrité du district sanitaire de Pikine] avons un partenariat avec la radio, tous les mois, nous parrainons deux émissions sur la promotion de la santé, animées par un animateur à *Air'Jeunes*, membre d'une organisation qui fait partie de notre réseau, mais il le fait en tant qu'animateur de la radio. En générale une OCB [organisation communautaire de base] qui travaille sur la santé est invitée dans l'émission nommée « La promotion de la santé² ». (Ousmane Mbacké Diaw, Coordonnateur du réseau IEC et salubrité du district sanitaire de Pikine).

Outre ces émissions réalisées en studio, *Air'Jeunes* suit les activités des grandes associations formelles en envoyant sur les lieux de ces activités des journalistes. Dans ce cas, la radio répond à des sollicitations hors de tout cadre juridique conventionnel ou contractuel.

« Je n'ai jamais assisté à une rencontre entre *Air'Jeunes* et le Cdeps [Centre départemental d'éducation populaire et sportive] de Pikine. La radio aurait pu nous accorder une émission de 15mm

¹ Entretien effectué le 15 septembre 2009 à Pikine.

² Entretien effectué le 12 septembre 2006 au district sanitaire de Pikine.

à 30mn par mois pour faire connaître aux jeunes de Pikine les activités du Cdpes, leur expliquer comment élaborer un dossier d'association et les lois concernant les associations, cela permettrait à notre structure de communiquer avec ces populations à travers *Air'Jeunes*. Par contre, les animateurs viennent toujours couvrir les activités sportives, même si on oublie de leur adresser une invitation, mais sur le plan culturel ou de la santé, ils ne viennent pas au séminaire que nous organisons. Il faut que la radio multiplie les émissions en direction des jeunes de Pikine et essaie de recueillir le sentiment du mouvement associatif surtout en termes de besoins afin que les autorités les entendent¹ ». (Aliou Badji, Président de la commission sportive de l'odecav [organisme départemental de coordination des activités de vacances] chargé des dossiers d'association au Cdeps de Pikine).

Cette pratique est aussi celle qui est mise en œuvre par la radio avec les grandes associations formelles d'encadrement des activités des associations informelles. Tel est le cas du « Cadre local de concertation pour le développement de Pikine-Est (CLC DPE) ».

« Jusqu'à présent c'est un partenariat non formel et ponctuel que nous avons avec *Air'Jeunes*. Souvent c'est le CLC [Cadre local de concertation] qui sollicite la radio, pourtant elle gagnerait à pénétrer davantage les populations organisées en essayant de nouer un partenariat formel avec les structures, associations et OCB, cela permettrait également une collaboration pérenne et les allers retours pour la communication passeraient mieux car à ce niveau, il y a des choses à faire. Mais dans les tournois sportifs que nous organisons, nous travaillons beaucoup plus avec *Air'Jeunes* que les autres radios, elle nous envoie toujours un reporter sur le terrain pour couvrir toutes les rencontres. Quant aux séminaires que nous organisons, ils viennent les couvrir souvent quand nous les invitons² ». (Amadou Gueye, Secrétaire administratif du CLC/DPE [Cadre local de concertation pour le développement de Pikine-Est]).

« Notre collaboration avec *Air'Jeunes* se limite au contrat qui consiste à notre temps d'antenne dans une émission, par exemple, à la veille des élections locales [mars 2009], nous lui avons demandé une transmission en direct du débat organisé entre les différents candidats à Pikine-Nord, elle ne s'est même pas déplacée ne serait-ce que par curiosité³ ». (Ibrahima Lô, coordonnateur d'ECO/PN [Espace de concertation et d'orientation de Pikine-Nord]).

Les associations altermondialistes

Le cas du « Cerpac (Centre de recherche pour l'action citoyenne) » qui est la représentante de l'alter mondialisme dans la banlieue, comme on l'a vu, est plus significatif encore. L'association partage avec les radios communautaires une même ambition générale de redonner la parole aux citoyens qui en sont dépossédés et l'exprime en utilisant les mêmes mots :

« Le Cerpac veut faciliter la construction de la parole des acteurs sociaux de base. Ceux qui ne savent pas lire ou écrire doivent pouvoir s'exprimer, structurer leurs idées et à s'organiser pour éviter que les intellectuels ou les ONG parlent en leur nom⁴ ». (Sidiki Daff, Président du Cerpac).

¹ Entretien effectué le 14 septembre 2006 à Pikine.

² Entretien effectué le 14 septembre 2006 à Pikine

³ Entretien effectué le 26 mai 2009 à Pikine.

⁴ Entretien effectué le 10 juin 2009 à Hamo 6, Guédiawaye.

Le président du « Cerpac » souligne l'apport potentiel d'une radio communautaire dans la mise en œuvre de son action de promotion de la participation citoyenne :

« La radio communautaire est la solution idéale pour vulgariser l'information de façon transversale car tout le monde a un poste ici [Pikine-Guédiawaye]. Si le Cerpac disposait d'une radio communautaire, le dispositif [budget participatif] ne se serait pas soldé par un échec car la participation est une question de rapport de force¹ ». (Sidiki Daff, président du Cerpac).

Il déplore qu'aucune coopération n'ait été envisagée entre le « Cerpac » et la radio *Air'Jeunes* au moment de la tentative faite par sa structure de créer un budget participatif. La radio n'a été utilisée à aucun moment par le mouvement pour informer les populations de cette initiative. Ce manque de collaboration est expliqué par le « Cerpac » par l'insuffisante implication d'*Air'Jeunes* dans les démarches de proximité et la sélection des thèmes dans l'élaboration de ses programmes qui ne prennent souvent en compte que les questions « purement politiques² ». Ce manque de collaboration prend toute sa dimension lorsqu'on sait que l'échec de l'implantation d'un budget participatif n'est pas inéluctable dans la région pikinoise et que les radios communautaires peuvent contribuer à son succès dans la mesure où le contexte social et politique s'y prête, comme le montrent les expériences de Fissel et de Ndiagianiao³ dans la région de Thiès. L'« IED (Innovations environnement développement) Afrique⁴ », qui intervient dans les domaines du développement durable et de la citoyenneté en Afrique francophone, a tenté avec succès l'expérience d'implanter un dispositif de budget participatif dans ces deux communautés rurales⁵.

« Nous [IED] avons constaté que l'absence de participation aux prises de décision aboutit à la non contribution des populations au financement de leur localité [paiement des taxes]. Pour permettre aux populations de suivre l'élaboration et l'exécution du budget et de ne pas se limiter à demander des comptes aux élus locaux, nous avons accompagné la société civile locale, l'Acodep⁶ [Appui aux

¹ Entretien effectué le 10 juin 2009 à Hamo 6, Guédiawaye.

² Entretien avec Sidiki Daff, président du Cerpac, effectué le 10 juin 2009 à Hamo 6, Guédiawaye.

³ Fissel Mbadane est une communauté rurale de la région de Thiès et du département de Mbour, avec ses 28 villages et ses 36 000 habitants qui vivent en majorité d'agriculture, elle fonctionne avec un budget de 40 millions de francs CFA. Ndiagianiao, dans le département de Mbour (région de Thiès), avec ses 43 000 habitants répartis dans 37 villages qui vivent essentiellement d'agriculture et de maraîchage, est la communauté rurale la plus touchée par l'exode rural, elle se féminise de plus en plus à cause de la pauvreté.

⁴ IED Afrique a pris le relais du programme Sahel de l'IIED (Institut International pour l'Environnement et le Développement), créé en 1971 à Londres, dont l'une des principales missions est la promotion d'un développement durable à travers des activités de recherche, d'analyse de politiques, de mise en réseau, de formation, de production et de diffusion de l'information.

⁵ Voir Dioh M. (2007), *Le budget participatif, outil d'amélioration de la gouvernance locale ? Cas de la communauté rurale de Fissel*, Mémoire de fin d'études, Dakar Enea [École nationale d'économie appliquée].

⁶ L'Acodep (Appui aux collectivités décentralisées pour un développement participatif) vise à promouvoir le développement rural participatif par l'autogestion dans les villages et l'amélioration des conditions de vie des populations les plus pauvres par la mobilisation des ressources financières locales et/ou externes pour la réalisation des micro-projets d'infrastructures productives et sociales résultant d'initiatives de base. Le

collectivités décentralisées pour un développement participatif] dans la mise en place du budget participatif dans la communauté rurale de Fissel Mbadane¹ ». (Bara Gueye, directeur de l'IED Afrique).

Deux conditions qui font défaut dans la banlieue pikinoise sont ici rassemblées : le processus de mise en œuvre du budget participatif est très fortement endogène et par ailleurs il s'est appuyé sur une radio communautaire qui a joué un rôle essentiel dans le succès de l'entreprise. La radio *Penc Mi* (première radio communautaire du Sénégal) créée en 1996 par trois associations paysannes (« Jig Jam, Union des Groupements de Koulouck » et la « Maison Familiale Rurale de Kaïré ») grâce à l'appui d'« Oxfam Grande Bretagne », a en effet fortement contribué à la formation des acteurs et à la sensibilisation des élus et des populations sur les principes et les méthodes de la démocratie participative. Toutes les rencontres organisées dans les localités étaient systématiquement enregistrées par la radio communautaire et présentées dans des émissions au cours desquelles les questions soulevées étaient étudiées de façon interactive.

« C'est à travers la radio communautaire [*Penc Mi*] que L'IED informe les populations, le Président du conseil rural présente le contenu du forum et les résultats, à la veille du forum les élus et les citoyens discutent du processus de budget participatif à la radio. Grâce à cette méthode dans les deux localités pilotes [Fissel et Ndiagianiao], les citoyens peuvent évaluer la qualité des services sociaux de base, donner leur avis au Conseil rural et engager des négociations² ». (Bara Gueye, directeur de l'IED Afrique).

2.2. Une vision restrictive du politique

Une des raisons de cet ostracisme des acteurs associatifs par les animateurs de *Débat Local* nous semble tenir, pour partie, à ce que leur vision du politique est entièrement sous-tendue par le principe de représentation politique propre à la démocratie représentative. Cette vision exclut de son champ les formes et acteurs de la démocratie locale qui s'apparente à la démocratie directe, sans que cette exclusion soit clairement perçue et fasse problème aux yeux des animateurs. Pour étayer cette hypothèse nous montrons que le système de catégories de perception du politique par les acteurs des radios communautaires, exclut implicitement de leur vision du jeu politique les acteurs de la démocratie directe et l'ancre totalement et

programme intervient prioritairement à travers des actions de formation, de renforcement de la gouvernance locale et de financement des activités génératrices de revenus par une politique de crédit de proximité.

¹ Entretien effectué le 5 juin 2009 à l'IED.

² *Idem*.

exclusivement sur la démocratie électorale, en faisant du maire le centre unique et le point de passage obligé de toute action politique locale.

Pour déterminer quelles sont les représentations générales des pratiques et institutions politiques des acteurs des radios communautaires, il aurait été possible de les soumettre à des questions directes par voie de questionnaires ou d'entretiens. Évidemment, les réponses à ces questions auraient été affectées des biais habituels de ce type d'enquête¹. Il nous a semblé préférable pour approcher au plus près la réalité de ces conceptions d'emprunter une voie indirecte. Il est en effet possible d'utiliser un fait relativement éloigné du centre de la question - l'interdiction faite aux radios communautaires de réaliser des émissions politiques - pour mettre au jour les réponses à une question différente mais connexe - les conceptions du politique propres à une radio communautaire. S'il existe beaucoup de variations dans les propos tenus en situation d'entretien, quelques lignes de force émergent lorsque nous leur avons posé la question : « Que pensez-vous de l'article 18 du cahier des charges des radios communautaires² ».

Politique réduite aux biens publics

La principale ligne de force qui ressort de cette enquête est l'affirmation catégorique du caractère éminemment politique de toute réflexion et débat portant sur des sujets comme la santé, l'éducation, les inondations, etc. qui sont par nature celles de ces radios ; sans d'ailleurs que soit expliqué pourquoi ces sujets sont plus politiques que d'autres tels que le sport, l'amitié, la consommation privée, etc. Les acteurs inconsciemment adoptent une définition implicite - ou empirique - du politique en termes de biens collectifs³.

« L'interdiction du traitement de sujets politiques est une aberration par rapport à la perception de la décentralisation qui prône l'implication des citoyens dans la prise de décision et l'orientation du développement local. Soulever dans une radio communautaire les problèmes de santé, d'éducation et

¹ Voir Beaud S. (1996), « L'usage de l'enquête dans les sciences sociales », *art. cit.* ; Weber F. (1997), *Guide de l'enquête de terrain, op. cit.* ; Duchesne S. (2000), « Pratique de l'entretien dit « non-directif » », *art. cit.* ; Hmed C., Combes H., Mathieu L., Siméant J., Sommier I. (dir.) (2011), « Observer les mobilisations », *art. cit.*

² L'article 18 du cahier des charges applicables aux radios communautaires au Sénégal stipule que : « La radio communautaire ne peut diffuser des informations, messages ou débats à caractère politique ». Voir Cahier des charges applicables aux radios communautaires, Sénégal, Direction de la Communication (Primature), <http://www.gouv.sn>.

³ Est politique, d'après cette définition, au niveau géographique qui est le leur, les biens publics locaux tels que l'économie publique libérale les définit (ces biens sont en théorie des biens qui peuvent être consommés par plusieurs personnes sans que la consommation de chacune en soit affectée, contrairement aux biens privés dont la consommation par une personne se fait toujours au détriment d'une autre). Et sur ces sujets, il est affirmé avec force le caractère absurde et aberrant d'interdire aux radios communautaires dont c'est la vocation, de les traiter.

d'assainissement que vivent les populations, signifie parler de politique¹ ». (Babacar Diouf, Secrétaire général de l'Urac [Union des radios associatives et communautaires]).

La formule « tout est politique² » est, toutefois, rarement employée. Cette conception s'impose comme une doxa, comme une croyance qui va de soi. Tout aussi rares sont les interrogations sur « où commence la politique, comment la définir, quelle est l'information de type politique³ ».

Politique politicienne, repoussoir de la démocratie électorale

La deuxième ligne de force c'est que les acteurs des radios communautaires manifestent une distance teintée de mépris par rapport à la politique dite péjorativement « politicienne ». Ils la définissent comme façon exclusivement partisane de parler de la politique.

« Les radios communautaires ne doivent pas donner de consigne de vote ou provoquer des chamailleries entre les candidats comme dans la politique politicienne. Leur rôle c'est de faire connaître aux citoyens ce que les politiques leur proposent comme programmes de développement⁴ ». (Nouha Badji, gérant de *Rail Bi Fm*).

Les acteurs considèrent que cette interdiction de faire de la politique définie comme « politicienne » est légitime.

« Nous ne faisons pas de politique politicienne, mais nous parlons plutôt de développement local car nous sommes des responsables⁵ ». (Cheikh Fall, responsable des programmes à *Air Jeunes*).

Cette légitimité est fondée, à leurs yeux, sur le fait qu'une radio communautaire doit unir, contrairement à la « politique politicienne qui divise⁶ », comme l'affirme Babacar Diouf, directeur de la radio communautaire *Ndef leng* et secrétaire général de l'Urac : « La politique partisane doit être interdite dans les radios parce qu'elle mine l'unité nationale⁷ ». Toutefois, cette interdiction admise ne doit pas aller selon les acteurs jusqu'à contraindre les radios

¹ Entretien effectué le 29 mai 2009 à *Afia Fm* Grand Yoff.

² Entretien avec Cheikh Fall, responsable des programmes à *Air Jeunes*, effectué le 18 mai 2009 à Pikine.

³ Entretien avec Babacar Diouf, secrétaire général de l'Urac, effectué le 29 mai 2009 à *Afia Fm* Grand Yoff.

⁴ Entretien effectué le 28 mai 2009 à *Rail Bi Fm*, Pikine Guinaw Rail.

⁵ Entretien effectué le 18 mai 2009 à *Air Jeunes*.

⁶ Il réactive ainsi, sans doute inconsciemment, la conception du journaliste au service de l'unité nationale et de la construction de l'État promue au moment de Senghor et alibi de toutes les censures. Selon Moussa Paye pendant cette période (1960) « un rôle central est dévolu à la Direction de l'information de la radio et de la presse. Son service de l'information trie les nouvelles diffusées pour en assurer la censure au besoin. Mais le véritable socle de cette politique dans un contexte d'analphabétisme sera l'installation de centres régionaux d'information, animés par des volontaires de l'indépendance. Ainsi les officiels n'avaient pas d'inquiétude quant à la perception claire par les masses de leurs discours dont les thèmes nationalistes et socialisants étaient relayés par les cadres intermédiaires du parti (PS) ». Voir Paye M. (1992), « La presse et le pouvoir », *art. cit.*

⁷ Entretien effectué le 29 mai 2009 à *Afia Fm* Grand Yoff.

communautaires à s'abstenir de participer aux épisodes majeurs de cette politique politicienne que sont les élections, à ces moments d'incandescence sociale où l'affrontement partisan verbalement violent est la règle.

« L'enjeu pour *Air'Jeunes* pendant les élections locales [mars 2009] était de couvrir la campagne électorale à Dakar, Pikine et Guédiawaye tenus par le parti au pouvoir [PDS] avec un bilan négatif. En tant que radio communautaire, c'est notre devoir de participer à ces joutes locales¹ ». (Cheikh Fall, responsable des programmes à *Air'Jeunes*).

« Une radio de proximité ne doit pas s'interdire de parler de politiques locales. Ainsi nous avons diffusé beaucoup d'émissions sur ces élections [2009]² ». (Nouha Badji, gérant de *Rail Bi Fm*).

La démocratie comme contrat politique de la bonne gouvernance locale

Ce qui est le plus significatif, c'est la manière avec laquelle le dilemme, voire la contradiction, entre le refus de la politique politicienne et la volonté de prendre part aux débats lors des élections, est tranchée par les animateurs et responsables des radios communautaires. Ils recourent à une conception de la démocratie largement inspirée par la notion de bonne gouvernance qui tend à dépolitiser l'exercice du pouvoir et à l'enfermer dans une vision gestionnaire. La radio communautaire dans cette perspective doit être avant tout un outil de mobilisation réflexive. Les termes de conscientisation et de transparence sont le plus souvent utilisés. Le politique est conçu comme un espace dans lequel peut être passé un contrat entre l' élu (le candidat) qui propose un programme et l'électeur qui choisit entre les différents contrats qui lui sont proposés. Cela suppose que l'électeur soit informé de l'existence de ce contrat. Du fait que ce contrat le concerne directement et personnellement (conscientisation), elle implique que les candidats fassent connaître leur programme de façon intelligible par les candidats (interpellation) et soient placés dans les mêmes conditions de concurrence (neutralité partisane). Elle exige enfin que les élus rendent compte de l'exécution de ce mandat à son terme là encore de façon intelligible par les électeurs. Enfin, et ce point n'est pas le moins délicat, l'objectivité de cette reddition des comptes par les élus doit être en quelque sorte assurée et contrôlée par une procédure contradictoire faisant intervenir les opposants, les experts et les électeurs. Conscientisation, interpellation des élus, reddition de compte devant les électeurs, telles sont les notions pivots utilisées par les animateurs des radios communautaires pour expliquer leur position au regard de l'interdiction qui leur est

¹ Entretien effectué le 18 mai 2009 à *Air'Jeunes*.

² Entretien effectué le 28 mai 2009 à *Rail Bi Fm*, Pikine Guinaw Rail.

faite de faire de la politique et la nécessité devant laquelle ils se trouvent d'en faire au moment des élections notamment.

« Les radios communautaires ont une fonction politique d'interpellation et de veille et pour ce travail, il faut des émissions qui impliquent les élus locaux, les populations et les spécialistes de la décentralisation afin d'alerter les citoyens sur la gestion de la chose publique par les responsables politiques¹ ». (Fatoumata Sow, Coordonnatrice de *Manooré Fm* et des CMC [Centre multimédia communautaire]).

« En ciblant la bonne gouvernance et la citoyenneté, l'émission *Guindi*² donne aux élus locaux l'occasion de rendre des comptes et suscite une prise de conscience chez les Pikinois afin qu'ils votent utile³ ». (Nouha Badji, gérant de *Rail Bi Fm*).

« Les radios communautaires ont une mission citoyenne, elles sont des tribunes de dialogue entre élus et citoyens pour consolider la démocratie locale et promouvoir le contrôle de l'action publique. Les auditeurs de ces radios doivent être informés et conscientisés sur les problèmes de leur localité afin d'obliger les politiques à rendre compte⁴ » (Cheikh Fall, responsable des programmes à *Air'Jeunes*).

Un champ de la communication politique polarisé

La dernière ligne de force des conceptions de la démocratie des acteurs des radios communautaires telle qu'elle apparaît dans les entretiens sur le politique⁵, est que les acteurs conçoivent la place des radios communautaires dans la politique « politicienne » ou la démocratie électorale comme un outil de circulation de l'information de haut en bas (avec des possibilités - limitées - de bas en haut) des élus (ou des experts) vers les auditeurs (citoyens). Ainsi, ils ne la conçoivent jamais, lorsque la question est corrélée à celle du politique, comme un outil de communication latérale des auditeurs aux auditeurs, des citoyens aux citoyens ou « peer to peer⁶ » (pair à pair) pour reprendre une expression empruntée au lexique des internautes. A fortiori, ils excluent de leur représentation une conception latérale dont l'objet ne serait pas de préparer un dialogue entre les élus et eux-mêmes mais serait de mettre en relation les citoyens en tant que responsables collectifs de leur vie commune, indépendants des élus, dans une relation directe au service de leur action commune.

¹ Entretien effectué le 27 mai 2009 à *Manooré Fm*.

² *Guindi* qui veut dire éclairer en wolof est une émission animée à *Rail Bi Fm* dans le même concept que *Débat Local*, sur les thématiques de la « citoyenneté » et de la « bonne gouvernance locale ».

³ Entretien effectué le 28 mai 2009 à *Rail Bi Fm*, Pikine Guinaw Rail.

⁴ Entretien effectué le 18 mai 2009 à *Air'Jeunes*.

⁵ Il est intéressant de noter que la conception qu'ils ont d'une radio communautaire varie selon le champ auquel cette question renvoie pour eux : le champ des radios communautaires ou le champ politique.

⁶ « Peer to peer » est un modèle de réseau informatique proche du modèle client-serveur où chaque client est aussi un serveur. Ce type de connexion permet à plusieurs internautes affiliés à un réseau de partager leurs fichiers stockés sur le disque dur de leur machine.

Débat Local et les services publics locaux, le royaume des occasions manquées : telle est la conclusion qu'il faut tirer de ces analyses des usages de l'émission dans la production des services publics à la communauté de Pikine. La décentralisation parce qu'elle répond surtout à des attentes externes - notamment des organisations internationales - demeure une réforme en trompe l'œil. Faute des financements correspondants, les représentants du peuple ne disposent pas des moyens de leurs nouveaux pouvoirs. Les débats organisés par *Débat Local* entre les auditeurs et les représentants élus se sont laissés enfermer dans des querelles sans fin sur la connaissance par les uns et les autres des détails des lois de dévolution des compétences. *Débat Local* est pour une large part un dialogue de sourds : les citoyens reprochant aux élus de ne pas mener les actions qu'ils n'ont pas le pouvoir de mener ; les élus reprochant aux citoyens d'ignorer qu'ils ne peuvent les mener. Sous la pression des maires, les animateurs ne peuvent rompre ce cercle de l'absurde.

Mais à côté de ce vide, existe à Pikine une dense vie associative des habitants des quartiers par laquelle, en dehors de tout gouvernement représentatif, ils entretiennent, dans la limite des maigres moyens dont ils disposent, leur solidarité, forgent leur identité collective et se pourvoient en biens publics locaux de base autoproduits. Laissés à l'écart de *Débat Local*, ces associations informelles, communautaires, ne trouvent pas en l'émission le renfort que peut leur apporter le projet de « rendre la parole » au citoyen dont elle se dit porteuse.

CHAPITRE 5-DÉBAT LOCAL FACE AUX « PRINCES » ÉLUS

« L' élu local est d'abord un homme politique, il n'acceptera jamais de participer à une émission pour être critiqué et déstabilisé par ses adversaires. Il a besoin de se sentir en sécurité avec des gens qui font ses éloges et l'encouragent¹ ». (Issa Diop, technicien-animateur de *Débat Local*).

La domination symbolique est un élément fondamental de la lutte pour la conquête du pouvoir, de son exercice et de sa conservation par les dirigeants et les chefs politiques, dans tous les systèmes politiques². N. Elias³. R. Michels comme P. Bourdieu ont montré combien l'institution et la reproduction des systèmes politiques démocratiques représentatifs - y compris à l'intérieur des partis politiques révolutionnaires créés pour lutter contre la domination politique des classes dominantes économiquement privilégiées - doivent à la reproduction de mécanismes étrangers à tout rationalité politique qui assurent la domination personnelle des détenteurs du pouvoir sur les instruments de pouvoir⁴. B. Manin montre que ce principe de distinction symbolique est en quelque sorte consubstantiel au principe de l'élection et, en conséquence, ne peut être aboli que par des mécanismes de démocratie directe⁵. L'élection est ainsi, ce qui est la reprise d'une idée très anciennement opposée à la démocratie, le fondement d'une aristocratie politique.

Dans ce chapitre est examinée la place de *Débat Local* dans la lutte pratique contre cette domination symbolique de l' élu, inhérente à son élection par l'instauration de relations d'égalité dans l'interaction entre le citoyen et l' élu tout au long de l'émission. L'analyse est menée depuis les modalités et les critères de sélection des personnes autorisées à intervenir dans l'émission jusqu'aux usages par les intervenants de leur passage à *Débat Local*. La préoccupation dans ce chapitre est moins d'analyser ce qui est dit que la manière de le dire, ce qui est fait que la manière de le faire.

¹ Entretien effectué le 11 septembre 2006 à *Air'Jeunes*.

² Voir Bourdieu P. (1976), « Les modes de domination », *Actes de la recherche en science sociale*, vol. 2, n°2-3, pp. 122-132.

³ Voir Elias N. (2008), *La Société de cour*, Flammarion, collection Champs.

⁴ Voir Michels R. (1971), *Les partis politiques*, op. cit. ; Bourdieu P. (1981), « La représentation politique. Éléments pour une théorie du champ politique », in *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°36-37, pp. 3-24.

⁵ Assemblée générale des citoyens pour la prise de décision directe, tirage au sort des représentants pour assurer la « similitude » des représentés avec les représentants, rotation des responsables, etc. Voir. Manin B. (1996), *Principes du gouvernement représentatif*, op. cit. pp. 171-200. Voir aussi Annexe 26-Gouvernement représentatif et principe démocratique où cette analyse est reprise sous forme synthétique.

Dans la **première section** nous caractérisons le système des relations symboliques politiques entre les élus et les citoyens de Pikine. Nous montrons qu'il est très strict, que les formes de domination des représentants sur les représentés y sont très fortes et qu'elles excluent l'idéal démocratique d'identité et de similitude au profit de celui, opposé, d'altérité fondamentale et de supériorité individuelle du mandataire sur le mandant. Pour cette raison, nous avons qualifié de quasi absolutiste la forme d'aristocratie politique de la démocratie élective à Pikine. Les « grands » de la ville sont inabordables par les « petits » et inaccessibles aux humbles¹. Nous examinons les fondements de ce quasi absolutisme et son importance dans l'ordre politique à Pikine, et soulevons la question des enjeux de sa contestation par les participants à l'émission.

Dans la **deuxième section** nous examinons dans quelle mesure *Débat Local* est un dispositif qui permet de combler le fossé créé par la distinction inhérente à l'élection entre les élus et les citoyens qui demandent à passer à l'antenne. Nous étudions pour cela le processus de sélection des intervenants et éclairons les conditions que ces derniers doivent satisfaire pour être admis à l'antenne et ainsi entrer en relation orale avec les élus invités à l'émission. Nous nous demandons si, fidèle à son objectif, *Débat Local* « redonne la parole » aux citoyens, c'est-à-dire à tous les citoyens et donc à n'importe lequel d'entre eux.

Dans la **troisième section** nous analysons les règles qui s'imposent aux participants à *Débat Local* : présentation de soi, temps de prise de parole, modalités d'expression, formes de contestation des propos, arbitrage et police du respect de ces règles par les animateurs. Nous nous interrogeons sur la contribution de *Débat Local* à l'instauration en pratique de formes d'interaction entre les responsables politiques locaux et les citoyens, moins inégalitaires que celles qu'impose le quasi absolutisme symbolique ordinaire à Pikine, dont les règles strictes visent à exprimer sans ambiguïtés la supériorité personnelle des premiers sur les seconds et transformer les seconds en sujets politiques des « princes élus ».

De ces analyses, il ressort que même si *Débat Local* permet « l'expression de paroles généralement privées d'une forte visibilité² », elle reste un support qui reproduit les inégalités

¹ Voir Fall I. M. (2012), *Sénégal. Une démocratie « ancienne » en mal de réforme. Évaluation critique du régime constitutionnel sénégalais*, op. cit.

² Voir Neveu E. (2000), « De quelques incidences des médias sur les systèmes démocratiques », *Réseaux*, n°100, pp. 107-136.

de distinction entre le citoyen et l' élu sauf dans des cas particuliers d'interventions d'auditeurs qui par leur forme obligent l' élu à abandonner sa position de surplomb.

SECTION 1-LES « PRINCES » DE PIKINE ET LEURS « SUJETS »

1. L' élu local dans sa majesté

Les formes et usages de la *distinction* sont en général, pour les membres des classes dominantes, infinis et subtils¹. À Pikine, les hommes politiques imposent aux citoyens *une étiquette* à laquelle rien n'échappe, pointilleuse, scrupuleusement respectée dans ses moindres détails : une forme quasi parfaite de système symbolique de distinction. L' élu de Pikine, tout particulièrement le maire d'arrondissement qui est l' invité cible de *Débat Local*, se distingue des autres citoyens par de nombreuses marques dans son apparence extérieure et son comportement. Il se déplace dès qu' il le peut en cortège formé d' un entourage de gardes du corps, de griots, de porte-paroles et de simples partisans. Il ne porte jamais rien, ni serviette, ni dossier, ni ordinateur, confiant cette tâche matérielle dévalorisée et dévalorisante à quelques conseillers ou attachés subalternes. Toute consommation ostentatoire qui rehausse son prestige lui est bonne : voiture haut de gamme, costume taillé sur mesure en France (souvent la marque est encore laissée cousue sur le bras afin que nul ne l' ignore), grandes demeures dont une pièce d' accès libre est périodiquement remplie, à date fixe, de quémandeurs à qui il se doit de prêter oreille et de donner quelque argent. Le plus souvent, l' élu de Pikine a plusieurs femmes, même si cela l' éloigne du statut de l' occidental. Il n' ignore pas que cet étalage de richesse suscite la jalousie et provoque les accusations de corruption. Mais il sait ne pouvoir y échapper et n' ignore pas que les dommages symboliques sont réduits : pour les Pikinois, tous les élus sont corrompus et cela n' emporte pas de conséquences, la corruption est autant dénoncée qu' acceptée. Le vendredi, jour de prière chez les musulmans² - qui est en même temps un jour où les distinctions sociales sont le plus ostensiblement suspendues et imaginaires niées - comme tous les hommes de Pikine, l' élu local arbore le « boubou », mais le sien est fait de « bazin riche » en provenance du Mali, surnommé maintenant « Ganila³ » dans le jargon populaire, qui désigne un tissu inaccessible à

¹ Voir Hoggart R. (1970), *La culture du pauvre*, op. cit. ; Bourdieu P. (1979), *La distinction. Critique sociale du jugement*, op. cit. ; Mattelart A., Neveu E. (2003), *Introduction aux Cultural Studies*, op. cit. ; Hall S. (2007), *Politiques des Cultural Studies*, op. cit. ; Elias N. (2008), *La Société de cour*, op. cit.

² Près de 90% de la population sénégalaise est de confession musulmane, 5% pratique le christianisme.

³ Tissu très prisé par les autorités sénégalaises dont le mètre coûte 8 000 francs CFA (12 euros).

la classe moyenne. Il se fait un devoir de ne pas être ponctuel car, insigne privilège, le temps lui appartient. Non excusés, ses retards sont de durée imprévisible. Par exemple, lors de notre enquête, nous avons dû attendre un élu quatre heures d'affilée. Son secrétaire, qui nous avait fermement rappelé de veiller à être ponctuelle lors de la prise de rendez-vous, nous a alors expliqué que notre interlocuteur dormait afin de se remettre d'une longue séance de débat à l'Assemblée nationale. Nous avons patienté dans une cour extérieure qui faisait office de salle d'attente. Nous y rejoignîmes des personnes sans impatience en dépit d'attentes de plusieurs heures, qui n'auraient jamais laissé échapper une chance d'un entretien aussi court fût-il. Enfin, introduite dans une salle bien meublée qui servait de bureau, une nouvelle attente supplémentaire de trente minutes nous fut imposée au terme de laquelle l'élu nous accorda un traitement de faveur : un café nous fut offert et un entretien de deux heures nous fut accordé. Renvoyés sans autre explication que l'indisponibilité de l'élu - « Monsieur le maire n'est pas là » fut la raison à l'évidence mensongère qui leur fut donnée - les autres solliciteurs furent sans ménagement invités à tenter une autre fois leur chance, victimes collatérales de l'intérêt soudain que notre présence suscita chez l'élu.

L'élu local de Pikine est toujours sollicité afin d'honorer de sa présence toutes les cérémonies privées. Son secrétariat enregistre toujours dans les formes les plus officielles la demande. Aucune réponse formelle n'est apportée à cette dernière : elle dépend du bon vouloir de l'élu et un circuit spécial de déplacement parmi les convives doit lui être aménagé. Le maire d'arrondissement se fait appeler « son excellence monsieur le maire » par certains de ses administrés. Il est l'objet de maintes marques de respect physique, l'embrassade des mains accompagnée d'une très légère révérence ne souffrant aucune exception. Les réunions auxquelles il assiste commencent inévitablement par une longue procession de discours laudateurs et une litanie de compliments (par exemple, « tu es le meilleur », « le plus généreux, « tu es le fils d'untel », etc.), très proche de la pratique « griotiste¹ ». Dès qu'un élu est présent, tout est cérémonie et cérémonieux. Pour marquer sa différence avec les citoyens de Pikine souvent analphabètes, l'élu local n'hésite à pas à faire usage du français.

L'élu de Pikine use souvent du tutoiement et exige en retour le vouvoiement. Le port est droit et raide, la gestuelle est délibérément lente, le corps lui-même est imposant. Tout est fait

¹ Voir Encadré n°9-Griotisme et journalisme légitimiste : les fausses perspectives des analyses syncrétiques ; Annexe 10-Griotisme social et griotisme radiophonique.

pour exprimer la maîtrise de soi, l'importance et la dignité. La parole est rare et jamais familière ; elle prend immédiatement la forme de la déclaration publique ou officielle.

2. Les électeurs dans leur humilité

Les électeurs, à cette forme d'expression symbolique de la supériorité de l' élu, sont sommés de répondre publiquement, en retour, par des marques conventionnelles de soumission. Les mots convenus qui la manifestent sont livrés et les gestes qui l'expriment sont fournis avec tout le zèle et la sincérité exigés par ce protocole rigide de la distinction ordinaire. Les formes habituelles de contestation ouverte - largement décrites par les analyses des *Cultural Studies*¹ - ne sont pas tolérées à Pikine. Impossible de trop appuyer une marque de respect ou au contraire de ne pas assez y prêter l'attention requise pour qu'elle paraisse franche, sincère et authentique. Sont strictement sanctionnés les usages des techniques qui, en d'autres systèmes de distinction, permettent de contredire le contenu convenu d'un signe d'allégeance, par la forme inconvenante de son expression : un sourire en coin entendu, une vitesse d'exécution excessive, un regard absent et ouvertement ailleurs, l'excès d'ostentation ou l'ostentation de l'ostentation visant à l'annuler et à l'annihiler. La forme ne doit pas contredire le fond, le *modus operandi* doit confirmer en quelque sorte l'*opus operatum*. Le persiflage est banni, l'impertinence impensable. À regarder un Pikinois s'incliner obséquieusement devant le maire d'arrondissement, frapper sa poitrine du côté de son cœur, se saisir de sa main pour lui imprimer un baiser, viennent évidemment à l'esprit les mots de R. Michels sur le besoin des masses qu'il considère comme naturel d'avoir un chef et de le vénérer.

« À l'apathie des foules et à leur besoin d'être guidées correspond chez les chefs une soif illimitée de pouvoir. Et c'est ainsi que le développement de l'oligarchie se trouve favorisé, accéléré par les propriétés générales de la nature humaine¹ ».

Ce serait pourtant méconnaître les formes occultes de résistance des citoyens à cette domination de l' élu. Elles sont clandestines - jamais exprimées en présence de l' élu - mais peuvent se manifester à tout moment, notamment devant la télévision ou le poste de radio. Elles sont rituelles et s'expriment sous la forme de la moquerie ouverte et surtout du sarcasme. Elles forcent le trait sans jamais être caricaturales ou bouffonnes. Des quolibets

¹ Voir Hoggart R. (1970), *La culture du pauvre*, op. cit. ; Goulet V. (2010), *Médias et classes populaires*, op. cit.

sont lancés, des ricanements sonores sont émis à l'évocation convenue d'un élu et de ses prétentions, une parodie de ses habitudes gestuelles ou des manières de s'exprimer est improvisée. La raillerie, toutefois, est surtout réactive : elle est plus défensive qu'offensive. Selon J. Scott, face aux dominants, les dominés jouent un « texte public » qui est en adéquation avec le discours des dominants. Les dominés n'adhèrent pas au « texte public », en réalité ils développent un « texte caché » qui consiste en des propos, des gestes et des pratiques qui confirment, contredisent ou infléchissent, hors de la scène, ce qui transparaît dans le « texte public ». Les injustices engendrées par les rapports de domination donnent naissance au « texte caché de l'indignation ». Ainsi, couve ce que l'auteur appelle « l'infra-politique des subalternes » (la politique souterraine, cachée des dominés), derrière le masque de la subordination, l'écran du consensus et l'apparente harmonie sociale².

Même la dénonciation récurrente par les subalternes de détournements de fonds publics par l'élu local et l'accusation routinière de corruption apparaissent plus comme des réactions qui visent à mépriser le mépris en rendant méprisable celui qui méprise qu'une véritable exigence de punition et de réparation. Répétées et s'exprimant dans une forme codée, elles sont dénuées de toute valeur argumentative et ont d'autres visées qu'une éventuelle contre distinction. Elles ne cherchent pas à convaincre, ne prétendent pas prouver et n'ont encore moins l'ambition d'informer. Elles ont pour but de rabaisser celui qui rabaisse. Elles opposent la dévalorisation morale de l'élu par le citoyen à la dévalorisation personnelle du citoyen par l'élu. Ainsi, elles protègent le citoyen des mécanismes insidieux d'intériorisation de sa dévalorisation par l'élu. Elles sont l'antidote de l'arrogance. Elles sont l'arme de défense des victimes du quasi absolutisme symbolique de l'élu pikinois.

Ces formes d'insoumission clandestines des Pikinois ordinaires à la loi symbolique qui fonde la majesté de l'élu témoignent de la présence intériorisée et refoulée de leur volonté confuse d'accéder à la démocratie, conçue comme la forme accomplie de l'égalité politique. Elles expriment le souhait de la réalisation de l'égalité d'accès à l'exercice des fonctions publiques au-delà de l'égalité devant le pouvoir d'élire ceux qui exercent cette fonction de façon déléguée. Elles manifestent une volonté de démocratie directe en lieu et place de la démocratie électorale et du gouvernement représentatif dont la légitimité, toutefois, n'est pas

¹ Voir Michels R. (1971), *Les partis politiques*, op. cit. p. 151. L'auteur décrit aussi le rapport des profanes aux professionnels dans le langage du besoin (« le besoin de vénération chez les masses »), voir p. 59.

² Voir Scott J. C. (2008), *La domination et les arts de la résistance. Fragments du discours subalterne*, Éditions Amsterdam.

contestée. Radicalement *antagoniques*, ces formes dissimulées de résistance symbolique des électeurs aux marques ouvertes de distanciation affichées par l'élu auxquelles ils sont obligés d'acquiescer sont cependant *légitimistes* en dépit de la violence symbolique qu'elles supposent. Jamais elles n'apparaissent comme la contestation du principe électif et même de l'aristocratie qu'il implique.

3. Aristocratie pikinoise : décor et envers du décor

Les mécanismes de distinction ne sont pas propres au monde politique. Dans tous les milieux ils permettent de faire des acteurs sociaux qui occupent des positions dominantes des « quelqu'un » voire des « personnages » offerts malgré eux et parfois contre leur gré, à l'admiration des dominés, simples personnes ordinaires. Ces mécanismes sont plus importants pour les hommes politiques pour lesquels cette distinction repose sur des fondements plus fragiles que dans les autres sphères sociales. D'une part, parce que ces bases sont moins tangibles et matérielles que la richesse, la compétence, l'éducation ou la naissance, sans parler de la divinité. D'autre part, parce que leur actualisation est plus fréquente et plus visible, les moments d'apparition en public de l'élu étant obligés et répétés. Enfin, parce qu'elles sont prises dans un paradoxe, la fonction sociale de l'élu étant de représenter ceux dont il doit se distinguer¹.

Les formes des marques symboliques de la distinction élective (dans un système global ou partiel comme dans un parti) et de la soumission corrélative (toutes les marques de respect orales ou gestuelles) ont été longuement et précisément décrites dans de nombreuses études notamment dans celle de R. Michels². Leur répertoire est largement connu. Toutefois, ces formes se combinent en des ensembles systémiques différents, selon des grammaires diverses, pour former des langues à chaque fois singulières de la domination symbolique politique qui, en outre, se prêtent à des usages particuliers selon les groupes sociaux. Par exemple, le rôle de la gestuelle peut être plus ou moins important par rapport au rôle des signes oraux. Les règles peuvent prendre des valeurs dominantes ou subalternes selon le système symbolique politique

¹ Pierre Bourdieu applique la théorie du fétichisme à la représentation politique. Voir Bourdieu P. (1981), « La représentation politique », *art. cit.* pp. 3-24.

² *Idem.* Voir aussi Michels R. (1971), *Les partis politiques, op. cit.* Robert Michels parle d'« incompétence incurable » [p. 299] ou d'« incompétence foncière des masses » [p. 302]. Cette étude reste sur le plan de l'analyse phénoménologique, à nos yeux, une référence. Mais il faut lui ôter tous les présupposés relatifs au caractère naturel (désir ou volonté en quelque sorte innés) de la distribution des agents entre les positions de

global. Les signes peuvent être plus ou moins accentués (l'inclination peut aller jusqu'à l'agenouillement ; l'interdiction de toucher peut être absolue ou admettre des exceptions étroitement codifiées). Ils peuvent parfois ne pas faire partie du système ; par exemple, l'inclination révérencieuse qui existe encore à Pikine a depuis longtemps disparu ailleurs. Enfin, et surtout, leur usage varie : les marques de domination sont appliquées avec une plus ou moins grande rigueur ; les formes de résistance avec une plus ou moins grande virulence.

À Pikine, la tendance oligarchique et le penchant aristocratique de tous les systèmes représentatifs, dénoncés par de nombreux auteurs¹, y sont poussés très loin. Nous avons caractérisé comme quasi absolutiste le système de différenciations symboliques politiques pikinois. Ce mot a été utilisé pour caractériser la forme de ce système et aussi pour marquer son importance dans le système politique pikinois - sa place centrale dans la structure de la citoyenneté locale. Deux raisons principales nous ont amenée à retenir cette caractérisation et à recourir à ce vocabulaire emprunté à l'histoire française. La première est que son usage fait l'objet d'une observance stricte, la seconde est que le système repose exclusivement sur l'arbitraire symbolique. Contrairement à d'autres systèmes d'aristocratie élective, celui de Pikine ne contient aucun élément d'adoucissement de la violence symbolique qu'il comporte de la nature de ceux qui sont analysés comme des formes de démagogie ou de paternalisme ou encore de populisme par les opposants ou les observateurs des détenteurs des pouvoirs officiels en place (et dont d'ailleurs personne n'est dupe y compris ceux à qui ils sont destinés). Mais si l'on peut parler de système quasi absolutiste c'est surtout parce que les critères suivant lesquels les électeurs se déterminent sont fortement arbitraires, ils sont dépourvus de tout rapport de nécessité avec les exigences des fonctions électives². B. Manin dans son étude sur les *Principes du gouvernement représentatif*³, insiste sur le fait que les facteurs de *différenciation* sur lesquels l'électeur détermine son choix sont dépourvus de toute influence sur le cours du processus de la distinction élective (ni avant l'élection sur les formes de la rivalité et de la concurrence, ni après sur les formes de la légitimité du pouvoir confié aux élus par l'élection). Ils sont dénués de toute nécessité. Ils ne sont pas extérieurs au modèle

« chef » et de « masse » de son modèle (qui parfois cependant va au-delà) et leur substituer un modèle de distribution socialement et économiquement déterminé.

¹ Voir Considérant V. (1850), *La solution ou le gouvernement direct du Peuple*, Paris, Librairie Phalanstérienne ; Veillot L. (1860), *Ça et là*, Paris, Gaume Frères et Duprey ; Proudhon P. J. (1868), *Les confessions d'un révolutionnaire. Pour servir à la Révolution de Février*, Paris, Verboeckhoven ; Mosca G. (1896), *Elementi di scienza politica*, Roma, Bosca, cités par Michels R. (1971), *Les partis politiques*, op cit. pp. 19-21.

² Voir Elias N. (2008), *La société de cour*, op. cit.

³ Voir Annexe 26-Gouvernement représentatif et principe démocratique où cette analyse est détaillée.

théorique de l'élection mais en constitue une variable endogène ce qui confère à la théorie de B. Manin le caractère d'une théorie pure de la démocratie élective ou du gouvernement représentatif¹. Avant d'être élu, l'élu est un être comme les autres. Il tire son aristocratie - ses quartiers de noblesse - de son élection et de sa seule élection. Les critères de choix de l'électeur sont exclusivement définis par lui-même. Cette hypothèse est évidemment, dans la pratique, rarement vérifiée. Les partis politiques présélectionnent les candidats ; l'élu pour être élu doit avoir ordinairement des caractéristiques personnelles particulières, des compétences spécifiques qui lui donnent une certaine légitimité personnelle ou une crédibilité dont les critères s'imposent en quelque sorte de l'extérieur à l'électeur : système des idées défendues supposées être personnelles cohérentes et rationnelles ; valeurs morales droites et justes ; capacité de séduction ; capacité de conviction, compétences techniques pour la gestion des affaires publiques. Ces caractéristiques personnelles distinctives sont plus ou moins étroitement liées aux exigences spécifiques de la fonction élective telles qu'elles sont désormais ordinairement perçues par les électeurs. Pikine est, toutefois, très proche de ce modèle pur du gouvernement représentatif, tel qu'il est théorisé par B. Manin.

À Pikine l'élu dispose de peu de compétences particulières dans le domaine de la gestion publique et ses ressources en matière de conviction, de suggestion et de séduction peuvent être rares. Il fait simplement partie de la catégorie des acteurs sociaux qui composent un ensemble social à la fois disparate et uni que les populations appellent les « intellectuels² » ou les « lettrés³ ». À Pikine, comme au Sénégal, ces intellectuels monopolisent les emplois publics et les postes électifs⁴. Formés dans les écoles françaises ou dans les universités sénégalaises, ils sont souvent fonctionnaires de l'État et militants actifs des nombreux partis politiques, comme c'est le cas de Momar Fall. Enseignant à la retraite, le nouveau maire de Pikine-Nord élu en 2009 sur la liste de la coalition « Benno Siggil Senegaal⁵ » (« S'unir pour

¹ Voir Manin B. (1996), *Principes du gouvernement représentatif*, *op. cit.*

² L'intellectuel est celui que l'on peut définir au Sénégal comme tout individu qui dispose des compétences de toute nature qui l'autorisent à pouvoir prétendre exercer des responsabilités collectives. Il n'est pas l'équivalent du « lettré ».

³ Voir Diaw A. (1992), « La démocratie des lettrés », *art. cit.* pp. 299-329 ; Coulon C. (2000), « La tradition démocratique au Sénégal. Histoire d'un mythe », *art. cit.*

⁴ Leur place centrale dans le champ politique national et local est décrite dans l'annexe 1-Le politique au Sénégal. Voir aussi Fall I. M. (2012), *Sénégal. Une démocratie « ancienne » en mal de réforme. Évaluation critique du régime constitutionnel sénégalais*, *op. cit.*

⁵ « Benno Siguil Senegaal » est une coalition de partis d'opposition (PS, LD/MPT, AFP et autres) et de certains membres de la société civile qui s'est présentée aux élections locales du 22 mars 2009 face à la Coalition Sopi (au pouvoir) et a remporté 13 communes d'arrondissement sur les 19 que compte le département de Dakar ainsi que la mairie de la ville de Dakar brigüée par Karim Wade (fils du Président Abdoulaye Wade). Elle a aussi remporté la ville de Pikine et la majeure partie des villes du Sénégal.

un Sénégal debout »), se proclame « vrai disciple de Cheikh Anta Diop [historien, anthropologue]¹ ». Ce quinquagénaire, diplômé d'un doctorat des « Lettres modernes » à l'Université de Dakar, est membre du secrétariat exécutif du RND (Rassemblement national démocratique²). Très discret, sur son élection, Momar Fall n'hésite pas à porter ses habits d'enseignant dès qu'on évoque son parcours politique pour défendre l'idéologie de son parti et de son fondateur, fondée sur le nationalisme et le panafricanisme.

TABLEAU 11-PRÉSENTATION DES MAIRES DE PIKINE ÉLUS EN 2009 (liste non exhaustive)

Maires d'arrondissements	Professions	Âges	Communes
Pape Sagna Mbaye	Ingénieur commercial	41 ans	Ville de Pikine
Momar Fall	Enseignant	52 ans	Pikine-Nord
Ndiaga Niang	Ingénieur en gestion	44 ans	Thiaroye-Sur-Mer
Momar Gadiaga	Professeur		Malika
Malick Konté	Directeur de société	43 ans	Pikine-Est
Aliou Badara Diouck	Informaticien	45 ans	Djiddah-Thiaroye Kao
Pape Malick Hann	Inspecteur du travail et gestionnaire des ressources humaines à la CSS à la retraite	62 ans	Pikine-Ouest
Abdoulaye Diop	Enseignant	40 ans	Guinaw Rail Sud
Khady Bâ	Enseignante	50 ans	Diamaguene Sicap Mbao

Source : Enquête de terrain en 2009.

Parmi tous les élus de Pikine il n'y a qu'une seule femme, Khady Bâ, dont l'élection a été contestée puis reconnue après deux mois de procédure.

L'usage de ses moyens de conviction - pour reprendre un terme de R. Michels³ - par un élu serait bien inutile puisque, comme on l'a vu⁴, il n'a pratiquement pas de pouvoir réel et encore moins de moyens d'en exercer un quelconque au niveau de Pikine. Les débats idéologiques sont absents et remplacés par des mots d'ordre accrocheurs et polémiques - par exemple sur la baisse des prix des denrées alimentaires, sur la corruption, sur la réduction de la pauvreté, sur des promesses de création d'équipements collectifs, qui ne peuvent être tenues. L'élu n'a pas besoin de faire étalage de ses compétences techniques (en matière de gestion administrative ou financière) puisque chacun sait que les fonctions qu'il exerce n'en exigent pas. Il n'a pas besoin non plus de faire la preuve de son « sens pratique de l'immédiat⁵ » dans la conduite

¹ Entretien effectué le 25 mai 2009 à Pikine.

² Le RND d'obédience nationaliste et panafricaniste est créé en 1976 par Cheikh Anta, il sera reconnu officiellement en 1981.

³ Voir Michels R. (1971), *Les partis politiques*, op. cit.

⁴ Voir Annexe 1-Le politique au Sénégal.

⁵ Voir Michels R. (1971), *Les partis politiques*, op. cit.

d'une organisation de lutte partisane, puisque les partis ne mènent aucune lutte locale au jour le jour. Les moyens de suggestion habituels des électeurs par les élus - talents oratoires, éloquence, habileté d'écriture - n'ont pas d'occasion de s'exercer, faute d'arène et « d'espace public »¹. Ce système de représentation et de délégation du pouvoir politique ne repose pas sur des règles de concurrence politique explicites et claires, comme cela est le cas dans les systèmes démocratiques partisans fondés sur le partage de convictions communes. De ce fait, il est souvent analysé en termes de « réseau » et de « clientélisme² ». Appartenir à un réseau serait alors la seule condition pour se faire élire et en conséquence les facteurs habituels et ordinaires de l'élection dans les systèmes de démocratie d'opinion comme la compétence, la séduction, la capacité de convaincre ne tiendraient qu'une place minime³.

Ce modèle présente un caractère autoentretenu qui lui confère une grande force. Les chances d'être élu à Pikine dépendent fortement du prestige de celui qui se présente. Ce prestige repose essentiellement sur la notoriété (la réputation ou la célébrité) acquise. Or la notoriété peut ne reposer que sur elle-même et s'accroître de par sa seule force interne d'expansion selon un mécanisme bien connu d'autoréférence mimétique (on s'intéresse à quelque chose en raison du fait que les autres s'y intéressent et non en raison de l'intérêt pour soi de la chose elle-même) et d'autosuggestion (ce à quoi on s'est intéressé mérite qu'on s'y intéresse toujours davantage). Les sanctions électorales sont faibles car le système électoral à Pikine est très stable et dominé par quelques personnalités inamovibles. Par exemple, Ndiaga Niang, maire de commune d'arrondissement de Thiaroye-Sur-Mer pendant sept ans, est réélu en 2009 pour un autre mandat de cinq ans. Quant à Mamadou Kabirou Mbodji, il a été député maire de Pikine pendant trente-quatre ans (1962-1996). Né en 1926, formé à l'École Normale Supérieure, William Ponty (école fédérale de l'Afrique Occidentale française qui a formé la plupart des cadres africains avant les indépendances), il fut instituteur à Pikine de 1957 à 1960, date à laquelle il devient chef de cabinet du Président Senghor (1960-1962). Membre du bureau politique comme secrétaire à la jeunesse et délégué du mouvement des jeunes de

¹ Cette analyse recoupe celle de l'étude remarquable de Pierre Clastres sur l'élection des chefs dans les sociétés « primitives » amérindiennes de la forêt brésilienne. « ... l'exercice du pouvoir assure la domination de la parole : seuls les maîtres peuvent parler ». Selon l'anthropologue, ils sont jugés sur la compétence à faire des discours et pendant les élections ils sont très écoutés. Ils sont obligés de par leur fonction de chef de faire un discours toutes les semaines mais alors ... plus personne ne prête attention à ce qu'ils disent. Voir Clastres P. (1974), *La Société contre l'État*, Paris, Éditions de Minuit, p. 133.

² Voir Banegas R. (1998), « Marchandisation du vote et consolidation démocratique au Bénin », *Politique Africaine*, n°69, pp. 75-88 ; Bayart J. F. (2006), *L'État en Afrique, op. cit.*

³ La critique de cette thèse du clientélisme est menée dans l'annexe 1-Le politique au Sénégal.

l'UPS (ancien PS), il est élu député de 1962 à 1993 et maire de Pikine de 1990 à 1996 avant que la ville ne soit scindée en deux départements (Pikine et Guédiawaye), Kabirou concentre sur sa personne toutes les caractéristiques sociales du plus haut magistrat de Pikine. Il impose le respect et ses interlocuteurs lui prodiguent les marques de déférence y compris ses rivaux politiques, que ce respect implique en retour :

« L'actuel maire [Mamadou Seck, membre du Parti démocratique sénégalais] est mon adversaire politique, mais il m'appelle souvent pour me demander des conseils¹ ». (Mamadou Kabirou Mbodji, ancien député-maire de Pikine).

Face à ces formes ordinaires d'exercice de la fonction d'élu et d'électeur à Pikine, de quelle manière l'émission *Débat Local* intervient-elle pour abaisser cette barrière de *distinction* qui est un des obstacles majeurs à la vie démocratique dans la banlieue dakaroise ? Comment met-elle en œuvre ses principes fondamentaux - la proximité la plus grande des animateurs avec les membres de la communauté - pour contribuer à la réduction de la distance entre les élus et les électeurs (ou les membres de la communauté), afin que puisse s'instaurer un espace public non pas de lutte symbolique mais de lutte argumentative.

SECTION 2-À DÉBAT LOCAL, « NE PARLE PAS À L'ÉLU QUI VEUT² »

« Nous avons le plaisir de vous accueillir dans votre émission *Débat Local*. Nous attendons vos appels pour participer au débat et poser des questions à monsieur le maire³ ». (Alex Sakho, animateur de *Débat Local*).

Comprendre la modalité de prise de parole publique locale exige d'abord d'étudier les types de contraintes que ces citoyens ordinaires, parfois désignés sous le nom de profanes par opposition aux professionnels de la politique, doivent surmonter pour pouvoir s'exprimer dans cet espace public⁴. Il s'agit de montrer comment ils négocient leur place dans ce dispositif de participation citoyenne ou comment se réalise le processus de sélection des personnes admises à prendre la parole publiquement dans *Débat Local*. Ce processus de sélection à l'épreuve de la prise de parole publique est en même temps un processus de

¹ Entretien effectué le 15 septembre 2006 à Guédiawaye.

² Entretien avec Issa Diop, technicien-animateur de *Débat Local*, effectué le 11 septembre 2006 à Pikine.

³ Bande annonce de l'émission *Débat Local* du 11 septembre 2006.

⁴ Nombres d'analyses proposent de chercher la compétence politique des profanes ailleurs que dans le discours politique officiel afin que leur parole politique puisse s'entendre avec leurs mots et leur façon de parler. Voir Cardon D. (1995), « Comment se faire entendre ? Les prises de parole des auditeurs de RTL », *art. cit.* ; Blondiaux L. (1996), « Mort et résurrection l'électeur rationnel », *Revue française de science politique*, n°45, pp. 753-791 ; Le Grignou B. (2003), *Du côté du public*, *op. cit.* pp. 140-157 ; Gerstlé J. (2004), *La communication politique*, Paris, Dalloz, pp. 91-108.

préparation à l'épreuve et une première imposition de ses règles. Comment parvient-on à l'antenne ? Quelle chance a-t-on d'être autorisé à exprimer une opinion, contester un propos, manifester un sentiment ou une émotion ; et ce publiquement et devant tous les auditeurs de l'émission ? Quels sont les mécanismes par lesquels cette sélection s'opère ? Quels critères de jugement et quelles catégories de perception sont mobilisés par les acteurs qui sont chargés de cette sélection ?

Avec la série des interactions qui se développe au cours de l'émission qui suit, cette sélection détermine largement ce qui peut être dit et comment cela peut être dit. Cette étude est toutefois méthodologiquement difficile. Les enquêtes sur les émissions interactives se focalisent ordinairement sur la sélection au moment de l'appel téléphonique par les personnes chargées de recueillir l'appel et la demande d'intervention de son auteur. Dans le dispositif du *Débat Local*, les acteurs, que T. Fromentin et S. Wojcik appellent les « experts en chose profane » (consultants, sondeurs, psychologues, journalistes, animateurs...¹), sont représentés principalement par le technicien-animateur et l'animateur de l'émission. On commettrait beaucoup d'erreurs sur le processus de sélection des participants - et donc sur l'analyse des propos tenus et des interactions - si l'on considérait que l'essentiel de la sélection des intervenants est réalisé par les agents de la radio (animateur et technicien chargé de trier parmi les volontaires qui téléphonent pour passer à l'antenne, ceux qui peuvent être admis à participer à l'émission et ceux qui doivent être écartés). La sélection la plus importante quantitativement et qualitativement est l'ante-sélection qui précède cette sélection par la radio et au terme de laquelle des personnes téléphonent et d'autres ne téléphonent pas et ainsi postulent ou ne postulent pas à être admis au *Débat Local* avec le maire ou l' élu.

« Contrairement à ceux qui se bousculent au téléphone, les fidèles auditeurs de *Débat Local* n'appellent pas, mais écoutent. Par exemple, je croise souvent après l'émission des auditeurs qui n'interviennent pas en direct mais commentent les thèmes dans la rue ou dans les transports en commun² ». (Alex Sakho, animateur de *Débat Local*).

¹ Voir Fromentin T. et Wojcik S. (2008), « Sacré et profane, figures intangibles de la représentations politique ? », in Fromentin T. et Wojcik S., *Le profane en politique. Compétences et engagements du citoyen*, Paris, L'Harmattan, pp. 13-35.

² Entretien effectué le 13 septembre 2006 à *Air Jeunes*.

1. La sélection des représentants « médiatiques¹ » des Pikinois

L'analyse du processus de sélection d'une émission interactive d'une radio ordinaire est habituellement menée en comparant les caractéristiques des personnes qui demandent à intervenir dans l'émission aux personnes qui sont sélectionnées, et en expliquant les éliminations par les procédures de sélection². Cette méthode d'analyse ne convient pas aux radios communautaires et en particulier à *Air'Jeunes*. Celle-ci se définit en effet comme étant plus qu'une radio, elle se veut la radio de la communauté qui n'est pas une simple communauté imaginée. Elle ne veut pas seulement donner la parole, mais « rendre la parole » et, pour ce faire, elle ne doit pas seulement proposer aux auditeurs potentiels un mode d'engagement radiophonique qui leur permettra d'intégrer un public distant qui n'existe que par la médiation de l'émission comme celui décrit par V. Goulet pour « les Grandes Gueules de RMC³ ». C'est par rapport à ses ambitions et ses objectifs inscrits dans son projet, son compromis initial et dans ses concepts que le processus de sélection doit être analysé. La population de référence par rapport à laquelle le processus de sélection doit être analysé est ainsi celle qui dans le cadre d'une démocratie participative « idéale », ou dans le modèle pur de démocratie directe d'autogouvernement, devrait aussi passer à l'antenne.

Dans un tel système doivent pouvoir passer à l'antenne - et doivent passer à l'antenne - tous les membres de la communauté dont *Air'Jeunes* se dit être la radio communautaire, c'est-à-dire en l'espèce Pikine. Cette référence soulève une objection : tous les membres ne peuvent s'exprimer pour des raisons pratiques de capacité d'émission et de taille de la communauté. Cette objection est la même que celle qui est faite à la démocratie directe : tous les citoyens ne peuvent matériellement prendre part à la décision, pour ces mêmes raisons pratiques de capacité du dispositif de délibération (assemblée générale) et de taille de la population des citoyens. Or la réponse pratique habituelle donnée à cette objection, comme le suggère, B.

¹ Ce terme est emprunté à Vincent Goulet dans son étude sur le public des « Grandes Gueules » de RMC [voir Goulet V. (2010), *Médias et classes populaires. Les usages ordinaires des informations*, op. cit. p. 277].

² Voir Lochard G., Soulages J. C. (1994), « Les imaginaires de la parole télévisuelle : permanences, glissements et conflits », *Réseaux*, n°63, pp. 14-38 ; Charaudeau P. et Ghiglione R. (1997), *La parole confisquée. Un genre télévisuel : le talk-show*, Paris, Dunod ; Darras E. (1999), « Télévision et démocratisation. La télévision forum en France et aux États-Unis », in Neveu E., François B. (dir.), *Espaces publics mosaïques*, op. cit. pp. 61-84 ; Perry S. (1999), « La France en direct comme arène démocratique », Groupe de Saint-Cloud, *L'image candidate à l'élection présidentielle de 1995. Analyse des discours dans les médias*, L'Harmattan, pp. 27-47 ; Le Grignou B. (2000), « Le rêve démocratique de la télévision : l'exemple des vox-pop talk-shows », art. cit. pp. 30-46 ; Rouquette S. (2001), *L'impopulaire télévision populaire. Logiques sociales, professionnelles et normatives des palabres télévisées (1958-2000)*, Paris, L'Harmattan.

³ Voir Goulet V. (2010), *Médias et classes populaires. Les usages ordinaires des informations* op. cit. p. 268.

Manin, est celle de la similitude : la démocratie est considérée comme directe même si tous les citoyens ne prennent pas part à la décision si ceux qui décident sont semblables aux citoyens. Cette similitude implique que la décision soit confiée à un collège de responsables et que ce collège soit tiré au sort afin d'être semblable à la population à laquelle il est substitué¹. À la notion politique d'assemblée de représentants est ainsi substituée la notion statistique d'échantillon représentatif de l'assemblée des citoyens. On sait que le tirage au sort des représentants est souvent considéré dans la littérature théorique comme la procédure la plus fidèle à l'esprit de la démocratie directe², lorsque les assemblées de citoyens ne peuvent matériellement être l'outil principal de la démocratie directe (à l'image bien sûr de la démocratie des cités grecques de l'Antiquité citées par B. Manin et R. Michels³). Si l'on transpose ce raisonnement de la démocratie directe à la radio communautaire, il est possible de considérer que *Débat Local* se rapproche le plus d'une radio communautaire si la population des intervenants admis à prendre la parole est une représentation fidèle de ceux qui prendraient la parole et prendraient des décisions si la démocratie directe assurée par *Air'Jeunes* était effective. Plus rigoureusement, cette condition implique que la population qui peut prendre la parole dans *Débat Local* constitue un échantillon (une image) représentatif de la population totale de la communauté. Cette identité garantit que les arguments avancés par ceux qui passent à l'émission, les émotions manifestées, les opinions défendues sont identiques dans leurs caractéristiques et leur fréquence - en moyenne - à ceux qui auraient été avancés, manifestés et défendus - en moyenne - par la population entière dans le cadre d'un dispositif sans sélection. Si l'on suit cette analyse, la population de départ par rapport à laquelle le processus de sélection doit être étudié, dans ses formes et ses mécanismes est donc la population de Pikine dans son intégralité. Ainsi, l'analyse du processus global de sélection sur toute sa longueur peut être décomposée en deux temps. Le premier est celui de l'anté-sélection (ou le système d'incitation ou de dissuasion) qui conduit les habitants de Pikine à postuler (la présélection). Le second est celui de la sélection parmi ces postulants des

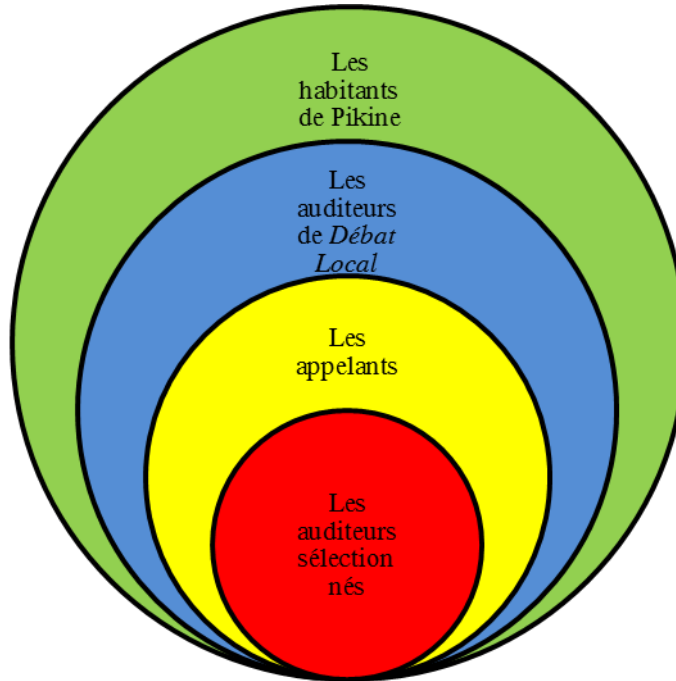
¹ La procédure de tirage au sort assure - d'après les règles de la statistique et la loi des grands nombres - que la population tirée au sort présente en moyenne les mêmes caractéristiques que la population totale.

² Yves Sintomer propose une réintroduction du tirage au sort en politique comme « voie prometteuse pour répondre à la crise de la légitimité démocratique », voir Sintomer Y. (2011), *Petite histoire de l'expérimentation démocratique : tirage au sort et politique d'Athènes à nos jours*, Paris, La Découverte, pp. 119-244.

³ Voir Michels R. (1971), *Les partis politiques*, op. cit. ; Manin B. (1996), *Principes du gouvernement représentatif*, op. cit.

intervenants à *Débat Local*. Ces deux processus de sélection sont très différents au regard de leurs mécanismes¹.

ILLUSTRATION 3-LES PARTICIPANTS AU DÉBAT LOCAL



Ce graphique a été réalisé à partir des observations participantes effectuées en direct du studio de la radio *Air Jeunes* lors des émissions *Débat Local* entre 2006 et 2011.

1.1. Ante-sélection et principe démocratique de similitude

Le terme ante-sélection est préféré à auto-sélection pour indiquer que cette sélection est, soit imposée par la force des choses, soit délibérée ; dans ce dernier cas seulement le terme auto-sélection est pleinement approprié. Ces deux formes de sélection ne sont pas toujours aisées à distinguer. Tous les Pikinois considèrent qu'ils ont un droit naturel et inviolable à s'adresser directement aux élus dans le cadre de *Débat Local* du simple fait qu'ils habitent Pikine.

« J'habite à Pikine donc j'ai le droit de parler au maire si vous l'invitez pour dialoguer avec les populations » (Appelant dans *Débat Local* du 11 septembre 2006).

¹ *Idem*, pp. 66-74. On observera que l'auto-sélection est un processus qui n'est pas pris en compte par Bernard Manin dans le cadre de l'analyse du tirage au sort.

Pour rassembler des indications précises sur l'importance de cette ante-sélection nous avons interrogé par voie d'enquête orale les appelants à *Débat Local*. Nous avons effectué le test sur une émission très significative, *Débat Local* du 11 septembre 2006, qui avait comme invité Amadou Moctar Mboup, le maire de la commune de Thiaroye-Gare. Cette émission a été choisie comme échantillon car cette localité concentre tous les problèmes que la ville de Pikine a à résoudre de façon récurrente (inondations, insalubrité, émigration clandestine, pauvreté, etc.). Les résultats de ce sondage quantitatif sont reportés dans le tableau suivant.

TABLEAU 12-LES CARACTÉRISTIQUES SOCIALES ET POLITIQUES DES AUDITEURS APPELANTS DANS DÉBAT LOCAL DU 11 SEPTEMBRE 2006

Caractéristiques	Appelants	%
Hommes	33	89%
Femmes	4	11%
18 à 35 ans	8	22%
36 à 50 ans et plus	29	78%
Inactifs (femmes au foyer, chômeurs)	6	16%
Travailleurs informels (ouvriers, maraichers, pêcheurs, femmes de ménages)	30	81%
Cadres (fonctionnaires, niveau d'études supérieures)	1	3%
Partisans du maire	22	59%
Opposants du maire	8	22%
Sans affiliation politique	7	19%
Wolofophones (ceux qui s'expriment uniquement en wolof)	36	97%
Non Wolofophones (ceux qui font usage du français)	1	3%
Habitants de Pikine	34	92%
Habitants d'autres localités (plus souvent Dakar rarement ou Thiès)	3	8%
Total	37	100% n=37

Source : *Débat Local* du 11 septembre 2006.

Ce tableau montre à l'évidence, du fait des écarts entre la part de chaque catégorie dans les appelants et ce qu'elle est dans la population de Pikine, une volonté ou une possibilité de participation très inégale à l'émission des différents groupes sociaux qui y vivent. Elle révèle une forte ségrégation de fait qui traduit un processus d'ante-sélection puissant sur lequel il n'est possible de fournir que quelques indications générales ou propres à certains groupes.

La contrainte de temps

Outre l'heure tardive de *Débat Local* (elle débute à 22h30), des contraintes temporelles externes auxquelles il n'est pas possible de se dérober pèsent fortement sur la capacité des citoyens de Pikine d'y participer comme appelants au-delà de leur volonté ou intention propre. Le temps est rare pour les Pikinois, surtout ceux qui ont une occupation formelle ou informelle. Peu de Pikinois - non professionnels - ont le loisir de s'investir dans la politique ou dans la participation à une émission interactive de radio. Encore moins comme journaliste bénévole ou animateur comme le préconise ou le prescrit le modèle pur de radio communautaire. Là se trouve une limite fondamentale et intrinsèque au modèle de radio communautaire et aussi au modèle de démocratie directe ou même participative.

La contrainte économique

Une certaine sélection par l'économique est opérée car le coût de la participation est élevé. L'appel coûte 150 francs CFA par minute auquel s'ajoute le coût du système du serveur vocal : les auditeurs qui sont sur la file d'attente payent un forfait de 400 francs CFA (0,61 euros, l'équivalent d'un kilo de riz à Dakar) quelle que soit la durée de l'attente et le temps de l'intervention. Ces charges contribuent à une auto-élimination extrêmement sélective, comme le raconte cet auditeur non appelant :

« Le système du serveur vocal est très contraignant pour des gens comme nous [chômeurs]. Vous payez dès que le technicien décroche, même si vous attendez qu'un auditeur termine son intervention pour pouvoir participer en direct. Ce temps d'attente peut épuiser votre crédit et vous recommencez si vous voulez parler, cela devient trop cher, je préfère écouter et commenter l'émission avec mes amis¹ ». (Un auditeur de *Débat Local*).

Les auditeurs utilisent le plus souvent des cabines téléphoniques pour appeler car même si le téléphone portable est très répandu à Pikine son usage en appel est très limité pour les classes populaires à cause du coût de la communication.

Le poids du genre

Les femmes ne sont pratiquement pas volontaires pour s'exprimer en public à la radio. Cette faible participation des femmes peut s'expliquer par les facteurs généraux de la sociologie des pratiques médiatiques qui analyse souvent le genre comme une variable

¹ Entretien avec un auditeur, effectué le 19 septembre 2006 à Pikine.

clivante. Selon S. Debras, les hommes se préoccupent plus de savoir « qui dirige, qui gagne », comme dans le sport et la politique qui sont des sujets auxquels ils s'intéressent, tandis que les femmes s'informent davantage sur les faits divers et les questions pratiques comme la santé¹. Plus spécifiquement, pour la femme pikinoise, en plus de l'aspect financier, d'autres facteurs participent à la quasi impossibilité de participer à l'émission. La plus déterminante est le choix de l'heure de diffusion, vingt-deux heures trente. Cette tranche horaire a été choisie pour permettre aux Pikinois qui travaillent et qui sont pris dans les transports en commun jusqu'à bien souvent vingt-et-une heures de suivre l'émission après s'être restaurés. Mais à cette heure tardive, la femme se trouve généralement à la maison pour s'occuper des enfants et du reste de la famille. Cette exclusion est d'autant plus difficile à comprendre que le rôle de la femme est essentiel dans la vie matérielle des habitants de Pikine. Partagée entre les fardeaux de sa condition féminine et les jouissances des cérémonies et manifestations qu'elle guette et anime à volonté, la femme pikinoise est sollicitée par une suite de tâches répétitives qui l'enchaînent au foyer et en fait la garante de la survie de la famille : la corvée d'eau à la borne-fontaine, l'éducation et les soins aux enfants, la préparation des repas, la lessive, l'entretien de la maison, le déchargement des ordures ménagères². Cette « aliénation féminine³ » qui l'empêche d'avoir du temps pour se cultiver ou s'informer de façon concentrée, est l'une des causes de sa non-participation au *Débat Local*. Par exemple, lors de l'émission du 19 janvier 2009, où ce sont les représentantes de la section Cosef (Conseil sénégalais des femmes) des départements de Pikine et de Guédiawaye qui étaient invitées à discuter de la parité sur les listes lors des élections locales, nous avons noté un taux d'appel d'une auditrice pour cinq auditeurs appelants⁴. Ainsi la femme pikinoise regrette-t-elle le choix de l'heure de l'émission, trop tardive pour qu'elle puisse y participer. En outre, l'instrumentalisation de la tradition par les élites, même les plus progressistes, qui tendent à

¹ Voir Debras S. (2003), *Lectrices au quotidien*, Paris, L'Harmattan, Chapitre 3, « Hiérarchies de l'information », pp. 32-85.

² Selon le projet d'appui à la formulation des agendas locaux, 70% des ménages à Pikine sont concernés par cette corvée. Voir Agence française de développement (version provisoire) (2005), *Profil environnemental des villes de Pikine et Guédiawaye. Programme d'Accra (2008), Forum à haut niveau*, Dakar, République du Sénégal, la Coopération belge au développement, IAGU, UN-Habitat, <http://www.afd.fr>.

Voir aussi Sarr F. (1999), *L'entreprenariat féminin au Sénégal : La transformation des rapports de pouvoirs*, Paris, L'Harmattan, pp. 18-20 ; Minvielle J. P., Diop A., Niang A. (2005), *La pauvreté au Sénégal. Des statistiques à la réalité*, Paris, Khartala, pp. 110-210 ; Fall I. M. (2012), *Sénégal. Une démocratie « ancienne » en mal de réforme*, op. cit.

³ Voir Haicault M. (1984), « La gestion ordinaire de la vie à deux », *Sociologie du travail*, n°3, pp. 37-68 ; Jonas I. et Séhili D. (2008), « Les nouvelles images d'Épinal : émancipation ou aliénation féminine ? », *Revue Internationale Francophone*, Suisse, Université de Lausanne.

⁴ Pour plus d'information sur la présence des femmes dans les instances politiques au Sénégal voir Annexe 4-Les femmes et la participation politique : paroles, paroles....

les maintenir dans des rôles sociaux subalternes, est très importante¹. Les inégalités d'accès au savoir, le repli des femmes sur elles-mêmes, leur place dans la production matérielle, la monopolisation de leur temps et les espaces de liberté que suppose cette féminité construite historiquement et préservée, sont autant de témoignages de l'infériorité de leur place dans la société sénégalaise.

Les jeunes pikinois, sous-représentés dans le débat

Les jeunes sont très nettement sous représentés dans la population des appelants en dépit du fait que la radio est théoriquement la leur. Les raisons de cette absence sont à chercher dans le refus des jeunes pikinois de créer des liens avec les hommes politiques qu'ils appellent politiciens démagogues de peur de faire l'objet de récupération politique ou d'instrumentalisation par les partis politiques où ils ne se sentent pas « chez eux » à cause de l'absence de démocratie au sein de ces formations. Comme le dit Moussa, ce Pikinois de 25 ans, peintre de profession :

« Nous ne voulons plus être représentés par procuration par des représentants qui ignorent nos préoccupations et nos spécificités en tant que couche sociale. J'aurais préféré que les politiciens jouent le jeu dans l'émission et disent la vérité aux populations sur la gestion des biens publics, à travers un débat démocratique. Je ne suis pas militant d'un parti politique...j'en ai marre d'entendre des promesses qui ne sont jamais tenues donc je préfère ne pas participer et attendre les élections pour exprimer ma colère...² ».

Apparemment énervé (il se met à bégayer, remue ses jambes) par l'omniprésence des hommes politiques dans le *Débat Local*, Moussa remet sa musique. Après quelques minutes de patience, nous lui posons la question : « Pourquoi attendre les élections pour s'exprimer, vous pouvez leur dire ce que vous pensez dans *Débat Local* ? ». Sa réponse est un témoignage vivant de la réalité de ce que nous avons appelé l'aristocratie absolue du gouvernement représentatif à Pikine.

« Vous savez ces gens-là [les hommes politiques], ne nous respectent pas, si j'appelle pour poser une question il [l'élue] va me répondre superficiellement et encore s'il me répond, il ne voudra jamais débattre avec quelqu'un comme moi parce que dans sa tête de politicien, je ne suis qu'un raté, non instruit qui cherche la bagarre ou qui veut lui nuire. Quand ils (les politiques) veulent se faire élire, ils disent tous « je suis le représentant du peuple », mais dès qu'ils sont élus, ils changent de numéros de téléphone et leurs domiciles deviennent inaccessibles à cause des gardes de corps. Comme ils se coupent de nous, *Débat Local* devrait donc être notre espace pour leur dire ce qu'on pense, mais au

¹ Voir Coulon C. (2000), « La tradition démocratique au Sénégal. Histoire d'un mythe », *op. cit.* pp. 67-92.

² Entretien effectué le 11 mars 2011 à Pikine.

lieu de ça, ils [les maires] l'ont accaparé avec leurs partisans, ainsi je préfère aller dans d'autres espaces de dialogue où ma voix sera entendu¹ ».

Généralement hostiles aux partis politiques, les jeunes pikinois préfèrent s'investir dans des organisations de base qu'ils jugent plus actives sur le terrain et des mouvements de contestation².

La langue, une condition de participation

Les appelants sont majoritairement wolophones - *Débat Local* étant en Wolof - et ils travaillent essentiellement dans le secteur informel. Peu sont fonctionnaires, certains n'habitent pas à Pikine car la radio diffuse largement au-delà des frontières de la banlieue. Comme l'indique Fatou Sarr Sow, sociologue à l'Ifan (Institut fondamental d'Afrique noire) et ancien membre du HCA (Haut conseil de l'audiovisuel) :

« *Air'Jeunes* peut-être captée au-delà de la banlieue, elle couvre une diversité de populations. En tenant compte de sa cible, elle dépasse la notion de l'espace banlieusard car les problèmes qu'elle pose ne sont pas uniquement liés à la banlieue mais à des préoccupations identitaires spécifiques. Par exemple, les inondations touchent aussi bien Pikine que certains quartiers de Dakar³ ».

La pression des « embauchés »

Une partie des auditeurs postulants sont surnommés « les auditeurs embauchés⁴ » par certains professionnels des médias. Ils forment un groupe de personnes qui appellent dans toutes les émissions interactives organisées par les radios sénégalaises. Ils sont rémunérés par les partis politiques qui veillent à la présence constante de leurs membres dans ces émissions (souvent le PDS au pouvoir à l'époque), notamment lorsque le sujet est en rapport avec la

¹ Entretien effectué le 11 mars 2011 à Pikine.

² Ce fut les cas avec « Set Setal » en 1988 et le mouvement « Y'en a marre », initié en février 2011 lors du FSM (Forum social mondial) de Dakar par deux jeunes rappeurs et un journaliste d'une trentaine d'années. Le mouvement a mobilisé une grande partie des jeunes contre le projet de modification de la Constitution introduisant une disposition très favorable au maintien au pouvoir d'Abdoulaye Wade aux présidentielles de 2012 (élection au premier tour d'un « ticket présidentiel » obtenant 25% des suffrages). Leur mobilisation qui a abouti à des émeutes le 23 juin 2011 a obligé le président sortant à retirer l'intégralité de son projet. Ces jeunes déclarent se mobiliser « pour une vision plus morale de la politique » et être en quête d'une « nouvelle citoyenneté ». Voir Maro M. « Le mouvement Y'en a marre fait trembler le pouvoir », publié le 8 mars 2011 sur *Afrik.com* ; Awenengo Dalberto S. (2011), « Sénégal : les nouvelles formes de mobilisations de la jeunesse », *Carnets du CAP*, n°15, pp. 37-65 ; Awenengo Dalberto S. (2012), « De la rue aux urnes : la longue marche de la deuxième alternance au Sénégal », in Traoré L., Awenengo Dalberto S., Foucher V., Siméant J., Banega R. (2012), « Afrique de l'Ouest : des crises de la citoyenneté », *Les Dossiers du CERI*, <http://www.sciencespo.fr/ceri/>.

³ Entretien effectué le 11 septembre 2006 à Dakar.

⁴ Entretien avec Racky Noëlle Wane, journaliste et ancienne animatrice de l'émission *Forum de l'Actu* à la RTS, effectué le 19 mai 2009 à la RTS.

politique du gouvernement. C'est un signe que pour eux la participation à ces émissions est d'une première importance.

« Les chargés de propagande dans leur parti financent ces auditeurs en mettant à leur disposition des cartes téléphoniques et des téléphones portables pour défendre leur politique ou celle du chef de l'État dans les émissions interactives, en contrepartie d'une bonne rémunération et des faveurs du gouvernement. Par exemple, Wade (Président de la République à l'époque) a offert un billet d'avion pour la Mecque à l'un d'eux qui s'en vante¹ ». (Racky Noëlle Wane, Journaliste à la RTS).

L'un des membres de la « bande de militants du PDS dans les émissions interactives² », Alioune Diouf, connu sous le surnom de « Diouf Normal », est ainsi nommé chargé de mission à la ville de Dakar par l'ancien maire libéral, Pape Diop (Président de l'Assemblée nationale). Cet ancien apprenti-chauffeur explique comment faire usage des émissions interactives pour prouver sa fidélité au parti :

« Pour entrer vite dans le serveur, il faut commencer à composer le numéro avant le début de l'émission. Parfois, les journalistes essaient de m'en empêcher, dans ce cas je change de nom ou j'utilise une ligne fixe. Par exemple, quand Idrissa Seck [ancien premier ministre d'Abdoulaye Wade et maire de Thiès] était en disgrâce au sein du parti (PDS), toutes les radios avaient orienté leur serveur vers Thiès pour permettre aux Thiéssois d'être les premiers appelants, ainsi je me déplaçais jusqu'aux environs de Pout ou Mbour [60 kilomètres de Pikine] pour porter la réplique³ ».

Ces militants du PDS, infatigables porteurs de la parole populaire du régime d'Abdoulaye Wade dans toutes les stations (*RFM, Sud Fm, RTS, etc.*) sont considérés comme les plus fidèles auditeurs du *Débat Local* par ses animateurs.

« J'interviens dans toutes les émissions interactives en tant que « wadiste », regarde autour de toi [dans son salon où nous étions accueillis] il n'y a que des photos de Wade et des archives, [cassettes audio et journaux] que je collectionne depuis 1984. Au début mes amis et moi intervenions beaucoup à *Sud Fm* parce qu'elle était la radio la plus écoutée. Quand ses journalistes ont commencé à nous couper la parole ou nous bloquer le serveur à cause de nos prises de position, nous nous sommes orientés vers les autres radios, surtout à *Débat Local* pour diversifier nos propos⁴ ». (Ndiaye PAI, membre de la « bande de militants du PDS dans les émissions interactives »).

Ce soutien n'est toutefois ni inconditionnel ni désintéressé comme nous avons pu le voir lors de l'enquête quand des tensions fortes ont opposé ces militants aux responsables du PDS

¹ Entretien effectué le 19 mai 2009 à la *Radiotélévision sénégalaise*.

² Les plus connus sont Mor Diagne, Mor Niang Mbacké Bary, Ndiaye PAI, et Diouf Normal. Ce sont eux-mêmes qui se surnomment ainsi. Voir « Kongn-bi/ émission Wax sa xalat : Diouf Normal, Mamadou Médor, Omar Sow et Ayoba Lô démissionnent », *Rewmi Quotidien* en ligne le 12 août 2009, <http://www.rewmi.com/>, consulté le 9 septembre 2009.

³ Voir Mbaye Jacques Diop « Entretien avec Alioune Diouf » Normal » : « Les ministres de Wade s'habillent mal et parfois j'ai même honte », *Le populaire*, en ligne le 4 décembre 2010, <http://www.seneweb.com/>, consulté le 3 septembre 2011.

⁴ Entretien effectué le 20 septembre 2006 à Mbao, Pikine.

accusés de n'avoir « aucune reconnaissance à leur égard¹ ». Cette stratégie d'obstruction pratiquée également par certains élus locaux de Pikine qui l'appellent « le système de blocage du serveur vocal² » montre qu'ils peuvent considérer l'émission non pas comme un espace de dialogue et de participation citoyenne mais comme une tribune de propagande et de concurrence entre responsables politiques locaux. C'est pour eux une arme comme les autres dans la conquête du pouvoir, dont l'usage peut être comme les autres loyal ou déloyal, régulier ou irrégulier.

« Pour ne pas être victime des appels téléphoniques quand je suis invité au *Débat Local*, mes collaborateurs informent les militants par des SMS ou font du porte-à-porte et leur achètent des cartes téléphoniques pour qu'ils bloquent le serveur vocal. L'émission est un espace de concurrence comme un meeting électoral où l'élu défend ses intérêts. Si vous ne le faites pas, l'opposition le fera pour vous critiquer et vous attaquer pendant deux heures. Si sur dix intervenants, les sept vous désapprouvent, votre cote de popularité baisse, la conséquence c'est le désamour des populations qui ne voteront plus pour vous³ ». (Amadou Diarra, ancien maire de Pikine-Nord [2002-2009]).

Cette pratique est regardée par le technicien-animateur comme un moyen de faire accepter l'invitation aux élus locaux. À ce titre, elle est considérée comme participant du contrat de sélection dans *Débat Local*.

L'appartenance politique

Ce qui est particulièrement marquant dans l'analyse de la population des appelants, toutefois, est le fait que les partisans du maire (PDS) sont un peu plus que majoritaires, ce qui devrait correspondre à la représentation politique à Pikine (aux élections présidentielles de 2007, au moment de l'enquête, Abdoulaye Wade a recueilli 60% des voix). Cette observation relativise l'impact du phénomène des « embauchés ». De plus, un nombre élevé d'appelants n'ont pas d'appartenance politique bien définie. Cette dernière donnée montre que les jeux ne sont pas complètement faits au moment de l'appel. À ce stade, l'émission peut être considérée comme un dispositif de débat public et non un simple cadre d'affirmation de convictions déjà formées ou d'expression de fidélités.

¹ Selon Médor, un des membres de la bande « ils ont tenté plusieurs fois de rencontrer le Chef de l'État, mais ils seraient combattus au niveau de la Présidence...ils ont décidé de suspendre leur soutien au pouvoir », voir « Kongn-bi/ émission Wax sa xalat : Diouf Normal, Mamadou Médor, Omar Sow et Ayoba Lô démissionnent », *Rewmi Quotidien* du 12 août 2009.

² Entretien avec Amadou Diarra, ancien maire de Pikine-Nord [2000-2009], effectué le 23 mai 2009 à Pikine.

³ Entretien effectué le 23 mai 2009 à Pikine.

1.2. L'auto-élimination et ses mobiles

Les mécanismes qui viennent d'être mentionnés relèvent pour l'essentiel de l'élimination préalable involontaire ou ante-élimination subie. Mais le mécanisme d'ante-sélection n'est pas seulement passif. L'auto-sélection peut être en quelque sorte active, délibérée (faisant l'objet d'un calcul explicite) ou non : l'auditeur est placé dans des conditions externes qui lui permettent d'appeler mais pour des raisons qui lui sont propres après réflexion ou par habitude il s'abstient de le faire¹. Le témoignage qui suit montre l'existence de ce mécanisme dans *Débat Local* :

« Les élus et les citoyens ne sont pas traités de la même manière dans *Débat Local*, de fait j'écoute rarement quand j'ai le temps et je n'appelle plus. Quand un auditeur appelle pour contredire les maires qui donnent de fausses informations sur la gestion de leurs localités ou sur leurs compétences, les animateurs lui demandent d'argumenter ses propos, d'apporter des preuves ou lui coupent la parole jugeant son intervention inutile. C'est pour nous faire comprendre que nous n'avons pas les capacités ou les attributs pour discuter avec l' élu. *Débat Local* c'est de la triche car les maires sont préparés par les animateurs sur les questions qui leur seront posées avant d'entrer dans le studio² ». (Ndarim Ndiaye, auditeur non appelant).

Il pourrait être possible de faire l'hypothèse que l'auto-sélection est neutre au regard du fonctionnement de la démocratie participative mise en œuvre par *Débat Local* si elle n'affecte pas la représentativité de la population des postulants par rapport à la population totale de Pikine. Il est cependant difficile d'établir sa validité empirique pour l'émission.

Cette auto-sélection repose sur des mécanismes puissants qui s'apparentent à celui que la sociologue allemande E. N. Neumann appelle, dans le domaine de l'expression publique d'une opinion, « la spirale du silence³ » sous-tendue par la peur de l'isolement social et le doute sur sa propre capacité de jugement.

La propension d'un Pikinois placé dans les conditions qui lui permettent de participer au *Débat Local* dépend de l'évaluation qu'il fait des avantages de toute nature qu'il peut

¹ Cette question est identique d'un point de vue formelle à la question - non traitée par Bernard Manin - de l'auto-sélection des volontaires au tirage au sort dans un système de démocratie directe dans lequel le gouvernement est constitué par tirage au sort des membres dans une population de volontaires issue de la population totale. Le critère de similitude peut ne pas être respecté en dépit du caractère aléatoire - et donc neutre - du tirage au sort. Voir Manin B. (1996), *Principes du gouvernement représentatif*, op. cit.

² Entretien effectué le 10 septembre 2011 à Mbao (Pikine).

³ Voir Noëlle-Neumann E. (1989), « La spirale du silence, une théorie de l'opinion publique », *Hermès*, n°4, pp. 181-189. Considérant l'opinion publique comme le résultat d'un processus interactionnel entre les individus et leur environnement social, elle la définit « comme cette opinion qui peut être exprimée en public sans risque de sanctions et sur laquelle peut s'appuyer l'action menée en public », pp. 182-183. Mais, selon elle, ce comportement qui renforce l'opinion de la majorité en supprimant celle de la minorité n'est qu'un facteur dans ce processus où les médias ont leur part de responsabilité en dictant l'opinion qui devient dominante.

imaginer tirer de sa participation à une émission, comparés aux risques auxquels sa participation l'expose. Parmi les avantages attendus on peut compter la *valorisation symbolique* d'un passage à la radio dans une émission politique. Les gratifications de ce type sont nombreuses : faire montre de sa capacité à parler en public comme un homme politique ; exhiber sa capacité à affronter un responsable public. Il y a aussi la *valorisation personnelle* : prouver sa capacité à bien parler, à maîtriser les émotions et les données techniques d'un problème ; la *valorisation sociale* : renforcer sa position sociale, notamment comme militant, acquérir une notoriété locale, etc. ; enfin, la *valorisation économique* : renforcer son appartenance à un réseau de clientèle. Parmi les risques auxquels l'auditeur s'expose, le principal est de ne pas se montrer à la hauteur et d'être regardé comme un prétentieux. Et aussi de s'être engagé dans une expérience irréfléchie qui dévoile les faiblesses que par tout un travail social intense, tout acteur social s'évertue à dissimuler dans les rapports interpersonnels du quotidien. Ces facteurs sont expressément pris en compte par les auditeurs. Nous avons pu en discuter longuement et informellement avec eux pendant nos séjours.

Nombre de faits montrent enfin que le « forum des opinions populaires¹ » que constitue *Débat Local*, offre un accès préférentiel aux populations les plus intéressées par la politique, et conséquemment, les plus disposées à se reconnaître un droit légitime à prendre la parole dans ce dispositif.

1.3. Filtrage des appels au standard

Deux personnes dirigent et assurent le filtrage des appels : l'animateur principal de *Débat Local* d'une part, et le technicien-animateur qui reçoit toutes les demandes des auditeurs, d'autre part.

22h20, c'est la fin du journal du soir à *Air'Jeunes*, nous entrons avec l'animateur principal dans la cabine technique de la radio où un homme d'une trentaine d'années (34 ans) en jean et basket, casquette vissée sur la tête, s'affaire sur l'ordinateur ; c'est bientôt l'heure du *Débat Local*. Le seuil de la porte, toujours fermée, de cette cabine délimite la frontière qui sépare ces représentants audibles des autres membres de la communauté. Assis à côté du téléphone posé

¹ Voir Cardon D. (1995), « Comment se faire entendre ? Les prises de parole des auditeurs de RTL », *Politix*, n°31, pp. 145-186.

sur la console, le technicien-animateur, écoute attentivement les consignes de l'animateur principal :

« Ne les [auditeurs] prend pas tout de suite, attends que je te fasse signe. Ne balance surtout pas ceux qui sont hors sujet et qui insultent le maire, prends ceux qui veulent répondre à ses propos, mais ne les laisse pas s'éterniser au bout du fil¹ ». (Alex Sakho, animateur de *Débat Local*).

La séance de préparation de la sélection ne durera que quelques minutes, l'animateur retournant rapidement dans la salle d'attente pour préparer son invité qui est toujours accompagné de quelques partisans, avant de le conduire dans le studio. Il n'interviendra plus dans le processus de sélection, qu'il fait reposer sur la confiance qu'il accorde à son technicien qui co-anime l'émission avec lui depuis sa cabine technique. Issa Diop, le technicien de 34 ans entré à *Air'Jeunes* en 2001, apparaît être le régulateur de *Débat Local* dans et hors du studio ; il focalise sur lui toutes les relations entre les différents participants : auditeurs, animateur principal, invités et mêmes les personnes qui accompagnent l' élu local. Cette confiance repose sur un passé de travail en commun.

« Nous choisissons les invités et réalisons les micros-trottoirs ensemble. Quand Alex [l'animateur principal] est arrivé c'est moi qui l'ai accueilli pour lui montrer comment faire pour que l'émission marche. Il m'a trouvé ici [à *Air'Jeunes*], je co-animais déjà *Débat Local* avec les anciens animateurs qui sont partis dans d'autres radios. Mes conseils lui sont très utiles, je donne aussi mon avis sur les interventions des participants² ». (Issa Diop, Technicien-animateur de *Débat Local*).

Les auditeurs qui veulent participer à *Débat Local* saturent vite le serveur vocal, c'est dans une atmosphère détendue et sur un ton calme et posé que le technicien-animateur leur rappelle les conditions de leur participation. Elles portent soit sur les aspects techniques de l'organisation de l'émission : « patienter en ligne pour laisser le temps au maire de parler³ », « éteindre son poste » pour éviter les effets de larsen, soit sur les règles de comportement exigées : « être correct, ne pas insulter car vous êtes en direct ». Au bout du fil, les auditeurs participants acquiescent et respectent souvent les indications qui leur sont données. Ils sont invités à attendre leur passage, vers 23 heures, après la déclaration liminaire de présentation que le maire est invité à faire.

« On donne d'abord la parole au maire pour qu'il se présente et expose ses projets pour la commune, ensuite nous lui poserons des questions, enfin vous poserez vos questions, l'émission est aussi presque pour vous ». (Issa Diop, technicien-animateur [*Débat Local* du 11 septembre 2006]).

¹ Conversations entre l'animateur principale et le technicien-animateur lors du *Débat Local* du 11 septembre 2006 dans la cabine technique de la radio *Air'Jeunes*.

² Entretien effectué le 11 septembre 2006 à *Air'Jeunes*.

³ Issa Diop, technicien-animateur, *Débat Local* du 11 septembre 2006.

Les prescriptions sont réduites au minimum. Les intervenants sont d'emblée cantonnés au « terre à terre » et par là sont conviés à n'utiliser que les formes d'expression les plus dévalorisées de l'expression publique. Ces injonctions renforcent leur sentiment que leur participation est seulement tolérée et préparent la position prééminente qui va être accordée au maire. Cette opération délicate s'accompagne d'une dénégation de la réalité révélée par l'usage de termes restrictifs tels que « aussi » et « presque ».

La sélection est peu encadrée par des règles prédéfinies. Il n'y a pas de fiches à remplir, la procédure n'est pas formalisée. Deux critères de sélection seulement sont explicités : exclure ceux qui sont des risques de désordre social (insulte, polémique, hors sujet, etc.) ; ne pas accepter ceux qui risquent de « s'éterniser au bout du fil ». Ces deux critères formels sont professionnels. Ils ne sont pas inspirés par la volonté d'assurer au groupe de sélectionnés un rapport de similitude sociale ou politique particulier avec la communauté de base - ou un rapport spécifique déterminé par la nature du sujet débattu (représentativité d'un groupe d'intérêt ou une sensibilité particulière). Ils visent à assurer l'ordre radiophonique ordinaire des émissions interactives radiophoniques : pas de risque de trouble ; pas de risque de décrochage du public d'auditeurs. Pour le reste, la sélection repose quasi exclusivement sur la pratique et les catégories d'appréciation et de perception implicites du technicien-animateur.

Cette sélection se fait, cependant, sous le contrôle discret des représentants du maire invité. Ces visiteurs (au nombre de trois lors du *Débat Local* du 11 septembre 2006 avec le maire de Thiaroye-Gare) sont des conseillers municipaux ou des partisans de l' élu. Leur rôle dans ce dispositif est de soutenir le maire, d'assurer un rapport de force physique et moral, mais aussi de contrôler les propos qui sont tenus lors de l'émission et de vérifier que les partisans de l'invité passent bien à l'antenne, tout particulièrement ceux qui ont été rémunérés pour le faire. L'un d'eux, assis sur une chaise au fond de la cabine technique, prend consciencieusement des notes sur ce qui est dit en prenant grand soin d'inscrire les noms et prénoms de certains appelants. Notre attention est vite attirée par les gestes de cet homme d'une trentaine d'années, austère.

« Pourquoi vous prenez des notes? »

L'interlocuteur : « C'est pour notre réunion de bilan demain matin ».

« En quoi consiste cette réunion ? »

Notre interlocuteur : « On va parler de l'émission, euh ! Je ne peux pas t'en dire plus ; nous avons décidé avec le maire que je devrais noter tout ce qui se dit ici [à l'émission], on verra après ».

Il replonge aussitôt sur son cahier, mais nous avons compris l'objet de cette prise de note grâce au deuxième accompagnateur du maire qui tout en marchant nerveusement, le portable toujours collé à l'oreille, se penche souvent vers son collègue (preneur de notes) pour lui chuchoter des noms ou des phrases :

« Je viens de l'avoir [la personne chargée de demander aux partisans d'appeler] au téléphone, ils [sous-entendu les militants du maire] sont en train d'appeler, mais le serveur est saturé, il faut qu'ils insistent avant la fin de l'émission ».

Quant au troisième accompagnateur debout derrière le technicien-animateur, il se charge de distraire ce dernier par des plaisanteries ou des commentaires sur les appels de certains auditeurs. La situation de sélection n'est pas favorable à l'impartialité.

Un sélectionneur semblable aux sélectionnés

Formé « sur le tas », Issa Diop est le technicien favori d'*Air'Jeunes*. Il a été choisi pour co-animer *Débat Local* « grâce à son dévouement et sa rigueur¹ ».

« Au début j'étais stagiaire à la rédaction, c'est au moment des départs d'animateurs et de techniciens vers d'autres stations, que j'ai commencé à faire de l'animation en plus de la technique² ». (Issa Diop, technicien-animateur).

Issa appartient ainsi à la seconde génération d'animateurs d'*Air'Jeunes*. Son travail n'exige ni formation spécifique, ni compétence particulière. Avec un niveau d'études secondaires, Bfem (Brevet de fin d'études secondaires), sans formation en technique journalistique, il a tout appris de façon informelle. Issu de la classe populaire, fils d'un ouvrier et d'une femme au foyer « déguerpis », il partage cette caractéristique d'émigré de Dakar avec la majeure partie de ses auditeurs. Cette proximité sociale le prédispose à porter un jugement informé sur ses interlocuteurs semblables socialement aux personnes qu'il a côtoyées, qu'il a appris à juger et dont il sait prévoir les comportements à la lumière d'indices non formalisables mais sûrs. Cette compétence pratique non transmissible lui assure une certaine maîtrise des règles du jeu et lui permet d'appliquer les consignes de sélection rappelées par l'animateur principal en début de sélection d'émission. C'est aussi cette ancienne proximité sociale et la volonté de

¹ Entretien avec Issa Diop, technicien-animateur de *Débat Local*, effectué le 13 décembre 2009.

² *Idem*.

s'extraire de son milieu d'origine qui l'autorisent et l'incitent à commenter sur le mode performatif les interventions de ses interlocuteurs souvent avec une pointe de mépris :

« « Les ignares qui ne comprennent rien sur la décentralisation, mais veulent juste passer à l'antenne pour dire n'importe quoi », « les agressifs ou les malpolis qui raccrochent aussitôt leur colère exprimée », « les donneurs de leçons », « les fidèles auditeurs [rire moqueur] qui animent le débat tous les lundis' » ». (Issa Diop, technicien-animateur).

Le technicien entretient des relations de complicité avec les postulants habituels et prend souvent la peine de les appeler au cours de l'émission pour qu'ils réagissent. Il est dans l'entre-deux symbolique qui sépare d'un côté, la communauté des habitants de Pikine et de l'autre la communauté locale des journalistes politiques et des animateurs de radio. Il est en quelque sorte le lieu d'un conflit entre deux systèmes de schèmes de perception et de divisions sociales. D'un côté, son appartenance à la communauté de Pikine, sa proximité sociale avec ceux qui en font partie et sa similitude avec ces citoyens le portent spontanément à ne pas discriminer entre les postulants et en quelque sorte à assurer la similarité entre la population de Pikine et ceux qui sont sélectionnés par lui pour entrer dans la discussion radiodiffusée avec les élus. Tout le désigne pour qu'il fasse de *Débat Local* un forum de démocratie directe. Mais d'un autre côté, il n'exerce plus d'autres métiers que celui de journaliste, certes dans une radio communautaire. De ce point de vue, dans la logique de la délégation décrite par R. Michels et P. Bourdieu², tout le porte à faire prévaloir les critères professionnels spécifiques d'un animateur de radio. Ces critères sont déterminés par des normes dépendant exclusivement des caractéristiques techniques de l'émission et les intérêts de la radio, de *Débat Local* et de lui-même et non des intérêts de la communauté de Pikine.

Pour repérer les critères qu'il fait prévaloir, le système de visions et de divisions dominant, nous analysons ses catégories de perception des auditeurs et des postulants, ses techniques de sélection et ses recommandations aux sélectionnés.

Les dilemmes du sélectionneur

Pour mesurer les appréciations des participants par le technicien-animateur, nous nous sommes appuyée sur onze émissions suivies en direct de la cabine d'*Air'Jeunes*, entre septembre 2006 et mars 2011.

¹ Discussion informelle dans la cabine technique lors du *Débat Local* du 11 septembre 2006.

² Voir Michels R. (1971), *Les partis politiques*, op. cit. ; Bourdieu P. (1984), « La délégation et le fétichisme politique », art, cit. pp. 49-55.

TABLEAU 13-LES JUGEMENTS DU TECHNICIEN-ANIMATEUR SUR LES APPELANTS

Appréciations du technicien-animateur	Passage à l'antenne
Trop politiques, mécontents, de mauvaise foi	11
Veulent se faire connaître	10
Agressifs, abrutis, aigris, sans intérêts, hors sujets, vulgaires	8
Polémiques, tapageurs	7
Intéressants, vrais auditeurs	8
Donneurs de leçons, désagréables, pédagogiques	6
Bavards, assourdissants	5
Convaincants	5
Sans importance, pas d'arguments	5
Justes, touchants	3
Pas clairs, inaudibles	2
Total	70

Un même appelant peut faire l'objet de plusieurs jugements différents. En gras sont indiqués les qualificatifs dépréciatifs.

Ces catégories de perception sont révélées par les nombreux entretiens formels et informels avec le technicien-animateur, et aussi des nombreux commentaires qu'il fait des appels qu'il reçoit, notamment à l'adresse des personnes qui accompagnent habituellement le maire invité. Ces échanges entre le technicien-animateur et les visiteurs (accompagnateurs du maire) sont largement consacrés à critiquer les propos des auditeurs et à commenter ironiquement leurs interventions, parfois avec suffisance ou distance (77% des jugements d'après le tableau n°13). Sont ainsi explicitées les catégories d'appréciation et les critères que le technicien-animateur utilise pour procéder à la sélection dont il est chargé : compétences verbales ; compétences techniques sur le sujet en débat ; compétences générales sur la décentralisation ; caractéristiques sociologiques ; aptitude à ne pas monopoliser la parole ; appartenance ethnique. Il importe, néanmoins, de tenir compte de la situation dans laquelle ces commentaires sont émis, notamment de la présence des personnes qui accompagnent le maire. Pour une part, en effet, ces jugements sont destinés à rassurer ces invités et ainsi à affaiblir la pression qu'ils exercent sur le technicien-animateur afin de l'amener à éliminer les postulants les plus menaçants pour le maire et à ne pas faire obstacle au passage des partisans du maire qui appellent spontanément ou contre rémunération (« les embauchés »). Le technicien-animateur distingue trois types d'auditeurs appelants pour *Débat Local* : les informés, les indignés, et les intéressés. À chaque catégorie correspond un dilemme spécifique, qu'il doit résoudre pratiquement.

Les informés

La première catégorie d'auditeurs appelant distinguée, est composée d'hommes d'âge mûr, « techniciens de la décentralisation¹ », qui maîtrisent les problèmes liés aux compétences transférées ; elle représente environ 10% des appelants. Rares sont ceux qui, pour être admis à l'antenne, se prévalent de leur statut professionnel ou se présentent comme spécialistes dans tel ou tel domaine ou encore mettent en avant leur appartenance à une catégorie de citoyens. Ceux qui le font fournissent des justifications préalables à leur intervention afin de leur donner plus d'autorité et pour se différencier des autres intervenants. Ils invoquent un savoir spécifique : « les populations ignorent beaucoup de choses sur le code des collectivités locales, je veux qu'on dissocie le rôle de l'État dans la gestion des localités² » ; ils se prévalent d'une activité militante « je suis membre de telle association³ » ; ils se présentent comme les porte-paroles d'une collectivité « je parle au nom des femmes victimes de l'émigration clandestine⁴ ». Ces auditeurs contribuent activement à l'émission, soulèvent les problèmes de la localité et apportent des éclaircissements sur les textes et les compétences de l' élu local. Ils font souvent preuve de calme et de courtoisie, empruntent un ton scolaire et manifestent une attention particulière aux textes juridiques, parfois de façon superflue, dans le but de faire apparaître une maîtrise parfaite des mécanismes de la décentralisation « les textes disent... », « l'article stipule...⁵ ». Leur intervention a une visée didactique qui se traduit par le recours à la répétition et à l'illustration vulgarisatrice. Le technicien-animateur n'ignore pas la contribution de sérieux et de technicité que ce type d'auditeur peut apporter à *Débat Local*. Ils sont potentiellement les seuls intervenants capables de faire sortir le dialogue entre les élus et les citoyens de ses formes symboliques ordinaires pour le placer sur le plan de la discussion argumentée des décisions publiques. À cet égard ils sont les participants privilégiés d'une émission politique d'une radio communautaire visant à promouvoir la démocratie participative.

« « Il est intéressant, c'est est un technicien de l'environnement sur la gestion des déchets, il maîtrise bien les textes », « il est pertinent, il argumente ses propos et contredit le maire », « Ndiaye PAI par

¹ Discussion informelle dans la cabine technique d'*Air Jeunes* lors du *Débat Local* du 11 septembre 2006.

² Yamar, auditeur de *Débat Local* du 11 septembre 2006.

³ Auditeur de *Débat Local* du 29 septembre 2008.

⁴ Auditrice du *Débat Local* du 19 janvier 2009.

⁵ Yamar, auditeur de *Débat Local* du 11 septembre 2006.

exemple, il maîtrise toutes les questions sur la décentralisation il est toujours bien documenté »¹ ». (Issa Diop, technicien-animateur).

Mais d'un autre côté, ces auditeurs peuvent paraître « ennuyeux » et surtout proches du pouvoir et des intellectuels qui l'exercent et le détiennent. À ce titre, le technicien-animateur sait qu'ils sont perçus par les Pikinois comme extérieurs à la communauté qu'ils forment, mêmes s'ils sont des habitants de la même ville. Leur positionnement symbolique les rejette du côté du pouvoir et des élus, même s'ils n'y sont pas et s'ils ne font pas de politique, du seul fait qu'ils partagent souvent avec les élus un niveau d'instruction élevé. Ils sont souvent l'objet de sarcasme de la part du technicien-animateur. Il suppose ironiquement la compétence technique de ces postulants, leur appartenance au monde des intellectuels.

« « Encore lui ? Il va monopoliser la parole pour dire des banalités, il m'énerve », « Il est insupportable avec ses airs supérieurs, c'est l'intellectuel de l'émission [rires] », « il bégaye, on a du mal à le suivre [imitations en français] », « il ne parle pas bien wolof, c'est un puular de la Guinée », « il veut juste appeler pour faire celui qui connaît tout »² ». (Issa Diop, technicien-animateur de *Débat Local*).

Les indignés

Le deuxième type d'appelants est composé de jeunes hommes inactifs en situation précaire ou travaillant dans le secteur informel et d'opposants politiques. Ces auditeurs qui se montrent souvent indignés expriment une forte demande de validation de leur propos vindicatifs et revendiquent comme un droit personnel leur passage à l'antenne. Lorsque leur demande est repoussée, ils prennent à parti le technicien-animateur dans un débit rapide, vif : « Vous n'êtes pas sérieux, vous êtes payés par le maire, etc. », manifestent de la colère, de l'énerverment, de la violence ou formulent ouvertement des menaces (injures, affronts, etc.) envers *Air'Jeunes* et parfois l'invité. Ils donnent de la vigueur à *Débat Local*, apparaissent comme des dénonciateurs des indignités supposées des responsables politiques - en tout premier lieu, leur « corruption » - attirent l'auditeur par l'irrespect systématique qu'ils manifestent à l'homme politique quel qu'il soit. Ces auditeurs sont dans une position à l'égard du pouvoir et de l' élu qui évoque irrésistiblement celle de la presse antagonique.

Ces auditeurs indignés présentent deux risques pour l'animateur. Le premier est de dépasser les limites permises de la polémique indignée contre les élus et de mettre

¹ Discussion informelle dans la cabine technique d'*Air'Jeunes* lors du *Débat Local* du 11 septembre 2006.

² *Idem*.

ultérieurement, en cours d'émission, l'animateur en position difficile de non maîtrise des débats. Le second est de donner à *Débat Local* une réputation de dangerosité politique qui amène les hommes politiques à ne plus venir. Certains appelants manifestent dès le début de leur appel leur volonté de résister à la domestication de leur parole par la soumission aux règles de *Débat Local*¹. Ils s'emportent, remettent en cause le comportement du technicien-animateur, s'en prennent ouvertement à lui ou encore contredisent les propos de l' élu local tout en assumant leur identité. C'est le cas dans l'émission du 29 mai 2009, lorsque le maire de Djiddah-Thiaroye-Kao, Alioune Badara Ndiouck, confirme en français la présence de cadavres dans le bassin de rétention d'eau :

« Je m'appelle Gorgui Ibra Diop, j'ai 67 ans, j'habite à Keur Mbaye Fall [un quartier de Pikine], je ne parle pas français mais je comprends les propos du maire qui sont totalement faux. Dire qu'il y a des cadavres dans ce bassin est indigne d'un responsable, il doit présenter ses excuses à la population ».

Le technicien-animateur lui coupe la parole pour orienter le débat : « Mon père [c'est une façon de marquer le respect par rapport à l'âge de l'interlocuteur], il y a un problème de compréhension, vous n'avez pas... ».

Auditeur : « Écoute moi bien et ne me coupe plus la parole, je ne cherche pas à passer à l'antenne pour me faire de la publicité, je suis plus âgé que toi ainsi que le maire. Il y a une façon de parler dans une radio quand des milliers de gens vous écoutent, c'est vous-mêmes qui le dites. S'il y a des cadavres dans le bassin pourquoi il s'est présenté aux élections pour être élu... ».

Le technicien-animateur, lui coupe de nouveau la parole pour se justifier : « Nous ne sommes pas dans une émission politique, vous n'avez pas compris ses propos, il voulait dire... ».

Auditeur : « Je l'ai entendu, refaites passer la bande, vous les journalistes vous demandez aux citoyens de participer au débat mais dès qu'on critique vos invités ou qu'on corrige vos propos vous n'êtes pas contents. Si le maire dit des bêtises ou donne de fausses informations j'ai le droit de le rectifier, sinon débranchez le téléphone pour qu'on ne puisse plus appeler... ».

Le technicien-animateur énervé, finit par utiliser la forme la plus radicale de son répertoire des ressources conversationnelles afin de dissimuler son intention : il utilise le prétexte fallacieux de la défaillance technique pour mettre un terme à l'appel au jugement de l'appelant : « il y a un problème technique, je ne vous entends plus ».

Les intéressés

Le troisième type plus hétérogène d'appelants (hommes, femmes, jeunes, ouvriers, artisans, politiques, etc.) est constitué d'auditeurs qui demandent à intervenir pour parler de

¹ Voir Dodier N. (1991), « Représenter ses actions. Le cas des inspecteurs et des médecins du travail », *Raisons pratiques*, n°1, pp. 115-148.

façon personnelle de l'invité dans un but souvent intéressé (partisans du maire). Plus présents dans le débat local que dans le débat national, ces auditeurs qui appellent pour faire les louanges de leur leader laissent deviner l'orientation de leur propos en n'abordant aucun thème en lien avec l'émission. Ils s'expriment souvent dans la précipitation avec un ton inexpressif et s'inquiètent de savoir si le technicien-animateur a bien retenu leurs noms, prénoms et lieu de résidence qu'ils ne cessent de répéter « Mariétou Camara, j'appelle de Mousdalifa 2 [quartier de Pikine], vous entendez ce que je dis... ». Ils peuvent être « chargés d'une mission » explicite commandée, comme les « embauchés », mais ils peuvent aussi le faire de leur propre initiative. L'essentiel pour eux c'est d'appeler pour pouvoir justifier la rémunération politique espérée auprès de leurs responsables ; le passage à l'antenne leur importe peu. Ils ne sont pas là pour le débat ou les thèmes qui y sont abordés, mais pour l'invité.

« C'est la première fois que j'appelle dans cette émission parce que l'invité d'aujourd'hui est un homme bien et généreux. Il nous assiste comme il peut ». (Fatou Mbengue, habitante de Thiaroye-Sur-Mer [*Débat Local* du 18 septembre 2006]).

Il est parfois difficile de les distinguer des appelants souhaitant manifester sans espoir de contrepartie ou en toute gratitude une appréciation positive sur l'action du maire.

Les « embauchés », pour leur part, interviennent en fonction de leur statut de militant en répondant aux questions « nous sommes là pour quoi faire ? Pour quoi dire et comment ? » Et à partir des indications qu'ils reçoivent, ils jouent le rôle qui leur est dévolu par cet usage du dispositif. Disposant de ressources financières importantes - telles que les cartes prépayées - pour l'appel téléphonique, ils bénéficient d'un avantage concurrentiel dans l'épreuve de sélection. Lassana Samb, ancien animateur de *Débat Local* [1999-2002] raconte :

« Contrairement aux auditeurs qui n'ont aucun intérêt financier dans l'émission, les embauchés sont patients, ils ne se découragent jamais et ne raccrochent pas avant d'être passés à l'antenne¹ ».

D'autres revendiquent leurs affiliation à un parti politique : « Je fais partie de la 4ème coordination de Pape Malick Hann [maire de Pikine-Ouest, élu en 2009], tout ce qu'il dit est juste, il aime Pikine² ». Ils insistent sur leurs liens familiaux avec l'invité « je connais bien le maire, c'est mon cousin et il est honnête³ » ; ou encore mettent en exergue ses compétences

¹ Entretien effectué le 7 septembre 2006 à Pikine.

² Auditeur du *Débat Local* du 1er juin 2009.

³ Auditeur du *Débat Local* du 25 mai 2009.

« clientélares » ou d'aide sociale : « c'est grâce à lui qu'un tel a trouvé du travail ou a été soigné¹ » ; « j'appelle pour féliciter le maire de sa générosité envers les populations² ». Ce dernier groupe n'est pas écarté par la procédure de sélection. Force est de constater que ces auditeurs sont considérés par le technicien-animateur comme légitimes à prendre la parole dans cette arène des opinions populaires.

Ces catégories de perception traduisent bien les dilemmes du technicien-animateur, les contradictions qu'il a à résoudre. Il doit avant tout doser ses choix en fonction à la fois de l'objectif affiché de *Débat Local* - apporter des éléments techniques sur les questions de politique locale et des argumentations sur les choix faits par les délégués - mais aussi sur les enjeux symboliques implicites - la représentation publique de la représentation politique.

2. Droit inconditionnel à s'exprimer

Pour passer à l'antenne certains postulants ne se contentent pas de répondre passivement aux questions du technicien-animateur. Ils adoptent une attitude active en invoquant des caractéristiques personnelles qui à leurs yeux les autorisent d'emblée à participer à l'émission. Un critère souvent invoqué est leur appartenance territoriale et leur statut de citoyen : « j'habite à Pikine, j'ai grandi ici et je vote comme tous les Sénégalais ». Cette phrase qui revient souvent dans les échanges, marque l'importance de l'ancrage communautaire pour les auditeurs et rappelle le statut de potentiels électeurs.

Ces auditeurs exigent que la parole leur soit effectivement rendue, comme la radio le promet, sans autre condition d'appartenir à la communauté. Mais les classements des appelants en catégories qu'opère le technicien-animateur et le filtrage qu'il assure sur la base de ces distinctions montrent que tout Pikinois qui le demande ne peut s'adresser à l' élu. Cet examen de passage essentiellement fondé sur des jugements socialement construits, montre que le citoyen ordinaire ne peut pas s'exprimer naturellement dans le *Débat Local*, à l'instar des formes conversationnelles observées dans les lieux ordinaires de discussion. Pourtant, schématiquement, le principe de l'émission est d'offrir le droit d'expression publique au plus grand nombre de Pikinois comme le réclament les principes fondamentaux des régimes de

¹ Auditeur du *Débat Local* du 14 septembre 2006.

² Auditrice du *Débat Local* du 11 septembre 2009.

démocraties d'opinion¹. Mais, comme le développe la sociologie de la domination, l'inégal accès à ce dispositif de participation citoyenne est lié à la distribution différenciée des capitaux sociaux et culturels. De fait, les contraintes à la prise de parole sont ici comme l'effet des rapports de forces socioculturels qui conjuguent l'autorité de la parole avec l'autorité sociale du locuteur.

2.1. Les techniques de sélection au *Débat Local*

La technique d'application de cette grille de catégorisation et de sélection est bien rôdée et elle exige de l'habileté pratique. Cette phase de sélection des participants admis à jouer leur participation dans le « concert des opinions populaires² » dans la cabine technique, est très courte. Elle varie entre 20 secondes et 1 minute 50, le sélectionneur dispose de peu de temps pour la mener à bien. L'ambiance est familière, le technicien-animateur dialogue avec l'auditeur, plaisante, échange des nouvelles, lui pose des questions, évoque parfois d'autres sujets qui ne sont pas directement liés au *Débat Local*, se désole de certaines histoires et sort parfois du cadre de l'émission pour reconforter son interlocuteur ou lui donner des conseils. Ainsi, lors du *Débat Local* du 18 septembre 2006, à cette mère de famille qui lui dit être désormais seule pour s'occuper de ses quatre enfants après avoir perdu son fils aîné et son mari dans l'aventure de l'émigration clandestine, il conseille de se rapprocher du Collectif des femmes de Thiaroye pour avoir de l'aide. Cette ambiance familière et presque familiale³ est commune aux situations de sélection de participants à des émissions interactives, mais elle est cependant peu analysée⁴. Plusieurs hypothèses peuvent être émises sur sa nécessité et sa fonction dans le dispositif d'ensemble. Elle peut servir à créer une ambiance ordinaire et à dissiper le caractère artificiel et exceptionnel de la situation pour mettre l'interlocuteur à l'aise. Elle peut ainsi l'aider à surmonter sa timidité en lui faisant oublier la radio et tout ce qui peut lui faire perdre ses moyens. Elle peut aussi viser à lui faire « baisser la garde »

¹ Voir Manin B. (1996), *Principes du gouvernement représentatif*, op cit. pp. 214-223.

² Voir Cardon D. (1995), « Comment se faire entendre ? Les prises de parole des auditeurs de RTL », art. cit.

³ Patrick Champagne insiste sur les lieux qui unissent les médias et les mises en scène qu'ils opèrent au cadre familial des récepteurs. Voir Champagne P. (1971), « La télévision et son langage, l'influence des conditions sociales de réception sur le message », art. cit.

⁴ Voir Cardon D. (1995), « Comment se faire entendre ? Les prises de parole des auditeurs de RTL », art. cit. ; Bregman D. (1996), « Le cadrage du débat public : le projet de CSG », *Réseaux*, n°75, pp. 111-113 ; Cardon D., Heurtin J. Ph. (1999), « La critique en régime d'impuissance », in François B., Neveu E. (dirs), *Espaces publics mosaïques*, op. cit. pp. 85-119 ; Brantes K. (2003), « De l'art de rendre la parole populaire...ou qui a peur de l'infotainment ? », *Réseaux*, n°118, pp. 135-166. Pour un bilan critique des études françaises et anglo-saxonnes sur émissions forums, voir Le Grigou B. (2000), « Le rêve démocratique de la télévision. L'exemple des vox-pop talk-shows », art. cit. ; Rouquette S. (2001), *L'impopulaire télévision populaire*, op. cit.

(technique de l'entretien), par l'instauration d'une fausse connivence afin de contourner les censures et obtenir de l'information sur ses intentions profondes, ses capacités à se maîtriser et à respecter la discipline imposée de modération verbale. Cette deuxième hypothèse paraît validée par l'exemple qui suit. Lors du pré-entretien téléphonique le postulant qui y est incité par le caractère amical et confiant de l'entretien se laisse emporter par la colère :

« Le maire est un voleur, un menteur, un corrompu, je vais dire à tous les gens qui nous écoutent ce que je pense de lui... ». (Un auditeur anonyme [*Débat Local* du 18 septembre 2006]).

Le technicien-animateur, paraissant avoir obtenu les informations qu'il attendait, met soudainement et brutalement un terme à la connivence antérieure révélant par là son caractère artificiel. Il change subitement de ton et se transforme sitôt en « gendarme de la parole » pour rappeler à l'ordre le postulant défaillant :

« Nous ne sommes pas sur la place du marché, vous ne pouvez pas passer à l'antenne pour tenir ces propos qui n'ont rien à avoir avec le débat du jour ». (Issa Diop, technicien-animateur [*Débat Local* du 18 septembre 2006]).

Le technicien-animateur met fin aux ménagements courtois et marques de délicatesses antérieurs. Il contredit brutalement les propos de son interlocuteur, réfute ses dires, proteste, parfois s'énerve, gesticule, trépigne sur son fauteuil et finit par raccrocher, en prétextant un problème technique pour éviter que l'auditeur ne se rende compte du subterfuge utilisé pour mettre à jour ses intentions dissimulées. Allumant sa cigarette et épongeant la sueur qui coule de son front à cause de la chaleur étouffante dans la cabine, Issa, le technicien-animateur commente, un peu gêné, les propos de son interlocuteur et trouve nécessaire de justifier son comportement aux yeux des personnes présentes dans les lieux (les accompagnateurs du maire).

« Nous ne sommes pas au marché, ni dans l'arène ou à l'hémicycle pour régler des comptes. Il faut une certaine tenue pour passer à l'antenne, les auditeurs qui font de fausses accusations ou se montrent vulgaires en présence des autorités m'énervent. Je suis obligé d'écourter la conversation avec cet auditeur pour canaliser le débat et éviter le débordement ». (Issa Diop, Technicien-animateur [*Débat Local* du 18 septembre 2006]).

2.2. Les conditions de la participation

Cette analyse des modalités de sélection par le technicien-animateur des personnes qui participeront au *Débat Local* parmi celles qui téléphonent fait apparaître trois facteurs

majeurs : l'appartenance à communauté, le poids du champ journalistique de Dakar-Pikine et la force du principe aristocratique dans le jeu politique.

Appartenance à une communauté et une profession

Le technicien-animateur est lié à la communauté par des liens étroits : habitant de Pikine, il a le même niveau scolaire et le même niveau de vie que la majeure partie des Pikinois car il est bénévole à la radio (il ne perçoit que 25 000 francs CFA [39 euros] par mois pour ses frais de transport, et de temps en temps seulement). Néanmoins l'étroitesse de ces relations ne suffit pas à faire prévaloir dans la sélection des critères proprement communautaires. Ces critères sont certainement plus présents à *Air'Jeunes* que dans les autres radios privées ou publiques. Et de ce point de vue, la radio se donne les moyens d'offrir aux Pikinois un usage de l'interactivité et de *Débat Local* différent de celui d'une radio privée non communautaire, sans communauté d'ancrage, mais visant seulement un public local. Mais, de fait, le technicien-animateur privilégie des critères qui lui sont dictés par la profession des animateurs et des journalistes tels qu'ils les ont construits dans la pratique et par la pratique, et qui renvoient aux moyens qu'ils considèrent comme les plus efficaces pour conquérir et conserver un public. Ces règles sont générales (et non propres à Pikine) et oscillent entre deux figures limites de l'auditeur intervenant : l'auditeur policé, respectueux des règles sociales qui argumente mais qui est ennuyeux et l'auditeur impertinent non respectueux des règles sociales qui distrait mais qui verse dans le péremptoire. D'un côté, il y a la compétence technique, l'aptitude verbale, le respect des indications données par les animateurs, notamment le temps de parole, la maîtrise de soi et le respect de l'opposant. De l'autre, il y a l'insolence, l'indocilité et l'insoumission aux règles établies de la bienséance sociale et médiatique. La proximité culturelle entre l'auditeur et le technicien-animateur qui réalise la sélection du fait de son appartenance à la communauté, renforce le poids de la seconde figure dans la sélection mais n'abolit pas l'opposition entre les deux figures produites par le monde journalistique (qui met au cœur du métier la fonction phatique).

Le poids du champ journalistique local

Cette opposition de l'auditeur policé et de l'auditeur impertinent, est exacerbée par les caractéristiques propres au champ des médias de Dakar-Pikine. Cette polarisation nourrit deux modalités exclusives de journalisme politique que nous avons appelées le journalisme

antagonique et le journalisme légitimiste et que nous avons exposées dans le chapitre 2. Cette opposition a engendré une demande d'information politique polarisée entre une demande d'*antagonisme* et une demande de *légitimisme* par rapport au pouvoir - forme différente de la demande d'information politique d'opposition et de demande d'information politique de majorité. Cette double demande est, dans les autres médias, séparée (chaque média est soit antagoniste, soit légitimiste). Elle crée dans la sélection des intervenants, à *Débat Local*, par le technicien-animateur - qui se sent tenu d'assurer la satisfaction de cette double demande simultanément - des dilemmes entre les demandes d'intervention émanant des intéressés d'une part et des indignés d'autre part : les premiers satisfaisant la demande d'information légitimiste, les seconds la demande d'information antagoniste. *Débat Local* intègre - de façon inconsciente et non délibérée - les règles de concurrence des médias publics et privés et des journalistes politiques, il se soumet à leur loi pour trouver son public. Ainsi, l'émission met en place des schèmes familiers aux auditeurs qu'elle veut séduire, comme D. Cardon l'a noté dans son étude des auditeurs qui prennent la parole sur *RTL* :

« S'élevant depuis un droit irrévocable à la libre expression, les contraintes pragmatiques que les auditeurs doivent respecter ne s'appuient pas sur des propriétés tenant à la personne du locuteur mais sur la communauté de parole à qui ce droit est reconnu¹ ».

La force du principe aristocratique

Ce qui commande principalement la sélection de l'intervenant est le rapport potentiel de l'intervenant à l' élu sous ses deux formes polaires : la soumission complète et ostentatoire à la souveraineté symbolique de l' élu dans la logique de l'aristocratie absolutiste dominant ; ou au contraire l'irruption à la lumière et hors de la clandestinité des formes de contestation - aussi violentes dans leur forme d'expression que les formes de domination auxquelles elles s'opposent - qui restent ordinairement clandestines et cachées. La place laissée à la catégorie d'auditeur que nous avons appelée l'auditeur informé dans *Débat Local*, est limitée et la figure sociale qu'il incarne est souvent discréditée, notamment parce qu'il fait double emploi avec l' élu auquel il est assimilé en tant qu'intellectuel. Il est en outre, aussi, hors du champ de la lutte de concurrence commerciale des autres médias - qui n'en font pas le représentant d'un segment de clientèle à conquérir : le journalisme légitimiste visant la catégorie d'auditeur intéressé, le journalisme antagonique, l'auditeur indigné. Le journalisme politique propre à

¹ Voir Cardon D. (1995), « Comment se faire entendre ? », *art. cit.* pp. 147-148.

l'aristocratie quasi absolutiste du gouvernement représentatif pikinois ne peut privilégier que deux figures politiques : le « prince » et le « sujet ». Dans cet espace qui laisse une place réduite à la discussion argumentée, la place de la connaissance, de l'expertise, du savoir et des acteurs qui les portent, est limitée au strict minimum.

SECTION 3-LES FORMES DE L'INTERACTION RADIOPHONIQUE

Les concessions de fait à la suprématie symbolique de l' élu dans *Débat Local* sont nombreuses. Le dispositif d'interaction mis en place dans la pratique lui réserve une place et un rôle favorables. La violence verbale qu'opposent certains intervenants - les indignés admis à l'antenne - à leur rabaissement par les élus et qui est la seule manière dont ils disposent de prendre la parole faute de posséder d'autres ressources, est violemment disqualifiée par le fonctionnement ordinaire du dispositif interactif. Il apparaît ainsi plus comme un dispositif de répression des formes de résistance au pouvoir symbolique de l' élu que comme un dispositif de démocratie participative contribuant à organiser un dialogue entre l' élu et le citoyen sur un pied d'égalité ou de similitude. Toutefois, certains auditeurs inventent dans la pratique des usages transgressifs contournant les censures exercées par le dispositif. Ils consistent à obliger l' élu à adopter une position de solidarité compassionnelle par rapport au citoyen. Ce qui suppose que celui-ci se fasse le porteur, dans l'interaction avec l' élu, d'une plainte - et non pas d'une revendication ou d'une condamnation - dont le contenu peut être exprimé de telle sorte qu'elle ait pour les Pikinois valeur universelle, par rapport à laquelle l' élu ne peut échapper à son statut primordial de citoyen comme les autres.

1. Le dispositif interactif en pratique

1.1. L'ordre communicationnel

L'animateur s'attache à adopter en général une attitude regardée comme professionnelle - supposée par elle-même garantir la neutralité de ses interventions et l'ordre de l'émission. Cette attitude s'inscrit d'emblée et exclusivement dans le registre comportemental et verbal propre aux émissions interactives des radios ordinaires.

« Aussi bien les invités que les auditeurs, ils ne peuvent pas tout se permettre ici, prendre la parole ne veut pas dire anarchie. L'émission est un débat public dont il faut respecter l'organisation et se plier aux règles.Les auditeurs doivent poser des questions ou donner des arguments s'ils en ont et les

élus doivent ...répondre à leurs mandants. Si un des partis ne respecte pas le principe je lui coupe la parole pour canaliser le débat¹ ». (Alex Sakho, animateur de *Débat Local*).

Ces propos sont très éloignés du critère d'ancrage d'*Air'Jeunes* dans la communauté, au-delà même de la réalisation de *Débat Local* par la communauté elle-même, c'est-à-dire de la mise en œuvre du principe de la non professionnalisation. L'ordre communicationnel prend le pas sur l'égalité communicationnelle assimilée à l'anarchie. La hiérarchie, en tant que telle, retrouve tous ses droits et la menace de violence symbolique contre les citoyens, opposée à la révolte symbolique contre les élus, resurgit avec la proclamation par l'animateur de la légitimité, au nom de l'ordre communicationnel et de la hiérarchie sociale, de couper la parole aux auteurs d'actes verbaux qui y portent atteinte. Sont de fait refoulées des questions majeures : ces règles de bienséance communicationnelle regardées comme professionnelles sont-elles applicables par tous les membres de la communauté ? N'exigent-elles pas des compétences particulières - sociales et culturelles - dont sont démunis la grande majorité des citoyens de Pikine ? Cet ordre communicationnel ne contribue-t-il pas finalement au renforcement de l'ordre symbolique politique ? Comment créer un nouvel ordre communicationnel - faisant droit à la parole transgressive - dans une seule émission - une seule radio - alors que les animateurs et les auditeurs sont pénétrés des normes et règles de l'ordre communicationnel environnant ? Quel dispositif interactif particulier mettre en œuvre pour que la parole de ces citoyens puisse s'exprimer dans une émission qui leur est vouée ?

Cette conception pratique de l'animateur révèle peut-être toutefois une fonction essentielle de l'usage particulier de l'interactivité politique à Pikine. Elle consiste à apprendre au citoyen à respecter les règles du jeu de la démocratie électorale qui sont différentes de celles de la tradition et qui ne vont pas encore de soi parce qu'elles ne sont pas totalement intériorisées, qu'elles ne sont pas socialement sanctionnées et qu'elles peuvent être discutées (par opposition à celles de la tradition). Tel est sans doute un des objectifs essentiels de *Débat Local*, qui permet de comprendre pourquoi, contrairement aux émissions interactives et aux émissions politiques des pays développés, les règles du jeu font l'objet de débats et de remises en cause aussi fréquents et passionnés que les enjeux du jeu eux-mêmes. Cette conception de l'animateur qui ne contient aucun élément de spécificité (communautaire) en l'arrachant du statut d'animateur d'une radio communautaire (très dévalorisée) le protège du stigmatisme associé à l'institution dans laquelle il exerce son métier. Elle est à ses yeux la seule apte à lui

¹ Entretien effectué le 13 septembre 2006 à *Air'Jeunes*.

ouvrir éventuellement les portes des médias ordinaires (non communautaires) plus prestigieux. Même si elle le place souvent et dangereusement en porte à faux dans la dynamique des échanges interactifs impliqués dans l'émission d'une radio communautaire comme *Débat Local*.

L'animateur est très exposé aux pressions des élus qui continûment et explicitement font peser sur lui le soupçon de crime de lèse-majesté et lui rappelle de façon violente son statut de « sujet ». L'animateur est ainsi exposé à subir les critiques parfois humiliantes des responsables invités. Ces remises en cause personnelles portent principalement sur le respect à l'égard des autorités. Elles renvoient à sa position professionnelle d'animateur et à sa position sociale de non élu, de non intellectuel et donc de non autorisé, c'est-à-dire de « sujet ».

L'animateur : « Leurs propos sont vrais ou pas ? »

Le maire de Thiaroye-Sur-Mer : « Arrête de te justifier, tu poses une question et tu écoutes c'est tout, je maîtrise les questions politiques dans ma localité mieux que toi ». (*Débat Local* du 18 septembre 2006).

1.2. L'imperium électif

Au cours de l'émission, l'élu bénéficie de nombreuses faveurs matérielles et symboliques sans lesquelles sa présence ne seraient pas assurée et qui lui confèrent dans les échanges des avantages notables. Cette position de surplomb social ne se manifeste jamais mieux que quand il est lui-même l'objet principal de *Débat Local* - lorsque le sujet général est sa circonscription à laquelle il est identifié et souhaite être identifié. L'émission est alors intitulée « Débat avec le maire de... » et non un problème particulier qui concerne sa commune tels les inondations, l'insécurité, les problèmes fonciers, etc. ou éventuellement un différend qui concerne plusieurs communes (le maraîchage).

« Avant d'entrer dans le vif du sujet, nous allons laisser la parole au maire pour qu'il dresse son portrait ». (Alex Sakho, animateur de *Débat Local* [25 mai 2009]).

Le maire est alors invité à se présenter lui-même, non pas pour introduire le débat ou donner des éléments de faits objectifs ou livrer une première opinion mais pour faire son portrait. Il dispose de tout le temps qu'il juge nécessaire pour le faire. C'est un des moments où la question de sa légitimité à exercer son autorité légale et à occuper sa place officielle est

la plus expressément posée. Cette présentation de soi par soi, témoigne certes, d'une préparation paresseuse de l'animateur de l'émission ou d'un manque de moyens.

« Le manque de moyens pose un véritable problème, on doit se prendre en charge sur tout, c'est difficile. Tu as vu tout à l'heure j'ai payé le transport de ma poche pour faire un micro-trottoir [les animateurs et moi se rendions à Thiaroye-Gare pour préparer l'émission du jour] donc cet argent nous permet de payer nos déplacements, d'acheter des cassettes pour l'enregistrement de l'émission, d'acheter du crédit pour charger nos portables et pouvoir discuter avec les invités et essayer de les convaincre pour qu'ils viennent, car aujourd'hui tout le monde utilise le portable, donc la communication est très chère¹ ». (Alex Sakho, animateur de *Débat Local*).

Mais surtout, cette présentation manifeste d'emblée la hauteur du statut de l'élu par le simple fait qu'elle rappelle que personne d'autre que lui n'est digne de parler de lui. Et que cette dignité, qui en fait (ou doit en faire) un personnage éminent hors du commun, l'exonère des règles communes de l'humilité ou de la modestie. Elle tient aussi au fait qu'il s'agit d'un moment délicat et risqué de l'émission qui ne peut être confié à personne d'autre qu'à lui-même, tant il est politiquement et symboliquement sensible².

La parole lui étant donnée, le maire entre alors dans un long monologue d'environ cinq minutes visant à mettre en valeur ses qualités intellectuelles et politiques en tant que personnage officiel tout à la fois représentant de l'État et représentant des citoyens de la commune. L'enjeu étant d'asseoir d'emblée et pour tout le reste de l'émission sa prééminence, il s'évertue à forcer le respect, à intimider par avance ses interlocuteurs et à désarmer leurs éventuelles velléités de transgresser les règles de *Débat Local*. Toutefois, cette présentation de soi orale et publique du maire n'est pas sans risque car elle le condamne à entrer dans la logique de la légitimité et à être précis quant à ses aptitudes à exercer ses fonctions : scolaire (le niveau d'étude et la profession), technique (la maîtrise des données fines des problèmes des services publics locaux et des principes du développement local), politique (sa position dans le parti) et aussi traditionnelle (son élection s'inscrit dans les règles - souvent religieuses - de l'accès à la chefferie).

« Je suis professeur de Mathématiques appliquées, informaticien et acteur de développement. Je suis également 2^{ème} adjoint au maire de la ville Pikine, chargé des relations internationales, de la Coopération décentralisée et des institutions de développement, Coordonnateur général de « Benno Siggil Sénégal » à Pikine, secrétaire général adjoint de l'AFP [Alliance des forces du progrès] donc deuxième personnalité du parti dont je suis le secrétaire administratif pour la région de Dakar et

¹ Entretien effectué le 13 septembre 2006 à *Air Jeunes*.

² Brigitte Le Grignou et Erik Neveu montrent dans leur analyse de l'émission « Questions à domicile », comment la présentation de l'invité (élu) peut-être une contrainte pour les animateurs s'ils doivent le faire à leur place. Voir Le Grignou B., Neveu E. (1988), « Émettre la réception (préméditation et réceptions de la politique télévisée) », *Réseaux*, vol. 6, n°32, pp. 67-107.

membre du comité directeur. J'assumerai mes responsabilités en trouvant des solutions aux problèmes de cette localité grâce à Dieu qui a voulu que je sois le maire ». (Alioune Badara Ndiouck, maire de Djiddah-Thiaroye-Kao [*Débat Local* du 25 mai 2009]).

Ce rappel ostentatoire des fondements de sa légitimité à parler au nom de tous, peut parfois prendre la forme de l'expression de l'éminence. Il peut aussi être réitéré en cours d'émission notamment lorsque l'autorité de l'élu est mise en cause par une intervention considérée comme irrévérencieuse qui lui donne le sentiment d'être déstabilisé. C'est le cas lors du *Débat Local* du 24 juillet 2006, au cours des discussions sur le projet du Technopole, l'un des invités (conseiller municipal) tape du poing sur la table pour se prévaloir de son droit d'aïnesse et surtout de sa masculinité et ramener son interlocutrice, la représentante des maraîchers du site, Khady Ngom, qui le traite de menteur, à son statut de femme.

« Tu fermes ta bouche, tu n'es qu'une femme. Tu ne traites pas de menteur un grand responsable, représentant de l'institution municipale. J'ai laissé une femme de ton âge à la maison, elle n'ose pas hausser le ton devant moi, je suis ton aîné donc je réclame le respect ». (Ibra Mbacké Ndiaye Conseiller municipal à Pikine-Ouest [*Débat Local* du 24 juillet 2006]).

Dans ces épisodes de crise et de tension extrême au cours de l'émission, l'élu a alors recours aux deux registres de légitimité qui dominent la vie politique et sociale de Pikine. C'est-à-dire la légitimité électorale, « représentant de l'institution municipale, grand responsable » et la légitimité issue de la tradition et de la coutume : l'âge, le statut de mâle et de mari craint et respecté par ses femmes. Face au risque, malgré son statut d'homme et de responsable politique, de perdre sa position dominante devant les citoyens, l'élu fait usage du registre traditionnel pour rétablir l'équilibre social. Ces deux registres révèlent la force des tensions sous-jacentes et persistantes entre ces deux légitimités et montrent que cette tension est un enjeu majeur mais non explicité de *Débat Local*.

1.3. Parole en miettes

La supériorité statutaire de l'élu est aussi marquée par un accès prioritaire à la parole. Cela lui assure, outre des profits symboliques, des avantages tangibles en termes de ressources disponibles dans la lutte proprement discursive et argumentative. Le temps de parole dont disposent les auditeurs participants au *Débat Local* est très inférieur à celui accordé aux élus locaux¹. Cette inégalité est constamment maintenue tout au long de l'émission, quelle que soit

¹ Voir Darras E. (1999), « Télévision et démocratisation », *art. cit.* pp. 61-84 ; Détiéne M. (2003), *Qui veut prendre la parole ?*, Paris, Seuil.

la position du citoyen ordinaire, même dans les rares moments où il accède au studio en tant que simple invité pour débattre avec les représentants de la commune. C'est le cas lors du *Débat Local* du 24 juillet 2006 lorsque furent invités dans le studio des maraîchers qui développaient des cultures de survie à la lisière des Niayes¹ (Technopole), et les autorités locales qui envisageaient d'installer sur le site le projet « Watt Gaïndé (Tondre le lion)² » en application du « DSRP (Document stratégique pour la croissance et la réduction de la pauvreté) », afin de trouver une solution à un conflit qui durait depuis des années. Les cinq représentants du maire ont eu 1h14 de temps de parole au total contre 44 minutes pour les trois représentants des maraîchers (deux hommes et une femme) et 29 minutes pour les auditeurs participants. Force est de constater que dans ce dispositif la personne qui s'exprime le moins est le citoyen anonyme. Le temps de parole est donc un enjeu essentiel de la lutte interactive, moins parce qu'elle est une ressource dans l'échange d'arguments, pour l'exposition d'une position et l'imposition d'une opinion, que parce qu'elle est le signe le plus visible de l'inégalité des acteurs - l'élu et le citoyen. Accepter un écart c'est accepter que les mots de l'un comptent plus que les paroles de l'autre, accepter que la non équivalence des temps de parole exprime et valide la non égalité statutaire du représentant et du représenté. Au nom de leur « compétence » et de leur autorité, les élus exigent toujours plus de temps de parole.

« L'animateur pose des questions sans laisser le temps à l'élu d'argumenter ses propos. Il doit nous accorder 40 minutes avant d'ouvrir l'antenne aux auditeurs, ensuite 1 heure pour répondre aux critiques et questions, car nous n'avons pas les mêmes responsabilités³ ». (Pape Gora Thiam, ancien maire de Pikine-Ouest [2002-2009]).

Symétriquement, l'auditeur invoque le temps de parole au nom de l'égalité démocratique.

« Je n'ai pas épuisé mon temps d'antenne, ils [les représentants du maire] se sont exprimés autant qu'ils voulaient, en tant que citoyen j'ai le même droit qu'eux, donc laissez-moi terminer ». (Djité, auditeur du *Débat Local* du 26 juillet 2006).

¹ Les Niayes constituent une bande étroite de dunes et de dépressions propices aux cultures maraîchères s'étendant entre la presqu'île du Cap-Vert et la frontière mauritanienne.

² Ce projet consiste à installer sur le site un foyer des jeunes, un centre commercial, une case des tout-petits, une école élémentaire, un complexe sportif et un collège d'enseignement moyen de proximité.

³ Entretien effectué le 21 mai 2009 à Pikine-Ouest.

2. L'art de la transgression

Rares sont les interventions des citoyens conformes à l'ambition affichée de *Débat Local* - et rappelée rituellement au début de chaque émission par l'animateur - d'être un forum de la démocratie locale.

« Après avoir remercié Dieu et le prophète, je salue tous les Pikinois, en particulier les auditeurs de *Débat Local*. Le but de cette émission est de discuter du développement local dans nos localités ». (Alex Sakho, animateur de *Débat Local* [26 juillet 2006]).

Les registres principaux d'intervention des citoyens dans *Débat Local* alternent de ce fait, entre deux modalités opposées : celle de l'apologie pure et simple de l' élu et celle de la « bousculade » symbolique, de la colère, de l'apostrophe et de l'injure, après une amorce de contestation ou de discussion policée dont personne n'ignore qu'elle n'est qu'un préliminaire. Cependant, pour caractériser ces registres, il importe d'étudier leur usage en pratique dans l'interactivité et donc analyser les interactions et les dynamiques qui se développent dans le studio entre participants à l'occasion du déploiement de ces deux registres majeurs d'intervention des auditeurs. Cette interaction est un élément crucial que ne saurait remplacer une simple description des inégales ressources et des qualités dont disposent les acteurs avant, pendant et après l'émission.

2.1. L'intéressé, l'auditeur légitimiste

Le premier registre - celui de l'apologie de l' élu - ne soulève pas de problème particulier pour l'animateur. Il doit simplement veiller à ce qu'il n'occupe pas tout le temps de l'émission et laisse de la place au registre des autres appelants sélectionnés. Une analyse détaillée des interventions des intéressés¹, montre que le registre de leur intervention est moins un registre de soutien à l' élu *intuitu personae* - aux qualités de la personne : sa compétence, son savoir-faire, son habileté, sa réputation, voire sa moralité ou à son action, à ses positions politiques et à ses projets locaux - qu'un registre de soutien à l' élu *es qualité*, c'est-à-dire au pouvoir en soi qu'il incarne associé à la protection - par la distribution personnelle d'aides matérielles - qu'il assure. Ce registre est en quelque sorte la pénétration dans *Débat Local* de la forme légitimiste de la presse politique. Il conditionne la participation du maire à l'émission. Il est toléré, car proche du « griotisme ». Les auditeurs sont suffisamment armés

¹ Cette analyse concerne les intéressés à l'exclusion de ceux que nous avons appelés les « embauchés », qui forment une partie minoritaire des intéressés.

pour l'analyser pour ce qu'il est : l'apparition dans *Débat Local* d'une institution plus large très conventionnelle et ritualisée ; et non l'expression d'une argumentation spécifique qui alimente la réflexion.

2.2. L'indigné, l'auditeur antagonique

La procédure de sélection exclut de l'interaction communicationnelle les indignés qui trahissent au moment de leur sélection que leur indignation va les conduire à transgresser les règles de l'ordre communicationnel que les animateurs souhaitent voir prévaloir. Mais, elle ne fait pas obstacle à l'intervention des indignés intégrables dans le format de *Débat Local* : pour des raisons proprement communicationnelles, place doit être laissée à l'indignation, tout particulièrement par une radio communautaire, notamment dans un système social dans lequel le colportage a une grande importance. Dans ce cas, le thème évoqué par l'appelant est intimement lié à une actualité personnelle et s'exprime sur le mode du témoignage dans lequel les autres auditeurs peuvent se reconnaître parce qu'il est représentatif d'une expérience sociale largement partagée par les membres de la communauté. Au pouvoir de représentation du maire est ainsi opposé le pouvoir d'identification de l'intervenant. Au symbolisme aristocratique électif du maire est opposé le symbolisme de la similitude citoyenne du citoyen. Au gouvernement représentatif impuissant de l'élu est opposée la démocratie directe de partage d'une même émotion émanant d'expériences partagées des citoyens. Mais, si certaines stratégies de transgression et de subversion réussissent, d'autres qui ne réunissent pas les conditions du succès sont plus ou moins brutalement sanctionnées et censurées.

Les transgressions qui échouent

L'animateur est souvent amené à exercer une censure visible - à l'antenne - sur les comportements et les propos de certains des appelants qui dépassent les limites de l'acceptable pour *Débat Local* et qui n'ont pu être détectés et écartés lors des procédures antérieures de sélection et d'auto-sélection. Ce sont ceux qui ne respectent pas en cours d'émission les règles du *Débat Local* et de la bienséance démocratique minimum et de l'ordre communicationnel qui l'assure. Il en est ainsi des tentatives menées par les intervenants qui ont recours aux ressources de la provocation que l'on peut associer à une stratégie de « dynamitage ». Tentatives qui excèdent le niveau tolérable d'irrespect à l'égard de l'ordre

électif. Ce type d'appel peut, par exemple, s'appuyer sur une comparaison des pratiques de deux élus locaux de Pikine.

« Amadou Diarra [maire de Pikine-Nord) a aménagé un bureau dans sa commune où se réunissent les maraîchers tous les premiers samedis du mois. Par contre, Pape Gora Thiam [maire de Pikine-Ouest] avec des promoteurs immobiliers véreux, ne pense qu'à nous chasser de nos terres pour s'enrichir ». (Un auditeur du *Débat Local* du 26 juillet 2006).

Il en est de même des tentatives qui commencent par développer le registre de la plainte personnelle facilement généralisable. Elles ont a priori des chances élevées de réussir mais ne peuvent résister à la censure de l'animateur car elles sont peu susceptibles de susciter l'adhésion collective des autres auditeurs. C'est le cas lors du *Débat Local* du 11 septembre 2006 lorsqu'un auditeur anonyme évoque le problème des délestages électriques et en impute la responsabilité au maire de la commune de Thiaroye-Gare, Amadou Makhtar Mboup :

« Nous n'avons droit qu'à deux heures d'électricité par jour. Nous allumons encore des bougies comme au moyen âge et ne pouvons plus conserver des aliments dans nos réfrigérateurs, pourtant nous continuons à payer nos factures. Il faut résoudre ce problème au plus vite sinon nous répondrons plus de rien ».

Il est immédiatement stoppé dans sa tentative par l'animateur :

« Ce n'est pas le thème, il faut s'adresser au Ministère de l'Énergie ou je ne sais pas moi, mais ce n'est pas au maire de régler ce problème, l'énergie ne fait pas partie de ses compétences ».

L'absence de soutien des autres intervenants condamne ces tentatives à se transformer en colère injurieuse ou en menace, comme le montre l'exemple de cet auditeur qui défie ouvertement les élus locaux et entre dans des accusations personnelles lors de l'émission du 24 juillet 2006 :

« S'il [le conseiller municipal] dit que nous n'avons pas de bail, c'est faux, c'est le maire, Pape Gora Thiam, en personne qui a signé un avis favorable à ma demande. Ils [les conseillers municipaux] sont des escrocs, des larbins, des pauvres qui mentent aux populations et les exproprient pour s'enrichir, ils n'ont pas honte ».

Ou cet autre qui profère des menaces publiques :

« Ils [les conseillers municipaux] ont détruit nos champs avec des bulldozers sans nous [maraîchers] avertir. Je les avais chassés avec des gourdins, mais cette fois je jure devant Dieu, le Président et les sénégalais, s'ils reviennent, j'abattraï Pape Gora Thiam [maire de Pikine-Ouest] avec mon pistolet ». (Djité, auditeur).

Devant ces prises de parole violentes qui transforment le studio en champ de bataille, l'animateur désarmé est aussitôt conduit à jouer le modérateur. Il est réduit à demander à

son technicien d'interrompre la diffusion de l'émission par un *jingle* (bande annonce) ou de la musique. Mais la situation persistant, exaspéré, l'animateur coupe la conversation téléphonique et prend à témoin ses interlocuteurs (élus et citoyens présents dans le studio), d'un air accablé pour les exhorter à se calmer :

« Respectons les auditeurs qui écoutent, on ne comprend plus rien. On se croirait au marché et non dans une émission pour régler des problèmes qui vous concernent tous. On arrête le débat car il n'y a aucune discipline ». (Alex Sakho, animateur de *Débat Local* [24 juillet 2006]).

Il lui arrive enfin - faute d'autres solutions - de disqualifier l'auditeur qui soulève un tollé, par l'évocation de probables problèmes psychologiques : « Je crois qu'il n'est pas dans son état normal à cause de ce qui lui arrive¹ ». Ainsi les intervenants indignés sont irrémédiablement précipités dans la contestation violente de la suprématie du maire par la logique même de l'interaction. Ils en sont écartés, éventuellement brutalement par l'animateur, lorsque cette contestation lui paraît dépasser les limites de l'indignation acceptable dans le cadre de cette situation de communication radiophonique. Ces tentatives, souvent irréfléchies et non préméditées de transgression de la loi symbolique aristocratique de Pikine, sont en général condamnées à l'échec. Il en est cependant, qui parviennent à réussir.

Les transgressions qui réussissent

Débat Local du 25 mai 2009 est consacrée aux inondations, à l'insalubrité et à la pauvreté dans la commune d'arrondissement de Djiddah-Thiaroye-Kao. Une auditrice, en dépit de la présence du maire et de la thématique choisie pour l'émission du jour, évoque l'émigration clandestine qu'elle illustre par son cas personnel :

« J'ai perdu mon fils unique et mon mari dans l'immigration clandestine, je m'appelle Fa Gueye, j'appelle de Thiaroye-Sur-Mer où le fléau est très répandu ».

Ne se laissant pas ramener à l'ordre par l'animateur, « ce n'est pas le thème du jour et il faut attendre que le maire de votre commune qui est très concernée par ce fléau, soit invité pour en parler », la gorge nouée par les larmes, l'auditrice poursuit : « l'immigration clandestine est un thème de tous les jours, c'est un fléau national, laissez-moi exprimer ma colère ».

Cette plainte - en dehors du champ de *Débat Local* et émise sous la forme de la colère - ne peut être censurée publiquement en présence du maire qui ne peut manquer d'intercéder en sa faveur auprès de l'animateur pour qu'elle puisse s'exprimer et être entendue. Il se pose ainsi

¹ Alex Sakho animateur de *Débat Local* dans l'émission du 24 juillet 2006.

en garant des règles fondamentales de la solidarité locale qui impose l'écoute de toute souffrance comme attention universellement obligée à l'autre. Quand l'animateur veut interrompre cette femme une seconde fois, le maire qui mesure de façon intuitive la portée réelle de l'intervention et le danger qu'elle présente pour lui s'il ne la reconnaît pas et ce faisant, la dénie, lui retient la main et lui fait signe d'écouter l'auditrice : « Laisse-la parler ». Une fois lancée de cette façon, la transgression des règles de l'émission ne peut être arrêtée. Ainsi encouragé, le témoignage se transforme en une vigoureuse interpellation du gouvernement puis une dénonciation du système politique dans son ensemble et dans ses principes mêmes.

« Je suis sans ressources, ni réseaux, comme tant d'autres femmes qui, frappées par ce fléau [l'immigration clandestine], souffrent et ont failli devenir folles. Les politiques qui se servent de nos cartes d'électeurs doivent être solidaires et nous aider. Mais quand on leur expose nos problèmes, la première chose qu'ils nous disent c'est tu es dans quel parti. Ce n'est pas normal que des étrangers comme la coopération espagnole nous appuient car elle a ses intérêts à défendre ».

De ce fait, en se posant en victimes, les auditeurs réussissent à introduire une actualité personnelle dans l'agenda public en associant les auditeurs de *Débat Local* à leurs doléances : « je veux que tout le monde soit informé de notre situation¹ ». En effet, toutes les interventions qui ont suivi celle de cette intervenante, portaient sur l'émigration clandestine et la politique du gouvernement face à ce drame. Les états émotionnels que suscite ce type d'immixtion d'une logique étrangère à celle pour laquelle *Débat Local* est prévue, servent de passerelle aux auditeurs pour décloisonner l'espace public². Ils y imposent leurs préoccupations personnelles sous la forme qu'ils choisissent, qui seront prises en compte par le dispositif pour susciter la critique publique. Ces interventions remettent en cause l'analyse d'E. N. Neumann sur « la spirale du silence » qui affirme « l'existence d'un individu sans défense, atomisé au sein de la masse », sans capacité d'initiative à cause de la peur de l'isolement. Comme le fait remarquer R. Rieffel :

« De nombreuses études montrent aujourd'hui qu'il [individu] dispose d'une capacité d'initiative, voire de sélection et de rejet des thématiques diffusés par les médias. [...] Les individus sont capables parfois de résister à la menace d'isolement [...] ; les opinions minoritaires réussissent souvent à se faire entendre [...]. Il paraît donc plus sage d'en conclure que la spirale du silence ne se réalise que pour certains sujets et pour certains publics³ ».

¹ Auditrice dans *Débat Local* du 25 mai 2009.

² À propos des États émotionnels des auditeurs dans les émissions interactives voir Cardon D. (1995), « « Chère Menie... ». Émotions et engagements de l'auditeur de Menie Grégoire », *Réseaux*, vol. 13, n°70, pp.41-78.

³ Voir Rieffel R. (2010), *Sociologie des médias, op. cit.* pp. 42-43.

Ces appels s'achèvent souvent par la révélation de pratiques que l'animateur ne veut pas ou n'ose pas aborder avec l'invité : « responsabilités des autorités locales et nationales, « corruption », « clientélisme », etc. ».

« Contrairement à ce que dit le gouvernement sans arrêt sur son plan Reva [Retour des émigrés vers l'agriculture¹], il nous chasse de nos terres comme des malpropres, sans aucune compassion envers les femmes qui pleurent avec leurs bébés sur le dos. Tout ça pour satisfaire un promoteur immobilier, Mbaye Thiam, le cousin du maire ». (Auditeur du *Débat Local* du 24 juillet 2006).

Ces appels, caractérisés par une forte dimension expressive (pleurs, appels au secours, voix qui tremblent, etc.), amènent le public à soutenir l'accusation qui vise des personnes en position d'exercer une fonction électorale. De la sorte, les auditeurs appelants peuvent trouver un ensemble de ressources (conditions sociales ou économiques communes, drames vécus, etc.) susceptibles d'être articulées de telle façon que le dispositif de censure de l'ordre communicationnel ne peut refouler la plainte et enrayer le processus par lequel les auditeurs la font leur. Ces témoignages ne peuvent plus qu'être favorablement accueillis par l'animateur contraint d'adopter une attitude d'écoute compréhensive. Mais l'animateur se sent aussi tenu à une certaine réserve qui le pousse à s'exclure progressivement de la conversation téléphonique : « Je laisse la parole au maire pour réagir à ces propos ». L'acceptation de ces plaintes dans le dispositif, à travers l'impératif de compréhension, ouvre un autre registre de contractualisation entre l'animateur et l'auditeur. Registre dans lequel il est demandé à ce dernier de développer le répertoire des émotions légitimement exprimables² pour attirer la sympathie du public : l'appelant change alors de ton, devient plus calme et tente de légitimer la transgression des règles imposées en faisant valoir les droits généraux de la citoyenneté.

« Mais je signale qu'il y a deux sortes de citoyens dans ce pays, les intellectuels comme le maire et nous autres analphabètes qui ignorons nos droits et à qui on veut faire croire qu'ils n'en n'ont pas ». (Abdoulaye Diop, auditeur du *Débat Local* du 24 juillet 2006).

¹ Le plan Reva est initié par le gouvernement sénégalais en 2006 comme la solution dans la lutte contre l'émigration clandestine. Il a pour objectif « de fixer les populations dans leurs terroirs » à travers l'agriculture. Mais ce plan n'a pas connu le succès escompté à cause des problèmes que traverse le pays dans ce secteur et sa mauvaise planification.

² Dans son analyse de « la politique de la pitié », Luc Boltanski montre l'importance du registre émotionnel de l'information. Selon lui le traitement par les médias de la souffrance et du malheur du monde (guerre, tortures, famines, etc.) conduit à trois catégories de traitement : une démarche de dénonciation qui associe indignation et accusation, une démarche de sentiment fondée sur la compassion dont on attend en retour quelque gratitude de la victime, une démarche esthétique qui mêle le goût du sublime et celui du pittoresque sans indignation ni attendrissement. Ces trois démarches servent à transformer la pitié en action politique et morale. Voir Boltanski L. (2007), *La souffrance à distance. Morale humanitaire, médias et politique. La présence des absents*, Paris, Gallimard, Folio Essais.

Ces tentatives de renversement de l'ordre communicationnel de *Débat Local* et de l'ordre symbolique électif de Pikine, par le recours à l'émotion, ne sont pas assurées de rencontrer le succès. Et les conditions de ce succès sont difficiles à identifier. Elles sont en tout cas sûres de leur échec si elles s'appuient sur des souffrances trop intimes telles que celles qui peuvent résulter de relations conjugales ou familiales douloureuses. C'est le cas lors du *Débat Local* du 19 janvier 2009, lorsque les membres du Cosef (Conseil sénégalais des femmes) des départements de Pikine et Guédiawaye sont invitées pour débattre de la parité sur les listes électorales pour les élections locales de mars 2009. Une auditrice relie ses problèmes personnels au thème débattu :

« Dans les commissions d'investiture, les discussions se terminent tard et les femmes doivent rentrer tôt pour s'occuper des tâches domestiques et des enfants qui vont à l'école le lendemain. J'ai été victime de ce système en restant jusqu'à la fin des débats, mon mari m'a frappée et menacée de divorce. La parité sur les listes sera très difficile car une fois le dos tourné, les hommes redistribuent les places et nous mettent en position d'inéligibilité ».

Mais cette intervention n'a eu aucun écho et n'a suscité aucun débat. La frontière entre le privé et le public reste une ligne de démarcation infranchissable entre ce qui est partageable au niveau des solidarités concrètes de proximité (quartier) et ce qui peut l'être au niveau de solidarité abstraite de la commune ; entre la sphère domestique élargie et la sphère publique¹. L'ordre communicationnel est cependant déstabilisé dans les cas rares où le citoyen qui intervient parvient à prendre la place de l'élu dans sa fonction de représentation de la communauté en substituant à la distinction élective, au principe de cette fonction représentative dans le gouvernement représentatif, le principe de similitude propre à la représentation dans la démocratie directe. Alors, en lieu et place du représentant consacré par l'élection, il parvient à se faire porte-parole de la communauté tel que le définit P. Bourdieu : « le porte-parole incarne une personne fictive, cette sorte de corps mystique qu'est un groupe ; il arrache les membres du groupe à l'état de simple agrégat d'individus séparés, leur permettant d'agir et de parler d'une seule voix à travers lui. En contrepartie, il reçoit le droit d'agir et de parler au nom du groupe, de se prendre pour le groupe qu'il incarne (...) de s'identifier à la fiction à laquelle il se donne corps et âme, donnant ainsi un corps biologique à

¹ Cela montre combien la construction et le remodelage ou la redéfinition de la notion du « local » qui implique la redéfinition de la frontière entre le privé et le public, est un enjeu majeur de la politique et tout particulièrement de la politique de décentralisation ; un enjeu culturel et social qui dépasse la seule question de la construction de nouvelles arènes ou d'un espace public démocratique à l'échelle de territoires infra nationaux.

un corps constitué. La logique de la politique est celle de la magie ou si l'on préfère, du fétichisme¹ ».

En tentant d'instaurer un dialogue d'égal à égal entre le citoyen et l' élu sur des questions de vie locale, *Débat Local* relève, sans véritablement que les animateurs ne l'entrevoient, un véritable défi social, tant la distance sociale entre les représentants politiques et les représentés, est grande à Pikine. Tous les Pikinois n'ont pas un égal accès à l' élu par *Débat Local*, les processus d'auto-sélection et de sélection éliminent, on l'a vu, une grande part des actifs et des femmes ; les auditeurs qui peuvent apporter une compétence particulière sur les politiques publiques locales sont souvent écartés ou pas toujours écoutés. La décentralisation des politiques publiques, opaque et qui laisse aux élus peu de moyens financiers pour mettre en œuvre les compétences qui leur sont confiées, ne favorise pas un débat apaisé avec les élus. Ainsi, les citoyens qui parviennent à l'antenne sont seulement admis à s'adresser à l' élu sans être vraiment autorisé à engager une discussion avec lui. Ce sont pour l'essentiel des auditeurs qui manifestent leur indignation ou leur reconnaissance : des indignés et des intéressés.

Débat Local, du fait de son ancrage communautaire, sort de la clandestinité les formes dissimulées de contestation ordinaire par les citoyens ordinaires de l'aristocratie quasi absolue des responsables publics locaux. Elles s'expriment dans le registre de la passion. Mais l'émission ne parvient pas à les canaliser vers les relations plus apaisées exigées par l'échange d'arguments. La soumission des animateurs aux règles de la profession relatives aux émissions interactives similaires des radios privées, les conduit de façon routinière et mimétique à reproduire les processus qui garantissent dans ces émissions la prééminence symbolique de qui détient l'autorité et la légitimité électorale. *Débat Local* ne parvient pas à imposer des formes de communication, entre l' élu et le citoyen, qui permettraient de concilier l'indignation et la discussion. « Le laisser-faire des émissions laisse faire l'automatisme des rapports de force sociaux qu'il conviendrait justement de contrarier² ».

¹ Voir Bourdieu P. (1981), « La représentation politique », *art. cit.* pp. 3-24.

² Voir Darras E. (1999), « Télévision et démocratisation », *art. cit.* pp. 61-84.

CHAPITRE 6-LA FABRIQUE DE LA RÉCEPTION DE *DÉBAT LOCAL*

Le projet d'*Air'Jeunes* et de *Débat Local* dans la conception de l'ONG « Développement et Paix » comme dans celle des fondateurs, est fondé sur l'ambition de développer des formes radicalement nouvelles, déprofessionnalisantes, de production des biens communicationnels. Il est peu explicite sur l'autre volet de la communication, celui de la réception des messages. Tout semble se passer, selon la conception de la communication qui l'inspire, devant le micro, rien ou presque derrière le poste de radio¹. En fait, la faible attention portée par le projet *Air'Jeunes* à la réception doit beaucoup au fait que ses promoteurs sont imprégnés d'une vision de la communication fondée sur les hypothèses de « l'approche critique² » articulée à une vision de la domination politique fondée sur le néo-patrimonialisme.

Cette vue est tout entière sous-tendue par une problématique de la communication en termes d'effets puissants. Deux hypothèses fondent cette approche : la domination du moment de l'émission dans le cycle de production des biens communicationnels tel qu'il est analysé dans le modèle de S. Hall³ et celle, corrélative, de la passivité du récepteur, dès lors qu'appartenant aux classes populaires, il est supposé amorphe et dépossédé de toute force de résistance. Nous nous sommes donc portée « du côté du public », pour reprendre le titre de l'ouvrage de B. Le Grignou⁴ à partir duquel nous avons élaboré la problématique de cette analyse⁵, pour y observer le moment de la réception de *Débat Local*, en rendre compte et nous demander si les usages de l'émission par les auditeurs sont conformes à son objectif de développer la démocratie citoyenne.

Dans la **section 1** nous évoquons d'abord les difficultés empiriques que doit surmonter, en particulier à Pikine, une enquête qui se donne pour objet la réception d'un bien

¹ Cette asymétrie pourrait s'expliquer par l'ambition de la déprofessionnalisation de la communication locale qui est au cœur du modèle de radio communautaire et la volonté corrélative de supprimer l'opposition entre le moment de l'émission et le moment de la réception, pour reprendre les termes de Stuart Hall. Cette justification de la dissolution de la réception, à supposer même que cette fusion des deux moments du processus communicationnel soit réalisée, reste bien abstraite et contestable : la distinction entre émission et réception effectivement disparaît au niveau global dans le modèle communautaire où chacun peut être émetteur et récepteur à tout moment ; elle subsiste au niveau individuel à certains moments, car restent récepteurs les auditeurs de la radio qui ne passent pas à l'antenne ou ne sont pas dans une position d'émetteur à un moment donné. En outre, dans la réalité du fonctionnement de la radio *Air'Jeunes*, la déprofessionnalisation est relative et n'implique pas la fusion des deux « moments » du cycle communicationnel, même au niveau global. Voir Hall S. (1997), « Codage/Décodage », *art. cit.*

² Voir Adorno T. W., Horkheimer M. (1974), « La production industrielle de biens culturels », *art. cit.*

³ Voir Hall S. (1997), « Codage/Décodage », *art. cit.*

⁴ Voir Le Grignou B. (2003), *Du côté du public. Usages et réceptions de la télévision*, *op. cit.*

⁵ Voir Annexe 29-À la recherche d'un modèle théorique.

communicationnel. Une telle enquête impose une démarche ethnographique d'observation des usages du média par les récepteurs dès lors que celui qui l'entreprend s'oblige à se déprendre de la notion de public, trop globalisante et trop corrélative d'une vision passive du récepteur¹. À cette démarche s'opposent des obstacles matériels immédiats - le plus élémentaire étant celui d'être accepté sur les lieux de la réception par les acteurs. Elle oblige aussi le chercheur à se donner des critères de pertinence des observations en nombre infini qui s'offrent à l'observateur et donc des modèles d'interprétation et de validation de ces modèles. Nous exposons les choix que nous avons faits pour tenter de résoudre ces difficultés de méthode. Le premier est empirique : nous avons choisi d'observer trois situations d'écoute collective de *Débat Local* dans trois lieux de Pikine : au sein d'une famille de pêcheurs à Thiaroye-Sur-Mer, avec des jeunes dans un centre téléphonique (cyber café) à Djiddah-Thiaroye-Kao, dans une « gargote » à « Bountou Pikine » (entrée de Pikine). Le second choix est théorique : nous avons retenu deux référentiels de sélection de l'information recueillie par l'observation ethnographique ; le premier est constitué d'une grille de lecture des usages, inspirée des travaux empiriques existants sur la consommation des biens culturels par les classes populaires ; le second est plus directement tiré du modèle codage/décodage de S. Hall².

La **section 2** présente les observations ainsi recueillies par l'analyse ethnographique. Ces analyses font apparaître un complet hiatus entre les réceptions attendues par les animateurs de *Débat Local* et les responsables d'*Air Jeunes* et les réceptions observées. Elles confirment les principaux résultats empiriques des études sur la consommation des biens de communication des classes populaires³ : le caractère actif et relativement autonome de la réception et l'existence de formes diverses de protection du récepteur contre les risques de soumission passive aux interprétations et suggestions contenues dans le message ; la corrélation entre ces formes de défense du récepteur appartenant aux classes populaires contre les intentions de l'émetteur et leurs dispositions culturelles générales.

Ces analyses montrent aussi la spécificité des formes de mobilisation de ces stratégies populaires de défense à Pikine ; notamment, le rôle majeur joué par les attitudes physiques, la

¹ Voir Beaud P. (1984), *La société de connivence. Médias, médiations et classes sociales*, Paris, Aubier.

² Voir Hall S. (1997), « Codage/Décodage », *art. cit.*

³ Ces usages ont été mis en évidence par Richard Hoggart dans « *La culture du pauvre* » [Hoggart R. (1970), *La culture du pauvre*, *op. cit.*] et rappelé dans l'article de Jean Claude Passeron 1994 [Passeron J. C. (1994), « Littérature et sociologie : retour sur Richard Hoggart », *L'art de la recherche. Essais en l'honneur de Raymonde Moulin*, Paris, La Documentation française] et l'étude de Vincent Goulet [Goulet V. 2010), *Médias et classes populaires. Les usages ordinaires des informations*, *op. cit.*].

hantise de la crédulité qu'elles manifestent et le caractère violent qu'elles prennent. Le modèle de S. Hall permet de rendre compte de ces spécificités en montrant combien cette réception est déterminée par les codes de réception qu'impose le système médiatique dans son ensemble analysé dans le chapitre 2, à tous les citoyens pikinois à travers les formes de journalisme politique de la presse légitimiste et de la presse antagonique. Ces observations montrent aussi combien ces codes dominants qui structurent la réception de *Débat Local*, constituent un obstacle majeur au projet de l'émission d'être un outil de démocratie participative dans la mesure où celle-ci exige un code de réception de l'information politique permettant une évaluation raisonnée de l'argumentation reçue, différent voire opposé à ces codes dominants.

SECTION 1- SAISIR LA RÉCEPTION PAR LES USAGES

La notion de public, encore plus stérile pour une émission d'une radio communautaire que pour les autres médias, est particulièrement inadaptée à l'analyse de la réception de *Débat Local*. Mais l'analyse des usages de réception, si elle offre une alternative à celle de public et d'effets, est empiriquement et théoriquement difficile. Elle oblige à des choix à la fois de méthode et de références théoriques, faute desquels elle risque de demeurer à l'état de monographie purement descriptive.

1. Déconstruire la notion de public

La notion de public a fait l'objet de nombreuses critiques ; l'une des premières, qui, publiée en 1963, a pour une large part inspiré les suivantes, en France, étant celle de P. Bourdieu et de J. C. Passeron, « Sociologues des mythologies et mythologies des sociologues¹ ». B. Le Grignou, dans son étude sur les usages et réception de la télévision, montre l'importance du courant des *Cultural Studies* dans cette critique et rappelle les trois principales raisons pour lesquelles cette notion de public est inadaptée à l'étude de la réception des biens culturels, notamment informationnels, y compris dans un système de

¹ Voir Bourdieu P., Passeron J.-C. (1963), « Sociologues des mythologies et mythologies des sociologues », *Les Temps modernes*, n°211, pp. 998-1021. Voir la critique de B. Le Grignou [Le Grignou B. (2003), *Du côté du public, op. cit.* Chapitre I « Le public refoulé des « masse-médiologues » », pp. 13-23].

communication de masse caractérisé par un degré élevé de standardisation de ces biens et l'existence de forces tendant à l'uniformisation de leur modèle de consommation¹.

Avant de rappeler ces raisons, et de les appliquer à notre objet, il nous faut lever une ambiguïté, produite par un « mauvais procès » que l'on peut faire, et que certains auteurs font parfois, à la notion de public. Il est parfois reproché à cette notion de ne pas avoir d'existence réelle, d'être le produit d'une opération intellectuelle, de ne pas être « objectivable » ni « matérielle »² : les journalistes existent, des ouvriers regardant la télévision dans tel pays existent, mais pas le public : l'ensemble des personnes qui écoutent la radio, ou une radio particulière, à un moment donné n'existerait pas. Il ne nous semble pas que cette critique soit pleinement pertinente. Aucune notion n'existe vraiment au sens donné par ceux qui lui adressent cette critique ; la pertinence d'un concept ne peut être évaluée que par rapport à une théorie et une problématique, mais certainement pas par rapport à son caractère plus ou moins concret : c'est donc par rapport à notre problématique que cette notion sera critiquée.

La première objection, bien fondée, faite à la notion de public conteste qu'une notion aussi globale soit apte à rendre compte de la diversité des pratiques et comportements des individus qui composent ce public au regard de la consommation des biens qui leur sont destinés. Cette agrégation n'est en effet pertinente, d'une manière générale, que dans le cadre d'analyse très quantitative des relations commerciales de concurrence entre les entreprises médiatiques : les parts de marché ou d'audience. Elle peut intéresser un économiste, un historien ou un politiste dans des recherches très limitées sur des sujets très globaux, comme la notion de population peut bien servir le démographe. Elle peut faire apparaître quelques propriétés très générales, de caractère statistique, notamment des évolutions auxquelles sont soumis tous les membres de ce public, selon des modalités plus ou moins diverses³. Elle ne présente aucune pertinence, pour des analyses sociologiques ou de science politique qui, compte tenu des questions qu'elles se posent, ne peuvent voir dans le public que des agrégations inadéquates des concepts et objets de leur science : classes sociales, classes d'opinions, qui renvoient à des catégories différentes de population et à des questions spécifiques.

¹ *Idem*, Chapitre IV « *Cultural studies* et cultures populaires », pp. 47-56.

² Voir par exemple Goulet V. (2010), *Médias et classes populaires*, *op. cit.* p. 25, qui tend à reprendre cette critique.

³ Par exemple, certains traits de la réception que l'observation statistique a pu mettre en évidence, par voie d'enquête ou de sondage : nomadisme, fragmentation, spécialisation, maturation.

« Il ne s'agit plus de se contenter de représentation du public en graphiques, pourcentages, courbes ou camemberts, mais de saisir son activité de réception, c'est-à-dire non seulement une pratique d'interprète, mais aussi plus largement, une expérience sociale, [...] ; de cerner la réalité, la dynamique et la diversité des pratiques, la complexité des motivations, la subtilité des justifications, l'imbrication des usages sociaux et culturels¹ ».

À la lumière de ces limitations de la notion de public, toute approche sociologique comme la nôtre ne peut que rejeter *a priori* le concept de public. Elle suppose que la réception est déterminée par les propriétés exclusivement communicationnelles de la relation de communication². Cette critique générale est encore plus fondée dans le cas de l'analyse des radios communautaires. Ces radios en effet se veulent des dispositifs de communication qui ont en face d'eux des récepteurs moins auditeurs que membres d'une communauté. Cela suppose pour l'analyste de considérer d'emblée le récepteur dans toute sa réalité sociale, dans toutes ses dimensions - et non pas seulement dans ses seules caractéristiques de récepteur. Et cette exigence est d'autant plus impérieuse que l'émission d'*Air Jeunes* qui est analysée, *Débat Local*, vise à restaurer le citoyen dans la plénitude de ses droits de citoyen, dans une perspective de démocratie participative, indépendamment de toute spécificité de nature purement communicationnelle. L'émission ne vise pas à construire une communauté d'auditeurs propres qui serait son public, ou une partie d'un autre public (Pikinois par exemple), mais elle a pour ambition de contribuer à construire un espace politique communautaire nouveau.

La deuxième critique faite à la notion de public est qu'elle implique une posture passive des membres de ce public. Là encore, il faut relativiser la portée de cette critique. La notion n'interdit pas que ce public réagisse au message transmis : il est des publics de théâtre qui sifflent, des publics de radio qui ferment le poste ou changent de station ou abandonnent l'écoute de toute radio. Même si, comme le montre N. Mariot, applaudir ne veut pas dire approuver³. Mais il est vrai que le répertoire de ces réactions est limité, dans la logique de « exit/voice » d'A. Hirschman⁴ (logique qui n'exclut pas totalement la passivité par certaines formes du comportement de « loyalty », qui peut être aussi de l'apathie, comme le rappellent

¹ Voir Le Grignou B. (2003), *Du côté du public. Usages et réceptions de la télévision*, op. cit. p. 2.

² Voir, par exemple, le modèle de l'écriture journalistique mentionnée dans l'ouvrage d'Erik Neveu sur la *sociologie du journalisme* [Neveu E. (2009), *Sociologie du journalisme*, Paris, op. cit.] qui pourrait sous-tendre une telle approche purement communicationnelle.

³ Voir Mariot N. (2003), « Faut-il être motivé pour tuer ? », *Genèses*, n°53, pp. 154-177.

⁴ Voir Hirschman A. O. (1986), *Vers une économie politique élargie*, Paris, Éditions de Minuit.

par exemple G. Bajoit ; N. Mariot ; M. Bennani-Chraïbi et O. Fillieule¹). Il peut être légèrement élargi dans une émission interactive, mais dans des limites étroites soulignées par toutes les études sur ces émissions. La pleine pertinence de cette critique se situe dans le champ de la communication de masse. La notion de public, corrélative de la notion de communication de masse qu'elle enferme, implique l'idée d'acteurs collectifs constitués d'individus indifférenciés, amorphes, ou développant des actions purement réactives codifiées et de formes et de contenus limités ; et les individus sont massifiés corrélativement à la massification de l'offre. Prise dans cette dualité, la notion de public ne peut rendre compte des formes diverses et nombreuses de réception et d'usages ou de lecture transgressives mises en évidence par les études rejetant l'hypothèse de la massification par la soumission des récepteurs à une réception toute entière pré-inscrite dans le message². *Débat Local* veut aller au-delà de cette problématique même de la réappropriation des messages de masse par une réception non conforme à la réception attendue par l'émetteur puisqu'elle souhaite « rendre la parole » au citoyen.

La troisième critique, à notre avis la plus importante pour notre sujet, est que la notion de public limite à quelques schémas simples la capacité des récepteurs des messages à agir directement ou indirectement sur l'offre des messages et les mécanismes par lesquels cette action peut se faire. Ne sont pris en compte que les mécanismes élémentaires de marché : la concurrence, notamment sous l'effet de la compétition pour les ressources publicitaires, oblige les producteurs de messages à prêter une plus grande attention aux goûts du public et à ses attentes, ce qui les contraint à faire éclater la notion de public en autant de publics qu'il y a de segments de goûts et d'attentes et à produire les messages qui correspondent à ces attentes. Par cette rétroaction, le public passif et soumis dans la conception antérieure, est promu, d'un coup, au rang de souverain de la relation de communication de masse. Mais sont laissés dans l'ombre, d'une part, les moyens utilisés par les émetteurs pour que les biens produits correspondent à ces attentes ; d'autre part, la capacité de l'offre à produire la demande par des mécanismes adéquats dissimulés. Cette dialectique entre la réception et l'émission de biens communicationnels que la notion de public ne permet pas d'analyser, seul le modèle de S. Hall offre les outils analytiques et le cadre général aptes à en rendre compte.

¹ Voir Bajoit G. (1988), « Exit, voice, loyalty... and apathy. Les réactions individuelles au mécontentement », *Revue française de sociologie*, 29-2, pp. 325-345 ; Mariot N. (2003), « Faut-il être motivé pour tuer ? », *art. cit.* ; Bennani-Chraïbi M. et Fillieule O. (dirs.) (2003), *Résistances et protestations dans les sociétés musulmanes*, Presses de Sciences po.

² Voir Hogart R. (1970), *La culture du pauvre, op. cit.* ; Goulet V. (2010), *Médias et classes populaires, op. cit.*

Or les promoteurs des radios communautaires considèrent que cette dialectique joue toujours fatalement - par des mécanismes impersonnels qui échappent à la volonté des acteurs, quelles que soient leurs bonnes intentions - en faveur des intérêts des émetteurs des messages et de ceux qui les commanditent. Elle tourne toujours, en dépit de toutes les apparences, notamment celle de la concurrence, en défaveur des catégories de récepteurs défavorisés économiquement et culturellement. C'est en raison de cette conception du marché qui, en renversant les faveurs de la main invisible, fait du récepteur l'esclave et non le maître de la communication politique par le marché que se trouve au cœur du projet de radio communautaire l'idée de production directe des messages par les récepteurs des messages. Cette thèse qui fonde le modèle de radio communautaire ruine du même coup la pertinence de la notion de public pour notre analyse pour trois raisons : elle suppose que la relation entre l'émetteur et le récepteur ne peut se comprendre qu'en ayant recours à des facteurs extérieurs à la relation de communication, et qui la déterminent directement ou indirectement (les intérêts économiques, politiques, culturels des acteurs) ; par rapport à ces intérêts les acteurs ont des positions antagoniques : non seulement le public est segmenté, mais il est composé de fractions dont les intérêts sont contradictoires et la relation de communication est un enjeu de leur lutte¹ ; l'affranchissement de la domination de la réception suppose l'abolition de la séparation entre les deux, c'est-à-dire la déprofessionnalisation des producteurs. Dans ce cas, le public est plus que réactif : il n'a pas non plus la haute main sur la production des messages via les mécanismes de la main invisible du marché ; il est directement actif, comme producteur. Cette dernière formulation apparaît alors à proprement parler comme une contradiction dans les termes : public d'une radio communautaire est plus qu'un oxymore, c'est une antithèse.

2. Les difficultés de mener des enquêtes sur les usages de réception

2.1. Préférer l'analyse des usages à l'analyse des publics

Le concept d'usage (qui intègre aussi le non usage) d'un bien culturel permet d'éviter les insuffisances et les chausse-trapes de la notion de public. Il impose aussi de ne pas limiter la réception à la seule interprétation du sens contenu dans un message, mais d'étudier ses modalités pratiques, sociales et matérielles, et le contexte dans lequel elle intervient : chez soi

¹ Voir Bourdieu P. (1979), *La distinction. Critique sociale du jugement*, *op. cit.*

ou dans un lieu social, seul ou en famille, le moment de la journée, les types de médias, les types d'appareils utilisés, etc. Il permet de concevoir l'auditeur comme un écoutant ; de saisir moins un état qu'une pratique, c'est-à-dire, comme le rappelle V. Goulet :

« Les usages sociaux qui peuvent être faits des informations reposent sur le contenu explicite des actualités mais aussi sur la façon dont elles circulent et sont commentées dans la famille, sur les interdits et les non-dits qu'elles suscitent...¹ ».

En fondant l'analyse de la réception sur l'observation et l'étude des usages, on se donne les moyens de saisir dans toute leur plénitude les marges de liberté personnelles laissées au récepteur par rapport à l'intention de l'émetteur dans l'imputation d'un sens à un message reçu, car si le contenu du message est fixé par l'émetteur, dans certaines limites, plus ou moins strictes, les usages ne peuvent être prescrits dans toutes leurs dimensions par lui seul ; elles lui échappent davantage que les marges d'interprétation du contenu du message laissées par le message lui-même. Mais si ces usages échappent à l'émetteur, ils n'en font pas moins cependant l'objet d'une codification sociale plus ou moins impérative qui en fixe les modalités par l'intermédiaire de règles et de prescriptions explicites ou implicites. Les usages ne sont pas hors de la sphère d'influence des déterminations sociales ; leur relative indétermination ne restaure pas la pleine souveraineté de l'écouter. À Pikine, par exemple, l'écoute collective des émissions politiques de la radio est une norme assez générale.

Le concept d'usage est pour ces raisons pertinent pour notre sujet et notre problématique, puisque l'horizon que se fixe *Air'Jeunes*, en tant que radio communautaire, est de dépasser l'écoute passive ou réactive de l'auditeur par le développement d'usages de la radio qui permettent d'établir un rapport avec les membres de la communauté, qui ne soit pas seulement d'écoute et pas seulement réactif, mais expressif et actif ; qui, en outre, ne soit pas seulement un rapport entre l'animateur (ou un invité) et les membres de la communauté (interactivité) mais, au-delà, un rapport direct entre ceux-ci. Il est en pleine adéquation avec la notion d'ancrage et avec la grille d'analyse des radios communautaires que nous avons proposée dans le chapitre 1, et qui détaille les principaux facteurs de ces usages pertinents pour l'analyse des modèles de radio communautaires et leur différenciation d'avec les radios commerciales ou publiques.

¹ Voir Goulet V. (2010), *Médias et classes populaires. Les usages ordinaires des informations*, op. cit. p. 64.

2.2. Les difficultés méthodologiques de l'analyse des usages

Passer de la notion de public à celle d'usage ou de mode de réception soulève, cependant, de nombreuses difficultés. Analyser les usages exige de mettre en œuvre des méthodes d'observation directes de nature ethnologique - ce qui a constitué le « tournant ethnographique¹ » des études culturelles. Les enquêtes par voie de questionnaires ou d'entretiens peuvent être utiles pour la mise à jour de certains aspects des usages, notamment les habitudes de consommation des biens culturels ou l'exposition aux médias, qui présentent une certaine régularité ou des caractéristiques stables. Manifestement, elles ne peuvent prétendre à leur analyse complète, notamment leurs aspects matériels et contextuels : les acteurs n'y accordent pas souvent attention, ils les considèrent comme des habitudes banales, quotidiennes, sans importance ou sans signification, si bien que leurs réponses par reconstitution a posteriori présentent une fiabilité faible². De plus, ces observations doivent être répétées, pour que puissent être neutralisés les effets artefacts créés par la situation d'observation elle-même (théâtralisation, bonne volonté d'informateurs, résurgence inconsciente de la situation scolaire, etc.) et tous ces effets qui résultent de la composition de deux pratiques : l'usage de *Débat Local* que l'on cherche à appréhender et l'impact de la situation d'enquête sur l'enquêté. Mais l'analyse ethnographique de la réception de l'émission se heurte à des difficultés spécifiques. L'écoute de *Débat Local* se fait souvent dans les lieux privés (espace domestique ou espace professionnel). Or ces espaces ne sont pas ouverts à l'enquêteur pour des présences nécessairement longues - pour que l'enquêteur puisse « se faire oublier » et pour qu'il puisse mener des observations en continu afin de mettre en évidence les régularités et les constantes. Ces observations sont, de plus, souvent considérées comme intrusives du fait que l'observateur n'est pas en position de participant à la pratique d'écoute : la crainte d'être en situation d'observé incline les acteurs à refuser de se prêter à cette expérience *in vivo*³. Cette difficulté est renforcée dans un espace social dominé par la culture musulmane et « traditionnelle », dans lequel l'espace domestique est l'espace des femmes, gardé par les femmes. Elle s'explique, aussi à Pikine, par l'actualisation du conflit

¹ Voir Mattelart A., Neveu E. (2003), *Introduction aux Cultural Studies*, op. cit.

² Voir Darras E. (2003), « Les limites de la distance. Réflexions sur les modes d'appropriation des produits culturels », in Donnat O. (dir.), *Regards croisés sur les pratiques culturelles*, Paris, La Documentation française, pp. 231-253.

³ Vincent Goulet dans son étude sur l'usage et la réception de la télévision dans une banlieue populaire de Bordeaux, le quartier Gécicart, s'est heurté à la même difficulté. Il l'a contournée par une enquête auprès des enfants à l'école (pour les usages domestiques) et par des entretiens (pour les usages sur le lieu de travail). Voir Goulet V. (2010), *Médias et classes populaires. Les usages ordinaires des informations*, op. cit. pp. 42-44.

entre les intellectuels (catégorie dans laquelle nous sommes immédiatement placée) et le « peuple » qui domine la vie sociale et politique à Pikine : elle induit chez les enquêtés la fuite devant une situation regardée comme une épreuve de type scolaire ou la peur d'être sommé de s'engager dans un débat. Les refus de participer à une enquête sont systématiques à Pikine. De ce fait, nous n'avons pu mener des observations d'écoute de l'émission que dans des espaces publics ou semi publics : cour de la maison d'un pêcheur ; centre de cabine téléphonique ; « gargote ». Le fait que les usages ne puissent être appréhendés que dans des lieux publics accroît les risques d'artefact en raison de la présence de témoins curieux qui incitent l'observé à une certaine théâtralisation de ses pratiques et le porte à leur donner un caractère ostentatoire et conventionnel.

Une fois que l'observateur est parvenu dans les lieux, d'autres difficultés méthodologiques surgissent. Les caractéristiques des usages sont infinies : comment faire le tri entre celles qui sont pertinentes et celles qui sont dépourvues de tout intérêt pour l'étude de la réception. Comment éviter de s'engager dans une description sans fin aussi méticuleuse que vaine des usages observés ? Comment ne pas sur interpréter tel ou tel fait d'observation ?¹ Il ne s'agit pas seulement de faire revivre pour le lecteur une tranche de vie d'un auditeur pikinois de l'émission *Débat Local* à un moment donné et dans une circonstance donnée ; l'enquête a pour objet de rendre compte de la logique sociale et politique de ces usages de réception, ce qui implique de sélectionner et de hiérarchiser les caractéristiques pertinentes des usages et de leur contexte dans une perspective d'interprétation et de généralisation. De plus, si toutes les observations *in situ* n'ont pas de pertinence dans le cadre de la problématique ou de la théorie retenue, il existe des facteurs inobservables sur le lieu de l'usage qui peuvent en avoir, et même parfois de façon plus forte que celles qui sont observables (par exemple, les relations affectives entre les participants à une réception collective ou encore le fonctionnement du système scolaire).

L'usage de *Débat Local*, comme la consommation de tous les biens culturels, est aussi puissamment déterminé par d'autres consommations de biens culturels par les mêmes acteurs - les autres radios, les journaux, la télévision, les livres, etc. - par d'autres expériences sociales d'accumulation de compétences sociales et de pouvoir relationnel - la scolarité, l'affiliation

¹ La photo des enfants sur le poste de télévision est-elle signe que le cadre familial est le cadre principal ou les informations prennent sens et où elles sont échangées comme on peut le lire dans certaines études ? Ou qu'il existe un cadrage familial de la réception ?

religieuse, l'adhésion à un parti politique, la pratique associative - qui ne peuvent être connues, sauf par bribes, par la conversation courante, dans une situation publique. Ne pas prendre en compte ces facteurs que les conditions de l'observation empirique rendent inobservables, expose l'enquêteur à imputer à un paramètre de la situation d'usage observée une influence autonome alors qu'elle est fortement déterminée par d'autres facteurs, plus puissants et plus généraux (par exemple, par le capital scolaire ou l'expérience d'échec scolaire). En outre, cet usage, là encore comme toutes les consommations de biens culturels, a une composante importante de distinction sociale : il se construit par rapport aux consommations des biens de même nature des autres classes sociales ; il ne peut être compris notamment dans ses évolutions et changements que repris dans cette logique distinctive. Et cette logique ne peut être, là encore, éclairée par l'observation ethnographique seule.

L'observation minutieuse des usages de *Débat Local* apporte beaucoup d'informations sur la réception de l'émission ; mais une exploitation complète de ces observations exige la connaissance d'informations que la seule méthode ethnographique ne peut pas produire. Elle doit être complétée par des enquêtes par questionnaires ou par entretiens qui permettent d'éclairer l'ensemble des déterminations de ces usages qui ne se laissent pas saisir immédiatement dans la situation d'écoute. P. Bourdieu, comme S. Hall nous ont mis en garde sur les limites et dangers pour le chercheur de verser dans le « social behaviourisme » auquel peut entraîner la méthode d'observation ethnographique¹. Un danger supplémentaire menace le chercheur : il peut être entraîné, faute d'informations disponibles et pourtant nécessaires, à une forme de médiacentrisme, c'est-à-dire à procéder par extrapolation et ainsi à faire la sociologie du monde social à partir des usages d'un certain bien culturel : reconstruire, par exemple, les classes populaires à partir de leurs usages ordinaires de la lecture. À public imaginé, classe populaire imaginée. Il suffit pour se convaincre de la réalité de ce danger de se rappeler l'ampleur et la variété du matériel empirique mobilisé par P. Bourdieu pour son étude sur « La distinction² » et des débats suscités par les interprétations que l'auteur en a données.

Toutes ces difficultés prises ensemble exposent le chercheur à aller trop vite et à prendre au plus court. Pour rendre compte des usages différentiels ou spécifiques des acteurs sociaux, il est notamment tenté d'isoler un ensemble de traits constants partagés avec régularité par

¹ Voir Hall S. (1997), « Codage/Décodage », *art. cit.*

² Voir Bourdieu P. (1979), *La distinction. Critique sociale du jugement*, *op. cit.*

une classe d'acteurs particulière et à expliquer directement cette régularité définissant un certain usage par certains traits spécifiques de cette classe d'acteurs. Par ces opérations - et le court-circuit de toutes les autres déterminations ou corrélations possibles (notamment parce qu'elles ne sont pas observables ou sont trop nombreuses pour que leur influence propre puisse être isolée) - ces catégories d'acteurs sont substantialisées par le chercheur, faute qu'il ait pu étudier dans le détail les conditions sociales de production de leurs caractéristiques personnelles, l'ensemble des facteurs qui déterminent leur usage et les influences réciproques entre ces usages par les différentes classes d'acteurs. Tâche quasi impossible par son ampleur, sa difficulté.

3. Donner du sens aux usages

Pour contourner ces difficultés, nous avons utilisé deux méthodes s'appuyant chacune sur un cadre d'analyse particulier et un modèle théorique spécifique. Une méthode fondée sur l'existence de modèles de consommation des biens culturels propres aux classes sociales (en l'occurrence les classes populaires) que l'on pourrait qualifier - à titre indicatif - de « culturaliste » et une méthode s'appuyant sur un modèle théorique de la communication qui est celui de S. Hall¹.

3.1 L'approche par les modèles de consommation des biens culturels

Cette approche a consisté à s'inspirer des études existantes des usages qui rapportent directement les caractéristiques des usages d'une classe sociale d'un bien culturel donné aux caractéristiques d'un modèle générique de consommation de ces biens : ainsi, la réception d'un bien communicationnel des membres des classes populaires dériverait des traits constitutifs d'une « culture des classes populaires² ». De ces études a été extraite une grille de lecture et d'interprétation des usages des médias par les classes populaires qui nous a servi de référence empirique et explicative pour les usages de *Débat Local* par les auditeurs pikinois. Le tableau n°14 rappelle, sous forme résumée et schématique, les traits principaux des usages des biens culturels par les classes populaires mises en évidence par ces études, les principales caractéristiques des classes populaires qui permettent d'éclairer ces traits et les facteurs

¹ Voir Hall S. (1997), « Codage/Décodage » in *Sociologie de la communication*, art. cit.

² Voir Hoggart R. (1970), *La culture du pauvre*, op. cit. ; Champagne P. (1971), « La télévision et son langage, l'influence des conditions sociales de réception sur le message », art. cit. ; Thiesse A. M. (2000), *Le Roman du quotidien*, op. cit. ; Sedel J. (2009), *Les médias et la banlieue*, op. cit.

principaux sociaux et économiques structurels (hors du champ des pratiques culturelles, notamment les conditions économiques) qui permettent d'expliquer ces caractéristiques du modèle de consommation des classes populaires¹.

¹ Ce tableau n°14-Les classes populaires et les usages, s'inspire largement du travail de Vincent Goulet qui apporte une analyse riche et une connaissance précieuse des usages ordinaires des informations par les classes populaires [voir V. Goulet V. (2010), *Médias et classes populaires, op. cit.*]. Il pourrait être rapporté à d'autres études du même type dont l'auteur s'inspire ou sur lesquelles il s'appuie : Hoggart R. (1970), *La culture du pauvre, op. cit.* ; Charpentier I. (dir.) (2006), *Comment sont reçues les œuvres, op. cit.* ; Braconnier C. et Dormagen J. Y. (2007), *La démocratie de l'abstention*, Paris, Gallimard.

TABLEAU 14-LES CLASSES POPULAIRES ET LES USAGES

Caractéristiques pertinentes des classes populaires permettant rendre compte de leurs usages de consommation de biens culturels	Caractéristiques des usages de biens d'information des classes populaires
<ul style="list-style-type: none"> • Valeur cardinale de la vie de famille (refuge ; bon marché) ; cadre principal où les informations prennent sens ; où elles sont échangées ; • Faible densité des relations de voisinage ; faible volume de capital relationnel ; manière de vivre populaire protecteur du « quant à soi » où les liens de voisinage se limitent à des « rapports polis et à l'échange de petits services » (contrairement aux classes moyennes et supérieures qui créent des liens électifs nombreux pour en faire un réseau de relations dont elles tirent des avantages matériels et symboliques) ; • Appréciation du débat ; • « Remise de soi » au destin ou à la Providence (appétence pour le jeu, les conduites à risque...) expliquée par le caractère précaire de leur vie et la faible maîtrise de leurs conditions d'existence. • Faible valeur accordée à l'information (bien non durable et peu coûteux) ; • Place importante des dispositions inscrites dans le corps et la gestuelle¹ (hexis²) ; • Modèle familial fondé sur la « fusion » où l'intimité conjugale, l'absence de distance et le secret entre les deux membres du couple coexistent avec une forte séparation des préférences des sujets alors que les familles aisées ménagent plus facilement des territoires et des activités autonomes à chacun de ses membres ; • Forte discipline des désirs individuels et jalousie, le lien conjugal et la famille étant la principale ressource et le refuge ; • Forte tolérance, pour éviter les conflits ; valeur fondamentale en milieu populaire : du « droit à l'expression pacifiée personnelle » qu'elle soit véhémement ou non, au nom de la démocratie et comme garante d'une ambiance de vie (au travail, dans le quartier...) ; • Montée en généralité plus difficile (par manque d'expérience ; pas par manque de temps) ; • Besoin de justice et d'ordre (son corollaire) et un besoin naturel de sécurité (vouloir obtenir des garanties sur sa propre existence). 	<ul style="list-style-type: none"> • Prétextes à parler, à discuter, à partager une émotion, une révolte ; • Réception plus affective qu'analytique, à partir de la rationalité acquise ; • Consommation exutoire : « ça fait plaisir de se lâcher » ; • Consommation nonchalante ; • Consommation oblique ou distraite ; • Cynisme indulgent ; • Petit sourire en coin ; • Savoir en prendre et en laisser ; • Ne pas s'en laisser compter ; • Évasion sans conséquences : « ça fait plaisir de penser à une vie toute rose comme on en voit dans les fins des feuilletons... » ; • Source de plaisir ; • Mise en rapport directe avec le monde réel et la vie de tous les jours (identité, habitudes).
Liens entre les deux	
<ul style="list-style-type: none"> • Les classes populaires sont séparées de tout (de l'aisance, de la culture légitime, de leur propre vie) ; • Elles sont condamnées à des tâches monotones d'exécution ; • Elles font une appropriation « sauvage » de ce qui leur est offert ; • Elles fonctionnent culturellement plus sur le mode du recyclage que sur le mode de la créativité (opposé à la bourgeoisie) ; • Elles ne s'imposent pas une exigence d'originalité ou de singularité (ce qui les oppose à la petite bourgeoisie). 	

Source : Goulet V. (2010), *Médias et classes populaires. Les usages ordinaires des informations*, op. cit.

¹ Cette opposition ne doit pas cependant être surinterprétée comme pourrait nous y inviter cette remarque de Vincent Goulet : « Au risque de renforcer le stéréotype du « peuple mineur », on constate que l'incarnation dans les corps et les gestes des enjeux politiques du scrutin fonctionne aussi bien pour les enfants que pour les adultes des classes populaires. Peu enclins à l'abstraction et à l'analyse complexe, raisonnant souvent en termes de positions et de prises de positions, plutôt qu'en termes de programmes, adultes et enfants se retrouvent dans une perception commune des candidats qui passe avant tout par l'hexis, la manière de porter son corps ». Voir Goulet V. *Médias et classes populaires*, op. cit. p. 70.

² L'hexis corporel est l'habitus dans sa dimension corporelle, physique (manière de se tenir, de se mouvoir, geste et posture, règles qui régissent le comportement physique).

L'application de cette grille d'analyse aux Pikinois paraît, *a priori*, pertinente : les habitants de Pikine sont tous des membres des classes populaires, comme le suggèrent les données sur la ville et ses habitants, rappelées en introduction, et comme le confirment ces observations des analystes familiers de la réalité sociologique de la ville.

« Le profil d'un auditeur d'*Air'Jeunes* c'est un sénégalais de la classe populaire, dans l'échelle le plus bas niveau. Cela veut dire quelqu'un qui baragouine le français, donc un niveau d'instruction assez primaire, quelqu'un qui travaillerait dans le secteur tertiaire, notamment le secteur informel, le chômeur qui a d'énormes problèmes de survie et qui passe son temps à taper sur les autorités. Voilà le profil de l'auditeur d'*Air'Jeunes*, un mécontent¹ ». (Martin Faye, journaliste, responsable d'un programme de formation à l'intention des radios communautaires, Intermédia).

« Quand on fait la sociologie des auditeurs de la radio *Air'Jeunes*, d'abord ce sont des populations jeunes, les paumés, qui l'écoutent par le langage que les animateurs utilisent eux-mêmes qui correspond au langage de ces jeunes qui peuvent les entendre et les comprendre. Mais de l'autre côté, au-delà des jeunes ils brassent plus large avec les thèmes qu'ils abordent qui renvoient au problème de misère de la masse des Sénégalais pauvres oubliés. Même s'ils disent que c'est une radio communautaire si on retourne sur le profil des gens qui l'écoutent, elle a réussi à déplacer son auditoire. Ce n'est plus simplement des problèmes de banlieusards, mais des problèmes de jeunes dans un pays pauvre et d'une population qui a accès à peu de choses. Ainsi elle se pose comme la voix des sans voix. Les deux critères qui qualifient l'auditoire c'est la jeunesse et la misère² ». (Fatou Sarr Sow, sociologue, chercheur à l'Ifan [Institut fondamental d'Afrique noire], Université Cheikh Anta Diop de Dakar).

Nous avons appliqué cette grille, lorsque cela nous paraissait le plus pertinent, dans la présentation même des observations que nous rapportons, dans la section 2. Ce type d'analyse, en dépit de ses importants apports et de la richesse des éclairages qu'il peut produire, expose à des risques d'erreur d'interprétation difficiles à prévenir. Ils tiennent à deux faiblesses intrinsèques.

La première est qu'il rapporte directement les consommations culturelles des individus et les caractéristiques les plus détaillées des usages qu'ils font des biens culturels observés aux conditions matérielles générales d'existence des individus, non connues dans leur totalité et, quand elles peuvent l'être, non connues dans un degré de détail aussi grand que les usages³. On touche ici aux limites de la transposition de l'analyse ethnographique à l'analyse sociologique.

¹ Entretien effectué le 12 septembre 2006 au Cesti.

² Entretien effectué le 9 septembre 2006 à Dakar.

³ Ainsi, selon Vincent Goulet « c'est dans la position dans le système productif [poste d'exécution et poste d'encadrement] que se manifeste principalement l'appartenance de classe », [voir Goulet V. (2010), *Médias et classes populaires. Les usages ordinaires des informations*, op. cit. p. 25].

La deuxième faiblesse provient de ce que ces interprétations peuvent conduire à une conception réductrice des classes populaires. Tel est le cas lorsque sont rapportées leurs caractéristiques culturelles (et donc les formes de réception et d'usage) soit à la nature - homme/femme ; jeune/âgée, etc.- soit, le plus souvent, à leur position dans la division sociale du travail ou plus généralement l'infrastructure économique (elles occupent des tâches de routine ; elles exercent des fonctions subalternes d'exécution ; elles ont un rapport direct avec la nature ou la matière). Ces dispositions sont, en réalité les produits complexes et toujours spécifiques du processus de reproduction de la société dans son ensemble à travers des mécanismes nombreux, relativement autonomes mais interdépendants et intériorisés comme dispositions sociales individuelles constituant l'habitus¹. Ces dispositions ne peuvent être saisies qu'au travers des rapports sociaux différenciés et relativement autonomes - culturels, économiques et politiques - qui forment la trame des rapports entre les classes sociales². Il en résulte que, contrairement à une certaine approche mécaniste de la sociologie des classes populaires, toutes les dispositions des individus ne s'expliquent pas directement et intégralement par la position qu'ils occupent dans le système productif ; de même que le système productif ne produit pas lui-même toutes les conditions de sa reproduction sociale³.

Pour sortir de ces difficultés, il nous a semblé qu'il était nécessaire de nous donner un cadre théorique développant l'ensemble des médiations et interactions sociales conditionnant la consommation d'un bien culturel, non pas pour le développer dans sa totalité, mais pour définir une problématique limitée mais cohérente sous-tendant l'interprétation du matériel recueilli. Le modèle de S. Hall nous a paru être celui qui est le plus proche, autant qu'il se peut, à analyser ces médiations et intermédiations.

¹ Défini, comme on l'a dit, comme structure (de dispositions) structurée (par les mécanismes de socialisation propres à assurer la reproduction sociale) et structurante (des pratiques individuelles). Ce qui fait que l'habitus n'est pas seulement l'ensemble des dispositions individuelles produites par l'histoire de l'individu ; mais c'est surtout un ensemble de dispositions intériorisées par les agents qui assurent la conformité des comportements individuels de ces agents avec les conditions de reproduction sociales dans leur ensemble. C'est une notion à la fois diachronique et synchronique. Dans sa dimension diachronique, l'observation des individus d'une même classe permet de faire apparaître les caractéristiques principales d'un certain type d'habitus et d'en révéler les conditions de production historique ; dans sa dimension synchronique, l'histoire est inutile, seuls les rapports entre les classes ou catégories sociales comptent.

² Voir Goulet V. (2010), *Médias et classes populaires. Les usages ordinaires des informations*, op. cit.

³ Voir Schwartz O. (2011), « Peut-on parler des classes populaires ? », *La vie des idées*, art. cit.

3.2 La réception comme moment d'un cycle : le modèle de Stuart Hall

Trois idées résument les raisons pour lesquelles le modèle de S. Hall¹ nous a paru le plus adapté à notre objet et à nos questions.

La première idée est le refus tout autant du déterminisme naturaliste que du déterminisme économique.

« Les pratiques culturelles ne sont pas mécaniquement déterminées par les infrastructures, mais ne résultent pas pour autant de goûts naturels et spontanés. Dans cette optique, la sociologie de la réception est moins une étude des acteurs que de leurs activités, moins une étude des hommes que de leurs moments² ».

Cette hypothèse s'impose d'elle-même pour notre étude : si on ne la retenait pas, le projet même de radio communautaire aurait d'emblée le caractère d'une utopie tant il entre en contradiction avec les bases économiques qui sous-tendent la vie culturelle et médiatique des Pikinois. Elle écarte d'emblée le modèle critique qui fait de la pénétration du capitalisme la base fondamentale de la domination des cultures de masse et du désir naturel des masses d'être soumises la raison ultime de leur aliénation médiatique. Elle récuse aussi l'application directe de la théorie du néo-patrimonialisme dans le champ médiatique.

La deuxième idée est de partir des acteurs des radios communautaires et plus généralement du champ médiatique pour donner du sens aux usages des biens communicationnels des récepteurs.

« Cessant de s'intéresser exclusivement à ce public imaginaire, construit par les mesures d'audience ou imaginé par les théoriciens de la « masse », elle [la perspective de la réception] va sur le terrain, à la recherche de téléspectateurs réels, de la matérialité de leurs pratiques, du sens qu'ils leur confèrent, de leur enracinement dans le monde social³ ».

Cette hypothèse qui rejoint l'individualisme méthodologique et refuse le holisme de la théorie critique, implique d'analyser les pratiques communicationnelles comme des pratiques relativement autonomes soumises à des règles spécifiques. Elle oblige aussi à poser la question du sens des usages et donc à expliciter les codes utilisés par les acteurs eux-mêmes

¹ Voir Hall S. (1997), « Codage/Décodage » in *Sociologie de la communication*, art. cit.

² Voir Le Grignou B. (2003), *Du côté du public. Usages et réceptions de la télévision*, op. cit. p. 9.

³ *Idem.*

pour donner ce sens à leur usage. L'obligation d'explicitier ces codes pour sortir du « bricolage inventif¹ » de l'éclectisme théorique.

La troisième idée est d'analyser le cycle des biens médiatiques pour en extraire les principes de la domination médiatique et de l'aliénation qu'elle implique ainsi que des formes de sa dissimulation.

« Les études de réception engagent à penser les pratiques, qu'elles soient culturelles ou politiques, lettrées ou ordinaires, « conformes » ou hétérodoxes, moins comme des formes de consommations plus ou moins passives, que des expériences individuelles et sociales, structurées par les conditions de production, de circulation et d'usage des « textes »² ».

Le modèle de S. Hall, fondé sur ces trois hypothèses et prenant pleinement en compte leurs implications théoriques, nous a servi de guide et de viatique pour l'étude des usages de *Débat Local* par les auditeurs. Le modèle est fondé sur l'hypothèse que le processus d'échange de messages et d'extraction d'un sens par le récepteur repose sur l'existence de codes³ qui sont des systèmes stables de production des messages, à la fois structurés et structurants, qui échappent à la volonté et du récepteur et de l'émetteur et qui s'imposent à eux ; l'émetteur et le récepteur ne comptent qu'en tant qu'agent d'utilisation de ces codes ; ce qui peut être objet de théorisation c'est leur rapport et les déterminations communicationnelles et sociales de ce rapport. Cette hypothèse focalise l'étude du processus d'ensemble du cycle d'émission/réception du message sur les interdépendances entre les déterminations des différents moments du cycle (ce qui permet de dépasser les oppositions actif/passif et objectif/subjectif de la réception) à court terme mais surtout à long terme. Le modèle de S. Hall met l'accent sur l'ajustement conflictuel entre les récepteurs et les émetteurs et sur l'importance du contexte et les formes de ce conflit. Il met en exergue le fait que ce n'est pas seulement un modèle sur le sens, qui serait celui d'une approche spiritualiste étroite. Il endogénéise les besoins et les gratifications (il répond donc à une des critiques faites au courant « usages et gratifications » sans le récuser⁴). Il révoque toute psychologisation des

¹ *Idem*, p. 48.

² Voir Charpentier I. (2006), « Pour une sociologie de la réception et des publics », in charpentier I. (dir.) *Comment sont reçues les œuvres*, *op. cit.* p. 19.

³ Le modèle de Stuart Hall fait intervenir plusieurs codes (linguistique, culturel, social, ...). Voir Hall S. (1997), « Codage/Décodage », *art. cit.*

⁴ Voir Gitlin T. (1978), « Media Sociology : The Dominant Paradigm », *Theory and Society*, 6 (2), pp. 205-253, cité par Le Grignou B. (2003), *Du côté du public. Usages et réceptions de la télévision*, *op. cit.* p. 19 et p. 23.

attentes du récepteur (usages et gratifications), sans refuser la notion¹. Il exclut toute préméditation des actions des acteurs et tout finalisme.

Ce modèle, posé par B. Le Grignou comme « cadre théorique du travail des chercheurs de Birmingham sur les médias, et en particulier sur la télévision² », nous paraît particulièrement bien adapté à l'analyse de *Débat Local*. C'est le seul qui permet de poser la question de savoir si les codes de réception objectivement impliqués par le cycle des biens communicationnels politiques dans les moyens de communication de masse pikinois (les grands groupes privés et public décrits dans le chapitre 2), tels que les produits de ces moyens de communication les révèlent, sont ceux qui commandent ou non la réception de *Débat Local* par ses auditeurs. Ainsi, en rapportant les usages de l'émission aux codes dominants et aux champs d'acteurs et de pratiques qui les reproduisent, nous tenterons de répondre à la question de savoir si les usages de *Débat Local* par ses auditeurs sont différents des usages par ces mêmes auditeurs des autres médias auxquels ils sont exposés ; si les codes mobilisés par les auditeurs de *Débat Local* en diffèrent.

SECTION 2-RÉCEPTION ATTENDUE ET RÉCEPTION OBSERVÉE : LA FORCE DES DÉTERMINATIONS SOCIALES

Après avoir esquissé les grands traits des usages communicationnels prescrits implicitement ou attendus par les animateurs de *Débat Local* - en tant qu'émission de radio communautaire outil de démocratie participative - nous observerons les usages communicationnels effectifs par les auditeurs de l'émission dans trois situations d'écoute.

1. Usages attendus par les animateurs de *Débat Local*

Les animateurs ont très peu de retours sur les usages de réception de leurs auditeurs : aucune enquête, seulement des ouï-dire et des commentaires conversationnels aléatoires et souvent avantageux, notamment au tout début de la vie de la radio.

¹ La typologie des réceptions individuelles (dominante/négociée/oppositionnelle) semble plus utile pour caractériser les régimes différents de relation entre l'émission et la réception.

² Voir Le Grignou B. (2003), *Du côté du public. Usages et réceptions de la télévision*, op. cit. p. 52.

« Pour l'évaluation de l'émission, nous avons des retours positifs ou négatifs selon les commentaires de certains auditeurs et les invités Mais nous ne pouvons pas faire une évaluation définitive et concrète car nous n'avons pas fait des études pour ça¹ ». (Alex Sakho, animateur de *Débat Local*).

Leurs attentes reposent sur quelques principes simples. Le premier est de susciter l'intérêt de l'auditeur, pour le fidéliser et pour obtenir de lui une attention suffisante à une écoute active, concentrée et immédiatement interprétative et non flottante ou oblique et nonchalante : une oreille qui entend mais n'écoute pas parce qu'elle considère, a priori, que celui qu'elle écoute parle mais ne dit rien.

« Il y a une fidélité des auditeurs d'*Air'Jeunes* malgré la multitude de radios à Dakar² ». (Simon, rédacteur en chef d'*Air'Jeunes*).

« Tout le monde peut participer au *Débat Local*, l'essentiel c'est d'être intéressé par l'émission³ ». (Alex Sakho, animateur de *Débat Local*).

Pour obtenir cette attention et cette concentration, les animateurs misent sur la proximité à leurs auditeurs des questions traitées. Et aussi sur le fait que *Débat Local* se propose de trouver des solutions aux questions qu'ils se posent et aux difficultés qu'ils rencontrent. L'objectif est de créer un dialogue : pour les animateurs, un des éléments essentiels de l'usage de l'émission par l'auditeur est qu'il soit incité par le cours même de la discussion, de façon spontanée, à intervenir au téléphone. À leurs yeux, cette intervention n'a pas pour objectif de faire entrer dans *Débat Local* une représentation des citoyens - un échantillon de citoyens représentatif de l'ensemble des citoyens - afin d'enrichir la discussion et d'opposer au maire une opinion publique préexistante ; elle a pour fin que chacun puisse s'exprimer comme dans une discussion ordinaire pour fabriquer une opinion publique de façon libre, informée et rationnelle.

« J'attends que les populations écoutent le maire et posent des questions auxquelles elles n'ont pas de réponse⁴ ». (Issa Diop, technicien-animateur de *Débat Local*).

« ...ainsi quelqu'un qui écoute et qui n'avait même pas envie d'appeler, peut appeler pour réagir par rapport à un problème soulevé dans l'émission. En fait, ce qui est plus important dans *Débat Local* c'est de créer le dialogue entre le maire et les populations, c'était le but de la radio *Air'Jeunes*⁵ ». (Lassana Samb, ancien animateur *Débat Local* [1999-2002]).

¹ Entretien effectué le 13 septembre 2006 à *Air'Jeunes*.

² Entretien effectué le 11 septembre 2006 à *Air'Jeunes*.

³ Entretien effectué le 13 septembre 2006 à *Air'Jeunes*.

⁴ Entretien effectué le 11 septembre 2006 à *Air'Jeunes*.

⁵ Entretien effectué le 7 septembre 2006 à Pikine.

De ce dialogue doit naître trois progrès sociaux différents pour l'auditeur. Le premier est de l'ordre de la connaissance pure : une meilleure compréhension des problèmes de la cité.

« Les auditeurs préfèrent d'abord l'émission, parce qu'elle leur permet de comprendre ce qui se passe dans leurs localités¹ ». (Alex Sakho, animateur de *Débat Local*).

« *Débat Local* est une émission qui participe au développement des localités, elle sensibilise les populations sur des choses qu'elles ignorent. Les populations apprennent beaucoup en l'écoutant, elle leur permet de participer au développement de leur commune, en gros elle contribue à l'éveil d'une conscience citoyenne² ». (Issa Diop, technicien-animateur de *Débat Local*).

Le deuxième effet recherché est relatif au contrôle de l'action du représentant des citoyens. Il est de l'ordre du jugement.

« Quand on parle de décentralisation, on parle des neuf compétences transférées donc nous sommes obligés de parler de toutes les questions liées au développement. Souvent les maires sont toujours prêts à prendre des initiatives ou à faire des promesses et il faut reconnaître que nous [les animateurs de *Débat Local*] ne pouvons pas toujours faire le gendarme. Mais nous pouvons dire aux élus vous aviez fait des promesses l'année dernière et vous ne les avez pas tenu donc le moment est venu de faire le bilan. La première question c'est de faire leur bilan dans leur commune, ce qu'ils ont réalisé ou pas depuis qu'ils sont élus³ ». (Lassana Samb, ancien animateur *Débat Local* [1999-2002]).

Le troisième progrès attendu est désigné sous le terme vague et général de « changement de comportement » du citoyen.

« En écoutant l'émission, une partie de la population arrive à changer de comportement. Le plus important c'est que ceux qui écoutent l'émission participent à la sensibilisation et disent aux autres, telle chose n'est pas bonne pour l'environnement ou pour notre santé, vous avez entendu telle ou telle personne parler de ce problème dans *Débat Local*⁴ ». (Alex Sakho, animateur de *Débat Local*).

Ces résultats sont cependant conditionnés à un usage rationnel de *Débat Local* reposant sur la force de l'argument, la maîtrise de l'émotion et le refus de la violence symbolique sous toutes ses formes y compris celle de la croyance. Un usage de l'émission tout entier voué à la recherche de la « vérité » objective, contre tout ce qui s'y oppose, et par le débat.

Mettant l'accent sur la fonction cognitive de l'information, cet usage attendu s'oppose point par point aux usages ordinaires des informations par les classes populaires, tels qu'ils sont mis en évidence par les études de la réception par ces classes :

¹ Entretien effectué le 13 septembre 2006 à *Air'Jeunes*.

² Entretien effectué le 11 septembre 2006 à *Air'Jeunes*.

³ Entretien effectué le 7 septembre 2006 à Pikine.

⁴ Entretien effectué le 13 septembre 2006 à *Air'Jeunes*.

« Pour ces individus, [les démunis de toute espèce de capital], les biens informationnels n'ont pas de valeur encyclopédique, ce ne sont pas des savoirs qui sont susceptibles d'être mobilisés dans des discussions ou des polémiques, [...] ce ne sont pas les faits et leur réalité qui importent mais les représentations auxquelles ils se réfèrent, images du monde qui sont des prétextes à indignation, à l'expression de craintes ou à une réassurance identitaire¹ ».

2. Usages populaires de *Débat Local*

Pour tenter de mettre en œuvre les deux approches d'analyse de la réception présentées ci-dessus et des usages de *Débat Local* par les Pikinois, nous avons observé l'écoute de l'émission *in vivo* des auditeurs, dans trois situations différentes d'écoute collective. Cette écoute improvisée s'est faite au milieu d'une famille de pêcheurs, avec une communauté d'auditeurs dans un centre téléphonique et enfin, avec de jeunes dans une « gargote » (restaurant populaire à la portée de toutes les bourses).

2.1. Trois situations de réception

L'observation de l'écoute collective est particulièrement pertinente à Pikine car elle touche l'une des premières caractéristiques de l'usage de *Débat Local* (mais pas seulement cette émission) par les Pikinois : l'écoute collective. Elle rejoint ainsi spontanément, mais sous une forme moins globale, l'expérience de *Dissoo* (l'écoute était communautaire). Elle n'est pas nécessairement familiale, la collectivité d'écoute étant toujours beaucoup plus large que la famille (il y a toujours un voisin, un ami, un cousin, etc. qui s'est ajouté sans qu'une différence s'institue entre lui et les membres de la famille). Néanmoins, le constat fait dans le cadre de la famille (elle est le cadre principal où les informations prennent sens du fait qu'elle est le modèle dominant de sociabilité²), par les analyses des usages des biens de communication, est transposable dans le cadre de la collectivité d'écoute pikinoise : mais dans le cas de Pikine, les cadres institutionnels de la sociabilité sont plus divers et plus nombreux que la famille et surtout moins formels. Pour les Pikinois l'habitude impose que la réception soit ponctuée de commentaires oraux qui peuvent prendre la forme de discussions collectives. Ces commentaires et ces discussions permettent d'entrevoir les registres de réception et codes intériorisés par les récepteurs et mobilisés par eux pour l'écoute. Mais le fait que ces expressions soient collectives introduit beaucoup de déformations ou de biais entre elles et les

¹ Voir Goulet V. (2010), *Médias et classes populaires*, op. cit. p 183.

² Voir Champagne P. (1971), « La télévision et son langage, l'influence des conditions sociales de réception sur le message », art. cit. ; Goulet V. (2010), *Médias et classes populaires*, op. cit. Chapitre 2 « Le réceptions des informations dans la sphère domestique », pp. 33-82.

sens individuels que les acteurs donnent aux messages reçus et qu'elles sont censées exprimer du fait qu'elles sont souvent faites pour autrui et théâtralisées, voire hystérisées.

De plus, cette écoute se fait de manière flottante (oblique) quel que soit le lieu ; ce que certaines études sur la réception des classes populaires voient, après R. Hoggart¹, comme des formes possibles de défense, est à Pikine quasi systématique. Écouter une émission n'empêche pas les auditeurs d'avoir simultanément d'autres occupations, voire de discuter entre eux, éventuellement d'un sujet étranger à l'émission. Finalement, la radio fait, en quelque sorte, partie du groupe, elle est considérée comme un ami ou, même, un membre de la famille qui participe au débat du soir après une journée passée en ville. Une telle écoute peut être attentive. Elle met en œuvre, en tout cas, des formes de sélection de ce qui doit être écouté avec attention et de ce qui peut faire l'objet d'une écoute évasive, qui échappent à l'observation ethnographique, à moins qu'elle ne soit très longue et répétée.

Dans une famille de pêcheurs à Thiaroye-Sur-Mer

Nous sommes dans la cour de la maison - car la coupure d'électricité ne nous a pas permis de rester au salon - sous un grand manguier. L'invité de ce 18 septembre 2006 est le maire de la commune d'arrondissement de Thiaroye-Sur-Mer, Ndiaga Niang, ingénieur en développement local (c'est celui qui a exprimé, devant nous, une forte colère le lendemain de son passage à l'émission²). Assis sur des bancs et une natte autour du père couché dans un hamac, certains armés d'éventails pour chasser les moustiques, toute la famille (11 personnes : le père, la mère, le fils aîné, la fille aînée, le frère cadet, la belle-fille, la fille cadette, les trois neveux et la petite fille) attend le début de *Débat Local* en pronostiquant les thèmes que l'élu va aborder.

Au sein de l'espace villageois (Thiaroye-Sur-Mer est considéré par la population comme un village), l'histoire de cette famille est liée à la pêche. Le père, quatre-vingt-douze ans officiellement (sous-entendu, il n'a pas d'acte de naissance), est issu de ce milieu : il fait partie des primo arrivants dans le village après avoir quitté sa Guelle Tapée natale (autrefois village de pêcheurs à Dakar) à l'âge de sept ans pour entrer à l'école coranique et apprendre le « métier » (pêcheur) comme il dit, chez son oncle à Thiaroye-Sur-Mer. Le fils aîné, 52 ans,

¹ Voir Hoggart R. (1970), *La culture du pauvre*, op. cit.

² Voir Chapitre 5 « *Débat Local* Face aux princes élus ».

polygame, alterne à l'âge de sept ans des périodes de scolarité à l'école française et la pêche artisanale. Il finit par choisir « la mer » à douze ans. La transmission de la vocation de pêcheur paraît donc efficace et évidente car le reste de la famille lui emboîtera le pas, certains « ne perdront même pas leur temps à l'école¹ ». Quant aux femmes de la famille, qui n'ont jamais mis les pieds dans une salle de classe, elles s'occupent de la revente du poisson sur le quai de pêche ou au marché.

Avant tout propos de l'élu, les premières paroles prononcées par les auditeurs sont des sarcasmes qui portent sur l'apparence physique du maire, bien qu'ils ne le voient pas en la circonstance présente.

« Il va essayer de se mettre en valeur aux yeux des auditeurs avec sa « rengaine » : « tous les jours j'enfile mes bottes pour évacuer les eaux dans les cimetières » » (Nabou, la fille aînée de la famille des pêcheurs [*Débat Local* du 18 septembre 2006]).

Nabou préjuge de ce que va dire l'élu, sans être ni contesté ni coupé. Elle manifeste ainsi qu'elle n'attend rien de nouveau de cette émission ; le fait qu'elle ne soit pas contestée laisse supposer que les autres membres du groupe considèrent que ce préjugé est fondé. Elle trahit aussi sa hantise de la crédulité ; pour soi : il s'agit de ne pas se laisser bernier par les professionnels des « fausses promesses » et des « mensonges » que sont les représentants politiques ; pour autrui : il s'agit surtout de montrer aux autres membres du groupe que l'on n'est pas niais et crédule au point de ne pas savoir que celui qui va parler va « mentir » et que ses propos seront exclusivement dictés par les exigences de la représentation. Nabou, 47 ans, vendeuse de poisson au quai de pêche, analphabète, militante de l'AFP (Alliance des forces du progrès qui était dans l'opposition en 2006), veuve avec quatre enfants, fille aînée de la famille, veut faire montre de sa capacité de distanciation et de son aptitude à lire l'émission entre les lignes, à ne pas être dupe et à ne pas s'en laisser compter. Elle donne ainsi le « la » aux usages de ce qui va être dit et écouté : être aux aguets ; être soupçonneux.

Le risque de la crédulité écarté, l'usage est positionné sur le registre de la moquerie et de la « bouffonnerie », de la dévalorisation symbolique par tous les moyens y compris par ceux de la critique du physique (elle ne se comprend que par l'importance du physique dans l'imposition par les représentants de leur autorité et par la place de l'hexis dans l'appréciation des représentants par les classes populaires).

¹ Entretien avec le père de famille des pêcheurs, effectué le 18 septembre 2006 à Thiaroye-Sur-Mer.

« Il ferait mieux de se dépigmenter pour atténuer sa noirceur et faire de la chirurgie esthétique pour rétrécir ses joues qui débordent de partout ! Pourtant, il s'habille bien avec des vêtements de marque, mais il y a encore des choses à faire sur son physique ». (Sokhna, la belle-fille, [*Débat Local* du 18 septembre 2006]).

Immédiatement, la question de l'honnêteté de l' élu surgit.

« À ton avis d'où vient cet argent ? Il a intérêt à bien s'expliquer sur les ressources et le budget de la commune et proposer des solutions pour les inondations au lieu de nous parler de ses bottes ». (Saliou, le frère cadet [*Débat Local* du 18 septembre 2006]).

Ces auditeurs évoqueront également très souvent au cours de l'émission, l'arrogance de l'invité et sa nervosité.

« Il se croit supérieur aux autres, il pense tout connaître sur tout, surtout la politique pour lui c'est son domaine. Il croit être le seul à pouvoir prendre la parole et dès que tu le contredis il est prêt à se jeter sur toi. Il a failli taper un jeune qui avait osé lui parler de la démission de Wade lors du thé-débat que l'ASC [Association sportive et culturelle] avait organisé pour discuter de l'émigration clandestine ». (Nabou, la fille aînée de la famille des pêcheurs [*Débat Local* du 18 septembre 2006]).

Le père encadre l'indignation généralisée, la relativise, l'explique par la logique de l'héritage familial des traits personnels et des conduites sociales et formule une appréciation qui, sans contredire le fils, le rappelle à l'ordre du juste (« il faut être juste ») et de la raison par-delà la passion et le sentiment.

« Son père était pareil, il passait son temps à s'embrouiller avec ses voisins à cause de sa nervosité, il ne fallait pas lui marcher sur les pieds, c'est dans le sang. Mais c'était un homme bien quand même, il a aidé beaucoup de gens dans le quartier ». (Le père de famille).

Il introduit du même coup l'héritage, la filiation, le dynastisme qui fait écho là encore aux modalités aristocratiques de la domination politique, et la capacité du maire à apporter de l'aide à ceux qui en ont besoin. Cette intervention tombera dans le vide, ne sera pas suivie d'effets.

Dès que le maire prend la parole, les sarcasmes se déchaînent véritablement. Les auditeurs s'esclaffent, et les exclamations bruyantes fusent pour dénoncer le manque de sens moral de l' élu : « Qu'est-ce qu'il est menteur ! ». Certains se lancent dans une imitation improvisée de sa manière de parler qui est caricaturée afin d'en faire ressortir les formes propres aux intellectuels. Cette évocation de l'appartenance du maire à un autre monde, ayant la volonté de se distinguer, resurgit lorsqu'il déplore l'ignorance des textes de la décentralisation par l'animateur et certains intervenants.

« Il essaye toujours d'humilier les gens en montrant qu'il sait tout, qu'il a fait des études poussées, qu'il est spécialiste dans tel domaine. Ses diplômes ne nous intéressent pas, nous sommes des pêcheurs analphabètes, nous ne connaissons que la mer, il faut qu'il nous parle du budget, c'est facile à comprendre non, on n'a pas besoin d'être spécialiste pour savoir combien d'argent il y a dans les caisses ! ». (Saliou, le frère cadet [*Débat Local* du 18 septembre 2006]).

Même quand le maire évoque des questions immédiates de la vie quotidienne des Pikinois, les membres de la famille traitent par le mépris ses propos et les dévalorisent en en faisant des simples motifs de moquerie. Ainsi, au cours de l'émission, lorsque le maire aborde les problèmes d'assainissement de Thiaroye-Sur-Mer, ils partent à nouveau d'un grand éclat de rire général et déclarent : « Encore ses bottes et les cimetières, il n'a que ça à dire ! ».

En revanche, lorsque l'animateur évoque un problème local, les dégâts provoqués par une usine chimique (Senchim) dans la région, les auditeurs changent immédiatement de registre en opinant avec ostentation. L'animateur ne peut être assimilé à l'élu. Une connivence affichée est manifestée de la même façon lorsqu'un auditeur qu'ils connaissent passe à l'antenne, y compris lorsqu'il prend ouvertement la défense du maire. Ils écoutent religieusement, même si les commentaires qui s'ensuivent tentent de discréditer les propos tenus en faveur du maire par l'invocation de la corruption et du clientélisme :

« Je le connais c'est un de ses partisans, il ne peut dire que du bien de lui, il aide beaucoup sa famille, et il l'a embauché à la mairie, avant il était un chômeur endurci qui passait son temps à traîner dans le quartier, maintenant il a un bureau ». (Abou, le frère aîné [*Débat Local* du 18 septembre 2006]).

Quand c'est un auditeur qui contredit l'invité, ils l'approuvent bruyamment sautent de joie et applaudissent même, comme dans un meeting électoral :

« Il a raison, il dit la vérité, le maire est un menteur, un séducteur, il essaye de nous endormir ! ». (Nabou, la sœur aînée [*Débat Local* du 18 septembre 2006]).

Saliou, le frère cadet de 38 ans, niveau d'études CE2, pêcheur industriel dans un chalutier espagnol, est encouragé à téléphoner pour participer au débat. Non pas pour porter la contradiction au maire mais pour évoquer les activités qui sont menées par les associations dans le quartier et en assurer la promotion (sur le modèle de la publicité clandestine). Les membres de la famille lui donnent des consignes sur ce qu'il faut dire ou ne pas dire. Ils lui conseillent de persister pour passer à l'antenne :

« Soit patient car il y aura certainement ses partisans qui vont bloquer le serveur et surtout il ne faut pas énerver Issa [le technicien-animateur], soit correct ». (Sokhna, la belle-fille [*Débat Local* du 18 septembre 2006]).

Quand Saliou, le frère cadet, est sorti pour rejoindre une cabine téléphonique afin de mettre à exécution son projet, Nabou (la sœur aînée) demande à un de ses fils de le rejoindre pour lui rappeler de parler du « thé-débat » organisé le samedi suivant chez eux, pour évoquer les problèmes des inondations et de l'émigration clandestine :

« Il faut lui dire surtout qu'il explique comment les femmes de l'AFP [Alliance des forces du progrès, parti d'opposition à l'époque, 2006] s'organisent à Thiaroye pour venir en aide aux victimes de cette émigration clandestine à travers des GIE [Groupements d'intérêts économiques] et des associations féminines ». (Nabou, la sœur aînée).

Au bout de trois quarts d'heure, l'écoute commence à devenir moins attentive. Un groupe de jeunes filles vient rendre visite à la sœur cadette, elles s'immiscent immédiatement dans l'écoute collective sur le même mode sarcastique : « vous l'avez entendu avec ses bottes ! » s'exclame l'une d'elles. Quelques minutes plus tard, une vendeuse de tissus et d'encens fait irruption dans la cour pour proposer sa marchandise. Les jeunes auditrices parlent d'autres choses, marchandent avec la vendeuse, échangent sur les nouvelles du quartier, etc. La sœur aînée leur demande souvent de baisser la voix afin de lui permettre de continuer l'écoute de l'émission. La mère rejoint une de ses petites filles pour la coiffer. La belle-fille se lève brusquement et quitte l'assemblée pour « aller prendre sa douche » ; les larmes aux yeux, elle déclare à la cantonade :

« Ils sont énervants les auditeurs qui font les éloges du maire pour avoir ses faveurs, il y a des choses plus graves ici et personne n'en parle ».

C'est à la fin de l'émission seulement que nous avons compris qu'elle avait perdu un de ses frères et son oncle dans une tentative d'émigration clandestine. Ses parents étaient obligés de déménager dans un autre quartier plus populaire encore, car ils avaient mis la maison familiale en gage pour payer le voyage. Cette irruption du drame sous une forme contenue et pudique contraste violemment avec les manifestations bruyantes et ostentatoires de dévalorisation de l'image du maire et de dénigrement de son comportement. Elle souligne, par opposition, l'importance de la montre dans la réception des propos du maire. Ce qui est important se dit dans des termes mesurés et par le corps souffrant ; ce qui ne l'est pas fait l'objet de dénonciations bruyantes et verbales et par le corps exultant.

L'écoute s'effiloche progressivement, l'assistance se clairseme, les uns et les autres parlent de sujets étrangers à l'émission, partent vaquer à leurs occupations. Mais ils reviennent de temps en temps, brusquement, quand ils entendent un commentaire de l'un des derniers

auditeurs - « Qu'est-ce qu'il vient de dire ? » - à l'affût d'une nouvelle occasion de moquerie. Le père de famille somnole dans l'indifférence générale.

Dans une « gargote » à Bountou Pikine

Bountou Pikine (entrée de Pikine), lundi 1^{er} juin 2009, il est 22h. Le long de la route, plusieurs « cars rapides » et Ndiaga Ndiaye » (transports urbains) essaient de se frayer un passage dans le chaos habituel de la circulation urbaine. Le vrombissement des moteurs, vieux et indéfiniment réparés, couvre le brouhaha de la foule dense et agitée des milliers de Pikinois qui regagnent leur « cité dortoir » après une journée de labeur au centre-ville. En suivant certains d'entre eux du regard, nous constatons qu'ils s'engouffrent dans une sorte de local fait entièrement de bâches et de tissus enroulés autour d'un pilier en fer. De fortes odeurs se dégagent de la cuisine. À l'entrée, un vieux morceau de drap accroché au plafond fait office de rideau. Nous entrons dans la « gargote » de Mère Ndoumbé pour apaiser notre faim après une longue journée à arpenter les ruelles de Pikine. Un client, vêtu d'un t-shirt bleu qui lui colle à la peau, d'un pantalon en jean et de lunettes noires malgré l'obscurité, nous lance un sourire enchanté :

« Vous voulez dîner, venez, ne restez pas debout, il reste encore de la place », nous faisant signe de nous asseoir à côté de lui et apostrophant la patronne : « Mère Ndoumbé sers le repas, c'est moi qui paye » ».

Après quelques minutes de bavardage sur les embouteillages et les coupures d'électricité, un autre jeune homme, poste radio collé à l'oreille interrompt notre conversation : « Eh boy, c'est ton maire qui est invité aujourd'hui à *Débat Local* ». Les premiers propos qui sont tenus par les présents mettent immédiatement en œuvre, là encore, le registre de la crédulité (ou de l'incrédulité) « Tu crois encore à ces choses-là toi ! » lance Tapha, vingt ans, docker au port de Dakar, ambitionnant de devenir lutteur professionnel, au client voulant suivre l'émission. Ce dernier « coxeur » (rabatteur dans les transports en commun), arrivé à Pikine il y a quatre ans pour fuir la misère rurale après avoir fini ses études d'école coranique, répond, pour se défendre de l'accusation de naïveté :

« Pas spécialement je zappais et j'ai entendu l'annonce, peut-être faudrait écouter ce qu'il propose pour la commune [Pikine-Ouest] d'autant plus qu'il vient d'arriver, il a certainement des choses à dire ».

À ce projet de participation est immédiatement opposée la représentation ordinaire de l'élu nécessairement « immoral et corrompu ».

« Il va encore faire des promesses comme les autres, ils sont tous pareils ! Il n'y a que l'argent qui les intéresse. Qu'est-ce que tu veux qu'il fasse, personne ne peut changer Pikine encore moins lui qui a vécu pendant des années à l'étranger [Richard Toll qui se situe dans le Nord du Sénégal] » (Tapha).

Mère Ndoumbé, la restauratrice d'une soixantaine d'années, bonne commerçante, appelle pourtant à l'indulgence :

« Même s'il était à l'étranger c'est un enfant d'ici [Pikine], il venait souvent voir sa famille qui a toujours vécu ici, il est très respectueux ».

Cette discussion est pour nous l'occasion de leur expliquer notre présence à Pikine et de leur parler, brièvement et allusivement, de notre recherche. À notre demande, sans bien comprendre probablement le rapport entre notre travail et notre requête mais par politesse, et sans doute par curiosité, mais aussi pour saisir une occasion de parler de leur douleur sociale et de politique, ils acceptent d'écouter *Débat Local* en notre compagnie. Ce jour-là l'invité est le nouveau maire de la commune de Pikine-Ouest. Élu en 2009, Pape Malick Han est issu de la société civile, notamment des assises nationales¹. Avant sa retraite, il fut inspecteur du travail puis gestionnaire des ressources humaines à la Compagnie sucrière du Sénégal (CSS) à Richard Toll (Nord du pays).

La discussion est alors entièrement structurée autour de l'opposition entre les élus, principalement définis par leur appartenance au monde intellectuel (entièrement assimilé à ceux qui détiennent le pouvoir - effectivement, ceux qui ont gagné les élections - ou potentiellement, ceux qui prétendent gagner les prochaines) et le peuple. Cette différence est elle-même déclinée entre ceux qui parlent le wolof et ceux qui ne le parlent pas et finalement ceux qui sont comme « nous » et ceux qui ne le sont pas :

« L'émission est en wolof ou français ? L'animateur n'arrête pas de le lui rappeler mais il [maire] continue à s'exprimer en français. Tu comprends ce qu'il raconte Mère Ndoumbé [la restauratrice]. Voilà encore un intellectuel qui veut changer Pikine, il n'arrive pas à faire une phrase complète en wolof et il dit qu'il est comme nous, ce n'est pas de l'arnaque ça ! ». (Tapha [dans la gargote, le 1 juin 2009]).

¹ Les Assises nationales ont initié des concertations « citoyennes » entre le 1^{er} juin 2008 et le 24 mai 2009, en vue d'effectuer un diagnostic de la situation sociale, politique, économique et culturel du pays. Des délégations se sont rendues dans les régions, départements et communes pour consulter les populations et recueillir les solutions qu'elles proposaient. Des commissions thématiques ont été mises sur pied afin de mobiliser des experts et porteurs d'idées. Des forums internet citoyens ont été prévus pour permettre à la diaspora et aux internautes de participer à l'exercice.

Un autre client, la quarantaine, chauffeur de taxi « clandestin¹ », émigré à Pikine il y a sept ans, conteste les propos précédents, sans trop y croire, pour la forme et sans doute pour animer la discussion, comme il pense que nous le souhaitons :

« Ce n'est pas parce qu'il [le maire] ne parle pas wolof qu'il ne peut pas diriger sa commune, l'essentiel c'est qu'il comprend la réalité et les difficultés auxquelles les gens sont confrontés ». (Dans la gargote, le 1 juin 2009).

La réplique se veut définitive :

« Nous sommes à Pikine, si tu veux que les gens t'écoutent et te comprennent bien il faut leur parler un langage qu'ils comprennent. Même Wade [Président de la République] quand il veut que tous les Sénégalais comprennent ce qu'il dit, il parle un wolof très clair sans un mot en français ». (Tapha [dans la gargote, le 1 juin 2009]).

Elle suscite cependant une ultime relance de la part du « coxeur » :

« C'est bien que les intellectuels commencent à s'intéresser à nous [classe populaire]. On leur a longtemps reproché de vouloir être derrière leur bureau pour donner des ordres et maintenant qu'ils viennent sur le terrain tu leur reproches de ne pas bien parler wolof, il faut savoir ce qu'on veut ». (Dans la gargote, le 1 juin 2009).

Tapha clôt la discussion par une condamnation morale sans appel des intellectuels :

« Les intellectuels sont malhonnêtes, ils viennent ici [Pikine] pour s'enrichir et avoir une notoriété dans leur parti. J'ai entendu dans une radio le maire de je ne sais quelle commune [Pikine-Nord] dire qu'il est disciple de Cheikh Anta Diop, mais Cheikh Anta c'est pour les étudiants [l'Université de Dakar porte son nom]. Leur place est à la présidence ou dans les ministères. Il faut qu'il [le maire de Pikine-Ouest] nous dise comment il compte lutter contre les inondations ou plus simple, le problème des transports, au lieu de nous parler de programmes qui ne nous intéressent pas ».

Avec des jeunes dans un centre téléphonique

Nous avons également écouté *Débat Local* avec un groupe de jeunes dans un cyber café tenu par l'un d'eux et qui fait office de lieu de rencontre générationnelle, le soir. Les Pikinois, contrairement aux Dakarois, parce que leur urbanisation est plus récente, et que la vie de village est encore présente, éprouvent, après leur travail, leur prière, leur repas, le besoin de se retrouver quotidiennement pour simplement discuter. Une bonne émission de radio peut servir d'occasion ou de prétexte à une telle réunion, surtout lorsqu'elle s'y prête.

¹ Ces taxis communément appelés « clandos » sont des voitures banalisées qui n'ont pas de licence pour transporter des passagers souvent au nombre de cinq ou six. Ils desservent généralement les lieux non desservis par les autres modes de transport, pour une modique contribution.

Lundi 25 mai 2009, *Débat Local* reçoit le maire de la commune d'arrondissement de Djiddah-Thiaroye-Kao¹, Alioune Badara Ndiouck, professeur de mathématiques appliquées. Pataugeant dans les eaux encore stagnantes de la saison des pluies de l'année précédente et empruntant les rues étroites, en zigzag, très sales et ensablées, bordées de maisons surélevées, à la recherche d'auditeurs avec lesquels nous pourrions écouter l'émission, nous découvrons un groupe de jeunes installés devant un local faisant office de cyber café. La commune, construite sur un bas fond est sujette aux inondations et la pauvreté y est très présente. Les premiers habitants se sont installés entre 1958 et 1959 et viennent de l'intérieur du pays poussés par l'exode rural. Selon le témoignage du délégué de quartier Moussa Hann :

« C'est dans ces quartiers que le régime socialiste recasait certains de ses militants qui construisaient la nuit ce que l'autorité préfectorale détruisait le jour. Mais avec la pugnacité dont ils faisaient montre, l'autorité a fini par se lasser² ».

De ce fait, en l'absence de planification urbaine, de nombreux quartiers sont bâtis sur d'anciennes Niayes asséchées. L'inexistence de toute gestion foncière a laissé se développer une construction spontanée de la plupart des quartiers selon le droit coutumier du sol. Cette croissance anarchique explique donc qu'aucun investissement n'a été réalisé dans un réseau d'assainissement. Par ailleurs, les inondations de 2005 ont amené la mise en place du plan d'urgence « Jaxaay » et le déplacement de nombreuses familles de la commune, mais certains habitants refusent de partir pour des tentes qu'ils qualifient de mauvaise augure. Pour d'autres, « c'est une manière de les éloigner de la capitale alors que les quartiers sont récupérables, il suffit juste d'y mettre les moyens ». L'insécurité y règne en raison des débordements des fosses septiques qui ont fait fuir ou ont contraint certains habitants à se déplacer, de nombreuses concessions sont occupées par des malfaiteurs qui en ont fait leurs domaines, ainsi, rares sont ceux qui osent s'aventurer dans ces endroits, même le jour.

Les personnes présentes devant la cabine téléphonique sont assises sur deux longs bancs en bois autour d'un petit fourneau pour préparer le thé. La radio est posée à même le sol, le niveau sonore est à son maximum ce qui interdit toute conversation. À l'heure du *Débat Local*, le gérant du cyber café, un jeune homme d'une trentaine d'années, habillé en « Baye

¹ Djiddah-Thiaroye-Kao fait partie des 16 communes d'arrondissement de Pikine avec une population d'environ 150 000 habitants, très jeunes, pour une superficie de 2,4 km². Les routes non goudronnées sont souvent encombrées et occupées par des camions ou des taxis clandos.

² Entretien effectué le 5 juillet 2009 à Pikine.

Lahat » (costume qui désigne son appartenance à la communauté mouride¹), titulaire d'un Deug (Diplôme d'études universitaires générales) de géographie et étudiant en deuxième année de sociologie « à ses heures perdues », demande à ses amis de parler moins fort : « j'ai envie d'écouter ce qu'il [le maire] raconte pour pouvoir intervenir ». Mais c'est le jeune homme qui se charge de préparer le thé (ce qui est une activité longue qui demande de l'expérience, réactive la tradition et procure un certain prestige), casquette vissée à la tête, jean baggy (large pantalon qui tombe sur les cuisses) et t-shirt avec l'effigie de Bob Marley, qui attire subitement notre attention, car il a tout de suite mis ses écouteurs pour écouter de la musique en lançant « c'est une perte de temps ! » : musique contre politique ; culture contre croyance ; dénonciation globale et indifférenciée du politique et du journalisme politique, contre argumentation et attention réfléchie. Ce menuisier de 24 ans, du niveau d'études CE2, célibataire vivant chez ses parents, souligne le fossé qui sépare les élus des électeurs et exprime la méfiance systématique des électeurs envers les élus.

« Les émissions où on demande aux gens de donner leurs avis ne m'intéressent pas, c'est pour nous faire croire que nous servons à quelque chose, mais dans le fond, nous ne comptons même pas ». (À la cabine téléphonique, le 25 mai 2009).

Son camarade, vingt-et-un ans, bachelier, vendeur ambulancier réagit : « Les gens peuvent dire ce qu'ils pensent quand même ! ». Il rappelle ainsi le nécessaire droit à l'expression personnelle défendue habituellement par les classes populaires (ce qui peut être regardé comme une manifestation de leur tolérance²).

Le menuisier rétorque : « Ah ! tu penses que le maire va prendre en compte ce que tu dis, il ne te connaît même pas ». (À la cabine téléphonique, le 25 mai 2009).

Une militante d'association féminine, vendeuse ambulante de friperie, trente-cinq ans, divorcée avec trois enfants en charge, qui a quitté l'école à treize ans, fait subitement son apparition pour intervenir dans l'émission. Son appel témoigne d'un usage utilitariste de *Débat Local* par les associations locales.

« Il fallait absolument que je lui parle de notre association, c'est une façon de se faire connaître et de pouvoir demander des financements à la commune ». (À la cabine téléphonique, le 25 mai 2009).

¹ Mais aussi son engagement à s'identifier à un guide charismatique de cette confrérie, Serigne Abdoul Ahad Mbacké, notamment à la branche des Hizbut-Targiyyah (Dahira des élèves et étudiants mourides créée sous le khalifat de ce dernier en 1974 à l'Université de Dakar).

² Goulet V. (2010), *Médias et classes populaires. Les usages ordinaires des informations*, op. cit.

Le gérant du cyber café répond : « En tant que citoyenne, tu peux réclamer des choses sans te comporter comme une griotte et lui donner des valeurs qu'il [l' élu] n'a pas, comme tu viens de le faire en vantant les qualités du maire ». (À la cabine téléphonique, le 25 mai 2009).

La problématique de la citoyenneté affleure, mais reviennent vite les questions d'apparence de l' élu, même si elles ne donnent pas lieu à des sarcasmes comme précédemment.

« Quand on veut quelque chose il faut savoir négocier et ne pas se mettre toujours en position d'opposant, c'est quelqu'un de bien, son seul problème c'est son accoutrement [rires] ». (La militante d'association. [À la cabine téléphonique, le 25 mai 2009]).

Cette dernière notation est immédiatement reprise par un membre du groupe, apprenti couturier de dix-neuf ans, qui prolonge :

« Tu as vu sa veste le jour de son investiture, il a dû l'acheter à la friperie. Quand on est responsable et on veut se faire respecter, il faut s'habiller chic et se mettre en valeur, se distinguer des autres quoi ».

2.2. L'offre d'usage de *Débat Local* vue par des usagers

Pour tenter de saisir l'opinion des auditeurs sur *Débat Local*, et surtout leurs attentes, nous avons interrogé ce même groupe de jeunes pikinois de la cabine téléphonique, sur ce qu'ils pensaient de l'émission. En mettant en situation nos interlocuteurs de cette façon, nous pensions ainsi, en rapprochant en pratique la question de son objet, désarmer les biais introduits par une situation d'entretien déconnectée de toutes conditions susceptibles de lui donner un sens pratique et un ancrage dans la vie réelle. La présence de *Débat Local*, sujet de l'entretien, devait notamment être un catalyseur d'objectivation de l'opinion de l'enquêté en l'arrachant aux attractions de l'usage séducteur ou performatif de l'entretien (en particulier en incitant l'enquêté à fournir une réponse conforme aux attentes du questionneur ou aux critères scolaires d'une « bonne réponse »). Aux questions sur leurs opinions sur *Débat Local* et son éventuel impact ne répondent que les personnes disposant d'un certain capital culturel, même très faible. Les autres - les personnes les plus démunies - se concentrent exclusivement sur l'écoute et ne se laissent pas distraire de cette écoute par une circonstance extérieure qui pourrait les priver de manifester leurs sentiments à l'égard de la personnalité politique invitée. La prise de distance, le recul, sont pour elles difficiles, sinon impossibles. Pour porter un jugement global sur *Débat Local* et *Air'Jeunes*, les autres personnes présentes qui fournissent une réponse, les intellectuels du groupe, recourent à des appréciations et des analyses préconstruites, presque toutes faites, révélant l'existence d'une doxa cultivée sur cette question, un ensemble de lieux communs des distingués étrangers aux réactions et aux

problématiques des citoyens ordinaires. La thématique de la participation du citoyen à la vie politique constitue le noyau central des propos. Les acteurs construisent principalement leurs réponses autour du critère pédagogique de la démocratie participative selon lequel le but de *Débat Local* est de former les citoyens à la démocratie électorale et à leur responsabilité dans le gouvernement représentatif ; n'est pas mentionnée l'hypothèse que l'émission puisse aider les Pikinois dans leurs tâches habituelles dans et par la démocratie directe. Les associations informelles et les délégués de quartier appartiennent, dans leur vision du monde social et politique, à un autre univers que celui des élus et de l'émission. Et sur les effets pédagogiques de *Débat Local*, les opinions sont très partagées, certains interlocuteurs considérant qu'elle a joué un rôle utile, d'autres le contestant.

Un militant d'AJ/PADS [And Jëff/ Parti africain pour la démocratie et le socialisme] (l'extrême gauche sénégalaise) de vingt-huit ans, titulaire d'une maîtrise en droit et faisant le projet de s'orienter vers la communication, manie avec dextérité tout le lexique des professionnels des radios communautaires, de la thématique de la participation citoyenne et la nécessaire compétence qu'elle exige :

« Je suis l'émission parce qu'il y a là une éducation au sens du débat et à l'organisation du débat. C'est comme si le journaliste qui anime l'émission apprend au citoyen lambda comment on participe à un débat. C'est une école démocratique, pour apprendre la culture démocratique on passe par le débat. Ce travail n'est pas au profit du pouvoir ou de l'opposition, il est au profit des citoyens. À l'époque les partis politiques avaient des écoles pour former leurs militants afin qu'ils connaissent les règlements intérieurs, les statuts, comment s'organiser pour être solidaire, c'est ce qu'on appelait l'école du parti. Ces écoles étaient des appareils qui permettaient aux partis politiques d'endoctriner leurs militants. Maintenant ce sont des émissions comme *Débat Local* qui assurent l'éducation citoyenne et civique, en créant un espace public où le citoyen s'instruit, s'éduque, se cultive et prend conscience de son statut de citoyen, c'est important. *Débat Local* me forme en tant que citoyen, et le fait mieux que l'école républicaine paradoxalement. Dans cette émission je peux dire « attention, je suis citoyen, j'ai des droits dans ce pays ! », et demander des justifications et des remèdes à l'élu parce qu'il en a. Pour mériter mon suffrage est-ce qu'il a des solutions à me proposer ? L'émission est ainsi un lieu d'expression, de dialogue qui apprend aux élus la réalité fondamentale de la localité. L'émission fait mieux que les partis politiques et l'État pour asseoir la conscience citoyenne dans la banlieue ». (Le militant d'extrême gauche. [À la cabine téléphonique, le 25 mai 2009]).

Un de ses amis, titulaire d'une licence en Lettres modernes, membre du « Collectif des associations pour le développement de Djiddah-Thiaroye-Kao (CDDTK) » et travaillant souvent avec l'ONG « Urbanistes sans frontières », s'il est d'un avis tout à fait contraire au sien sur *Débat Local*, le rejoint dans l'usage d'une thématique commune et d'un argumentaire identique (bien que tout à fait opposée en apparence, c'est-à-dire dans son orientation et son usage) : les arguments sont en fait les mêmes, ils sont centrés sur le problème de la compétence et du savoir citoyen, ils sont simplement inversés.

« Je n'écoute que les émissions sportives à *Air'Jeunes*, car c'est la seule radio qui donne les résultats complets des « Navetaan » [pratiques sportives très populaires qui se déroulent en marge des fédérations pendant la saison des pluies] à Pikine. Pour le reste, je préfère les radios internationales parce qu'à *Air'Jeunes* les journalistes ne vont pas au bout de l'analyse des informations qu'ils donnent, par exemple, dans son édition, le journaliste parle des OGM parce qu'il a lu sur Internet qu'il y a un problème car on a introduit du soja au Sénégal, ce qui pose un problème au niveau de l'agriculture, il lit l'information dans son journal et c'est fini. S'il n'y a pas un mécanisme dans la radio qui permet d'ouvrir un débat sur la thématique, mais comment les auditeurs vont pouvoir intervenir. Je ne sais pas ce que veut dire OGM, j'ai besoin qu'il m'explique et qu'un paysan puisse prendre son téléphone pour dire j'ai vu dans mon champ un type de mil que je n'ai jamais vu auparavant, je ne sais pas pourquoi il est là, qu'un autre puisse dire ce type de mil j'ai l'ai vu dans telle localité et il paraît que les semences ont été importées et ainsi de suite. Les mécanismes qui favorisent ce débat, ces échanges, doivent être mis en place par la station. L'auditeur ne peut pas en fonction de l'information brute qu'il reçoit prendre son téléphone et dire « je voudrais poser une question », il ne pourra jamais trouver un créneau à la radio, car l'animateur lui dira non le thème du jour aujourd'hui c'est ça ou c'est une émission religieuse ou musicale et on s'en tient là. Par exemple, si vous appelez un Dj qui fait son animation musicale un samedi après-midi, vous lui parlez du problème des inondations évoqué dans le journal, il vous dira ce n'est pas de ça qu'on parle en ce moment, on veut savoir à qui vous dédiez ce morceau, pour cette question il faudra attendre une autre fois, mais cette autre fois ne va jamais arriver et les inondations n'attendront pas. En réalité, l'auditeur n'a pas le choix quand il intervient à la radio, on lui propose un thème et un canevas, un horaire précis et quand il va intervenir sur ce thème durant cette heure et ce canevas il ne peut parler que de cela ». (L'employé d'ONG. [À la cabine téléphonique, le 25 mai 2009]).

Un autre membre du groupe, instituteur de 36 ans dans l'un des rares établissements encore fonctionnels dans la zone, s'inscrit dans la même approche de la démocratie participative en développant la thématique du contrôle citoyen du respect par l' élu de son mandat :

« Quand les populations ont des problèmes d'obscurité parce que les lampadaires ne marchent pas, elles en parlent dans l'émission, elles pensent même que la radio est leur tribunal car elles peuvent espérer que leurs problèmes soient réglés ou au moins être entendus par l'ensemble de la collectivité et même au-delà. De ce fait, *Débat Local* rend les revendications publiques. Jusqu'ici, seule une personne parlait au nom de toute la collectivité et on en faisait parole d'évangile. Maintenant, on estime que c'est dans la confrontation des idées qu'on peut asseoir la vérité. Les citoyens apprennent, l'opinion se forge et constitue de plus en plus un contrepoids, elle dépasse le cadre étroit du communautaire pour s'ouvrir à l'idéal citoyen. Quand il m'arrive de téléphoner dans l'émission, je dis souvent aux élus « nous sommes des citoyens, des Sénégalais comme tous les autres, pourquoi nous ne disposons pas de telle chose, ce n'est pas normal, le chef de l'État doit nous entendre... Vous aviez promis des projets, des travaux, mais nous n'avons rien vu, nous vous attendons au virage avec nos cartes d'électeurs ». C'est cela la nouvelle mentalité, nous sommes citoyens, vous devez honorer vos engagements et nos revendications sont relayées par l'émission. *Débat Local* est d'autant plus importante qu'elle permet de procéder à la démystification de l' élu qui n'est plus la figure emblématique, en permettant aux citoyens de se transformer en journaliste et de questionner l' élu qui est obligé de répondre. Elle donne l'occasion de formuler les demandes à l'adresse des politiques ». (L'instituteur. [À la cabine téléphonique, le 25 mai 2009]).

Son camarade, militant d'une association formelle, lui réplique, en lui opposant un « antipolitisme » rationalisé et intellectualisé, aux antipodes, sur la forme, de celui des Pikinois culturellement désarmés, mais proche des thèmes participationnistes :

« Contrairement à toi, je n'écoute pas l'émission parce qu'elle ne traite pas de réalité autre que la politique politicienne, pourtant ce n'est pas le politicien qui produit le mil. Il faut parler du pêcheur, du chômeur, de la femme au foyer, des transporteurs, car ce sont eux qui constituent la réalité sociale

de Pikine. Il faut que *Débat Local* couvre davantage cette réalité sociale pour que ces acteurs soient plus visibles, il faut que le temps réservé aux acteurs sociaux en dehors du champ politique soit plus important que celui des batailles politiques. On doit nous parler de culture, de sport, d'associations, etc., c'est la réalité sociale ici [Pikine], mais dans cette émission les thèmes politiques l'emportent plus. Certes, les citoyens interviennent, mais au sujet de quel thème, ce sont les thèmes politiques qui sont prisés or, il faut s'arracher à ça et investir d'autres paliers de la réalité sociale pikinoise, pour une raison essentielle que le politique ne doit pas happer le phénomène social parce qu'en vérité il y a plus de 2 millions de Pikinois peut-être il n'y a pas que 5 000 politiciens parmi eux, ils sont minoritaires. Il faut voir que ceux qui créent le développement et assurent la croissance ne sont pas des politiques, parce que les politiques ne produisent pas de richesses, n'enseignent pas, ne cultivent pas la terre. Le développement économique et social se joue ailleurs que dans le champ politique ». (Le militant d'association. [À la cabine téléphonique, le 25 mai 2009]).

Le radicalisme de cette dénonciation du caractère improductif du politique par opposition au monde économique producteur de richesses a pour pendant l'évocation des gains d'efficacité que la fertilisation de l'action politique par les non professionnels de la politique pourrait lui apporter.

« Quand on parle du développement social dans les quartiers ce n'est pas uniquement le maire qui est l'autorité politique qui doit s'exprimer, mais il faut inviter quelqu'un qui maîtrise un dossier sur l'environnement par exemple et en discuter. Si j'appelle pour dire quelque chose d'important il doit y avoir un suivi, l'animateur ou l' élu doit inviter l'auditeur qui a soulevé de bonnes idées pour en discuter, il doit y avoir un comité de suivi et une banque d'idées pour pouvoir les utiliser dans le développement de la localité. Toute personne qui a une idée intéressante doit être contactée par la commune pour une collaboration. Il doit y avoir aussi un symbole, c'est-à-dire à la fin de l'année, l'animateur doit voir si les intervenants qui ont le plus participé positivement doivent être primés, en disant aujourd'hui c'est la fête de *Débat Local*. Si j'étais maire, j'allais convoquer une journée d'études pour voir comment faire avec les auditeurs qui ont de bonnes idées, pourquoi pas les recruter comme collaborateurs ». (Le gérant du Cyber café. [À la cabine téléphonique, le 25 mai 2009]).

Ces échanges entre gens instruits, et instruits de leur instruction, de prêt à penser politique, sont très éloignés de la demande d'usage par les auditeurs non instruits et qui se pensent comme tels, de *Débat Local*, qui, ignorant ces débats, ramènent les questions sur le terrain de leurs préoccupations quotidiennes : l'utilité pratique de l'émission dans l'économie de la solidarité rapprochée.

« Je n'écoute *Air'Jeunes* que pour les émissions religieuses qui permettent aux auditeurs de poser des questions ponctuelles et les régler, l'imam qui est au micro vous donne souvent des conseils », dit le vendeur ambulant, sans diplôme, ni profession définie. [À la cabine téléphonique, le 25 mai 2009].

« J'ai entendu dire que le maire est très généreux, il a mis en place une structure qui aide les personnes âgées malades. Mon père est diabétique et nous n'avons pas les moyens de lui acheter ses piqûres en insuline qu'il doit s'injecter quotidiennement, mon intervention m'a confirmé l'existence de cette cellule pour les malades. De plus, le jour de mon rendez-vous à la mairie, je pourrai dire à la personne qui s'en occupe que j'en ai parlé lors de l'émission, cela facilitera mes démarches. Si mon dossier traîne, je lui rappellerai que c'est le maire même qui dans l'émission, m'a demandé de m'approcher de la commune pour résoudre ce problème », déclare cette autre femme [appelant] analphabète de 25 ans, mariée avec deux enfants et un père malade en charge. [À la cabine téléphonique, le 25 mai 2009]).

Toutes ces interventions montrent que les auditeurs qui estiment avoir la capacité réflexive sur l'usage qu'ils attendent, ou qu'il faudrait attendre de *Débat Local*, les intellectuels, le font dans la problématique de la démocratie participative en déployant un par un le registre thématique de cette problématique : nécessaire compétence du citoyen ; réduction de la domination symbolique du représentant ; nécessité du débat loyal ; place importante de l'expertise dans ce débat ; contrôle de l'exécution du mandat de l'élu par le citoyen ; intégration de la société civile dans l'action politique. Ces attentes abstraites ne sont jamais rapportées aux pratiques concrètes de la vie politique à Pikine et aux problèmes qu'elles soulèvent, tels que le chapitre 4 a pu les mettre en évidence, et tels que les auditeurs désarmés socialement les vivent, les expriment dans leur code propre, en opposition à celui des « lettrés ». Deux catégories de populations ; deux discours ; deux langues ; deux thématiques. Tout cela ne porte à ne pas s'entendre.

3. Spécificités de la réception de *Débat Local* à Pikine

Quatre conclusions principales se dégagent de cette série d'observations à caractère ethnographique. La première est qu'une profonde faille sépare l'usage communicationnel attendu de *Débat Local* par ses animateurs - dicté par leur modèle de radio communautaire et inspiré de la démocratie participative - et l'usage qu'en font les Pikinois issus des classes les plus défavorisées. Les informations et les arguments échangés sont moins prétextes à parler, à discuter, comme la réception attendue l'anticipe, qu'elles ne sont prétextes à partager une émotion et avant tout une révolte. L'appel téléphonique est souvent déconnecté du débat, et étranger à toute volonté d'argumenter.

La deuxième conclusion est que cette réception partage nombre de traits avec l'usage de l'oralité décrit dans le deuxième chapitre : l'écoute collective ; la saisie hachée du texte ; le commentaire immédiat. Et qu'elle est aussi conforme aux exigences du colportage, notamment, les entrées sorties incessantes et le commentaire continu.

La troisième est que l'écart entre l'écoute attendue et l'écoute effective peut être expliqué, pour une large part, par les raisons que l'on avance habituellement dans la sociologie de la réception pour expliquer les pratiques de réception des classes populaires. Nombre des usages

observés à Pikine présentent beaucoup de traits communs avec ceux qui sont relevés par les travaux sur les usages ordinaires de l'information des classes populaires¹.

La quatrième conclusion est que, toutefois, toutes les caractéristiques du modèle d'usage par les classes populaires, élaboré par la sociologie de la réception ne sont pas présentes à Pikine ou en tout cas, leur importance relative est très différente ainsi que les formes concrètes qu'elles prennent. Les usages de *Débat Local* par les Pikinois appartenant aux classes populaires ne peuvent être expliqués exclusivement et directement à partir des oppositions générales issues en droite ligne du monde économique et de ses principes capitalistes - essentiellement fondés sur trois oppositions principales : dominant (en position de responsabilité dans la division du travail) /dominé (en position de subordination dans la division du travail) ; possédant (doté des moyens de la puissance matérielle produits par le monde économique) /démuni (dépossédé de tous les moyens de la puissance dans le monde économique) ; travail en lien avec la nature (manuel) et travail en lien avec la culture (intellectuel). Cette dernière conclusion suggère que l'analyse ethnographique, pour ne pas conduire inéluctablement à des mésinterprétations ou à des surinterprétations, doit être associée à la connaissance du contexte spécifique (politique, culturel, communicationnel) dans lequel ces pratiques se développent, et ses conclusions doivent être reliées à celui-ci. Ainsi, par exemple, l'attitude du « savoir en prendre et en laisser » du modèle général, laisse la place au « ne rien prendre, refuser d'entrer dans ce jeu » pikinois. Aux marques euphémisées du cynisme indulgent (le petit sourire en coin) et de la prise de distance (« on ne me l'a fait pas à moi ») d'une écoute considérée comme sans conséquence ou pour le plaisir, répondent une volonté d'afficher pour soi et pour autrui « qu'on ne s'en laisse pas compter » par des « politiciens » systématiquement « menteurs et arnaqueurs ». La place du langage concret du corps (le volet hexis de l'habitus) est plus importante que celle de l'expression orale abstraite. La consommation oblique et nonchalante est quasi exclusive dans le but non pas de filtrer ou prendre de la distance par rapport à ce qui est dit par un homme politique, quel qu'il soit, mais d'exprimer le mépris pour l'homme politique en tant que tel du fait de son « amoralisme » (supposé). L'affectation de désintérêt est sans doute plus significative que le désintérêt lui-même.

¹ Voir Tableau n°14-Les classes populaires et les usages.

Ce qu'exprime principalement l'usage de *Débat Local* par les Pikinois, tel qu'il peut être observé, c'est avant tout, non pas la méfiance, mais le refus d'entrer dans le jeu de la méfiance/confiance avec les hommes politiques, car le jeu est gagnant/perdant : « pile, ils gagnent ; face je perds ». Il est dicté par la peur de passer pour un être naïf et crédule, la victime de la ruse de l'homme politique : la peur de laisser croire qu'on croit quelqu'un en qui personne ne croit. Cette peur ne peut se comprendre que par la place très valorisée de la ruse dans le jeu politique sénégalais et la place réduite dans ce débat politique des clivages et oppositions idéologiques¹. Ce refus de participer au jeu de la confiance est un déni de la démocratie représentative ; celle-ci repose en effet sur un investissement en confiance, avec ses risques et ses gains anticipés, dans un environnement marqué par une forte incertitude sur la personne à qui on délègue et sur le contexte dans lequel il exercera cette délégation.

Cette spécificité des usages des Pikinois par rapport aux analyses de sociologie politique des usages de consommation des informations politiques ne renvoie pas fondamentalement au fait que les classes populaires à Pikine sont placées dans un système infrastructural de nature économique fondamentalement différent de ceux de ces études, comme nous l'avons vu. Elle doit beaucoup au fait que nombre de caractéristiques sociologiquement intrinsèques qui peuvent être prêtées aux classes populaires ne se retrouvent pas² dans les classes populaires pikinoises³. Les spécificités « super structurelles » (culturelles, idéologiques) doivent être pleinement prises en compte, parce qu'elles ne sont pas neutres, mais qu'elles comptent, comme comptent toutes les institutions sociales et culturelles. Et ces spécificités tiennent aussi au fait que le lien de causalité implicite ou explicite entre les caractéristiques sociologiques des classes populaires en tant que récepteurs des messages qui leur sont destinés et les usages qu'elles mettent en œuvre n'est pas direct. Ce lien est médiatisé par différents systèmes qui le façonnent et le construisent, en premier lieu, le champ médiatique, lui-même soumis à des déterminations sociales puissantes provenant du champ économique et politique.

¹ Voir Fall I. M. (2012), *Sénégal. Une démocratie « ancienne » en mal de réforme*, op. cit. Voir aussi l'annexe 1- Le politique au Sénégal.

² À supposer même qu'elles le soient pour les classes populaires objets des études monographiques.

³ Évoquons à titre illustratif la valeur cardinale de la famille à Pikine, la faible densité des relations de voisinage, le mode de relation familiale fusionnelle, la forte discipline des désirs individuels, etc.

4. La puissance du régime de codage/décodage dominant à Pikine

Air'Jeunes et *Débat Local* n'ont pas en face d'eux des auditeurs qui seraient autant de pages blanches communicationnelles sur lesquelles écrire. L'auditeur de *Débat Local* est le produit, comme tout auditeur, d'une histoire communicationnelle personnelle et collective constituée de l'accumulation des traces qu'ont laissées en lui les relations d'échanges de messages qu'il a eues avec le système médiatique. Se sont ainsi progressivement constitués en lui des codes d'usage de l'information politique. Le modèle de S. Hall¹ permet d'étudier l'importance de ces codes dans l'échange communicationnel entre l'émetteur et le récepteur, leurs nombreuses déterminations politiques, sociales, économiques, techniques et culturelles et les luttes dont ils sont les produits et dont ils peuvent être les objets. Replacé dans la problématique de ce modèle, un des enjeux fondamentaux des radios communautaires est de produire - avec les récepteurs - dans la pratique et par la pratique, des codes nouveaux conformes à la conception que ces radios se font de l'information politique, concurrents, voire rivaux, des codes propres aux médias dominants. Ceux-ci découlent de l'histoire des médias à Dakar-Pikine - notamment des relations entre le groupe public et le pouvoir d'une part, et de la concurrence entre les groupes privés et le groupe public d'autre part - et des formes de journalisme politique qui se sont imposées à travers cette histoire. Nous avons montré que ces formes se répartissaient autour de deux formes polaires : le journalisme légitimiste et le journalisme antagoniste. Ces codes sont constitués d'un ensemble extrêmement restreint d'oppositions qui servent de grille de sélection, de lecture et d'interprétation des faits politiques que par la routine, leur autorité, leur influence, les médias des grands groupes imposent aux récepteurs de Dakar-Pikine, avec leur complicité involontaire et inconsciente. Ces oppositions structurent fortement les formes de réception de *Débat Local* par ses auditeurs.

Le modèle de S. Hall met en jeu de nombreux codes². Nous en privilégierons deux : le code que nous appelons cognitif et le code que nous appelons symbolique. Le premier renvoie au sens du message et à son contenu en croyance, connaissances et savoir ; le second à la valeur attachée par un auditeur à la fréquentation habituelle ou sporadique d'un média.

¹ Voir Hall S. (1997), « Codage/Décodage », *art. cit.*

² Voir Annexe 31-Un modèle de base pour l'étude de l'émission *Débat Local*.

4.1 Code cognitif : les oppositions binaires structurantes

L'étude empirique du traitement et de la présentation de l'information politique par les médias publics et privés qui a été menée dans le chapitre 2 montre que, si on l'analyse à la lumière du modèle de S. Hall, leur code cognitif spécifique repose au total sur des oppositions binaires (oui/non) simples et en nombre limité. Cette simplicité leur donne une grande force et un pouvoir de circulation et de diffusion étendu. Ce registre cognitif est fondé sur des critères principalement liés à la place du sujet du message par rapport au pouvoir et à la moralité : « gouvernant/gouverné » ; « honnête/malhonête » ; « digne de respect/indigne de respect » ; « caché/visible ». Les médias légitimistes mettent l'accent sur l'association « gouvernant/digne de respect ». Les médias antagonistes érigent en dogme la série « gouvernants/malhonêtes/indignes de respect/dissimulé ». L'opposition entre le vrai et le faux est placée dans une position très subalterne dans le code cognitif. Ce registre exclut aussi l'opposition entre les faits et leur interprétation (base pourtant du journalisme et de la caractérisation de ses formes) et du pertinent et du non pertinent.

L'ethnographie de la réception qui vient d'être menée montre que les auditeurs de *Débat Local* mettent en œuvre, dans l'usage qu'ils font de l'émission, le registre d'interprétation et de réactions propre aux médias privés développant un régime de journalisme que nous avons appelé antagonique. L'opposition entre les gouvernants et les gouvernés - élément fondamental du code antagonique - est marquée par la très grande unité du groupe devant la prestation du maire et le rappel constant que les élus sont des intellectuels et se comportent comme tels alors que les auditeurs sont considérés par eux comme des exclus du savoir ; elle apparaît aussi dans l'expression « ils sont tous pareils... ». L'indignité des gouvernants et l'absence de respect qu'en retour les citoyens doivent leur marquer sont principalement signifiées par l'absence ostensible d'attention des auditeurs aux propos que les élus leur adressent, le manque de tenue corporelle systématique affiché, l'insistance sur le caractère comique des vêtements portés par le maire et des effets de valorisation qu'il en espère, l'ambiance générale de « bouffonnerie » sans conséquences que les auditeurs veulent donner à l'ensemble de la prestation du maire. L'affirmation de la non honnêteté des maires et de son caractère inéluctable, parce qu'attachée à leur fonction et à leur position sociale, est omniprésente dans tous les propos des auditeurs : « Il n'y a que l'argent qui les intéresse... ». Cette dénonciation de la malhonnêteté des élus sous-tend et appelle celle de la dissimulation des actions qu'ils mènent et de toute la vie politique représentative locale en général : « Le

maire est un menteur, un séducteur, il va essayer de nous endormir... », « À ton avis, d'où vient l'argent ? », « Il a intérêt à bien s'expliquer sur les ressources et le budget de la commune... ».

Cette analyse mériterait, à n'en pas douter, d'être affinée et approfondie. Elle montre cependant que le registre dominant du code objectivement investi dans les processus d'échange des informations politiques pikinoises et produit par la concurrence entre les grands groupes privés et publics est un des principaux obstacles - une sorte de barrières à l'entrée - à la pénétration de ce marché de l'information politique locale pour les producteurs d'information politique qui souhaitent promouvoir un modèle de journalisme politique différent ; et cela est tout particulièrement vrai du modèle d'information politique qui serait celui d'une radio communautaire.

Ce modèle exige en effet que le cycle de l'échange d'informations soit sous-tendu par un code qui ne repose pas sur ce système dominant d'oppositions binaires qui soit même à ses antipodes. Il devrait être adéquat à une relation communicationnelle qui vise à relativiser un code, la distinction fonctionnelle entre les gouvernants et les gouvernés, afin de les faire entrer dans une relation d'échange de points de vue argumentés et non d'opposition ou de respect. Il devrait faciliter l'instauration d'un processus conjoint et continu d'élaboration, de compréhension et d'appropriation de l'information politique avec les élus et les citoyens et non la production de jugements et d'opinions définitifs et préconstruits. Il viserait à faire accéder au statut d'information politique une réalité de la politique - les services publics, la maîtrise intellectuelle et pratique des conditions de leur vie matérielle et culturelle par les citoyens - qui en est exclue à Pikine. Ces objectifs sont proprement inconcevables par les codes dominants en vigueur entièrement voués à la dénonciation ou au contraire à la protection du pouvoir en soi, par-delà les actes politiques par lesquels ils s'actualisent. Les responsables d'*Air Jeunes* et de *Débat Local* ne sont pas conscients de cet obstacle inscrit au plus profond du fonctionnement des autres médias, à leur développement et à la réalisation de leur projet. Les animateurs imputent les difficultés majeures qu'ils rencontrent dans la mise en œuvre du modèle de journalisme politique dont ils sont porteurs, aux caractéristiques intrinsèques du public lui-même, notamment à son faible niveau culturel, et à la jeunesse de l'implantation de la démocratie à Dakar-Pikine.

« Le niveau de maturité politique et le taux d'analphabétisme font que certains auditeurs ne peuvent pas donner des arguments solides dans les émissions interactives. C'est juste, j'aime le maire, je le défends ou je ne suis pas d'accord avec lui, je l'attaque¹ ». (Alex Sakho, animateur de *Débat Local*).

Les animateurs ne sont pas armés pour voir ce que ces caractéristiques doivent au modèle de production de l'information politique qui s'est imposé dans la région après la libéralisation.

« Dans des grandes démocraties le Premier ministre peut débattre avec les citoyens à la radio parce qu'ils respectent l'institution, ils poseront des questions pratiques. Ici [Pikine] ce n'est pas possible, les auditeurs évoqueront des questions personnelles² ». (Cheikh Fall, responsable des programmes à *Air'Jeunes*).

Comme le chapitre suivant essaiera de le montrer, ils ne peuvent non plus être disposés à l'être.

4.2 Code identitaire : Eux/Nous

La consommation d'un bien culturel par un individu, au-delà de la satisfaction matérielle et intellectuelle, ou spirituelle, qu'elle lui apporte en elle-même, contribue à la reproduction de sa position dans l'espace social en raison de l'homologie existant entre l'espace symboliquement hiérarchisé des biens consommés et l'espace socialement hiérarchisé des consommateurs de ces biens. À chaque classe sociale correspond un système bien défini et relativement cohérent de classe de biens culturels consommés par ses membres. La sociologie de la culture, comme la sémiologie, ont montré que cette fonction de différenciation identitaire tant au niveau individuel qu'au niveau social est un élément fondamental de la consommation de ces biens, et plus généralement de leurs usages, notamment de sa dynamique, et de la reproduction de la hiérarchie sociale dans son ensemble³.

Les biens de communication et d'information n'échappent pas à cette logique. Consommer un média ou un produit informationnel d'un média participe de la construction de l'identité sociale de celui qui consomme, de son sentiment d'appartenance à une catégorie sociale ou une classe sociale et de reconnaissance par les autres acteurs sociaux de cette appartenance ; comme être consommé par certaines catégories sociales participe du positionnement d'un média dans le champ des médias. Ce double positionnement corrélatif est largement

¹ Entretien effectué le 28 mai 2009 à Pikine.

² Entretien effectué le 13 septembre 2006 à *Air'Jeunes*.

³ Sur ce point les travaux de Pierre Bourdieu sont des références fondamentales, notamment son ouvrage, *La distinction*. Voir Bourdieu P. (1979), *La distinction. Critique sociale du jugement*, *op. cit.*

commandé par la construction par le média et ses consommateurs, dans et par le cycle de l'émission de messages et de leur réception, de la partition entre l'unité qu'ils forment (Nous) et ceux qui n'y sont pas inclus et contre lesquels cette unité se constitue (Eux).

Dans le champ des médias pikinois, il est possible de caractériser assez précisément les principes fondamentaux de construction par les deux ensembles de médias relatifs aux deux formes de journalisme politique identifiées (les médias du groupe public et ceux des grands groupes privés) de l'opposition entre « Eux » et « Nous » propre à chaque ensemble de média et de forme de journalisme politique. Pour les médias du groupe public développant une forme de journalisme politique légitimiste, le « Nous » correspond à la nation dans son intégralité et sa diversité. Ce « Nous » inclut le pouvoir et les responsables politiques qui l'exercent en vertu de la légitimité que leur confère leur désignation par le mécanisme de l'élection et leur nécessaire reconnaissance comme leur pouvoir par les citoyens. Le « Eux », est constitué de fait, par défaut, par ce qui n'est pas « Nous », ce qui n'est pas la nation, l'étranger. « Eux » et « Nous » ne s'opposent pas comme deux entités rivales, ils se distinguent comme l'intérieur et l'extérieur peuvent le faire, par une différence de nature ou de fait historiquement constitué. Les médias du groupe public ne prétendent pas représenter les récepteurs ou une catégorie d'entre eux (les « pauvres », notamment) face à un quelconque pouvoir, ou la défense d'une cause, cette fonction ne pouvant être exercée que par ceux qui détiennent le pouvoir. Ils ne prétendent pas, a fortiori, les défendre contre le pouvoir. Il n'y a pas de communauté spécifique distincte de la nation structurée pour les médias du groupe public. Tout autre est l'opposition entre « Nous » et « Eux » dans les médias des groupes privés. « Eux » est constitué des responsables politiques en exercice, quels que soient leurs appartenances, leurs idéologies, leurs politiques. « Nous » est constitué du « peuple », quelles que soient les dissensions, notamment politiques, qui peuvent les fractionner. Les médias privés se veulent les représentants de ce peuple face aux représentants politiques en charge du pouvoir. Ils s'en prétendent les défenseurs contre l'oppression dont ils sont victimes. Ils cultivent les sentiments d'appartenance à une même communauté de lutte contre une autre communauté : les détenteurs du pouvoir et ceux qui appartiennent à leur réseau clientéliste, au nom du néo-patrimonialisme. Ils multiplient les signes de ressemblances - de similitude - sociales et culturelles avec leurs lecteurs, leurs auditeurs ou leurs téléspectateurs. Cette

opposition entre « Eux » et « Nous » propre au journalisme antagoniste recouvre une certaine réalité de la démocratie électorale, mise en évidence par B. Manin¹.

Notre étude montre que l'usage de cette opposition entre le « Eux » et le « Nous » par les auditeurs de *Débat Local* privilégie l'usage qui oppose le plus fortement possible les deux mondes que forment « Eux » et « Nous », tels qu'ils sont définis par le modèle antagoniste de journalisme politique. De deux manières principales. La première est l'impersonnalisation et la généralisation fréquente des perceptions et appréciations des actions et caractères personnels du maire. Tout ce qui est dit et pensé du maire est considéré comme applicable à l'ensemble des élus. Le maire de la commune d'arrondissement est traité comme un représentant de l'ensemble des maires et toutes ses caractéristiques sont considérées comme la conséquence du fait qu'il soit maire. Cette impersonnalisation et généralisation sont réalisées par l'emploi du pronom personnel « ils » de façon indifférencié de l'emploi de « il ». « Ils [les maires] sont arrogants » ; « Ils sont grotesques » ; « Ils nous mentent systématiquement » ; Ils le « font pour nous tromper et nous cacher la vérité de leurs pratiques et intentions » ; « Ils sont malhonnêtes et corrompus » ; « Ils croient que nous les croyons et ce faisant ils nous méprisent » ; « Ils nous exposent à passer pour des benêts simplistes si on laisse penser qu'il est possible de croire en leur bonne foi » ; « Ils ne méritent aucune attention de notre part et ils ne méritent aucun respect ». Le « Nous » se manifeste par l'évidence d'un accord tacite général qui va de soi aux yeux de tous les auditeurs, et qui se traduit par l'absence de tout désaccord sur la manifestation verbale ou corporelle par un des participants de son irréductible refus d'entrer en discussion avec l'élu.

Cet usage de ce code, qui fait obstacle à toute possibilité d'échange d'arguments et discussion de ces arguments entre les membres de la communauté dans son ensemble, est très éloigné de celui qui est exigé par le modèle de radio communautaire que voulaient développer les fondateurs d'*Air Jeunes* et l'ONG « Développement et Paix ». Il crée, ou renforce une opposition interne entre deux groupes et fait de cette opposition en elle-même le seul enjeu de la lutte politique.

¹ Voir Manin B. (1996), *Principes du gouvernement représentatif*, op. cit.

Les usages de *Débat Local* par les auditeurs sont très différents de ceux qui sont attendus par les animateurs et les responsables d'*Air'Jeunes*. La réception de l'émission doit beaucoup aux caractéristiques sociales des auditeurs pikinois et à leur appartenance aux classes populaires. À ce titre, les usages de *Débat Local* par ses auditeurs présentent beaucoup de similitude avec les modèles de consommation des biens culturels des classes populaires que la sociologie de la culture a mis en évidence. Mais ils présentent des spécificités. Les auditeurs mettent en œuvre dans leur réception les codes simples mais puissants produits par le champ médiatique sénégalais dans son ensemble et par ses luttes. *Débat Local* ne prend pas en compte dans son format, son écriture journalistique et les règles de l'animation du débat, la puissance de ces codes dans la structuration de ses usages par les auditeurs. « Rendre la parole » au citoyen comme le modèle critique le laisse penser et comme le suggère la vision néo-patrimonialiste du politique, n'est pas simplement « lui donner la parole ».

Ainsi, comme les trois précédents chapitres viennent de le montrer, dans les principaux domaines de la vie politique locale que la démocratie participative a pour ambition d'enrichir par des pratiques citoyennes nouvelles - la production de services publics, les relations entre les élus et les citoyens, l'information et la réception de l'information politique - l'environnement de *Débat Local* a opposé à son projet de développer des nouveaux usages - communautaires - d'une émission interactive des obstacles qui ont tendu à la rapprocher progressivement d'une radio ordinaire. Le chapitre suivant explore les raisons internes à *Air'Jeunes* propres aux stratégies individuelles des animateurs et des responsables - notamment des fondateurs et de l'ONG « Développement et Paix » - pour lesquelles ces obstacles n'ont pu être surmontés.

CHAPITRE 7-UNE RADIO AU SERVICE DE CEUX QUI LA FONT

Dans ce chapitre nous étudions les conditions internes qui ont conduit, après la création d'*Air'Jeunes*, à ce que le compromis initial engendre une évolution de la radio vers un modèle éloigné des principes fondamentaux des radios communautaires. Nous montrons que cette évolution s'explique principalement par l'appropriation progressive de la radio par les fondateurs et les animateurs en vue de l'utiliser comme un tremplin professionnel, dans un contexte qui, rendant particulièrement difficile l'application de l'option portée par « Développement et Paix » plus proche de ces principes fondamentaux, facilitait cette appropriation.

Dans la **section 1** nous analysons les dilemmes du militantisme dont les animateurs se réclament et par lequel ils peuvent contrecarrer les effets de leur faible ancrage sociologique à la communauté sur la réalisation de leur projet. L'engagement militant des animateurs, leur adhésion aux idéaux de désaliénation culturelle (« recouvrer la parole ») et politique (« faire de la politique autrement¹ ») constitutifs des radios communautaires, comble pour une part le fossé social qui sépare dès sa création *Air'Jeunes* de sa communauté d'ancrage. Réel à maints égards, notamment par les sacrifices matériels qu'il exige des animateurs et la dévalorisation symbolique qu'il implique, cet engagement repose néanmoins, aussi, sur des attentes par ceux-ci de gratifications individuelles souvent secrètes mais fortes, en tout premier lieu la chance de pouvoir accumuler l'expérience pratique, les compétences professionnelles et les relations sociales susceptibles d'être valorisées dans une radio privée ou, mieux encore, dans une institution publique ou privée de développement.

Dans la **section 2** nous montrons comment cette tension inhérente à la logique militante a été résolue dans la durée moins par un ancrage communautaire renforcé de la radio et des animateurs que par l'exploitation systématique par ceux-ci des opportunités de carrières professionnelles dans les radios privées ou publiques ordinaires qu'*Air'Jeunes* ouvre. Nous montrons aussi comment, sous l'effet du mimétisme professionnel qu'il favorise, ce mécanisme tend à rapprocher le modèle de radio développé par *Air'Jeunes* du modèle privé. Cet usage pour leur intérêt individuel particulier de la radio par ceux qui la font - outre qu'il confirme la puissance sociale de l'imposition de normes de la professionnalisation et de la

¹ Voir Annexe 14-Communiquer et faire de la politique autrement.

délégation sur les conduites individuelles - ne peut, cependant, assurer une existence durable à la radio, même transformée en radio-école. La pérennisation de la radio comme propédeutique au journalisme ordinaire est, en effet, conditionnée au maintien à un niveau élevé de la demande de journalistes dans la région Dakar-Pikine après le boom de la libéralisation des années 1990¹. Ce débouché se tarissant, les perspectives professionnelles escomptées du militantisme décroissant pour les nouvelles recrues et les sacrifices augmentant, les tensions internes au sein de l'équipe se sont fortement développées. Elles font émerger, à la fin de l'enquête, au sein de la radio elle-même, une demande de définition d'un nouveau compromis pour *Air Jeunes*.

SECTION 1-HEURS ET MALHEURS DU JOURNALISME MAUDIT

Le militantisme constitue une transgression - ou une tentative de transgression - des lois sociales réglant les luttes de concurrence pour la recherche du profit individuel économique et symbolique qui s'imposent aux acteurs engagés dans une pratique sociale et, a fortiori, dans une activité économique. Comme le don, dans la logique du modèle maussien du *don et du contre don*², le militantisme n'est jamais à fonds perdus³. Le don de son temps et donc de soi qu'il implique exige implicitement une sorte d'équilibre du dévouement entre les investissements militants de toute nature engagés et les profits matériels et les gratifications symboliques perçus par celui qui les assure. Cette générosité calculée, évidemment impossible à mesurer, est plus ou moins importante, dissimulée et consciente. Elle permet de relâcher de façon plus ou moins forte et plus ou moins durable, sans jamais les abolir, les déterminismes sociaux fondamentaux et leur actualisation dans la brutalité du rapport marchand⁴.

¹ Voir Annexe 7-La libéralisation des médias au Sénégal.

² La durée qui sépare « le don » du « contre don » ne doit être ni trop grande - sinon le don apparaît sans contrepartie et ne se reproduit pas - ni trop petite - sinon le don pourrait apparaître comme ayant été fait pour appeler une contrepartie, ce qui le dépouille de son caractère de don. A l'instar du don, le militantisme suppose des « retours sur investissements », des « rétributions » qui ne doivent jamais prendre la forme de « retours » pour qu'il n'apparaisse jamais comme un « investissement », en tout cas économique, et conserve son caractère fondamental d'acte altruiste et gratuit. Voir Mauss M. (2007), *Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques (1925). Introduction de Florence Weber*, Paris Quadrige, PUF.

³ Voir Gaxie D. (1977), « Économie des partis et rétributions du militantisme », in *Revue française de science politique*, vol. 27, n°1, pp. 123-154.

⁴ Voir Alahou M. T. (1996), « Les trajectoires d'une reconversion du militantisme associatif au courtage du développement : le cas de Timidria au Niger », *Bulletin de l'APAD*, n°12, <http://apad.revues.org/601>; Siméant J. (1998), *La cause des sans-papiers*, Paris, Presses de Sciences Po; Collovald A., Lechien M. H., Rozier S., Willemez L. (2002), *L'humanitaire ou le management des dévouements, Enquête sur un militantisme de*

1. Dilemmes du militantisme

Aucun animateur d'*Air'Jeunes* n'est passé par le Cesti (Centre d'études des sciences et techniques de l'information), seul le coordonnateur, Charles, a une formation de journaliste à l'Issic (Institut supérieur des Sciences de la Communication). Aucun n'a, non plus, d'expérience antérieure dans un grand média public (*Le Soleil*, ou la *RTS*). Par-là, les responsables animateurs d'*Air'Jeunes* se distinguent fondamentalement des créateurs des autres radios et notamment celles des autres groupes multimédias sénégalais. Toutes ces caractéristiques condamnent les membres d'*Air'Jeunes* à la conquête d'une position de challenger dans le champ journalistique dont la réussite est subordonnée à la promotion d'une nouvelle manière - une innovation - de faire le métier de patron de presse ou de journaliste. Cette volonté de réussite est toutefois présentée comme subordonnée à un projet militant dont il importe de ne pas mettre, a priori, en cause l'authenticité, sous prétexte qu'il coexiste de façon conflictuelle avec un projet d'ascension sociale.

1.1 Gratifications et espoirs

De leur participation à la radio, les animateurs peuvent attendre une formation et un accès à une radio privée ou publique offrant des perspectives individuelles plus favorables que celles qu'*Air'Jeunes* peut leur laisser espérer.

L'entrée dans le métier par la petite porte

Parmi les bénéfices anticipés compte d'abord la possibilité d'exercer le métier de journaliste ou de « développeur » et d'y être formé (par la formation organisée au lancement d'*Air'Jeunes*, par la radio-école communautaire ensuite ou par l'expérience acquise sur « le tas »). Elle est au cœur des stratégies des animateurs et des dirigeants. Leur principale, voire seule, rémunération, c'est l'espoir d'être remarqué et d'être embauché dans une autre radio ordinaire, dans un service administratif ou une ONG. C'est la conquête d'une chance d'avoir une chance.

« *Air'Jeunes* est mon école de formation car je n'ai aucun diplôme de journalisme. Après une bonne expérience ici [à *Air'Jeunes*], je pourrais être connu dans le milieu et je pourrais travailler dans une

grande radio privée ou à la RTS [*Radiotélévision sénégalaise*], j'aurais atteint mon objectif et réalisé mon rêve de devenir un grand journaliste¹ ». (Alex Sakho, animateur de *Débat Local*).

Air'Jeunes demeure le seul moyen pour cet homme de 32 ans de réaliser ses rêves. Il n'a désormais aucune possibilité d'accéder au Cesti à cause de la limite d'âge : 24 ans pour les non professionnels et 30 ans pour les professionnels titulaires du baccalauréat, mais ayant au moins deux ans d'expérience dans la profession à la date du concours (journaliste détenteur de la carte de presse, ce qui n'est pas le cas des animateurs des radios communautaires). Alex Sakho, animateur principal de *Débat Local* n'a pas non plus les moyens de se payer une formation dans les écoles privées comme l'Issic, car il travaille bénévolement à *Air'Jeunes* (il ne perçoit que 25 000 francs CFA [39 euros] par mois pour ses frais de transports). Son collègue de *Débat Local*, Issa Diop, technicien-animateur, avec qui il entretient de bonnes relations, n'a que le niveau Bfem (Brevet de fin d'études secondaires), il n'a bénéficié d'aucune formation professionnelle au métier de journaliste, il ne perçoit aucune rémunération, sauf les 25 000 francs CFA de frais de transport mensuel que la radio lui verse parfois. Issa arpente toujours les rues de Pikine, attendant tranquillement son « heure de gloire² », comme il le dit lui-même.

Cette possibilité d'entrer dans le métier du journalisme professionnel peut s'actualiser de façon élémentaire et pratique par la fréquentation du collectif de travail que forment toujours les reporters de la banlieue sur le terrain. Pendant les neuf mois de notre enquête à Pikine entre 2006 et 2011, nous avons passé avec les animateurs d'*Air'Jeunes* et les correspondants des quotidiens privés, *Walf Grand Place* et de *L'Observateur*, pratiquement toutes les journées ensemble. C'est ensemble que nous avons sillonné toute la banlieue pendant les élections locales de mars 2009 ; c'est encore ensemble que nous mangions dans les « gargotes » à proximité de la radio ; c'est toujours ensemble que nous nous retrouvions au complexe culturel Léopold Sédar Senghor, siège d'*Air'Jeunes*, pour discuter des sujets de reportages et de l'actualité politique locale autour d'un thé. Les journalistes de proximité échangent des informations, s'appellent sur leurs téléphones portables pour signaler un événement et quand l'un d'eux ne peut s'y rendre, il demande aux autres de lui prendre du « son ». Il arrive même que ces deux correspondants des médias privés proposent aux animateurs de *Débat Local* des personnalités politiques locales à inviter à l'émission et leur

¹ Entretien effectué le 28 mai 2009 à Pikine.

² Entretien avec Issa Diop, technicien-animateur de *Débat Local*, effectué le 11 septembre 2006 à Pikine.

suggèrent les thèmes à aborder avec elles. Comme l'avoue cet animateur de *Débat Local*, cette solidarité n'est pas totalement désintéressée lorsqu'elle concerne le journaliste de *Sud Banlieue* (la radio locale de *Sud Fm* à Pikine).

« Tous les reporters de la banlieue forment une même équipe, nous sommes des amis. Si *Sud* cherche un correspondant dans la banlieue, ils [les responsables de *Sud Fm*] demanderont aux reporters de *Sud Banlieue* leur avis et ils peuvent nous « pistonner ». Ils peuvent aussi nous informer avant les autres pour déposer notre candidature¹ ». (Alex Sakho, animateur de *Débat Local*).

Reconnaissance sociale et prestige de la profession

Le journalisme étant un métier public, apporte toujours à celui qui l'exerce une certaine notoriété qui lui renvoie une image flatteuse de lui-même.

« Certains auditeurs viennent à la radio ou m'appellent pour faire ma connaissance ou me remercier après l'émission, d'autres m'interpellent dans les transports en communs ou dans la rue pour me féliciter² ». (Issa Diop, technicien-animateur de *Débat Local*).

Cette célébrité apporte une capacité d'influence avantageuse - dans les deux sens matériel et symbolique de cet adjectif - auprès des responsables politiques.

« En période de campagne électorale, tous les politiciens sont à mes pieds. J'ai une grande notoriété à Pikine parce que j'anime *Débat Local*, c'est aussi simple³ ». (Issa Diop, technicien-animateur de *Débat Local*).

Valorisation symbolique de l'engagement

Le militantisme est une dimension essentielle des radios communautaires. Cette composante inhérente à ces radios s'organise autour de thèmes très libertaires ou alternatifs au double sens de anti pouvoir et émancipation : « donner la parole », « rendre la parole », qui a été confisquée par les institutions (les politiques et les syndicalistes), « laisser la colère du peuple s'exprimer », « être le porte-voix... ». Ces formules reviennent souvent dans les propos des animateurs et courent les déclarations des théoriciens de ces radios⁴. Elles s'inspirent largement du corpus thématique sur les radios communautaires construit par les

¹ Entretien effectué le 28 mai 2009 à Pikine.

² Entretien effectué le 11 septembre 2006 à *Air Jeunes*.

³ Entretien effectué le 11 septembre 2006 à *Air Jeunes*.

⁴ Voir Quarmyne W. (2003), *Radios communautaires. Apprendre à participer*, Institut Panos Afrique de l'Ouest ; Gagnon. L. (1996), *L'administrateur de la radio communautaire. Un guide pratique*, Montréal, Éditions Arc Québec ; Guide du radiodiffuseur (1997), Dakar-Ouagadougou, Institut Panos Afrique de l'Ouest-Cierro, <http://www.panos.org>.

organisations internationales et les organismes corporatistes qui font profession de les promouvoir, décrits dans le chapitre 1. Elles expriment une révolte contre la condition réservée aux populations les plus défavorisées et donc contre le système politique qui la tolère et y participe.

Ainsi, les fondateurs d'*Air'Jeunes* proclament-ils : « *Air'Jeunes* va au-delà d'une simple fonction de communication¹ ». Les fondateurs ne limitent jamais leurs investissements dans la radio à un simple projet professionnel. Ils l'inscrivent dans la perspective d'une mission économique et sociale plus large, en dehors des frontières du champ politique traditionnel, mais le recoupant et en contestant les pratiques ordinaires. Nombre de propos témoignent de la volonté d'engagement militant des acteurs d'*Air'Jeunes*.

« Les maires prétendent gérer les communes, mais on s'est rendu compte que les populations ne les voyaient que pendant les élections pour leur faire des promesses afin d'être élus, après c'est silence. On [*Air'Jeunes*] s'est dit il faut maintenir la pression, il faut maintenant qu'après leurs élections ils puissent venir régulièrement parler aux populations qui pourront les évaluer. L'idée, c'est de créer des passerelles entre les élus locaux et les citoyens en permettant à ces derniers de les interpeller. La plupart des gens n'ont jamais vu leurs élus, pourtant ce sont des maires d'arrondissement, ce qui veut dire des maires de proximité, donc le fait de ne pas s'approcher des populations, est une aberration, une contradiction. Quand on est élu, il faut rendre compte et quand on est électeur il faut demander des comptes, c'est ça qu'on veut créer comme cadre. Les choses ont un peu changé maintenant, il y a beaucoup de communes où les maires ont demandé aux jeunes de mettre en place des comités pour s'impliquer au niveau de la mairie² ». (Charles Sylla, coordonnateur de la radio *Air'Jeunes*).

« Faire de la politique autrement³ », comme le déclare Cheikh Fall, responsable des programmes à *Air'Jeunes*, n'est pas séparable d'un certain investissement militant :

« *Air'Jeunes* a permis aux Pikinois de connaître leurs droits et de démystifier la fonction du maire qu'ils ne considéraient plus comme un dieu mais un citoyen qu'ils peuvent interpeller dans *Débat Local*. De fait, les élus sont plus attentifs sur leur manière d'être⁴ ».

Les acteurs de la radio ne voient pas d'opposition entre un projet généreux proche d'une vocation et des ambitions personnelles à caractère professionnel. Un trait commun à toutes les formes de militantisme, est cette absence vécue de contradiction entre l'intérêt matériel des militants et leur idéal militant ou spirituel⁵. Ces intérêts apparaissent d'autant moins contradictoires qu'ils s'inscrivent dans une tradition religieuse encore vivante et dominante au

¹ Entretien avec Cheikh Fall, responsable des programmes à *Air'Jeunes*, effectué le 23 septembre 2006 à Pikine.

² Entretien effectué le 9 septembre 2006 à *Air'Jeunes*.

³ Entretien avec Cheikh Fall, responsable des programmes à *Air'Jeunes*, effectué le 18 mai 2009 à Pikine.

⁴ Entretien effectué le 18 mai 2009 à Pikine.

⁵ Voir Siméant J. (1998), *La cause des sans-papiers*, op. cit.

Sénégal. Cette contradiction est, en effet, similaire à celle que l'on observe dans la confrérie¹ mouride et les rapports qui se nouent entre le « talibé » (disciple) et le « cheikh » (guide spirituel)². Elle dépasse en intensité celle que l'on peut observer dans d'autres contextes sociaux et culturels. Ces racines culturelles et religieuses propres au Sénégal exigent, là plus qu'ailleurs, de renoncer au jugement ethno-centré qui y verrait cynisme et opportunisme. Elles exigent de tenir compte de la spécificité de la représentation du travail dans la société sénégalaise et de l'idée de salut par le travail non rémunéré pour une personne d'une haute valeur spirituelle (par exemple, un guide religieux).

1.2 Sacrifices et souffrances

Le prix à payer par les animateurs, pour les espoirs que leur offre un passage à *Air'Jeunes*, est élevé sur le plan du niveau et des conditions de vie mais aussi sur le plan de la reconnaissance sociale dans le milieu des journalistes.

Difficultés matérielles

L'attachement personnel des animateurs à l'idéal des radios communautaires et leur volonté d'ancrer directement *Air'Jeunes* dans la vie de Pikine et la pratique quotidienne des Pikinois sont réels ; ils en fournissent des preuves tangibles continûment. Les animateurs - la situation des dirigeants est différente et il importe de bien faire la distinction - ont une vie matérielle extrêmement difficile. Ils sont majoritairement bénévoles. Alex Sakho, l'animateur principal de *Débat Local*, nous confie dans une voix voilée par la tristesse, les sacrifices auxquels il doit faire face pour réaliser l'émission. Il lui arrive de « rester à la radio sans manger » et de payer ses déplacements alors qu'il n'a pas de primes pour *Débat Local*.

« Il faut du courage et de la volonté pour rester ici [*Air'Jeunes*], je consacre tout mon temps à la radio. J'arrive le matin à 8h pour quitter à 00h30, parfois sans manger, je travaille 7 jours sur 7 malgré mes problèmes de santé, même quand j'ai mes crises d'asthme je prends de la ventoline pour tenir de peur de rater quelque chose je suis obligé de venir. On doit tout prendre en charge, 25 000 francs CFA [39 euros] ne suffisent pas à payer les déplacements, les communications, la nourriture, et autres³ ». (Alex Sakho, animateur de *Débat Local*).

¹ Unique au monde, cette organisation de la religion musulmane au Sénégal attire les foudres des plus orthodoxes qui y voient de la pure idolâtrie envers ces marabouts richissimes qui n'hésitent pas à s'octroyer des pouvoirs quasiment divins. Voir Cissé B. (2007), *Confréries et communauté politique au Sénégal*, Paris, L'Harmattan.

² Voir O'Brien D. C. (1969), « Le talibé mouride : Étude d'un cas de dépendance sociale », *Cahiers d'études africaines*, n°35, pp. 502-507.

³ Entretien effectué le 28 mai 2009 à Pikine.

Même ceux qui sont bien payés, comme les fondateurs, ont des conditions de vie qu'ils estiment inférieures à celles dont ils pourraient bénéficier dans un autre média ou ailleurs.

« Je suis à *Air'Jeunes* depuis le début [7 ans] et c'est très difficile d'y travailler à cause des conditions financières insuffisantes. Parfois, je suis tenté par des propositions ailleurs [radios privées ou ONG]¹ ». (Cheikh Fall, responsable des programmes à *Air'Jeunes*).

Ces difficultés sont par ailleurs un élément de solidarité entre les animateurs et de cohésion de la radio, en tout cas à ses débuts.

« Au début chacun donnait une contribution selon ses moyens pour manger tous [animateurs et responsables] ensemble, parfois du pain et de l'arachide. Les réunions de rédaction étaient informelles, les reportages se décidaient sous les escaliers autour du thé. L'équipe était très soudée et motivée² ». (Lassana Samb, ancien animateur de *Débat Local* [1999-2002]).

Ce bénévolat n'est jamais remis en cause : il pourrait pourtant être considéré comme un détournement ou un abus du statut de radio communautaire, dès lors que celle-ci emploie ces personnes à temps plein et non épisodiquement. La reconversion professionnelle à laquelle aspirent les animateurs y fait obstacle. Issa Diop, technicien-animateur de *Débat Local*, explique :

« Si le sujet m'intéresse, j'utilise mes propres moyens pour acheter des cartes téléphoniques et payer mes déplacements ou me procurer des cassettes pour la rediffusion ou faire des archives au cas où un recruteur aurait besoin de me faire passer des tests³ ».

Dévalorisation sociale

Les manifestations de la faible estime professionnelle dans laquelle les tiennent ostensiblement leurs collègues et les responsables politiques qu'ils sont amenés à approcher, sont peu évoquées par les animateurs/techniciens eux-mêmes (contrairement aux difficultés matérielles, qui, elles sont continuellement mentionnées) ; sans doute parce que ce mépris teinté de compréhension dont ils sont les sujets leur apporte une des plus vives douleurs sociales. Sans contrepartie matérielle, cette douleur ne peut pas, contrairement aux difficultés matérielles qu'affrontent les animateurs des radios communautaires, être convertie en gratifications immatérielles, dans la logique du « poète maudit » - une sorte de journaliste maudit - même si l'idéologie du militantisme y pourvoit quelque peu.

¹ Entretien effectué le 13 septembre 2006 à *Air'Jeunes*.

² Entretien effectué le 7 septembre 2006 à Pikine.

³ Entretien avec Issa Diop, technicien-animateur de *Débat Local*, effectué le 11 septembre 2006 à Pikine.

Cette relégation symbolique, les animateurs la subissent tous les jours parce qu'ils côtoient les journalistes sur les mêmes sujets, les mêmes lieux et parce qu'ils font les mêmes choses (parfois mieux). Tous les jours, ils doivent affronter les marques de leur infériorisation par leurs pairs, et d'abord, par ceux qui sont en fonction dans un média officiel et concentrent sur leur personne tous les titres légitimement reconnus à exercer le métier. Ces « vrais » journalistes leur font payer chèrement le prix de leur militantisme. Cette relégation symbolique prend la forme d'un déni constant de légitimité, d'un procès continu en imposture, d'une accusation sans fin d'exercice quasi-illégitime du métier de journaliste, comme le dit Racky Noëlle Wane, journaliste à la *RTS (Radiotélévision sénégalaise)*, ancienne élève du Cesti.

« N'importe qui se dit journaliste au Sénégal, il suffit d'avoir un enregistreur, un bloc-notes et un stylo. Ceux qui travaillent dans les radios communautaires ne sont pas des journalistes, mais des animateurs, ils n'ont aucune formation en journalisme, on ouvre une radio et on en fait des reporters ou des présentateurs¹ ».

« Il y a une détérioration dans le métier [journalisme] dans la mesure où tout le monde se déclare journaliste. C'est la profession la plus poreuse dans ce pays, n'importe qui devient journaliste n'importe comment, il n'y a pas d'organisation, ni de régulation. Pour être journaliste, il faut une formation solide dans une école de journalisme comme le Cesti, c'est fondamental. Le Cored [comité d'observation des règles d'éthique et de déontologie] doit se battre contre cette pratique et ses dérives et l'État doit l'aider dans ce combat car il peut y avoir des conséquences politiques, économiques très graves, il faut mesurer la portée de l'information. C'est important que ceux qui pratiquent ce métier puissent savoir utiliser l'outil qu'ils ont d'où la formation obligatoire. Les animateurs des radios communautaires n'ont pas une formation de journaliste professionnel² ». (Alassane Samba Diop, directeur de la rédaction de la *RFM*, ancien élève du Cesti).

Les petites mesquineries et grandes humiliations dont ont à souffrir les animateurs des radios communautaires sont innombrables. Les animateurs d'*Air'Jeunes* ne peuvent obtenir, du seul fait de leur emploi à la radio, leur carte de presse : le Synpics (Syndicat des professionnels de l'information et de la communication au Sénégal) s'y oppose. Ils ne peuvent pas participer à tous les événements. L'accès aux lieux où se tient le chef de l'État leur est fréquemment interdit parce qu'ils n'ont pas la carte de presse. Ils sont bien souvent obligés de quémander auprès des journalistes présents les informations qu'ils ont recueillies.

Cet affront aux faibles est d'autant plus fréquent que la profession exige peu de savoirs techniques et que le métier peut s'acquérir par l'expérience. Ils sont d'autant plus blessants que les hiérarchies sont très fortes dans le champ journalistique pikinois. Les conférences de

¹ Entretien avec Racky Noëlle Wane, journaliste à la *RTS*, effectué le 19 mai 2009 à la *RTS*.

² Entretien effectué le 4 juin 2009 à la *RFM*.

presse - qui sont en même temps des assemblées générales de journalistes - ne peuvent débiter que si les journalistes de la *RTS* sont arrivés et ont fini d'installer leur matériel, souvent lourd (nagra¹, techniciens, preneurs de sons et chauffeur). Ces mêmes journalistes se mélangent très rarement avec les autres, à l'exception de leurs anciens camarades de promotion du Cesti. Ces derniers eux-mêmes ne discutent et n'échangent des informations qu'entre eux. Cette exclusion symbolique est particulièrement bien mise en évidence par la directrice du Cesti, Eugénie Rokhaya Aw. Elle se sent autorisée à le faire délibérément en pleine connaissance de cause car elle cumule l'avantage d'appartenir à la « haute caste journalistique » et d'avoir exercé des responsabilités éminentes dans le monde des radios communautaires. Elle en connaît parfaitement les contradictions ainsi que l'histoire et les susceptibilités. Elle a activement contribué à leur développement car elle a été présidente de l'Amarc (Association mondiale des radiodiffuseurs communautaires). Si elle en fait état avec autant de liberté dans les entretiens, c'est parce qu'elle sait que nous venons du Cesti et avons dirigé une radio communautaire. Elle tient des propos de dévalorisation et de discrimination à l'encontre de ces acteurs qu'elle n'appelle jamais journaliste, mais animateurs ou techniciens :

« Les animateurs ou techniciens des radios communautaires se prennent pour des journalistes alors qu'ils ne le sont pas. Une radio communautaire c'est aussi une radio qui pourrait être un modèle qui ne se ne perçoit pas aux yeux des autres médias comme une radio de seconde zone. Elle pourrait donner des exemples dans des thématiques tels que l'environnement et la santé qui concernent les communautés. Toutefois, les étudiants qui sortent de cette école [Cesti] préfèrent travailler dans les autres stations [privées ou publiques] car c'est plus valorisant pour eux parce qu'ils sont de vrais journalistes² ». (Eugénie Rokhaya Aw, directrice du Cesti, ancienne présidente de l'Amarc).

Elle souligne ce qu'elle considère comme une vaine prétention, voire une imposture :

« À partir du moment où les animateurs parlent devant un micro ils se prennent pour des journalistes ; pas dans le sens de communicateur d'une radio communautaire, mais dans celui qui fait le prestige d'un journaliste qui possède le savoir et restitue l'information aux communautés. Pour les animateurs de ces radios, la radio communautaire n'est qu'un instrument de passage pour se former et avancer en la laissant derrière avec tous les problèmes qu'elle peut avoir. Ces animateurs utilisent les séminaires de formation faits souvent au Cesti, même sur le fonds d'aide à la presse, pour aller ailleurs³ ». (Eugénie Rokhaya Aw, directrice du Cesti, ancienne présidente de l'Amarc).

Cette « notable » de la profession survalorise verbalement le modèle de radio communautaire qu'elle présente comme étant, en soi, supérieur à celui de radio privée ordinaire :

¹ Système audio professionnel souvent utilisé dans les tournages de films par les plus grands diffuseurs, ainsi que dans les studios d'enregistrement et de post-production.

² Entretien effectué le 11 septembre 2006 au Cesti.

³ Entretien effectué le 2 mai 2009 au Cesti.

« Pourtant les radios communautaires ont quelque chose que les autres n'ont pas, c'est la créativité illimitée et le fait d'être au cœur de la démocratie participative. Leurs problèmes c'est l'absence de formation des animateurs et les ressources financières. Ce n'est pas la gloire non plus chez les journalistes des autres médias, le problème financier touche toute la profession. Mais pour les radios communautaires c'est un problème de revalorisation du statut de l'animateur qui se pose le plus. Il faut donc les valoriser en leur montrant qu'ils sont créatifs et regarder si les conditions, comme le bénévolat, édictées auparavant sont toujours valides. La question est : doit-on faire des animateurs des pauvres parmi les plus pauvres ou trouver une autre alternative ? L'objectif c'est de développer une communauté, la démocratiser, la rendre citoyenne, c'est aussi économique, il faut plus de ressources qui soient mieux distribuées et que les communautés aient leur mot à dire dans la répartition de ces ressources. En même temps que la radio, l'animateur engage l'économie type, il pose le problème de son propre statut¹ ». (Eugénie Rokhaya Aw, directrice du Cesti, anciens présidente de l'Amarc).

Mais ces hautes attentes formées pour les radios communautaires visent à annuler ou atténuer les condamnations symboliques des journalistes de ces radios. Martin Faye, très impliqué dans l'industrie des radios communautaires à un niveau élevé - il est responsable d'un programme de formation à l'intention des radios communautaires (Intermedia) - développe une appréciation très semblable à celle de la directrice du Cesti :

« Dans les radios communautaires, le principal gap, c'est le déficit en formation de base solide, c'est ce qui fait qu'elles sont considérées même par les autorités comme « des sous radios ». Pourtant, le vrai service public de la radio trouve son dernier refuge au niveau de ces radios de proximité car la radio nationale [RTS] ne joue plus pleinement son rôle, mais on en n'a pas pris conscience, les radios communautaires sont encore considérées comme des « sous radios » à cause de l'absence de professionnalisme² ».

Le directeur de la Communication au Ministère de l'Information et de la Communication, membre du CNRA [Conseil national de régulation de l'audiovisuel], a le même point de vue. Modou Ngom souligne cet aspect symbolique de la situation des animateurs des radios communautaires :

« Ces gens qui animent les radios communautaires qui ne sont que de simples animateurs trouvent que leur travail, c'est-à-dire faire du paysan ou de la ménagère des vedettes, n'est pas valorisant. Ils préfèrent parler aux autorités comme de grands journalistes pour devenir des vedettes à la place de leurs auditeurs³ ».

Enfin, la considération apportée aux journalistes de ces radios a diminué avec celle accordée à leur sujet de prédilection, les populations pauvres, à la suite de l'expansion du libéralisme et le rejet sur les déshérités de la responsabilité de leur sort par la culture individualiste.

¹ Entretien effectué le 2 mai 2009 au Cesti.

² Entretien effectué le 12 septembre 2006 au Cesti.

³ Entretien effectué le 21 septembre 2006 à la Direction de l'Information et de la Communication.

« Même dans leurs programmes, les radios communautaires trouvent que ce n'est pas gratifiant de parler des problèmes auxquels sont confrontées les populations de base, de fait, il n'y a aucune différence avec les radios privées commerciales. La seule chose qui les distingue, c'est peut-être que les radios communautaires n'emploient pas autant de personnels que les autres¹ ». (Modou Ngom directeur de la Communication, membre du CNRA).

Les arguments qui nourrissent cette dévalorisation symbolique des journalistes des radios communautaires ne sont pas seulement infondés sur le plan des faits, ils manifestent une profonde méconnaissance - ou dénégation - du projet de radio communautaire. Ce modèle implique que pour atteindre les objectifs qui sont les leurs, il ne suffit pas aux radios communautaires d'élaborer des programmes différents des radios ordinaires, de construire des émissions, elles aussi différentes, il faut des journalistes différents des journalistes des radios ordinaires. Il y a certes un problème de formation, mais il ne réside pas dans le fait que les journalistes des radios communautaires sont moins formés que ceux des autres radios. Il tient à ce qu'ils n'ont pas les compétences qui sont requises pour qu'ils puissent exercer leur mission comme l'exige le modèle de radio qu'ils veulent servir.

2. Du militantisme alternatif à l'ancrage communautaire

La distance sociale entre les animateurs - et les dirigeants - d'*Air'Jeunes* et la communauté est, sous l'angle des données objectives, très grande². Les conditions sociales d'un ancrage communautaire fort ne sont pas réunies. En est-il de même de l'ancrage communautaire vécu, que l'on pourrait qualifier d'ancrage subjectif ? Les relations affectives - dans la mesure où elles peuvent s'arracher des déterminismes sociaux par le militantisme - entre les animateurs et les auditeurs, et plus généralement, les Pikinois, sont-elles suffisamment intenses pour constituer une trame assez dense et forte de liens d'ancrage organique d'*Air'Jeunes* à la communauté des jeunes de Pikine ?

Ce militantisme est inspiré par un sentiment de solidarité des animateurs avec la population de Pikine, au-delà de tout calcul conscient ou inconscient. Les animateurs cultivent une fibre populaire et s'attachent à développer des liens affectifs avec les jeunes de Pikine. Ils manifestent une volonté résolue de s'opposer à l'exclusion de leurs auditeurs de la parole publique du fait de leurs supposées incompétences linguistiques ou techniques. Ils refusent de se conformer aux jugements sociaux inspirés par la doxa sur la dignité et l'indignité des

¹ Entretien effectué le 21 septembre 2006 à la Direction de l'Information et de la Communication.

² Voir les données sur les caractéristiques sociales et les trajectoires scolaires des fondateurs rassemblées dans le chapitre 1 - « Le compromis originel de la radio *Air'Jeunes* ».

citoyens à parler à la radio sur des sujets difficiles. Ils ne cèdent pas au racisme ordinaire de la compétence et de la culture au principe du partage social entre ceux qui sont autorisés à donner publiquement leur avis et ceux qui ne le sont pas.

« Dans les radios privées c'est toujours les intellectuels, ceux qui savent qui interviennent, les analphabètes considérés comme des incompetents ne peuvent pas dire ce qu'ils pensent de la cité. Par contre, à *Air'Jeunes* quel que soit le niveau social ou culturel de l'auditeur, il a le droit de s'exprimer¹ ». (Alex Sakho, animateur de *Débat Local*).

Certes, la radio n'est pas véritablement faite par la population. Les animateurs d'*Air'Jeunes* admettent qu'ils ne respectent pas le principe d'appropriation (qu'ils lient justement à un certain type d'usage de la radio) et sont très sceptiques sur la possibilité de l'appliquer dans sa forme idéale.

« L'appropriation et l'implication des auditeurs sont inexistantes à *Air'Jeunes*, ils écoutent selon leur centre d'intérêt et interviennent dans la programmation que pour demander d'accroître des émissions religieuses ou musicales² ». (Issa Diop, technicien-animateur de *Débat Local*).

Toutefois, leur volonté d'être le plus proches possible des membres de leur communauté reste fortement présente comme un idéal à atteindre. Lassana Samb, ancien chef du desk politique [1999-2002] raconte :

« Notre travail sur la diffusion des préoccupations de la banlieue par rapport aux décisions politiques a fait de nous des Pikinois même si on venait d'ailleurs. On a été vite adoptés par la population qui venait à la radio nous informer de ce qui se passe dans la banlieue, de fait, *Air'Jeunes* est devenue la radio des Pikinois³ ».

Mais au-delà de tout calcul individuel intéressé, le fait que les animateurs ne soient pas des professionnels et sont en position de dominés dans le champ des journalistes et de la communication favorise une certaine solidarité spontanée avec leurs auditeurs. Cette domination, à la limite de l'exclusion, entraîne également une compassion naturelle, un sentiment de compréhension réciproque ou au moins un certain respect (ou non mépris) pour les habitants de Pikine qui sont dominés et exclus de la société globale. Cette solidarité, si elle n'est pas une solidarité de classe pourrait être qualifiée de solidarité de position dans leur champ respectif ou d'homologie structurale. Un « petit » journaliste humilié par les « grands » journalistes et sans espoir dans la profession, a tout ce qui est socialement nécessaire pour comprendre un jeune pikinois illettré irrémédiablement relégué dans les catégories les plus

¹ Entretien effectué le 13 septembre 2006 à *Air'Jeunes*.

² Entretien effectué le 13 septembre 2006 à *Air'Jeunes*.

³ Entretien effectué le 7 septembre 2006 à Pikine.

méprisées de la population sénégalaise. Elle tient au fait que les mécanismes et les formes de la domination et de l'exclusion sont identiques quels que soit les domaines de la vie sociale où ils se développent. Les sentiments d'indignité et la souffrance sociale de ceux qui en sont les victimes sont ainsi identiques. Cette similitude tend à les rapprocher, à favoriser l'éclosion entre eux d'un sentiment de proximité humaine.

SECTION 2-LES FORCES D'ATTRACTION DU JOURNALISME ORDINAIRE

Paradoxe : la dévalorisation symbolique ordinaire des radios communautaires et de leurs animateurs est contredite par la reconnaissance, par ceux-là même qui les déconsidèrent, de la réussite professionnelle des animateurs d'*Air'Jeunes* et de l'aura qui les entoure dans le champ du journalisme sénégalais.

« Dans les médias privés comme à la RTS [*Radiotélévision sénégalaise*], les anciens animateurs d'*Air'Jeunes* sont devenus des stars¹ ». (Paul Ndiaye, coordonnateur d'Informorac [(Initiative de formation mobile en radios communautaires)]).

Mais ce modèle de réussite n'a pu se pérenniser en dépit d'une habile tentative des fondateurs et de l'ONG « Développement et Paix » de le rendre permanent en transformant *Air'Jeunes* en radio-école communautaire, comme on l'a vu dans le chapitre 1. L'objectif était d'intégrer durablement dans le fonctionnement de la radio, la fonction de formation de journalistes pour les radios communautaires et les radios privées, et ainsi de l'institutionnaliser pour la réguler et la maîtriser. Mais la raréfaction des débouchés pour les journalistes a entraîné l'épuisement du modèle de professionnalisation et d'ascension sociale par la radio *Air'Jeunes*. Cette évolution a fait apparaître des germes de conflits entre les fondateurs d'*Air'Jeunes* et les nouveaux animateurs (ceux qui sont arrivés en 2005). Ces derniers ne peuvent plus mettre en œuvre, comme leurs prédécesseurs, la même stratégie de réussite individuelle via *Air'Jeunes*.

Par ailleurs, le modèle de radio initial tendait à perdre de sa spécificité. Du fait que la seule trajectoire de réussite sociale et professionnelle individuelle des animateurs passait par le recrutement par une radio privée, ils étaient fortement incités à exercer leur métier à *Air'Jeunes* selon les standards journalistiques du modèle privé. Ils étaient dans une sorte de « casting » permanent - ou de test continu - pour en intérioriser les normes et acquérir les

¹ Entretien effectué le 20 mai 2006 à Thiès.

habitudes afin de se faire valoir auprès des dirigeants des radios privées. Cette manière d'exercer la fonction d'animateur qui actualisait les risques de désappropriation de la radio par la communauté éloignait encore davantage *Air'Jeunes* des principes fondamentaux du modèle de radio communautaire.

1. *Air'Jeunes*, un tremplin professionnel

Les fondateurs et la génération des premiers animateurs ont connu le succès. Ils ont su saisir les opportunités que leur offrait le modèle faible de radio communautaire, qu'ils sont parvenus à faire prévaloir sur le modèle pur que le compromis initial rendait aussi possible.

1.1. La réussite sociale et professionnelle des fondateurs

« Les autres radios recrutent des journalistes formés à *Air'Jeunes*. La radio est une pépinière de formation pour les jeunes qui n'ont pas les moyens de se payer une formation¹ ». (Mamadou Kabirou Mbodji, ancien député [1996-1993] maire de Pikine [1990-1996]).

Jusqu'au milieu des années 2000, les fondateurs et les tout premiers animateurs d'*Air'Jeunes* ont eu, pour la plupart, des destins brillants. Ils ont su prendre leur « chance ». Mais cette « chance » ils l'ont conquise en quittant la radio (ou, pour les fondateurs, en y occupant des fonctions de direction en parallèle avec des activités extérieures) après qu'elle les eut formés.

Charles Sylla est considéré comme le principal fondateur de la radio, car il a joué un rôle central - avec une journaliste de *Radio Canada* qui a passé sept mois à Pikine - dans le lancement de la radio et la formation des premières équipes. Coordonnateur de la radio *Air'Jeunes* de 1999 à 2009, il est désormais une « personnalité » reconnue sur le plan international et fortuné en peu de temps : il vit aux Almadies² et possède une voiture de type 4x4 très haut de gamme. S'il est resté à *Air'Jeunes*, il multiplie les activités dans l'industrie des radios communautaires comme consultant : pour *RFI (Radio France internationale)*, pour les organisations de coopération canadienne et européenne, pour l'ambassade de France au Sénégal. Il est aussi président de l'Urac pour l'Ouest et le Centre de l'Afrique, vice-président de l'Amarc pour l'Afrique. Il a joué un rôle dirigeant dans les organisations professionnelles

¹ Entretien effectué le 15 septembre 2006 à Guédiawaye.

² C'est le lieu qui abrite sans doute les plus beaux quartiers résidentiels de la capitale sénégalaise, où réside souvent la nouvelle bourgeoisie dakaroise issue de l'alternance.

des radios communautaires au Sénégal, notamment en étant leader dans la scission de l'Arpac (Association des radios et projets de radios associatifs, ruraux et communautaires) en 2003 par la création de l'ARC (Alliance des radios communautaires du Sénégal)¹. Il a été coordonnateur du programme *Radio Gune yi* (radio pour les enfants de l'ONG « Plan International »). Il a coordonné pendant un an le programme radio de l'IPAO (Institut Panos Afrique de l'Ouest). Depuis 2008 il est expert formateur et consultant du programme de restructuration du paysage audiovisuel en Afrique francophone, piloté par *RFI*. Cet homme, d'une quarantaine d'années, cultive et affiche une manière d'être et de penser de manager, de leader et d'entrepreneur. Il prétend à une position de surplomb par rapport aux membres actuels et passés d'*Air'Jeunes* à qui il pourrait être comparé et avec lesquels il maintient une distance sociale et professionnelle afin d'échapper à la dévalorisation symbolique dont la radio est victime. Ce comportement a une dimension ostentatoire qui laisse deviner du même coup la précarité de sa position dans les champs médiatique et entrepreneurial. Ainsi, il veut apparaître comme celui qui sait déléguer et qui a su bâtir une organisation comme les autres avec des règles et des principes ordinaires, modernes, à l'instar de toute entreprise.

« Pour la grille des programmes d'*Air'Jeunes*, je vous renvoie au directeur des programmes de la radio² », nous répondra-t-il lors des entretiens.

Ses relations ambivalentes avec *Air'Jeunes* n'apparaissent jamais aussi bien que quand il s'efforce, en montrant une certaine irritation, de concilier l'image de leader et de chef qu'il souhaite donner avec les principes du modèle de radio communautaire les plus contraires à son projet personnel : la direction effective par la communauté, la critique de la délégation de pouvoir, de la division du travail et de la compétence.

« Il faut que quelqu'un prenne la parole (dans la radio *Air'Jeunes*) et canalise le groupe même s'il n'est pas institutionnalisé et formel, c'est dans la nature humaine chaque fois qu'il y a un groupe il y a un leader, à fortiori une organisation structurée, cela va de choix³ » (Charles Sylla, cofondateur et coordonnateur d'*Air'Jeunes*).

Alors qu'en réalité, l'ONG « Développement et Paix » a apporté une masse financière extrêmement importante, Charles s'emploie à apparaître comme le principal responsable du succès d'*Air'Jeunes* y compris sur le plan financier :

¹ Voir Encadré n°3- Les conflits au sein des organisations professionnelles.

² Entretien avec Charles Sylla, cofondateur et coordonnateur d'*Air'Jeunes*, effectué le 11 septembre 2006 à Pikine.

³ Entretien effectué le 11 septembre 2006 à Pikine.

« Le bailleur [« Développement et Paix »] nous a aidé à démarrer parce que nous [les fondateurs] lui avons montré nos capacités à mobiliser des fonds au niveau local. Nous avons récolté quatre millions CFA [6 000 euros] grâce à des activités culturelles, lucratives et des ventes de cartes de membre¹ ». (Charles Sylla, cofondateur et coordonnateur d'*Air'Jeunes*).

Charles s'attache à montrer surtout qu'il a acquis une position supérieure à celle qu'il aurait pu avoir dans une radio privée, dévoilant ainsi qu'elle constitue pour lui une référence de réussite :

« Beaucoup de radios me sollicitent pour l'élaboration de leurs grilles des programmes. Pratiquement, toutes les radios commerciales ont voulu me débaucher, mais j'ai refusé car elles n'arriveront pas à me payer correctement. Je travaille maintenant beaucoup plus à mon compte comme consultant international [RFI, Amarc Afrique, Panos, etc.] que comme coordonnateur à *Air'Jeunes*² ». (Charles Sylla, « cofondateur » et coordonnateur d'*Air'Jeunes*).

Autre brillante carrière d'un dirigeant des premières heures, celle de Lassana Samb qui a animé *Débat Local*, est devenu chef du desk Politique à *Air'Jeunes* pendant trois ans, est parti à *Walfadjiri Fm* puis à la *RMD (Radio municipale de Dakar)* pour occuper le poste de directeur des programmes après un bref passage à *Manooré Fm*. Il est, depuis 2012, formateur à l'Iseg (Institut supérieur d'entrepreneuriat et de gestion) et directeur de la radio privée *Siweul Fm* (propriété de l'ancien ministre de l'artisanat et du tourisme sous le régime d'Abdoulaye Wade).

« À *Air'Jeunes* je n'avais que 50 000 francs CFA [76 euros] par mois. À *Walfadjiri*, Sidi [directeur du groupe de presse *Walfadjiri communication*] m'a aligné sur la catégorie 2 [il percevait 300 000 francs CFA i.e. 450 euros, l'équivalent du salaire d'un grand reporter sorti d'une école de journalisme] puis sur la catégorie 3 [sous-entendu 500 000 francs CFA i.e. 760 euros, l'équivalent du salaire d'un chef desk formé dans une école de journalisme]³ ». (Lassana Samb, ancien chef du desk Politique et ancien animateur de *Débat Local* [1999-2002]).

Le succès, toutefois - qui passe par un départ de la radio - n'est pas garanti aux fondateurs. Ceux qui avaient moins de capital social - et de fait qui ont joué un rôle moins prééminent dans sa création - ne sont pas parvenus à valoriser dans une autre radio le capital symbolique, professionnel et social accumulé lors de la création d'*Air'Jeunes*. S'ils ont progressé, c'est en restant à *Air'Jeunes* et en prenant la place de ceux qui partaient. Arona a remplacé Simon comme rédacteur en chef après le départ de celui-ci à *Walf TV (groupe Walfadjiri Communication)*. Ousseynou, qui vient de *Rail Bi Fm*, anime désormais *Débat Local* à la place d'Alex Sakho, devenu correspondant pigiste de la *RTS (Radiotélévision sénégalaise)*

¹ Entretien effectué le 11 septembre 2006 à *Air'Jeunes*.

² Entretien effectué le 11 septembre 2006 à *Air'Jeunes*.

³ Entretien effectué le 7 septembre 2006 à Pikine.

dans la banlieue. Cheikh Fall exerce encore à *Air'Jeunes*, à cause sans doute de son âge (45 ans en 2006). Actuel coordonnateur de la radio, il assure cependant la majorité des formations - qui sont bien rémunérées (entre 150 et 300 euros par jour) - à l'étranger (surtout dans la sous-région), ce qui est matériellement envié et dénoncé par les autres animateurs comme une injustice (voir ci-dessous). Son relatif échec lui inspire de l'amertume :

« Beaucoup de journalistes qui jouent les vedettes dans les radios ou télévisions privées ont été formés à *Air'Jeunes* par nous [les fondateurs], ils n'avaient jamais tenu un micro avant d'arriver ici]¹ ». (Cheikh Fall, responsable des programmes à *Air'Jeunes*).

Les fondateurs et responsables d'autres radios communautaires ont pu bénéficier d'ascensions professionnelles comparables à celles des fondateurs d'*Air'Jeunes*. Ainsi, Paul Ndiaye qui a dirigé la radio communautaire de Joal Fadjoute, *La Côtère*, pendant trois ans, est coordonnateur du programme Informorac (Initiative de formation mobile en radios communautaires), président de l'Arpac (Association des radios et projets de radios associatifs, ruraux et communautaires) après avoir travaillé pour l'agence de la francophonie et pour la *Radio Nederland*. Il raconte :

« *La Côtère* [radio communautaire située dans la petite côte à Joal] m'a permis d'accumuler beaucoup d'expériences en management et en programmation, dont je me sers dans ma nouvelle fonction² ».

Ces confusions d'intérêts ne font pas l'objet de critique dans le milieu des radios communautaires. Les professionnels de ces radios développent ouvertement une conception présentée comme réaliste de leur projet. Ils justifient par son caractère naturel l'usage quelque peu détourné qu'ils font du modèle de radio qu'ils prétendent servir de façon militante pour et au nom de la communauté d'ancrage.

« Le coordonnateur, Charles, pilier de la radio *Air'Jeunes*, consacre moins de temps à sa radio maintenant à cause de ses activités internationales. Il tend vers la sortie et vers d'autres perspectives qui lui permettent d'avoir des ressources financières plus élevées. Cette mobilité vers d'autres lieux plus cléments est normale³ ». (Paul Ndiaye, coordonnateur d'Informorac et de la radio *La Côtère*).

Mais les fondateurs et dirigeants d'*Air'Jeunes* ont globalement mieux réussi que ceux des autres radios communautaires. L'image de radio pionnière et légendaire qu'ils ont su donner à

¹ Entretien effectué le 13 septembre 2006 à *Air'Jeunes*.

² Entretien effectué le 20 mai 2006 à Thiès.

³ Entretien effectué le 20 mai 2006 à Thiès.

Air'Jeunes y a notablement contribué. Ils sont considérés comme les piliers du secteur de la radio communautaire.

1.2. Les chances de réussite d'un « simple » animateur

Les premiers animateurs, ceux qui ont intégré *Air'Jeunes* au moment de sa création et qui ont bénéficié de la longue formation pilotée par l'ONG canadienne, ont eux aussi bien réussi, à un degré moindre, toutefois, que les fondateurs. Les propos de Lassana Samb, ancien chef du desk Politique à *Air'Jeunes* (1999-2000), confirment ces succès professionnels :

« Les dix animateurs de départ et les seize qui ont rejoint le groupe plus tard [1 à 2 ans] après excellent tous aujourd'hui dans les stations privées avec des postes de responsabilité¹ ».

« Aboubakry Diacko fait partie des piliers de la *RSI* [*Radio Sénégal Internationale*, filiale de la radio nationale]² » avec son émission *Forum de L'Actu* ; « Karine est directrice des programmes à *Océan Fm* » ; « Pape Ngagne Ndiaye présente l'une des émissions politiques les plus suivies au Sénégal (*Penthio*) sur *Walf TV*³ ». Même les humoristes imitateurs (déjà évoqués et comparables aux « Guignols » français) les plus connus au Sénégal (Sylla Mougneul et Tonton Ada), qui exercent à la *RFM* (*Radio Futurs Médias*) tous les jours à la grande édition de 12h ont fait leurs premiers pas à *Air'Jeunes*. Pape Ndoye ancien animateur de *Débat Local* pendant deux ans (2003-2005), de niveau d'études moyen (Bfem), âgé de 43 ans, a exercé à la *RMD* (*Radio Municipale de Dakar*) comme journaliste. Il a acquis, en animant *Débat Local*, comme il le dit « une grande connaissance des problèmes de la gestion communale⁴ », notamment sur l'épineuse question de la répartition des compétences et la distinction des fonctions du maire en tant qu'élu et en tant que représentant de l'État.

¹ Entretien effectué le 7 septembre 2006 à Pikine.

² Entretien avec Lassana Samb, ancien animateur *Débat Local* [1999-2002]), effectué le 7 septembre 2006 à Pikine.

³ Entretien avec Lassana Samb, ancien animateur *Débat Local* [1999-2002]), effectué le 7 septembre 2006.

⁴ Entretien avec Pape Ndoye, ancien animateur de *Débat Local* [2003-2005], effectué le 8 septembre 2006 à la *RMD* (*Radio Municipale de Dakar*).

TABLEAU 15-LES JOURNALISTES FORMÉS À AIR'JEUNES DE 2000-2009 (liste non exhaustive)

Noms	À Air'Jeunes	Après Air'Jeunes	Organes	Statut	Niveau d'études
Lassana Samb	Animateur, chef de desk politique [1999-2002]	Reporter Directeur des programmes Directeur Formateur	<i>Manooré Fm</i> <i>RMD</i> <i>Siweul Fm</i> Iseg (Institut Supérieur d'Entrepreneurship et de Gestion)	Communautaire Municipale Privé Privé	Terminal
Aboubacry Diacko	Animateur [2000-2003]	Journalistes, présentateur	<i>RTS</i>	Public	Baccalauréat
Alex Sakho	Animateur	Reporter correspondant	<i>RTS</i>	Public	Baccalauréat
Karine	Animatrice	Présentatrice Directrice des programmes Journaliste	<i>Nostalgie</i> <i>Océan Fm</i> <i>RTS</i>	Privé Privé Public	Baccalauréat
Betty	Technicienne et animatrice commerciale	Présentatrice Animatrice	<i>Walf TV</i> <i>Walf Fm</i>	Privé	Première
Sylla Mougneul et Tonton Ada	Humoristes de <i>Dialgati Xibar</i>	Humoristes Humoristes	<i>Walf Fm</i> <i>RFM</i>	Privé Privé	CM2
Sophie	Animatrice	Présentatrice journal télévisé	<i>Walf TV</i>	Privé	Baccalauréat
Ameth	Animateur	Chroniqueur Chroniqueur, Journaliste Journaliste	<i>Walf Fm</i> <i>RFM</i> <i>Zik Fm</i>	Privé Privé Privé	
Lamine	Animateur [2000-2007]	Journalistes sportif Journalistes sportif	<i>Walf TV</i> <i>TFM</i>	Privé	BFEM

2. Du compromis originel à la crise d'Air'Jeunes

La dynamique d'Air'Jeunes développée par ses fondateurs et animateurs, au détriment du déploiement d'un modèle de radio communautaire plus proche de celui qui était promu par l'ONG « Développement et Paix », a progressivement trouvé ses limites externes dans la demande déclinante de journalistes formés par ses concurrents et sa limite interne dans l'éclatement du compromis originel. Une crise a été ouverte au sein de l'équipe. Elle a pris une tournure ouverte et publique lors du « contre FSM » organisé à Pikine par les organisations militantes de la démocratie participative à laquelle la radio s'est abstenue de participer.

2.1. Du militantisme enchanté au militantisme désenchanté

Une contradiction inhérente au modèle de radio développé par les fondateurs

Le modèle de radio communautaire qui suppose la déprofessionnalisation complète de la radio repose sur le bénévolat et exclut toute tension de nature managériale sur la composition du groupe de personnes assurant la marche de la radio. Paul Ndiaye, coordonnateur d'Informorac et de la radio *La Côtère* en prônant un retour à ce principe de base de la radio communautaire pour lutter contre la fuite des animateurs des radios communautaires bâties sur un modèle fondé sur une certaine professionnalisation montre bien, par défaut, la contradiction inhérente à ce dernier type de radio communautaire.

« Les 25 000 FCFA [39 euros] d'indemnités sont insuffisants donc il faut trouver de nouvelles stratégies afin d'inciter les animateurs à rester. Il faut faire appel à des producteurs extérieurs qui ont un métier ailleurs, par exemple, le menuisier du coin ou la vendeuse de poisson pourront produire des émissions en poursuivant leurs vraies activités professionnelles car ils n'auront pas besoin d'être présents 24h sur 24' ». (Paul Ndiaye, coordonnateur d'Informorac [Initiative de formation mobile en radios communautaires]).

Cette solution n'est applicable que si la radio aménage la programmation en recourant à des producteurs extérieurs ou en diminuant ses heures de diffusion : le jeune menuisier pourra retourner dans son atelier en alternance avec sa participation à la radio, de même que la commerçante ou l'enseignant qui exerce des vacances dans les écoles privées.

Mais le risque de cette stratégie de non professionnalisation qui recourt à l'alternance et au bénévolat, est l'usure de la bonne volonté journalistique et l'érosion de l'engagement citoyen qui se traduisent par l'abandon progressif par l'animateur de ses participations à la radio au profit de ses activités professionnelles rémunératrices. Renoncer à ce modèle d'animateurs propres à une radio communautaire pure, en recrutant des animateurs qui n'ont pas d'ancrage professionnel dans la communauté ou ont un ancrage communautaire superficiel, a pour conséquence la quasi impossibilité de les retenir. Le militantisme, forme semi professionnelle du bénévolat à *Air'Jeunes*, implique qu'à terme les attentes des animateurs - et donc la professionnalisation complète - compensent les sacrifices initiaux.

« Le militantisme a des limites, c'est satisfaisant quand on est jeune, on y croit et on est guidé par des principes, mais devant la réalité économique et les charges, les animateurs ont besoin d'argent pour régler leurs problèmes quotidiens. Ils n'ont pas envie de rester pauvres même pour une cause. Rester

¹ Entretien effectué le 20 mai 2006 à Thiès.

pauvre est un principe d'ancrage communautaire, mais on n'a pas envie de survivre même si c'est un engagement pour une communauté, on a envie de vivre¹ ». (Paul Ndiaye, coordonnateur d'Informorac [Initiative de formation mobile en radios communautaires]).

Le projet d'adjoindre au fonctionnement courant d'*Air'Jeunes* une radio-école communautaire visait à surmonter très habilement, pour les fondateurs, cette contradiction inhérente à une radio communautaire, dont l'ancrage est insuffisant pour que les animateurs puissent vivre de leurs activités dans la communauté ; pour l'ONG « Développement et Paix » le projet visait davantage à diffuser le modèle de radio communautaire bénéficiant d'un ancrage profond par le biais de liens forts entre les animateurs et la communauté. Ce projet, comme on l'a vu, intègre dans le fonctionnement courant d'*Air'Jeunes* la formation de journalistes pour la radio, pour compenser le flux continu de partants, mais aussi pour les autres médias. En même temps que les animateurs réalisent des émissions, ils acquièrent des compétences pratiques générales exportables vers les autres radios et médias. Cette stratégie individuelle des animateurs de la radio dans le champ journalistique est transformée par la radio-école communautaire en une stratégie institutionnelle dans le champ des radios communautaires et d'*Air'Jeunes*.

La radio-école offre une autre approche plus professionnelle - car professionnalisante - de l'appropriation par la communauté propre à la radio communautaire et de la critique de la division communicationnelle entre émetteur et récepteur que la radio communautaire implique. Elle assure le renouvellement du personnel d'animateurs d'*Air'Jeunes* tout en offrant à ceux qui y travaillent des perspectives de valorisation de leurs investissements militants initiaux. Elle constitue ainsi une sorte de politique du personnel adaptée à la radio communautaire car permettant de surmonter une de ses principales contradictions. Compléter *Air'Jeunes* en une radio-école est un moyen de donner au projet une dimension intertemporelle, de l'inscrire dans une dynamique stable et de le pérenniser. La création de la radio-école communautaire était ainsi, aussi, une tentative d'adaptation du modèle de radio communautaire, conçue à l'origine par les communautés rurales, en milieu urbain, dans un environnement où une certaine séparation entre les animateurs et la communauté paraissait inévitable et donc où un ancrage communautaire plus lâche devait être envisagé.

Cette stratégie présentait, en outre, des avantages accessoires qui n'ont pu qu'exercer une certaine séduction sur les fondateurs d'*Air'Jeunes*. La radio-école permet aux responsables -

¹ Entretien effectué le 20 mai 2006 à Thiès.

et en premier lieu les fondateurs - de prendre une position transversale dans le milieu des radios en général - pas seulement communautaires. De ce fait, ils sortent du milieu ordinaire de ces radios pour acquérir une position de surplomb. Cette stratégie a d'ailleurs été développée aussi par le groupe privé *Sud Communication* - un des trois grands groupes de presse du Sénégal qui a créé sa propre école de journalisme (Issic) intégrée aux médias du groupe. En l'imitant, *Air'Jeunes* se donne une position de groupe - en tout cas une image de groupe - qui lui permet de se poser en rivale. Elle affaiblit ainsi les barrières symboliques et réelles qui la séparent du monde - du sous-champ - des radios privées pour être à la fois une radio différente et une radio comme les autres : elle s'assume comme radio communautaire d'un modèle de radio mobilisant des animateurs professionnalisés, c'est à dire un modèle de radio communautaire que nous avons appelé faible, dans la typologie du chapitre 1, par opposition au modèle pur. Elle actualise ainsi, du même coup, les dispositions entrepreneuriales des fondateurs inscrits dans le projet initial.

Autre avantage et non des moindres : le volet école de la radio *Air'Jeunes* lui apporte par ailleurs des financements supplémentaires puisque le projet a été soutenu par « Osiwa¹ (Open society initiative for West Africa) », et l'Unesco pendant trois ans. Il permet de surcroît d'avoir accès à des financements pour les formations à l'étranger très recherchées. Mais ces gratifications substantielles ont été monopolisées, pour l'essentiel, par les fondateurs de la radio. Cette captation a suscité des tensions avec les autres animateurs, notamment les derniers recrutés pour lesquels la fonction de tremplin professionnel s'affaiblit, et qui dénoncent avec constance dans les entretiens cette pratique que M. S. Frère dénomme la « jet set » de la presse africaine². Un marché dynamique de la formation des animateurs de radio communautaire s'est, en effet, développé autour des organismes professionnels qui se sont multipliés au moment du succès des radios communautaires, (Panos, Osiwa, Amarc, Informorac), et sont fortement soutenus financièrement par les aides internationales bilatérales et multilatérales. Mais ce projet d'associer une radio-école à une radio communautaire

¹ Osiwa est une ONG qui milite pour la « bonne gouvernance », « la démocratie » et « les droits de l'homme » en Afrique. Elle est le bailleur principal d'une radio communautaire régionale basée à Dakar, *West Africa Democracy Radio (WADR)*, regroupant les 15 pays de la CDEAO.

² Marie-Soleil Frère parle de la constitution d'une « jet set » de la presse africaine qui court tellement de formation en formation, dans tous les pays et continents, à la recherche des rémunérations qu'elles offrent sous forme de défraiement, qu'elle n'a même plus le temps « d'exercer son métier ». Selon l'auteure, « les mêmes journalistes naviguant de séminaires en formations diverses à travers le continent ou en Europe, ne disposent même plus du temps nécessaire pour entrer dans leur rédaction et mettre en pratique leur acquis ». Voir Frère M. S. (2000), *Presse et démocratie en Afrique francophone*, op. cit. p. 417.

professionnalisée ne pouvait lever les tensions intrinsèques à ce type de radio que temporairement et de façon limitée.

Raréfaction des opportunités extérieures

Cette initiative de radio-école communautaire répondait, au moment de sa réalisation, à une demande sociale car le nombre de journalistes formés par les autres filières, en tout premier lieu le Cesti, était à cette époque de libéralisation et de création rapide d'organes médiatiques, très inférieur aux besoins. La formation des journalistes est, de surcroît, en général - sauf le Cesti dont la réputation est excellente - de faible qualité¹. Elle est, enfin, inadaptée aux radios communautaires alors en pleine expansion, en dépit de la tentative vaine de la directrice du centre de créer une filière spécifique.

« Le Cesti n'a introduit un programme sur les radios communautaires qu'à partir de cette année [2006]. Mais le cours n'a pas encore de contenu, il n'est même pas inscrit dans le livret de la direction des études car l'enseignant qui devrait s'en charger n'a pas l'air très emballé par le projet² ». (Eugénie Rokhaya Aw, directrice du Cesti, anciens présidente de l'Amarc).

Mais cette stratégie supposait pour être viable dans le long terme que cette demande élevée d'animateurs et de journalistes se maintienne durablement. Or celle-ci s'est naturellement fortement infléchie après le « choc » de la libéralisation et la création de médias et d'écoles de journalisme de plus en plus nombreuses qu'elle a mécaniquement entraînée. Elle a alors suivi un régime de croisière impliquant un simple renouvellement des journalistes et animateurs en fonction de l'évolution démographique de la profession et, marginalement, de l'évolution du nombre des titres de presse et organes audiovisuels. Dès 2006, les formations internes à *Air'Jeunes* ont été arrêtées, à cause du temps qu'il fallait y consacrer et la surcharge de travail qu'elles entraînaient, comme le prétendent les responsables de la radio-école, mais, surtout, du fait du tarissement du financement.

Par ailleurs, le déclin de la radio-école a entraîné une sélection moins stricte des animateurs et une baisse de leur compétence. Le cas d'Issa Diop qui, après deux mois à *Air'Jeunes* comme technicien, devient technicien-animateur et y « anime cinq émissions³ »

¹. Voir Birane Hady Cissé, « Plaidoyer pour un observatoire de prospective de métier de formation en journalisme », *art. cit.*

² Entretien effectué le 2 mai 2009 au Cesti.

³ Entretien avec Issa Diop, technicien-animateur de *Débat Local*, effectué le 5 février 2001 à *Air'Jeunes*.

après le départ de personnels vers d'autres stations, illustre cette dynamique de façon exemplaire.

« Quand l'animateur principal de *Débat Local* [Alex Sakho] a rejoint la *RTS* [Radio nationale] en 2010 comme correspondant dans la banlieue, j'ai pris sa place pour assurer la continuité de l'émission¹ ».

La comparaison de son entretien avec celui de son prédécesseur, Pape Ndoye ancien animateur de *Débat Local* [2003-2005], actuellement journaliste à la *RMD* (voir ci-dessus les remarques sur sa trajectoire professionnelle), fait bien ressortir, par la qualité de la langue, la maîtrise de la rhétorique, la capacité d'argumenter, la baisse des aptitudes professionnelles des animateurs de l'émission.

TABLEAU 16-COMPARAISON DES ENTRETIENS ENTRE UN NOUVEAU ANIMATEUR ET UN ANCIEN ANIMATEUR

<p>Issa Diop technicien-animateur de <i>Débat Local</i> depuis 2005 et animateur principal en 2010. Entretien réalisé le 11 septembre 2006 à Pikine.</p>	<p>Pape Ndoye, ancien animateur de <i>Débat Local</i> [2003-2005]. Entretien effectué le 8 septembre 2006 à la <i>Radio Municipale de Dakar</i>.</p>
<p>« Quand je suis arrivé à <i>Air'Jeunes</i> j'étais stagiaire à la rédaction pendant deux mois, après le départ du technicien dans une radio privée, il y avait des problèmes pour assurer la technique ainsi j'ai proposé mes services vu que j'avais quelques connaissances dans ce domaine et j'y suis resté. En 2005 au moment où il y a eu beaucoup de départs d'animateurs vers d'autres stations la rédaction m'a demandé d'assister l'animateur principal de <i>Débat Local</i> et d'assurer la technique en même temps. Quand il est parti dans une radio au bout de quatre mois, la rédaction m'a demandé de prendre sa place, puis quand un nouvel animateur est arrivé, je suis devenu technicien-animateur. Ce dernier est parti à la <i>RTS</i> en 2010 donc je suis devenu l'animateur principal de <i>Débat Local</i> en plus de la technique et des autres émissions que j'anime à <i>Air'Jeunes</i>.</p> <p>Nous avons beaucoup de difficultés pour réaliser l'émission, par exemple, se déplacer dans certaines localités pour faire des interviews ou des reportages donc nous rediffusions souvent l'émission de la semaine précédente ou on repique les éléments qui passent dans le journal concernant la commune sur laquelle nous allons travailler ».</p>	<p>« Avant d'animer <i>Débat Local</i> j'ai été formé sur la décentralisation par la fondation « Droit à la ville », et la « Maison des élus » car la citoyenneté ne se limite pas seulement à interpeller les maires sur certaines questions. On organisait des foras populaires qu'on appelait « Parole des citoyens », dans les quartiers le dimanche et lundi, on invitait le maire, le préfet ou même la police municipale pour discuter avec les populations. Parfois aussi je me mettais à la place du maire pour expliquer aux populations leurs droits et leurs devoirs dans les collectivités. Souvent, on faisait des « Off », on n'invitait aucun maire, on ouvrait l'antenne aux populations pour qu'elles nous parlent des problèmes qu'elles rencontrent dans leurs communes ou leurs quartiers, c'était une façon de leur rendre la parole. Quand un sujet important était soulevé dans <i>Débat Local</i>, on le rediffusait dans les brèves dans toutes les langues locales. Nous avons pu réaliser tout ce travail parce qu'à l'époque on avait le temps de bien préparer l'émission et on était bien formés en décentralisation et en technique de journalisme, ce qui fait que toute information était vérifiée avant diffusion. Mais <i>Débat Local</i> aujourd'hui c'est pour régler des comptes entre opposants politiques à travers cette décentralisation, la majeure partie des auditeurs sont des politiciens.</p> <p>Il y a un décalage entre <i>Air'Jeunes</i> à ses débuts et maintenant, la nouvelle génération d'animateurs n'a aucune formation, les responsables de la radio recrutent des jeunes et les font travailler dans des conditions très difficiles, par exemple, il y a certains qui animent plusieurs émissions dans la journée, ils le font parce qu'ils sont obligés car ils veulent apprendre. Avant, c'était très difficile de prendre le micro à <i>Air'Jeunes</i>, car il fallait franchir plusieurs étapes auparavant. La radio s'est dégradée depuis qu'il n'y a plus de formation pour les animateurs ».</p>

¹ Entretien effectué le 5 février 2001 à *Air'Jeunes*.

Quant aux formations externes, si elles sont maintenues, surtout en raison des rémunérations accessoires qu'elles procurent, elles exigent désormais des requêtes de financement auprès d'organismes extérieurs d'appui aux radios communautaires.

La transformation d'*Air'Jeunes* en radio-école et l'objectivation de la stratégie personnelle des animateurs qu'elle induit, permet aux nouveaux arrivants d'évoquer ouvertement, sans euphémisme, leur stratégie en matière d'utilisation d'*Air'Jeunes* pour leur propre carrière.

« Les formations internes ont été diminuées parce que nous sommes trop surchargés. Mais nous essayons de trouver des formations à l'étranger pour les jeunes grâce à nos tuyaux [organisations professionnelles internationales de radios communautaires]¹ ». Cheikh Fall, responsable des programmes à *Air'Jeunes*).

Ainsi, la solution envisagée par les fondateurs et « Développement et Paix » pour surmonter la contradiction inhérente à la gestion des animateurs s'est-elle avérée, comme cela était prévisible, une solution de court terme transitoire. Dès que les débouchés extérieurs se sont taris, des tensions très fortes sont apparues au sein de l'équipe d'animateurs et des fondateurs.

Creusement des inégalités au sein du groupe et son éclatement

Les inégalités économiques et de statut entre les animateurs et les fondateurs se sont accrues trahissant ainsi l'épuisement de l'esprit militant qui parvenait à donner une cohésion et un esprit d'équipe à l'ensemble des acteurs d'*Air'Jeunes*.

« L'écart entre la coordination et la rédaction s'est creusé dès qu'*Air'Jeunes* a commencé à avoir à avoir de l'argent [spots publicitaires et parrainages d'émissions], des sponsors et des subventions d'autres organismes. Le doute s'est installé, les animateurs accusaient les responsables de détournement, puis démotivés ils sont partis. Les responsables reprochaient aux animateurs de se prendre pour des vedettes qui après avoir profité d'une formation et de l'expérience que la radio leur a offertes, l'abandonnent. Ils [les fondateurs] ont décidé de ne plus se donner cette peine de former les animateurs et nous [les animateurs] avons décidé de ne plus nous sacrifier, nous sommes partis ailleurs, là où on est plus valorisé² ». (Lassana Samb, ancien chef du desk politique et ancien animateur de *Débat Local* [1999-2002]).

La fracture au sein de l'équipe apparaît particulièrement marquée dans les entretiens de 2011 réalisés dans le cadre du FSM (Forum social mondial) à Dakar avec les animateurs d'*Air'Jeunes* qui sont arrivés en 2005 après le grand flux de départ des premiers formés.

¹ Entretien effectué le 18 mai 2009 à Pikine.

² Entretien effectué le 7 septembre 2006 à Pikine.

Mercredi 9 février 2011, des banderoles accrochées tout le long d'un mur avec des slogans : « à bas les dirigeants corrompus », « non à la spéculation foncière », « la banlieue à droit à un habitat sain et à l'énergie », attirent le visiteur. Nous sommes au centre culturel de Guédiawaye qu'abrite la mairie et où a trouvé refuge le FSM organisé par le « Cerpac (Centre de recherche pour l'action citoyenne) » dans la banlieue dakaroise. Dans une grande salle pleine de monde règne une ambiance bon enfant, mélangeant le rythme des « djembés » (percussions) et les discussions entre les participants vêtus de t-shirt imprimés où l'on peut lire « Cerpac » sur la poitrine et « IAH (Alliance internationale des habitants) » sur le dos. C'est ici que les « No Vox¹ », réseau regroupant « les mal-logés et les précaires » du monde, rencontrent les « sans voix² » de la banlieue de Dakar. L'organisation de cette rencontre dans ce lieu est inspirée par une volonté de dénoncer le fait que le FSM a choisi les lieux les plus riches et les plus en vue de Dakar, loin de la misère de la banlieue, pour dénoncer les misères engendrées par la mondialisation capitaliste. Sidiki Daff, président du « Cerpac », raconte :

« Le choix de l'Ucad [Université Cheikh Anta Diop de Dakar] comme site officiel du FSM est une aberration politique. Les banlieusards doivent payer 4 euros, l'équivalent de deux jours de repas pour eux, dans les transports pour se rendre à Dakar. On ne peut pas parler de pauvreté, d'accès à l'habitat et d'inondations en allant se cacher à Fann [quartier résidentiel de Dakar qui abrite une partie l'Université] où logent les ambassades et les riches³ ».

Stupéfaction ! « *Air'Jeunes* n'est pas là ! À l'authenticité du FSM de Pikine, elle a préféré la fausseté du FSM des quartiers chics de Dakar⁴ ».

« Il faut une radio communautaire qui a une conscience politique pour la banlieue. Malheureusement le FSM dans la banlieue n'intéresse pas *Air'Jeunes*, elle préfère couvrir l'évènement à l'Ucad comme les autres médias⁵ ». (Sidiki Daff, président du Cerpac).

Le FSM a en quelque sorte servi de révélateur du fossé qui s'était creusé entre les nouveaux animateurs et les fondateurs. Ces nouveaux animateurs attendaient beaucoup pour eux et la radio de cet évènement, à juste titre du fait de la dimension internationale de la manifestation, de ses affinités avec le projet d'*Air'Jeunes* et des opportunités de se faire connaître qu'il offrait aux radios communautaires et aux animateurs. En effet, l'Amarc

¹ « No Vox » est un réseau d'associations, de mouvements et d'organisations, fondé lors du 1^{er} Forum Social Mondial européen à Florence par un ancien guévariste, Miguel Benasayag, engagé dans la lutte armée en Argentine. Il a pris une dimension internationale lors du FSM de Porto Alegre en 2003 « pour défendre l'application des droits fondamentaux définis par la déclaration universelle des droits de l'homme et pour faire naître de nouveaux droits », <http://afrikka.no-vox.org/>.

² Entretien avec Sidiki Daff, président du Cerpac, effectué le 9 février 2009 à Guédiawaye.

³ Entretien effectué le 9 février 2009 à Guédiawaye.

⁴ Entretien avec Sidiki Daff, président du Cerpac, effectué le 9 février 2009 à Guédiawaye.

⁵ Entretien effectué le 9 février 2009 à Guédiawaye.

[Association mondiale des radiodiffuseurs communautaires] avait créé une radio temporaire spécifique, *Échos du Forum*¹, à partir du site central du FSM, l'Université de Dakar. Cette radio temporaire a été prise en charge par une radio communautaire existante délocalisée sélectionnée parmi celles qui ont postulé. Elle a été animée pendant le forum par un groupe d'animateurs de six radios communautaires à qui ont été dispensée au préalable une formation spécifique au Cesti, par l'ancien coordonnateur de l'IPAO, sur les techniques de base du journalisme et des thématiques particulières abordées lors du Forum. *Afia FM* a été retenue comme diffuseur, *Air'Jeunes* n'a même pas jugé utile de postuler pour cette fonction. Elle a préféré nouer un partenariat² avec la radio *Azur Fm* en Alsace pour la couverture du FSM, dans le but de « réaliser des émissions en duplex entre la France et Dakar³ », sur le serveur de la Franclr (Fédération des radios associatives non commerciales de Languedoc-Roussillon), pour une trentaine de radios associatives françaises.

« *Air'Jeunes* s'est désistée dès le départ parce qu'il n'y avait pas de financements dans le projet, mais il fallait un engagement personnel⁴ ». (Alymana Bathily, coordonnateur Afrique de l'Amarc).

L'absence d'*Air'Jeunes* du projet de l'Amarc au FSM et sa stratégie commerciale ont été mal jugées par les animateurs actuels. Son absence dans la couverture locale du FSM organisé à Pikine même par les élus locaux⁵ et son dédain des activités du « Cerpac », signe, pour les nouveaux animateurs, son déclin général et confirme sa transition vers un modèle de radio à caractère commercial. Un animateur, qui insiste pour qu'on ne le nomme pas de peur des sanctions, raconte :

« Tous les autres médias ont noué des partenariats avec la ville pour couvrir le forum des autorités locales périphériques sauf *Air'Jeunes*. De plus, la radio a refusé de diffuser en direct le FSM organisé

¹ Cette initiative de l'Amarc, l'Urac et Panos consiste à permettre aux radios communautaires qui n'ont pas pu se déplacer pour couvrir le FSM de reprendre les émissions diffusées dans cette radio (*Échos du Forum*) de « différentes manières ». Ces émissions « prêtes à diffuser » sont également sur le site de l'Amarc qui les met à disposition des autres radios communautaires notamment celles installées à l'intérieur du pays. Pour ce faire, l'Amarc et l'Urac ont organisé une formation de trois jours pour les animateurs des radios communautaires devant couvrir l'événement par les *Échos du Forum*. Observation au Cesti lors de la formation des animateurs des radios communautaires pour le FSM.

² Cette collaboration s'est faite à la suite d'un appel lancé par « des enseignants retraités français » qui tenaient à mettre *Air'Jeunes* en partenariat avec une radio française et « *Azur Fm* a répondu présente ».

³ Entretien avec Sabrina Rondeau, journaliste à *Azur Fm* en Alsace, effectué le 5 février 2011 à *Air'Jeunes*.

⁴ Entretien effectué le 5 février 2011 au Cesti.

⁵ Le forum des autorités locales périphériques s'est tenu à Pikine le 7 février 2011 dans le cadre du Forum Social Mondial. Il a regroupé une centaine de maires de villes périphériques du monde autour du thème : « Les inondations dans les banlieues d'Afrique, quel combat solidaire pour des solutions durables ».

par le Cerpac dans la banlieue, c'est inadmissible de se comporter de cette sorte en tant que radio communautaire de la banlieue¹ ».

Cet animateur suggère « qu'ils [les responsables de la radio] cachent des choses² » et « qu'il y a eu des détournements de fonds ». Il exige un retour à la philosophie originelle, « il faut que la radio retourne à la population » et aux textes des radios communautaires. Il ne dissimule pas son intention de reprendre la direction d'*Air'Jeunes*, « je veux me battre parce que je suis Pikinois et membre d'association ». Il conteste la stratégie de non partenariat avec les fondateurs qui favorise, par défaut de perspectives internes, le départ des meilleurs animateurs. Selon Nago, un autre animateur arrivé à la radio en 2005, si *Air'Jeunes* est bien encadrée « les bons journalistes resteront³ », en dépit des faibles rémunérations et à condition que « Pikine (la municipalité) soit notre premier partenaire », ce que les dirigeants actuels ne souhaitent pas. Cette stratégie proposée par Nago est celle promue et soutenue par l'Union européenne, comme on l'a montré dans l'analyse des relations entre la radio et les associations. Les enjeux matériels reviennent au premier plan. La question de la monopolisation de la formation à l'étranger constitue un enjeu crucial.

« Les formations à l'étranger sont réservées aux dirigeants, les animateurs n'en profitent jamais⁴ ». (Nago, animateur à *Air'Jeunes*).

Arona, animateur déjà en 2000 et responsable du desk Santé, natif de Pikine et qui connaît bien les acteurs de la banlieue, manifeste la même colère contre les fondateurs. Il dénonce leur manque de crédibilité et met en cause leur « clientélisme » et leur « corruption » :

« Ils [les fondateurs] sollicitent les élus pour régler leurs problèmes personnels. Ils n'ont plus de crédibilité car les organismes internationaux savent qu'ils ne restent à la radio que pour l'argent, ils profitent des financements. Pourtant, tout ce qu'*Air'Jeunes* a réalisé à Pikine aucune autre radio ne l'a fait, ni *Sud Banlieue*, ni *Rail Bi Fm*, même les grandes radios comme *RFM* ou *Walfadjiri* ne l'ont fait pour la banlieue. Par exemple, en 2005, une épidémie de choléra a surgi en période de ramadan, sans attendre qui que ce soit, je prends moi-même l'initiative d'appeler médecins et responsables sanitaires, de les mettre en contact interactif avec les populations. Les habitants présentaient en direct la situation dans les ménages et les spécialistes répondaient. Une radio privée guidée par la seule logique commerciale n'aurait jamais fait un travail pareil pour la banlieue. Mais plus personne ne nous respecte à cause du comportement des dirigeants, maintenant les gens évitent de nous inviter pour couvrir leurs manifestations à Pikine car ils savent que la radio va leur réclamer de l'argent avant de se déplacer⁵ ».

¹ Discussion informelle le 5 février 2011 à Pikine.

² Discussion informelle le 5 février 2011 à Pikine.

³ Entretien avec Nago, animateur à *Air'Jeunes* et président du Cogapo (Collectif des groupements associatifs de Pikine-Ouest), effectué le 14 février 2011 au Cogapo, Pikine.

⁴ Entretien effectué le 14 février 2011 au Cogapo, Pikine.

⁵ Entretien avec Arona, animateur à *Air'Jeunes*, effectué le 5 février 2011 à *Air'Jeunes*, Pikine.

Est désormais posée la question de la refondation d'*Air'Jeunes*, c'est-à-dire celle du compromis initial et de la conformité de son évolution depuis sa création à ce compromis. Cette question est évidemment aiguësée par l'arrêt de l'appui de l'ONG « Développement et Paix ».

2.2. *Air'Jeunes* jugée par ses pairs

Les entretiens effectués à trois périodes différentes de la vie d'*Air'Jeunes* - 2006, 2009 et 2011 - avec les professionnels des radios communautaires confirment les conclusions précédentes sur l'ancrage communautaire de la radio et son relâchement progressif. Les jugements que ces acteurs, spécialistes des radios communautaires, portent sur *Air'Jeunes* convergent d'une façon générale sur trois idées. D'abord, que la radio a rencontré un succès à ses débuts. Ensuite, que ce succès s'est progressivement réduit pour laisser la place à une certaine déception. Enfin, que cette dynamique est due à une banalisation de la radio qui a, au cours du temps, perdu sa vocation communautaire pour s'aligner progressivement sur les radios commerciales dont aujourd'hui peu de choses la distinguent. Toutefois, comme pour la définition de la radio communautaire¹, d'importantes variations entre ces jugements existent selon les personnes qui les forment. Comme pour la définition générale d'une radio communautaire, ces variations s'expliquent largement par les positions que les acteurs occupent dans le champ des radios communautaires et donc des valeurs qui les habitent et les intérêts qui les animent.

Les responsables des associations professionnelles, dont on a pu mesurer l'attachement à la défense du modèle de radio communautaire le plus déprofessionnalisé qui soit, émettent les appréciations les plus sévères. Martin Faye, journaliste, directeur d'un programme pour « Intermedia Consultants Afrique » (programme suisse de soutien aux radios communautaires) exprime sans nuance et avec des mots très durs, l'illusion de communautarisme de la radio *Air'Jeunes* :

« *Air'Jeunes* est un radio tenue par un noyau de promoteurs très soutenus et très aidés financièrement par les ONG. Son niveau d'appropriation est inexistant car c'est un concept de radio populaire, très directif au niveau de la gestion qui est privée, il n'y a que le contenu des émissions où il y a un semblant de communautarisme² ».

¹ Voir Chapitre 1 « Le compromis originel d'*Air'Jeunes* ».

² Entretien avec Martin Faye, journaliste, directeur du programme Intermedia, effectué le 12 septembre 2006 au Cesti.

Eugénie Rokhaya Aw, directrice du Cesti et ancienne présidente de l'Amarc (Association mondiale des radiodiffuseurs communautaires), exprime une opinion similaire : « *Air'Jeunes* veut être comme les radios privées, elle n'est plus une radio communautaire¹ ». La tonalité est identique chez les directeurs de radios communautaires concurrentes comme le montre cette appréciation de Paul Ndiaye, coordonnateur de la radio communautaire *La Côtière* et aussi coordonnateur du programme Informac (Initiative de formation mobile en radios communautaires) :

« L'ancrage communautaire n'existe pas à *Air'Jeunes* car son contenu programmatique ne correspond pas aux besoins spécifiques des Pikinois. Les dirigeants n'émanent pas d'une volonté communautaire et elle est en train de dévier de sa ligne de radio communautaire² ».

Les spécialistes des radios communautaires de l'administration publique tiennent des propos identiques, mais de façon plus modérée. Pour Modou Ngom, directeur de la Communication au Ministère de l'Information, membre du CNRA (Conseil national de régulation de l'audiovisuel) « *Air'Jeunes* n'est pas une radio communautaire mais une radio hybride, qui fait ce qu'elle veut. Elle n'a pas d'ancrage communautaire³ ». Le thème d'hybride utilisé par cet interlocuteur a la même signification, ou un sens très voisin, que le terme de modèle faible que nous avons utilisé.

Les responsables des grandes associations de Pikine partagent l'appréciation des professionnels.

« *Air'Jeunes* fait des efforts pour être communautaire parce qu'elle est dans la banlieue, mais le degré d'implication et d'appropriation de la radio par les citoyens est encore très faible⁴ ». (Amadou Gueye, secrétaire administratif du Cadre local de concertation pour le développement de Pikine-Est [CLC/DPE]).

Les maires, sans utiliser le plus souvent le terme de communautaire, évoquent *Air'Jeunes* comme ils le feraient d'une radio ordinaire.

¹ Entretien avec Eugénie Rokhaya Aw directrice du Cesti, ancienne présidente de l'Amarc, effectué le 2 mai 2009 au Cesti.

² Entretien avec Paul Ndiaye, coordonnateur de la radio communautaire *La Côtière* et coordonnateur du programme Informac, effectué le 20 mai 2006 à Thiès.

³ Entretien avec Modou Ngom, directeur de la Communication au Ministère de l'Information, membre du CNRA, effectué le 21 septembre 2006 à la direction de l'Information et de la Communication.

⁴ Entretien effectué le 14 septembre 2006 à Pikine.

« La radio est nécessaire pour couvrir les événements et les actions de la commune surtout quand les radios privées ne peuvent pas se déplacer¹ ». (Abdoulaye Diop, maire de la commune de Guinaw Rail Sud [réélu en 2009]).

« *Air'Jeunes* est un moyen qui me permet de m'adresser à mes concitoyens pour leur expliquer le rôle d'une commune d'arrondissement dans le développement. Elle permet aux populations d'exercer leur droit de contrôle et d'observation sur ma gestion² ». (Pape Malick Hann, maire de Pikine-Ouest [élu en 2009]).

« *Air'Jeunes* est un moyen de communication local qui permet de régler les problèmes de communication entre élus et mandants pour qu'il n'y ait pas d'attentes excessives. Elle nous permet aussi de faire passer des messages adressés aux populations³ ». (Amadou Diarra, ancien maire de Pikine-Nord [2002-2009]).

Enfin, tel est aussi le sentiment d'un acteur porté de par sa profession à tenir des appréciations les plus objectives et les plus informées qui soient :

« On ne peut plus parler d'*Air'Jeunes* comme d'une radio s'adressant aux populations de la banlieue de Pikine. Même si elle pose les problèmes de la banlieue, une rupture s'est opérée, elle se positionne de plus en plus comme n'importe quelle autre radio. On ne la distingue pas tellement, elle va tendre vers une radio comme *Sud Fm* ou *Walfadjiri* et à partir de ce moment ceux qui écoutent *Air'Jeunes* ne sont pas seulement ceux qui habitent Pikine, c'est aussi des auditeurs qui appartiennent à d'autres espaces qui ne sont pas intéressés par les problèmes de la banlieue en tant que tels, ils s'intéressent au contenu qui touchent le Sénégalais lambda. *Air'Jeunes* tend de plus en plus à poser des problèmes qui touchent n'importe quel Sénégalais. De fait, je pense que c'est une radio qui n'a pas une grande différence avec une radio privée commerciale parce qu'elle a aussi des exigences de survie. Et c'est à partir de ce moment que cela devient une question, elle est dans un marché, elle est obligée d'exister, donc elle va fonctionner de la même manière que n'importe quelle autre radio⁴ ». (Fatou Sarr Sow, sociologue, chercheur à l'Ifan [Institut fondement d'Afrique Noir], Université Cheikh Anta Diop de Dakar, ancien membre du HCA [haut conseil de l'audiovisuel, remplacé par le CNRA [Conseil national de régulation de l'audiovisuel en 2006]).

Il n'est, bien entendu, finalement que les animateurs et fondateurs d'*Air'Jeunes* - à l'exclusion des membres de la radio les plus récemment intégrés, en 2005, qui sont entrés en opposition avec la direction historique formée des fondateurs - pour estimer que la radio est fidèle à sa vocation de radio communautaire. Mais ils le font en prenant pour référence davantage les critères définissant le modèle faible que ceux définissant le « modèle pur ».

« *Air'Jeunes* doit tenir compte des préoccupations des Pikinois, c'est ce que nous avons réussi au démarrage des programmes⁵ ». (Pape Ndoye, ancien animateur de *Débat Local* [2003-2005]).

« *Air'Jeunes* a réussi l'ancrage communautaire, les Pikinois la considèrent comme leur propriété et participent aux émissions comme il faut¹ ». Mountaga Amadou Sarr rédacteur en chef de la radio *Air'Jeunes* [2002-2010]).

¹ Entretien effectué le 20 mai 2009 à Pikine.

² Entretien effectué le 22 mai 2009 à Pikine.

³ Entretien effectué le 23 mai 2009 à Pikine.

⁴ Entretien effectué le 9 septembre 2009 à Dakar.

⁵ Entretien effectué le 8 septembre 2006 à la RMD (*Radio Municipale de Dakar*).

Faute d'imposer un ancrage communautaire fort, le compromis originel d'*Air'Jeunes* laissait ouverte la possibilité de son évolution vers un modèle édulcoré, hybride, ou tiède, que nous avons dénommé faible par opposition à pur, de radio communautaire. Si nombre de contrefeux à cette dérive ont été mis en place, nombre de facteurs externes ont contribué à faire de cette possibilité une réalité. Mais la puissance des forces sociologiques internes s'est avérée déterminante. La distance sociologique entre la communauté et les fondateurs, les dispositions professionnelles acquises par ces derniers et leurs attentes induites ont joué un rôle essentiel dans la transformation progressive d'*Air'Jeunes* en une radio presque ordinaire.

Le militantisme des animateurs qui contrebalançait leur faible ancrage sociologique, s'est progressivement émoussé ; faute de perspective professionnelle dans la radio, ils se sont engagés dans des stratégies individuelles de reconversion dans les radios publiques et privées des compétences acquises à *Air'Jeunes* ; ce qui les a conduits à abandonner progressivement le projet de faire une radio qui, en tant que dispositif de démocratie participative, se devait d'inventer une manière nouvelle moins professionnelle de faire de la radio. A alors joué pleinement le mimétisme des animateurs d'*Air'Jeunes* y compris ceux de l'émission *Débat Local*, c'est-à-dire l'adoption spontanée par ces animateurs, des dispositions et « manières » professionnelles valorisées dans les radios privées : celles-ci constituent au futur leur horizon de carrière fussent-elles contraires aux dispositions prescrites par le modèle de radio dans lesquelles ils exercent au présent leur métier.

¹ Entretien effectué le 11 septembre 2006 à *Air'Jeunes*, Pikine.

CONCLUSION DEUXIÈME PARTIE

Sous une forme souvent implicite, exprimé avec les mots et concepts que leur ont fournis tant les organisations internationales que le mouvement altermondialiste, l'idéal de démocratie participative a été placé par les animateurs de *Débat Local* et les responsables d'*Air'Jeunes* au cœur du projet de l'émission. Force est de le constater : dans les trois domaines principaux désignés comme cruciaux par la critique que l'approche de la démocratie participative porte au gouvernement représentatif - la faible participation entre deux élections des citoyens à la gestion des politiques publiques et à la prise de décision directe sur la production des biens publics ; la distance aristocratique de l'élus au citoyen ; l'information limitée et partielle du citoyen sur les actions des élus, en tout premier lieu sur les résultats pratiques de ces actions - *Débat Local* a, au total, ouvert peu de possibilités à des usages par les citoyens d'une émission politique interactive différents de ceux qu'offrent les émissions similaires des autres radios publiques et privées à Pikine.

Le contexte politique et communicationnel pikinois, il est vrai, n'est pas favorable à un déploiement d'usages nouveaux de *Débat Local*. L'élus local a peu de pouvoir réel sur les conditions matérielles de vie des Pikinois. Le respect qu'inspirent les représentants politiques locaux est le produit d'un pur rapport de force symbolique dont les racines sociales sont profondément ancrées dans l'histoire pikinoise. Les citoyens sont véritablement « possédés » par des codes d'interprétation de la vie politique locale - fruits d'une histoire longue des rapports entre les journalistes politiques et le pouvoir - qui résultent plus de la lutte pour l'audience que se livrent des médias et pour les postes qui opposent les journalistes que des exigences de compréhension de leurs conditions politiques et de leur vie matérielle par les citoyens.

Ces règles du jeu politiques et communicationnelles de nature structurelle qui s'imposent aux acteurs locaux et dans lesquelles s'inscrit *Débat Local* font obstacle à la mise en œuvre d'un projet tout à la fois politique et communicationnel aussi opposé à ces règles que ceux dont les fondateurs et l'ONG « Développement et Paix » étaient les porteurs. Desserrer l'emprise de ces règles exige d'aller à tout moment, en tout lieu, sur tout sujet contre cet ordre politique et communicationnel établi et appelle le déploiement d'investissements humains et institutionnels lourds et complexes. Seuls des dispositifs tout à fait spécifiques peuvent

permettre : de traiter collectivement de questions telles que la mise en œuvre avortée de la décentralisation, de ses limites juridiques et insuffisances financières et des moyens de surmonter ces lacunes au regard des besoins de la population en matière de biens publics ; d'intégrer une participation continue et active à l'émission des associations de base informelles et des délégués de quartier qui apportent une contribution centrale à la satisfaction au quotidien de ces besoins ; de créer les conditions d'une réception affranchie des codes dominants de réception imposés par les grands groupes de médias publics ou privés ; de traiter des fonctions redistributives des élus.

Rien dans leur trajectoire sociale, leur cursus scolaire, la formation reçue au moment de la création d'*Air'Jeunes*, leur conception de la communication communautaire et de la démocratie participative ne prédispose les fondateurs et les animateurs à s'engager dans un tel combat. Rien ne les y pousse : « Développement et Paix », plus portée par ses idéaux et sa place dans l'univers des ONG à s'opposer à ces règles dominantes que les fondateurs, s'abstient d'intervenir dans la dynamique d'*Air'Jeunes* ; les liens sociaux et culturels entre les fondateurs et les animateurs avec la communauté sont faibles et l'ancrage institutionnel de la radio à la communauté ne donne pas une emprise suffisante aux Pikinois pour qu'ils puissent s'opposer aux forces internes et externes qui déterminent son fonctionnement et son évolution et à la tentation de ses responsables et animateurs d'en faire un usage visant à leur reconnaissance professionnelle personnelle et, ce faisant, d'en faire une radio comme les autres.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Comme le souhaitaient ses fondateurs et encore plus l'ONG canadienne, « Développement et Paix », *Débat Local* constitue à Pikine un outil de renforcement de la démocratie participative locale. Mais sous des formes ambiguës, comme l'est elle-même la démocratie participative, et dans une mesure très limitée. Elle favorise, sans doute, la libération à Pikine de la parole des citoyens déshérités de cette banlieue pauvre. Contrairement aux autres émissions interactives locales, elle permet que viennent à la surface de la partie émergée de l'espace public les formes habituellement dissimulées d'expression par les citoyens les plus pauvres de leur misère et de leur ressentiment qui ne peuvent s'exprimer que dans la clandestinité des réunions et discussions entre soi. Comme le projet originel le prévoyait, la parole est rendue aux citoyens. Mais pas à tous, car ne peuvent ni l'écouter ni y participer comme appelant, pour des raisons matérielles et sociologiques d'auto-élimination des plus démunis, une large part de la population, en particulier les femmes et les jeunes. Et cet usage le plus souvent, prend des formes très particulières : soit celles de la gratitude, plus ou moins intéressée envers les maires ; soit celles de l'indignation à la cantonade, contre les élus, contre le système politique, contre le sort qui est fait aux pauvres.

Les élus affrontent au cours de l'émission les violences verbales des appelants vindicatifs et accusateurs que, dans certaines limites, laissent filtrer les animateurs chargés de la sélection des appelants autorisés à intervenir à l'antenne. Cette irruption de l'exaspération chronique et de l'humiliation rentrée des citoyens pikinois, contre l'aristocratie quasi absolutiste des élus sans pouvoir réel, rencontre vite, toutefois, ses propres limites, son caractère désordonné, vain et dénonciateur.

La réception de *Débat Local* par les auditeurs se fait selon les modalités ordinaires de la consommation des biens de communication par les membres des classes populaires par lesquelles ils se protègent de la domination culturelle et politique à laquelle ils sont soumis, sans cependant s'en libérer. En outre, elle se conforme aux principes et codes de réception des messages politiques des formes dominantes locales de journalisme politique qui les enferment dans des usages dominés par les registres de la passion et celui de l'irrespect de principe du pouvoir en soi. Sauf dans les rares et très spécifiques cas liés aux litiges fonciers où *Débat Local* s'est posée en intermédiaire, elle ne permet pas de catalyser des actions concrètes

permettant aux citoyens de participer directement à la mise en œuvre d'actions publiques locales, telle la création de petits équipements locaux satisfaisant leurs besoins collectifs immédiats, notamment en matière de sécurité, d'assainissement, de lutte contre des fléaux comme les inondations. Elle ne contribue pas à mettre en place des petits budgets locaux - à l'image des budgets participatifs - alimentés par les cotisations volontaires des citoyens qui leur permettent, lorsque l'emploi des fonds est directement contrôlé par eux, de surmonter leur non consentement généralisé à l'impôt. Elle se tient même à l'écart des nombreuses associations locales informelles qui mènent de telles actions de proximité, auto produites, pour pallier la paralysie des pouvoirs publics locaux institués.

Ainsi, par les mécanismes extraordinairement puissants et éminemment complexes de la domination sociale la plus ordinaire, que nous nous sommes attachée à analyser précisément, *Débat Local* et *Air'Jeunes* ont été contraintes de se soumettre progressivement et sans violence apparente aux différents ordres que ces mécanismes font régner dans les deux sphères de la vie sociale - la politique locale, le journalisme politique - que les animateurs de la radio et de l'émission entendaient démocratiser en, simplement, « rendant la parole » au peuple.

Rares sont les cas où l'enquête a fait apparaître des usages traduisant et matérialisation une appropriation à la fois, et corrélativement, de *Débat Local* et de la démocratie locale par les citoyens. Lorsque cette appropriation s'observe épisodiquement et localement - ce que nous avons appelé les interventions transgressives réussies - c'est dans le cas où le citoyen, grâce à des usages spécifiques de l'émission et de son droit de prendre la parole publiquement parvient à se constituer représentant momentané et souvent inintentionnel de la communauté, en dehors de toute élection, par la seule force de la similitude entre ce qu'il incarne à ce moment-là et ce que la communauté souhaite voir incarner, au même moment. Il est érigé autorité égale d'une communauté d'égaux, comme la démocratie directe en fait l'idéal de la délégation démocratique.

Ces usages rares et fugitifs qui sont les plus proches du projet originel, en tout cas de celui de l'ONG canadienne, montrent que le projet de radio communautaire comme dispositif de démocratie participative n'est pas une utopie. Ils sont une invitation à s'interroger dans cette conclusion sur les conditions pour qu'un projet de radio communautaire puisse atteindre ses objectifs et enfin, sur les prolongements possibles de notre travail.

LES CONDITIONS DE RÉUSSITE D'UNE RADIO COMMUNAUTAIRE

Une conception précise de l'ancrage communautaire

Retour aux sources

L'étude de la radio *Air'Jeunes* - et elle est d'autant plus significative qu'elle se voulait tout à la fois modèle et radio-école de journalistes de radios communautaires - montre l'intensité des forces d'attraction du modèle de radio communautaire vers le modèle de radio privée et ses conséquences sur la banalisation du format des émissions. Une clarification des différents modèles, de leurs caractéristiques et des usages possibles que ces caractéristiques permettent, peut sinon annihiler ces forces du moins les atténuer en armant les responsables et les communautés contre celles-ci. Cela suppose de renverser la tendance actuelle qui va plutôt vers une banalisation du modèle et donc un obscurcissement des frontières entre une radio communautaire et une radio privée.

L'absence de définition claire et précise d'une radio communautaire donne de la souplesse au concept et lui permet de s'adapter dans des conditions favorables au contexte social, culturel, politique et économique dans lequel elle s'inscrit ou s'insère. Mais elle ouvre aussi un espace aux stratégies d'appropriation de la radio des fondateurs ou animateurs, notamment dès lors qu'une certaine professionnalisation est admise. L'ancrage communautaire ne peut être qu'au cœur de cette définition de la radio communautaire. Et le cœur de la définition de l'ancrage communautaire ne peut être que la notion de similitude, empruntée aux réflexions sur la démocratie directe, au-delà de celle d'appropriation qui implique une idée de rupture, de séparation et d'altérité entre celui qui s'approprie - les citoyens - et ce qui est approprié - la radio. Les animateurs et journalistes doivent être, par rapport aux membres de la communauté, dans un rapport non pas de représentation mais de similitude. Ainsi aux définitions finalistes qui tendent à s'imposer (la radio pour la communauté) devrait être substituée une définition essentiellement organique (la radio par la communauté). Le modèle de radio communautaire que nous avons appelé pur devrait dans cette perspective recouvrir la place centrale qu'il occupait dans les réflexions et les expériences initiales de radio communautaire. L'idée de similitude implique que la place de la professionnalisation - qui est corrélative d'une délégation et donc d'une dépossession - soit réduite au minimum, à une simple familiarisation avec les techniques de la radio. Elle exige que ne soient pas rompus les

liens qui unissent les animateurs et la communauté en dehors de ceux qui peuvent se nouer à l'occasion de l'exercice des activités d'animateurs ou de journalistes.

Dispositifs pratiques d'appropriation

Les dispositifs pratiques pour assurer cet ancrage, retenus par *Air'Jeunes* et les animateurs de *Débat Local* ont été nombreux : les citoyens sont sources de l'information de la radio en temps réel (« chaque Pikinois est un journaliste en puissance¹ ») ; les animateurs connaissent bien les problèmes des Pikinois et sont formés à les connaître ; certains animateurs sont Pikinois ou d'anciens Pikinois ; l'antenne est ouverte aux Pikinois ; les émissions politiques font appel à l'interactivité. Ils se sont avérés insuffisants. S'inspirant de la définition des dispositifs assurant la similitude des représentants aux représentés dans le cas de la démocratie directe, il est possible de considérer que les dispositifs les plus propres à garantir l'ancrage communautaire d'une radio communautaire sont la rotation et le tirage au sort de ceux qui pendant une période déterminée seront les animateurs et journalistes de la radio (et de l'émission) parmi un ensemble de volontaires (cette sélection première par le volontariat devrait néanmoins être analysée, ce qu'elle n'est pas dans l'analyse des dispositifs de démocratie directe²). Un autre dispositif proche de ces deux dispositifs précédents, plus réaliste, est la participation à temps partiel, selon les domaines traités ou les techniques utilisées, des citoyens de la communauté à la production des émissions et à la gestion de la programmation de la radio. Dans tous ces cas les fonctions strictement techniques - maniement du matériel, données de base d'une fabrication d'une émission - sont assurées par des techniciens permanents. Les animateurs bénévoles bénéficient d'une formation très spécifique.

Antidotes aux effets secondaires de la professionnalisation

Si une certaine professionnalisation des animateurs des radios communautaires s'impose, l'ancrage peut être assuré par l'application de critères de sélection des professionnels garantissant l'étroitesse des liens sociologiques entre les professionnels et la communauté : les animateurs sont issus de la communauté, continuent à en être membres, ce qui suppose qu'ils

¹ Voir IPAO (2001), « Radio Oxy'Jeunes : un aire de banlieue plein les oreilles », *art. cit.*

² Voir Manin B. (1996), *Principes du gouvernement représentatif*, *op. cit.*

partagent avec les membres de la communauté toutes leurs conditions de vie, et qu'ils ne soient pas en situation de la quitter (notamment en raison d'un parcours scolaire ou professionnel appelant cette rupture). Une carrière professionnelle valorisant les liens qu'ils ont pu nouer avec la communauté lors de leur passage professionnel par la radio - et non les aptitudes proprement journalistiques réinvestissables dans le domaine de la communication qu'ils ont pu acquérir, ni les éventuelles compétences de professionnels de la démarche participative qu'ils ont pu accumuler - leur est d'une manière ou d'une autre assurée.

Enfin, les objectifs communicationnels et politiques d'une radio communautaire sont d'autant plus aisément atteints qu'une place plus grande est donnée aux membres de la communauté qui sont directement impliqués dans les organisations de la démocratie directe, notamment les associations. L'étude de *Débat Local* et *Air'Jeunes* montre combien cruciale peut être cette question. L'implication de ces acteurs doit être *intuitu personae*. Une radio communautaire n'est pas une radio des associations de la communauté car dans ce cas, elle devient un enjeu institutionnel et un organe institutionnel produisant de l'information institutionnelle, ce qui conduit à la production de messages peu propres à l'accomplissement de la mission de la radio et inaptes à susciter l'intérêt des auditeurs. L'investissement dans la radio des militants des associations ne doit être que le gage de l'ancrage communautaire de la radio à travers l'ancrage communautaire de ceux qui la font.

Radio communautaire et gouvernement représentatif

Le modèle de radio communautaire s'associe mal avec celui de démocratie participative, car il va bien au-delà de la démocratie électorale, telle qu'elle est habituellement entendue, à laquelle la démocratie participative est elle-même ancrée. Il entretient en revanche des affinités étroites avec celui de démocratie directe. L'un comme l'autre, en effet, dans des domaines différents mais connexes, sont des dispositifs de lutte contre les effets de dépossession et d'aliénation de la délégation - médiatique dans un cas, politique dans l'autre. Dans sa dimension politique, le modèle de radio communautaire pure ne vise pas à rapprocher le citoyen de la seule décision politique des élus, son objectif est que le citoyen soit par l'intermédiaire de la radio un décideur direct des questions touchant aux biens collectifs.

Comme le montre *Débat Local* et au-delà *Air'Jeunes*, une des menaces les plus grandes qui pèse sur le projet de radio communautaire - outre la complète professionnalisation des

animateurs, c'est-à-dire la soumission aux lois médiatiques dominantes - est la satellisation autour des institutions de la démocratie représentative - c'est-à-dire la soumission aux lois politiques dominantes de la représentation.

Les effets inverses de la formation des animateurs

Formation individuelle et investissement communautaire

Les animateurs d'*Air'Jeunes* ont bénéficié d'une formation intensive et longue. Cette formation - comme celle qui a été développée ultérieurement dans le cadre de la radio-école - avait deux objectifs : donner aux animateurs les compétences en matière de journalisme et développer leurs aptitudes en matière de gestion de projet. Elle a confirmé *a contrario* les conséquences de la professionnalisation et eu les effets inverses de ceux qui devaient être attendus pour une radio communautaire : elle a éloigné les animateurs de la communauté d'ancrage et elle a créé une dynamique de convergence d'*Air'Jeunes* vers les radios privées. À court terme, cette formation a permis à *Air'Jeunes* d'acquérir de la notoriété et de s'assurer, grâce au professionnalisme de ses animateurs, comme radio, une réputation favorable. À long terme, elle a surtout bénéficié aux animateurs qui grâce à elle et à l'expérience acquise ont pu valoriser cette formation et cette expérience dans une radio ordinaire et s'est retournée contre *Air'Jeunes* qui a vu ses journalistes valoriser dans les radios concurrentes les talents personnels qu'ils lui devaient.

Le modèle de radio communautaire implique qu'une formation spécifique soit dispensée aux animateurs. Contrairement à ce qui a été fait pour *Air'Jeunes* et les animateurs de *Débat Local*, la partie proprement professionnelle - les techniques de la communication - doit être réduite au strict nécessaire. Elle doit d'autant plus l'être que l'ancrage des animateurs à la communauté est faible. Elle doit en revanche comporter un volet important en matière de science politique et de sociologie. Les animateurs doivent être armés contre les mécanismes longuement décrits dans ce travail qui tendent inéluctablement à les éloigner de leur communauté d'ancrage du fait de leur activité dans la radio communautaire. Ils doivent connaître les ressorts de la domination que subissent les membres de la communauté et se donner les moyens de les aider à s'en libérer ne serait-ce qu'en leur faisant découvrir par une maïeutique appropriée.

Une des principales difficultés que rencontre une émission politique d'une radio communautaire réside dans l'intériorisation progressive par les auditeurs de codes de communication imposés par le fonctionnement ordinaire des médias privés et publics étroitement liés à la structure du politique dans lesquels ils s'insèrent. Ces codes, comme on l'a vu, comportent un volet (on devrait dire un moment) réception qui à la fois s'oppose et s'ajuste au volet émission. Cette relative autonomie du volet réception montre - contrairement au modèle de la « seringue hypodermique¹ » - que les auditeurs disposent d'une certaine marge de liberté dans leur activité de récepteur. Mais aussi, qu'ils sont soumis - de façon inconsciente - à certaines déterminations qui s'imposent à eux. Il est fondamental pour la réussite d'une émission politique d'une radio communautaire - et au-delà de la radio elle-même - que les animateurs aient une claire conscience de ces mécanismes et se donnent des formats d'émission et des thèmes de programmation tenant compte de la nécessité pour atteindre leur but d'anticiper le moment réception dans le moment émission afin de construire progressivement un nouveau code de communication politique avec la communauté. Ce travail - dont la nécessité est absolument méconnue par les animateurs de *Débat Local* - est au cœur même du projet de radio communautaire (la déprofessionnalisation n'étant qu'un moyen) et est évidemment celui qui exige le plus de compétences spécifiques et est des plus difficiles à acquérir. Le fait que les animateurs soient proches de la communauté et la connaissent de l'intérieur ne les arme pas pour mettre à jour spontanément ces mécanismes - au contraire même. Mais il les prédispose à les reconnaître lorsqu'ils leur sont explicités et à faire partager cette reconnaissance avec les autres membres de la communauté. Se proposer de seulement « rendre la parole au peuple » comme l'ont proclamé les fondateurs d'*Air Jeunes* et se sont proposé de le faire les animateurs de *Débat Local* - et se proposent de le faire toutes les radios communautaires généralistes - repose sur une vision essentiellement répressive et substantialiste de la domination symbolique. Le but serait plutôt de donner au peuple les moyens de construire une parole et, aussi, une écoute plus puissante dans le rapport de force communicationnel - et donc dans la production du code que ce rapport, tout à la fois, suppose et produit.

¹ Voir Lasswell H. D. (1927), *Technique de propagande dans la première guerre mondiale*, Cambridge, Massachusetts, MIT Press ; Missika J. L. (1998), « L'impact des médias : les modèles théoriques », in Cabin P., *La communication, état des savoirs*, Paris, Hatier Credif, pp. 271-290 ; Lohisse J. (2006), *La communication. De la transmission à la relation*, Bruxelles, Éditions De Boeck.

ÉTAT ET RADIO COMMUNAUTAIRE, UN RAPPORT AMBIVALENT

Les relations entre la puissance publique et les radios communautaires sont par nature contradictoires. À maints égards, elles sont similaires à celles que l'État peut entretenir avec tout dispositif de démocratie participative. Elles sont marquées du sceau de l'ambivalence. En effet, d'une part, les radios communautaires contribuent à renforcer le lien entre les citoyens et les élus ou plus généralement les pouvoirs publics, notamment en étant un moyen d'explication de leurs actions et d'explicitation de leurs motifs. D'un autre côté, elles stimulent la critique par les citoyens de ces actions et elles affaiblissent leur pouvoir en désacralisant leur personne. Elles apparaissent ainsi comme des partenaires « difficiles » des autorités de la démocratie électorale. Ce caractère partenarial de la relation laisse une grande marge de liberté aux partenaires pour la définition de leur relation. Elle peut s'inscrire dans un cadre contractuel d'échange de services. L'encadrement par la loi doit simplement, comme dans toute législation, veiller à la protection des droits du plus faible, en l'espèce les radios communautaires, et l'encourager au nom de la promotion de la démocratie. Mais les relations entre l'État et les radios communautaires vont au-delà dans la mesure où ces radios sont aussi et surtout des outils de la démocratie directe. Cette extension modifie radicalement les données du problème. En tant qu'outil de la démocratie directe, les radios communautaires ont vocation à organiser la production de services publics ou de biens (locaux) par les citoyens (auto production) sous une forme d'auto-organisation. Les radios entrent par-là dans une relation de rivalité avec les pouvoirs publics tout en exerçant des missions beaucoup plus directement complémentaires de celles dont ils ont la charge ; et aussi plus substituables. Comme les organisations professionnelles (Amarc et Institut Panos, Urac, etc.) l'affirment avec raison, sans en voir cependant toutes les conséquences, les radios communautaires ont vocation de par leur nature même à exercer pleinement des missions de services publics.

Se posent alors des questions difficiles de définition de cette relation et des conséquences qu'il convient d'en tirer. On aurait tendance à penser que l'on passe avec les radios communautaires du partenariat avec la puissance publique entre partenaires inégaux à une relation qui pourrait s'apparenter à la délégation de service public. Mais cette qualification implique un contrôle par l'État ou les pouvoirs publics locaux de l'activité des radios communautaires dans le domaine qui leur est propre (la définition de normes, des obligations de « reporting », des contrôles externes). Ce qui évidemment contredit le caractère direct de la

démocratie dans laquelle ces radios s'inscrivent. Leur mission même et la définition de leur vocation impliquent qu'elles soient entièrement indépendantes : souveraines pour ce qu'elles ont à faire. Tel est le dilemme que soulèvent les relations entre la puissance publique d'une démocratie électorale et les institutions de démocratie directe. Ce dilemme est le même que celui que posent les relations entre l'État et les entités décentralisées ou entre les États fédéraux et les États fédérés. Il touche à la souveraineté. Il déborde largement la question des radios communautaires et peut se formuler ainsi : est-il possible de concevoir dans les formes actuelles de puissance publique - qui reposent sur leur omniscience - des institutions, internes organiquement liées à des communautés, souveraines dans un domaine de compétence délimitée.

Cette conceptualisation exige une définition précise du dispositif de radio communautaire. Elle rend possible - et implique - une aide financière publique. Ce type de relation est-il possible ? La conception dominante, aujourd'hui, de la puissance publique tendrait à inspirer une réponse négative. Pour pouvoir penser une radio communautaire, il faudrait alors commencer par penser la puissance publique autrement. Et n'est-ce pas la principale vertu des dispositifs de démocratie directe - par opposition aux dispositifs de démocratie participative - que cette invitation pratique à inventer une citoyenneté radicalement autonome ?

LES PROLONGEMENTS DE CETTE ÉTUDE

Cette étude pourrait être prolongée dans de multiples directions. Ces extensions présentent selon les cas un caractère empirique ou théorique. Parfois elles peuvent résulter d'un insuffisant approfondissement du thème traité et visent à cet égard à combler une lacune du présent travail, dans d'autres cas, elles visent à combler des purs manques.

Suivre la dynamique

L'analyse a fait apparaître une dynamique extrêmement défavorable d'*Air Jeunes* et de *Débat Local* et elle s'est attachée à en éclairer les ressorts. Il est évident que cette trajectoire déclinante a beaucoup pesé sur l'ensemble des analyses qui ont tendu, sinon à sélectionner, du moins à privilégier dans les matériaux rassemblés ceux qui permettaient d'en rendre compte et à leur donner le sens qui était conforme au sens et à la direction de la dynamique observée. Les conclusions de cette étude sont sans doute, à cause de ce biais, par trop défavorables à

l'expérience et parfois injustes à l'égard de ceux qui l'on menée. Nous nous sommes efforcée de combattre ce biais typiquement empirique. Il est inévitable, toutefois, dès lors que les modèles et théories *a priori* sur lesquelles nous nous sommes appuyée sont encore fragmentaires et ne sont pas liés précisément à un dispositif empirique de validation ou de réfutation.

Mais l'histoire de *Débat Local* et d'*Air'Jeunes* n'est pas finie. Une nouvelle génération d'animateurs a pris la relève des fondateurs et s'est donné la mission de ramener la radio à ses principes initiaux, ceux d'une radio communautaire pure. L'ONG canadienne « Développement et Paix » a cessé de la financer, l'obligeant à se remettre en cause et à repenser les conditions de sa pérennité. Par ailleurs, le contexte politique a changé avec la défaite d'Abdoulaye Wade et l'arrivée d'un nouveau Président de la République, Macky Sall. Une réforme de la décentralisation prévue après les élections locales de 2014 dans le but de donner de nouvelles compétences aux communes est en chantier. Ces événements sont-ils les signes avant-coureurs ou précurseurs d'un renouvellement du système politique sénégalais¹ qui pourrait être plus favorable au modèle d'émission politique d'une radio communautaire ? *Air'Jeunes* va-t-elle trouver en elle les forces de son redressement ? L'émission va-t-elle faire du renouvellement politique - qui met en avant une approche moins aristocratique de l'élection, qui promeut une vision plus matérielle de l'action publique - une base de renaissance ? Le contexte journalistique est aussi en cours de restructuration rapide, sous la force de la concurrence et sous la pression de la montée des nouvelles technologies. Le modèle de journalisme politique organisé autour du pôle légitimisme/antagonique va-t-il laisser la place à un modèle plus favorable à un journalisme politique d'argumentation et de discussion fondé sur des codes plus ouverts à la rationalité que ceux qui se sont imposés depuis la libéralisation de la presse et des médias ?

Toutes ces évolutions qui peuvent avoir une composante structurelle forte sont de nature à impulser une nouvelle dynamique à la radio. Les évolutions futures seront très utiles pour valider ou invalider les hypothèses théoriques qui fondent ces analyses. Elles permettront de mieux répondre à deux questions que toutes les analyses historico-structurelles rencontrent : les dynamiques que nous avons saisies ont-elles atteint leur régime de stabilité ou n'avons-nous étudié qu'une phase limitée initiale (de montée en puissance) de leur déploiement ? Ce

¹ Voir Annexe 1-Le Politique au Sénégal.

que nous saisissons est-il principalement déterminé par la dynamique endogène de notre objet ou par le contexte dans lequel cette dynamique s'inscrit ? Ou encore, nos conclusions sont-elles trop précoces ?

Élargir l'information

Nous nous sommes très souvent heurtée à l'insuffisante information disponible. Cela peut être de notre fait. Nous avons pu exploiter nombre d'entretiens du fait que nous n'avions pas assez d'informations sur les caractéristiques sociales de nos interlocuteurs pour leur donner un sens et en analyser le contenu. La collecte de ces informations individuelles pertinentes est aisée pour les personnes que notre enquête nous amenait à rencontrer souvent, comme les animateurs, les responsables politiques ou les journalistes. Elle est beaucoup plus difficile pour les personnes dont la rencontre est aléatoire, les auditeurs. Elle suppose des entretiens longs sur des domaines personnels voir intimes. Deux exigences auxquelles les Pikinois ne sont pas disposés facilement à sacrifier : ils manquent toujours de temps et de patience ; ils sont pudiques et méfiants. Nous nous sommes limitée à trois observations et enquêtes partielles en situation d'écoute. Une enquête approfondie - qui évidemment aurait le désavantage d'être pour partie rétrospective - auprès des auditeurs - et de ceux qui n'écoutent pas la radio - compléterait utilement les analyses menées et les conclusions qui en ont été dégagées.

Notre travail a souffert du manque d'une information qu'il nous était impossible de collecter mais qui pourtant nous aurait apporté des éléments d'analyse fondamentaux, c'est celle qui concerne l'audience des médias et leurs usages. Il nous a été difficile de nous faire une idée précise du système médiatique pikinois et de la place de *Débat Local* et d'*Air'Jeunes* dans ce système. Cette absence de « canon de 75¹ » pour reprendre l'expression de B. Le Grignou - pour montrer à la fois l'insuffisance et la nécessité de ces outils - nous a souvent obligée à avancer à tâtons dans un univers médiatique obscur. Cette étude d'audience dépasse les forces d'un chercheur isolé ; elle pourrait faire l'objet d'un programme de recherches mobilisant plusieurs chercheurs, voire équipes.

¹ Voir Le Grignou B. (2003), *Du côté du public. Usages et réceptions de la télévision*, op. cit. pp. 64-70.

Comparer les dispositifs de participation citoyenne

Nous avons étudié un objet « petit » par la taille et par le poids : une émission d'une radio communautaire, d'une banlieue d'une capitale d'un pays en voie de développement, d'une région parmi les plus pauvres. Nous connaissons les avantages mais aussi les inconvénients méthodologiques d'un tel parti-pris. Nous nous sommes efforcée de limiter les inconvénients en adoptant une démarche à caractère structurelle visant à éclairer les déterminations externes de notre objet, les facteurs exogènes susceptibles d'en expliquer la structure et la dynamique. Mais ces causalités externes sont difficiles à identifier précisément. Elles laissent une place importante à l'interprétation. Dans un tel contexte théorique, l'analyse comparative est d'un grand secours. D'autres études sur d'autres radios communautaires, sur notre terrain (à Pikine) ou proche de notre terrain (au Sénégal ou dans les pays proches) ou très éloignés de ce dernier nous auraient été très utiles¹. Sans doute parce que notre objet est « petit » et donc déclassé et déclassant dans la hiérarchie des objets dignes d'être étudiés par un chercheur, de telles études qui auraient pu servir de base à une comparaison n'existent pas ou existent peu ou lorsqu'ils existent ils sont pris dans des logiques promotionnelles (pour l'obtention de subventions ou d'aides) qui les discréditent ou les disqualifient au regard des normes scientifiques d'objectivité.

Nous nous sommes efforcée de pallier cette pénurie de points de comparaison en recourant à notre propre expérience de journaliste et de rédactrice en chef d'une autre radio communautaire. La multiplication des études de radios communautaires ou de dispositifs s'inspirant de ce modèle permettrait de conforter par l'utilisation de la méthode comparative les analyses de cette étude, même si l'usage rigoureux de cette méthode exige d'être entouré de précautions. Des entretiens que nous avons pu mener avec les animateurs d'autres radios communautaires, nous avons tiré la conclusion que ces radios dont la communauté d'ancrage est de petite taille et très intégrée économiquement et sociologiquement étaient placées dans de meilleures conditions pour satisfaire les conditions d'une radio communautaire pure. On retrouve là, la problématique habituelle de la démocratie directe et de l'importance de la taille de la collectivité sur sa possibilité, ce qui confirme le lien étroit entre le modèle de la radio communautaire et la démocratie directe - par opposition à la démocratie participative. Cette

¹ Nous nous sommes néanmoins beaucoup appuyée sur les études disponibles portant sur les émissions interactives, surtout en France, qui sont mentionnées dans le texte.

observation suggère que l'analyse de l'émission *Débat Local* et de la radio *Air'Jeunes* serait enrichie par une étude comparative systématique avec des radios communautaires rurales.

Personnaliser et subjectiviser

Les analyses que nous avons menées reposent sur une utilisation des entretiens que nous avons exposée dans l'introduction qui privilégie la comparaison des extraits d'entretiens avec différentes personnes sur une même thématique. Nous avons explicité les raisons pour lesquelles nous avons fait ce choix et renoncé à une lecture plus biographique de ces entretiens. Cette lecture nous aurait conduite à tenter d'interpréter les entretiens à la seule lumière des caractéristiques des enquêtés et à chercher à dégager une cohérence, même contradictoire, entre les conceptions et pratiques individuelles qui pouvaient se dégager du croisement de leurs rapports à différentes questions sociales, économiques, politiques ou culturelles, tels que les entretiens peuvent les laisser voir. Restituer cette unité individuelle dans ses formes et dans ses fondements - l'histoire des individus - rapproche de la vérité psychologique des agents sociaux ou de leur vérité sociologique, c'est-à-dire de leur système de dispositions individuelles (ce que l'on appelait naguère le tempérament et que les sociologues ont appelé, après N. Elias, leur habitus, ici pris en tant que principe de cohérence et d'unité individuelle indépendamment des hypothèses que l'on peut faire sur le processus de production de cet habitus). Elle permet de reconstruire par la pensée et l'analyse l'acteur social qui nous fait face dans sa réalité pleine et entière dans des termes conformes aux catégories ordinaires de la perception des êtres humains. C'est de cette façon, par exemple, que l'on peut appréhender avec un peu de rigueur - au-delà des préjugés ou reconstructions mentales fondées sur l'analogie consciente ou inconsciente - ce qu'est un animateur d'une radio communautaire : en rassemblant dans un tableau d'ensemble ses propos fragmentés sur des sujets divers tels que sa conception d'une radio communautaire, son sentiment sur les hommes politiques, etc. et l'observation de sa pratique. Cette entreprise pour être complète et ne pas conduire à des substantialisations fallacieuses doit aussi être comparative (c'est-à-dire expliquer les éléments constitutifs des acteurs sociaux - les dispositions - par leur opposition terme à terme dans une logique de distinction symbolique et de lutte pour les intérêts matériels).

On pourrait penser qu'une telle entreprise devrait être un préalable à la présentation rigoureuse de tout travail s'inscrivant dans une démarche sociologique. En fait, elle ne peut être menée qu'après que l'ensemble du système dans lequel s'inscrivent les pratiques de ces agents a été étudié car ces dispositions tirent une large part de leurs caractéristiques des exigences de reproduction de ce système. Mais reprendre les questions traitées sous l'angle du fonctionnement d'ensemble du système sous l'angle du fonctionnement des agents qui le constituent et l'animent est une sorte de bouclage qui assure la cohérence de l'analyse et ne peut que l'enrichir. Cet aller et retour est imposé - dans des termes proprement empruntés à P. Bourdieu - du fait que l'habitus est une structure à la fois structurée et structurante. Explorer les deux angles d'analyses simultanément - restituer conjointement la cohérence du système et restituer l'unité des agents - et vérifier leur congruence ou leur discordance - assure que le rapport dialectique entre les agents et la structure - l'habitus et le champ - n'est pas un moyen facile d'échapper par des effets de miroir ou d'allers et retours incessants aux exigences scientifiques de la preuve mais un moment fondamental vérifiable de la théorie structurelle ou structuraliste de la pratique des acteurs sociaux.

Cette reconstruction individuelle des acteurs sociaux enrichirait l'analyse des stratégies individuelles que nous avons développée et mise au cœur de la dynamique de *Débat Local* et d'*Air Jeunes*. Elle permettrait de préciser les phénomènes mimétiques qui sous-tendent l'alignement de *Débat Local* sur les émissions identiques ou comparables des radios ordinaires.

Approfondir l'analyse des codes

L'opposition entre le journalisme légitimiste et le journalisme antagonique et la structure duale du journalisme est une pièce importante de ce travail. Elle découle de notre connaissance personnelle - du fait de notre fréquentation quotidienne de ces acteurs - du monde du journalisme politique pikinois (et au-delà sénégalais). Elle a été confirmée par une analyse systématique que nous avons faite des médias à Pikine à différents moments (lors de nos enquêtes de terrain) : nous avons alors systématiquement comparé les contenus politiques des articles des principaux titres et des émissions des principales stations. Elle nous a été aussi inspirée *a contrario* par la lecture des études existantes sur les médias sénégalais qui présentent le journalisme politique comme opposant des journalismes favorables à des partis

politiques spécifiques comme la presse d'opinion des grands pays à démocratie différente de celle du Sénégal¹. Cette présentation ne correspondant pas à notre perception et nos observations, nous a obligée à reformuler un modèle alternatif plus proche de notre expérience et de nos constats. Ce modèle nous a paru, de plus, confirmé - en quelque sorte par une conformité structurelle - par le fonctionnement du monde journalistique au Sénégal, et notamment sa très grande intégration corporatiste, ainsi que par les spécificités du politique sénégalais.

Des analyses plus spécifiques pourraient cependant étayer ces conclusions. Elles exigeraient la mise en œuvre des méthodes d'analyse usuelles spécifiques à l'analyse linguistique des codes sous-tendant les ensembles discursifs et interactifs². Ces analyses permettraient d'enrichir les éléments fondamentaux des codes que nous avons retenus et que nous avons pu identifier.

Radio communautaire et internet

La vie politique à Pikine est encore peu influencée par internet et les nouvelles pratiques politiques que cette nouvelle technologie permet. C'est pour cette raison qu'internet est peu présent dans notre étude. Pourtant il ne nous échappe pas que le média internet présente de fortes analogies avec le média radio communautaire. Ils procèdent l'un et l'autre d'un même refus de la médiation et de la professionnalisation (ce que certains ont appelé l'idéologie libérale libertaire) et de la promotion de la communication horizontale au détriment de la communication verticale et institutionnelle. Ils entretiennent avec le politique - tout particulièrement le principe électif - des rapports similaires. Ils sont soumis à des tensions et des contradictions semblables. Au-delà de la diversité et de la multiplicité des pratiques qu'ils autorisent chacun, ils sous-tendent des expériences comparables, dans le cadre de technologies différentes. À partir d'une problématique voisine de celle de ce travail sur la prise de parole sur internet, D. Cardon a élaboré un tableau des vertus et faiblesses de la forme politique de l'internet³. Dans la catégorie des premières, il compte la présupposition d'égalité, la libération des subjectivités, le public par le bas, les formes de coopérations

¹ Voir Loum Nd. (2003), *Les médias et l'État au Sénégal*, op. cit ; Mbow M. (2005), *Éthique, déontologie et régulation de la presse écrite au Sénégal*, op. cit.

² Voir Cardon D. (2007), « Le style délibératif de la blogosphère citoyenne », *Hermès*, n°47, pp. 51-58.

³ Voir Cardon D. (2009), « Vertus démocratiques de l'Internet », *La vie des idées*, <http://www.laviedesidees.fr>; Cardon D. (2010), *La démocratie sur internet. Promesses et limites*, Paris, Éditions Seuil.

faibles, l'auto-organisation, la légitimité ex post. Selon D. Cardon : « Internet pousse les murs de l'espace public, tout en enlevant le plancher¹ », c'est ce qu'il appelle « la démocratie internet ». Ces promesses recourent les critères que nous avons identifiés comme étant constitutifs de la radio communautaire pure. Toutefois, les deux médias se distinguent fortement à maints égards, notamment du fait que le public de la radio communautaire est prédéfini, limité et s'impose à elle alors qu'internet tend à un élargissement radical, endogène et sans limite de l'espace public. C'est une des raisons pour lesquelles les faiblesses d'internet recensées par D. Cardon - exclusion des immobiles, dépolitisation narcissique, fin de la vie privée, fragilité des engagements, écrasement de la diversité - différent dans une large mesure de celles que l'on peut reconnaître aux radios communautaires, à supposer que l'on raisonne en terme de faiblesses.

Ce rapprochement rapide et sommaire invite cependant à prolonger notre étude dans deux directions. D'abord empiriquement, il est probable que Pikine ne restera pas longtemps à l'écart du développement général d'internet, déjà en cours dans la société sénégalaise. Les cybercafés prolifèrent et l'usage (encore hors de prix pour les Pikinois) du « web » sur les téléphones portables se développe. Il sera fructueux d'observer comment *Débat Local* s'articule avec le déploiement d'un moyen de discussion directe entre les citoyens et les élus, tout en gardant à l'esprit qu'internet suppose la maîtrise de la langue écrite. Va-t-il résister ? Vont-ils se compléter ? Ensuite, théoriquement, une comparaison complète du modèle de la radio communautaire avec les échanges sur le « web » permettrait de préciser la conceptualisation que nous avons faite de la radio communautaire et de sa forme politique par la prise en compte des éléments théoriques développés par les théoriciens d'internet et plus précisément de ses usages politiques.

¹ *Idem*, p. 10.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages, rapports, thèses et mémoires

Agence française de développement (version provisoire) (2005), *Profil environnemental des villes de Pikine et Guédiawaye. Programme d'Accra (2008), Forum à haut niveau*, Dakar, République du Sénégal, la Coopération belge au développement, IAGU, UN-Habitat, <http://www.afd.fr>.

Amarc (1995), *Les ondes pour la liberté*, Dakar, <http://www.amarc.org>.

Amin S. (1976), *L'impérialisme et le développement inégal*, Paris, Éditions de Minuit.

Anderson N., Schwartz O. (2011), *Le Hobo, sociologie du sans-abri. L'empirisme irréductible*, Paris, Armand Colin.

Arendt H. (1974), *Vies politiques*, Paris, Gallimard.

Bacqué M. H., Mechmache M. (juillet 2013), *Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires*, Paris, Ministère de l'Égalité des territoires et du Logement, <http://www.ville.gouv.fr/IMG/pdf/rapport-participation-habitants.pdf>.

Bacqué M. H., Rey H., Sintomer Y. (2005), *Gestion de proximité et démocratie participative. Une perspective comparative*, Paris, La Découverte.

Balima S. T., Frère M. S. (2003), *Médias et communications sociales au Burkina Faso. Approche socioéconomique de la circulation de l'information*, Paris, L'Harmattan.

Banegas R. (2003), *La démocratie à pas de caméléon. Transition et imaginaires politiques au Bénin*, Paris, Karthala (coll. Recherches Internationales).

Banque mondiale (2002), *Qualité de la croissance*, Bruxelles, Éditions Banque mondiale-De Boeck Université.

Baudrillard J. (1981), *Simulacres et simulation*, Paris, Éditions Galilée.

Bayart J. F. (2006) (2^e édition), *L'État en Afrique. La politique du ventre*, Paris, Fayard.

Beaud P. (1984), *La société de connivence. Médias, médiations et classes sociales*, Paris, Aubier.

Beaud S., Weber F. (1997), *Guide de l'enquête de terrain*, Paris, La Découverte.

Beck L. (2008), *Brokering Democracy in Africa. The Rise of Clientelist Democracy in Senegal*, New York, Palgrave, Macmillan.

Beck R. M., Wittmann F. (eds) (2004), *African Media Cultures. Transdisciplinary Perspectives*, Cologne, Rüdiger Köppe.

- Bennani-Chraïbi M., Fillieule O. (dirs.) (2003), *Résistances et protestations dans les sociétés musulmanes*, Presses de Sciences po.
- Bidima J. G. (1997), *La palabre. Une juridiction africaine*, Éditions Michalon.
- Bierschenk T., Chauveau J. P., Olivier de Sardan J. P. (2000), *Courtiers en développement. Les villages africains en quête de projets*, Paris, Karthala.
- Bierschenk T., Olivier de Sardan J. P. (dirs.) (1998), *Les pouvoirs au village : le Bénin rural entre démocratisation et décentralisation*. Paris, Karthala.
- Bissiliat J. (dir.) (1996), *Femmes du Sud, chefs de famille*, Paris, Khartala.
- Bizeul D. (2003), *Avec ceux du FN. Un sociologue au Front National*, Paris, La Découverte.
- Blondiaux L. (2008), *Le nouvel esprit de la démocratie. Actualité de la démocratie participative*, Collection La république des idées, Paris, Seuil.
- Blondiaux L. et al. (1999), *La démocratie locale, représentation participation et espace public*, Paris, PUF.
- Blundo G (dir.) (2000), *Monnayer les pouvoirs .Espaces, mécanismes et représentations de la corruption*, Paris, PUF, Genève, IUED.
- Blundo G., Olivier de Sardan J. P. (2007), *État et corruption en Afrique : une anthropologie comparative entre fonctionnaires et usagers (Bénin, Niger, Sénégal)*, Paris, Karthala.
- Boismenu G., Hamel P., Labica G. (dirs.) (1992), *Les formes modernes de la démocratie*, Paris, L'Harmattan.
- Boltanski L. (2007), *La souffrance à distance. Morale humanitaire, médias et politique. La présence des absents*, Paris, Gallimard, Folio Essais.
- Boulc'h S. (2003), *Radios communautaires en Afrique de l'Ouest. Guide à l'intention des ONG et des bailleurs de fonds*, Bruxelles, Échos du COTA.
- Boulc'h S. (2008), *Plaidoyer pour l'appui des radios locales de service aux communautés en Afrique de l'Ouest. Guide à l'intention des ONG et des bailleurs de fonds*, Bruxelles, Échos du COTA et IPAO.
- Bourdieu P. (1979), *La distinction. Critique sociale du jugement*, coll. Le sens commun, Éditions de Minuit.
- Bourdieu P. (1982), *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Paris, Éditions Fayard.
- Bourdieu P. (2000), *Esquisse d'une théorie de la pratique*, Paris, Éditions du Seuil

- Bourdieu P. (2008), *Sur la télévision. Suivie de l'emprise du journalisme*, Paris, Raisons d'Agir, Éditions Seuil.
- Bourdieu P. (2012), *Sur l'État. Cours au Collège de France (1989-1992)*, Paris, Raisons d'agir, Éditions Seuil.
- Bourdieu P., Passeron J. C. (1970), *La reproduction. Éléments pour une théorie du système d'enseignement*, Paris, Éditions de Minuit.
- Braconnier C., Dormagen J. Y. (2007), *La démocratie de l'abstention*, Paris, Gallimard.
- Brauman R. (1996), *Humanitaire : le dilemme*, Paris Textuel, coll. « Conversations pour demain ».
- Briquet J. L., Sawicki F. (dirs.) (1998), *Le clientélisme politique dans les sociétés contemporaines*, Presses Universitaires de France.
- Brisset-Foucault F. (2011), *Prendre la parole en Ouganda. Critique et citoyenneté sous l'hégémonie du mouvement de résistance nationale(NRM)*, Doctorat de Science politique, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.
- Brosseau J. M., Soncin J. (1998), *Créer, gérer et animer une radio*, Paris, G.R.E.T.
- Bugnicourt J., Diallo A. (1991), *Set Setal : des murs qui parlent. Nouvelle culture urbaine à Dakar*, Dakar, Enda-Tiers Monde.
- Bulle S. (1999), *Gestion urbaine et participation des habitants : quels enjeux, quels résultats ? Le cas de Yeumbeul, Sénégal*, Paris, Unesco.
- Cabin P., Dortier J. F. (2008), *La communication. Etat des savoirs*, Éditions Sciences Humaines.
- Calame-Griaule G. (1987), *Ethnologie et langage. La parole chez les Dogon*, Paris, Institut d'Ethnologie.
- Cardon D. (2010), *La démocratie sur internet. Promesses et limites*, Paris, Éditions Seuil.
- Cassirer H. (1974), *Les moyens d'information dans un contexte africain. Évaluation du projet pilote du Sénégal*, Paris, Unesco.
- Castel R. (1999), *Les métaphores de la question sociale : une chronique du salariat*, coll. Folio, Éditions Gallimard.
- Cesti (juillet 2006), *Les normes professionnelles qui régissent l'activité des journalistes et des entreprises de communication : analyse des pratiques nationales et internationales*, www.cesti.ucad.sn.
- Chalaby J. (1998), *The invention of journalism*, London, McMillan-St Martin's Press.

- Charaudeau P., Ghiglione R. (1997), *La parole confisquée. Un genre télévisuel : le talk-show*, Paris, Dunod.
- Charpentier I. (dir.) (2006), *Comment sont reçues les œuvres*, Paris, Éd. Creaphis.
- Cissé B. (2007), *Confréries et communauté politique au Sénégal*, Paris, L'Harmattan.
- Claeys P. H., Frogner A. P. (dirs.) (1995), *L'échange politique*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles.
- Clastres P. (1974), *La Société contre l'État*, Paris, Éditions de Minuit.
- Collovald A., Lechien M. H., Rozier S., Willemez L. (2002), *L'humanitaire ou le management des dévouements. Enquête sur un militantisme de « solidarité internationale » en faveur du Tiers-Monde*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, Collection Respublica.
- Considerant V. (1850), *La solution ou le gouvernement direct du Peuple*, Paris, Librairie Phalanstérienne.
- Copans J. (1988), *Les marabouts de l'arachide. La confrérie mouride et les paysans du Sénégal*, Paris, L'Harmattan.
- Coulibaly A. L. (2003), *Wade, un opposant au pouvoir, l'Alternance piégée ?*, Éditions Sentinelles.
- Coulibaly A. L. (2007), *La ressuscitée*, Paris, L'Harmattan.
- Cour des comptes du Sénégal (2008), *Des irrégularités récurrentes*, Dakar, Sénégal, Cour des Comptes, <http://www.courdescomptes.sn/>
- Daloz J. P. (2002), *Élites et représentations politiques : la culture de l'échange inégal au Nigéria*, Pessac, Presses Universitaires de Bordeaux.
- Dauvin P., Siméant J. (2002), *Le travail humanitaire. Les acteurs des ONG du siège au terrain*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Détienne M. (2003), *Qui veut prendre la parole ?*, Paris, Seuil.
- Dia M. (1985), *Mémoires d'un militant du Tiers-Monde*, Paris, Publisud.
- Dia S. (1987), *De la TSF coloniale à l'ORTS : évolution de la place et du rôle de la radiodiffusion au Sénégal (1911-1986)*, Thèse de 3ème cycle, Université Bordeaux III.
- Diagne Y. (2005), *Radios communautaires, outil de développement au Sénégal*, DEA de Communication, sous la direction de Caroline Ulmann, Université Paris 13 (Villetaneuse).
- Diop A. K. (2010), *La problématique de l'assainissement dans le département de Pikine (Sénégal)*, DEA de Géographie, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, www.memoireonline.com.

- Diop M. C. (2003), *La société sénégalaise entre le local et le global*, Paris, Karthala.
- Diop M. C. (2003), *Le Sénégal à l'heure de l'information. Technologies et société*, Paris, Karthala.
- Diop M. C. (dir.) (1992), *Sénégal. Trajectoires d'un État*, Dakar, Codesria.
- Diop M. C. (dir.) (2002), *Le Sénégal contemporain*, Paris, Karthala.
- Diop M. C., Diouf M (1990), *Le Sénégal sous Abdou Diouf. État et Société*, Paris, Karthala
- Donnat O. (dir.) (2003), *Regards croisés sur les pratiques culturelles*, Paris, La Documentation française.
- Elias N. (2008), *La Société de cour*, Flammarion, collection Champs.
- Fall A. S. (1979), *La grève des Battù*, Dakar, Nouvelles Éditions Africaines.
- Fall I. M. (2012), *Sénégal. Une démocratie « ancienne » en mal de réforme. L'État de la démocratie et de la participation politique au Sénégal*, Afrimap, Osiwa, <http://www.uip.org>.
- Fay C., Koné Y. F., Quiminal C. (dirs) (2006), *Décentralisation et pouvoirs en Afrique : en contrepoint, modèles territoriaux français*, Paris, IRD.
- Faye M. (2008), *Presse privée écrite en Afrique francophone : enjeux démocratiques*, Paris, L'Harmattan.
- FMI et Banque mondiale (décembre 1999), *Cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté. Questions d'ordre opérationnel*, <http://www.imf.org>.
- Foucault M. (1970), *L'ordre du discours*, Paris, Gallimard.
- Fraser C., Estrada S. (2001), *Manuel de la radio communautaire*, Unesco.
- Frère M. S. (2000), *Presse et démocratie en Afrique francophone. Les mots et les maux de la transition au Bénin et au Niger*, Paris, Karthala.
- Fromentin T., Wojcik S. (2008), *Le profane en politique. Compétences et engagements du citoyen*, Paris, L'Harmattan.
- Gagnon. L. (1996), *L'administrateur de la radio communautaire. Un guide pratique*, Montréal, Éditions Arc Québec.
- Gateaud J. Y. (février 2002), *L'accord de partenariat entre les États ACP et la Communauté européenne*, Commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale Assemblée nationale, <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/developpement-pays-acp/accord-cotonou.shtml>.
- Gazibo M., Thiriot C. (dirs) (2009), *Le politique en Afrique. États des débats et pistes de recherche*, Paris, Karthala.

- Gerstlé J. (2004), *La communication politique*, Paris, Dalloz.
- Glevarec H., Macé E., Maiget E. (dirs.) (2008), *Cultural Studies. Anthologie*, Paris, Armand Colin.
- Gouvernement du Sénégal (2006), *Présentation du programme d'appui au programme national de bonne gouvernance du Sénégal. Composante appui aux acteurs non étatiques*, <http://www.pplateforme-ane.sn>.
- Gret M., Sintomer Y. (2005), *Porto Alegre, une démocratie participative*, Paris, La Découverte.
- Guéye B., Damiba L., Diane S. (dirs.) (2011), *Les violences dans le processus électoral au Sénégal de 2000 à 2011*, Dakar, LAREG, Usaid.
- Guéye M. S. D. (2009), *Genre et gouvernance urbaine au Sénégal. La participation des femmes à la gestion urbaine*, Presses Universitaires de Louvain.
- Guignard T. (2010), *Le Sénégal, les Sénégalais et Internet : médias et identité*, Thèse de doctorat en Sciences de l'information et de la communication sous la direction d'Elisabeth Fichez, Université Charles de Gaulle, Lille 3.
- Habermas J. (1993), *L'Espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, Payot.
- Hall S. (2007), *Politiques des Cultural Studies*, traduit par Christophe Jacquet, Paris, Éditions Amsterdam.
- Heinderyckx F. (2002), *Une introduction aux fondements théoriques de l'étude des médias*, Liège, Éditions CEFAL.
- Hesseling G. (2000), *Histoire politique du Sénégal. Institutions, droit et société* (traduction Catherine Miginiac), Paris, Karthala.
- Hirschman A. O. (1986), *Vers une économie politique élargie*, Paris, Éditions de Minuit.
- Hirschman A. O. (1995), *Défection et prise de parole*, Paris, Fayard.
- Hoggart R. (1970), *La culture du pauvre. Étude sur le style de vie des classes populaires en Angleterre*, présenté par Jean-Claude Passeron, Collection Le sens commun, Paris, Edition de Minuit.
- Institut Panos Afrique de l'Ouest et Cierro (1997), *Guide du radiodiffuseur*, Dakar-Ouagadougou, Panos.
- Jaffrelot C. (dir.) (2000), *Démocratie d'ailleurs, démocraties et démocratisation hors d'Occident*, Paris, Karthala.

- Jaglin S., Dubresson A. (1993), *Pouvoirs et cités d'Afrique noire. Décentralisation en question*, Paris, Éditions Karthala.
- Kanouté M. B. (2006), *Manuel du budget participatif en Afrique francophone*, vol. 1, ONU-Habitat, Enda Tiers-Monde.
- Kassé El. (2002), *Misères de la presse*, Dakar, Graphi Plus.
- Katz E., Lazarsfeld P. L. (2008), *Influence personnelle*, (traduit de l'anglais par Daniel Cefaï), Paris, Armand Colin.
- Lasswell H. D. (1927), *Technique de propagande dans la première guerre mondiale*, Cambridge, Massachusetts, MIT Press.
- Lazarsfeld P., Berelson B., Gaudet H. (1948), *The People's Choice*, New York, Columbia University Press.
- Le Grignou B. (2003), *Du côté du public. Usages et réceptions de la télévision*, Paris, Economica, coll. « Études politiques ».
- Leguy C. (2001), *Le proverbe chez les Bwa du Mali. Parole africaine en situation d'énonciation*, Paris, Karthala.
- Lenoble-Bart A., Tudesq A. J. (2008), *Connaître les médias d'Afrique subsaharienne. Problématiques, sources et ressources*, Paris, Karthala.
- Lohisse J. (2006), *La communication. De la transmission à la relation*, Bruxelles, Éditions De Boeck.
- Loquai C. (2001), *Priorités stratégiques et défis opérationnels de l'appui européen à la décentralisation démocratique dans le contexte de l'Accord de Cotonou*, Document de réflexion ECDPM n°24, Maastricht, ECDPM, <http://www.oecd.org/fr/social/reductiondelapauvreteetdeveloppementsocial>.
- Loum Nd. (2003), *Les médias et l'État au Sénégal. L'impossible autonomie*, Paris, L'Harmattan.
- Mairie de Guédiawaye (mai 2002), *La gestion de la participation citoyenne dans la commune d'arrondissement de Ndiareme Limamoulaye (Guédiawaye)*, Guédiawaye.
- Mané M. (2012), *Les valeurs culturelles des confréries musulmanes au Sénégal*, Dakar Unesco.
- Manin B. (1996), *Principes du gouvernement représentatif*, Paris, Flammarion.
- Marcuse H. (1968), *L'homme unidimensionnel*, Paris, Éditions de Minuit.

- Marie A. (1997), *L'Afrique des individus. Itinéraires citadins dans l'Afrique contemporaine (Abidjan, Bamako, Dakar, Niamey)*, Paris, Karthala.
- Mattelart A., Mattelart M. (2004), *Histoire des théories de la communication*, Paris, La Découverte.
- Mattelart A., Neveu E. (2003), *Introduction aux Cultural Studies*, Paris, La Découverte, Collections Repères.
- Mattelart T. (dir.) (2002), *La mondialisation des médias contre la censure. Tiers Monde et audiovisuel sans frontières*, Ina-De Boeck, Paris, Bruxelles.
- Mauss M. (2007), *Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques (1925). Introduction de Florence Weber*, Paris Quadrige, PUF.
- Mayoukou C. (1994), *Le système des tontines en Afrique*, Paris, L'Harmattan.
- Mbow M. (2005), *Éthique, déontologie et régulation de la presse écrite au Sénégal*, Mémoire de DEA sous la direction d'Annie Lenoble-Bart, Université Michel de Montaigne, Bordeaux 3.
- Mc Bride S. (1980), *Voix multiples, un seul monde. Communication et société d'aujourd'hui et demain*, Paris, La Documentation française.
- McCourt W., Minogue M. (dir.) (2001), *The Internationalization of Public Management: Reinventing the Third World State*, Edward Elgar, Cheltenham (Royaume-Uni), Northampton (Etats-Unis).
- Médard J. F. (dir.) (1991), *États d'Afrique noire : formation, mécanismes et crise*, Paris, Karthala.
- Mehl D. (1996), *La télévision de l'intimité*, Paris, Seuil.
- Mengue M. T., Boukongou J. D. (dirs) (2004), *Comprendre la corruption au Cameroun*, Yaoundé, Presses de l'Université catholique de Côte d'Ivoire.
- Metodjo A. K. (2008), *Devenir maire en Afrique. Décentralisation et notabilités locales au Bénin*, Paris, L'Harmattan.
- Michels R. (1971) (réédité avec une préface de René Rémond), *Les partis politiques. Essai sur les tendances oligarchiques des démocraties*, Paris, Flammarion.
- Ministère de la Décentralisation et des Collectivités locales (novembre 2007), *Les premières assises de la décentralisation au Sénégal*, Dakar, Sénégal, http://www.sendeveloppementlocal.com/Ministere-de-la-Decentralisation-et-des-Collectivites-locales_r1.html

- Minvielle J. P., Diop A., Niang A. (2005), *La pauvreté au Sénégal. Des statistiques à la réalité*, Paris, Khartala.
- Ndiaye F. (1969), *Formation, composition et fonctionnement des groupes d'écoute de la radio éducative rurale. Projet pilote*, Dakar, Unesco.
- Ndione E. S., Gueye O. (2009), *Pikine aujourd'hui et demain. Diagnostic participatif de la ville de Pikine*, Dakar, Enda Graf Sahel.
- Ndoye O. (dir.) (2003), *Le sexe qui rend fou. Approche clinique et thérapeutique*, Dakar, Présence Africaine.
- Neveu C. (1999), *Espace public et engagement politique. Enjeux et logiques de la citoyenneté locale*, Paris, L'Harmattan.
- Neveu C. (2003), *Citoyenneté et espace public. Habitants, jeunes et citoyens dans une ville du Nord*, Lille Presses universitaires du Septentrion.
- Neveu E. (2009) (3^{ème} édition), *Sociologie du journalisme*, Paris, La Découverte.
- Neveu E., François B. (dirs.) (1999), *Espaces publics mosaïques. Acteurs, arènes et rhétoriques des débats publics contemporains*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- Ngaidé M., Cissé Chambaz R. (juin 2007), *Contribution à la Réforme de la décentralisation, genre et décentralisation au Sénégal*, Ministère de la Décentralisation et des Collectivités locales, et Unifem, http://www.iiedsahel.org/IMG/pdf/Genr_Decimalisaton_10_07.pdf.
- Niane J. C. et alli (1991), *Set Setal. La seconde génération des barricades*, Dakar, Éditions Sud.
- OCDE (2005), *Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement*, Paris, OCDE, <http://www.oecd.org>.
- OCDE et CAD (1996), *Le rôle de la coopération pour le développement à l'Aube du XXI^{ème} siècle*, Paris, OCDE, <http://www.oecd.org>.
- Office des Nations-Unies contre la drogue et le crime (2011), *Programme régional pour l'Afrique de l'Ouest 2010-2014*, New York, Nations-Unies, <http://www.unodc.org>.
- Pech Th., Padis M. C. (2004), *Les multinationales du cœur. Les ONG, la politique et le marché*, Éditions Seuil, Collection La République des idées.
- PEFA (Public expenditure and financial accountability) (2009), *Les performances de la ville de Dakar. Évaluation de la gestion des finances publiques*, Dakar, <http://www.extpdf.com/pefa-senegal-2009-pdf.html>

Plan International, Save The Children Sweden (2005), *Recherche-action sur les violences faites aux enfants en milieu scolaire et extrascolaire au Sénégal : étude des cas des départements de Pikine, Rufisque et Guédiawaye*, <https://plan-international.org/apprendresanspeur/rapport-la-violence-faite-aux-enfants-en-milieu-scolaire-au-senegal>.

Proudhon P. J. (1868), *Les confessions d'un révolutionnaire. Pour servir à la Révolution de Février*, Paris, Verboeckhoven.

Quantin P. (dir.) (2004), *Voter en Afrique, comparaisons et différenciations*, Paris, L'Harmattan.

Quarmyne W. (2003), *Radios communautaires. Apprendre à participer*, Institut Panos Afrique de l'Ouest.

Ramond C. (dir.) (2010), *René Girard. La théorie mimétique : de l'apprentissage à l'apocalypse*, Paris, Presses Universitaires de France.

Reisen H. (2004), *Financer les Objectifs du millénaire pour le développement : nouvelles approches*, Paris, OCDE, <http://www.oecd.org>.

Renahy N. (2006), *Les gars du coin. Enquête sur une jeunesse rurale*. Paris, La Découverte
République du Sénégal (2006), *DSRP II (Document stratégique pour la croissance et la réduction de la pauvreté 2006-2010)*, Dakar, Ministère de l'Économie et des Finances, <http://www.gouv.sn>.

République du Sénégal, région de Dakar, ville de Pikine (2006), *Présentation du Plan directeur d'urbanisme de Dakar Horizon 2025*, Dakar, Division de l'aménagement urbain des services techniques de la ville de Pikine.

Revel M., Blatrix C., Blondiaux L., Fourniau J.-M., Hériard Dubreuil B., Lefebvre R. (dirs.) (2007), *Le Débat public : une expérience française de la démocratie participative*, Paris, La Découverte.

Rieffel R. (1984), *L'Elite des journalistes. Les hérauts de l'information*, Paris, Presse Universitaire de France.

Rieffel R. (2005), *Que sont les médias ? Pratiques, Identités, Influences*, Paris, Gallimard, Collection « Folio actuel ».

Rieffel R. (2010) (3^{ème} édition), *Sociologie des médias*, Ellipses.

Rouquette S. (2001), *L'impopulaire télévision populaire. Logiques sociales, professionnelles et normatives des palabres télévisées (1958-2000)*, Paris, L'Harmattan.

- Rui S. (2004), *La démocratie en débat. Les citoyens face à l'action publique*, Paris, Armand Colin.
- Sagna O. (2001), *Les technologies de l'information et de la communication et le développement social au Sénégal : Un état des lieux*, Genève, UNRISD.
- Sarr F. (1999), *L'entreprenariat féminin au Sénégal : La transformation des rapports de pouvoirs*, Paris, L'Harmattan.
- Sarr I. (2007), *La démocratie en débats. L'élection présidentielle de l'an, 2000 dans la presse quotidienne sénégalaise*, Paris, L'Harmattan.
- Scott J. C. (2008), *La domination et les arts de la résistance. Fragments du discours subalterne*, Éditions Amsterdam.
- Sedel J. (2009), *Les médias et la banlieue*, Lormont, Le Bord de l'eau/INEA.
- Sénat de Belgique (décembre 1999), *Le rôle de la Radio-Télévision des Milles Collines (RTML)*, www.voltairenet.org.
- Senghor L. S., Aziza M. (1980), *La Poésie de l'action : conversations avec Mohamed Aziza*, Paris, Stock.
- Senghor S. (1993), *L'information nationale au journal télévisé sénégalais : contribution à l'étude de la crise des modèles étatiques de développement en Afrique*, Thèse de Doctorat de sciences de l'information et de la communication, sous la direction de André-Jean Tudesq, Université Bordeaux III, Michel de Montaigne.
- Simard G. (1989), *Animer, planifier et évaluer l'action. La méthode du Focus Group*, Laval, Mondia.
- Siméant J. (1998), *La cause des sans-papiers*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Siméant J., Dauvin P. (dirs) (2004), *O.N.G. et Humanitaire*, Paris, L'Harmattan.
- Sintomer Y. (2011), *Petite histoire de l'expérimentation démocratique : tirage au sort et politique d'Athènes à nos jours*, Paris, La Découverte.
- Spies V. (2008), *Télévision, presse people. Les marchands du bonheur*, Éditions De Beock, Collection Médias Recherches.
- Stiglitz J. E. (2002), *La grande désillusion*, Paris, Éditions Fayard.
- Sy J. (dir.) (2000), *Transparence budgétaire et décentralisation participative au Sénégal*, Dakar Sénégal, Aide Transparence.

Tall S. M., Gueye M. B. (2003), *Participation et citoyenneté locale dans le processus de décentralisation au Sénégal : entre mobilisation des ressources et quête d'une démocratie participative*, Bruxelles, Échos du Cota.

Taureg M., Wittmann F. (dirs) (2005), *Entre tradition orale et nouvelles technologies : où vont les mass médias au Sénégal ?*, Dakar, Enda Tiers Monde.

Thiam. I. (2011), *Les aspects du mouridisme au Sénégal*, Marburg, Edition Tectum-verlag

Thiesse A. M. (2000), *Le Roman du quotidien. Lecteurs et lectures populaires à la Belle Époque*, Paris, Seuil.

Tudesq A. J. (1983), *La radio en Afrique noire*, Paris, Éditions Pedone.

Tudesq A. J. (1998), *L'espoir et l'illusion. Actions positives et effets pervers des médias en Afrique subsaharienne*, Talence, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine.

Tudesq A. J. (2002), *L'Afrique parle, l'Afrique écoute*, Paris, Karthala.

Unesco (1997), *L'accès et la participation a produit un ensemble de critères distinctifs pour évaluer le développement des médias communautaires*, <http://publishing.unesco.org>.

Verdier I. (2000), *Sénégal 2000 : les hommes de pouvoir. Le guide permanent*, Paris, Indigo Publications.

Veillot L. (1860), *Çà et là*, Paris, Gaume Frères et Duprey.

Vion R. (1992), *La communication Verbale. Analyse des interactions*, Paris, Hachette.

Weaver D. H., Wilhoit G. C. (1991) (2nd edition), *The american Journalist. A Portrait of U.S. News People and Their Work*, Indiana University Press.

Weber M. (1995), *Économie et société. Les catégories de la sociologie, tome 1*, Plon, Agora.

Zuccarrelli F. (1988), *La vie politique sénégalaise (1940-1988)*, CHEAM.

Articles et contributions

Adjovi E. (2001), « L'état des médias au Bénin », in GRET (Groupe de recherches et d'échanges technologiques, en ligne <http://www.gret.org/parma/fr2/ressource/edm/pdf/benin.pdf>, consulté le 23 septembre 2006.

Adorno T. W., Horkheimer M. (1974), « La production industrielle de biens culturels. Raison et mystification des masses », in *La dialectique de la raison*, Paris, Gallimard, pp. 126-176.

Alahou M. T. (1996), « Les trajectoires d'une reconversion du militantisme associatif au courtage du développement : le cas de Timidria au Niger », *Bulletin de l'APAD*, n°12, <http://apad.revues.org/601>.

- Assogba H. (2010), « Les journalistes béninois en quête de formation », *Les cahiers du journalisme*, n°21, pp. 134-145.
- Awenengo Dalberto S. (2011), « Sénégal : les nouvelles formes de mobilisations de la jeunesse », *Carnets du CAP*, n°15, pp. 37-65.
- Bajoit G. (1988), « Exit, voice, loyalty... and apathy. Les réactions individuelles au mécontentement », *Revue française de sociologie*, 29-2, pp. 325-345.
- Banegas R. (1998), « Marchandisation du vote et consolidation démocratique au Bénin », *Politique Africaine*, n°69, pp. 75-88.
- Beaud S. (1996), « L'usage de l'enquête dans les sciences sociales », *Politix*, n°35, pp. 226-257.
- Bertrand R. (2009), « Habermas au Bengale, ou comment « provincialiser l'Europe », avec Dipesh Chakrabarty », *Political Science, Working Paper Series*, n°40, Lausanne, Université de Lausanne, CRAPUL (Centre de Recherche sur l'Action Politique de l'Université de Lausanne), <http://www.unil.ch/iepi>.
- Blondiaux L. (1996), « Mort et résurrection l'électeur rationnel », *Revue française de science politique*, n°45, pp. 753-791.
- Blondiaux L., Sintomer Y. (2000), « L'impératif délibératif », *Politix*, n°57, pp. 17-35.
- Blundo G. (1995), « Les courtiers du développement en milieu rural sénégalais », *Cahiers d'études africaines*, vol 35, n°137, pp. 73-99.
- Blundo G. (1998), « Décentralisation et pouvoirs locaux. Registres traditionnels du pouvoir et nouvelles formes locales de légitimité », in *Décentralisation, pouvoirs sociaux et réseaux sociaux*, *Bulletin de l'APAD*, n°16, <http://apad.revues.org/543>.
- Blundo G., Olivier de Sardan J. P. (2001), « La corruption quotidienne en Afrique de l'Ouest », *Politique Africaine*, n°83, pp. 8-37.
- Boltanski L., Darré Y., Schiltz M. A. (1984), « La dénonciation », in *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 51, pp. 3-40.
- Bourdieu P. (1976), « Les modes de domination », *Actes de la recherche en science sociale*, vol. 2, n°2-3, pp. 122-132.
- Bourdieu P. (1981), « La représentation politique. Éléments pour une théorie du champ politique », in *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°36-37, pp. 3-24.
- Bourdieu P. (1984), « La délégation et le fétichisme politique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°52, pp. 49-55.

- Bourdieu P., Passeron J.C. (1963), « Sociologues des mythologies et mythologies des sociologues », *Les temps modernes*, n°211, pp. 998-102.
- Bourgeois M. (1975), « Dissoo ou le malaise paysan au Sénégal », *Éthiopiennes*, n°7, <http://ethiopiennes.refer.sn>.
- Brants K. (2003), « De l'art de rendre la parole populaire...ou qui a peur de l'infotainment ? », *Réseaux*, n°118, pp. 135-166.
- Bregman D. (1996), « Le cadrage du débat public : le projet de CSG », *Réseaux*, n°75, pp. 111-113.
- Cardon D. (1995), « « Chère Menie... ». Émotions et engagements de l'auditeur de Menie Grégoire », *Réseaux*, vol. 13, n°70, pp.41-78.
- Cardon D. (1995), « Comment se faire entendre ? Les prises de parole des auditeurs de RTL », *Politix*, n°31, pp. 145-186.
- Cardon D. (2007), « Le style délibératif de la blogosphère citoyenne », *Hermès*, n°47, pp. 51-58.
- Cardon D. (2009), « Vertus démocratiques de l'Internet », *La vie des idées*, <http://www.laviedesidees.fr>
- Cardon D., Heurtin J. Ph., Lemieux C. (1995), « Parler en public », *Politix*, vol. 8, n°31, pp. 5-19.
- Casswell N. (1984), « Autopsie de l'ONCAD : La politique arachidière au Sénégal, 1966-1980 », *Politique Africaine*, n°14, pp. 39-73.
- Champagne P. (1971), « La télévision et son langage, l'influence des conditions sociales de réception sur le message », *Revue française de sociologie*, vol. 12, n°3, pp. 406-430.
- Cohen S. (2004), « ONG, altermondialistes et société civile internationale », *Revue française de science politique*, vol. 54, n°3, pp. 379-397.
- Collignon R. (1984), « La lutte des pouvoirs publics contre les « encombrements humains à Dakar », *Revue canadienne des études africaines*, vol. 18, n°3, pp. 572-582.
- Cruise O'Brien D. (1992), « Le contrat social sénégalais à l'épreuve », *Politique Africaine*, n°45, pp. 9-20.
- Dahou T., Foucher V. (2004). « Le Sénégal entre changement politique et révolution passive », *Politique Africaine*, n°96, pp. 5-21.
- Dakhlija J. (2009), « Comment peut-on faire du peuple ? Pratiques et identités professionnelles dans la presse écotière française », *Communication*, vol. 27, n°1, pp. 237-255.

- Daloz J. P. (2006), « Au-delà de l'État néo-patrimonial. Jean-François Médard et l'approche élitaire », *Revue internationale de politique comparée*, vol 13, n°4, pp. 617-623.
- Darras E. (1994), « Un paysan à la télé. Nouvelles mises en scène du politique », *Réseaux* n°63, pp. 74-100.
- Dauvin P. (2004), « Être un professionnel de l'humanitaire ou comment composer avec le cadre imposé », in Le Naëlou A. et Freyss J. (dirs.), *ONG : les pièges de la professionnalisation*, *Tiers-Monde*, tome 45 n°180, pp. 825-840.
- Davis K. (2008), « Intersectionnalité comme mot d'ordre. Une sociologie de la science en perspective sur ce qui fait une théorie féministe succès », *Feminist Theory*, n°9, pp. 67-85.
- Diagne Y. (2008), « *Dialogue Communal*, une émission d'une radio communautaire dakaroise entre interactivité moderne et palabre traditionnelle », Congrès du cinquantenaire du CEAN, Bordeaux, 3-5 septembre, www.cean.cinquantenaire.sciencespobordeaux.fr/diagne-communiciaion.pdf.
- Diop A. A. (2007), « Quelles centralités pour la ville de Dakar, Sénégal ? », *Rives nord-méditerranéennes*, n°26, pp. 75-92.
- Diop A. B. (1992), « Les paysans du bassin arachidier. Conditions de vie et comportements de survie », *Politique Africaine*, n°45, pp. 39-61.
- Diop M. C. (1981), « Fonctions et activités des dahira mourides urbains (Sénégal) », *Cahiers d'études africaines*, n°82-83, pp. 79-91.
- Diop M. C. (2006), « Le Sénégal à la croisée des chemins », *Politique Africaine*, n°104, pp. 103-126.
- Diouf M. (1981), « Le problème des castes dans la société wolof. Essai sur l'histoire du Saluum », *Revue sénégalaise d'histoire*, n°2, pp. 25-37.
- Dodier N. (1991), « Représenter ses actions. Le cas des inspecteurs et des médecins du travail », *Les formes de l'action, Raisons pratiques*, n°1, pp. 115-148.
- Doury M. (2004), « Le consensus de Washington. La critique de Stiglitz », Conférence présentée à l'Asdeq (Association des économistes québécois), Québec, <http://economistesquebecois.com>.
- Duchesne S. (2000), « Pratique de l'entretien dit « non-directif » », in Bachir M. (dir.), *Les méthodes au concret. Démarches, formes de l'expérience et terrains d'investigation en science politique*, Paris PUF, pp. 9-30.

- Fall A. S. (1993), « Relations à distance des migrants et réseaux d'insertion à Dakar », in Faye J. (dir), *Socio-anthropologies des organisations et associations paysannes*, *Bulletin de l'APAD*, n°5, <http://apad.revues.org>.
- Fournier P. (2001), « Attention danger ! », *Ethnologie française*, vol. 31, pp. 69-80.
- Fournier P. (2006), « Le sexe et l'âge de l'ethnologue : éclairants pour l'enquête, contraignant pour l'enquêteur », *Ethnographiques.org*, n°11, en ligne, <http://www.ethnographiques.org/2006/Fournier>, consulté le 23 février 2010.
- Frère M. S. (2001), « Dix ans de pluralisme en Afrique francophone », *Les cahiers du journalisme*, n°9, pp. 28-59.
- Gaxie D. (1977), « Économie des partis et rétributions du militantisme », *Revue française de science politique*, vol. 27, n°1, pp. 123-154.
- Guérin I. (2002), « Les pratiques financières des femmes entrepreneurs. Exemples sénégalais », *Tiers-Monde*, tome 43, n°172, pp. 809-828.
- Hagberg S. (2009), « Decentralisation and citizen participation in West Africa », in *Inventer et mobiliser le local*, *Bulletin de l'APAD*, n°31-32, <http://apad.revues.org/4056>.
- Hall S. (1997), « Codage/Décodage », *Sociologie de la communication*, vol. 1, n°1, pp. 59-71.
- Hall S., CCCS, Alabaret M., Gamberini M. C. (1994), « Codage/décodage », *Réseaux*, vol. 12, n°68, pp. 27-39.
- Hirschman A. O. (1995), « Vertus et limites de la prise de parole. Un entretien avec Albert Hirschman », *Politix*, n°31, pp. 20-29.
- Hmed C. (2008), « Des mouvements sociaux « sur une tête d'épingle » ? Le rôle de l'espace physique dans le processus contestataire à partir de l'exemple des mobilisations dans les foyers de travailleurs migrants », *Politix*, n°84, pp. 145-165.
- Hmed C., Combes H., Mathieu L., Siméant J., Sommier I. (dir.) (2011), « Observer les mobilisations », *Politix, Revue des sciences sociales du politique*, De Boeck, n°93, pp. 7-139.
- Institut Panos (2003), « Médias, langues nationales et décentralisation. Les voix d'une nouvelle citoyenneté », Dakar, *Média@ctions* n°33.
- Jablonka I. (2009), « L'Afrique et le renouvellement des sciences humaines. Entretien avec Mamadou Diouf », *La vie des idées*, <http://www.laviedesidees.fr/L-Afrique-et-le-renouvellement-des.html>.
- Katz E. (1989), « La recherche de la communication depuis Lazarsfeld », *Hermès*, pp. 77-91.

- Kébé A. B. (2009), « La wolofisation du discours journalistique au Sénégal », in Barry A. O., *Discours d'Afrique*, T. 1, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, pp. 253-266.
- Kébé M., Charbit Y. (2007), « Genre et vulnérabilité au Sénégal : les femmes chefs de ménage », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 23, n°3, pp. 51-65.
- Kitzinger J., Marková I., Kalampalikis N. (2004), « Qu'est-ce que le focus groups ? », *Bulletin de psychologie*, n°471, pp. 237-243.
- Le Grignou B. (2000), « Le rêve démocratique de la télévision. Les Vox Pop Talk-Shows », *Cahiers Politiques*, n°4, pp. 30-47.
- Le Grignou B., Neveu E. (1988), « Émettre la réception (préméditation et réceptions de la politique télévisée) », *Réseaux*, vol. 6, n°32, pp. 67-107.
- Legros O. (2004), « Les tendances du jeu politique à Yeumbel (banlieue de Dakar) depuis l'alternance », *Politique Africaine*, n°96, pp. 59-77.
- Livingstone S. (2004), « Du rapport entre audiences et publics », *Réseaux*, n°126, pp. 17-55.
- Lochard G., Soulages J. C. (1994), « Les imaginaires de la parole télévisuelle : permanences, glissements et conflits », *Réseaux*, n°63, pp. 14-38.
- Loum Nd. (2006), « Les médias dans un contexte de pauvreté entre contraintes et solutions », *Les Cahiers du journalisme*, n°15, pp. 262-281.
- Ly A. (2010), « Quand une radio fait école... La success story de la radio école Oxy-Jeunes de Pikine », *Institut Panos Afrique de l'Ouest*.
- Mariot N. (2003), « Faut-il être motivé pour tuer ? », *Genèses* n°53, pp. 154-177.
- Marx K. (1973), « L'accumulation primitive du capital », in Marx K., *Le Capital*, Tome II, pp. 153-215.
- Mattelart A., Neveu E. (1996), « Cultural Studies Stories. La domestication d'une pensée sauvage ? », *Réseaux*, n°80, pp. 11-58.
- Médard J. F. (1997), « La corruption internationale et l'Afrique sub-saharienne : un essai d'approche comparative », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 4, n°2, pp. 413-440.
- Médard J. F. (2000), « Clientélisme et corruption », *Tiers-Monde*, tome 41, n°161, pp. 75-87.
- Mehl D. (1994), « La télévision compassionnelle », *Réseaux*, vol. 12, n°63, pp. 101-122.
- Monjib M. (1998), « Comportement électoral, politique et socialisation confrérique au Sénégal », *Politique Africaine* n°69, pp. 53-61.

- Neveu E. (2000), « De quelques incidences des médias sur les systèmes démocratiques », *Réseaux*, n°100, pp. 107-136.
- Noëlle-Neumann E. (1989), « La spirale du silence, une théorie de l'opinion publique », *Hermès*, n°4, pp. 181-189.
- Nonjon M. (2005), « Professionnels de la participation : savoir gérer son image militante », *Politix*, n°70, pp. 89-112.
- O'Brien D. C. (1969), « Le talibé mouride : Étude d'un cas de dépendance sociale », *Cahiers d'études africaines*, n°35, pp. 502-507.
- Olivier de Sardan J. P. (1996), « L'économie morale de la corruption », *Politique Africaine*, n°63, pp. 97-116.
- Perry S. (1999), « La France en direct comme arène démocratique », Groupe de Saint-Cloud, *L'image candidate à l'élection présidentielle de 1995. Analyse des discours dans les médias*, L'Harmattan, pp. 27-47.
- Plate-forme des Acteurs non étatiques pour le suivie de l'accord de Cotonou au Sénégal (2010), « Lutte contre la corruption dans la presse : le Synpics, la Cjrs, le Cored et le Cdeps sifflent la fin des per diems », www.plateforme-ane.sn.
- Pollack M. (1979), « Paul F. Lazarsfeld, fondateur d'une multinationale scientifique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 25, pp. 45-59.
- Proulx S. (1995), « Les perspectives d'analyse des médias : des effets aux usages », *Les cahiers de la sécurité intérieure*, n°20, pp. 60-69.
- Rieffel R. (1989), « Du vedettariat médiatique », *Hermès* n°4, pp. 215-222.
- Rieffel R. (1997), « L'élite journalistique et le débat démocratique, l'exemple de la culture », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n°46, *Médias dans le mouvement social contemporain*, pp. 44-50.
- Saint-Blancat C. (2002) « L'Islam en diaspora : un laboratoire de gestion du pluralisme », in Commissariat Général du Plan, *Croyances religieuses, morales et éthiques dans le processus de construction européenne*, Paris, La Documentation française, pp. 53-66.
- Salem G. (1992), « Crise urbaine et contrôle social à Pikine. Bornes fontaines et clientélisme », *Politique Africaine*, www.politique-africaine.com/numeros/pdf/045021.pdf.
- Samb M. (2003), « Médias, langues nationales et décentralisation. Les voix d'une nouvelle citoyenneté », *Médi@ctions*, n°33, pp. 10-17.

- Sarr I., Thiauw I. (2008), « Les griots journalistes du Sénégal. Les maîtres de la parole wolof entre tradition et modernité », *Médiamorphoses*, n°24, pp. 137-144.
- Schwartz O. (2011), « Peut-on parler des classes populaires ? », *La vie des idées*, www.laviedesidees.fr/Peut-on-parler-des-classes.html.
- Tall S. M. (1998), « La décentralisation et le destin des délégués de quartier à Dakar (Sénégal) », *Bulletin de l'APAD*, n°15, <http://apad.revues.org/567>.
- Tine A. (1997), « De l'un au multiple et vice versa ? Essai sur le multipartisme au Sénégal, (1974-1996) », *Revue camerounaise de science politique*, vol. 1, n°3, pp. 61-105.
- Traoré L., Awenengo Dalberto S., Foucher V., Siméant J., Banega R. (2012), « Afrique de l'Ouest : des crises de la citoyenneté », *Les Dossiers du CERI*, <http://www.sciencespo.fr/ceri/>
- Weiman G. (1994), "Is there a Two-step Flow of agenda setting?" *International journal of public opinion*, vol. 6, n°4, pp. 323-341.
- Wittmann F. (2006), « La presse écrite sénégalaise et ses dérives », *Politique Africaine*, n°101, pp. 181-194.
- Wittmann F. (2008), « La presse dans le piège de ses contradictions », *Pambazuka News*, n°52, <http://www.pambazuka.org>.
- Wojcick S. (2002), « Les forums électroniques municipaux. Espaces démocratiques de débat ? », *Sciences de la société*, n°60, pp. 107-126.

Codes, lois et règlements

- Cahier des charges applicables aux radios associatives, Dakar, Ministère de la Communication, juin 2005, <http://www.gouv.sn>
- Gerry Barr, Président Directeur Général du Conseil canadien de la coopération internationale, « Lettre ouverte au Ministre de la Coopération Internationale, Maria Minna », Québec, Canada, Conseil canadien pour la coopération internationale, en ligne le 30 août 2001, <http://www.ccic.ca/>, consulté le 8 juin 2006.
- Code des collectivités locales. Loi n°96-06 du 22 mars 1996 portant Code des collectivités locales. Exposé des motifs, Gouvernement du Sénégal, <http://www.gouv.sn/Code-des-Collectivites-locales.htm>.

Articles de presse

« 2012 : Abdou Latif Coulibaly n'écarte pas d'être candidat », *Politico.sn*, en ligne le 11 juillet 2011, www.politico.sn, le consulté le 3 décembre 2011.

« 25 ans de Sud : Discours de Babacar Touré », *Sudonline*, en ligne le 31 mars 2006, <http://www.sudonline.sn>, consulté le 7 janvier 2012.

« Kongn-bi/ émission Wax sa walat : Diouf Normal, Mamadou Médor, Omar Sow et Ayoba Lô démissionnent », *Rewmi Quotidien*, en ligne le 12 août 2009, <http://www.rewmi.com/>, consulté le 9 septembre 2009.

« La proximité au service de l'efficacité », *Sudonline*, en ligne le 2 juillet 2001, <http://www.sudonline.sn>, consulté le 9 septembre 2009.

« Le CNRA met en garde le groupe Futurs médias contre les dérives de Khouthia », en ligne le 18 novembre 2011, www.aps.sn, consulté le 20 décembre 2011.

« Les déboires du groupe *Walfadjiri* expliqués aux journalistes », en ligne le 7 mars 2011, www.guineedirect.info, consulté le 30 mars 2011.

« Mamoudou Ibra Kane, la voix du « midi » révèle quelques secrets de sa vie... », *Leral.net*, en ligne le 4 octobre 2012, [seneweb.com](http://www.seneweb.com), consulté le 5 octobre 2012.

« Marcato médiatique », *Nettali.net*, en ligne le 22 avril 2011, <http://www.nettali.net>, consulté le 15 décembre 2011.

« Sénégal : un célèbre journaliste jugé sur plainte d'un conseiller de Wade », *APS*, en ligne le 14 septembre 2010, www.aps.sn, consulté le 15 septembre 2010.

Abdou Karim Ndiaye Diop, « Jacqueline Fatima Bocoum, journaliste : « je rêve de refaire la télé » », *Le Matin* du 26 janvier 2006.

Agboton A. (2002), « Presse people à la sénégalaise », *Le Nouvel Afrique Asie*, n°156.

Aliou Sall, « La nouvelle pédagogie « latifienne » », *L'Info 7*, n°14, 27 octobre 1998.

Amath Dansokho, « Regard d'un sympathisant-partisan sur nos 30 glorieuses, à travers Sud », *Sudonline*, en ligne le 7 juillet 2011, <http://www.sudonline.sn>, consulté le 29 juillet 2011.

Assane Mbaye, « Mamoudou Ibra Kane, à l'occasion du 8ème anniversaire de Grand jury », *Enquête plus*, en ligne le 11 janvier 2013, <http://www.enquetepius.com>, consulté le 18 juin 2013.

Bâ Cheikh, « Ablaye Mbaye Pekh. L'héritier des grands griots », *Le Soleil*, en ligne le 3 septembre 1999, <http://www.lesoleil.sn/>, consulté le 18 juin 2013.

Ba M. R. « Les marabouts et le pouvoir au Sénégal. Une longue présence sur la scène politique » *Sudonline*, en ligne le 13 mars 2002, <http://www.sudonline.sn>, consulté le 11 juin 2011.

Baba Diop, « La folle génération. Je me souviens des jours anciens et je souris », *Sudonline*, en ligne le 21 avril 2011, <http://www.sudonline.sn>, consulté le 3 mai 2011.

Babacar Touré « Pour l'Afrique (paru dans le 1^{er} numéro de Sud Magazine, mars 1986), *Sudonline*, en ligne le 31 décembre 2010, <http://www.sudonline.sn>, consulté le 3 mai 2011.

Babacar Touré, « 24 ans après, Sud tient toujours le flambeau du journalisme d'engagement citoyen », *Leral.net*, en ligne le 31 décembre 2010, www.Leral.net, consulté le 3 mai 2011.

Babacar Touré, « 25 ans et ça presse », *Sudonline*, en ligne le 3 janvier 2011, <http://www.sudonline.sn>, consulté le 3 mai 2011.

Birane Hady Cissé, « Plaidoyer pour un observatoire de prospective de métier de formation en journalisme », *APS*, en ligne le 6 janvier 2009, <http://www.aps.sn>, consulté le 27 août 2011.

Cécile Sow Gueye, « Bara Diouf. Ancien directeur du Soleil », *Jeune Afrique*, en ligne le 18 juin 2007, <http://www.jeuneafrique.com/>, le consulté le 27 août 2011.

Colette Braeckman, « Autopsie d'un génocide planifié au Rwanda », *Le Monde Diplomatique*, en ligne le 30 mars 1995, <http://www.monde-diplomatique.fr/1995/03/BRAECKMAN/1298>, consulté le le 15 décembre 2011.

Confédération Nationale des Radios Associatives, « Radio Oxy-Jeunes et Afia Fm suspendues pour deux mois », *Pressafrik*, en ligne le 17 mars 2009, www.Pressafrik.com, consulté le 18 mars 2009.

Gligli M. M. W., « La ressuscitée de Abdou Latif Coulibaly », *Icilome.com*, en ligne le 10 juin 2008, <http://www.camer.be>, consulté le 3 décembre 2011.

Lô N. K. (2011), « Au Forum Social Wade, Lula et Aubry règlent des comptes », *SlateAfrique*, en ligne le 10 février 2011, <http://www.slateafrique.com/359/wade-lula-aubry-forum-social-mondial-dakar>, consulté le 13 février 2011.

Macnaughton-Osler K. (2007), « Manooré Fm et Altercom : les femmes, les médias et le droit à l'information au Sénégal », en ligne le 4 décembre 2007, <http://archivesfemmes.cdeacf.ca>, consulté le 2 janvier 2008.

Maké Dagnoké, « Tonton Ada et Sylla Mougneul. Comédie, humour et facéties en direct à la radio », *Le Soleil*, en ligne le 14 avril 2010, <http://www.lesoleil.sn/>, consulté le 3 septembre 2011.

Mbaye Jacques Diop « Entretien avec Alioune Diouf » Normal » : « Les ministres de Wade s'habillent mal et parfois j'ai même honte » », *Le populaire*, en ligne le 4 décembre 2010, <http://www.seneweb.com/>, consulté le 3 septembre 2011.

Niang D. S., Séye A., « El hadji Mansour Mbaye, animateur de radio. Ma vie après l'alternance », *Le Soleil*, en ligne le 20 mars 2001, <http://www.lesoleil.sn>, consulté le 2 avril 2011.

Sarr M. « Marché publicitaire. Une manne financière de 12 milliards dont profitent peu les médias privés », *Walfadjiri*, en ligne le 30 mars 2010, <http://fr.allafrica.com/>, consulté le 15 mai 2010.

Sitographie

Médias sénégalais et plateformes d'informations nationales

http://cesti-info.net	http://www.nettali.net
http://www.politico.sn	http://www.popxibaar.com/
http://www.remi.revues.org	http://www.rewmi.com
http://www.aps.sn	http://www.seneweb.com
http://www.artpsenegal.net	http://www.sudonline.sn
http://www.leral.net	http://www.walf.sn
http://www.lesoleil.sn	http://www.walf-groupe.com/

Médias internationaux et plateformes internationales d'information

http://archivesfemmes.cdeacf.c	http://www.mouvements.info
http://www.afrik.com	http://www.opendemocracy.net
http://www.amarc.org	http://www.pambazuka.org
http://www.camer.be	http://www.panos.org
http://www.cota.be	http://www.pressafrik.com
http://www.homme-moderne.org	http://www.rfi.fr/afrique
http://www.jeuneafrique.com	http://www.slateafrique.com
http://www.monde-diplomatique.fr	

Associations et fondations nationales

http://www.adm.sn	http://www.plateforme-ane.sn
http://www.ansd.sn	http://www.sendeveloppementlocal.com

Associations et fondations internationales

http://www.afrikka.no-vox.org	http://www.rsf.org
http://www.cpj.org	http://www.voltairenet.org

Institutions sénégalaises

http://www.courdescomptes.sn/	http://www.dsrp-senegal.org
---	---

<http://www.extpdf.com/pefa-senegal>

<http://www.gouv.sn>

<http://www.fes-sn.org>

Institutions internationales

<http://web.worldbank.org/> (base statistique)

<http://www.fao.org>

<http://www.iiedsahel.org>

<http://www.economistesquebecois.com>

<http://www.imf.org>

<http://www.endatiersmonde.org>

<http://www.oecd.org>

<http://www.horizon.documentation.ird.fr>

<http://www.senat.fr/ue/pac>

<http://www.publishing.unesco.org>

<http://www.uip.org>

<http://www.acdi-cida.gc.ca>

phantomx.gsia.cmu.edu/IFIAC/Report/html

<http://www.afd.fr>

<http://www.aidtransparency.org>

<http://www.banquemondiale.org>

Sites académiques

<http://classiques.uqac.ca>

<http://www.cean.cinquantenaire.sciencespo>

<http://www.africamission-mafr.org/ethnographie.htm>

bordeaux.fr

<http://www.cesti.ucad.sn>

<http://www.africanti.org>

<http://www.ethiopiennes.refer.sn>

<http://www.afsp.msh-paris.fr>

<http://www.ethnographiques.org>

<http://www.apad.revues.org>

<http://www.jstor.org>

<http://www.cairn.info>

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr>

<http://www.cea.revues.org>

<http://www.laviedesidees.fr>

<http://www.lectures.revues.org>

<http://www.politique-africaine.com>

<http://www.memoireonline.com>

<http://www.revues.org>

<http://www.persee.fr>

LISTE DES ENTRETIENS EFFECTUÉS

Dates	Noms	Situations professionnelles et sociales	Lieux	Langues	Durée
2006					
04/06	Olivier Sagna	Secrétaire Général de Osiris (Observatoire sur les systèmes d'information, les réseaux et les inforoutes au Sénégal ; professeur à l'Ebad	Ebad	Français	31mn
05/09	Simon Manga	Rédacteur en chef de la radio <i>Air'Jeunes</i> ; 43 ans, marié, musulman. Niveau d'études : Bfem, formé sur le tas par la radio <i>Air'Jeunes</i>	Pikine au CCLSS dans les locaux de la radio <i>Air'Jeunes</i>	Wolof	46mn
07/09	Lassana Samb	Ancien animateur de l'émission <i>Débat Local</i> et ancien chef de desk politique à la radio <i>Air'Jeunes</i> , ancien journaliste à la radio <i>Manooré Fm</i> , chef de programme à <i>RMD</i> ; 33 ans, marié, 2 enfants. Cap de comptabilité, domicilié à Pikine, Formé en technique de journalisme par l'équipe de « Développement et Paix »	Chez lui à Pikine Tally Bou Bess	Français/ Wolof	1h05
08/09	Khalil Lô	Ancien animateur polyvalent de <i>Débat Local</i> , journaliste à la <i>RMD</i> ; 30 ans, marié, 2 enfants, musulman, Bfem, aucune formation en journalisme	<i>RMD</i> au building communal de Dakar	Wolof	18mn
08/09	Pape Ndoeye	Ancien animateur de <i>Débat Local</i> (2003-2005), journaliste à <i>RMD</i> ; 43 ans, célibataire, musulman, n'adhère à aucun parti politique. Bfem, formé sur le tas à <i>Air'Jeunes</i> . 43 ans, célibataire, musulman, n'adhère à aucun parti politique, domicilié à Ouakam	<i>RMD</i> au building communal de Dakar.	Wolof.	36mn
09/09	Landing Tounkara	Animateur à <i>Air'Jeunes</i> (2004-2007), 30 ans, marié, musulman, autodidacte, domicilié à Fass (Dakar)	Radio <i>Air'Jeunes</i> , Pikine	Wolof	21mn

09/09	Charles Sylla	Coordonnateur de la radio <i>Air'Jeunes</i> ; 40 ans, célibataire avec enfant, musulman. DESS en Information Communication, Maîtrise de droit des affaires, mémoire à l' <i>ORTI</i> à Genève sur la communauté intellectuelle, consultant formateur pour <i>Rfi</i> et pour des organisations de coopération canadienne, président de l' <i>Amarc</i> Afrique	<i>Air'Jeunes</i> , Pikine	Français.	33mn
09/09	Fatou Sarr Sow	Sociologue, chercheur à l'Ifan, ancienne membre du HCA remplacé par le CNRA	Sacré cœur III	Français	48mn
10/09	Ndarim Ndiaye	Ancien auditeur de l'émission <i>Débat Local</i> , technicien de l'environnement, conseiller du maire de Mbao, ancien directeur d'Ama Sénégal ; 50 ans, marié, 4 enfants, musulman, militant du PDS, domicilié à Mbao	Chez lui à Mbao	Français/ Wolof	39mn
10/09	Moussa	Chômeur, auditeur occasionnel de la radio <i>Air'Jeunes</i> , 25 ans, célibataire, niveau d'études : CE2	Pikine.	Wolof.	16mn
11/09	Eugénie Rokhaya Aw	Directrice du Cesti, ancienne présidente de l' <i>Amarc</i>	Cesti	Français	25mn
11/09	Moussa Gassama	Étudiant en maîtrise de communication au Cesti, journaliste au ministère de la Santé ; 34 ans, assistant social diplômé d'État, domicilié à Pikine	Cesti	Français	6mn
11/09	Grégoire Guy Roger Yakouto	Stagiaire béninois au Cesti dans le cadre de la formation des chefs de station des radios communautaires ; 40 ans, chef de la radio rurale locale <i>Oust-Terre</i> au Bénin	Cesti	Français	7mn
11 et 18/09	Issa Diop	Technicien-animateur de l'émission <i>Débat Local</i> ; 29 ans, célibataire, musulman. Bfem, formé sur le tas à la <i>RTS</i> , domicilié à Pikine	<i>Air'Jeunes</i>	Wolof	1h47
11/09	Fatou Thiam	Commerçante au marché de Thiaroye Gare ; 39	Marché de	Wolof	11mn

		ans, mariée, 5 enfants. Analphabète, militante du PDS, domiciliée à Thiaroye	Thiaroye gare		
11/09	Auditeur de <i>Débat Local</i>	Vendeur d'arachides au marché Syndicat, 51 ans, polygame 8 enfants, partisan du PDS. Analphabète, domicilié à Missira, Pikine	Marché Syndicat, Pikine	Wolof	13mn
11/09	Samba Doucouré	Commerçant malien au marché de Thiaroye-Gare, 42 ans, polygame, 3 enfants. Analphabète, domicilié à Yeumbeul	Marché de Thiaroye-Gare	Wolof	9mn
11/09	Modou Diéne	Vendeur d'arachides au marché Syndicat à Pikine ; 51 ans, polygame, 8 enfants, musulman, partisan du PDS, analphabète, domicilié à Missira (Pikine)	Marché Syndicat, Pikine	Wolof	13mn
11/09	Mamadou Sall	Officier d'État civile à Thiaroye-Gare, 43 ans, musulman, militant du PDS, niveau d'études : secondaire, domicilié à Thiaroye	Thiaroye-Gare	Wolof	15mn
11/09	Kiné Diop	Femme au foyer, riveraine à Thiaroye-Gare, 25 ans, mariée, 2 enfants, analphabète, domiciliée à Thiaroye	Thiaroye-Gare	Wolof	6mn
11/09	Sokhna Sy	Élève couturière au CCLSS, 22 ans, mariée, 1 enfant ; niveau d'études : primaire, sympathisante de l'AFP	CCLSS, Pikine	Wolof	5mn
11/09	Ousmane M'backé Diaw	Coordonnateur IEC salubrité du district sanitaire de Guédiawaye, coordonnateur de l'OCB de Guédiawaye, Agent de santé communautaire ; 41 ans, marié 2 enfants, musulman ; niveau d'études : terminal, domicilié à Guédiawaye	District sanitaire de Guédiawaye.	Français/ Wolof	10mn
11 et 13/09	Alex Sakho	Animateur principal de l'émission <i>Débat Local</i> , 32 ans, marié, 1 enfant, musulman, niveau d'études : deuxième année de droit, formation de 6 mois en environnement et gestion des collectivités	Radio <i>Air Jeunes</i> , Pikine (3 heures avant l'émission avec le maire de	Français/ Wolof	1h55

		locales, agent de développement chargé de l'environnement et de la décentralisation à la commune de Pikine nord, formé sur le tas en technique d'animation à <i>Air'Jeunes</i>	Thiaroye-Gare)		
11/09	Amadou Makhtar M'boup	Maire de la commune d'arrondissement de Thiaroye-Gare, invité de l'émission, 60 ans, polygame, musulman, ancien instituteur, militant du PDS, domicilié à Thiaroye	à <i>Air'Jeunes</i> , Pikine.	Français	23mn
12/09	M'Bagnick Diouf	Animateur de l'émission <i>Promotion de la santé à Air'Jeunes</i> ; 40 ans, Bfem, formé sur le tas en techniques d'animation à <i>Air'Jeunes</i>	<i>Air'Jeunes</i> Pikine	Français/ Wolof	7mn
12/09	Sidi Moctar Djité	Maraîcher dans les Niayes, Pikine ; 44 ans, polygame, 6 enfants, musulman, analphabète, domicilié à Pikine, sympathisant du PS	Niayes, Pikine M'backé Colobane	Wolof	5mn
12/09	Khady Diop	Maraîcher dans les Niayes, Pikine ; 39 ans, mariée, 3 enfants, musulmane, niveau d'études : secondaire, sympathisante de l'URD	Niayes, Pikine M'backé Colobane	Wolof	8mn
12/09	Moussa Guindo	Peintre au chômage, 25 ans, célibataire, musulman ; CE2, militant du PDS	Pikine	Wolof	26mn
12/09	Martin Faye	Journaliste, responsable d'un programme de formation à l'intention des radios communautaires pour radio Neederland.	Cesti	Français	25mn
13/09	Cheikh Fall	Responsable des programmes et de la production à <i>Air'Jeunes</i> ; 43 ans, célibataire sans enfant, musulman, tidjiane. baccalauréat plus 4 en gestion, master en finances, formation en radio en à distance et en étude d'auditoire à l'Enea, membre du Fojes, ancien militant de l'URD	Radio <i>Air'Jeunes</i> à Pikine	Français/ Wolof	30mn
14/09	Amadou Gueye	Secrétaire administratif du CLC/DPE, président de l'association des acteurs pour la santé ; 33 ans,	Les locaux du CLC/DPE	Français	33mn

		marié, un enfant, maîtrise en droit à l'Ucad			
14/09	Salimata Diop	Habitante de Thiaroye Gare, 19 ans, analphabète	Marché de Thiaroye	Wolof	4mn
14/09	Aliou Badji	Président de la commission sportive départementale dans de Pikine, chargé de dossiers d'associations au Cdeps de Pikine ; 27 ans, célibataire. 2ème année de droit à l'Ucad	Cdeps de Pikine.	Français/Wolof	23mn
14/09	Ansou	Membre d'une OCB, 22 ans ; niveau terminal	Dougoudane, Pikine	Wolof	10mn
15/09	Ibrahima Lô	Secrétaire administratif d'ECO/PN, 30 ans, célibataire ; bac plus 2 années à l'Ucad	Les locaux d'ECO/PN à Pikine	Français Wolof	25mn
15/09	Yaya Sokhna N'diaye	Président de l'Union des groupements féminins de Pikine-Est, 44 ans, mariée, 4 enfants, musulmane ; terminal, militante du PS, domiciliée à Pikine	Maison de la femme de Pikine.	Wolof	31mn
17/09	Habitant de Pikine	Vendeur de café Touba, membre d'un Dahira, 23 ans, niveau collège	Pikine	Wolof	12mn
18/09	El Hadji Alé Seck	Chef de la division aménagement urbain au niveau des services techniques de la ville de Pikine, 41 ans, marié, 4 enfants ; certificat de maîtrise en Géographie ingénieur en gestion du développement urbain	Mairie de la ville de Pikine	Français	32mn
18/09	Ansou Diémé	Pêcheur, 32 ans marié, 1 enfant	Thiaroye-Sur-Mer	Wolof	13mn
18/09	Saliou Gaye	Chômeur, 19 ans, sans qualification professionnelle	Thiaroye-Sur-Mer	Wolof	9mn
18/09	Salif Faye	Riverain à Thiaroye-Sur-Mer, 47 ans, marié 5 enfants, enseignant à Thiaroye-Sur-Mer	Thiaroye-Sur Mer	Français/Wolof	17mn
18/09	Vieux M'baye	Retraité, 77 ans polygames, 5 enfants	Thiaroye-Sur- Mer	Wolof	8mn
18/09	Fatou Thioune	Ménagère, 41 ans, divorcée 2 enfants, militante du PS	Pikine	Wolof	15mn

18/09	Doudou M'baye	Infirmier à Thiaroye-Sur- Mer, 25 ans, marié sans enfant, militant de l'AFP	Thiaroye-Sur-Mer	Wolof	11mn
18/09	Ass Guéye	Pêcheur, 53 ans, marié, 3 enfants, polygame, partisan de l'AFP	Chez lui à Thiaroye-Sur-Mer	Wolof	24mn
18/09	Fa Guéye,	Vendeuse de poissons, divorcée 2 enfants, analphabète, militante de l'AFP	Chez elle à Thiaroye-Sur-Mer	Wolof	13mn
18/09	Saliou Guéye,	Pêcheur, 22 ans, analphabète, partisans de l'AFP	Chez lui à Thiaroye-Sur-Mer	Wolof	4mn
18/09	Père Guéye	Pêcheur, 76 ans	Chez lui à Thiaroye-Sur-Mer	Wolof	17mn
18 et 20/09	N'diaga Niang	Maire de la commune d'arrondissement de Thiaroye sur Mer (2000-2009), réélu, militant du PDS, homme d'affaires, ingénieur en développement local, 41 ans, marié 3 enfants, musulman	Mairie de la Commune d'arrondissement de Thiaroye-Sur-Mer	Français	48mn
19/09	Mamadou Kabirou M'bodji	Ancien maire de Pikine de 1990 à 1996, ancien député maire socialiste de Pikine de 1962 à 1993 ancien et chef de cabinet du Président Senghor, 80 ans, musulman, polygame, instituteur de formation à l'école normale supérieure William Ponty, retraité	Chez lui à Guédiawaye	Français	33mn
19/09	Aliou N'daw	Chef de quartier à Mousdalifa (Pikine), 62 ans, Polygame, 9 enfants, commerçant, retraité	Chez lui à Thiaroye Guinaw rail Sud	Wolof	23mn.
19/09	Pa Sow	Muezzin à la mosquée de Guinaw rail, Chef religieux, 65 ans, polygame, 12 enfants	Chez lui à Thiaroye Guinaw rail Sud	Wolof.	18mn.
19/09	Omar Keïta	Manager d'un groupe de Rap, coordonnateur de l'association Afrique culture urbaine, relais culturel au CCLSS, 23 ans ; CM2, partisan du PDS	CCLSS	Wolof	12mn.
19/09	Diamy Gueye	Danseuse, 19 ans, célibataire sans enfant	CCLSS	Wolof	7mn

19/09	MBeul	Membre d'un groupe de Rap au CCLSS, analphabète	Pikine.	Wolof	3mn
19/09	Binette Diallo	Apprentie couturière, 19 ans, célibataire, 2 enfants	Pikine.	Wolof	7mn
19/09	Pape Baba N'diaye	Directeur du CCLSS, animateur culturel, conseiller culturel du maire de la ville de Pikine, chargé de la coopération, 40 ans, marié, domicilié à Pikine	CCLSS	Français/ Wolof	13mn
19/09	Mamadou Diarra	Administrateur civil sous-section collectivités locales	Direction des collectivités locales	Français	46mn
20/09	N'diaga N'diaye PAI	Auditeur de <i>Débat Local</i> , employé à ICSS, 57 ans, partisan du PDS	Chez lui à M'bao	Français/ Wolof	40mn
20/09	Paul N'diaye	Coordonnateur du Programme Informorac initié par Radio Nederland avec le soutien financier de la coopération hollandaise, ancien président de l'Arpac (2000-2003) et coordonnateur de la radio communautaire, <i>La Côtière</i> à Joal Fadjoute	Informorac à Thiès	Français	2h7
21/09	Modou N'gom	Directeur de l'information, membre du CNRA	Direction de l'Information	Français	31mn
21/09	Kéba Cissé	Responsable des finances de la radio <i>Air'Jeunes</i> , 42 ans, niveau d'études : Baccalauréat, membre du Fojès	<i>Air'Jeunes</i> , Pikine	Français/ Wolof	27mn
22/09	Katy Diouf	Responsable technique à la radio <i>Air'Jeunes</i> , 35 ans, mariée, 2 enfants ; niveau terminal, formée en technique par l'équipe de Développement et Paix	<i>Air'Jeunes</i> , Pikine	Wolof	23mn
22/09	Moussa Diouf	Auditeur de <i>Débat Local</i> , officier de police chargé de la circulation à Pikine Tally Bou Bess.	Pikine	Wolof	11mn
23/09	M'Backé Diop	Maraîcher dans les Niayes à Pikine, Polygame 6 enfants, musulman, partisan du PDS	Zone des Niayes, Pikine	Wolof	17mn
2009					

02/05	Eugénie Rokhaya Aw	Directrice du Cesti, ancienne présidente de l'Amarc	Cesti	Français	45mn
18/05	Cheikh Fall	Responsable des programmes <i>Air'Jeunes</i>	<i>Air'Jeunes</i> , Pikine	Français/Wolof	45mn
19/05	Abdou Diacko	Animateur de <i>Forum de l'Actu</i> à la RSI, 39 ans, animateur à la RTS depuis 6 ans, formé aux techniques d'animation à <i>Air'Jeunes</i>	RTS	Français/Wolof	1h23
19/05	Racky Noëlle Wane	Ancienne animatrice de <i>Forum de l'actu</i> à la RSI, journaliste à la RTS	RTS	Français	25mn
19/05	Abou Alassane Niang	Directeur des programmes de la RSI	RTS	Français	20mn
20/05	Abdoulaye Diop	Maire de la commune de Guinaw Rail Sud (2002-2009), réélu en mars 2009, 40 ans, marié, militant du PDS, enseignant et propriétaire d'une école privée	Chez lui à Guinaw Rail Sud.	Wolof.	18mn
21/05	Pape Gora Thiam	Ancien maire de la commune de Pikine-Ouest (2002-2009), 40 ans, partisan du PDS ; entrepreneur, formateur à gestion des collectivités locales	Chez lui à Pikine-Ouest	Wolof.	35mn
21/05	El hadji Assane Gueye	Directeur des programmes de la RFM et présentateur des éditions en wolof		Français	15mn
22/05	Pape Malick Hann	Nouveau maire de Pikine-Ouest (mars 2009), ancien inspecteur du travail et gestionnaire des ressources humaines à CSS	<i>Air'Jeunes</i> , Pikine	Français	25mn
23/05	Amadou Diarra	Député maire de Pikine, ancien maire de la commune de Pikine-Nord (2002-2009), ancien adjoint au maire, 38 ans ; licence d'économie à l'Ucad, militant du PDS	Chez lui à Pikine-Nord.	Français/Wolof	1h5

23/05	Momar Fall	Nouveau maire de la commune de Pikine-Nord (2009), ancien instituteur, partisan de l'AFP	Mairie de Pikine-Nord	Français	25mn
23/05	Ibrahima Dieng	Coordonnateur du Pacte, 38 ans, conseiller municipal à Pikine-Nord, responsable départemental du mouvement « Tekki (Réussir) »	Mairie de Pikine-Nord.	Wolof	15mn
25/05	Mariama Diémé	Responsable d'une OCB, 54 ans veuve, 4 enfants	Mbao au forum sur les inondations à Pikine	Wolof	11mn
25/05	Cheikh Aliou Béye	Coordonnateur du Comité de développement local de Diameguene Sicap Mbao	Mairie de Mbao	Wolof	15mn
25/05	Babacar Diop	Chef de la sous brigade des services d'hygiène à Pikine	Mbao au forum sur les inondations à Pikine	Wolof	5mn
25/05	Khady Bâ	Maire de Mbao (élue en 2009), institutrice	Mbao au forum sur les inondations à Pikine	Wolof	7mn
25/05	N'diaye Paye	Membre de l'association des femmes de Thiaroye pour la lutte contre l'immigration clandestine	Thiaroye,	Wolof	12mn
25/05	Auditeur de <i>Débat Local</i>	Vendeur ambulant, 21 ans, bachelier	Cyber café à Djidahh-Thiaroye-Kao, Pikine	Wolof	2mn
25/05	Auditeur de <i>Débat Local</i>	Menuisier, 24 ans, niveau CE2	Cyber café à Djidahh-Thiaroye-Kao, Pikine	Wolof	7mn
25/05	Auditeur de <i>Débat Local</i>	Gérant de Cyber café, 31 ans ; Deug de géographie à l'Ucad	Cyber café à Djidahh Thiaroye Kao, Pikine	Wolof	11mn
25/05	Auditrice de <i>Débat Local</i>	Vendeuse de tissus, 35 ans, militante d'association féminine, 3 enfants, divorcée	Cyber café à Djidahh-Thiaroye-Kao, Pikine	Wolof	5mn

25/05	Auditeur de <i>Débat Local</i>	Apprenti couturier, 19 ans, niveau primaire	Cyber café à Djidahh Thiaroye Kao, Pikine	Wolof	3mn
25/05	Auditeur de <i>Débat Local</i>	Chômeur, militant d'OCB, partisan d'AJ/PADS, 28 ans, maîtrise en droit à l'Ucad	Cyber café à Djidahh-Thiaroye-Kao, Pikine	Wolof	10mn
25/05	Auditeur de <i>Débat Local</i>	Membre du CDDTK, employé à temps partiel de l'ONG « USF »	Cyber café à Djidahh Thiaroye Kao, Pikine	Wolof	7mn
25/05	Auditeur de <i>Débat Local</i>	Instituteur, 22 ans	Cyber café à Djidahh-Thiaroye-Kao, Pikine	Wolof	4mn
25/05	Auditeur de <i>Débat Local</i>	Étudiant en deuxième année de Sciences juridiques et économique, 20 ans, membre d'une OCB	Cyber café à Djidahh-Thiaroye-Kao, Pikine	Wolof	4mn
26/05	Alioune Badara Ndiouck	Maire de Djiddah-Thiaroye-Kao (élu en 2009), professeur de mathématique appliqué, informaticien, secrétaire administratif et membre du comité directeur de l'AFP	Chez lui à Djidahh-Thiaroye-Kao, Pikine	Français	22mn
26/05	Ibrahima Lô	Coordonnateur ECO/PN, 29 ans, président d'une ASC et membre d'une OCB à Pikine	ECO/PN à Pikine	Wolof	20mn
26/05	Oussey Barry	Animateur de (2009), <i>Débat Local</i> 28 ans, ancien animateur à <i>Rail Bi Fm</i> ; niveau seconde, formé en technique radio sur le tas	<i>Air'Jeunes</i> , Pikine	Wolof	25mn
26/05	Issa Diop	Technicien-animateur de <i>Débat Local</i>	<i>Air'Jeunes</i> , Pikine	Wolof	15mn
26/05	Alex Sakho	Correspondant de la RTS dans la banlieue, ancien animateur de <i>Débat Local</i>	Chez lui à Pikine	Wolof	10mn
27/05	Fatoumata Sow	Coordonnatrice de la radio communautaire <i>Manooré Fm</i> et du CMC à l'Unesco	<i>Manooré Fm</i>	Français	45mn
28/05	Mbaye Sidi	Rédacteur de la première chartre des radios	Cesti	Français	35mn

	Mbaye	communautaires en 1995, ancien directeur de la communication au ministère de l'Information et de la communication, enseignant des relations internationales au Cesti			
28/05	Moussa Traoré	Représentant du chef de quartier Nimzat 2 à l'atelier sur la mise en place des Coq à Pikine-Nord, 46 ans, agent municipal	Mairie de Pikine-Nord	Wolof	20mn
28/05	Nouha Badji	Gérant de la radio communautaire <i>Rail Bi Fm</i> , 36 ans, niveau d'études Bac, ancien partisan de l'AFP	<i>Rail Bi Fm</i> , Pikine	Français/Wolof	35mn
29/05	Babacar Diouf	Directeur de la radio communautaire <i>Ndef leng Fm</i> et secrétaire général de l'Urac, 41 ans, niveau maîtrise en droit	Enda Graf Diapol à Grand Yoff	Français/Wolof	1h05
29/05	Souleymane Bâ	Directeur de la radio communautaire <i>Afia Fm</i>	Enda Graf Diapol à Grand Yoff	Français/Wolof	45mn
29/05	Emmanuel Seyni Ndione	Secrétaire exécutif Enda Graf Diapol	Enda Graf Diapol à Grand yoff	Français/Wolof	55mn
29/05	Modou N'gom	Directeur de l'information, membre du CNRA	Direction de l'Information	Français	25mn
30/05	Moussa Taye	Porte-parole du candidat Khalifa Sall à la Mairie de Dakar et chargé de la stratégie de campagne pour les élections locales de 2009, secrétaire adjoint à la Mairie de Dakar, maîtrise en science politique à l'Ucad	Mairie de Dakar	Français/Wolof	57mn
30/05	Babacar Thioye Bâ	Membre de l'équipe de campagne de Khalifa Sall pour les élections de 2009	Mairie de Dakar	Français/Wolof	35mn
01/06	Auditeur de <i>Débat Local</i>	Docker au port de Dakar, lutteur amateur, 21 ans, analphabète	Gargote Bountou Pkine	Wolof	11mn
01/06	Auditeur de <i>Débat Local</i>	« Coxeur » (rabatteur dans les transports en commun), 19 ans, diplôme d'école coranique	Gargote Bountou Pikine	Wolof	6mn
01/06	Auditeur de	Chauffeur de taxi « clando », 41 ans, analphabète	Gargote Bountou	Wolof	3mn

	<i>Débat Local</i>		Pikine		
01/06	Auditrice de <i>Débat Local</i>	Restauratrice, 55 ans, veuve, 7 enfants	Gargote Bountou Pikine	Wolof	7mn
03/06	Mamadou Moustapha Diop	Chef de la Division administrative et des ressources humaines de la Direction des collectivités locales		Français	45mn
04/06	Antoine Diouf	Journaliste, chef du desk politique à la <i>RFM</i>	<i>RFM</i>	Français	24mn
04/06	Alassane Samba Diop	Directeur de la rédaction de <i>RFM</i> , membre du Cored	<i>RFM</i>	Français	15mn
04/06	Ben Akoh	Chargé de programmes médias et éthiques à Osiwa	Osiwa	Français	20mn
05/06	Bara Gueye	Directeur de l'IED Afrique	IED	Français	30mn
05/06	Madou Ablaye Ndiaye	Auteur de nombreux articles et ouvrages sur le Projet social sénégalais, professeur de philosophie au Lycée Blaise Diagne	Lycée Blaise Diagne	Français	3h37
06/06	Ismaïla Madior Fall	Professeur de droit public au département de Sciences Politiques à l'Ucad	Ucad	Français	1h53
06/06	Katheryn Lann	Chargée des programmes Bonne gouvernance au Bureau régionale de l'USAID à Dakar	Chez elle à Ouakam (Dakar)	Français	46mn
08/06	Ndéye Amy	Ménagère, vendeuse de pain et femme de ménage, analphabète, 37 ans, mariée, 8 enfants	Pikine	Wolof	3h15
09/06	Jules Faye	Chômeur, 23 ans sans appartenance politique ni associative	Pikine Guinaw rail	Wolof	7mn
10/06	Sidiki Daff	Président du Cerpac, consultant international sur la participation citoyenne, 52 ans, marié, ancien conseiller municipal de la ville de Guédiawaye (1996-2002), ancien militant d'AJ/PADS	Chez lui à Hamo 6, Guédiawaye.	Français/ Wolof.	1h48
17/06	Aliou Bassoum	Chargé de communication et de projets de radios Communautaires au Bureau Régional pour	Bureau Régional pour l'Afrique de	Français	55mn

		l'Afrique de l'Ouest d'Oxfam America, journaliste de formation	l'Ouest d'Oxfam America		
21/12	Beïdy Thioune	Chef de la radio mouride <i>Lamp Fall Fm</i> Dakar	<i>Lamp Fall Fm</i>	Wolof	45mn
29/12	Abdou Salam Fall	Secrétaire général de la commission scientifique des assises nationales, sociologue à l'Ifan, directeur du Lartes et de l'école doctorale des Sciences Appliquées au Développement, ancien partisan d'AJ/PADS	Ifan	Français	28mn
2011					
04/02	Arona	Animateur à <i>Air'Jeunes</i>	<i>Air'Jeunes</i> , Pikine	Wolof	9mn
05/02	Alymana Bathily	Coordonnateur de l'Amarc Afrique	Cesti	Français	4mn
05/02	Hamadou Tidiane Sy	Formateur des animateurs des radios communautaires pour la couverture médiatique du FSM à Dakar, directeur d' <i>Ouetafnews</i>	Cesti	Français	6mn
05/02	Souleymane Bâ	Secrétaire général de l'Urac, directeur d' <i>Afia Fm</i>	Cesti	Français	4mn
05/02	Sabrina Rondeau	Journaliste à la <i>Azur Fm</i> en Alsace en France	<i>Air'Jeunes</i> , Pikine	Français	6mn
09/02	Sidiki Daff	Président du Cerpac, consultant international sur la participation citoyenne, 52 ans, marié, ancien conseiller municipal de la ville de Guédiawaye (1996-2002), ancien militant d'AJ/PADS	FSM de la banlieue, marie de Guédiawaye	Français	25mn
09/02	Abdoul Aziz Ndiaye	Producteur extérieur à <i>Rail Bi Fm</i> , membre du CLC de Pikine Est	FSM du Cerpac, Guédiawaye	Wolof	7mn
10/02	Julie Perrault	Chargée de programmes pour l'ONG Développement et Paix	FSM, Ucad II	Français	36mn
10/02	Idrissa Barry	Animateur <i>l'Écho du Forum</i> et à <i>West Africa Democracy Radio</i> (Osiwa)	FSM, Ucad	Français	15mn

10/02	Souleymane Niang	Formateur des animateurs des radios communautaires pour la couverture médiatique du FSM à Dakar, journaliste	Cesti	Français	8mn
11/02	Lamine Diakhaté	Animateur à la radio <i>Écho du Forum et La Côtière</i>	FSM, Ucad	Français	11mn
14/02	Momar Fall	Délégué de quartier Darou Ngiagor, Pikine, 74 ans, ancien cultivateur	Chez lui à Darou Ngiagor, Pikine	Wolof	14mn
14/02	Alassane Diagne	Délégué de quartier Missira Wahal Diam Dagoudane, Pikine-Ouest, 104 ans, ancien militaire et ouvrier du bâtiment	Chez lui à Missira Wahal Diam Dagoudane, Pikine	Wolof	47mn
14/02	Nago	Animateur à <i>Air Jeunes</i> , président du Cogapo, 35 ans, niveau Bac	Pikine	Français/ Wolof	25mn

LES ÉMISSIONS ENREGISTRÉES ET/ OU SUIVIES EN DIRECT

<i>Débat Local à Air'Jeunes</i>						
Dates	Invités	Thèmes	Langues	Heure de diffusion	Animateur/ journaliste	Durée
10/04/06	Abdoulaye Diop, maire de la commune de Guinaw Rail Sud	Insalubrité, inondations, réfection du stade, distribution de vivres, de médicaments et de fournitures scolaires	Wolof	22h30mn	Alex Sakho ; Issa Diop	2h
24/07/06	Les maraîchers de la Technopole des Niayes : Sidy Moctar Djité, Khady Ngom, Abdoulaye Thioub, Abdou Diop et les conseillers municipaux de la commune de Pikine-Ouest : Makhtar Ndiaye, Pape Mané, Talla Diop, Alioune Ndiaye Mané, Talla Diop, Alioune Ndiaye	Litiges fonciers, aménagement du territoire	Wolof	22h30mn	Alex Sakho ; Issa Diop	2h
04/09/06	Amadou Diarra, maire de la commune de Pikine-Nord	Insécurité, insalubrité, occupation anarchique du marché (cantinisation)	Wolof	22h30mn	Alex Sakho ; Issa Diop	2h
11/09/06	Amadou Moctar MBoup, maire de la commune de Thiaorye-Gare	Inondations, insalubrité, insécurité, éclairage public, pauvreté, subvention des ASC, aménagement du territoire	Wolof	22h30mn	Alex Sakho ; Issa Diop	2h

18/09/06	Ndiaga Niang, maire de la commune de Thiaroye-Sur-Mer	Inondation, immigration clandestine, insalubrité, santé, chômage, aménagement du territoire	Wolof	22h30mn	Alex Sakho ; Issa Diop	2h
18/08/08	Fatou Ndiaye Ndeup, conseillère municipale à la commune de Djiddah-Thiaroye-Kao et Malal Diallo, président de la Fondation « Tally Diallo Pythie »	Sécurité routière, assainissement, inondations	Wolof	22h30mn	Issa Diop; Ndiogou	2h
25/08/08	Awa Fall, 3ème adjointe au maire de la commune de Djiddah-Thiaroye-Kao et Penda Sène Gueye, membre du Réseau des femmes de Djiddah-Thiaroye-Kao, secrétaire générale du GIE « Bok Khalat » à Minam	Bilan de l'équipe municipale de Djiddah-Thiaroye-Kao, inondations, Insalubrité, paludisme	Wolof	22h30mn	Issa Diop; Ndiogou	2h
29/09/08	Représentants du Conseil national de la jeunesse Section départementale de Pikine : Raphaël Alioune Diop, Ndeye Marième Diop, Cheikh Mbacké	Lutte contre le paludisme, participation des jeunes dans le développement de la localité, inondations, chômage, santé des jeunes	Wolof	22h30mn	Issa Diop; Ndiogou	2h
06/10/08	Ousseynou Séye, porte-parole du collectif des sinistrés de Wakhinane Nimzat	Inondations, insalubrité, logement, indemnisation des sinistrés des inondations	Wolof	22h30mn	Issa Diop; Ndiogou	2h
20/10/08	Mamadou Sall, conseiller municipal à la commune de Thiaroye-Gare	Bilan de la commune, sensibilisation pour sur la citoyenneté (état civil)	Wolof	22h30mn	Issa Diop; Ndiogou	2h
05/01/09	Pape Omar Sarr, candidat aux élections locales (2009) pour la	Inondations, assainissement, éclairage public, pauvreté,	Wolof	22h30mn	Issa Diop; Ndiogou	2h

	commune de Dalifor	développement local, insalubrité				
12/01/09	Modou Mboup, candidat aux élections locales (2009) à la commune de Sham Notaire	Élections locales, transports, inondations	Wolof	22h30mn	Issa Diop; Ndiogou	2h
19/01/09	Représentantes de la section départementale du Cosef (Conseil sénégalais des femmes) de Pikine Guédiawaye : Mawdo Top, Dior Diop, Néné Mendy	Parité sur les listes pour les élections locales, pauvreté des femmes à Pikine et Guédiawaye, mobilisation des femmes dans le développement et l'assainissement des quartiers	Wolof	22h30mn	Issa Diop; Ndiogou	2h
26/01/09	Kalidou Niass, député maire de Guédiawaye	Bilan, préparation des élections locales, inondations, état civil, éclairage public, insalubrité, insécurité	Wolof	22h30mn	Issa Diop; Ndiogou	2h
09/02/09	Ndiawar Paye, conseiller municipale à la commune de Pikine-Nord, candidat aux élections locales (2009) et Ousmane Djigo, secrétaire général section communale du PDS à Djiddah-Thiaroye-Kao	Élections locales, développement, inondations, pauvreté, insalubrité	Wolof	22h30mn	Issa Diop; Ndiogou	2h
10/03/09	Les représentants des partis candidats aux élections locales de 2009 à Pikine Ouest Pape Bara (Coalition Sopi 2009) ; Samba Sarr (Démocratie	Éducation, inondations, santé ; éclairage public, insalubrité ; lotissement, infrastructures	Wolof	22h30mn	Issa Diop; Ndiogou	2h

	Citoyenne) ; Pape Malick Hann (Benno Sigguil Sénégal) ; Rassemblement des écologistes					
25/05/09	Alioune Badara Ndiouck, maire de la commune de Djiddah	Installation des Coq (Conseils de quartier), inondations, insalubrité, bassin de rétention d'eau, pauvreté, chômage	Wolof	22h30mn	Issa Diop; Ndiogou	2h
01/06/09	Pape Malick Hann, maire de la commune de Pikine-Ouest	Éclairage public, installation de budget participatif, inondations, insécurité	Wolof	22h30mn	Issa Diop; Ndiogou	2h
<i>Forum de l'Actu, Radio Sénégal Internationale</i>						
19/05/09	Libre antenne	Politiques agricoles au Sénégal	Français/Wolof	10h30mn	Abdou Diacko	1h
22/05/09	Libre antenne	Fesman (Festival mondial des arts nègres)	Français/Wolof	10h30mn	Abdou Diacko	1h
24/05/09	Libre antenne	Monument de la renaissance africaine	Français/Wolof	10h30mn	Abdou Diacko	1h
31/05/09	Libre antenne	L'installation des chinois au Sénégal	Français/Wolof	10h30mn	Abdou Diacko	1h
<i>Radio Futurs Médias</i>						
14/05/09 (Point de vue)	Amsatou Sow Sidibé (présidente de SOS droit aux enfants), Dame Seck (président de la fédération nationale des parents d'élèves et des étudiants du Sénégal) ; Khalidou Diallo (ministre de l'éducation chargé de l'enseignement préscolaire, élémentaire et secondaire) ;	Grève des enseignants	Français	12h30mn	Antoine Diouf	20mn

	Mamadou Diouf (porte-parole du Cadre Unitaire des Syndicats d'Enseignants) Djiby Diakhaté (sociologue)					
31/05/09 (<i>Remue-Ménage</i>)	Ismaël Madior Fall, constitutionnaliste, professeur à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar	Constitution du Sénégal, droits de l'homme, liberté de la presse	Français	10h	Alassane Samba Diop	1h
04/06/09 (<i>Wax sa Xalate</i>)	Libre antenne	Les mesures prises par le gouvernement et les collectivités locales pour lutter contre les inondations, l'extraction minière à Sabadola	Wolof	16h30	Malal Junior Diagne	25mn
22/11/09 (<i>Remue-Ménage</i>)	Adrien Sarr, archevêque de Dakar	Les catholiques dans la scène politique au Sénégal	Français	10h	Alassane Samba Diop	1h
29/11/09 (<i>Remue-Ménage</i>)	Yoro Dia (journaliste) et Abdoulaye Bamba Diallo (directeur de <i>Nouvel Horizon</i>)	Les rapports entre l'État sénégalais et la presse privée ; le chef de l'État et les confréries notamment mouride	Français	10h	Alassane Samba Diop	1h

TABLE DES ENCADRÉS

ENCADRÉ 1-LE « PETIT MONDE » OU CHAMP DES RADIOS COMMUNAUTAIRES ET SES RÈGLES : SOLIDARITÉ ET RIVALITÉ.....	102
ENCADRÉ 2-UN MODÈLE DE RADIO COMMUNAUTAIRE PURE EN MILIEU URBAIN RAIL BI FM	107
ENCADRÉ 3-LES CONFLITS AU SEIN DES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES.....	146
ENCADRÉ 4-CURRICULUM DE LA RADIO-ÉCOLE	156
ENCADRÉ 5-ÉLÉMENTS SUR LE BUDGET D' <i>AIR'JEUNES</i> EN 2006.....	174
ENCADRÉ 6-LES ÉCOLES DE JOURNALISME À DAKAR, UN ENJEU POUR LES MÉDIAS.....	193
ENCADRÉ 7-MAMOUDOU IBRA KANE, UN EXEMPLE DE L'ARISTOCRATIE JOURNALISTIQUE	194
ENCADRÉ 8-LE MIMÉTISME, ÉLÉMENTS DE THÉORIE.....	198
ENCADRÉ 9-GRIOTISME ET JOURNALISME LÉGITIMISTE : LES FAUSSES PERSPECTIVES DES ANALYSES SYNCRÉTIQUES	206
ENCADRÉ 10-LA VALEUR D'ANTAGONISME DANS LA PRESSE ÉCRITE INDÉPENDANTE....	212
ENCADRÉ 11-L'EXISTENCE D'UNE CLASSE INTELLECTUELLE (ainsi appelée par la population)	221
ENCADRÉ 12-L'AIDE INTERNATIONALE AU NIVEAU LOCAL : MISE EN PERSPECTIVE ET PRINCIPES DE TRANSPARENCE ET D'APPROPRIATION.....	224
ENCADRÉ 13-LE « SET SETALISME », LA RÉHABILITATION DE LA DÉMOCRATIE DIRECTE	242
ENCADRÉ 14-LES TONTINES COMME SOURCES DE REVENUS POUR LES FEMMES	246
ENCADRÉ 15-LES ASSOCIATIONS D'APPARTENANCE.....	247
ENCADRÉ 16-LES CADRES LOCAUX DE CONCERTATION À PIKINE	258
ENCADRÉ 17-LA SOUS-TRAITANCE DE L'ACTION DES BAILLEURS DE FONDS	259
ENCADRÉ 18-LE RÈGLEMENT D'UN LITIGE, UN MODÈLE D'USAGE DE <i>DÉBAT LOCAL</i> COMME UNE RADIO COMMUNAUTAIRE PURE.....	280
ENCADRÉ 19-LE CLIENTÉLISME, UNE NOTION VAGUE	299
ENCADRÉ 20-LES STRUCTURES DIRIGEANTES D' <i>AIR'JEUNES</i>	308

TABLE DES TABLEAUX

TABLEAU 1-LES RADIOS COMMUNAUTAIRES À DAKAR-PIKINE (liste non exhaustive)	27
TABLEAU 2-LES ÉLUS LOCAUX DE PIKINE EN 2009	38
TABLEAU 3-RÉSULTATS AU DEUXIÈME TOUR DES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES DE 2012 SUR LES QUATRE DÉPARTEMENTS DE LA RÉGION DE DAKAR (Pikine, Guédiawaye, Dakar, Rufisque).....	39
TABLEAU 4-LES CARACTÉRISTIQUES OU CRITÈRES RELATIFS AUX USAGES ET LES DIFFÉRENTES MODALITÉS QUE CHACUN DES CRITÈRES PEUT PRENDRE	137
TABLEAU 5-LES ÉMISSIONS POLITIQUES INTERACTIVES DES STATIONS DE RADIOS PUBLIQUES, PRIVÉES ET COMMUNAUTAIRES À PIKINE	165
TABLEAU 6-LES JOURNAUX À DAKAR PIKINE (liste non exhaustive).....	185
TABLEAU 7-LA DOMINATION DE L'ARISTOCRATIE JOURNALISTIQUE AU SÉNÉGAL.....	196
TABLEAU 8-LE BUDGET DE LA VILLE DE PIKINE POUR 2011.....	228
TABLEAU 9-LES ANIMATEURS DE <i>DÉBAT LOCAL</i> DE 1999 À 2011	273
TABLEAU 10-LES THÈMES ABORDÉS DANS <i>DÉBAT LOCAL</i>	292
TABLEAU 11-PRÉSENTATION DES MAIRES DE PIKINE ÉLUS EN 2009 (liste non exhaustive). 330	
TABLEAU 12-LES CARACTÉRISTIQUES SOCIALES ET POLITIQUES DES AUDITEURS APPELANTS DANS <i>DÉBAT LOCAL</i> DU 11 SEPTEMBRE 2006	337
TABLEAU 13-LES JUGEMENTS DU TECHNICIEN-ANIMATEUR SUR LES APPELANTS	350
TABLEAU 14-LES CLASSES POPULAIRES ET LES USAGES	388
TABLEAU 15-LES JOURNALISTES FORMÉS À <i>AIR'JEUNES DE 2000-2009</i> (liste non exhaustive)	440
TABLEAU 16-COMPARAISON DES ENTRETIENS ENTRE UN NOUVEAU ANIMATEUR ET UN ANCIEN ANIMATEUR.....	445

TABLE DES ILLUSTRATIONS

ILLUSTRATION 1-MAISONS ABANDONNÉES À CAUSE DES INONDATIONS ET DES ORDURES MÉNAGÈRES	31
ILLUSTRATION 2-LES JOURNAUX EXPOSÉS DANS UN KIOSQUE À PIKINE	189
ILLUSTRATION 3-LES PARTICIPANTS AU <i>DÉBAT LOCAL</i>	336

TABLE DES MATIÈRES

CARTE DU SÉNÉGAL.....	9
CARTE DE DAKAR-PIKINE.....	11
INDICATIONS LEXICALES.....	13
Traduction et vocabulaire Wolof.....	13
Sur le système scolaire	14
Unité de mesure monétaire.....	14
LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES.....	15
INTRODUCTION.....	21
CRÉER UN DISPOSITIF DE DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE À PIKINE PAR <i>DÉBAT LOCAL</i>	21
« VOUS ÉCOUTEZ <i>DÉBAT LOCAL</i> SUR <i>AIR 'JEUNES</i> À PIKINE ».....	21
<i>DÉBAT LOCAL</i> , ÉMISSION POLITIQUE D'UNE RADIO COMMUNAUTAIRE À PIKINE.....	23
Une offre abondante d'émissions politiques par les radios ordinaires.....	23
<i>Air'Jeunes</i> , « une radio pas comme les autres ».....	25
PIKINE, UNE COMMUNAUTÉ LIVRÉE À ELLE-MÊME.....	28
Bricoler pour survivre à Pikine	29
Une ville entre l'urbain et le rural	31
La migration vers Dakar.....	32
Le manque de politique publique et d'équipements collectifs.....	33
Une ville clé dans le jeu démocratique national : « Pikine, la machine à élire ».....	36
UNE ÉMISSION INTERACTIVE DANS UNE BANLIEUE DÉSHÉRITÉE COMME OBJET DE RECHERCHE	39
UN PROJET DE RADIO COMMUNAUTAIRE COMME QUÊTE D'UN COMMUNISME COMMUNICATIONNEL À PIKINE.....	42
<i>Air'Jeunes</i> comme compromis entre les acteurs	42
Le contexte communicationnel du compromis	47
Les conditions politiques pikinoises du déploiement du projet d' <i>Air'Jeunes</i>	49
LES USAGES DU DISPOSITIF PARTICIPATIF LOCAL	51
<i>Débat Local</i> et la critique du gouvernement représentatif	54
<i>Débat Local</i> et la production des biens publics locaux	56

L'aristocratie électif dans <i>Débat Local</i>	58
La réception de l'information politique dans l'espace public local	60
Une radio pour ceux qui la font.....	63
DEUX QUESTIONS POUR UNE PROBLÉMATIQUE.....	65
L'ENQUÊTE DE TERRAIN : UNE ETHNOGRAPHIE DE LA PRODUCTION ET DE LA RECEPTION CULTURELLES.....	65
Négocier une place dans la banlieue et réinvestir le milieu des médias	67
<i>Un accès difficile dans un milieu idéalisé : le monde des radios communautaires.</i>	71
<i>Enquêter sur Air'Jeunes et Débat Local</i>	72
<i>L'enquête sur les émissions concurrentes de Débat Local</i>	73
Les ONG, un milieu contraignant pour l'enquêteur.....	73
Les observations participantes	74
Les écoutes improvisées.....	75
L'exploitation des entretiens	77
L'analyse des émissions interactives et de <i>Débat Local</i>	78
LA CONSTRUCTION THÉORIQUE AU CŒUR DE L'EXPÉRIENCE DE TERRAIN	79
Vigilance à l'égard du diffusionnisme	79
Les travers du néo-patrimonialisme	81
« Bourdieu à Pikine » : le modèle général	83
Coder/décoder <i>Air'Jeunes et Débat Local</i> , le modèle communicationnel.....	86
Banlieusardiser Manin : le modèle politique.....	89
PREMIÈRE PARTIE-UN PROJET DE RADIO COMMUNAUTAIRE COMME QUÊTE DU COMMUNISME COMMUNICATIONNEL À PIKINE	91
CHAPITRE 1-LE COMPROMIS ORIGINEL DE LA RADIO AIR'JEUNES	93
SECTION 1-L'ONG « DÉVELOPPEMENT ET PAIX » AU CŒUR DU COMPROMIS	94
1. L'expropriation des associations initiatrices	95
2. « Développement et Paix », un acteur important dans la mise en place d' <i>Air'Jeunes</i>	96
2.1. Le modèle de radio communautaire vu par « Développement et Paix » : « rendre la parole aux pauvres ».....	98
<i>Une Initiative de la communauté</i>	98

<i>Un esprit commun avec les partenaires</i>	99
<i>Un outil de politique participative des populations</i>	99
2.2. Les sources d'inspiration doctrinale de ce modèle.....	101
<i>La tradition religieuse</i>	101
<i>La doctrine établie des radios communautaires</i>	102
3. Le groupe de fondateurs d' <i>Air'Jeunes</i>	107
3.1. Investissement dans le compromis originel des fondateurs <i>d'Air'Jeunes</i> ..	108
3.2. Le projet des fondateurs	113
<i>Une radio pour la communauté</i>	114
<i>Une radio par des professionnels</i>	117
3.3. Un modèle partagé par des acteurs extérieurs au monde des radios communautaires	118
4. Les ONG utilitaristes : « Oxfam America ».....	118
<i>Les responsables politiques locaux</i>	123
<i>Les associations de base</i>	124
SECTION 2-L'ESPACE DE NÉGOCIATION D'AIR'JEUNES	124
1. Les limites imposées par l'État	125
1.1. Un contexte juridique flou.....	126
<i>Des restrictions financières drastiques</i>	127
<i>L'interdiction du politique</i>	128
1.2. Le spectre de <i>Dissoo</i>	130
<i>Le dispositif de réception</i>	131
<i>Encadrement de l'intervention des auditeurs sur Dissoo</i>	132
<i>Le débordement du dispositif</i>	133
<i>Les enseignements tirés par les responsables politiques</i>	134
2. Le communisme communicationnel	135
2.1. Les usages des modèles possibles de radios communautaires	136
2.2. Une radio pour ou par la communauté	142
2.3. L'abolition du public.....	142
SECTION 3-L'ANCRAGE COMMUNAUTAIRE DANS LE COMPROMIS.....	144
1. Le capital symbolique	144

2.	Le capital économique	149
3.	Le capital humain	151
3.1.	La sélection des premiers animateurs.....	152
3.2.	Transformer de jeunes « débrouillards » en journalistes professionnels ...	153
3.3.	Le projet de création de la radio-école	155
CHAPITRE 2-UN ESPACE JOURNALISTIQUE FERMÉ.....		161
SECTION 1-LES MARGES DE JEU DE <i>DÉBAT LOCAL</i> DANS L'ESPACE MÉDIATIQUE PIKINOIS .		164
1.	La présence des majors sur le créneau de <i>Débat Local</i>	165
1.1.	Les radios à la périphérie de <i>Débat Local</i>	165
1.2.	<i>Sud Banlieue</i> , principale rivale et modèle d' <i>Air'Jeunes</i>	167
2.	Les marges de jeu des « petits » médias.....	170
2.1.	La force de résistance du secteur informel.....	171
2.2.	Les pressions financières sur <i>Air'Jeunes</i>	172
2.3.	Le monopole public des sources	179
2.4.	Les avantages illusoires de l'oralité	183
2.5.	Le colportage, matrice des usages.....	189
SECTION 2-ARISTOCRATIE JOURNALISTIQUE ET « LUMPEN-JOURNALISME »		192
1.	L'élite journalistique à Dakar-Pikine : les « Cestiens d'abord ».....	193
2.	Le « Lumpen-journalisme »	197
3.	Aristocratie, dualisme, mimétisme	198
3.1.	Les conditions propices au mimétisme	198
3.2.	Le « grand Latif » et ses « petites copies »	199
SECTION 3-LES MODÈLES DE JOURNALISME POLITIQUE ORDINAIRE À PIKINE		202
1.	Du côté du journalisme légitimiste.....	203
1.1.	Le légitimisme journalistique.....	203
1.2.	Favoritisme tempéré et non allégeance obtuse.....	205
2.	Du côté du journalisme d'antagonisme	208
2.1.	Valeur d'antagonisme, journalisme polémique.....	209
2.2.	Antagonisme et « peopolisation »	213

CHAPITRE 3-DÉBAT LOCAL AU CŒUR DES ENJEUX DE LA REPRÉSENTATION POLITIQUE À

PIKINE..... 217

SECTION 1-LE PROJET DE DÉBAT LOCAL À LA LUMIÈRE DES POUVOIRS DES ÉLUS LOCAUX 218

1. Un gouvernement représentatif local impulsé de l'extérieur de la communauté pikinoise 219
 - 1.1. Les raisons politiques internes de la réforme des pouvoirs locaux 220
 - Le jeu politique*..... 220
 - L'apprentissage de la démocratie représentative* 220
 - Un cas exemplaire : les inondations* 221
 - La commune d'arrondissement, témoin de la logique politique* 222
 - 1.2. La logique managériale des bailleurs internationaux 224
2. Une démocratie représentative locale démunie 227
 - 2.1. La « décentralisation par défaut » 227
 - 2.2. Consentement conditionnel à l'impôt local 229
 - Un système fiscal faible*..... 229
 - Les contributions volontaires* 231
3. La défausse de l'Union européenne 233
4. Les dilemmes de *Débat Local* 235

SECTION 2-LA CONCURRENCE DES DISPOSITIFS LOCAUX DE DEMOCRATIE DIRECTE 236

1. Le quartier et la vie de quartier comme espaces premiers de sociabilité et de socialisation politique 237
2. La vie associative dans l'espace local 239
 - 2.1. La dynamique multiforme des associations de jeunes 241
 - 2.2. Le bricolage, un système de survie pour les Pikinoises 244
 - 2.3. Des relais à l'ancrage communautaire de *Débat Local* 248
3. Le délégué de quartier, personnage central dans l'espace local 249
 - Un délégué de quartier*..... 249
 - Missions de services publics* 250
 - Leveur de cotisations volontaires*..... 251
 - Interface* 252
4. Satellisation des associations informelles et des délégués de quartier 254

4.1 L'action indirecte de l'Union européenne.....	255
<i>Les associations informelles, enjeux de la bonne gouvernance locale</i>	256
<i>Les associations formelles d'encadrement et d'intégration des associations informelles</i>	257
4.2 La tentative récente de création des Coq (Conseils de quartier)	260
<i>La vision des Coq par les élus</i>	261
4.3 <i>Débat Local</i> à la croisée des chemins	263
CONCLUSION PREMIÈRE PARTIE	267
DEUXIÈME PARTIE -LES USAGES DU DISPOSITIF PARTICIPATIF LOCAL	269
CHAPITRE 4-DÉBAT LOCAL À L'ÉPREUVE DES CONTRADICTIONS DE LA GESTION CITOYENNE	
DES BIENS PUBLICS PIKINOIS.....	271
SECTION 1-DÉBAT LOCAL, DIALOGUE DE SOURDS.....	273
1. « Il y a souvent des couacs dans l'émission »	273
1.1. Les objectifs de <i>Débat local</i> selon les animateurs	273
<i>Une émission comme acteur du développement</i>	273
<i>Une émission pédagogique sur la décentralisation</i>	275
<i>Une émission exutoire</i>	276
1.2. La stratégie des animateurs	276
<i>La programmation de Débat Local au bon vouloir des élus</i>	276
Un rapport de forces favorable à l' élu.....	277
Débat Local, instance de médiation	279
<i>Des règles d'animation sous le contrôle des élus</i>	282
<i>Les règles de la décentralisation placées par les élus au cœur du débat</i>	285
2. L'irrépressible surgissement des urgences de la survie	290
<i>Principe de réalité</i>	291
<i>« Petits » et « grands » sujets</i>	294
<i>Hors sujets</i>	295
3. L'impossible débat	296
<i>« Pour être élu il faut distribuer »</i>	296
<i>Solidarité rapprochée ou clientélisme : la parole interdite</i>	298
SECTION 2-LA « TERRA INCOGNITA » DE DÉBAT LOCAL	301

1.	L'ignorance par <i>Débat Local</i> des acteurs de la démocratie directe	301
1.1.	Les éternels absents du <i>Débat Local</i>	301
	<i>Les exclus : les associations informelles</i>	301
	<i>Le proscrit du Débat Local : le délégué de quartier</i>	302
	<i>Les participants aléatoires : les associations formelles</i>	303
1.2.	L'impossible espace public	304
2.	Les raisons d'un débat local tronqué.....	306
2.1.	Des relations sélectives	306
	<i>La place des associations dans les organes dirigeants</i>	307
	<i>Les acteurs de base dans la programmation de la radio</i>	310
	Les associations informelles.....	310
	<i>Les grandes associations</i>	310
	Les associations altermondialistes	312
2.2.	Une vision restrictive du politique	314
	<i>Politique réduite aux biens publics</i>	315
	<i>Politique politicienne, repoussoir de la démocratie électorale</i>	316
	<i>La démocratie comme contrat politique de la bonne gouvernance locale</i>	317
	<i>Un champ de la communication politique polarisé</i>	318
CHAPITRE 5-DÉBAT LOCAL FACE AUX « PRINCES » ÉLUS		321
SECTION 1-LES « PRINCES » DE PIKINE ET LEURS « SUJETS »		323
1.	L' élu local dans sa majesté.....	323
2.	Les électeurs dans leur humilité	325
3.	Aristocratie pikinoise : décor et envers du décor	327
SECTION 2-À DÉBAT LOCAL, « NE PARLE PAS À L'ÉLU QUI VEUT »		332
1.	La sélection des représentants « médiatiques » des Pikinois	334
1.1.	Ante-sélection et principe démocratique de similitude	336
	<i>La contrainte de temps</i>	338
	<i>La contrainte économique</i>	338
	<i>Le poids du genre</i>	338
	<i>Les jeunes pikinois, sous-représentés dans le débat</i>	340
	<i>La langue, une condition de participation</i>	341

<i>La pression des « embauchés »</i>	341
<i>L'appartenance politique</i>	343
1.2. L'auto-élimination et ses mobiles	344
1.3. Filtrage des appels au standard.....	345
<i>Un sélectionneur semblable aux sélectionnés</i>	348
<i>Les dilemmes du sélectionneur</i>	349
<i>Les informés</i>	351
<i>Les indignés</i>	352
<i>Les intéressés</i>	353
2. Droit inconditionnel à s'exprimer	355
2.1. Les techniques de sélection au <i>Débat Local</i>	356
2.2. Les conditions de la participation.....	357
<i>Appartenance à une communauté et une profession</i>	358
<i>Le poids du champ journalistique local</i>	358
<i>La force du principe aristocratique</i>	359
SECTION 3-LES FORMES DE L'INTERACTION RADIOPHONIQUE	360
1. Le dispositif interactif en pratique	360
1.1. L'ordre communicationnel	360
1.2. L'imperium électif.....	362
1.3. Parole en miettes	364
2. L'art de la transgression	366
2.1. L'intéressé, l'auditeur légitimiste.....	366
2.2. L'indigné, l'auditeur antagonique	367
<i>Les transgressions qui échouent</i>	367
<i>Les transgressions qui réussissent</i>	369
CHAPITRE 6-LA FABRIQUE DE LA RÉCEPTION DE DÉBAT LOCAL	375
SECTION 1- SAISIR LA RÉCEPTION PAR LES USAGES	377
1. Déconstruire la notion de public	377
2. Les difficultés de mener des enquêtes sur les usages de réception	381
2.1. Préférer l'analyse des usages à l'analyse des publics	381
2.2. Les difficultés méthodologiques de l'analyse des usages	383

3.	Donner du sens aux usages.....	386
3.1	L'approche par les modèles de consommation des biens culturels.....	386
3.2	La réception comme moment d'un cycle : le modèle de Stuart Hall	391
SECTION 2-RÉCEPTION ATTENDUE ET RÉCEPTION OBSERVÉE : LA FORCE DES DÉTERMINATIONS SOCIALES		393
1.	Usages attendus par les animateurs de <i>Débat Local</i>	393
2.	Usages populaires de <i>Débat Local</i>	396
2.1.	Trois situations de réception	396
	<i>Dans une famille de pêcheurs à Thiaroye-Sur-Mer</i>	397
	<i>Dans une « gargote » à Bountou Pikine</i>	402
	<i>Avec des jeunes dans un centre téléphonique</i>	404
2.2.	L'offre d'usage de <i>Débat Local</i> vue par des usagers	407
3.	Spécificités de la réception de <i>Débat Local</i> à Pikine	411
4.	La puissance du régime de codage/décodage dominant à Pikine.....	414
4.1	Code cognitif : les oppositions binaires structurantes	415
4.2	Code identitaire : Eux/Nous	417
CHAPITRE 7-UNE RADIO AU SERVICE DE CEUX QUI LA FONT		421
SECTION 1-HEURS ET MALHEURS DU JOURNALISME MAUDIT		422
1.	Dilemmes du militantisme	423
1.1	Gratifications et espoirs.....	423
	<i>L'entrée dans le métier par la petite porte</i>	423
	<i>Reconnaissance sociale et prestige de la profession</i>	425
	<i>Valorisation symbolique de l'engagement</i>	425
1.2	Sacrifices et souffrances	427
	<i>Difficultés matérielles</i>	427
	<i>Dévalorisation sociale</i>	428
2.	Du militantisme alternatif à l'ancrage communautaire	432
SECTION 2-LES FORCES D'ATTRACTION DU JOURNALISME ORDINAIRE		434
1.	<i>Air'Jeunes</i> , un tremplin professionnel	435
1.1.	La réussite sociale et professionnelle des fondateurs.....	435

1.2. Les chances de réussite d'un « simple » animateur	439
2. Du compromis originel à la crise d' <i>Air'Jeunes</i>	440
2.1. Du militantisme enchanté au militantisme désenchanté	441
<i>Une contradiction inhérente au modèle de radio développé par les fondateurs ...</i>	441
<i>Raréfaction des opportunités extérieures</i>	444
<i>Creusement des inégalités au sein du groupe et son éclatement</i>	446
2.2. <i>Air'Jeunes</i> jugée par ses pairs	450
CONCLUSION DEUXIÈME PARTIE	455
CONCLUSION GÉNÉRALE	457
LES CONDITIONS DE RÉUSSITE D'UNE RADIO COMMUNAUTAIRE.....	459
Une conception précise de l'ancrage communautaire.....	459
<i>Retour aux sources</i>	459
<i>Dispositifs pratiques d'appropriation</i>	460
<i>Antidotes aux effets secondaires de la professionnalisation</i>	460
<i>Radio communautaire et gouvernement représentatif</i>	461
Les effets inverses de la formation des animateurs	462
<i>Formation individuelle et investissement communautaire</i>	462
ÉTAT ET RADIO COMMUNAUTAIRE, UN RAPPORT AMBIVALENT	464
LES PROLONGEMENTS DE CETTE ÉTUDE	465
Suivre la dynamique.....	465
Élargir l'information.....	467
Comparer les dispositifs de participation citoyenne.....	468
Personnaliser et subjectiviser	469
Approfondir l'analyse des codes	470
Radio communautaire et internet	471
BIBLIOGRAPHIE.....	473
LISTE DES ENTRETIENS EFFECTUÉS	497
LES ÉMISSIONS ENREGISTRÉES ET/ OU SUIVIES EN DIRECT.....	511
TABLE DES ENCADRÉS	517
TABLE DES TABLEAUX	519
TABLE DES ILLUSTRATIONS.....	521

Sociologie politique d'une expérience de démocratie participative. Le cas d'une radio communautaire au Sénégal.

Ayant pour ambition de « rendre la parole » aux populations déshéritées de la ville de Pikine, banlieue de la capitale sénégalaise, *Débat local* est l'émission politique interactive de la radio communautaire *Air'Jeunes* fondée à la fin des années quatre-vingt-dix à l'initiative des associations de jeunes de la région dakaroise avec le soutien d'une grande ONG canadienne.

Cette thèse étudie les usages de cette émission par les citoyens locaux dans les trois domaines principaux où les militants et promoteurs de la *démocratie participative* s'attachent à développer des dispositifs d'action citoyenne visant à corriger les défauts et insuffisances du *gouvernement représentatif* au regard de l'idéal démocratique : la place des citoyens dans le système de production des biens publics locaux, les relations symboliques entre les élus et les électeurs et l'espace public de débat sur les politiques publiques et l'action des représentants.

À partir d'une étude de terrain à caractère ethnographique menée en trois séquences de 2006 à 2011 dans les studios de la radio et sur les lieux d'écoute de l'émission, il apparaît que si l'émission a permis à des formes de contestation du pouvoir local de s'exprimer publiquement sans médiation, la réalisation du projet originel de l'émission s'est heurtée à un contexte local défavorable marqué par l'absence de moyens donnés aux élus locaux pour exercer leurs compétences récemment décentralisées et par un journalisme politique local polarisé autour de deux formes dominantes laissant peu de place au débat argumenté : le journalisme *antagonique* des grands groupes privés et de la petite presse du secteur informel et le journalisme *légitimiste* du groupe public. En dépit de leur attachement militant au projet, les responsables de la radio et les animateurs de l'émission dont les origines sociales et les formations scolaires les tenaient très éloignés des formes de consommation des biens informationnels des Pikinois ainsi que des activités des associations informelles de quartier très vivantes dans la banlieue dakaroise ont progressivement cédé aux forces d'attraction qu'exerçaient les radios privées ordinaires sur leur vision de leur avenir professionnel personnel et, corrélativement, sur leur pratique journalistique.

Mots clés : Sociologie politique, démocratie participative, radio communautaire, Sénégal, Pikine, classes populaires, domination symbolique, usages des biens culturels, information politique, réception des médias, modèles de journalisme, biens publics locaux, décentralisation, citoyenneté, association, ONG, dualisme.

Political sociology of a participatory democracy experience. The case of a community radio in Senegal.

Aspiring to “give a voice” to the poor people of Pikine, a suburb of the Senegalese capital, “Local Debate” is an interactive political programme of the community radio *Air'Jeunes*, created in the late nineties at the initiative of youth associations in the Dakar region with support from a major Canadian NGO.

This thesis explores the use of this programme by local citizens in three main areas where activists and proponents of participatory democracy are committed to developing citizen action mechanisms, aiming to correct the defects and shortcomings under the democratic ideal of representative government: the role of citizens in the production system of local public goods, symbolic relationships between elected leaders and electors, and the public space for debate on public policies and the actions of representatives.

Based on an ethnographic field study conducted in three phases between 2006 and 2011 in the radio production studio and the show's listening sites, it appears that, even if the programme has enabled forms of contestation of local authority to be voiced publicly without mediation, the realisation of the original project faced an unfavourable local context marked by the lack of resources given to local officials to exercise their newly decentralised powers and a local political journalism polarised around two dominant forms, leaving little room for debate: the *antagonistic* journalism of big private groups and small informal press, and the *legitimising* journalism of the public service group. Despite their militant commitment to the project, radio staff and hosts whose social origins and educational backgrounds distance them from the forms of consumption of information goods and activities of Pikine's inhabitants, as well as the dynamic activities of informal neighbourhood associations in the suburbs of Dakar, have gradually yielded to forces of attraction exercised by mainstream private radios, influencing their vision of their professional future and, in turn, their journalistic practice.

Keywords: Political sociology, participatory democracy, community radio, Senegal, Pikine, popular classes, symbolic domination, use of cultural goods, political information, media reception, journalism models, local public goods, decentralisation, citizenship, association, NGO, dualism.